This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Educ P220.3

Bound

OCT 12 1908

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JAMES WALKER, D.D., LL.D.,

(Class of 1814)

FORMER PRESIDENT OF HARVARD COLLEGE;

"Preference being given to works in the Intellectual and Moral Sciences."

Revue universitaire

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

I

۱۳۳۴
۵ر۵

Revue Universitaire

Éducation — Enseignement — Administration
Préparation aux Examens et Concours, lettres et langues vivantes
Devoirs de classe — Bibliographie

Dix-septième année

TOME PREMIER

PARIS
Librairie Armand Colin
5, rue de Mézières, 5

1908

Educ P 220.3

N° 4. — Dix-septième année. 15 Janvier 1908.

Revue Universitaire

Éducation — Enseignement — Administration
Préparation aux Examens et Concours, lettres et langues vivantes
Devoirs de classe — Bibliographie

COMITÉ DE PATRONAGE ET DE RÉDACTION : MM.

A. BARET, professeur adjoint à l'Université de Paris.
C. BELDAME, professeur au collège Rollin.
Mme L. BELUGOU, directrice de l'École normale supérieure de Sèvres.
Victor BERARD, maître de conférences à l'École des Hautes-Études.
E. BORNECQUE, professeur à l'Université de Lille.
Ferdinand BRUNOT, professeur à l'Université de Paris.
A. CANTAULT, professeur à l'Université de Paris.
L. CLÉMENT, professeur à l'Université de Lille.
Alfred CROISET, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
Paul CROUZET, professeur au collège Rollin.
A. DARLU, inspecteur général.
V. DELBOS, maître de conférences à l'Université de Paris.
Ch. DIEHL, professeur à l'Université de Paris.
Mlle M. DUGARD, professeur au lycée Molière.
A. DE FOVILLE, membre de l'Institut.
F. GACHE, professeur au lycée d'Alais.
Victor GLACHANT, professeur au lycée Louis-le-Grand.
H. GOELZER, professeur à l'Université de Paris.
Camille JULLIAN, professeur au Collège de France.
G. LANSON, professeur à l'Université de Paris.
Ernest LAVISSE, de l'Académie française, professeur à l'Université de Paris.
Jules LEGRAND, député des Basses-Pyrénées.
Mme B. LEROUX, professeur au lycée Molière.
Henri LICHTENBERGER, maître de conférences à l'Université de Paris.
CH. LYON-CAEN, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
MARTEL, professeur honoraire au lycée Carnot.
L. MENTION, professeur au lycée Henri IV.
L. MOREL, maître de conférences à l'Université de Paris.
Édouard PETIT, inspecteur général.
G. REYNIER, maître de conférences à l'Université de Paris.
Ch. SCHWEITZER, professeur au lycée Janson.
Ch. SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris.
URI, secrétaire de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
P. VIDAL de la BLACHE, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

Secrétaire général : M. Gustave REYNIER.

Librairie Armand Colin
5, rue de Mézières, Paris, 6e

La *Revue* paraît le 1er du mois. — UN AN, *de chaque mois* : France, 10 fr. — Colonies et Étranger, 12 fr.

La Revue Universitaire ne paraît pas en août et septembre.

SOMMAIRE

Agrégation de Grammaire (*Concours de 1907*). Rapport de M. **Louis Bompard**, inspecteur général de l'Instruction publique, président du jury. 1

L'enseignement par l'image et la composition française, par MM. **Armand Weil** et **Émile Chénin**, professeurs au lycée d'Orléans 11

La crise de l'enseignement de l'Italien, par M. **Julien Luchaire**, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Grenoble 20

Les leçons de grammaire dans les classes de lettres du Second Cycle, par M. **P. van Tieghem**, professeur de seconde au lycée de Reims 31

Variétés : *Notes de lecture de Sainte-Beuve sur Agrippa d'Aubigné et sur Amiel*, par M. **Paul Bonnefon**. 37

Bibliographie : *Histoire et Géographie*, par MM. **M. Marion, Ch. Dufayard, L.M. H. B.** 52

— *Philosophie*, par M. **Victor Delbos H. B.** 59

— *Langues vivantes*, par M. **Charles Schweitzer** 62

Chronique du mois : *La question du cumul dans l'Université. — Prêtres fonctionnaires. — Le choix des sujets dans les concours. — Les abus du surmenage. — L'automobile et le baccalauréat. — Pour la libre circulation entre les trois ordres d'enseignement. — Balances de pères de famille*, par M. **André Balz**. 65

Échos et nouvelles : Passage des fonctions dans le Second Cycle. — Dates des concours universitaires en 1908. — Agrégations des lettres et de grammaire. — Les baccalauréats. — La langue française en Grèce. — La langue française en Suisse. — L'Institut français de Florence. — Soutenances de thèses pour le doctorat ès lettres. — Nouvelles diverses. . . . 69

Examens et Concours

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES (Concours de 1908)

Agrégations des lettres et de grammaire (suite) : *Auteurs français*. . . . . 73 — *Textes latins*. — IV. — *Auteurs grecs*. . . 76

Agrégations des langues vivantes (suite) : *Auteurs allemands*. . . . . 76 — *Auteurs anglais*. 77

Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles (lettres). . . . 78

SUJETS PROPOSÉS

Agrégations (philosophie, lettres, grammaire, histoire, langues vivantes, enseignement des jeunes filles). 80

Concours et certificats d'aptitude (philosophie, histoire, langues vivantes, enseignement secondaire des jeunes filles) 86

Classes des Lycées et Collèges

SUJETS PROPOSÉS

Enseignement secondaire (garçons). . . . 88 | Enseignement secondaire (jeunes filles). . . 89

Principaux articles parus dans les Revues françaises et étrangères.

Toutes les communications doivent être adressées à M. le Directeur de la Revue Universitaire, rue de Mézières, 5, Paris.

La Revue, paraissant le 15 de chaque mois, ne peut publier les notes et communications qui lui parviennent après le 25 du mois précédent.

Revue universitaire

CAMBRIDGE
Walker Fund

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

CONCOURS DE 1907

Rapport du Président du jury[1].

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le nombre de nos candidats a diminué un peu cette année : après s'être élevé, de 76 en 1905, à 82 en 1906, il passe à 83, réduits par 12 défaillances à 71. Cette diminution, qui peut s'expliquer par des causes différentes, ne doit pas, je crois, nous alarmer. Le nouveau statut de l'agrégation de grammaire était appliqué pour la première fois. Les conditions nouvelles du concours en ont certainement gêné et retardé la préparation ; elles ont même inquiété, peut-être. En l'absence de programmes déterminés, quelques-uns ont eu peur de n'avoir plus à compter désormais que sur eux-mêmes. Et, à en juger au moins par les premiers résultats, il semble qu'en effet les concurrents qui ont le plus d'avantages sont ceux qui doivent déjà à une pratique régulière de l'enseignement, avec plus d'autorité, une supériorité de connaissances, de lumières et de méthode.

La valeur du concours de 1907 ne diffère pourtant pas très sensiblement de celle des derniers concours. Si la note

1. Le jury était composé de MM. Max Bonnet, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier ; Durand, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; Maquet, professeur au Lycée Condorcet : Puech, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris ; Sudre, professeur au lycée Louis-le-Grand ; Bompard, inspecteur général, *président*.

limite de l'admissibilité, qui s'arrêtait en 1906 à 26 $^1/_2$, s'élève à 29 cette année, il ne faut pas oublier qu'elle avait atteint 28 $^3/_4$, il y a deux ans. En fait, les épreuves écrites, à l'exception de la grammaire ancienne et, peut-être, du thème grec, ont été peu satisfaisantes, sans que l'oral, cette fois, ait modifié beaucoup notre impression. Malgré tout, le concours, pris dans son ensemble, ne nous a point paru trop inférieur à celui de l'an passé, bien qu'il ne laissât pas, peut-être, une impression aussi nette de talent. 71 candidats avaient composé : 32 ont été déclarés admissibles, 16 proposés pour le titre d'agrégés.

Voici un tableau indiquant leur origine :

	Nombre et provenance		
	des candidats	des admissibles	des admis
Professeurs de Collège .	8	2	0
Chargés de cours. . . .	18	12	6
Répétiteurs	8	2	2
Professeurs libres . . .	1	1	1
Normaliens	3	2	1
Boursiers d'agrégation .	6	2	1
Étudiants libres	27	11	5
	71	32	

Le succès des étudiants libres et surtout des chargés de cours est manifeste ; mais tous s'étaient déjà présentés. Nous n'avions parmi les admissibles que deux candidats nouveaux, et un seul a été reçu.

ÉPREUVES ÉCRITES.

1° **Composition française.** — 73 candidats ont composé : 13 ont obtenu de $7^1/_4$ à $6^1/_4$; 17 de 6 à 5 ; 15 de $4^3/_4$ à 4 ; 28 de $3^3/_4$ à 2. 30 donc ont atteint ou dépassé la moyenne ; 43 sont demeurés au-dessous. — Les 4 premières dissertations sont bonnes, et les 9 suivantes encore distinguées ; 17 ne sont que passables et 15 médiocres ; 28 sont, à différents degrés, mauvaises ou très mauvaises. Prise dans l'ensemble, la composition est faible. Seules, les 4 premières ont, avec un certain accent, un développement régulier et plein.

On avait à comparer la théorie oratoire de Cicéron dans le *Brutus* à celle de Platon dans le *Gorgias*. Ce sujet, bien qu'il fût tiré de deux auteurs du programme, était peu connu. On ne lit pas assez les textes anciens. Il semble qu'on n'ait pratiqué que les critiques. La plupart des candidats n'ont donné que de secs résumés, sentant le manuel, ou des analyses vagues, qui avaient l'air d'être récitées. Les citations précises étaient presque toujours inexactes. *Calliclès* est devenu *Chariclès* et *Corax* s'est appelé *Coras*. Un seul candidat a pu citer l'aveu spirituel de la lettre à *Atticus* (I, 14). Aucun ne connaissait la déclaration du *pro Cluentio*. Presque aucun n'avait éprouvé le besoin de lire le *Phèdre*. Deux ou trois seulement paraissaient avoir vu les passages du *De oratore* et de l'*Orator*, où Cicéron semble avoir posé lui-même la question.

Dans cette ignorance des textes, il a fallu se rabattre sur des généralités. On a disserté sur les services rendus par la sophistique, sur l'importance de l'éloquence dans l'antiquité, sur l'hellénisme à Rome. On a fait un parallèle des deux races, des deux écrivains, des deux œuvres. On a traité des dialogues de Platon en général et même du *Gorgias*, de ses qualités littéraires ou de son objet. On n'a négligé presque aucun des moyens de ne pas traiter la question. Les quelques candidats qui l'ont abordée n'ont souvent exposé des deux doctrines que les points qui ne leur sont pas communs. Ils savent bien, d'une façon générale, que Cicéron exige une science presque encyclopédique, mais en n'indiquant la philosophie que d'un mot, sans se rendre compte que c'est là que les deux doctrines devraient être très attentivement comparées. Ils ne sentent pas que, sur aucun point, elles ne sauraient s'opposer plus essentiellement que dans le rôle qu'elles assignent à la philosophie et dans les effets qu'elles en attendent. Quelques-uns enfin, parmi ceux-mêmes qui ont fait le mieux, n'ont pas toujours su bien présenter leur pensée. Ils ont exposé chacune des deux théories à part et n'en ont tenté qu'à la fin la comparaison, qui, naturellement, a été hâtive et superficielle. Très peu ont adopté un plan qui les maintînt en regard et permît de les confronter.

Les incorrections restent fort nombreuses. On s'exprime trop souvent de façon barbare ou à contresens. L'exacte valeur des mots est ignorée. Le laisser-aller et la négligence

sont extrêmes : on continue à user d'expressions qui ne sont dans le ton ni de nos études, ni du sujet. Cicéron est « simpliste ». Calliclès « monte à l'assaut » de la théorie morale de Socrate qui lui oppose « triomphalement » sa doctrine. Il est sensible qu'on n'a pas assez lu Platon.

2° Composition de grammaire grecque et latine. — Sur les 20 points qui étaient attribués à la composition de grammaire, il en a été réservé 12 pour les deux parties grecque et latine de l'épreuve. Les 72 copies présentées se sont ainsi classées : 5 de 10 à 7 3/4 ; 13 de 7 1/2 à 7 ; 19 de 6 3/4 à 6 ; 22 de 5 3/4 à 5 ; 13 de 4 3/4 à 2. On peut voir par ces chiffres que, toutes proportions gardées, les notes des premières copies sont plus élevées que l'an dernier, et que, sur la totalité des notes, 37, c'est-à-dire plus de la moitié, atteignent ou dépassent la moyenne. Les bons candidats semblent avoir compris qu'un commentaire grammatical est une composition, qu'il y faut, avec des connaissances sûres, une pensée personnelle et un certain art d'exposition. Ils ont renoncé à compter uniquement sur la mémoire et l'inspiration du jour de l'examen. Ils ont travaillé à acquérir une méthode et ont suivi d'excellentes directions. Le résultat est la constatation d'un progrès sensible dans une épreuve dont la forme nouvelle, si elle laisse plus de place à l'initiative des candidats exercés, risque d'entraîner les autres à des fautes de goût et à des erreurs.

Il y a eu de ces fautes et de ces erreurs. Certains candidats, habitués à traiter quatre questions différentes, ont cru qu'à propos de chaque texte, il fallait juxtaposer les quatre études qui leur étaient autrefois demandées. D'autres ont fait de leur commentaire une simple paraphrase. Quelques-uns n'ont vu dans les textes qu'une occasion de réciter de la grammaire générale. D'autres enfin n'ont pas su dominer leurs souvenirs, et leur commentaire n'est qu'un tissu de généralités, de banalités, sans interprétation précise des passages à étudier.

On ne saurait trop répéter que les textes ne sont pas donnés au hasard. Chacun d'eux a son caractère particulier qu'il importe de dégager nettement. Ainsi, le texte grec se prêtait de préférence à une étude de syntaxe, le texte latin à une étude de langue. Dans tous les deux, une analyse serrée et

précise devait mener à l'intelligence exacte de la pensée, du mouvement et du style. Or la précision et la sûreté ont souvent manqué.

Rappelons encore que le commentaire d'un texte doit former un ensemble ordonné, suivi et correct. Beaucoup de candidats sont entrés dans cette voie et le résultat final a prouvé que la préparation de cette épreuve ainsi entendue, contribue heureusement à la bonne tenue des explications orales.

3° Composition de grammaire française. — Comme la précédente, cette épreuve a surpris beaucoup de candidats, qui ont montré une grande inexpérience. Sans insister sur ceux déjà trop nombreux dont les copies étaient presque nulles, les autres ont péché plutôt par la prolixité que par la sécheresse; mais, comme pour la grammaire ancienne, ils ont presque tous commis l'erreur de croire que le travail qu'on leur demandait était le même que celui des années précédentes. Ils ont traité le texte comme un assemblage de phrases et de mots distincts, sur lesquels ils ont fait les remarques qu'ils ont crues nécessaires, sans établir aucun lien entre elles, sans les rattacher, comme à un centre, à des idées générales sur les caractères propres à la langue de l'auteur et à celle de son temps. Quelques-uns sont allés plus loin : ils ont rédigé une série de dissertations suggérées moins par les particularités du texte que par l'envie d'étaler leur savoir grammatical. Le *dont il a fait sa devise* ne leur a rien rappelé sur un emploi spécial au XVIIe siècle du pronom relatif; en revanche, le membre de phrase *pour Montaigne dont vous voulez aussi que je vous parle* les a incités à retracer l'histoire complète de l'adverbe *de unde* devenu peu à peu un pronom relatif. Ayant rencontré *doute qui doute de soi*, on n'a pas manqué de s'étendre longuement sur l'emploi du pronom réfléchi du Xe au XIXe siècle, sans s'apercevoir qu'à la ligne suivante se trouvait *incertitude qui roule sur elle-même*. Au lieu de préciser avec sobriété la fonction des gérondifs si intéressants que renfermait le texte, on a fait d'interminables développements sur l'évolution des formes en *ant* et l'origine de leur division en gérondifs, participes et adjectifs verbaux. Il faut que les candidats se persuadent que

l'érudition est un moyen, non un but, et que, s'ils peuvent en faire montre, c'est sous la réserve qu'elle soit strictement appropriée au texte et subordonnée à un principe qui en soit comme le régulateur. Ce principe, qu'ils ne devront pas perdre de vue, est la nécessité pour tout maître de faire d'abord sentir à ses élèves la valeur et la beauté de la langue de nos grands écrivains. L'étude approfondie et scientifique du sens des mots, des tours et des constructions peut y aider puissamment, si elle est faite avec mesure et sans que l'attention, retenue sur des détails, fasse perdre de vue l'ensemble. Mais si l'analyse d'une belle page la détruit en la réduisant à une foule de menus faits d'intérêt purement philologique, elle n'aboutit qu'à nous fatiguer et à obscurcir ce qu'elle est chargée d'éclairer.

Il convient, toutefois, de rendre justice au mérite d'un petit nombre de candidats qui ont compris que leur tâche était de composer un tout. Quelques-uns se sont rappelé fort à propos que l'authenticité de l'*Entretien avec M. de Saci* était contestée et se sont servis ingénieusement de ce problème littéraire pour en faire le cadre de leur exposition. Des erreurs et des lacunes ont empêché que la meilleure de ces copies fût cotée au-dessus de $4^1/_2$, le maximum étant 6. Suivent deux 4, trois $3^1/_2$, quatre $3^1/_4$, et deux 3. Les autres notes se répartissent de la façon suivante : quatre $2^3/_4$, neuf $2^1/_2$, trois $2^1/_4$, six 2, un $1^3/_4$, onze $1^1/_2$, un $1^1/_4$, onze 1, trois $^3/$, neuf $^1/_2$ et un $^1/_4$.

Traduction d'un passage d'ancien français. — Deux de ces traductions ont mérité $1^3/_4$ sur 2, trois $1^1/_2$, cinq $1^1/$, vingt 1, dix-huit $^3/_4$, douze $^1/_2$, et douze $^1/_4$. Les difficultés du texte n'étaient pas telles qu'elles puissent justifier la faiblesse de cette épreuve. Quiconque est tant soit peu familiarisé avec la langue du moyen âge sait que *prison* y a sans cesse le sens de *prisonnier*, *robe*, celui de *butin*, *a*, celui de *avec*, et surtout n'ignore point que *resne* ne peut être l'équivalent de notre mot *reine*. Evidemment la plupart des candidats, persuadés à l'avance que le coefficient de cette épreuve serait très peu élevé, se sont dispensés de la préparer. Nous remercions le Conseil Supérieur d'avoir fait cesser cet état de choses. Un récent arrêté a établi que dorénavant, la traduction d'ancien

français serait accompagnée d'un commentaire; le coefficient de l'épreuve devra donc être augmenté, et cela engagera à en tenir compte.

4° **Thème latin.** — Les trois premières copies sont notées 6 $^3/_4$; la seizième obtient encore 5 $^3/_4$; les seize suivantes s'étagent de 5 $^3/_4$ à 5; les numéros 33 à 65 vont de 4 $^3/_4$ à 3; puis viennent les notes 2 $^3/_4$, 1 $^3/_4$, 1 $^1/_2$, $^3/_4$. Donc 66 candidats se serrent de près; les cinq derniers seuls sont séparés par des espaces notables; un assez grand nombre de nos futurs professeurs savent encore le latin passablement. Mais il est regrettable que la tête ne s'élève pas plus haut : de 6 $^3/_4$ à 10, il y a trop loin. Pour réduire la distance, il faudrait deux choses. D'abord, une plus grande habitude du latin. On en est à lutter péniblement avec le solécisme (deux ou trois copies à peine en sont exemptes), et avec le barbarisme (il fait son apparition dès la seizième). Trop d'expressions sont puisées, et trop souvent au hasard, dans le dictionnaire français-latin, qui ne devrait servir, en général, que d'aide-mémoire. L'insuffisance de la lecture se fait sentir aussi dans l'ignorance des choses romaines. Deux candidats, et non des derniers, traduisent *Octave* par *Octavus*; d'autres n'ont aucune notion de l'emploi du triple nom des citoyens; plusieurs écrivent *Modena* pour *Mutina*. Cette phrase [1] : « Si Caton s'était réservé pour la République » ne fait souvenir que quelques-uns du suicide de Caton; et dans celle-ci : « Cicéron, qui se vantait que sa robe avait détruit les armées d'Antoine, » plusieurs ont fait disparaître la réminiscence évidente (quoique inexacte) du *cedant arma togæ*. Il faudrait en second lieu plus de réflexion en présence du texte. Les contresens ont contribué à faire baisser les notes peut-être plus que les fautes contre la grammaire. « Cicéron se voyait toujours le premier, Caton s'oubliait toujours » : un grand nombre de candidats ont compris : « se croyait toujours le premier. » — « Le sénat qui se crut au-dessus de ses affaires » : beaucoup ont paru ignorer le sens de cette locution. Mais c'est surtout la suite des idées qui a été méconnue d'une manière déplorable. Les uns ont traduit chaque phrase sépa-

1. Texte : Montesquieu. *Grandeur et Décadence...*, ch. XII : « Cicéron », pour perdre Antoine — plus légitimus.

rément, comme si Montesquieu les avait tirées au sort. Les autres ont essayé de marquer la liaison; mais que d'erreurs énormes! C'est pourtant dans l'art de rendre visible, quand il y a lieu, l'enchaînement des idées que se manifestent le mieux et la finesse d'esprit et la connaissance intime du latin.

5° **Thème grec.** — L'épreuve a donné cette année des résultats satisfaisants. Sur les 71 compositions, les 6 premières étaient bonnes et ne se distinguaient que par de légères nuances; une vingtaine environ étaient assez bonnes; 16 seulement faibles et vraiment incorrectes. Il faut cependant noter qu'un certain nombre de candidats, qui ont d'ailleurs montré une connaissance assez sûre de la syntaxe, se sont mépris sur le sens de quelques expressions, ou la valeur de quelques constructions du texte, bien que le texte (pris de l'*Émile*, Livre V), développât, dans une langue simple et claire, une idée générale qui a été souvent exprimée par les moralistes anciens, et ne présentât pas de difficulté réelle. On ne saurait donc trop leur redire que, pour faire un bon thème, la première condition est l'intelligence exacte et l'analyse précise de la page de français qu'ils ont à traduire.

6° **Version latine.** — Le texte proposé était tiré des *Tusculanes* (II. 23-54) : une idée morale, très simple — du devoir, pour un homme de cœur, de se roidir contre la souffrance — développée à l'aide d'images et de comparaisons familières, empruntées à la vie romaine courante. Une allusion historique, une seule, à la *loi Varia* de l'an 91 : il suffisait, pour bien la saisir, de se rappeler certains passages du *Brutus*, qui figurait cette année même au programme (§ 205 Cottæ (oratio) pro se lege Varia...; § 304 exercebatur una lege judicium Varia...); mais combien s'en sont souvenus? Aucun détail trop particulier, ou trop technique; nulle construction rare, ou obscure (on ne supposait pas, en effet, que *balistæ* lapidum... *graviores* emissiones *habent* pût paraître embarrassant); nulle difficulté de langue. Malgré tout, la composition, dans l'ensemble, n'a pas été très satisfaisante. On s'était plu à croire que la faiblesse relative de cette épreuve avait tenu jusqu'ici aux conditions défavorables dans lesquelles elle

était subie, la dernière du concours, après trois jours de surmenage. Cette année, elle a eu lieu le second jour. Résultat : 7 copies assez bonnes, notées de 7 à 5 $^3/_4$, 16 passables (5 $^1/_4$ et 5), 13 encore à peu près passables (4 $^3/_4$ et 4 $^1/_2$), 32 médiocres ou mauvaises (de 4 $^1/_4$ à 2). L'innovation, on le voit, pour heureuse qu'elle soit, n'a point porté ses fruits.

Les contresens, en général, ne procèdent pas d'une connaissance insuffisante de la langue, ou de méprises grammaticales auxquelles, à dire vrai, le texte ne prêtait guère. C'est plutôt la suite et l'enchaînement des idées qui échappe, ou qui reste vague. On ne réfléchit, on ne raisonne pas assez. On oublie trop que le sens d'un mot, d'une expression, d'un tour, ne s'éclaire et ne se précise que par le contexte. Par exemple, que *contentio animi* puisse, à l'occasion, désigner la tension de l'esprit s'efforçant à suivre une idée et à la saisir, cela est vrai ; que *persequi* s'applique aussi, éventuellement, à cette poursuite d'une idée, il se peut : mais s'agissait-il ici, pouvait-il s'agir de recherches spéculatives ? n'était-ce pas, de toute évidence, de par le contexte, l'effort de l'âme qui se roidit, effort requis pour la pratique de tous les devoirs, fondement de la vie morale ? D'ailleurs, ces mots essentiels sur lesquels roulait, ou à peu près, tout le développement, *intendere, intentio, contentio,* ont été souvent mal traduits ; cette erreur, inévitablement, devait retentir sur toute la version. Puis, c'est la valeur de certains mots, des particules surtout, marquant un progrès dans le raisonnement, ou une gradation, qu'on néglige ou qu'on méconnaît : la pensée est, du même coup, faussée ou au moins affaiblie. C'est ainsi qu'on s'est trompé ou qu'on n'a pas nettement dégagé le sens dans les passages suivants : sed hoc *idem* in dolore *maxime* providendum est... ; — *idque* raro... ; — nec *vero* unquam *ne* ingemescit *quidem*... ; — si *gemitus*..., sin erit *ille gemitus*..., *qui quidem gemitus*.., ; — si... afferret, *tamen videremus* quid esset fortis viri. Cette dernière phrase, si mal comprise en général ou, lors même que le sens a été entrevu, si gauchement rendue, s'entendait assez d'elle-même cependant : il y suffisait de la simple réflexion, guidée par la marche logique de la pensée.

La traduction enfin laisse encore beaucoup à désirer. On n'y vise plus, et c'est heureux, à une fausse élégance, et on

fait passer à bon droit l'exactitude avant ce qu'on appelait « le tour ». Mais l'effort se fait parfois un peu trop sentir, et le succès ne répond pas partout à l'intention. Il est une fausse exactitude aussi qui ne vaut pas mieux que la fausse élégance. *Fidèle* ne veut pas dire *littéral*, et traduire littéralement n'équivaut pas toujours, il s'en faut, à traduire avec précision, encore moins à traduire en français. On n'imagine pas les sottises auxquelles a pu conduire ce souci d'exactitude mal entendue pour rendre, par exemple, *custodia officii*, ou bien encore *toto corpore atque omnibus ungulis... contentioni vocis adserviunt*. Serrer le texte de près est bien ; le serrer sans blesser le bon goût ni le bon sens est mieux.

ÉPREUVES ORALES.

1° **Explications.** — Toutes les prescriptions du statut ont été observées : les textes étaient tirés des auteurs inscrits au programme des lycées, jusqu'à la seconde incluse ; la préparation a été surveillée par un membre du jury et limitée à trois quarts d'heure ; pour les explications grecque et latine, le candidat pouvait faire usage de deux dictionnaires latins et d'un dictionnaire grec mis à sa disposition ; chacune des trois explications a été suivie de l'exposé d'une question de grammaire indiquée en même temps que le texte à expliquer ; et le jury, pour porter ses jugements, s'est exclusivement préoccupé des besoins professionnels.

Il ne semble pas qu'il y ait une très sensible différence entre les nouvelles explications et les anciennes, bien que les candidats n'eussent pour celles-ci aucun secours. Les tableaux suivants mettent sous les yeux les résultats :

Grec. —	*Iliade*	9 1/2, 6, 4, 3.
	Odyssée	10 1/2, 9 1/2, 7, 6 1/4, 6 1/4, .
	Euripide. . . .	12 1/2, 5 3/4, 5 3/4, 1.
	Hérodote. . . .	12 1/2, 6, 5 1/4, 3 1/2.
	Xénophon. . . .	8 1/2, 7 1/2, 6.
	Platon.	13, 8 1/2, 8, 6, 4 3/4, 3 1/2.
	Plutarque . . .	13, 8 1/2, 4, 3 1/4, 3.
Latin. —	*Térence*	7 3/4, 4 3/4, 3.
	Virgile.	13 1/2, 8, 6 3/4, 4, 3 1/2, 3 1/2.
	Horace.	9, 6 3/4, 5 1/4 3 3/4.
	Ovide	12 1/2, 7, 6 1/2.

Latin. —	*Cicéron*	8 1/4, 8 1/4, 6 3/4, 6 1/2.
	Cornélius Népos.	7 1/4, 4 3/4.
	Salluste	8 3/4, 8 1/2, 2.
	Tite-Live	12, 9, 8 1/4, 7 1/2, 7.
	Quinte-Curce . .	7, 6 1/2.
Français.—	*Villon*	10.
	Marot	9 1 1/4, 9, 6.
	Ronsard	11 1/2, 8 3/4, 4.
	Corneille. . . .	13, 10 3/4, 9 3/4, 9 1/2, 4 1/4
	Racine.	6, 4 1/2
	La Fontaine . .	10 3/4, 9 1/2, 7, 6 1/4.
	Boileau.	8.
	Rabelais	10 3/4, 9 1/4.
	Montaigne . . .	12 3/4, 9 3/4, 4.
	Bossuet, ...	10, 8 1/4. 7 1/4, 6 3/4, 6.
	La Bruyère . . .	13, 12 1/4, 7 1/4.

Sur 96 notes, on trouve 5 *excellent* (un 13 1/2 et quatre 13), 6 *très bien* (12 et au-dessus), 18 *bien* (de 9 à 12), 13 *assez bien* (de 8 à 9), 11 *passable* (de 7 à 8) 17 *médiocre* (de 6 à 7), 14 *faible* (de 4 à 5), 10 *mal* (de 3 à 4) et 2 *très mal* (2 et 1) : au-dessus de la moyenne, 45 notes.

Le français conserve sa supériorité : il a 20 notes, sur 32, au-dessus de la moyenne, dont 10 sont bonnes. Deux explications, de La Bruyère, sérieuses, fines, ont été vraiment distingnées. Il semble qu'il y ait équivalence entre les résultats du grec et ceux du latin : en grec, 11 notes supérieures à 7 1/ ; en latin, 12. S'il fallait cependant y faire une différence, elle se marquerait peut-être, cette fois, à l'avantage du latin où les notes franchement mauvaises ne sont pas aussi nombreuses qu'en grec.

Les défauts qui ont le plus frappé sont les mêmes qui ont été déjà signalés tant de fois. Sept candidats ont échoué dans leur explication pour n'avoir pas su en déterminer l'étendue. L'un a prétendu expliquer, traduire et analyser 60 vers de Virgile en trois quarts d'heure. Les autres, au contraire, sont restés au milieu du développement ou ne l'ont même que commencé. La faute a été commise jusque dans le français. On ne sait pas distinguer un ensemble et en accuser l'unité. La méthode même n'est pas toujours judicieuse. Sans édicter des règles absolues ni méconnaître la diversité des textes ou la liberté des esprits, il est sûr qu'il n'est pas heureux de

couper son explication d'une analyse grammaticale qui interrompt à tout instant le cours de la pensée et fait oublier quelquefois la phrase elle-même. Avant tout, il faudrait sentir la continuité du mouvement et en donner l'impression. L'analyse devrait être plus sobre. On voudrait y faire tenir toute la syntaxe. On relève l'application des règles les plus élémentaires. On ne laisse aucun terme sans le gloser. Et l'on ne dit rien des seuls points grammaticaux qui soient particuliers et intéressants. L'appréciation littéraire, en général, fait entièrement défaut. On donne, en guise de commentaire, d'inutiles paraphrases ou répétitions. La pauvreté des connaissances est extrême. La *Quenouille* de Ronsard ne rappelle aucun souvenir. On n'aperçoit pas dans une page de Montaigne les emprunts de Pascal les plus connus. On semble lire le récit de la mort de Madame pour la première fois. Enfin l'on se désintéresse absolument du fond des choses; et là, peut-être, est le défaut essentiel. Non seulement les allusions historiques sont très rarement expliquées: de qui s'agit-il dans l'Eglogue IV ? Est-ce qu'il n'est pas question du *Cid* dans l'*Excuse à Ariste* ? Aucune des questions de ce genre n'est jamais touchée. Mais on se désintéresse même de la vérité : est-ce que Ronsard a le droit de dater de la quinzième année l'éveil de son génie poétique ? Le portrait de Charles Ier, tel que Bossuet l'a tracé, est-il exact ? Les candidats ne songent pas à se le demander. Ils ne voient dans le texte que des images, des mots, des effets. Ils ne montrent pour le sens, — pour la réalité, — que de l'indifférence.

2° **Exposés oraux de grammaire.** — L'épreuve se pratiquait pour la première fois; elle ne s'en est pas trop ressentie. Des 96 exposés que nous avons entendus, 18, en français et en grec, ont reçu une note supérieure à 2 1/2, 14 seulement en latin; au total, 50 ont dépassé la moyenne. Il est vrai que, des 46 autres, 28 cotés, 14 de 2 à 1, 14 de 1 à 1/4 ont été trouvés absolument insuffisants. C'est en grammaire française qu'ont été atteintes les notes les plus élevées, trois 4 3/4.

On a regretté qu'un trop petit nombre de ces exposés eussent un caractère original. Les meilleurs, sauf quelques exceptions, ont été plutôt la reproduction fidèle de quelques manuels que le résultat d'un effort personnel. Les mêmes

théories étaient reproduites presque mot pour mot, et des exemples identiques étaient cités, dans des leçons présentant entre elles certains points communs. Nous consentirions à pas sers condamnation sur les oublis et même les erreurs, bien que ce oublis aient presque toujours porté sur le plus intéressant et que ces erreurs aient quelquefois faussé des règles importantes. Mais les vices de méthode ont paru graves. On jette au milieu d'une leçon des termes abstraits qui n'ont pas été définis. On est pauvre d'exemples, même quand il s'en trouve dans les textes qu'on vient de traduire. On constate, enfin, sans expliquer. Il ne suffit pas de décliner οὗτος et ἐκεῖνος, il faut les distinguer. On ne peut donner la syntaxe de *cum*, sans marquer le sens originel. A cette condition seulement, l'enseignement de la grammaire pourra avoir un caractère éducatif et devenir intéressant.

On peut se demander, il est vrai, si ces fautes sont uniquement imputables aux candidats, si elles ne viendraient pas — du moins en partie — du statut qui impose une préparation commune de l'explication et de l'exposé. Certains candidats, capables d'ordonner leurs connaissances et d'y mettre leur marque, n'ont pas su répartir les trois quarts d'heure : ils ont tout donné à l'étude du texte, s'en remettant à leur mémoire pour l'épreuve de grammaire. Il est à désirer que la préparation de celle-ci, à l'avenir, soit distincte. Quant à ceux qui ne savent que par cœur, — s'il y en a, — le jury les avertit que le nombre des leçons de grammaire pure pourra être diminué, et que, conformément au statut, l'exposé pourra porter sur un passage d'auteur ou une courte série de cas particuliers.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon dévouement respectueux.

Le Président du Jury,

LOUIS BOMPARD.

L'ENSEIGNEMENT PAR L'IMAGE ET LA COMPOSITION FRANÇAISE

Les vieilles méthodes ont vécu : la doctrine verbale, fondée sur le respect de la tradition et l'infaillibilité du maître, a été remplacée par un enseignement nouveau, plus curieux de simplicité, plus pénétré de vérité et de vie. Dans toutes les salles d'école, les tableaux muraux, jadis réservés aux seules sciences de la nature, charment les yeux des enfants par le tumulte de leurs couleurs, et leur offrent de la réalité des représentations fidèles et concrètes. L'histoire se déroule aux regards des petits non plus comme une étude aride de faits et de dates, mais comme une succession merveilleuse d'images qui parlent. Pour les langues vivantes, on abandonne de plus en plus le système des traductions et l'emploi des livres : l'enfant est placé devant l'objet ; il le voit, il le nomme. Le temps n'est-il pas venu enfin d'appliquer à l'enseignement même du français une méthode si naturelle ? le temps n'est-il pas venu de rajeunir, par le contact direct de la vie, l'antique art du style et les vieux procédés de composition ?

La tradition ! comme elle pèse lourdement sur cet enseignement qui plus que tous les autres devrait être naturel et spontané ! Elle apporte des sujets tout faits que les générations se transmettent passivement ; elle fixe pour chaque matière un certain nombre de développements selon la formule ; elle arrive, avec son lamentable bagage de vocables défraîchis et de phrases rapetassées. Antiquité ou vie moderne, peu lui importe : sous la diversité des matières, le thème ne se renouvelle pas et reste toujours marqué de la même banalité. Il est aussi absurde de faire décrire à un enfant de sixième une tempête sous les tropiques ou l'éruption d'un volcan que de lui demander de montrer un Annibal passant les Alpes ou un Régulus se dévouant. Voilà déjà dix ans que, dans de remarquables articles, M. Jules Payot signalait le mal et indiquait le remède. Il critiquait un enseignement dont la tâche essentielle était de « développer l'imagination verbale des élèves » ; il demandait qu'on leur apprît non à « imaginer » mais à « observer ».

« Il faut, disait-il, toujours choisir ses sujets dans le réel... dans le milieu où vit l'enfant. Si on le choisit en dehors du milieu connu, il faut que le milieu géographique, historique, social, étranger, cesse d'être étranger et soit connu. En d'autres termes, l'enfant devra être astreint à étudier, et, si c'est possible, à regarder dans des gravures les choses dont il aura à parler[1] ».

Ainsi, observer au lieu d'imaginer, travailler d'après nature au lieu de s'exercer à bavarder, tel est le principe fondamental de l'enseignement d'aujourd'hui. Nous nous inspirerons donc de ce principe, mais pour en chercher une application nouvelle et plus large; nous considérerons l'image non plus comme l'accessoire, mais comme l'essentiel; et c'est autour de l'image seule que nous tenterons d'organiser une nouvelle méthode de composition française.

L'enseignement primaire, plus ouvert à toutes les nouveautés, semble avoir déjà pressenti les services que pouvaient rendre à l'étude du français les tableaux employés aujourd'hui pour les langues vivantes. Tel est l'usage des *Tableaux muraux de leçons de choses et de langage* publiés par M. Simonnot [2]. Mais dans l'esprit de l'auteur et comme leur nom l'indique, ils offrent surtout un thème à des exercices de langage : l'enfant qui les regarde est invité à nommer des êtres, à les qualifier, à dire ce qu'ils font. S'il plaît au maître de demander à cette méthode des résultats plus élevés, il peut faire servir ces tableaux à des exercices de compositions : elles seront nécessairement très élémentaires, puisqu'on les aura obtenues en réunissant des fragments de description.

Notre but est tout différent : nous voulons, par l'image, enseigner la composition française. Il ne s'agit plus d'inviter un enfant à nommer des objets et des êtres qu'il connaît : il faut lui demander de décrire ce qu'il voit : il faut lui apprendre à regarder, à ne rien omettre, puis, ayant saisi tous les éléments de la représentation, à négliger l'accessoire pour saisir le détail caractéristique. De là ressort nécessairement

1. Jules Payot : *L'enseignement de la composition française* (*Revue Universitaire* 1897, tome II, p. 12-22 et 134-148).

2. Simonnot : *Tableaux muraux de leçons de choses et de langage*. (Paris, Librairie Armand Colin 1900). Ces tableaux, qui ont les dimensions des cartes murales Vidal-Lablache, contiennent chacun, au recto et au verso, 8 scènes coloriées de la vie familière, soit 40 scènes représentées en 5 grands tableaux.

le caractère nouveau des images. Il ne peut plus être question de tableaux *encyclopédiques* où l'on se préoccupe de rassembler le plus grand nombre d'êtres et de choses : il faut employer des images *artistiques*, présentant un seul sujet dramatique ou expressif, et dont la composition prépare déjà l'esprit de l'enfant au travail qu'on attend de lui. On doit, en un mot, sortir du magasin des accessoires et faire appel à la collaboration de l'art [1].

Sortons donc de l'école; parcourons les musées et les salons, nous trouverons des œuvres à utiliser. Le Louvre nous présente déjà les tableaux de Greuze, si intéressants par le nombre et le mouvement des personnages, dont les attitudes expriment des sentiments un peu déclamatoires, mais d'autant plus faciles à retrouver pour l'élève : *le Fils puni*, *la Malédiction paternelle*, *l'Accordée de village*. Au Luxembourg, *le Meeting* de Bahskirtseff nous présentera un groupe d'enfants diversement intéressés par la lecture d'une nouvelle à sensation; *le Jour de la Visite à l'hôpital*, de Jean Geoffroy nous fera assister à un drame très émouvant de la vie ouvrière; *l'Enfant perdu* de Milida nous montrera une anecdote de la rue : un enfant tout en pleurs au milieu de la curiosité des badauds. Les derniers Salons surtout nous permettront d'initier l'enfant à l'observation de la vie moderne, quand ils lui présenteront des images de la réalité journalière, comme *les Petits* d'Emile Wéry, *l'Enfant malade* d'Affleck, *un Accident* de Loubat, *le Laboureur et ses Enfants* de Paupiot, *Sur le zinc* de Pagès, *Après la Guerre* de Legrand, *la Fosse aux Ours* de Suraud. Quelques auteurs, et non des moindres, nous seront précieux, ceux qui se sont fait une spécialité des scènes d'enfants et donnent de la vie des tout petits des représentations amusantes et spirituelles — Tels sont les tableaux de Chocarne-Moreau : *Marchands de plaisir*, *Colin-Maillard*, *Chacun son tour* ; de d'Entraygues : *le Coup décisif*...

Nous nous bornons à ces exemples. Il y aurait à faire, en ce sens, tout un ordre de recherches. Il faudra déterminer des séries, ne pas procéder au hasard comme fait l'enseignement traditionnel où le maître impose ses sujets sans se préoc-

1. Cf. Marcel Braunschvig : *L'éducation esthétique de l'enfant* (*Revue Universitaire* 15 mars 1907 p. 239-249). Sans se placer au point de vue qui nous occupe, M. Braunschvig a bien montré la nécessité de laisser de côté les œuvres médiocres et d'employer exclusivement des œuvres de la plus grande perfection artistique.

cuper de les grouper et de les sérier. Nous nous proposerons au contraire de suivre une progression logique, de distribuer ces sujets selon leur croissante complexité, nous partirons de scènes très simples, aux sentiments très accessibles, très fortement accusés par les attitudes des personnages, comme les scènes de ramoneurs ou de petits pâtissiers, pour arriver peu à peu à des tableaux plus mouvementés, renfermant un plus grand nombre de personnages et exprimant des notions plus élevées, plus larges, plus humaines. Ainsi entendue, la composition française ne sera plus un simple exercice de virtuosité verbale : chaque progrès traduira une vision plus exacte des choses, un sentiment plus intense de la réalité, une intelligence plus complète de la vie [1].

On ne saurait se dissimuler les difficultés pratiques : il est impossible de faire une composition française dans un musée ; il faudra donc se contenter de reproductions, qui sont rares, et trop petites, ou de simples gravures sans couleurs. On pourra utiliser les typographies en couleurs, les primes de certains journaux, le *Figaro-Salon*, avant tout. On pourra aussi tirer parti d'une forme très moderne et très parlante de l'art — l'affiche. — Tous ces moyens provisoires seront bons — en attendant qu'un éditeur — si l'idée se généralise — établisse une première série de reproductions artistiques à l'usage de la composition française.

Il est aisé de voir que cette méthode nous permet le mode de correction le plus simple et le plus sûr. Pour l'élève qui aura fait sa composition d'après le tableau de Greuze, *l'Accordée de Village*, quelle leçon que la lecture du compte rendu de Diderot dans ses *Salons* !

1. On pourra aussi introduire dans cet enseignement où dominent les sujets modernes ou généraux, des tableaux d'histoire. Quelques explications préalables du maître suffiront à la mise au point nécessaire. Au Louvre : David, *Léonidas aux Thermopyles, les Sabines arrêtant le combat entre les Romains et les Sabins, le Serment des Horaces*, pour l'antiquité ; et, dans l'histoire moderne : Delaroche, *les Enfants d'Edouard ;* Pils, *Rouget de Lisle chantant pour la première fois la Marseillaise chez Dietrich, maire de Strasbourg* ; Gros, *Napoléon sur le champ de bataille d'Eylau ;* Géricault : *le Radeau de la Méduse*, etc...

Comment pourrions-nous ne pas insister aussi sur les musées de province, qui vont nous présenter l'infinie variété des sujets locaux ? Le petit Breton retrouvera la sortie des barques, les vieux pêcheurs amorçant leurs lignes, les femmes attendant sur le môle le retour de la flottille; les enfants du Berri auront plaisir à contempler quelques retours d'assemblée, une scène de labourage, la gardeuse d'oies dans la « traine » verdoyante ; le Nord leur montrera ses usines trépidantes, la fumée et le charbon des machines, et la troupe hâve des mineurs quittant le coron pour descendre dans la fosse.

Le tabellion est vêtu de noir, culotte et bas de couleur, en manteau et en rabat, le chapeau sur la tête. Il a bien l'air un peu matois et chicanier, comme il convient à un paysan de sa profession... Il écoute ce que le père dit à son gendre. Le père est le seul qui parle. Le reste écoute et se tait.

Le père est un vieillard de soixante ans, les cheveux gris, un mouchoir tortillé autour de son cou; il a un air de bonhomie qui plaît. Les bras étendus vers son gendre, il lui parle avec une effusion de cœur qui enchante; il semble lui dire : « Jeannette est douce et sage; elle fera ton bonheur; songe à faire le sien... »

Le fiancé est d'une figure tout à fait agréable. Il est hâlé de visage, mais on voit qu'il est blanc de peau; il est un peu penché vers son beau-père; il prête attention à son discours, il en a l'air pénétré...

Le peintre a donné à la fiancée une figure charmante, décente et réservée; elle est vêtue à merveille. Ce tablier de toile blanc fait on ne peut pas mieux; il y a un peu de luxe dans sa garniture; mais c'est un jour de fiançailles...

La mère est une bonne paysanne qui touche à la soixantaine, mais qui a de la santé... D'une main elle tient le haut du bras de sa fille; de l'autre elle serre le bras au-dessus du poignet; elle est assise; elle regarde sa fille de bas en haut; elle a bien quelque peine à la quitter; mais le parti est bon. Jean est un brave garçon, honnête et laborieux : elle ne doute point que sa fille ne soit heureuse avec lui. La gaieté et la tendresse sont mêlées dans la physionomie de cette bonne mère...

Et cette poule qui a mené ses poussins au milieu de la scène, et qui a cinq ou six petits, comme la mère aux pieds de laquelle elle cherche sa vie a six à sept enfants, et cette petite fille qui leur jette du pain et qui les nourrit; il faut avouer que tout cela est d'une convenance charmante avec la scène qui se passe et avec le lieu et les personnages[1].

Inversement, telle description de grand écrivain, dont un peintre se sera inspiré pour la composition d'un tableau, pourra être lue comme « corrigé » aux élèves qui auront eu d'abord le seul tableau sous les yeux. Bornons-nous à quelques exemples : la prose de Flaubert, si plastique et d'un relief si accusé, n'a-t-elle pas depuis quelques années exercé un invincible attrait sur l'imagination des artistes qui ont traduit avec des couleurs les scènes les plus fameuses de *Madame Bovary* et de *Salammbô*? Représentons-nous notre

1. Diderot, *Œuvres complètes*, Éd. Assézat, t. X, p. 151-156 (*Salon* de 1761).

classe de petits élèves placés devant une reproduction de la toile d'un peintre connu, remarquée à un des derniers salons. L'artiste a voulu rendre l'émotion poignante qu'on trouve dans la page célèbre où Flaubert évoque la petite vieille, l'humble servante, s'avançant, craintive, sur l'estrade des comices agricoles « demi-siècle de servitude devant les bourgeois épanouis ». Quand chaque enfant se sera exercé à rendre, tant bien que mal, sa vision, nécessairement très incomplète, quelle impression d'art et quelle leçon d'exactitude lui seront apportées par la citation même du texte de Flaubert :

Alors on vit s'avancer sur l'estrade une petite vieille femme de maintien craintif, et qui paraissait se ratatiner dans ses pauvres vêtements. Elle avait aux pieds de grosses galoches de bois, et, le long des hanches, un grand tablier bleu. Son visage maigre, entouré d'un béguin sans bordure, était plus plissé de rides qu'une pomme de reinette flétrie, et des manches de sa camisole rouge dépassaient deux longues mains à articulations noueuses. La poussière des granges, la potasse des lessives et le suint des laines les avaient si bien encroûtées, éraillées, durcies, qu'elles semblaient sales quoiqu'elles fussent rincées d'eau claire; et, à force d'avoir servi, elles restaient entr'ouvertes, comme pour présenter d'elles-mêmes l'humble témoignage de tant de souffrances subies [1].

Et dans Salammbô, le tableau des Lions Crucifiés, qu'a traduit si puissamment le peintre Buffet !

Ils marchaient dans une sorte de grand couloir bordé par deux chaînes de monticules rougeâtres, quand une odeur nauséabonde vint les frapper aux narines, et ils crurent voir au haut d'un caroubier quelque chose d'extraordinaire : une tête de lion se dressait au-dessus des feuilles. Ils y coururent. C'était un lion attaché à une croix par les quatre membres comme un criminel. Son mufle énorme lui retombait sur la poitrine, et ses deux pattes antérieures, disparaissant à demi sous l'abondance de sa crinière, étaient largement écartées comme les deux ailes d'un oiseau. Ses côtes, une à une, saillissaient sous sa peau tendue; ses jambes de derrière, clouées l'une contre l'autre, remontaient un peu; et du sang noir, coulant parmi ses poils, avait amassé des stalactites au bas de sa queue qui pendait toute droite, le long de la croix...

1. G. Flaubert, *Madame Bovary*, éd. Charpentier, p. 165, 166.

Cent pas plus loin ils en virent deux autres; puis, tout à coup, parut une longue file de croix supportant des lions. Les uns étaient morts depuis si longtemps qu'il ne restait plus contre le bois que les débris de leurs squelettes; d'autres, à moitié rouges, tordaient la gueule en faisant une horrible grimace; il y en avait d'énormes; l'arbre de la croix pliait sous eux, et ils se balançaient au vent, tandis que sur leurs têtes des bandes de corbeaux tournoyaient dans l'air, sans jamais s'arrêter [1].

Il sera nécessaire, évidemment, de choisir des tableaux qui ne s' « inspirent » pas seulement du texte littéraire, mais le reproduisent avec exactitude et ne sont, pour ainsi dire, qu'une transposition d'art [2].

Veut-on maintenant juger de la méthode par un exemple probant? Voici les résultats obtenus, dans une composition faite le 5 février 1906, par les élèves de sixième du Lycée d'Orléans [3]. La matière était ainsi donnée : *Vous décrirez ce que vous voyez sur le tableau exposé en classe : « le Dîner » par Émile Adan.* Il s'agissait d'une scène rustique, un intérieur campagnard, avec quelques paysans groupés autour d'une table [4]. Nous donnons la copie du premier, un enfant de onze ans, telle qu'elle, avec ses inexactitudes et ses fautes :

« Le tableau qui est exposé en classe représente un dîner d'une famille campagnarde.

1. G. Flaubert, *Salammbô*, éd. Charpentier, p. 29.

2. Rien n'empêche, dans cette transposition d'art, de faire dessiner par les élèves d'après un texte ce qu'ils auraient pu écrire d'après un dessin. Nous avons obtenu les résultats les plus intéressants en proposant à nos élèves de sixième de reproduire sur le papier et avec des couleurs la fameuse pièce montée dans la noce normande de *Madame Bovary*.

« A la base, d'abord, c'était un carré de carton bleu figurant un temple avec portiques, colonnades et statuettes de stuc tout autour, dans des niches constellées d'étoiles en papier doré; puis se tenait au second étage un donjon en gâteau de Savoie, entouré de menues fortifications en angélique, amandes, raisins secs, quartiers d'orange; et enfin, sur la plate-forme supérieure, qui était une prairie verte où il y avait des rochers avec des lacs de confiture et des bateaux en écales de noisettes, on voyait un petit Amour se balançant à une escarpolette de chocolat, dont les deux poteaux étaient terminés par deux boutons de rose naturelle, en guise de boules, au sommet. » (*Madame Bovary*, éd. Charpentier, p. 30).

3. Nous faisons remarquer qu'il s'agit ici d'une composition faite en classe sous les yeux du professeur, avec toutes garanties de travail personnel et toute facilité de contrôle.

4. Nous avons cru devoir ajouter, pour diriger le travail, les simples indications suivantes :

1° La salle et la table.
2° Les personnages : *a*) le père et le grand-père.
b) la mère.
c) la petite fille et le chat.
3° Impression d'ensemble.

La salle est vaste; on en voit les poutres qui, à la mode de la campagne, sortent du plafond. Dans un coin, à droite, une haute cheminée occupe la place. Sur une planche qui y est accrochée, on voit le chandelier, le filtre, la boîte à sel et la lampe d'usage. Au-dessous, un fusil est accroché; peut-être qu'à ses heures de loisir le père chasse. Au mur de la cheminée est accrochée une poêle. Non loin se trouve suspendu un calendrier, don de ces marchands qui parcourent la campagne en vendant des denrées. Puis, un peu au-dessus et à gauche, une hotte est pendue par un clou, la hotte que l'on prend pour aller au marché du village et en rapporter des provisions. Dans l'antique cheminée pend une grosse crémaillère qui semble prête à recevoir un plat. Vers la cheminée se trouve la table, entourée de quelques chaises. Sur la table sont disposés des verres, des assiettes et une bouteille de vin rouge.

Les personnes sont au nombre de quatre. Toutes sont en train de manger.

Le père de famille, un agriculteur, est habillé d'une blouse de toile bleue; son pantalon est de velours jaune, et il est chaussé de bas blancs et de gros sabots. En homme propre qu'il est, il a mis, pour ne pas se salir en mangeant, un des tabliers de sa femme. Cet homme paraît assez âgé, et il sourit en versant à boire au grand-père tout réjoui. — L'aïeul est en bras de chemise : il n'a pour tout vêtement que son gilet, et il est coiffé d'une toque de fourrure. Il paraît joyeux et regarde sa petite-fille. Malgré son grand âge, il ne paraît pas très vieux, et il tend gaillardement son verre pour que son fils le remplisse.

La mère surveille les aliments, et en ce moment elle soulève le couvercle de la marmite placée sur le feu. Elle va sans doute en retirer la nourriture, car elle tient une cuillère à la main. Elle est vêtue d'une camisole blanche, d'une robe et d'un tablier bleu. Elle est chaussée de sabots. Elle regarde son mari en souriant.

La petite fille profite du moment où sa mère va servir la nourriture pour donner une grosse bouchée de pain à son petit chat noir et blanc. Elle est habillée d'une robe noire et d'un tablier bleu. Elle est chaussée de souliers. Elle regarde en souriant le chat qui lève le museau pour attraper le pain. Elle appuie sa tête sur son coude et elle met ses pieds sur le barreau du tabouret sur lequel elle est assise. Près d'elle, sur le plancher, se trouve l'écuelle de minet, et un panier.

Cette maison respire la joie. Toute la famille sourit et paraît heureuse.

Mais, dira-t-on, c'est la bonne copie, donc l'exception? — Il nous suffira de parcourir l'ensemble des copies pour aper-

cevoir immédiatement qu'avec notre méthode la composition forme un tout moins inégal, et que même dans les plus mauvais devoirs nous trouverons toujours quelque chose.

1). *La salle.* Presque tous distinguent et nomment les objets : cafetière, bouteille, lampe à huile. Quelques-uns, qui ont su mieux ouvrir leurs yeux, distinguent sur le tablier de la cheminée un « fusil à pierre » ou, tout au fond du foyer « une plaque avec un dessin. » Plusieurs notent très justement l'ensemble : « C'est une vaste salle de campagne. On voit les solives du plafond élevé, non recouvertes de plâtre comme dans les grandes villes ». Un autre fait appel à ses souvenirs historiques : « Elle est spacieuse comme celles du moyen âge. »

2). *Les personnages. a) Le père.* « Il a de la moustache et de la barbe noires ». — « Le père est un maraîcher de campagne. Il est vêtu d'une blouse bleue et d'un tablier noir. — Sa tête est couverte d'un chapeau noir et usé. Il verse du vin à son père d'un air joyeux. » — « Le père est habillé en vigneron. Il a l'air d'être content de ses champs et de ses vignes. » — « Le grand-père est vieux ; il a une calotte fourrée sur la tête. » — « Le grand-père est vieux, mais solide ; il est en bras de chemise ; il regarde avec tendresse sa petite-fille qui est en face de lui. »

b). *La mère.* « La mère est âgée d'environ trente-cinq ans ; elle est assise à la table, à demi retournée sur sa chaise, et soulève le couvercle de la marmite où bout la soupe du dîner. » — « Elle a l'air douce, elle regarde son mari... » — « Elle est peignée très proprement. »

c). *La petite fille et le chat.* « La petite fille a les cheveux tressés en natte et est assise sur le rebord du tabouret. » — « Elle ressemble à sa mère. » — « Elle a l'air contente de donner à manger à son petit chat. » — « Le chat est un gentil petit animal gris et blanc ; il est assis devant un panier en osier et regarde avec envie ses maîtres manger. » — « Le chat est assis et guette le morceau de pain que lui tend la petite fille. Il a les oreilles droites et la queue allongée. »

3). *L'impression d'ensemble.* C'est incontestablement la partie du devoir la plus délicate et la plus originale, puisque nous demandons à l'enfant non plus seulement de copier une scène, mais de traduire les sentiments qui s'en dégagent. Voici quelques notations intéressantes. « L'auteur a représenté ici

un dîner à la campagne. Tous les personnages présents ont l'air joyeux, même le chat, qui a un peu l'air jaloux tout de même, et c'est en quoi je trouve cette scène charmante. » Quelques-uns essaient d'exprimer une idée morale : « Cette famille, malgré qu'elle soit pauvre, paraît plus unie et plus heureuse que bien des familles riches. » — Parfois même, sous la gaucherie du style, on trouve une impression exquise qui montre que l'enfant a senti vivement l'âme du tableau : « Tout ceci me donne une impression. Ce coin de salle est gris de fumée... Mais le feu dans la cheminée, le sourire du grand-père, le petit chat, la marmite qui bouillonne, font vivre cet endroit natal que quittera jamais un seul membre de cette famille heureuse. »

On peut maintenant, ce semble, discerner les avantages de cette méthode.

Elle répond mieux à ce que demande la vie. Elle nous permet de poursuivre l'adaptation de l'enseignement aux conditions de la vie moderne, but que doit se proposer, aujourd'hui plus que jamais, tout éducateur. Que l'enfant ait plus tard à exercer un métier ou à suivre une carrière libérale, ce que la vie réclamera de lui, la plupart du temps, ce n'est pas d'imaginer, d'assembler des fictions, de créer de la fantaisie, mais de savoir observer et de pouvoir rapporter avec exactitude ce qu'il aura vu, ce qu'il aura dit, ce qu'il aura fait. L'ancienne méthode de composition française formait surtout des rhéteurs et des journalistes capables d'improviser sur des sujets divers avec une égale incompétence. Notre méthode tend surtout à former des esprits exacts et sincères, habiles à saisir la réalité, et qui, dans une société plus pratique, transformée par l'évolution moderne, trouveront toujours l'emploi de ces facultés [1].

Mais il y a mieux : cette méthode est profitable au style même qui, à ce contact incessant avec la réalité, gagne en précision, en couleur et en force. Elle lui donne une qualité supérieure, s'il est vrai, comme l'a observé Herbert Spencer, que le style, pour arriver à la perfection, doit rechercher surtout les termes concrets [2]. Elle répond, en tout cas, à la

1. Voir à ce sujet les excellentes remarques de MM. Brunot et Bony dans leur *Méthode de Langue française* : Deuxième livre (Librairie Armand Colin, 1906, p. XI).

2. Herbert Spencer. *La philosophie du Style*, Essais sur le progrès, trad. Burdeau. (Paris, Alcan p. 335-336)

doctrine des grands réalistes, dont le style plus vivant et plus près de nous que celui des classiques, peut fournir à l'enfant des modèles accessibles. Par là nous nous conformons à l'enseignement que Flaubert donnait à ses disciples. « Crève-toi les yeux à force de regarder », disait-il à Feydeau [1]. Et il revenait, en la précisant, sur cette forte leçon, quand il adressait à Maupassant les préceptes suivants qui constituent tout un art du style :

« Il s'agit de regarder tout ce qu'on veut exprimer assez longtemps et avec assez d'attention pour en découvrir un aspect qui n'ait été vu et dit par personne... Pour décrire un feu qui flambe et un arbre dans une plaine, demeurons en face de ce feu et de cet arbre jusqu'à ce qu'ils ne ressemblent plus pour nous à aucun autre arbre et à aucun autre feu. » — Et les exemples... « Quand vous passez, me disait-il, devant un épicier assis sur sa porte, devant un concierge qui fume sa pipe, devant une station de fiacres, montrez-moi cet épicier et ce concierge, leur pose, toute leur apparence physique, contenant aussi, indiquée par l'adresse de l'image, toute leur nature morale, de façon à ce que je ne les confonde avec aucun autre épicier ou avec aucun autre concierge, et faites-moi voir, par un seul mot, en quoi un cheval de fiacre ne ressemble pas aux cinquante autres qui le suivent et le précèdent [2]. »

D'ailleurs, cette méthode n'est pas exclusive. Si elle est fondée avant tout sur l'observation, elle laisse une part à l'imagination, à la fantaisie, au rêve : elle admet à côté d'elle les autres genres de devoirs, les sujets d'invention, où l'esprit rappelle et combine des souvenirs [3].

Mais elle peut donner cela même : de si près que l'enfant serre la réalité représentée devant lui, il y aura toujours, dès qu'il commencera à écrire, une part d'interprétation. Qu'on se reporte à la copie que nous avons citée : on verra que loin d'être un inventaire, la description ajoute souvent aux objets

1. Gustave Flaubert. *Correspondance.* (Lettre à Feydeau, 4 juillet 1860.)

2. Guy de Maupassant. Préface de *Pierre et Jean*, p. 22-23.

3. Il est bien entendu que ces sujets doivent être, autant que possible, empruntés à l'expérience personnelle de l'enfant : *Vous ferez au physique et au moral le portrait de votre meilleur ami ; vous raconterez à votre choix, une histoire de chiens ou de chats ; Quelle a été votre plus grande impression de joie ou de tristesse*, etc. Cf. Brunot et Bony : « Nous voulons que l'élève se meuve dans le cercle des choses où son âge lui permet réellement de se mouvoir, qu'il sache parler d'objets et de faits tels qu'il en connaît par sa vie et ses lectures, qu'il exprime à la fin quelques sentiments très simples, joie, tristesse, inquiétude, tels qu'il peut les éprouver. »

et s'efforce de leur prêter la vie. L'élève décrivant la salle de ferme interprète et imagine.

. . .

Au-dessous un fusil est accroché : *peut-être qu'à ses heures de loisir le père chasse...* Non loin se trouve suspendu un calendrier, *don de ces marchands qui parcourent la campagne en vendant des denrées...* Puis un peu au-dessous et à gauche, une hotte est pendue par un clou, *la hotte que l'on prend pour aller au marché du village et en rapporter des provisions.* Le chat est aussi content que les personnages, il est assis et attend *en miaulant* la bouchée de pain.

Enfin si observer est la grande affaire et si par là se réduit d'autant l'interprétation personnelle, ne pourra-t-on pas, comme couronnement de ces exercices, choisir certains tableaux qui, par leur nature même, seront propres à favoriser cet essor de l'imagination ? Quel meilleur thème d'inspiration que le tryptique de Charles Cottet, *Au pays de la mer*, qu'on voit au Luxembourg ? Dans une pauvre salle du pays breton, des physionomies graves et rudes se dressent autour d'une table ; une sorte de stupeur tombe sur eux, pareille à la résignation des bêtes ; les hommes sont impassibles, mais les femmes ont dans les yeux une tristesse étrangement rêveuse ; une impression funèbre plane sur ce dernier repas : où vont-ils ? Par la fenêtre du fond, s'étale l'immense désolation des étendues mouvantes... L'enfant qui se sera rempli les yeux de cette vision n'aura pas de peine à imaginer les drames qu'il devine, le corps à corps avec la vague, les ruses de l'écueil, l'engloutissement dans l'eau noire, et les longues attentes des femmes en mantes sombres sur la falaise que fouettent les embruns... Le seul tableau d'un maître aura suffi à évoquer tout le poème de la mer.

Ainsi, qu'on se borne à observer, ou que le tableau serve à éveiller l'imagination, toujours on s'appuiera sur le réel. Nous ne connaissons pas de meilleur moyen d'acheminer l'enfant vers la connaissance exacte et le respect de la vie.

ARMAND WEIL et EMILE CHÉNIN,
Professeurs au lycée d'Orléans.

LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN

Les observations qui vont suivre m'ont été inspirées par une note parue dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique* du 2 novembre dernier[1]; je les ai rédigées sur la demande de plusieurs de mes collègues professeurs d'italien dans des lycées et collèges, et des étudiants d'italien inscrits à notre Faculté des lettres de Grenoble.

Il est aisé de comprendre pourquoi cette note nous inquiète. Si les portes de l'agrégation d'italien, déjà si étroites, ne doivent plus s'ouvrir que par intermittence, et sans garantie de périodicité, le recrutement de nos étudiants deviendra extrêmement difficile, et tous les efforts faits depuis quelques années pour l'amélioration et l'extension de notre enseignement, dans les Facultés des Lettres, auront été faits en pure perte : cet enseignement, s'il ne périt pas tout à fait, s'étiolera. Et l'essor que la langue italienne avait pris, malgré les obstacles accumulés, dans beaucoup d'établissements secondaires de la région du sud-est, s'arrêtera du même coup.

Je ne conteste pas le bien-fondé apparent de la mesure prévue par l'autorité ministérielle, étant donné l'état de choses actuel : il existe fort peu de chaires d'italien dans les lycées, et il ne convient pas de créer des agrégés qu'on ne sait ensuite comment placer; il ne convient pas non plus de créer des chaires pour la seule raison qu'on a des agrégés à placer. Mais en sommes-nous vraiment là? Il semble que ce soit admis sans discussion. Or rien n'est moins démontré.

D'abord, en fait, bien qu'avec un peu de peine et quelque retard, tous les agrégés d'italien depuis la fondation de cette agrégation, sauf ceux du dernier concours, ont été placés, — du moins, tous ceux qui ont demandé à l'être. Et les chaires créées pour eux l'ont été sur la proposition des chefs d'établissement, sur la demande des familles; elles répondaient à un besoin; et leur création a été, chaque fois, justifiée par une grande affluence d'élèves.

1. « Le nombre d'agrégés ou de certifiés étant limité par les besoins du service, les candidats sont avisés que si, dans une année ultérieure, la nécessité ne s'imposait pas d'ouvrir un concours pour l'agrégation ou le certificat d'italien, d'espagnol ou d'arabe, le concours n'aurait pas lieu cette même année ».

Dira-t-on alors qu'il n'en serait plus de même désormais, et que tous les besoins sont satisfaits? Je réponds par le tableau que voici, résultat d'une enquête faite cette année auprès de tous les chefs d'établissements secondaires des Académies de Chambéry, Grenoble, Lyon, Aix.

Etablissements où, l'enseignement de l'italien existant déjà, le chef d'établissement demande que le nombre d'heures en soit augmenté, jusqu'à constitution d'un service spécial ou d'un deuxième service :

Lycée de garçons de Toulon.

Lycée de filles de Marseille (Longchamp).

Collèges de garçons de Briançon, Arles, Corte, Ajaccio, Bourgoin, Barcelonnette, Manosque, Carpentras.

Etablissements où l'italien n'est pas enseigné, et où le chef de l'établissement demande qu'il soit enseigné :

Lycées de filles d'Annecy, de Nice.

Collèges de garçons de Thonon, Vienne, Nyons, Valence, Grasse, La Seyne, Apt, Villefranche.

Cours secondaires de filles d'Arles.

Je n'ajoute pas ici la liste des demandes, bien plus nombreuses encore, émanant des directeurs et directrices d'Écoles Normales et Primaires supérieures de la même région : elles contribueraient cependant à prouver qu'il existe, dans le sud-est de la France, un fort courant vers l'étude de l'italien.

Actuellement, et sans vouloir forcer en rien le cours naturel des choses, il y a lieu de prévoir la création prochaine de chaires : au collège de garçons de Valence dès qu'il sera transformé en Lycée (transformation imminente), au Lycée de garçons de Toulon (2e chaire), de Marseille (2e chaire), aux Lycées de filles de Grenoble, de Chambéry. D'autres créations s'indiqueront ensuite, peu à peu, comme cela est arrivé jusqu'à présent. Et je ne parlais pas de Paris, où l'on pourrait dès demain créer, si l'on voulait, deux chaires dans les Lycées de garçons et autant dans les Lycées de filles, sans autre péril que de voir les classes s'encombrer.

Comment donc s'explique cette note qui est venue jeter le désarroi dans nos jeunes troupes? Je sais bien que l'on n'a pas en haut lieu l'intention, par une suppression prochaine du concours, de léser gravement les intérêts des jeunes gens qui s'y préparent depuis plusieurs années. Mais on veut, évi-

demment, décourager ceux qui seraient tentés de suivre la même voie. Pourquoi ? Notons que les créations éventuelles que je viens d'indiquer représentent un programme minimum, réalisable à bref delai, — expriment les demandes les plus urgentes, ou les plus fermes. On pourrait faire plus.

Mais la vérité est que, depuis que l'enseignement de l'italien existe dans les lycées et collèges, on n'a jamais voulu faire pour lui que ce qu'il était à peu près impossible de ne pas faire. On l'a moins institué qu'on ne l'a admis et toléré. Là où il existe, son horaire est réduit, au mépris de toutes les instructions ministérielles sur l'enseignement des langues vivantes. On oblige professeurs et élèves à faire en deux ans la même besogne que d'autres en cinq. Sur les tableaux de service, on relègue souvent les heures d'italien hors des heures ordinaires de classe...

Dans tel lycée que je pourrais citer, le professeur d'italien, pour ne pas gêner ses collègues d'allemand et d'anglais, est obligé de venir au lycée onze fois pour quinze heures de service !

Il est aisé de sentir, à ces détails et à d'autres, que l'italien ne jouit pas d'une considération égale à celle qui est accordée à l'allemand et à l'anglais : cela est particulièrement sensible, maintenant que les langues vivantes ont pris dans nos programmes une importance capitale.

Il me semble donc que la récente note ministérielle provient moins de considérations d'ordre pratique assez aisément réfutables, qu'elle n'exprime une sorte de défaveur générale dont l'enseignement de l'italien est l'objet, et que l'on tient, loyalement, à nous faire sentir, de façon que nous ne nous bercions pas d'illusions, que nous ne rêvions pas, pour notre enseignement, le développement ample, rationnel, que nous serions tentés d'espérer. — Mais d'où vient cette défaveur ?

Ce n'est pas la première fois que la question de la valeur de l'enseignement de l'italien est posée et discutée. La *Revue Internationale de l'Enseignement* a inséré, il y a quelques années[1], de vives protestations provenant de plusieurs professeurs de langue et littérature italiennes dans les Facultés des Lettres. Tout récemment, à un Rapport paru dans la *Revue*

1. 1904.

Universitaire[1], contenant, à l'adresse de notre enseignement, des affirmations hasardeuses et des insinuations peu bienveillantes, M. Mérimée, président du jury d'agrégation d'espagnol-italien, a répondu comme il convenait, au nom des spécialistes pour les deux langues méridionales[2]. Je ne reviendrai pas sur cette polémique. — Plusieurs des critiques qu'on avait coutume de faire à l'enseignement de l'italien ne sont plus soutenables aujourd'hui : personne ne peut plus prétendre sérieusement que la littérature italienne n'est pas aussi belle et aussi profitable à l'esprit que les littératures du nord; mais il est temps qu'on sache et qu'on dise que dans la balance intellectuelle du monde, l'Italie d'aujourd'hui ne pèse pas sensiblement moins lourd que l'Angleterre ou l'Allemagne. Quant à l'objection tirée de la trop grande facilité de l'italien, elle s'est retournée contre ses auteurs : car s'il est vrai que l'italien est plus facile *dans les débuts* que l'anglais (il est d'ailleurs, pour qui veut pousser plus loin et le savoir à fond, aussi difficile et même plus), il en résulte que la pénible période de l'ânonnement est plus tôt dépassée, et qu'on peut, dans le même cours d'études, mener les élèves beaucoup plus loin dans la connaissance de la langue, de la littérature, de l'histoire et de la géographie de la nation voisine : bref, les rapprocher beaucoup plus de l'idéal de l'enseignement des langues modernes dans les lycées.

J'aime mieux ne pas insister sur la conception que l'enseignement d'une langue est inutile ou même dangereux dans les départements voisins du pays où on la parle.

Ira-t-on ressusciter aussi la conception enfantine qu'il faut connaître la langue de ses ennemis pour mieux les combattre?

Reste, à mon sens, une seule objection sérieuse, qui est tirée de l'importance économique comparée des grandes nations européennes. L'Italie est, industriellement et commercialement, moins importante que l'Allemagne et l'Angleterre. C'est juste. Mais encore faut-il regarder les choses de près. Combien, parmi les élèves de nos lycées, apprennent l'anglais dans l'intention d'utiliser plus tard cette connaissance dans le commerce et l'industrie? Un petit nombre. La plupart

1. Juillet 1907.
2. Octobre 1907.

l'apprennent comme ils apprennent les autres matières de leur programme : pour l'éducation de leur intelligence. Qu'on étudie à force l'anglais à Lyon, puisque le commerce lyonnais de la soierie a partie liée avec l'Angleterre, — c'est trop naturel : encore le commerce lyonnais a-t-il partie liée aussi avec l'Italie : et il arrive d'ordinaire, en effet, que dans les villes où ce sont vraiment les besoins économiques qui réclament l'étude d'une langue, ce n'est pas alors une seule langue qui est nécessaire, mais deux ou trois. — Mais qu'on ne vienne pas nous parler de l'utilité de l'étude de l'anglais — en dehors du simple profit intellectuel, — à Tournon ou à Barcelonnette !

En regard de cette utilité de façade, nous pouvons faire valoir les raisons sérieuses qui militent pour une distribution régionale de l'étude des langues vivantes. Dans les rapports que j'ai sous les yeux où les chefs d'établissement expriment leur désir de voir l'enseignement de l'italien remplacer celui de l'allemand ou de l'anglais, je vois revenir à plusieurs reprises cet argument : « La proximité de l'Italie permettrait à nos élèves de perfectionner leur connaissance de la langue, et de tirer de leur étude tout le profit intellectuel qu'elle comporte. » Argument de grand poids, et qui finira, j'en suis persuadé, par décider de la victoire de l'enseignement de l'italien dans nos régions. Car là est la ressource précieuse entre toutes, là est le germe de progrès auprès desquels ceux qu'on a réalisés, ces dernières années, dans l'enseignement des langues vivantes, ne sont rien. Que les élèves, après leurs études ou au cours même de leurs études, puissent aller vivifier les connaissances acquises en classe, en respirant l'air du pays dont ils ont appris la langue, étudier sur place les choses et les hommes, nouer des relations personnelles : quelle meilleure consécration d'un enseignement, et quel meilleur encouragement? Or, — sans parler de nos candidats à l'agrégation dont la plupart ont fait quatre ou cinq fois la route de Grenoble à Florence, — les élèves de nos lycées commencent à faire des voyages d'études en Italie, et le mouvement s'accentuera. Depuis sept ans que je fais passer l'examen d'italien au baccalauréat, j'ai pris l'habitude de demander aux candidats s'ils ont été en Italie, et j'obtiens, chaque année plus fréquentes, des réponses comme celles-ci : j'y ai passé

trois semaines aux dernières vacances de Pâques, — ou : mes parents m'ont promis de m'y conduire si j'étais reçu. — Dans toute notre région, pour quelques francs on est transporté à la frontière : encore une fois, ceci est un des gages de la valeur et du succès de notre enseignement. Nous nous trouvons, en somme, tant à cause de notre proximité que du rétablissement des relations cordiales entre la France et l'Italie, et à cause de la parenté de race et d'esprit, — dans une situation exceptionnellement bonne : nous sommes en état de faire de notre enseignement quelque chose de véritablement moderne et vivant, — un instrument de pénétration d'une nation voisine, l'organisation d'un bon, légal, fécond internationalisme, celui par lequel une nation accroît son influence et s'enrichit intellectuellement. Combien, par la force des choses, malgré les efforts de maîtres excellents, l'Allemagne et l'Angleterre resteront, longtemps encore, plus lointaines pour les élèves de l'est et de l'ouest de la France ! Mais faudra-t-il pour cela, que le sud-est soit condamné, si je puis dire, à marquer le pas, alors qu'il pourrait aller si bien de l'avant ?

Que l'on considère ce qui a été fait déjà à la Faculté des Lettres de Grenoble pour orienter fortement l'enseignement supérieur de l'italien (et, à sa suite, l'enseignement secondaire dans la région) dans le sens que je viens d'indiquer. Non seulement, en temps normal, un tiers à peu près des étudiants d'italien, quelquefois plus de la moitié, est envoyé en séjour en Italie, avec des subventions, quand il en est besoin ; — non seulement l'Université, sur ses fonds, a adjoint au professeur chargé du cours un « lecteur » italien chargé plus spécialement des exercices pratiques. Mais voici les mesures qui ont été prises récemment, en vue d'activer « l'interpénétration ». Il a été fondé, à côté de l'Université, une « société internationale de lecture » qui offre à nos étudiants les journaux et les revues que la bibliothèque de l'Université ne peut leur procurer. Depuis cette année, le jury de l'examen du Diplôme d'études supérieures est devenu un jury mixte, franco-italien, puisqu'un professeur d'une Université italienne est régulièrement appelé à en faire partie. Enfin, dans sa dernière séance (du 9 novembre) le Conseil de l'Université a voté la création à Florence d'un « Institut français », succursale de notre enseignement de littérature italienne, — qui sera, au

cœur de l'Italie, le poste avancé de l'italianisme français...

C'est au moment où notre enseignement se développe de cette manière, — où commence à s'établir une des organisations didactiques les plus originales et les plus efficaces qu'on ait encore tentées, — organisation dont les résultats pourront se prolonger beaucoup au delà des limites de l'école, — c'est ce moment que l'on choisirait pour serrer plus fort les entraves qui nous gênent, et décréter notre infériorité?

En vérité, le moment serait venu, au contraire, que l'on prît en haut lieu des mesures pour donner à l'enseignement de l'italien toute la place qu'il mérite, la constitution organique à laquelle il a droit. Ce serait la seule solution logique et bonne de la crise actuelle. Il n'y a pas de raisons valables à y opposer. La vraie cause de l'opposition actuelle est dans ce seul fait, que pendant longtemps, par suite de circonstances exceptionnelles, l'enseignement de l'allemand et de l'anglais a pris en France, dans le cadre des langues vivantes, une place qui n'est plus en rapport avec les besoins actuels, qui ne correspond pas à ce que serait le régime normal de l'enseignement des langues vivantes dans notre pays. Il est humain, sinon raisonnable, que les représentants de l'allemand et de l'anglais se refusent à abandonner aucune des positions qu'ils occupent, même celles où ils ne se maintiennent, on peut le dire, que par la force. Mais c'est là une raison mesquine, une raison qui n'en est pas une, et j'espère qu'elle ne prévaudra pas longtemps.

L'enseignement de l'italien réclame donc hautement la place, à laquelle il a droit, d'enseignement de premier rang dans la région du sud-est, région qui comprend, entièrement ou en partie, les Académies de Lyon, Chambéry, Grenoble et Aix ; et, en outre, la création de quelques chaires à Paris. Je renvoie, sur ce point, au programme excellemment tracé par M. Mérimée dans l'article de la *Revue Universitaire* cité plus haut. Il a fort bien fait remarquer que la simple application des règlements et programmes actuels suffirait à donner gain de cause à l'italien et à l'espagnol dans leurs régions respectives. Et il ne s'agit pas d'opérer un bouleversement ni d'engager de fortes dépenses. Que l'on sonde, dans toute la région, l'édifice des langues vivantes ; que partout où l'enseignement

de l'italien est explicitement réclamé, on ne lésine point pour le créer; que partout où la pierre allemande ou anglaise apparaît branlante ou effritée, on prenne des mesures pour la remplacer, peu à peu, sans secousses, par la bonne pierre vive qui convient à notre région. Je voudrais faire lire aux défenseurs à outrance de l'anglais le rapport que voici, du principal du collège de B...

« L'anglais est enseigné ici comme langue principale dans le 2e cycle et unique dans le premier. Or, bien des élèves du 1er cycle demandent à être dispensés des cours d'anglais et renoncent à l'enseignement secondaire à cause des difficultés que présente pour eux l'étude de cette langue. Ces mêmes élèves demandent à suivre des cours d'italien; et s'il était possible d'accéder à leur désir, ils suivraient avec fruit l'enseignement de cette langue et resteraient acquis à l'enseignement secondaire. »

Je pourrais citer plusieurs requêtes du même genre, et, dans les rapports que j'ai entre les mains, combien de phrases du genre de celle-ci: « Le peu de résultats que nous obtenons avec l'enseignement de l'anglais nous porte à croire que nous avons fait fausse route en n'instituant pas l'enseignement de l'italien. »

Il suffirait, pour que la réforme fût, en peu d'années, faite et bien faite, de peu de chose: d'abord, que l'on ne s'appliquât point à décourager par avance les professeurs, les élèves et le public. Ensuite, qu'on voulût faire cette réforme, prudemment mais fermement, et que pour cela l'on voulût, en haut lieu, charger une personne compétente de faire une enquête minutieuse (vraiment, ainsi que l'a fait observer M. Mérimée, une enquête faite par un inspecteur d'allemand ou d'anglais ne présente pas les garanties suffisantes), et de préparer l'organisation spéciale et définitive de l'enseignement des langues vivantes dans notre région, d'après les principes que j'ai essayé d'exposer.

JULIEN LUCHAIRE,
Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Grenoble.

LES LEÇONS DE GRAMMAIRE
dans
les Classes de lettres du Second Cycle

Dans un récent article de la *Revue Universitaire* (15 novembre 1907), intitulé *Les tâches scolaires dans la pratique pédagogique*, M. Hubert Bourgin consacre aux leçons de grammaire un bref alinéa. Bien qu'il ne précise pas de quelle grammaire et de quelles classes il est question, il paraît évident d'après le contexte qu'il s'agit des leçons de grammaire latine et de grammaire grecque, et cela dans les classes du second cycle. M. Bourgin, dont les vues me paraissent d'ailleurs très justes en ce qui concerne l'abus de certaines tâches trop lourdes et trop fréquentes, voudrait voir supprimer purement et simplement (p. 299) les leçons de grammaire à cause « du dégoût qu'elles provoquent chez les écoliers » et de « leur inefficacité parfaite ». Les leçons de grammaire doivent donc « se fondre dans d'autres exercices ».

Voilà qui va bien : mais encore faudrait-il préciser un peu. Je ne crois pas qu'il puisse être question de *supprimer* les leçons de grammaire, quand elles consistent à réciter les séries de formes (déclinaisons et conjugaisons) indispensables à connaître pour réaliser les moindres progrès. Nous savons trop les uns et les autres combien des élèves qui ont fait une ou deux années de grec ignorent les formes les plus essentielles. Nous avons tous remarqué d'autre part que la leçon de morphologie n'est pas la plus ennuyeuse : les élèves apprennent volontiers leurs paradigmes et les débitent de bon gré. C'est au maître à rendre cet exercice le plus intéressant possible par toutes sortes de petits procédés pratiques comme chacun de nous en a dans son sac. En tout cas, il ne prend que fort peu de temps — avantage essentiel.

La vraie question se pose à propos des leçons de syntaxe, et particulièrement de syntaxe latine, en classe de troisième ou de seconde. Si le professeur, prenant le programme à la lettre, donne comme leçon un certain nombre de paragraphes de telle grammaire en usage dans l'établissement, — que les règles en question aient été déjà apprises une autre année ou non — il impose aux élèves une tâche fastidieuse, et consacre en classe un temps précieux à une interrogation fort ennuyeuse, et les trois quarts du temps peu utile. Tel élève qui aura docilement appris les

règles sera hors d'état de les reconnaître et de les appliquer, tandis que tel autre qui les applique d'instinct est incapable de les formuler en général et *in abstracto*. — Faut-il cependant supprimer toute étude méthodique de la syntaxe, et en signaler les règles seulement au cours et à l'occasion des textes traduits en version ou expliqués ? Avec les heures trop peu nombreuses laissées aujourd'hui au professeur de latin, je ne crois cela ni pratique ni prudent. On risquerait trop de passer sous silence des constructions et des tours nécessaires à connaître. De plus, ce serait ralentir encore l'explication, déjà bien assez lente, que d'enseigner *ex professo* la syntaxe à l'occasion du texte traduit, lequel d'ailleurs ne s'y prêterait pas toujours. Apprendra-t-on en lisant Homère la syntaxe attique ?

Voici un procédé que je crois pratique, que j'emploie depuis quelque temps et qui me donne de bons résultats. J'indique bien *pour la prochaine fois* un passage plus ou moins étendu de la syntaxe. Mais je ne demande pas qu'on me récite les règles. Chaque élève doit avoir préparé sur cahier plusieurs phrases latines — il s'agit du latin — *au moins* une par règle de la syntaxe, mais *complètement différentes* de la phrase ou des mots proposés comme exemple. L'élève interrogé lit ou récite la phrase qu'il a composée. Si elle est simple, correcte, et que la règle y soit appliquée, il n'y a pas lieu d'insister : on passe à un autre — sur la même règle; la moitié de la classe aura ainsi répondu en quelques instants. Mais souvent la phrase proposée est incorrecte : un camarade rectifie, un autre s'en mêle, le professeur conclut; et le latiniste novice corrige sa phrase malheureuse ou la refait sur le cahier *ad hoc*. Le plus souvent, l'incorrection, quoique choquante, ne touche pas la règle qui, est tout de même appliquée : ce sera, par exemple, un barbarisme, une étourderie : il y a lieu de la corriger aussitôt, de la faire rectifier par écrit, sans insister outre mesure. — Un certain nombre d'élèves ayant ainsi *sorti* leurs exemples de la première règle, on passe à la seconde, et ainsi de suite. On aperçoit quelques-uns des avantages de cette méthode; voici comment on pourrait les résumer :

1° L'élément abstrait, théorique, de la syntaxe en est à peu près complètement absent. Par une imitation plus ou moins heureuse, l'élève a bâti une ou plusieurs phrases analogues à l'exemple du livre. S'il a réussi *chaque fois*, il possède la règle; s'il a réussi *quelquefois*, il ne fait que l'entrevoir, et son travail devra être complété ou repris. Interrogé, il propose une phrase *latine* que ses camarades reprennent ou complètent par d'autres mots *latins* : le professeur à son tour propose parfois des mots *latins* qu'on lui renvoie en une phrase *latine*, construite d'après la règle. C'est, je

crois, prendre à la méthode directe ce qu'elle a d'applicable à cet enseignement. Ce n'est pas, on le sait, le seul emprunt que nous puissions lui faire.

2° Par suite de la rapidité de chaque réponse, de la variété des phrases proposées (quelques élèves choisissent des exemples vraiment cocasses), du dialogue qui s'engage à chaque instant entre le faible et le *fort* qui le corrige, cette interrogation est un exercice extrêmement vivant, animé, et, je crois, assez amusant. Elle est, de plus, brève : l'élève qui a *oublié d'apprendre* est convaincu sans débats, et celui qui a travaillé voit apprécier et noter en quelques secondes le résultat de son travail. Il est peut-être difficile par un autre procédé : 1° de vérifier en moins de temps le travail individuel ; 2° de passer en revue en moins de temps le même nombre de règles appliquées et reprises de vingt manières différentes.

3° Les cahiers où les exemples inventés par les élèves sont inscrits, puis complétés ou corrigés en classe, deviennent peu à peu un répertoire commode, qui permet la revision d'ensemble et qui est pour ainsi dire la syntaxe personnelle de chaque élève. Il reste donc quelque chose de ce travail. De plus — et ceci n'est pas un argument à négliger — beaucoup d'élèves, beaucoup plus que je ne l'aurais supposé d'avance, se servent, comme exemples, de phrases qu'ils tirent d'une version latine récemment traduite ou de l'auteur qu'ils sont en train d'expliquer. Ils en sont, cela va sans dire, hautement loués ; et l'émulation aidant, d'autres s'efforcent à leur tour de découvrir, pour la fois suivante, des exemples plus autorisés que ceux qu'ils inventeraient. Il y a là encore, on le voit, un travail utile et amusant à la fois. Ainsi comprise, l'étude de la syntaxe latine — ou grecque — se poursuit régulièrement, les latinismes passent à leur tour (dans les ouvrages qui leur consacrent des chapitres spéciaux), tout cela par l'application stricte de cet axiome pédagogique : Savoir la règle, ce n'est pas la réciter, c'est l'appliquer.

P. Van Tieghem,
Professeur de Seconde au lycée de Reims.

Variétés

NOTES DE LECTURE DE SAINTE-BEUVE
sur Agrippa d'Aubigné et sur Amyot

Sainte-Beuve avait le goût des remarques sur ses lectures, soulignait volontiers les passages qui l'avaient frappé et lui semblaient caractéristiques, résumait souvent sur les marges même du volume l'impression reçue ou le jugement porté, qu'il réduisait à une brève formule, tracée d'une écriture menue par un crayon bien taillé. Un grand nombre de livres qui appartinrent à Sainte-Beuve portent ainsi des notes écrites de sa main et sont dispersés un peu partout. Quelques-unes de ces reliques ont déjà été étudiées et leur contenu publié. M. l'abbé J. Verdalle a examiné dans la *Revue Bourdaloue* (avril et juillet 1903) l'exemplaire de Bourdaloue actuellement en sa possession et qui avait auparavant appartenu à Sainte-Beuve. Abondamment annoté par celui-ci, toutes ces annotations ont été imprimées et étudiées tant au point de vue de leur valeur propre que de l'usage que Sainte-Beuve lui-même en a fait. Depuis lors, M. Émile Faguet a également mis au jour et analysé, dans la *Revue latine* du 25 août 1906, en les accompagnant d'observations fort justes, les annotations dont Sainte-Beuve avait chargé les marges de son exemplaire des *Essais* de Montaigne. Enfin dans la *Revue d'histoire littéraire* de juillet-septembre 1906, M. Gustave Michaut a soigneusement relevé et reproduit les notes au crayon dont Sainte-Beuve, qui goûtait singulièrement les *Caractères*, a surchargé les marges de son exemplaire de La Bruyère. Ce sont là des contributions extrêmement utiles à la psychologie du critique et à la connaissance de sa manière de travailler. Aussi est-il à souhaiter que les exemples se multiplient et viennent apporter de nouvelles preuves à l'appui de ces constatations.

Les notes que nous publions ci-dessous n'ont pas la même importance que les précédentes; elles serviront néanmoins de preuve de détail à l'appui des jugements d'ensemble portés ailleurs par le critique. Toutes ces remarques ont cela de commun

qu'elles ont trait à deux écrivains du XVIe siècle : Agrippa d'Aubigné et Amyot, et qu'elles s'appliquent surtout à leur biographie.

Sainte-Beuve a prononcé maintes fois, au cours de ses études littéraires, le nom d'Agrippa d'Aubigné, comme celui, d'ailleurs, de tous les notables écrivains français. Les tables analytiques des *Causeries du Lundi*, celle de M. Ch. Pierrot pour les anciens *Lundis*, et celle de M. Victor Giraud pour les *Nouveaux Lundis*, donneront aisément le relevé de tous les passages où le critique a parlé de l'historien-poète huguenot. Mais Sainte-Beuve n'a traité d'Agrippa d'Aubigné avec quelque étendue que deux fois, dans le *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVIe siècle*, en 1828, et plus tard, dans deux articles du *Constitutionnel* du 17 et du 24 juillet 1854, qui figurent maintenant au tome X *des Causeries du Lundi*.

Est-ce en vue de ces deux articles que Sainte-Beuve prit les notes qui vont suivre? Rien ne permet de l'affirmer. Elles sont tracées sur les marges d'un exemplaire de : *Les avantures* (sic) *du baron de Foeneste, par Théodore Agrippa d'Aubigné. Edition nouvelle angmentée de plusieurs remarques historiques, de l'histoire secrète de l'auteur écrite par lui-même et de la Bibliothèque de Maitre Guillaume, enrichie de notes par M.* *** (Le Duchat). (A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau, 1729, 2 vol. in-12). Le premier volume contient la vie de d'Aubigné et les deux premiers livres de Foeneste (VIII feuillets liminaires non chiffrés, CLV-113 pages); le deuxième renferme les deux derniers livres de Foeneste et plusieurs pièces curieuses à la suite (114-470 pages, plus 8 feuillets non chiffrés à la fin pour la table).

L'édition n'est pas très sûre et les notes de Le Duchat n'ont pas toujours été bien comprises ni placées par l'éditeur au bon endroit. Si Sainte-Beuve avait voulu chercher pour sa lecture des mémoires de d'Aubigné un texte mieux établi, il l'aurait aisément trouvé dans l'édition que venait d'en donner Ludovic Lalanne en 1854 et que lui-même connaissait bien. Mais le critique ne songeait pas alors à discuter le texte de sa lecture; il voulait seulement y chercher les éléments d'un portrait véridique et vivant de l'auteur. C'est avec cette intention qu'il lit fort attentivement le premier volume de cette édition commode, mais peu exacte, dans son exemplaire de travail relié en veau fauve et facile à tenir en main. Les remarques dont il a parsemé plus de cent pages de ce tome, — c'est-à-dire l'autobiographie de d'Aubigné en entier — les traits dont il a souligné des passages plus nombreux encore prouvent amplement combien cette attention du lecteur était éveillée. Il est impossible d'indiquer ici tous les traits au crayon qui foisonnent ainsi : leur abondance

même empêche de les dénombrer. Quant aux notes, aux remarques, moins multipliées, elles sont aussi plus intéressantes. Les voici, avec l'indication des passages auxquels elles se rapportent, car reproduire intégralement le texte de d'Aubigné que Sainte-Beuve apprécie eut été trop allonger les limites de ce travail.

Page III, l. 11, 1550. Vieux style, 1551.

L. 21. Son premier précepteur.

L. 27. Son second précepteur.

P. IV, l. 4. Il croit aux esprits; il y croira toujours.

L. 14. Enfant précoce; mérite une place parmi les enfants célèbres.

L. 28. Il est consacré par son père à la vengeance des siens comme Annibal enfant.

Sur un petit papier en face de la p. IV: Brantôme a dit de d'Aubigné : « Il est bon celui-là pour la plume et pour le poil, car il est bon capitaine et soldat, très savant et très éloquent, et bien disant, s'il en fut oncques. »

P. V, l. 3. Écolier à Paris.

L. 11. Persécuté de bonne heure.

L. 18. Beau mot de Béroalde. Croyance à Dieu, au Dieu d'Israël.

P. VI, l. 6. Jeté en prison.

L. 24. La troupe est condamnée à mort.

P. VII, l. 5. Il est cause que tous sont sauvés par un gentilhomme qui le prend en amitié.

P. VIII, l. 12. Vie errante.

L. 19. Atteint de contagion.

P. IX, l. 5. Pseaume (XLV).

L. 8. Il se débauche un peu.

L. 15. Son père veut l'obliger à se choisir un métier; cet affront lui cause une fièvre chaude.

L. 28. Débauché par les soldats de son père.

P. X, l. 30. Il perd son père.

P. XI, l. 2. Il a un curateur.

L. 5. On l'envoie suivre ses études à Genève.

L. 26. A Lyon, il étudie la magie. Il y croit ; voilà les rouilles du XVIe siècle.

P. XIII, l. 8. Il a envie de se jeter dans la Saône, là-même où J.-J. Rousseau passera une nuit à la belle étoile.

L. 30. Son curateur le retient en prison.

P. XIV, l. 6. Il se sauve pour porter les armes.

P. XV, l. 2. Il arrive au rendez-vous en chemise.

L. 15. En révolte contre sa famille.

P. XVI, l. 14. Il a à supporter de rudes fatigues et privations.

P. XVII. l. 7. Il croit que Dieu le punit de ses désobéissances.

P. XVIII, l. 11. Audacieux, indompté, libre en ses propos, insolent, n'ôte pas son chapeau devant les Princes.

L. 31. Commence à se faire connaître aux armes.

P. XX, l. 2. Il se distingue dans maint siège, dans mainte escarmouche.

P. XXI, l. 14. Cependant on lui vole son héritage et on soutient qu'il a été tué.

L. 31. Encore une fièvre chaude.

P. XXII, l. 18. A peine convalescent il va plaider lui-même devant les juges. Il prouve son identité par son éloquence.

P. XXIII, l. 4. Amoureux, il devient poète français.

L. 13. Un duel l'oblige à quitter Paris à la veille de la Saint-Barthélemy.

L. 26. Exemple de terreur panique chez les plus braves.

P. XXIV, l. 24. Il voudrait se rendre à La Rochelle.

P. XXV, l. 18. Belle réponse au père de sa maîtresse qui lui conseillait une vilenie.

L. 23. Le père l'en estime plus et le choisit pour gendre (le mariage manque).

P. XXVII, l. 26. Malade de douleur de cette rupture. Toutes ces maladies, par suite de contrariétés et peines, montrent combien il avait les passions violentes.

P. XXVIII, l. 29. Le roi de Navarre se l'attache à titre d'écuyer.

L. 31. C'était vers le temps de la mort de Charles IX.

P. XXIX, l. 1. D'Aubigné veut voir Charles IX mort.

L. 12. Sa réponse à la reine Catherine de Médicis.

L. 27. Il va faire campagne en Allemagne, en Franche-Comté ou Bourgogne.

P. XXX, l. 13. Il se lie avec le duc de Guise et le lie fort avec le roi de Navarre.

L. 23. D'Aubigné quasi poète de cour.

L. 28. Connu par ses bons mots.

P. XXXI. l. 3. Il a la riposte avec les dames. Plein de saillies.

L. 14. *Rafiné, querelleur, duelliste.* Il est cavalier à la mode. (C'est un calviniste croyant, mais mauvais sujet.)

L. 31. Il bat le gué.

P. XXXII, l. 6. Sa première maîtresse le voit dans un tournoi et le regrette si fort qu'elle en prend mélancolie et en meurt.

L. 28. Sa réponse à Henri III s'il a fait ses Pâques.

P. XXXIII, l. 23. (D'Aubigné en franc-Gaulois) avec cela manière de puritain et de moraliste.

P. XXXV, l. 5. En danger de mort par guet-à-pens de la part du traître Fervacques, qui lui fait mille tours et lui tend mille pièges.

P. XXXVI, l. 5. On essaie de l'empoisonner.

P. XXXVII, l. 1. Il accompagne le roi de Navarre dans sa fuite de la cour.

L. 20. Le gentilhomme chroniqueur.

L. 30. Pareille aventure arriva au prince de Condé sous la Fronde : il lui fallut entendre les propos sur sa sœur, Mme de Longueville, et M. de La Rochefoucauld.

P. XXXIX, l. 9. Il a de l'honneur. Il refuse d'être entremetteur pour le roi de Navarre : passe si ç'avait été pour un égal.

L. 25. Henri IV aurait voulu s'en venger?

P. XLI, l. 27. Sa faveur auprès d'Henri IV décline. Ses amis lui en font des remontrances.

P. XLII, l. 1. Les Calvinistes de la morale relâchée; les Calvinistes Jésuites. Ce qu'on appelle le Jésuitisme est de tous les partis.

L. 11. D'Aubigné à la fois rigoriste et libertin.

L. 20. Trait de lumière sur le caractère d'Henri IV. L'amour des femmes, c'est le point faible et le vice du caractère d'Henri IV, étant poussé à ce degré.

P. XLIII, l. 1. Henri IV lui joue des niches. « D'Aubigné n'est pas si puritain qu'il veut en avoir l'air. » On voit d'ici les malices du Béarnais.

P. XLIV, l. 10. Il raille l'avarice de Henri IV.

L. 21. Il accuse et avoue ses vanités, ses jactances.

P. XLV, l. 16. Autre trait de lumière : *envie*. Est-ce bien vrai ? Henri IV envieux ?

P. XLVI, l. 8. Entre d'Aubigné et Henri IV, liaison très orageuse (amant et maîtresse).

L. 20. On comprend l'irritation de Henri IV, surtout si c'était faux.

(A suivre.) PAUL BONNEFON.

Bibliographie

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Vte G. d'Avenel. — Prêtres, soldats et juges sous Richelieu. Paris, Librairie Armand Colin.

Poursuivant la série de ses études sur l'ancienne société française, M. d'Avenel vient de consacrer un nouveau volume au clergé, à l'armée et à la magistrature sous Richelieu. Il y étudie, avec son érudition ordinaire, érudition qui ne s'étale pas et n'empêche pas un instant le volume d'être de lecture facile et agréable, le recrutement du clergé, aux différents degrés de la hiérarchie, les biens d'Église, la renaissance catholique du début du XVIIe siècle, les rapports de l'Église et de l'État, la situation des dissidents religieux, la composition, l'armement, la discipline de l'armée; l'organisation — si toutefois ce mot peut ici être employé — de la justice (laquelle n'était qu'un vaste chaos), la complication de ses procédures, l'arbitraire et la cruauté de ses peines. C'est un bon résumé d'ensemble de sujets inépuisables, sur lesquels il y aura toujours infiniment à dire, et parfois peut-être un peu à rectifier dans les appréciations de M. d'Avenel. Tout en souscrivant à la plupart de ses jugements, qu'il nous permette, par exemple, de trouver bien insuffisantes ses sévérités envers les tribunaux de l'ancien régime, et bien inexacte son appréciation de la p. 281 sur les historiens qui se sont montrés plus sévères que lui pour les cours souveraines, ce fléau de l'ancienne France. C'est précisément parce qu'ils ne seraient nullement désolés que des réformes progressives eussent rendu inutile l'œuvre de 1789 qu'ils jugent avec une légitime rigueur la conduite de ces grands corps, qui ont fait échouer toutes les tentatives de l'ancien régime pour se réformer lui-même.

Maurice Herbette. — Une ambassade persane sous Louis XIV. Paris, Perrin.

L'histoire a gardé peu de souvenir du traité franco-persan de 1715 et du voyage à Paris de l'envoyé du Shah de Perse, Méhémet Riza Beg, qui en fut le négociateur : aussi bien l'importance médiocre de l'événement n'exigeait-elle pas qu'elle y accordât une attention particulière. Mais M. Herbette, qui aime l'anecdote et à qui les choses d'Orient sont familières (cf. son précédent ouvrage sur une Ambassade turque sous le Directoire, dont il a été rendu compte ici même), nous prouve dans ce livre ce qu'il y a d'injuste dans cette inattention, car cette ambassade a été pour Louis XIV une des dernières occasions qu'il ait eues de déployer les pompes de la royauté, pour Montesquieu l'occasion de la composition des Lettres Persanes, et, surtout, elle constitue le roman d'aventures le plus piquant et le plus étrange.

Méhémet Riza Beg fut vraiment et officiellement l'envoyé du Shah de Perse auprès de Louis XIV, en 1714 et 1715, en dépit des doutes que la singularité de ses allures, la sauvagerie de son caractère, l'excès de sa

ladrerie et la bizarrerie de sa fin ont pu faire concevoir à beaucoup de contemporains. Mais c'était un obscur petit fonctionnaire persan, un Kalender, c'est-à-dire un percepteur, d'Erivan, qui avait été désigné pour cette ambassade, laquelle, à cause des dangers qu'elle présentait, souriait peu à de plus grands potentats. Ces dangers, Méhémet Riza Beg les apprit à ses dépens dans la traversée du territoire ottoman, où tout ce qui pouvait établir des relations entre la France et la Perse était vu de très mauvais œil. Arrivé enfin à Marseille, le Persan fut pour le public un objet de vive curiosité, mais aussi pour les fonctionnaires royaux un sujet d'embarras perpétuels par ses exigences, ses tracasseries, ses prétentions singulières en fait d'étiquette, et ses fureurs au moindre refus qui lui était opposé. Force était bien cependant de lui tenir tête dans certains cas; ainsi, près de Moulins, la vue du cadavre d'un roué inspira à l'ambassadeur le vif désir d'assister à une semblable exécution, et comme on n'avait alors aucun autre condamné sous la main, il s'obstina à offrir un homme de sa suite : on eut de la peine à lui faire comprendre que ces choses-là ne se faisaient pas en France. Le jour de l'entrée solennelle à Paris, une rixe faillit éclater, à propos de question d'étiquette, entre l'ambassadeur et le baron de Breteuil. Le Persan devenait décidément encombrant : avec cela son séjour menaçait de se prolonger outre mesure : il trouvait bonnes à prendre les 500 l. par jour que le roi mettait à sa disposition, retardait sans cesse, sous prétexte de maladie ou de scrupules religieux, le jour où il devait être solennellement présenté au roi de France, et, ce jour enfin arrivé (19 février 1715), ne manifesta aucune hâte à partir de l'hôtel des Ambassadeurs, rue de Tournon, mis à sa disposition par la munificence royale — qu'il reconnut fort mal, soit dit entre parenthèse, en le salissant d'une manière indigne. Il fallut, pour débarrasser le gouvernement français de cet hôte désagréable, lui signifier qu'un ambassadeur de Portugal étant attendu il était indispensable de nettoyer l'immeuble — et surtout le menacer de lui retirer sa pension. Cela, et la certitude de la mort prochaine du roi, décida enfin le Persan à partir — emmenant avec lui, dans une caisse percée de trous, une certaine marquise d'Épinay qui avait charmé ses loisirs à Paris et s'était prise pour lui d'une vive affection. Le retour fut aussi mouvementé que l'aller : Méhémet Riza Beg mit des mois et des années à regagner Erivan où l'attendait la fâcheuse nouvelle qu'une révolution de palais avait renversé le grand-vizir : n'ayant plus de protecteur, et tremblant d'être châtié pour son retard à rendre compte de sa mission, il s'empoisonna. Nous ne pouvons donner ici qu'une très courte et très insuffisante notice des multiples incidents survenus au cours de cette ambassade; c'est dans le très amusant livre de M. Herbette que l'on trouvera toute la trame de ce curieux roman.

François Rousseau. — Le règne de Charles III d'Espagne (1759-1788). Paris, Plon.

Il était nécessaire que l'histoire du règne de Charles III fût écrite. Il n'existait, avant le présent travail, aucune étude d'ensemble sur ce Bourbon qui fait un contraste si frappant avec ses prédécesseurs et successeurs, et avec les autres souverains qui occupaient alors les trônes de la maison de Bourbon en Italie — et aussi en France. Cette étude d'ensemble, M. Rousseau l'a faite après de longues recherches, d'une manière aussi complète et aussi approfondie qu'il était possible. On remarquera, parmi les parties les plus neuves de son ouvrage, celles qui sont consacrées aux réformes économiques et au mouvement intel-

lectuel en Espagne. Charles III, impartialement jugé par M. Rousseau, était décidément un souverain laborieux et bien intentionné, mais d'esprit étroit, d'entêtement rare, et c'est surtout la déplorable insuffisance d'un Ferdinand VI ou d'un Charles IV qui lui a valu la gloire relative dont son nom est resté entouré.

Hocquart de Turtot. — Le tiers état et les privilèges. Paris, Perrin.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage trace des recherches originales : c'est un livre de vulgarisation, uniquement fait avec des ouvrages de seconde main. La pensée maîtresse, à savoir que la noblesse et le clergé étaient loin d'être les seules classes privilégiées et que le tiers état y avait aussi sa part, est juste, et il n'est certes pas inutile de la répéter, après bien d'autres : c'est pourquoi la lecture du livre de M. Hocquart de Turtot peut être recommandée à ceux qui ne sont pas historiens de profession. De même il est toujours bon de montrer les efforts faits par la monarchie française au XVIIIe siècle pour anéantir ce régime d'exception. Mais le sujet n'est plus neuf, M. Hocquart de Turtot n'a nullement, d'ailleurs, la prétention de le rajeunir.

Étienne Dejean. — Un préfet du Consulat : Jacques Claude Beugnot, préfet de la Seine Inférieure (1800-1806). Paris, Plon.

Voici un ouvrage de grande valeur, d'un intérêt capital pour l'histoire du Consulat, et qu'on lira certainement avec autant de plaisir que l'auteur en a éprouvé à l'écrire. M. Dejean a ressenti pour le préfet Beugnot, en étudiant son administration, une vive sympathie que personne n'accusera d'avoir été exagérée. Homme d'esprit, de trop d'esprit pour arriver très haut, homme d'expérience, homme sage et dénué de tout fanatisme, Beugnot était tout désigné pour trouver place parmi ces administrateurs, presque tous éminents, auxquels le gouvernement consulaire confia le soin de faire prévaloir dans les départements sa politique d'ordre et de pacification, et sur le choix desquels on trouvera dans le présent ouvrage d'intéressants détails. En confiant la Seine-Inférieure à Beugnot, le Premier Consul eut la main particulièrement heureuse : de ce pays ruiné par la Révolution, profondément dégoûté du présent et anxieux de l'avenir, Beugnot fit rapidement un département modèle, qui excita l'admiration du Premier Consul quand il le visita en brumaire an XI. Le 18 brumaire fut véritablement pour ce pays surmené une délivrance. Bientôt on vit disparaître le désordre et l'anarchie, le travail reprendre, la sécurité renaître, la prospérité croître d'année en année. Les matériaux préparés avec infiniment de soin par le préfet Beugnot, pour une statistique de la Seine-Inférieure qui ne vit pas le jour, parce que, moins facile à contenter que beaucoup de ses collègues, il aurait voulu faire un travail tout à fait accompli, contiennent un témoignage irrécusable de cette prospérité, et des progrès réalisés grâce à la Révolution, et surtout grâce à la fin de cette Révolution. Comme le disait fort bien Beugnot lui-même, « il n'est pas exact que la France soit épuisée d'hommes. La Révolution a moissonné à la surface : mais l'instruction avait pénétré plus avant, et on retrouve, au fond des départements et dans le sein des campagnes, des hommes supérieurs de beaucoup à ce qu'étaient leurs pères. »

L'administration du premier préfet de la Seine-Inférieure méritait

certainement d'être étudiée de près. C'est vraiment, comme le dit fort justement M. Dejean, de la grande administration, éminemment représentative de toute une grande époque d'histoire.

Fernand Nicolaÿ. — Napoléon Ier au camp de Boulogne, d'après de nombreux documents inédits. Paris, Perrin.

Enfant de Boulogne, propriétaire d'une partie des terrains illustrés jadis par la présence de Napoléon, possesseur de nombreux documents relatifs au camp de Boulogne, ayant recueilli sur place de nombreux souvenirs et, avec tout cela, animé pour Napoléon d'une admiration qui se manifeste presque à chaque page, M. Nicolaÿ était tout désigné pour écrire l'histoire du camp de Boulogne. Remercions-le de l'avoir fait, car nous lui devons un livre plein d'intérêt, animé du plus vibrant patriotisme, où l'anecdote abonde, où cette phase de l'existence de Napoléon est décrite avec une remarquable intensité de vie.

Les critiques exigeants reprocheront peut-être à M. Nicolaÿ quelques digressions inutiles sur des sujets bien connus et n'ayant que bien peu de lien avec l'histoire du camp de Boulogne (galères, assignats, constitution civile du clergé, théâtre sous la Révolution, etc.). Peu importe, après tout, car l'intérêt ne languit jamais. On remarquera particulièrement les anecdotes nombreuses où Napoléon apparaît en monarque presque débonnaire, familier avec l'habitant et avec le soldat, plein de prévenances pour un brave homme qui a cru de bonne foi lui apporter de l'or d'une mine qu'il aurait découverte et qui ne lui présente que des pyrites, imaginant des subterfuges pour ménager l'amour-propre de ses grognards qui se sentent un peu ridicules dans le métier de marins improvisés que les circonstances leur imposent, prenant le parti du soldat contre l'officier négligent, etc., etc. Toutes ces choses sont à lire ou à relire, pour comprendre les raisons du prodigieux ascendant de cet homme sur le peuple et sur l'armée. Ajoutons que les nombreuses illustrations dont le livre est semé en augmentent encore l'intérêt.

G. Hanotaux. — Histoire de la France contemporaine. T. III. *La Présidence du Maréchal de Mac-Mahon; La Constitution de 1875.* Paris, Anc. librairie Furne.

Le tome II de l'Histoire de la France contemporaine se terminait au moment critique où le parti conservateur se divisant contre lui-même perdait, avec la chute du ministère du duc de Broglie, sa dernière chance de tenir en échec la démocratie grandissante. Le tome III comprend les 3 années (mai 1874 à mai 1877) pendant lesquelles il dut, faute de mieux, se résigner à faire la Constitution de 1875, puis, après avoir fait cette Constitution qui trompa si tôt ses espérances, livra aux partis de gauche maîtres de la Chambre des députés la lutte suprême qui aboutit à sa défaite. Période décisive encore, ayant fixé pour longtemps les destinées de la France, et dont l'intérêt dramatique revit bien dans l'exposé concis, alerte, parfois quasi télégraphique, de M. Hanotaux.

L'écueil était ici de se laisser envahir « par la facile abondance de la documentation parlementaire ». M. Hanotaux a su faire, parmi l'énorme masse des documents qui se présentaient à lui, le tri nécessaire pour qu'une œuvre d'ensemble se fasse lire avec intérêt et agrément. Un autre grand mérite de son ouvrage continue à être l'absolue équité avec la-

quelle il parle des différents personnages politiques qu'il rencontre sur son chemin. Jamais d'aigreur ni de fiel : une bienveillance avisée, qui aime à faire ressortir le talent et les bonnes intentions partout où il s'en trouve : et il s'en trouvait alors à peu près partout.

Est-ce à dire que l'œuvre des Constituants de 1875 soit appréciée toujours avec les restrictions que plus de trente années écoulées donnent aujourd'hui le droit de faire? L'optimisme avec lequel en parle M. Hanotaux est certainement excessif. Est-il vraiment bien sûr « qu'on ait introduit dans le régime nouveau les barrières qui feront obstacle à la tyrannie... qu'on ait réussi à faire le dosage délicat d'une combinaison où la liberté obtiendrait les garanties les plus sûres?... qu'il n'y ait d'exclus (de la vie publique) que ceux qui s'excluent, et d'hostiles que ceux qui haïssent, parce qu'il n'y a de déçus que ceux qui se croient des droits à part? » M. Hanotaux lui-même est amené à se demander « si, à force de se prémunir contre l'ambition des meilleurs, cette Constitution ne risque pas de livrer la place aux pires » (p. 415). La grande faute des Constituants de 1875, qui pouvaient tout et ne voulaient que le bien, mais auxquels manquait l'expérience politique nécessaire pour l'assurer, a été de lancer le pays dans la dangereuse aventure d'un suffrage universel inorganisé, dépourvu du contre-poids nécessaire de la représentation proportionnelle. M. Hanotaux nous semble prendre trop facilement son parti de cette omission grave, qu'il ne leur reproche pas.

Paul Dubois. — L'Irlande contemporaine et la question irlandaise. Paris, Perrin.

M. Paul Dubois étudie dans ce livre, solidement construit et consciencieusement écrit, tous les points de vue de la question irlandaise, économique, ethnique, moral, religieux. C'est avec une tristesse émue qu'il énumère, dans le passé et dans le présent, tous les maux de l'Ile Sœur : la longue oppression politique et économique, la guerre systématiquement déclarée par l'Angleterre à l'industrie irlandaise, la surtaxation fiscale (le revenu de l'Irlande est à celui de l'Angleterre comme 1 est à 21, et sa part dans le budget impérial comme 1 est à 15), l'émigration, le paupérisme, l'alcoolisme, la fréquence des maladies mentales, l'extrême faiblesse (aujourd'hui) de la natalité, les progrès de l'anglicisation, l'affaiblissement de l'esprit national, etc. L'oppression dont l'Irlande a été victime a laissé sur elle une profonde empreinte, parce que le tempérament n'était pas résistant, et qu'il était rebelle à toute discipline. Toutefois, quelques symptômes de relèvement apparaissent : la loi agraire de 1903 a déja eu et surtout paraît devoir avoir un succès véritable, qui tranche fort heureusement avec la faillite des lois gladstoniennes : l'Irlandais s'habitue peu à peu à la coopération rurale, à la pratique du crédit coopératif : les maux dont la classe agricole irlandaise a, depuis des siècles, si cruellement souffert, tendent à s'atténuer, et surtout on s'essaie à lutter contre eux : il se produit une sorte de résurrection industrielle : l'instruction technique est en progrès : la fondation récente d'une Ligue gaélique prouve le souci de préserver, avec la langue nationale, l'âme nationale : l'émigration décroît. La verte Erin est en léthargie, non en agonie. Pour la réveiller tout à fait il ne faudrait qu'un self-government irlandais aussi large que possible en dehors des questions impériales; l'Angleterre, selon toute apparence, sera bien forcée d'y venir peu à peu.

L'étude de M. Paul Dubois est peut-être la plus complète et la plus pénétrante qui ait été écrite sur la question irlandaise.

Elie Halévy.— L'Angleterre et son Empire. Paris, Librairie de *Pages libres.*

Résumé clair, précis et substantiel de la politique extérieure anglaise depuis 1868; utile à lire.

Andrew Lang. — Les mystères de l'histoire. (Traduit de l'anglais par Teodor de Wyzewa). Paris, Perrin.

Ce livre plaira beaucoup aux amateurs d'énigmes historiques, surtout s'ils ont du goût pour le merveilleux et le fantastique. Il se compose de morceaux détachés relatifs à quelques problèmes angoissants que présente l'histoire, surtout l'histoire anglaise, et ces morceaux sont généralement destinés non pas à apporter une solution mais au contraire à détruire toutes celles qui ont pu être proposées, et à laisser le lecteur sous une impression étrange de quelque chose d'inexplicable et de fantastique, à peu près semblable à celle que laisse un conte d'Edgar Poë. Ces morceaux sont relatifs au Masque de Fer (l'auteur tient pour l'hypothèse du valet Eustache Danger, mais en déclarant lui-même qu'aucune explication satisfaisante ne peut être donnée de l'anxiété que causait à Louis XIV et à Louvois la garde de ce prisonnier), à Jacques de La Cloche, fils naturel de Charles II d'Angleterre, mystérieux personnage à existence quasi double, à Gaspard Hauser, douteux et mystérieux héritier du prince de Bade, à la conspirations des Gowrie contre Jacques VI d'Écosse en 1600, etc., etc. On sort de l'histoire proprement dite et on entre dans le domaine des causes célèbres avec le récit de l'étrange attentat dont Elisabeth Canning fut victime à Londres en 1753, avec l'assassinat commis en 1826 sur la personne du colon australien Fisher, qui aurait été découvert par une apparition du spectre de la victime, etc., etc. Livre singulier et plein d'intérêt.

M. Marion.

Paris sous Louis XV, *Rapports des inspecteurs de police au roi,* publiés et annotés par **Camille Pitou.** Paris, Société du Mercure de France.

Tout le monde sait que Louis XV se faisait envoyer tous les matins des rapports de police qu'il lisait curieusement. Utilisés par nombre d'écrivains, depuis Manuel et Charpentier jusqu'à Louis Lacour et Loredan Larchey, ils sont aujourd'hui publiés intégralement d'après les manuscrits de l'Arsenal et de la Bibliothèque nationale. « Nous ne visons nullement au scandale, dit l'éditeur, en donnant ces mémoires qui viennent si à propos compléter en plus d'un point nos historiens et même nos romanciers. » La publication est en effet d'un caractère absolument scientifique et documentaire : nous sommes loin de la « Police dévoilée » de Manuel. Un index et des notes rendent le répertoire commode à consulter. Les érudits pourront y glaner çà et là de piquants détails et de grasses anecdotes. Mais c'est faire en vérité beaucoup d'honneur aux deux policiers Meusnier et Marais que de les comparer à Brantôme et à Tallemant des Réaux.

Procès-verbaux des comités d'Agriculture et de com-

merce de la Constituante, de la Législative et de la Convention, publiés et annotés par **F. Gerbaux** et **Ch. Schmidt**. Tome Ier. *Assemblée Constituante* (première partie : 2 septembre 1789. — 21 janvier 1791.) Paris, Imprimerie nationale, 1906.

On sait qu'une commission a été nommée par le ministère de l'Instruction publique pour rechercher et publier les documents d'archives relatifs à la vie économique de la Révolution. Le premier volume, qui vient de paraître, nous donne les procès-verbaux des comités d'agriculture et de commerce jusqu'en janvier 1791. Ce comité fut institué le 2 septembre 1789 « pour s'occuper de tous les objets relatifs à ces deux sources fécondes de la prospérité publique ». Choisi à l'élection par les généralités et les provinces, il se composait surtout de négociants et d'agriculteurs, quelques-uns remarquables, comme Dupont de Nemours, Herwyn, Goudard et Meynier de Salinelles. Il tint ses séances d'abord à Versailles, puis à Paris, au couvent des Feuillants. Chargé de recevoir les lettres, mémoires et requêtes qui arrivaient de tous les points du territoire, il les examinait tous, rejetait les uns, renvoyait les autres aux autorités départementales, enfin retenait les plus importants qui devaient faire l'objet d'un rapport à l'Assemblée. Ces documents importants, d'où sortira la législation révolutionnaire, sont pour nous d'un grand intérêt, car ils constituent comme une nouvelle série de cahiers, souvent plus complète, plus explicite et plus personnelle que la première. Nous pourrions difficilement donner une idée de la richesse et de la variété des informations qu'ils renferment. Tout s'y trouve, depuis les questions de canalisation, de dessèchement, d'exploitation des mines jusqu'à celles de la vaine pâture, de la mendicité et de la traite des nègres. Tantôt c'est un particulier qui demande la création d'un cours de chimie dans les villes où l'on fabrique des draps, tantôt c'est un novateur qui propose l'établissement d'un impôt sur les domestiques ou la suppression des droits sur le vin. Celui-ci s'occupe des enfants trouvés, celui-là de la fabrication des toiles, un autre rédige un mémoire sur le droit au travail. Ce sont parfois des requêtes étranges, celle d'une paroisse qui se plaint de son curé, celle d'un abbé qui propose une méthode nouvelle pour l'élevage des abeilles, celle d'un Parisien qui s'intitule « professeur d'architecture rurale à Paris ». Quand cette importante publication sera achevée, qu'elle sera suivie d'une table alphabétique générale capable de guider les travailleurs, nul doute qu'elle ne rende d'immenses services aux historiens de la Révolution.

Cambon et la Révolution française, par **F. Bornarel**, docteur ès lettres. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'Histoire contemporaine*. Paris, Félix Alcan.

Quand, au mois de septembre 1792, le procureur général syndic de l'Hérault ouvrit l'assemblée électorale qui devait envoyer des députés à la Convention, il termina sa harangue par ces mots : « Vous pouvez choisir vos députés partout où vous trouverez des hommes dignes de votre confiance. Ce ne sont point les représentants d'un département, d'un district, mais de la grande famille, de la nation entière. Choisissez-les partout où vous verrez réunis les connaissances, le courage, la probité et le patriotisme. » C'était là résumer les qualités, deviner le caractère et annoncer le rôle de celui que les électeurs mirent à la tête de leur liste, Pierre-Joseph Cambon. D'ordinaire les historiens de la Révo-

lution sont sobres de détails sur le Grand Conventionnel : ce révolutionnaire fut un modeste, ce méridional n'avait rien d'un hâbleur; il a plus laissé de beaux actes que de belles phrases : c'en est assez pour qu'on le laisse dans l'ombre. Aussi se contente-t-on le plus souvent de lui décerner généreusement l'épithète d'honnête, de l'appeler le créateur du Grand-Livre de la Dette publique. Ce n'est pas assez. Cambon fut un noble esprit et un grand caractère. Bien qu'il n'aimât pas à se louer lui-même, il pouvait dire justement le 8 thermidor an II : « étranger à toutes les factions, je les ai dénoncées tour à tour lorsqu'elles ont tenté d'attaquer la fortune publique : tout dévoué à mon pays, je n'ai connu que mon devoir et je ne servirai que la liberté. »

Ce négociant de Montpellier qui, dès le premier jour de la Révolution, « se livre entièrement à elle », comme il le dit lui-même, a été un probe et chevaleresque serviteur de la démocratie. Après avoir été au premier rang de la politique, après avoir refait les finances de la France, il meurt pauvre et exilé, fidèle jusqu'au bout à son idéal républicain. Il méritait vraiment la patiente et solide étude que M. Bornarel lui a consacrée et qui met en pleine lumière son intelligence lucide et franche, son opportunisme clair et avisé, son attachement passionné à la patrie et à la liberté.

Un représentant de la Bourgeoisie Angevine à l'Assemblée nationale Constituante et à la Convention nationale : **L. M. La Réveillière-Lépeaux. (1753-1795)**, par **Albert Meynier**. 1 vol. in-8°, avec un portrait. Paris, Alphonse Picard et fils.

Prenez une histoire consciencieuse de la Révolution, celle de Buchez et Roux, ou une œuvre de prétendue critique, celle de Taine; demandez-leur ce que fut La Réveillière : elles vous donneront autant d'erreurs que de mots. L'une en fait un gentilhomme, quand il fut le type achevé du bourgeois; un citoyen d'Angers, quand il fut vendéen de naissance et de caractère; un adversaire de la mort de Louis XVI quand il l'a votée; un proscrit girondin quand il appartient à la Plaine, enfin le fondateur de la Théophilanthropie qui fut organisée sans lui; — l'autre le représente comme « un pauvre imbécile à principes », avec sa vanité d'infirme, ses prétentions de philosophe, sa niaiserie de pédant dupé, ce qui est aussi injuste que péremptoire. La publication des Mémoires de La Réveillière en 1895 est loin d'avoir tranché le débat, apporté la lumière, et l'apparition de ce document parfois déconcertant donna lieu aux conclusions très opposées de M. de Vogüé et de M. Aulard

Quelle fut en réalité la physionomie du personnage qui, pour avoir tenu une place de second plan, n'en est pas moins représentatif d'un pays et d'une génération ? C'est le problème que pose et que résout M. Albert Meynier dans un livre d'une trame solide et serrée. Mais s'il veut réparer la grande injustice dont La Réveillière a souffert et lui « rendre les honneurs courants de l'exactitude et de la vérité historiques », s'il entreprend de réhabiliter dans la mesure qui convient cette intéressante victime « d'une tradition malveillante et inexacte », s'il met en relief ses réelles qualités de modération opiniâtre, de courage civique porté jusqu'à l'héroïsme, avec une nuance pourtant d'illusion facile et de naïveté incorrigible, son étude va moins à l'homme lui-même qu'aux idées qui l'ont fait et qu'il représente jusqu'au bout. Ce long et consciencieux travail de 510 pages, qui laisse La Réveillière à la veille de cette époque Directoriale où il a joué le rôle peut-être le plus actif, est

surtout consacré à étudier cette bourgeoisie angevine dont il a eu tous les sentiments, toutes les aspirations, tout l'idéal. C'est donc plus que la biographie d'un personnage qui, à tout prendre, méritait « cet excès d'honneur » : c'est une contribution importante à la connaissance de cette classe moyenne qui a fait la Révolution sans avoir su toujours la diriger.

Une silhouette militaire de l'époque révolutionnaire. **L'adjudant général Jean-Jacques Landrieux**, par **Martin de Condé**. 1 vol. in-12. Imprimerie A. Mercier.

Parmi les personnages du second plan de l'armée révolutionnaire et impériale, l'adjudant général Landrieux est loin d'être le moins intéressant. L'ex-séminariste de Lavaur, qui, après une jeunesse accidentée, devint en 1796 chef d'état-major de la cavalerie de l'armée d'Italie, était un méridional intelligent et instruit, passant de la théologie aux mathématiques, de la médecine à la science militaire, de la diplomatie à l'agronomie. Garde national en 1792, il crée le corps étrange des *hussards braconniers*, devient chef de brigade de chasseurs, dirige le Bureau secret des renseignements à l'armée d'Italie, joue un rôle aussi important que mystérieux dans les affaires vénitiennes, quitte l'armée pour mener jusqu'en 1826 l'existence agitée d'un véritable aventurier. Il avait écrit des *Mémoires* dont la première partie fut publiée en 1893 par M. Léonce Brasilier. « Malgré leur ton passionné et haineux, dit M. Félix Bouvier, ces mémoires d'un témoin oculaire bien placé pour voir ce que l'on cachait, sont à lire. » C'est de ce document surtout que s'inspire son biographe. Il met bien en lumière l'étrange physionomie de ce hussard aux instincts de *mercanti*, plein de bravoure et d'entrain, mais qui manquera sa destinée par sa faute autant que par celle des autres. Il défendait lui-même son chef Kilmaine contre le reproche d'avoir été « un brûlot sans raison » ; il aurait pu plus difficilement s'en défendre lui-même.

Les Origines de la légende napoléonienne, *L'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène*, par **Philippe Gonnard**. 1 vol. in-8°. Paris, Calmann-Lévy.

La reine Hortense disait, en parlant de Napoléon à Sainte-Hélène, « qu'il a arrangé sa vie, sa défense et sa gloire avec la coquetterie profonde d'un bon auteur de théâtre qui soigne son cinquième acte et surveille les dispositions de l'apothéose finale ». C'est aussi l'avis de lord Rosebery. « Pour l'étude de la psychologie de l'Empereur, écrit-il, les éléments les plus féconds sont fournis par ces six années de Sainte-Hélène, où il a, non seulement raconté et commenté sa vie, mais où il a présenté une image précise et parfaitement cohérente de lui-même... Son unique but est de servir les intérêts de son fils et de sa dynastie. » C'est là l'idée d'où est sorti le travail de M. Gonnard. Comment Napoléon s'y est-il pris pour établir la légende napoléonienne? Par quels moyens a-t-il pu se donner à l'Europe comme le représentant convaincu des principes de 1789, comme l'ennemi sincère du régime dictatorial, comme l'adepte désintéressé d'une politique pacifique et le partisan passionné du principe des nationalités? C'est là un problème précis auquel l'auteur apporte une solution précise. Les intentions et les espérances de l'Empereur pendant « la Passion » de Longwood, sa documentation historique, sa méthode de travail, les œuvres du maître et des collaborateurs, tout cela est mis en lumière avec autant de netteté

dans la démonstration que de clarté lumineuse dans les conclusions. Cette étude serrée et toute scientifique d'une longue série de textes aurait pu donner une impression de sécheresse : elle donne au contraire une profonde impression de vie et d'intérêt par le simple effet d'une méthode forte et vigoureuse. Nous souhaitons que l'auteur reprenne un jour la deuxième partie du grand sujet qu'il a si nettement étudié et qu'il nous montre ce qu'est devenue la légende napoléonienne dans la suite du XIXe siècle. « Napoléon, dieu aux cent faces, a été successivement adoré sous chacune d'elles, conquérant, représentant de la Révolution, allié de l'Église, ami de la paix. De 1821 à 1870, les hymnes les plus divers, chantés en son honneur, ont trouvé leurs thèmes tout prêts dans la littérature de Sainte-Hélène. » Rien ne serait plus intéressant pour nous que d'avoir l'histoire de ce culte dont on nous a montré les origines avec un talent si précis et si vigoureux.

L'élaboration de la Charte constitutionnelle de 1814 (1er *avril* 4 *juin* 1814), par **Pierre Simon** (*Bibliothèque d'Histoire moderne*), publiée sous les auspices de la *Société d'Histoire moderne*. 1 vol. in-8° de 183 p.

L'excellente publication de la *Bibliothèque d'Histoire moderne* vient d'ajouter aux volumes parus de Conard, de Mathiez, de Cahen, de Bourrilly et de Ferdinand Dreyfus une étude très solide de Pierre Simon sur l'élaboration de la Charte de 1814. On ne saurait attacher trop d'importance à la rédaction d'un acte politique comme la Charte octroyée. Pour saisir tous ses caractères et toute sa signification, pour comprendre qu'elle ait été, comme le dit Weill, « une constitution moderne avec un préambule d'ancien Régime » et qu'elle soit devenue pour le parti libéral « une sorte de palladium des idées modernes », il importe avant tout de bien voir comment et par qui elle fut préparée et rédigée. « Détachée des événements qui ont précédé ou accompagné son élaboration, dit justement M. Simon, elle est incompréhensible. » Voilà pourquoi il a voulu nous faire passer par toutes les étapes qu'elle a traversées, la faire partir de la Constitution sénatoriale du 6 avril pour aboutir à l'acte final du 4 juin. La tâche était difficile et il est souvent malaisé de contrôler d'une façon absolument scientifique le texte parfois aventureux de Vitrolles. L'auteur l'a fait avec autant de méthode que de prudence et d'esprit critique.

Histoire des Institutions politiques et administratives de la France, par **Paul Viollet**, membre de l'Institut. 3 vol. in-8°. Paris, Larose et Forcel.

L'ouvrage de M. Paul Viollet est l'un de ceux qui honorent grandement la science française. Il montre une fois de plus combien est oiseuse l'éternelle et classique discussion : l'histoire est-elle une science ou un art? Elle est, pour ceux qui savent la comprendre, à la fois l'un et l'autre : science, par la recherche minutieuse et la critique impartiale des renseignements parvenus jusqu'à nous, art par la mise en œuvre intelligente de tous les matériaux qui doivent composer un tout à la fois harmonieux et solide. L'ouvrage de M. Viollet est tout cela. Que son érudition soit précise et impeccable, ceux qui avaient parcouru et utilisé ses travaux antérieurs le savaient déjà : ils le constateront une fois de plus. Mais ce qu'il y a de remarquable dans ces pages de fort

méthode et de solide composition, c'est que la grande idée générale qui les domine et les éclaire ne se perd pas de vue un seul instant. Partout, sous le détail d'une documentation aussi critique que copieuse, se laissent voir les traits généraux que l'historien dégage et qui forment l'armature de son œuvre : la loi d'évolution ; le grand principe que « la nation est nécessairement, dans toute histoire constitutionnelle, le point central et comme le cœur du sujet » ; l'idée féconde « que, dans le domaine politique, l'historien peut d'un œil exercé apercevoir constamment sous l'écorce du passé le point de départ de la centralisation et de la bureaucratie modernes ». Les organes sociaux sont souvent, comme les organes physiques, cachés sous des formes enveloppantes et déconcertantes : c'est à l'historien de les découvrir, et M. Viollet le fait d'une façon magistrale. Il montre, une fois de plus, que l'histoire du droit public est une science qui a des lois à constater, « et non pas un répertoire, un inventaire de débris politiques et sociaux ». « On reconnaîtra, je l'espère, dit-il, que le présent ouvrage contient des renseignements utiles et beaucoup de faits. » C'est trop de modestie, et nous souhaitons seulement que la promesse faite par l'auteur « de mettre sur pied un autre ouvrage qui serait consacré aux trois derniers siècles de l'ancien régime » soit prochainement réalisée. Nous aurons alors l'une des études les plus complètes, les plus saines, les plus scientifiques qu'ait provoquées l'histoire de la France d'autrefois.

Figures du temps passé, par **Maurice Dumoulin.** 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'Histoire contemporaine*. Paris, Félix Alcan.

Voici un petit volume sans prétention, mais non sans mérite. Sainte-Beuve aimait fort et conseillait « les lectures faites au hasard et en butinant ». C'est de ces lectures que M. Dumoulin a rapporté et nous donne son *butin*. A mesure que paraissait un livre ou un recueil de documents, « il lui a paru bon de noter ce qui, dans ces publications, pouvait apporter une contribution utile et nouvelle à ce que nous savions déjà et de résumer, en quelques pages, les traits nouveaux épars en de gros volumes qu'on consultera toujours avec fruit, mais que les nécessités de la vie moderne ne permettent point de lire à tête reposée ». Sa première étude nous donne un exemple frappant de ce qu'il veut faire et de ce qu'il sait faire. Il s'agit de ces *livres* de raisons qui constituent toute une littérature de l'ancienne France et que tant d'historiens de nos jours ont consultés : « Usage ancien, dit Montaigne, que je treuve bon à refreschir, chacun en sa chaumière ; et me treuve un sot d'y avoir failly. » M. Dumoulin montre leur importance et leur intérêt, résume les travaux dont ils ont été l'objet, en met quelques-uns sous nos yeux et nous fait comprendre de quelle façon vivante et expressive ils font revivre « l'âme des générations disparues ». Et nous avons ainsi une suite de chapitres attachants tour à tour consacrés à Mme de Pompadour, à Louis XV, à Mme Roland, au général Malet, à Napoléon, aux tsars Paul Ier et Alexandre Ier, à Thiers et au président Krüger. En somme, livre aimable et facile, ce qui ne veut pas dire livre léger et inutile, allant sans effort au but que lui propose l'auteur, « s'adresser à tous, aussi bien à ceux qui veulent encore savoir qu'à ceux qui commencent à apprendre ».

Notes et fragments d'histoire, par **Félix Rocquain**, membre de l'Institut. 1 vol. in-8°. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

Qui ne se rappelle les pages admirables où Michelet retrace l'émo-

tion dont il fut saisi en parcourant le vaste dépôt des archives nationales dont il avait la direction? « Je ne tardai pas à m'apercevoir dans le silence apparent de ces galeries qu'il y avait un mouvement, un murmure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps, ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers, mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples... Tous vivaient et parlaient, ils entouraient l'auteur d'une armée à cent langues, que faisait taire rudement la grande voix de la République et de l'Empire. Doucement, messieurs les morts, procédons par ordre, s'il vous plaît. » C'est ce murmure du passé, c'est cette voix mystérieuse des documents qu'a entendus M. Rocquain : il en a fait un livre intéressant qui nous mène de Philippe-le-Bel à Napoléon III et de Boniface VIII à Fourier. Voici d'abord une curieuse étude sur l'hypnotisme au moyen âge ; la *Vie* de la bienheureuse Marie d'Oignies nous permet de retrouver, sous le latin mystique du XIIIe siècle, tous les phénomènes physiologiques ou psychologiques qu'étudie la science de nos jours : les visions extatiques, le dédoublement de la personnalité, les défaillances subites, l'insensibilité hynoptique et la catalepsie. Puis c'est la légende de la bulle *Ausculta fili* qui n'a pas été brûlée dans les conditions dont parlent la plupart des historiens ; ce sont les travaux de Michelet aux Archives avec des renseignements et des documents précis sur les services qu'elles lui rendirent et sur les services qu'il leur rendit; c'est une notice sur « l'excellent homme, le travailleur infatigable, que fut Chéruel » ; c'est une étude solide et forte sur le style révolutionnaire, avec ses tendances universalistes, oratoires, théâtrales et doctrinales. Une lettre de Fourier nous renseigne sur ses doctrines sociales en l'an XII. Ces notes curieuses tirées surtout des papiers de la *Secrétairerie d'Etat*, nous renseignent d'une façon toute nouvelle sur le caractère de Napoléon et l'évolution de sa politique. Enfin des recherches intéressantes sur la police politique du Second Empire complètent ce volume aussi attrayant que solide.

Franzsiscöhe Einflüsse au die Staats-und Rechtsentwicklung Preussens im XIX. Jahrhundert, von **Ernst von Meier**. Erster Band. Prolegomena. Leipzig, Duncker u. Humblot.

Dans un excellent travail publié en 1881 sur l'œuvre de Stein et de Hardenberg, M. von Meier avait déjà été amené à étudier l'influence des idées françaises sur l'organisation de la Prusse au XIXe siècle. Il reprend aujourd'hui son travail en étudiant l'organisation de la province rhénane. La première partie, qu'il publie, nous montre les influences qui se sont exercées sur le développement de la puissance prussienne aux XVIIe et XVIIIe siècles, sous la Révolution et l'Empire. Il y a là des pages très pénétrantes et très nourries, notamment sur les idées d'Adam Smith, sur l'action des deux Révolutions anglaises et de la Révolution américaine, surtout sur l'influence de la France révolutionnaire et impériale. Nous attendons avec impatience les deux volumes que nous annonce l'auteur : l'un « la Prusse et la Révolution française », l'autre « la Prusse et la Province rhénane ». Si la connaissance qu'il possède de notre littérature révolutionnaire est généralement aussi étendue qu'impeccable, s'il est aussi familier avec les travaux d'Aulard et de Jaurès qu'avec ceux de Brice et de Jellinek, nous le prions seulement de surveiller plus attentivement l'impression de ses textes français qui sont quelquefois un peu déformés. L'ouvrage est dans son ensemble d'une bonne tenue et d'un rare intérêt.

Le Travail historique, par MM. **Bréhier** et **Desdevizes du Dézert**. 1 vol. in-12. Paris, Bloud et Cie.

« Mettre à la portée des travailleurs les principes élémentaires de la méthode historique ; attirer l'attention des lecteurs sur les conditions essentielles du travail de l'historien et sur la nécessité absolue de la discipline scientifique », tel est le but que se sont proposé les auteurs de cet excellent petit livre. Dans ces quatre-vingt-dix pages serrées et substantielles, ils ont condensé tout ce que la critique la plus judicieuse et la science la plus droite pouvaient donner de conseils précis et précieux, d'indications rigoureuses sur les règles et les lois du travail historique.

Le Japon : *Histoire et civilisation*, par le marquis **de La Mazelière**. 3 vol. in-16. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

Au cours de ses études historiques déjà nombreuses, M. le marquis de La Mazelière s'est surtout occupé de l'Extrême-Orient. A son *Essai sur l'histoire du Japon*, il vient d'ajouter aujourd'hui un long et remarquable travail sur l'histoire et la civilisation de l'Empire du Soleil Levant. Les trois volumes parus, qui représentent un labeur colossal, nous donnent les conclusions les plus précises et les plus scientifiques auxquelles est arrivée la critique moderne. Le tome Ier, après avoir établi les grandes lignes de l'histoire de la civilisation asiatique-européenne, étudie le pays et le peuple japonais, nous montre les races variées dont le lent amalgame a constitué le Japon moderne, depuis « les creuseurs de fosse » et les Aïnos jusqu'aux Malais et aux Coréens, analyse les traits principaux du type physique et moral. Il suit alors la formation progressive de la race et du caractère, du ve au xie siècle, montre les conquérants de race ouralo-altaïque et de race malaise occupant l'archipel et y fondant de nombreux royaumes, puis les souverains du Yamato jetant les bases d'un empire unique et se convertissant au bouddhisme, enfin le mikado laissant le pouvoir tomber entre les mains des grands vassaux et le gouvernement centralisateur cédant la place à l'organisation féodale.

Après cette première période, que les historiens japonais appellent « l'antiquité moyenne » (Chûko), le tome II étudie le Japon féodal, du xie au xvie siècle. Deux grands faits dominent cette période, l'un d'ordre politique, l'autre d'ordre moral. C'est d'abord le shogunat qui lutte contre la féodalité et parvient à faire triompher les idées d'unité. C'est ensuite la civilisation continentale, d'abord adoptée par la noblesse seule, qui pénètre lentement la grande masse nationale et lui donne sa physionomie définitive.

Le tome III étudie le Japon des Tokugawa, c'est-à-dire le xvie et le xviie siècles : c'est l'époque de la Renaissance et de la fondation de la monarchie. L'auteur examine tour à tour les caractères généraux de la Renaissance japonaise, l'expansion coloniale et l'influence de la civilisation européenne, le gouvernement et les sociétés sous les Tokugawa, enfin les lentes transformations qui nous mènent à la décadence du xviie siècle. Quand M. de La Mazelière nous aura donné, dans les tome IV et V, l'histoire de l'organisation du Japon moderne, nous posséderons enfin un excellent travail d'ensemble qui nous renseignera d'une façon aussi précise qu'intéressante sur le grand empire d'Extrême-Orient.

L'enseignement, la doctrine et la vie dans les Univer-

sités musulmanes d'Égypte, par **Pierre Arminjon**, professeur à l'école khédiviale de droit du Caire. 1 vol. in-8°. Félix Alcan.

« Le mahométisme, écrivait naguère M. de Castries, devient une question d'actualité. » On s'en préoccupe aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine scientifique. Malgré la variété apparente du monde de l'Islam, il est un lien profond qui unit entre eux tous les sectateurs de Mahomet : moralement et socialement, ils forment un seul pays, le *Dar al Islam*. Chez tous ces peuples qui s'éparpillent du Pacifique au détroit de Gibraltar, chez toutes ces nations qui diffèrent par la race, la langue et les intérêts, il y a quelque chose d'un, de permanent et d'identique qui forme en quelque sorte l'armature de la civilisation musulmane : c'est un ensemble de principes, de notions et de règles, une loi précise et minutieuse que tous les fidèles doivent reconnaître. « Quiconque, dit M. Arminjon, veut comprendre les dispositions morales et l'état d'esprit des populations musulmanes doit donc travailler à se former une idée suffisamment exacte et complète du système théologique, juridique, social et politique qui est leur religion. » Or, cette doctrine est conservée fidèlement dans ces grandes écoles du monde de l'Islam, dans ces *medressehs* où chaque année des milliers d'étudiants viennent recueillir religieusement la doctrine sacro-sainte et parcourir les cycles variés de l'encyclopédie musulmane. C'est là qu'il faut aller pour saisir sur le vif les caractères de toute une civilisation « et regarder battre le cœur de l'Islam ». La chose est sans doute difficile et ce n'est qu'au prix d'efforts surhumains que les Snouck Hurgronje et les Delphin ont pu surprendre les secrets de La Mecque et de Fez. Heureusement, un autre centre de vie musulmane est plus immédiatement abordable : c'est la fameuse Université d'El Azhar au Caire. Dans cet État hybride qu'est l'Egypte de nos jours, avec ce double caractère de pays européen et oriental que lui a donné la dynastie de Méhémet-Ali, la *Medresseh* des bords du Nil s'ouvre toute grande aux études de l'étranger : c'est elle que M. Arminjon nous fait connaître. « Il s'est proposé, dit-il, d'explorer ce petit monde scolaire dans le passé et dans le présent, d'étudier sa constitution, ses lois et ses usages, d'exposer la doctrine qui alimente son activité, et, chemin faisant, de photographier au passage quelques scènes pittoresques de sa vie familière. » C'est ce programme, tout ce programme, que réalise le livre de M. Arminjon.

Les Missions et leur protectorat par **J. L. de Lanessan**, ancien gouverneur de l'Indo-Chine, ancien ministre de la marine. 1 vol. in-16 de la *Bibliothèque d'Histoire contemporaine*. Félix Alcan.

Parmi les transformations qui se sont opérées au cours du XIXe siècle, il y en a peu d'aussi importantes que celles auxquelles a lentement travaillé le formidable et mystique empire « qui ne connaît ni les droits des nations, ni les différences de langue, dont le siège et l'action sont en Europe, à Rome, et les sujets partout où, au nom du Christ et de l'Eglise il y a des âmes à conquérir, pour les prêtres institués par le Pape » (Bourgeois). Pendant trois quarts de siècle, ce grand ministère des missions catholiques qui s'appelle la Propagande romaine a lancé sur toutes les routes du monde ses armées de prêtres et de religieux. Il eut d'ailleurs l'habileté d'amener la France, en éveillant chez elle les échos d'un passé lointain et en prodiguant à son amour-propre la flatteuse formule du *Gesta Dei per Francos*, à prendre en main la direction de cette nouvelle croisade, à confondre partout ses intérêts avec les intérêts

catholiques. « Nul doute, écrivait le prince de Joinville en 1857, que la France ne doive protéger efficacement nos missionnaires sur tous les points et maintenir partout le culte catholique. » Cette politique, qui fut celle de la Monarchie de Juillet et du Second Empire, doit-elle être celle de la troisième République ? La question, qui a toujours été importante, est devenue une question capitale depuis la séparation des Eglises et de l'Etat. M. de Lanessan la pose et la résout avec la compétence particulière que lui donne son séjour en Extrême-Orient. Sa thèse, c'est que l'œuvre des missions est essentiellement une œuvre de prosélytisme, qu'elle n'est nullement destinée à favoriser l'influence de la France. « Il résulte de tous les faits les mieux observés que jamais les missionnaires catholiques ne contribuèrent à répandre en Extrême-Orient, ni l'amour de la France et des Français, ni l'usage de notre langue, ni l'emploi des produits de notre industrie, ni le goût de notre civilisation. » Et ce qui est vrai de l'Indo-Chine, l'est également du Japon, de la Chine et du Levant. Or, comme l'action des missionnaires a toujours été pour nous une source de difficultés, il est temps de renoncer au protectorat que nous avons eu l'imprudence d'assumer; il est temps de remplacer par des œuvres purement laïques les œuvres religieuses que notre pays subventionne et d'accorder aux entreprises industrielles et commerciales les encouragements que nous avons trop souvent réservés aux entreprises de la Propagande romaine.

Le livre de M. de Lanessan n'a pas seulement le mérite de venir à son heure et de nous donner un conseil politique au moment précis où nous pouvons le suivre : il est fait avec autant de méthode que de conviction, avec autant de compétence que de sincérité.

Statistique annuelle de géographie comparée (*1906*), par **Jean Rirot**, professeur au lycée Carnot. Brochure de 32 p. Paris, Hachette et Cie.

Réédition et mise au point de l'excellent travail que nous avons signalé, l'an dernier, à nos lecteurs, et qui rend tant de services à la géographie.

La frontière algéro-marocaine au début de 1907, par le capitaine **Paul Azan**. Broch. de 28 pages.

Depuis quelques années il s'accomplit sur notre frontière algérienne un travail profond qui tend à corriger ce que la politique de Louis-Philippe a laissé d'incomplet et de dangereux entre le département d'Oran et le Maroc et à préciser la pénétration pacifique de la France dans l'Empire du Makhzen. La brochure intéressante du capitaine Paul Azan nous en fait saisir les efforts et les résultats. Elle nous montre Port-Say remplaçant Nemours sur le littoral, Lalla-Maghrnia précisant ses relations avec Oudjda, les postes de Sidi-Aïssa et de Berguent assurant l'ordre sur les plateaux, tandis que dans le Sud-Oranais, Beni-Ounif et Colomb-Bechar établissent notre domination sur la région de Figuig. Surtout l'auteur, en nous montrant la ligne de nos postes systématiquement poussée vers l'Ouest, nous fait comprendre d'une façon frappante la portée politique et économique de l'œuvre à laquelle le général Lyautey et ses officiers se consacrent avec tant d'intelligence et de dévouement.

CH. DUPAYARD.

Les Parlements et la convocation des États généraux (*1788-1789*), par **Henri Carré.** Paris, Maretheux 1907.

Si l'opposition est une carrière, jamais carrière ne fut plus brillante pour les Parlements que celle qui s'ouvrit pour eux au lendemain de la mort de Louis XIV. Dans la lutte qu'ils soutinrent contre la royauté, ils connurent toutes les douceurs et les ivresses de la popularité. Quand vint la Révolution qu'ils avaient préparée, ils tombèrent brusquement dans le néant et l'ancien régime les entraîna dans sa chute.

Dans une substantielle étude, M. Henri Carré recherche et détermine les causes de cette éclipse soudaine. La première de toutes c'est que le Parlement, oligarchie à peu près fermée, aussi entichée de ses privilèges que la noblesse d'épée, vit se retourner contre elle en 1789 tous ceux qui ne voulaient plus de privilèges. A la veille de la Révolution, ils entrent en lutte contre le Tiers. Ils sont pour le maintien des trois ordres pour la séparation des classes. Ils s'attachent aux « formes » et aux « usages » contre ceux qui, ayant tout à gagner à l'abolition des « usages » et des « formes », invoquent le droit naturel.

« Parvenus à la noblesse, écrit Sieyès, par une porte qu'ils ont arrêté, on ne sait pourquoi, de fermer après eux, ils veulent à toute force être des États-généraux. » Qu'avaient-ils en somme de commun avec le peuple? Nobles ou récemment anoblis, les parlementaires, comme le fait remarquer judicieusement M. Carré, avaient les mêmes intérêts et les mêmes préjugés que les nobles. « Ils partageaient avec eux les grands domaines du pays, l'autorité seigneuriale et mettaient à leur service tout leur pouvoir d'officiers du Roi. Exigeant des acquéreurs des charges souveraines plusieurs degrés de noblesse, ils tendaient à fermer les Cours à la roture et les roturiers en étaient réduits à ne pouvoir plaider en appel que devant des nobles. » On naît magistrat de Cour souveraine à peu près comme on naît officier. Sur douze conseillers reçus à Bordeaux de 1785 à 1789, il n'en est que deux qui ont plus de vingt-cinq ans. Il y a des conseillers de dix-neuf, dix huit et même dix-sept ans. Quoi d'étonnant si le Tiers reprend à son compte tous les arguments invoqués autrefois contre l'hérédité et la vénalité des offices? Ils se grossissent bientôt des griefs relatés dans les Cahiers contre les ressorts trop étendus de certains Parlements, les lenteurs de la procédure, le chaos monstrueux des lois civiles, les formes encore barbares de la justice criminelle.

C'est en vain que, pour se défendre contre les pamphlets, les Parlements ont recours à leur arme favorite, la « brûlure » des écrits qui leur déplaisent. On n'en continue que de plus belle à railler les « rôtisseurs de l'esprit public ». Et quand viennent les élections c'est une débâcle et un effondrement. Ne pouvant représenter les classes moyennes, les parlementaires en sont réduits à rechercher les suffrages des nobles. Ils étaient, après tout, dans leur milieu. Ne prétendaient-ils pas « consolider les privilèges de la robe, les exemptions d'impôts ou de charges publiques, les anoblissements à prix d'argent » ? Deux douzaines de magistrats parvinrent à grand'peine à représenter la noblesse de robe dans une assemblée qui comptait près de douze cents membres. C'était le commencement de la fin. La fusion des trois ordres et la nuit du 4 août allaient emporter, comme un brin de paille, tout ce qui pouvait rester encore de leurs espérances ou de leurs prétentions.

L. M.

Manuel d'histoire ancienne du Christianisme par **Charles Guignebert,** chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris : *Les Origines* Un vol. in-16, XXIII + 549 p. Paris, Alphonse Picard et fils.

C'est bien, dans le sens précis du mot, un « manuel » que M. Ch. Guignebert apporte « aux hommes de bonne volonté que les questions chrétiennes attirent et qui ne savent trop comment les aborder ». Et c'est un manuel « laïque », c'est-à-dire que l'auteur a voulu faire œuvre d'historien et nullement de théologien. Le rôle propre de l'historien consiste à critiquer des documents, à classer et à expliquer des faits; il n'a point à se soucier des applications que le théologien peut être porté à faire de ses découvertes ni des conclusions de nature extra-historique qu'il en peut tirer. En se maintenant strictement à ce point de vue, M. Ch. Guignebert a réussi à replacer sur le terrain historique des questions que les préoccupations confessionnelles et politiques en ont trop souvent écartées. Et là est l'utilité essentielle du livre excellent qu'il nous donne. Un style clair et précis, qui s'interdit toute recherche d'élégance ou d'effet purement littéraires; une bibliographie condensée, réduite à l'essentiel, des notes sobres et toujours utiles, un index et une table analytiques, contribuent à faire de ce volume, pour tout ce qui concerne les origines du christianisme, un guide précieux et sûr.

H. B.

HISTOIRE DE L'ART

Les Maîtres de l'art : Raphaël, par **Louis Gillet.** 1 vol. in-8°, avec 24 gravures hors texte. Paris, Librairie de l'Art ancien et moderne, s. d.

Le nom seul de Raphaël ne symbolise plus pour nous toute la Peinture; on peut, sans hérésie, se refuser à voir en lui « le plus grand de tous les peintres »; notre goût plus accueillant et plus averti sait jouir également d'œuvres fort différentes de la sienne par l'idée, par le sentiment et par le style. Il n'en est que plus utile de préciser la place de ce séduisant génie dans l'histoire de l'art, et d'en appeler du jugement passionné — et fort peu intelligent — prononcé contre lui par les « préraphaélites ».

C'est ce qu'a fait excellemment M. Louis Gillet. Avec une connaissance parfaite des travaux parus depuis un quart de siècle, mais surtout avec une intelligence pénétrante des œuvres elles-mêmes et un sentiment délicat de la beauté, il nous explique le sens, nous fait sentir la souple, diverse et souveraine puissance de cet art si savant à la fois et si libre. A juste titre, il s'est appliqué à nous donner de l'artiste une biographie aussi sûre qu'il est actuellement possible, et, du moins, débarrassée des légendes et des fables qui en ont longtemps altéré la signification. Rien ne pouvait nous faire mieux comprendre les origines de Raphaël, les influences qu'il a subies, la courbe harmonieuse selon laquelle son heureux génie s'est progressivement développé et enrichi.

Comme tous les volumes de cette collection, celui-ci est illustré de 24 similigravures hors texte, bien choisies, et d'une exécution généralement satisfaisante; il donne en appendices un tableau chronologique, un catalogue, des notes sur les dessins et les gravures, et un index alphabétique. Le tout fort maniable et très commode.

H. B.

PHILOSOPHIE

F. Pillon. — L'Année philosophique : *Seizième année :* 1905. Paris, Alcan, 1906. In-8°, 304 p. — *Dix-septième année :* 1906. Paris, Alcan, 1907. In-8°, 272 p.

Voici les sujets traités par les collaborateurs ordinaires de l'*Année philosophique* dans les deux derniers volumes : M. Victor Brochard a consacré à *la morale de Platon* une étude tout à fait neuve et remarquablement pénétrante ; il a montré en particulier comment Platon, parti de la thèse socratique selon laquelle la vertu est une science, avait été conduit à admettre, contre cette thèse prise dans sa trop grande simplicité, que la vertu n'appartient pas à la seule raison, et à chercher pour la moralité un fondement naturel dans l'idée de la fonction propre à chaque être ; Platon aurait donc ainsi préparé la doctrine qu'Aristote devait, après l'avoir solidement constituée, léguer à ses successeurs grecs et à bien des philosophes modernes. En maintenant d'autre part la prééminence de la vertu engendrée par la science, Platon a également esquissé la distinction aristotélicienne des vertus pratiques et des vertus intellectuelles. Enfin, si pour expliquer le rapport du bonheur et de la vertu sans lequel il ne saurait y avoir de souverain bien, Platon n'est pas allé jusqu'à la doctrine qui fait du plaisir une réalité positive comme l'acte, il a du moins soutenu contre les cyniques que le plaisir est quelque chose de réel et que pour rendre compte du vrai bien ce n'est pas assez d'un simple phénomène. Ainsi Platon apparaît, grâce à une clarté d'argumentation tout à fait décisive, comme le précurseur très authentique et très nettement caractérisé de l'auteur de l'*Éthique à Nicomaque*.

M. Rodier, dans son travail sur l'*évolution de la dialectique de Platon*, critique la thèse bien connue de Lutoslawski, selon laquelle Platon aurait fini par renoncer à l'existence en soi des idées pour faire de celles-ci de simples concepts de l'esprit ; la véritable évolution qu'il y a eu et la seule qu'il y ait eu dans la pensée platonicienne fut celle qui s'opéra le jour où Platon estima insuffisante la méthode de généralisation, empirique dans le fond, que Socrate pratiquait pour atteindre l'essence, et chercha à la compléter par une méthode déductive de division, capable d'aller, sans le secours de l'expérience, du principe universel jusqu'aux dernières réalités. Cette conception du rôle suprême de la dialectique, Platon l'a atteinte de bonne heure et l'a conservée jusqu'au bout ; seulement tout en essayant dans des dialogues comme le *Sophiste*, le *Philèbe* et le *Timée* de la réaliser au moyen de procédés successifs et divers, il dut sentir de plus en plus à quel point cette œuvre de pure construction rationnelle était mal aisée à accomplir. — Étude claire, bien informée et bien conduite.

L'article très savant et très profond de M. Hamelin sur l'*opposition des concepts d'après Aristote* commence par préciser le sens des quatre sortes d'opposition qu'Aristote a reconnues, celle des relatifs, celle des contraires, celle de la privation et de l'habitude, celle de l'affirmation et de la négation ; il établit ensuite que de ces quatre sortes d'opposition ce sont la première et la dernière qui sont le plus véritablement typiques ; enfin il met fortement en relief ce qu'a d'excellent et de définitif la théorie aristotélicienne de l'opposition contradictoire, qui, en distinguant radicalement cette opposition de la simple altérité, a continué et parachevé la doctrine de Platon sur la possibilité de l'attribution.

M. F. Pillon examine *un ouvrage récent sur la philosophie de Renouvier* : c'est de l'ouvrage de M. G. Séailles qu'il s'agit. Tout en rendant hommage à la clarté et à l'exactitude avec lesquelles y sont exposées les thèses maîtresses des *Essais de Critique générale* et de *la science de la morale*, M. Pillon se refuse à admettre que le théisme et la doctrine de la création professés ultérieurement par Renouvier aient été une rupture avec ces thèses; il défend également Renouvier contre les objections faites à la loi du nombre, contre le reproche de n'avoir pas justifié les catégories et d'avoir accepté l'anthropomorphisme: en revanche il estime bien fondée la critique dirigée contre la forme ternaire donnée par Renouvier aux catégories. et il déclare que l'assimilation de l'espace aux catégories de l'entendement lui paraît tout aussi injustifiable que l'assimilation du temps à l'espace admise par Renouvier comme par Kant. — Cette étude contribue à fixer la position propre de M. Pillon et à marquer sur des points essentiels l'indépendance de sa pensée à l'égard de celle de Renouvier.

M. Lionel Dauriac dégage *la philosophie de Gabriel Tarde* de la profusion parfois assez surabondante d'idées et de vues dans lesquelles elle s'est dispersée; il s'applique moins d'ailleurs à reconstituer un corps de doctrine très arrêté, ce qui eût été une infidélité certaine, qu'à analyser les procédés et les tendances d'esprit qui portaient Tarde à élargir des thèses de psychologie sociale en une conception du monde.

Dans le volume suivant de l'*Année philosophique* (dix-septième année), M. Brochard apporte du *Banquet de Platon* une interprétation extrêmement séduisante, et par surcroît aussi solide qu'elle est ingénieuse. Il montre que les cinq premiers discours du *Banquet* sont loin d'être, comme on le prétend d'ordinaire, des esquisses imparfaites de la pensée du philosophe, définitivement traduite par le discours de Socrate, qu'ils expriment au contraire des idées auxquelles le philosophe s'opposera et sont des parodies d'auteurs contemporains. La façon dont Platon en a usé dans le *Phèdre* à l'égard de Lysias se retrouverait donc ici : le discours de Phèdre dans le *Banquet* serait encore une parodie de Lysias, le discours de Pausanias serait une contrefaçon des discours de Prodikos, le discours d'Eryximaque une imitation des discours d'Hippias, le discours d'Aristophane s'inspirerait des procédés et des bouffonneries de la comédie aristophanesque, le discours d'Agathon rappellerait Gorgias. Quant au discours de Socrate, il viserait à démontrer que l'amour n'est pas, comme l'ont soutenu les autres convives, parfait par lui-même, puisque étant un désir il suppose la privation et la souffrance, mais que cependant il peut et doit jouer le rôle indispensable d'un auxiliaire dans la recherche de la vérité : la fonction philosophique de l'amour dépend étroitement de la fonction que Platon attribue, par réaction contre l'intellectualisme trop exclusif de Socrate, à l'opinion vraie et au don divin. Enfin il paraît vraisemblable que le discours d'Alcibiade est une réponse aux attaques des *Nuées*, une justification, par l'exemple de Socrate, de la façon dont la vertu peut s'enseigner.

M. Rodier, sous le titre de *Conjecture sur le sens de la morale d'Antisthène*, montre que les Cyniques ont professé avant tout une doctrine de la volonté, opposée à l'intellectualisme; il voit dans Antisthène le premier et le plus conséquent des représentants du pragmatisme. — On peut se demander si ce dernier qualificatif, au reste assez indéterminé, caractérise bien exactement le volontarisme irrationaliste que M. Rodier attribue aux Cyniques.

M. Hamelin traite d'*un point du troisième argument de Zénon contre le mouvement*. Se référant du reste à l'interprétation que M. Brochard

a proposée des fameux arguments, il y ajoute cette remarque, que la disjonction radicale établie dans l'argument de la flèche entre le mouvement et le repos est moins une subtilité prévoyante destinée à exclure toute doctrine qui prétendrait trouver un moyen terme entre le repos et le mouvement qu'une opposition représentée par Aristote comme une opposition grossière et qui ne tient pas compte de distinctions indispensables : au fait, la doctrine intermédiaire que Zénon exclut sans la voir, c'est la doctrine d'Aristote lui-même, la doctrine du continu composé, mais composé, bien entendu, de composants seulement virtuels.

M. Pillon s'occupe *de la mémoire et de l'imagination affectives;* il a eu moins l'intention d'en renouveler l'étude psychologique, poussée déjà très avant dans de récents ouvrages, en particulier dans ceux de M. Th. Ribot, que d'en montrer le rôle prépondérant dans la vie morale et dans la vie sociale. De ce travail, riche en observations et applications variées, bien des vues importantes sont à retenir : notamment sur la fonction conservatrice de la mémoire affective et les obstacles qu'elle oppose au changement des croyances en dépit de toutes les raisons d'ordre critique; sur les sous-entendus affectifs qui persistent dans les jugements prétendus exclusivement intellectuels en qui se résoudraient, selon W. James, les émotions une fois détachées des états organiques, etc... Il faut relever aussi une tendance très marquée de M. Pillon à renforcer la part que le criticisme français faisait déjà au sentiment dans la détermination des règles et maximes pratiques, à estimer la loi d'amour comme un achèvement et une justification de la loi de justice.

M. Dauriac indique avec la perspicacité d'un observateur très avisé quelques-unes des phases par lesquelles est passée chez nous la morale Kantienne avant d'arriver à son *crépuscule* d'aujourd'hui. Il note les signes les plus frappants de l'orientation nouvelle des esprits dans l'examen des questions morales; et sans vouloir ressusciter ce qui serait mort véritablement, il se demande si tout dans la morale de Kant est mort à ce point, et s'il ne conviendrait pas de reviser au moyen d'une étude plus impartiale certains des jugements assez sommaires par lesquels on en a annoncé ou décrété la fin.

On trouvera dans ces deux volumes de l'*Année philosophique* une bibliographie des ouvrages français, aussi étendue que celle des précédents volumes et comprise de la même façon : elle procède volontiers par d'assez larges citations. M. Pillon est l'auteur de la plupart des notices ; les autres sont dues à M. Dauriac.

VICTOR DELBOS.

Herbert Spencer, Une autobiographie. Traduit et adapté de l'anglais par **Henry de Varigny.** Un vol. in-8 de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine.* Paris, Félix Alcan.

L'ouvrage dont on nous donne ici à la fois une traduction et une adaptation aux besoins du public français, a paru à Londres (chez Wiliams et Norgate) en deux volumes de plus de 500 pages chacun. C'est à bon droit que M. Henry de Varigny a jugé qu'il était permis et possible, sans rien enlever à l'ouvrage de son intérêt et de sa portée, de le délester de nombreuses pages, ou trop techniques (notes de mécanique, de mathématiques, etc.), ou dépourvues de signification réelle (déplacements, excursions, etc.). Il a donc, avec l'assentiment des exécuteurs testamentaires

d'Herbert Spencer, ou supprimé, ou résumé en petit texte, la moitié environ du texte original.

Tel quel, le livre est riche, varié et instructif. On y puisera une connaissance précieuse de la formation et du développement d'un esprit qui ne doit rien ou presque rien à la culture livresque. Herbert Spencer est bien, en effet, dans toute la force du terme, un autodidacte; lors même qu'il s'assimile une pensée étrangère, il le fait selon des procédés qui lui sont étroitement personnels, et le spectacle en est curieux et très suggestif. La lecture du livre est aisée et fort agréable grâce au talent de traducteur et à la parfaite compétence de M. de Varigny. L'abondance des détails divertissants, des anecdotes, des portraits, (George Eliot, Carlyle, Huxley, Lubbock) suffirait, sans parler de la valeur foncière de cette autobiographie, à lui assurer près du public français le succès qu'elle mérite.

H. B.

LANGUES VIVANTES

Neuere Sprachen, von Univ. Prof. Dr **Emil Hausknecht** in Lausanne (dans la Revue de W. Rein : *Die deutsche Schulerziehung*).

Il serait presque de mauvais goût de parler encore, à cette heure, de l'utilité des langues vivantes, en France du moins où des réformes récentes leur ont fait la part belle.

Il n'en va pas de même en Allemagne, où la controverse reste toujours ouverte entre la culture antique et l'esprit moderne, entre le Gymnase gréco-latin et le Realgymnasium. Ce dernier, comme on sait, avait supprimé le grec pour ne conserver que le latin. Depuis, le Reform-Realgymnasium a porté un nouveau coup au latin lui-même en le refoulant jusqu'en « Untertertia », pour donner sa place au français. Cette innovation, on le devine, n'est pas faite pour plaire aux « humanistes », convaincus que Démosthène et Sophocle, Cicéron et Virgile suffisent à tous les besoins — en plein xxe siècle.

M. Hausknecht, qui a dirigé deux de ces écoles de réforme, l'une à Berlin, l'autre à Kiel et qui a pu en apprécier les résultats, ne partage pas cet optimisme retardataire. D'ailleurs dans le modernisme de M. Hausknecht il y a mieux que l'expérience du pédagogue. Il a beaucoup voyagé, a beaucoup vu et beaucoup retenu. Tour à tour étudiant à la Sorbonne, professeur en Allemagne, en Angleterre, il enseigna plus tard à l'Université de Tokio; aujourd'hui il occupe une chaire à l'Université de Lausanne.

Il était à prévoir qu'avec un esprit si bien informé, le débat prendrait quelque ampleur. Ce qui n'est pas moins intéressant, en effet, que la chaleur avec laquelle M. Hausknecht se fait l'avocat des langues modernes et en particulier du français, ce sont les considérants sur lesquels il appuie ses conclusions. Toute la première partie de sa brochure est une page d'histoire mondiale contemporaine qui rappelle l'étude magistrale parue récemment en France sous ce titre : *L'Allemagne moderne et son évolution*, et signée Henri Lichtenberger.

Tout d'abord c'est un tableau de l'Allemagne de nos jours, de ses besoins actuels, de ses aspirations. Les événements de 1870 ont fait l'unité allemande et ressuscité l'Empire. Mais cette évolution n'est pas

d'ordre exclusivement politique ; elle intéresse avant tout la vie économique de l'Allemagne. Dès sa naissance, l'Empire s'est heurté à une série de difficultés et de dangers qui n'ont fait que grandir depuis cette époque. La surproduction due aux machines et la dépréciation de la main-d'œuvre, qui en est la conséquence, appellent d'urgence une organisation nouvelle de la société; les intérêts souvent opposés de ces deux facteurs également indispensables à la prospérité nationale, l'industrie et l'agriculture, rendent nécessaire l'adoption d'une économie politique consciente de son but. Par suite de l'accroissement continu de la population, la colonisation intérieure et extérieure est devenue pour l'Empire une question vitale. Mais un problème plus inquiétant encore se dresse devant l'État nouveau : comment écouler l'immense excédent de nos produits industriels? Comment protéger et maintenir nos importations et nos exportations? Au temps où l'Allemagne n'était qu'un État agricole, elle pouvait se sentir suffisamment protégée par la puissance de son armée continentale. Aujourd'hui notre industrie et notre commerce, dont les intérêts sont en jeu dans le monde entier, ne sauraient être assurés que par notre puissance sur mer ; il faut que nous devenions une puissance mondiale, et pour cela, une flotte nous est indispensable. L'Allemagne ne se suffit plus à elle-même; son existence économique et son pain quotidien dépendent de la part qu'elle prendra au commerce du globe entier.

D'autre part, comment l'Allemagne assisterait-elle indifférente au développement des nations rivales, principalement de la nation anglaise et de la nation américaine? N'est-ce pas un fait unique dans l'histoire que l'accroissement formidable des peuples anglo-saxons dont la population, à l'époque des premières entreprises coloniales, vers 1600, s'élevait à 6 millions et qui maintenant en compte 123 — 123 millions d'individus de langue anglaise, alors que l'allemand n'est parlé que par 85 millions ! Et ce n'est là que le commencement. On a calculé que, dans la seule Australie, qui dès à présent s'intitule « the second centre of the British Empire », la population atteindra en 1988 le chiffre de 117 millions. La prédiction de Sir Charles Dilke est en train de se réaliser : « Le monde deviendra anglais en peu de temps ». Les Américains, de leur côté, affirment avec la même assurance que l'avenir leur appartient. « L'équilibre mondial, dit Powers, est rompu à jamais; c'en est fait des nations jadis influentes; la suprématie mondiale appartiendra d'ici peu de temps à la race anglo-saxonne réunie[1] », à moins que le monde ne devienne russe, comme le prophétisait Napoléon — ou japonais. Car c'est là encore un phénomène singulièrement troublant, l'apparition brusque de cette nation d'Extrême-Orient sortant d'un bond de son obscurité pour prendre sa place parmi les puissances de premier ordre !

Et c'est au milieu de ce gigantesque conflit des intérêts, dans cette ardente bataille pour la vie que les peuples anciens, loin de songer à se renover, conserveraient avec une pieuse naïveté l'organisme suranné de leurs écoles? Non, en vue d'une tâche nouvelle, il faut former une jeunesse nouvelle. L'idéal de l'éducation s'est transformé sous la pression des événements. Il s'agit bien encore de cette « elegans pietas qui croyait jadis avoir tout fait quand elle avait formé des lettrés façonné des hommes de bonne compagnie. Ce que l'Etat réclame aujourd'hui, ce sont des citoyens pénétrés du sentiment national, des hommes capables de comprendre la patrie moderne et de la servir. L'idéal des temps nouveaux, en matière d'éducation, c'est la formation d'une

1. *International Journal of Ethics*

élite, puisant sa force intellectuelle non aux sources de l'antiquité, ni même, en première ligne, dans les sciences modernes, mais dans la culture spirituelle des peuples civilisés du monde moderne, dans la culture allemande, anglaise et française. Tout en tenant haut et ferme le drapeau de la patrie, la jeunesse allemande d'aujourd'hui, qui sera la nation de demain, doit être imbue de toutes les idées généreuses, fonds commun de l'Humanité; il ne faut pas que son patriotisme dégénère en un chauvinisme étroit, en un jingoïsme aveugle, méconnaissant la grandeur et la noblesse des nations étrangères.

Et quelle littérature plus riche en idées généreuses que la littérature française! Sans méconnaître les mérites des lettres anglaises et leur influence sur la pensée allemande, on peut affirmer que c'est le génie français qui a marqué l'esprit germanique de l'empreinte la plus profonde et la plus durable. Comment comprendre la littérature allemande sans une étude approfondie de la littérature française? Les exploits de Charlemagne et de ses paladins, les légendes empruntées au cycle breton, à l'antiquité classique, à l'Orient ont été chantés tout d'abord en langue française : la littérature française au moyen âge a été la terre nourricière de la poésie allemande. Plus tard, au XVIIIe siècle, la France marche à la tête de la civilisation; ses écrivains, à cette époque, s'adressent aux lecteurs du monde entier, à l'Humanité même. La langue française est, par excellence, « la langue humaine », comme la nomme le comte Antoine de Rivarol dans son *Discours sur l'universalité de la langue française* couronné par l'Académie de Berlin. — Joseph Texte, le regretté professeur de littérature comparée, arraché à la science par une fin prématurée, dit dans un article sur *L'hégémonie littéraire de la France :* « Une idée domine l'évolution de la littérature européenne au XVIIIe siècle, c'est l'idée d'humanité. « Ne cherchez pas, disait Schiller aux Allemands de son temps, à former une nation, contentez-vous d'être des hommes ». Cette parole d'un grand Allemand, ne nous y trompons pas, est un écho de la pensée française. C'est nous qui avons appris aux nations de l'Europe à se déprendre d'un idéal étroitement national et à marcher résolument vers un idéal humain ». Et ce caractère universel dont les écrivains français ont su marquer la littérature de leur pays, ne lui est pas seulement propre à l'époque où « Paris fixa les idées flottantes de l'Europe », elle le porte encore aujourd'hui; elle est avant tout une littérature sociale et sociable; elle contient des germes infiniment féconds qu'elle répand encore de nos jours sur le monde entier et en particulier sur la littérature allemande. La langue française fournit aux écrivains du monde civilisé tout entier un incomparable modèle de beauté et de distinction. Ordre et clarté, logique et précision, sévérité de la composition et politesse du style, telles sont les qualités natives de la langue française : « Tu regere eloquio populos, o Galle, memento! » Ce mot, qui fut si vrai dans le temps, l'est encore aujourd'hui — et plus que jamais.

CHARLES SCHWEITZER.

Chronique du mois

La question du cumul dans l'Université ; — Piètres économies. — Le choix des sujets dans les examens. — Les abus du modernisme. — L'automobile et le baccalauréat. — Pour la libre circulation entre les trois ordres d'enseignement. — Doléances de pères de famille.

Le jour où il n'y aurait plus qu'un seul cumulard en France, ce n'est pas dans l'Université qu'on aurait chance de le rencontrer. Il y a des administrations où l'on met à l'amende les employés qui ont commis quelque faute. Dans les lycées, il arrive parfois qu'on paie la malechance de n'avoir pas le don d'ubiquité. Vous admettrez bien qu'un professeur ne peut à la fois faire sa classe et faire passer le baccalauréat. On l'en punit en lui rognant le plus possible son traitement du lycée. Et pourtant la présence des professeurs des lycées dans les jurys est aujourd'hui obligatoire, et ils peuvent se dire là en « service commandé ». Mais il n'est pas pour le fisc de petites économies.

« J'ai été appelé dernièrement, m'écrit un professeur de Paris, à deux séances d'oral pour interroger une fois neuf, l'autre fois huit candidats, soit dix-sept admissibles. J'ai donc touché la somme de 17 francs pour deux après-midi. Mais, comme j'avais classe les deux après-midi en question, j'ai dû être remplacé à mon lycée par un répétiteur qui n'a gardé qu'un ou deux pensionnaires puisque mes externes prévenus sont restés chez eux.

« Il m'a donc fallu verser 2 × 7 = 14 fr. (14 fr. 25 même, avec le timbre) destinés, paraît-il, à indemniser mon suppléant. J'ai ainsi touché 2 fr. 75 de salaire pour deux après-midi de travail supplémentaire, voyage compris, car je demeure à Neuilly. »

Ceux qui crient le plus haut à la Bourse du travail contre les salaires de famine touchent assurément un salaire plus élevé. Pour ma part, j'ai toujours trouvé bien mesquines et passablement humiliantes ces économies de bouts de chandelle qu'on fait sur les traitements de gens qui sont déjà, d'autre part, réduits à la portion congrue.

Si toutefois l'on veut dans l'Université s'attaquer au cumul des traitements et des indemnités, encore faut-il le chercher là où il est. Privés des ressources des cours libres ou des répétitions particulières, les professeurs des lycées et collèges n'ont plus guère aujourd'hui, pour la plupart, que leurs appointements tout secs. Il n'en est pas de même dans l'enseignement supérieur où l'on re-

cherche et où l'on trouve presque toujours les situations en marge, c'est-à-dire où l'on émarge.

Il y aurait un curieux relevé à faire des avantages « accessoires » qui permettent à bon nombre de professeurs des Universités, — de l'Université de Paris en première ligne, — de se livrer à des besognes « à côté » qui leur permettent de doubler, de tripler quelquefois leurs traitements déjà pourtant pas mal élevés. Pourquoi tant de sévérité d'un côté ? Pourquoi tant d'indulgence de l'autre ? Pourquoi rogner ainsi sur les traitements les plus modestes, alors que le cumul semble tout naturel quand il s'opère dans de plus hautes régions ?

Nous avons reçu aussi, et de divers côtés, des réclamations qui portent et sur le choix des sujets et sur l'inégalité des jurys.

« La Sorbonne, nous dit-on, redeviendrait-elle le temple de la joie ? Qui donc a osé dire qu'il fallait, pour être bachelier, compulser Corneille, Racine, Hugo ou les critiques contemporains ? »

Et l'on me donne le sujet d'une composition modern-style : « Prendre une gare de Paris au départ d'un train de plaisir... La route... Les impressions... Le retour... »

Un bon rhétoricien, ajoute mon correspondant, connaît le ton qui convient à la Chronique. Il lit le *Journal* et *Comœdia*. Il n'ignore ni *Lidoire* ni *Claudine*. Il vous trousse allégrement quatre pages piquantes, et non sans ironie pour les pauvres gens des trains de plaisir. Et tant de verve enthousiasme les professeurs de la Sorbonne. Lisez ce fragment de copie :

« Un coup de sifflet... La locomotive lance un jet de vapeur. La fumée remplit la gare ; un bruit de fer se fait entendre. Les vitres des wagons tremblent... Nous partons. Nous sortons de Paris. Des hirondelles volent aux portières et nos pensées avec elles ». *Très bien*, s'écrie en marge le correcteur ravi. Le candidat a obtenu 36 sur 40 pour sa composition. Notez, Monsieur, que, ce jour-là, le meilleur élève d'un des lycées les mieux cotés de Paris atteignait la note 19 pour avoir disserté sur Corneille et la moralité de son théâtre. On lui a reproché d'être banal. Jeunes gens, songez à égayer vos juges : ce ne sont pas des Lysidas. »

Ce qui m'inquiète un peu, je l'avoue, c'est que ces sujets mondains... ou primaires ne sont plus des exceptions. A la session d'octobre, on a recommencé : « Supposez que vous avez fait un voyage dans une région de la France à votre choix. Racontez ce voyage et vos impressions de touriste. »

Bienheureux les candidats qui ont fait de beaux voyages ! Et tant pis pour les pauvres diables qui n'ont pas dépassé Bourg-la-Reine ! « Mon cher, disait un candidat reçu à un voisin qui n'avait pas eu la même fortune, j'ai épaté mon correcteur, je lui ai raconté un voyage en automobile dans la Forêt-Noire. » — « Moi, dit l'autre, j'avais pris le sujet sur « La Fontaine et la langue du XVIe siècle. » Que voulez-vous ? Les parents du pauvre diable n'avaient pas le moyen de lui faire faire du cent-vingt à

l'heure, d'où les déplorables lacunes de son éducation classique.

Tout de même, la Sorbonne ne pourrait-elle pas donner la préférence aux sujets littéraires ? Car les sujets modern-style sont en même temps des sujets aristocratiques et — jusqu'à nouvel ordre tout au moins — il est bon de laisser une certaine distance entre le diplôme de bachelier et le brevet de chauffeur.

Et dire que les jeunes filles sont à leur tour menacées d'avoir à raconter leurs impressions de voyage et à vanter devant leurs juges le confortable des tables d'hôte et des salons de conversation !

Il est bien certain que le diplôme de fin d'études secondaires, délivré à la suite d'un examen intérieur, ne répond plus aux besoins du jour, et j'ai grand'peur qu'à son tour il ne se modernise un peu trop.

Il est vrai que, par une singulière anomalie, ce diplôme d'études secondaires ne peut être d'aucune utilité pour l'ouverture d'un établissement d'enseignement secondaire. A ce point de vue, le plus humble brevet primaire lui est infiniment supérieur.

Ce n'est pas tout : ce diplôme secondaire, qui n'a pas les vertus du primaire, n'a pas non plus les avantages du baccalauréat. Il ne donne pas accès aux études d'enseignement supérieur et, sans vouloir faire du féminisme banal, on ne peut s'empêcher de constater que bien des femmes ont besoin pour vivre de travailler comme des hommes.

Aussi ne pouvons-nous qu'appuyer les vœux de la Fédération des professeurs qui demande à ce qu'on ouvre désormais portes et fenêtres entre les trois enseignements, qu'on puisse passer du primaire dans le secondaire, du secondaire dans le supérieur et inversement, du secondaire dans le primaire.

Car n'est-il pas singulier, pour ne rien dire de plus, qu'une bonne élève primaire soit admise sans peine dans les établissements d'enseignement secondaire alors que les élèves des lycées et collèges, munies du diplôme de fin d'études, ne peuvent obtenir leur admission dans la troisième année d'une école normale pour préparer l'examen de fin d'études ?

On peut se diviser sur la question de savoir si l'on donnera au diplôme des jeunes filles les mêmes sanctions que le baccalauréat; mais sur la nécessité d'établir entre tous les ordres d'enseignement des ponts, tout au moins accessibles à l'élite, je crois bien que tout le monde est à peu près d'accord.

Et enfin, ne quittons pas les examens sans relater les doléances qui nous sont venues de divers lycées sur l'époque tardive où commencent les épreuves du baccalauréat, et aussi sur la méthode des petits paquets qui disperse par séries les candidats pour les compositions écrites. C'est pour tout le monde, candidats, familles, professeurs, une prolongation d'attente et d'épreuves qu'on pourrait leur épargner en recourant à des moyens plus expéditifs.

« On a un peu avancé, cette année, les examens de juillet,

m'écrit un père de famille. Mais que c'est donc encore long! N'y a-t-il donc pas moyen de faire composer en une seule journée tous les candidats de Paris? On ose dire qu'il n'y a pas de locaux dans notre capitale ! Il suffit pourtant d'ouvrir les yeux. Et puis, ne serait-il pas logique de commencer par les rhétoriciens avant les philosophes, puisque l'examen des philosophes ne porte que sur une année d'études alors que celui des élèves de Première porte sur tout leur passé ?

« Qu'on commence donc au 1er juillet la première partie du baccalauréat, et qu'on s'arrange de façon à en finir pour le 14. Les philosophes suivront, et ils auront le temps de se reposer de longs mois puisqu'ils sont au terme de leurs études. »

Les élèves de St-Cyr et de Polytechnique font *en bloc*, et en même temps, des compositions écrites. Sans sortir de l'enceinte de Paris, on a pu en faire composer jusqu'à douze cents dans le même local. Que la Sorbonne entre donc un peu, à son tour, dans le mouvement. On y connait déjà la machine à écrire et le téléphone. C'est un progrès, sans doute, mais nous voudrions bien que ce ne fût pas le dernier.

André Balz.

Échos et Nouvelles

Passage des boursiers dans le Second Cycle. — Le Ministre a adressé aux Recteurs la circulaire suivante :

Il m'a été demandé si certains élèves du Gouvernement ne pourraient être admis à passer, avec leur bourse, dans le second cycle, quoique non inscrits au tableau d'honneur spécial des boursiers, lorsque le refus d'inscription n'aurait pour cause aucune faute grave et que ces élèves seraient jugés capables de poursuivre leurs études avec fruit.

Je ne saurais approuver une mesure qui serait contraire aux termes du décret du 4 août 1903. Celui-ci dispose en effet que les bourses accordées pour le premier cycle peuvent être renouvelées pour le second en faveur des élèves qui, à la fois justifient de leur *inscription au tableau d'honneur spécial et sont l'objet d'une proposition* du chef de l'établissement après avis des professeurs et répétiteurs de la classe de troisième.

Mais d'autre part, Monsieur le Recteur, il est indispensable que vous appeliez l'attention des administrations collégiales sur la nécessité de ne prononcer le refus d'inscription au tableau d'honneur qu'après un examen approfondi tant de la situation scolaire des boursiers que de leurs aptitudes intellectuelles. MM. les proviseurs et principaux devront donc, chaque fois que l'occasion s'en présentera, faire connaître aux professeurs et répétiteurs de troisième toutes les conséquences que peut entraîner pour un élève de cette classe la mesure dont il s'agit. Prévenus qu'une délibération prise en ce sens a pour effet de priver brusquement du moyen de poursuivre ses études un élève qui, sans donner entière satisfaction, n'est cependant pas foncièrement mauvais et qui, à cet âge, critique pour quelques-uns, peut s'améliorer, les maîtres prendront soin, j'en ai la conviction, de n'y recourir que dans les cas où l'insuffisance manifeste des notes obtenues par le boursier pour la conduite, le travail et les aptitudes montrerait évidemment qu'il vaut mieux reporter sur de plus dignes ou de mieux doués le bénéfice de la bourse.

Il est d'ailleurs bien entendu que les boursiers de la classe de troisième, si leur conduite ou leur travail donne lieu à des observations fréquentes, doivent être avertis, dans le courant de l'année, aussi souvent qu'il sera nécessaire, de la sanction à laquelle ils s'exposent. Le même avertissement sera donné aux familles de ces boursiers afin qu'elles puissent, de leur côté, user sur eux de leur légitime influence pour les ramener dans la bonne voie et éviter toute surprise.

Dates des Concours Universitaires en 1908. — Les épreuves écrites des différents concours d'agrégation pour les lycées de garçons, ainsi que les épreuves écrites pour l'obtention des certificats d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges et du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur des classes élémentaires de l'enseignement

secondaire, commenceront, en 1908, le vendredi 3 juillet, au chef-lieu de chaque académie, ainsi qu'à Bastia, Constantine, Oran et Tunis.

Les inscriptions des candidats seront reçues au secrétariat de chaque académie et au secrétariat de la direction générale de l'enseignement public en Tunisie jusqu'au 1er mai prochain.

Les épreuves écrites des concours pour les agrégations et certificats d'aptitude de l'enseignement des jeunes filles commenceront le vendredi 26 juin, au chef-lieu de chaque académie, ainsi qu'à Constantine et à Oran.

Les inscriptions sont reçues au sécrétariat des académies jusqu'au 1er mai.

Les épreuves écrites du concours d'admission à l'École normale supérieure d'enseignement secondaire pour les jeunes filles à Sèvres, en 1908, commenceront le lundi 15 juin.

Les sessions d'examens d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges (jeunes gens et jeunes filles) et dans les cours secondaires de jeunes filles s'ouvriront, en 1908, dans tous les départements :

1° Pour les jeunes gens, le jeudi 2 avril ;

2° Pour les jeunes filles, le jeudi 9 avril.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de chaque préfecture, du 1er au 25 mars prochain.

Agrégations des Lettres et de Grammaire. — Conformément au vœu exprimé par le jury et suivant avis du Conseil supérieur, le Ministre vient de décider que, pour l'agrégation des lettres, la durée de la préparation surveillée de la leçon sera, dès cette année, portée de cinq heures à six heures.

Pourront se faire inscrire pour le concours de l'agrégation des lettres ou pour celui de l'agrégation de grammaire, à leur choix, et sans avoir à produire le diplôme d'études supérieures, les candidats qui, avant 1907, auront effectivement pris part aux épreuves *de l'une ou de l'autre de ces agrégations.*

Le baccalauréat. — La Société d'Enseignement supérieur a clos, en décembre, la discussion sur le baccalauréat dont nous avons déjà parlé.

Pour la correction des copies elle a demandé la réduction de l'échelle des notes de 0 à 5, chaque chiffre correspondant sur les copies aux notes :

Nul, 0.
Mal, 1.
Passable, 2.
Assez bien, 3.
Bien, 4.
Très bien, 5.

Un *zéro* à l'écrit est éliminatoire s'il est maintenu après délibération du jury.

La commission a écarté le projet d'une double correction, impraticable en fait, et inutile en ce sens qu'une note ne deviendra définitive qu'après délibération du jury et examen du livret scolaire.

Pour le choix des sujets, pour se conformer au décret de 1902, il est utile d'écarter tout sujet qui ferait trop appel à la mémoire et de joindre à toute question quelques indications destinées à guider l'élève sur les principaux points à traiter.

La société reprendra ses séances le 19 janvier. Elle examinera alors la question de savoir s'il convient de conserver les dénominations actuelles d' « enseignement supérieur, secondaire, primaire », et si ces dénominations répondent bien à l'état réel des choses.

La langue française en Grèce. — Par l'heureuse initiative du Directeur de l'Ecole française d'archéologie, on vient d'ouvrir à Athènes une école française, véritable dépendance de cet établissement. On se propose d'y enseigner notre langue, non seulement au point de vue pratique, mais aussi au point de vue scientifique et littéraire. Ces cours s'adressent plus spécialement aux jeunes gens qui ont terminé leurs études secondaires, aux étudiants de l'Université, surtout à ceux qui se destinent au professorat. Cent inscriptions ont été recueillies dès la première semaine.

La langue française en Suisse. — A la fin de décembre s'est tenue à Neuchâtel une assemblée composée de professeurs, journalistes et hommes de lettres venus de toute la Suisse romande dans le but de fonder une association pour la culture et l'enseignement de la langue française.

Cette réunion a été présidée par M. Jean Bonnard, professeur à l'Université de Lausanne.

Il a été décidé qu'une nouvelle assemblée serait convoquée pour l'adoption des statuts.

L'Institut français de Florence. — M. J. Luchaire, professeur à l'Université de Grenoble, vient d'organiser à Florence un Institut français, qui sera une annexe de la Faculté des lettres de Grenoble et développera utilement les relations intellectuelles entre les deux pays.

Il comprendra : 1° une section de littérature italienne, pour aider et diriger les jeunes Français désireux d'étudier les œuvres des écrivains d'au delà les Alpes, et qui, dans leur séjour à Florence, jouiront de subventions spéciales, disposeront d'une salle de lecture et d'une bibliothèque ; 2° une section analogue pour les étudiants de l'histoire de l'art ; 3° une section de littérature

française, avec leçons et séries de conférences pour le public florentin, auquel sera ouverte une bibliothèque d'œuvres françaises; 4° un bureau de relations scientifiques et littéraires entre la France et l'Italie, à l'usage des deux nations, afin de faciliter les recherches de bibliographie, de statistique, etc.

Soutenances de thèses pour le doctorat ès lettres. — M. de Félice, professeur au lycée de Chartres, a soutenu devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

THÈSE PRINCIPALE. — *La Basse-Normandie (étude de géographie régionale).*

THÈSE COMPLÉMENTAIRE. — *Essai sur l'onomastique des rivières de France.*

(Mention honorable.)

M. Heinrich, professeur agrégé d'histoire au lycée d'Orléans, a soutenu, devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

THÈSE PRINCIPALE. — *La Louisiane sous la Compagnie des Indes* (1717-1731.)

THÈSE COMPLÉMENTAIRE. — *Prévost, historien de la Louisiane (Étude sur la valeur documentaire de Manon Lescaut.)*

(Mention honorable).

Nouvelles diverses. — M. Lanier, inspecteur de l'académie de Paris, a été nommé inspecteur général de l'Enseignement secondaire en remplacement de M. Jules Gautier.

M. Gallouédec, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, a été nommé inspecteur de l'académie de Paris.

Au second tour de scrutin, par 412 voix (contre 410 à M. Roy), M. Michel a été élu membre du Conseil supérieur, comme représentant de l'Enseignement primaire, en remplacement de M. Murgier, admis à la retraite.

EXAMENS ET CONCOURS

(CONCOURS DE 1908)

AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS FRANÇAIS (*suite*).

D'AUBIGNÉ. — **Les Tragiques** : *Misères* (Agrég. des Lettres.)

Texte : Nous avons dit en détail (*Revue Universitaire*, fév. 1906, p. 165-6) ce que valaient les textes des éditions LALANNE (Paris, Jannet, 1857, in-16), READ (Paris, Jouaust, 1872, in-8°), RÉAUME et DE CAUSSADE (Paris, Lemerre, 6 vol. in-8°, 1879-92). Le seul texte critique établi est celui de l'édition collective publiée sous la direction de M. J. BÉDIER, par MM. Bourgin, Foulet, Garnier, Maître et Vacher, Paris (Libr. Armand Colin), 1896, in-18. — Cf. J. Bédier, *Études critiques*, 1903, in-18.

Ouvrages à consulter : Un *Essai de bibliographie* d'Agr. d'Aubigné, par M. A. VAN BEVER, a paru dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (1905, n° de mai-juin) et en tirage à part, in-8°, 35 p. On y trouvera l'indication d'une foule de monographies parues avant ou depuis les livres de PERGAMENI, *La Satire au XVI° siècle et les Tragiques d'Agr. d'Aubigné*, Bruxelles, 1882, in-8° et de H. MONOD (Caen, 1884). La notice de M. Ad. VAN BEVER, en tête de l'édition des *Œuvres poétiques choisies* (Paris, Sansot, 1905, in-18) résume l'essentiel des travaux antérieurs. — SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, X; — B. SAYOUS, *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation*, 1841, in-12, t. II. — La thèse de M. J. Trénel, *L'élément biblique dans l'œuvre poétique* d'A. d'Aub. a paru en 1904, (Paris, Cerf, in-8°); plus récemment M. T. a étudié le *Psaume 110 chez Marot et d'Aubigné*, *Mélanges Brunot*, 1904, in-8°.

Sur le sentiment de la nature chez d'Aubigné et les poètes de son siècle, JUL. VOIGT, *Das Naturgefühl in der Litt. der frzös. Renaiss.*, Berlin (Ebering), in-8°, 130 p. (n° XV des *Berliner Beiträge für germ. u. rom. Phil.*).

Sur la langue, *Lexique de la Pléiade*, par MARTY-LAVEAUX, (Paris, Lemerre, 2 v. in-8°); un glossaire au t. VI de l'édition Réaume et de Caussade. Monographie spéciale : H. SCHUTH, (Altona, in-8°, 1883). J'ai consacré une note, *Rev. Universitaire*, mai 1906, p. 439-40, au travail de Mlle Valfrid Palmgren sur l'*Infinitif dans A. d'A.* (Upsal, 1905, in-8°, 159 p). — Pour la versification, L.-E. KASTNER, *History of french versification*, (Oxford, in-8°, 1903); M. GRAMMONT, *Le vers français*, (Picard, 1904, in-8°).

L'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. ERN. LAVISSE, donnera pour cette période, sur l'état de la France que décrit d'Aubigné, et l'exposé et les références bibliographiques nécessaires.

MONTAIGNE : **Essais** : ch. 24, *Du Pédantisme*; ch. 25, *De l'institution des enfants* (Agrégation de grammaire).

Texte : Aux éditions de COURBET ET ROYER (1872-4, 5 v. in-8°), de LE CLERC (chez Garnier, 1855, 2 v. in-12) ou de CH. LOUANDRE (chez

Charpentier), qui donnent le texte de l'édition de 1595, il faut préférer celle de Jouaust et Motheau (7 v. in-12, 1886-9), qui donne le texte de 1588, et, séparé, en notes, celui de 1595 (l'édition Dezeimeris et Barckhausen, 2 v. in-8°, 1870-3, donnait le texte de 1580, avec les variantes de 1582 et de 1587). L'édition critique du texte de Montaigne, d'après l'exemplaire de Bordeaux, a commencé de paraître (t. I, 1906, Bordeaux, in-4°; le prix d'ensemble de l'édition est 100 francs; cf. *R. Un.* déc. 1906, 415-7). — Une édition du chapitre de l'*Institution des enfants* avec introd. et comm. a été publiée par M. F. Hémon, chez Delagrave, in-16.

Ouvrages à consulter : Sainte-Beuve a parlé de Montaigne dans *Port-Royal*, t. III, chap. I et III, *Lundis*, I, *Nouv. Lundis*, II et III; sur l'exemplaire des *Essais* annoté par Sainte-Beuve, v. E. Faguet, *Revue Latine*, 25 juillet 1906, p. 449-76. Parmi les études d'ensemble les plus récentes, je ne citerai que celle de M. F. Brunetière dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er sept. 1906, et le livre de M. F. Strowski sur M., (Paris, Alcan, in-8°, 1906), cf. *Rev. Univ.*, déc. 1906, 417-9. Pour les autres ouvrages intéressant les questions de biographie, de sources ou d'influence, les jugements portés sur M. au XVIIe siècle, je renvoie aux indications données dans la *Revue Universitaire*, 15 mars 1906, p. 251-2, et à notre *Revue des Revues*, *ib.*, 15 mai 1905, p. 428-30. L'étude de M. J. Caillat, *M., l'Italie et l'Espagne* a paru dans la *Rev. Un.*, déc. 1906, p. 403-14; sur les différentes études qui ont récemment paru à propos du *Discours de la servitude volontaire*, on se reportera aux notes parues dans la *Revue d'hist. litt.*, 1906, 727-41, et avril 1907, 386-7; sur l'édition du *Journal de Voyage* de M., cf. *R. Univ.*, fév. 1907, 170-1.

En dehors de l'étude de M. F. Hémon sur Montaigne et ses doctrines pédagogiques, consulter l'*Histoire critique des doctrines de l'éducation* de M. G. Compayré, chap. II. Sur le pédantisme et les influences livresques, Jos. de Sangroniz, *M., Amyot et Saliat*, (Paris, Champion, 1906, in-12).

Pour la langue de Montaigne, Brunot, *Hist. de la Langue française*, t. II; Voizard, *La langue de M.*, 1885.

SAINT-SIMON. — **Scènes et portraits.** (2 vol. d'extraits, édit. E. de Lanneau, Hachette) (Agrég. des Lettres et de Grammaire).

Texte : L'édition A. de Boislisle (*Coll. des Gr. Écriv. de la Fr.*), Hachette, in-8°, en cours de publication depuis 1879, nous mène jusqu'aux environs de 1712 (XIX vol.). Pour les années suivantes, il faut se reporter à l'édition Chéruel et Régnier, fils, Paris, 22 v., 1873-1886.

Ouvrages à consulter : M. Em. Bourgeois a donné, à la suite de son étude sur Saint-Simon, une notice bibliographique sur les manuscrits et les éditions, dans l'*Histoire de la Littérature française* de Petit de Julleville (t. V, p. 548-9). Depuis, le même auteur a fait paraître dans la *Revue historique* (mars-avril 1905), une étude sur *La Collaboration de S.-S. et de Torcy* (p. 251-77). — Sainte-Beuve, *Lundis*, VI, XV, *Nouv. Lundis*, X; Taine, *Essais de critique et d'histoire* (Paris, 1874, in-12); — G. Boissier *S.-S.*, dans la *Collection des Grands Écrivains français*, (Hachette, 1892, in-16); — H. Sée, *Les idées politiques du duc de Saint-Simon*, (*Revue historique*, mai 1900, p. 1-23). — Le *Journal des Débats* (9 déc. 1904) a publié des lettres inédites de S.-S. à Dubois et à Fleury. — *Les idées morales et religieuses de S.-S.*, par J. Régnier, *Nouvelle Revue*, 15 janv. et 15 fév. 1903. — Sur la langue de Saint-Simon, *Lexique sommaire* de M. É. Pilastre (Firmin-Didot, 1905, in-8°, 142 p.).

(A suivre.) Henri Chatelain.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS LATINS (*suite*).

II

HORACE (Agrégation de Grammaire).

L'*Horace* de Lemaire (1829) est toujours utile; on peut se servir des éditions classiques françaises de RINN (Delalain), CARTELIER (Delagrave), WALTZ (Garnier); et, parmi les innombrables publications scolaires de l'Allemagne, on doit recommander le *Q. Horatius* erklärt von HERMANN SCHÜTZ (Berlin, Weidmann, 3 vol., 1880, 1881 et 1883). Le commentaire explicatif en allemand est très abondant et les notes critiques ne manquent pas.

L'édition indispensable est celle que FRÉDÉRIC PLESSIS et PAUL LEJAY ont donnée avec une introduction philologique et littéraire et des notes (Paris, Hachette, 1903). La « *Vie d'Horace* » (p. V-XIX) est sérieusement documentée : on fera bien, cependant, de recourir à WALCKENAER, *Histoire de la vie et des poésies d'Horace* (Paris, 1840; 2e édit., 1858), et surtout à L. MUELLER, *Horaz, eine literarhistorische Biographie* (Leipzig, Teubner, 1880). « L'*Étude littéraire* » (p. XX-XLI) indique avec précision les caractères différents du talent d'Horace dans les *Odes* et dans les *Épodes* d'une part, dans les *Satires* et dans les *Épitres* de l'autre. La « Notice Bibliographique » (p. XLII-XLVIII) signale les plus récentes éditions critiques dont les auteurs ont usé et que les candidats devront consulter pour les passages qu'ils ne trouveront pas dans l'Horace-Plessis-Lejay : car la destination scolaire du livre a imposé, pour ce qui est du texte, les changements et les suppressions qui sont de rigueur dans l'enseignement secondaire. La liste des manuscrits est suivie d'un choix de notes critiques (p. XLVII-LXXIV). Chacune des pièces est précédée de notices et accompagnée de commentaires qui donnent l'essentiel.

Pour la langue et la métrique, voir la thèse de WALTZ, *Des variations de la langue et de la métrique d'Horace dans ses différents ouvrages* (Paris, Baer, 1881).

La *Revue universitaire* a publié (1905, vol. I, p. 167-168, 252-254, 349-350, 443-445) une traduction du IVe livre des *Odes* faite par les étudiants de la Sorbonne sous la direction de M. le professeur A. CARTAULT.

On trouvera dans la *Revue de Philologie de littérature et d'Histoire ancienne* (tome XVIII, 1894) deux articles de A. WALTZ, *Le Carmen saeculare d'Horace* (p. 113-118) et de G. LAFAYE, *Sur le Carmen saeculare d'Horace* (p. 126-138).

Pour les *Satires*, l'ouvrage de A. CARTAULT, *Étude sur les Satires d'Horace* (Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris, IX, Paris, Alcan, 1899) discute toutes les questions qui peuvent se poser à propos de la première en date des œuvres du poète. Circonstances dans lesquelles Horace a composé ses *Satires*; publication et chronologie des *Satires*; composition, idée fondamentale, succession des idées; procédés de développement, de raisonnement, d'exposition, de style; l'emploi des noms propres, la philosophie, les idées littéraires et morales dans les *Satires*. — M. Cartault a donné un appendice à cette *Étude* dans son article sur *L'inexprimé dans les Satires d'Horace* (*Revue de Philologie*, tome XXVI, 1902, p. 12-30).

Les travaux de détail sur les *Épitres* et principalement sur l'*Art poétique* sont trop nombreux et d'une utilité trop contestable pour qu'il convienne d'en tenter la bibliographie.

(*A suivre.*) H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS GRECS (*suite*).

II. HYPÉRIDE. — Œuvres. (Agrégation des Lettres.)

La meilleure édition de cet orateur est la suivante : *Hyperidis orationes sex cum ceterarum fragmentis*, in-12, edit. F. Blass (editio tertia, *insigniter* aucta), Lipsiae, Teubner, 1894.

Naturellement la deuxième édition de Blass, parue en 1881, n'est pas complète. Il y manque notamment le curieux discours contre *Athénogène* et la fin, seule conservée, du *Pour Philippidès*, édité par Kenyon, en 1891 dans ses *Classical texts from papyri in the Bristish Museum*.

Je laisse de côté les travaux de Révillunt pour rappeler ceux, plus corrects, d'H. Weil : *Premier discours contre Athénogène*, dans la *Revue des Études grecques*, 1892, p. 157-188, et *Mémoire sur le discours d'Hypéride contre Athénogène, par M. G. Revillunt, Journal des savants*, 1892, p. 297-317. Ces deux articles ont été réunis et fondus dans les *Études sur l'Antiquité grecque*, p. 288-314 (Paris, Hachette, 1900).

A mentionner encore l'*Hyperidis oratio contra Athenogenem* du Hollandais van Herwerden. (Ce texte avec des notes critiques est contenu dans le XXIe vol. de la *Mnemosyne*, p. 383-396) et l'*Oratio against Athenogenes and Philippides*, publié à Londres, en 1893, par Kenyon.

On trouvera aussi trois fragments importants d'Hypéride dans les *Extraits des orateurs attiques*, publiés chez Hachette, en 1898, par Bodin, et un morceau de l'*Oraison funèbre* dans les *Extraits des Orateurs attiques*, publiés par Dürrbach (Paris, Delagrave, 1899).

Traduction du *Discours pour Euxénippe* et du *Discours funèbre* dans les *Chefs-d'œuvre des Orateurs attiques* d'Hinstin, Paris, Hachette, 1888.

A consulter : J. Girard, *Études sur l'éloquence attique* (Paris, Hachette). — A. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, tome IV, p. 595-613. — Blass, *Die attische Beredsamkeit* (Leipzig, Teubner, 4 vol. 1868-1880), et surtout du même helléniste la préface de l'édition d'Hypéride, citée plus haut. — Kayser, *L'art oratoire, le style et la langue d'Hypéride*, dans le Musée Belge (vol. I, p. 241-257, vol II, p. 49-93, 210-229, vol. III, p. 10-20, vol. IV, p. 84-104, p. 201-222).

(*A suivre.*) P. Masqueray.

AGRÉGATIONS DES LANGUES VIVANTES

NOTES SUR LES AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ALLEMAND

HISTOIRE LITTÉRAIRE (*Suite*).

II. **La poésie lyrique contemporaine.** Arno Holz, *Phantasus*. — Stefan George, *Der Teppich des Lebens*. — Hugo v. Hofmannsthal, *Gesammelte Gedichte*.

Ouvrages généraux :

R. M. Meyer, *Geschichte der deutschen Literatur* im XIX. Jht. Berlin, Bondi 1900.

Bartels, *Die Alten und die Jungen*, Leipzig, Avenarius 7e édit., 1907.

A. v. Hanstein, *Das jüngste Deutschland*, 3e éd. Leipzig, Voigtländer 1905.

C. Bleibtreu, *Revolution der Literatur*, Leipzig, Friedrich 1886.

Alexander Tille, *Deutsche Lyrik* von heute und morgen, Leipzig, Naumann 1896.

BETHGE, *Deutsche Lyrik* seit Liliencron (Liliencron, Dehmel, Evers, Falke, Hofmannsthal). Leipzig, Max Hesse.
A. BIESE, Lyrische Dichtung und neuere deutsche Lyriker, Berlin, W. Hertz, 1896.
ENDERS, Eine *Geschichte der deutschen Lyrik*, Bonn, 1907.
THOREL, *Les poètes allemands contemporains*, R. des D. M. 1896.

A) ARNO HOLZ. — **Ouvrages à consulter.**

Im Verlage von Fontane et C°, Berlin :
1) BUCH DER ZEIT, Lieder eines Modernen, 2. vermehrte Auflage.
2) *Neue Gleise*. Gemeinsames von A. HOLZ und J. SCHLAF. Drei Teile in einem Bande, *a*) die papierne Passion, *b*) Papa Hamlet, *c*) Familie Selicke.
3) *Der geschundene Pegasus*, Reime v. ARNO HOLZ, Bilder v. J. SCHLAF.

Im Verlage v. W. Issleib (Schuhr) Berlin :
Die *Kunst*. Ihr Wesen und ihre Gesetze, 2 Teile.

Im Verlage v. Mänicke et Jahn, Rudolstadt und Leipzig :
BERLIN. Das Ende einer Zeit in Dramen. I. *Socialaristocraten*, Komödie.

m Verlage v. Sassenbach, Berlin :
1) *Phantasus* (2 Hefte) 1898 ff.
2) *Revolution der Lyrik*, 1899.

D vers :
BENOIST-HANAPPIER, *Die Freien Rhythmen* in der deutschen Lyrik, Ihre Rechtfertigung und Entwicklung Halle a. S. Niemeyer 1905.
MEHRING, articles dans *Neue Zeit.*, t. XVII.
SEILLIÈRE, article dans *Revue des Deux Mondes*, 1900, sur ARNO HOLZ. L'influence française dans la littérature allemande contemporaine.

(*A suivre.*) ALBERT LÉVY.

NOTES SUR LES AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ANGLAIS (*suite*)

VI. Bunyan.

JOHN BUNYAN, *The Pilgrim's Progress*, *Grace Abounding and a Relation of His Imprisonment*, Edited with Biographical Introduction and Notes by EDMUND VENABLES (Clarendon Press). 3/6.
— *Grace Abounding*, 6 d.
J. A. FROUDE, *John Bunyan* (English Men of Letters). 1/ .

VII. Butler.

SAMUEL BUTLER, *Poetical Works*, with Memoir by the REV. J. MITFORD. 2 vol. 1/6 each. (The Aldine Poets).
— *Hudibras*. 1/ .

VIII. Dryden.

JOHN DRYDEN, *Poetical Works*, with Memoir by the REV. R. HOOPER (The Aldine Poets) 5 vol. 1/6 each.
— *Poetical Works*, with a Memoir, Revised text and Notes by W. D. CHRISTIE. (Macmillan. Globe Library). 3/6.
— *The Hind and the Panther*. 6 d.
G. SAINTSBURY, *Dryden* English Men of Letters). 1/ .

(*A suivre*)

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES (Lettres).

BIBLIOGRAPHIE : MORALE

I. *Programme de Cinquième année* : **Différents aspects de la vie de l'âme.** — Ouvrages à consulter.

Chez F. Alcan, édit. : Herbert Spencer, *Principes de Psychologie*, traduction Ribot et Espinas, 2 vol.. — Paulhan (Fr.), *L'activité mentale et les éléments de l'esprit*, 1 v., Bibl. de philosoph. contemporaine. — Brunschwig, *Introduction à la vie de l'Esprit*, 1 v., Bibl. de philosoph. contemp. — W. James, *Théorie de l'émotion*, 1 v., Bibl. de philosoph. contemp. — Lange, *Les Émotions*, traduit par G. Dumas, 1 vol., Bibl. de philosoph. contemp. — Bourdon, *L'Expression des émotions et des tendances* dans le langage, 1 vol., Bibl. de philosoph. contemp. — Sully James, *Essai sur le rire*, traduction Terrier, 1 vol. — Dumas (G.), *La Tristesse et la Joie*, 1 vol. Bibl. de philosoph. contemp. — Ribot (Th.), *Psychologie des Sentiments*, 1 vol. — Ribot (Th.), *Logique des Sentiments*, 1 v. — Thomas (P. F.), *L'Éducation des Sentiments*, 1 v. — Payot (G.), *La Croyance*, 1 v. — Godfernaux, *Le Sentiment et la Pensée*, 1 v. — Bain (Al.), *Les Sens et l'Intelligence* (traduction Cazelles), 1 vol. — Bain (Al.), *La Logique inductive et déductive*, traduction Compayré, 1 v. — Lachelier, *Du fondement de l'induction*, 1 v. — Ribot (Th.), *Psychologie de l'attention*, 1 vol. — Ribot (Th.), *Essai sur l'Imagination créatrice*, 1 v. — Paulhan (Fr.), *Psychologie de l'Invention*, 1 v. — Queyrat, *L'imagination et ses variétés chez l'Enfant*, 1 v. — Paulhan (Fr.), *Analystes et esprits synthétiques*, 1 v. — Ribot (Th.), *Les Maladies de la mémoire*, 1 vol. — Paulhan (Fr.), *La fonction de la Mémoire et le Souvenir affectif*, 1 v, — Queyrat, *La logique chez l'Enfant et sa culture*, 1 v. — Brochard, *De l'Erreur*, 1 v. — Ossip-Lourié, *Du Bonheur et de l'Intelligence*, 1 v. — Sabatier, *Philosophie de l'Effort*, 1 v. — Bertrand, *Psychologie de l'Effort*, 1 v. — Ribot (Th.), *Les Maladies de la Volonté*, 1 v. — Ribot (Th.), *Les Maladies de la Personnalité*, 1 vol. — Mossa, *La Fatigue intellectuelle et physique*, traduct. Lauglois, 1 v. — Fouillée (Alf.), *La Liberté et le Déterminisme*, 1 v. — Dugas, *La Timidité*, 1 v. — Payot (J.), *L'Éducation de la Volonté*, 1 v.

Chez Hachette, édit. : Compayré (G.), *L'Évolution intellectuelle de l'Enfant*, 1 v.

A la Librairie Armand Colin : Dr M. de Fleury, *Le Corps et l'âme de l'Enfant*, 1 v.

(*A suivre*).

BIBLIOGRAPHIE : AUTEURS FRANÇAIS

PASCAL. — **Entretien avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne; De l'esprit géométrique**, second fragment (L'art de persuader a un rapport nécessaire...); **Provinciales**, I et IV.

Textes : Ed. Brunschvicg (*Coll. des Gr. Écriv. de la Fr.*), Hachette, 3 v. in-8°, 1904 (cf. *Rev., Universit.*, 1904, II, 414-6, *Rev. d'Hist. Litt.*, 1906, 746-9); une édition critique de l'*Entretien* a été donnée par M. J. Bédier, *Rev. d'Histoire Littéraire*, 1902, 351-84, et reproduite dans les *Études*

critiques du même auteur, (Paris, Librairie Armand Colin, 1903, in-12, 4 fr.); pour le travail courant, on préparera l'explication des deux premiers textes dans l'édition L. Brunschvicg des *Opuscules et pensées* (Hachette, petit-in-16, 3.50), du troisième dans l'édition classique des *Provinciales* de F. Brunetière, même éditeur, et même format, 1,60.

Ouvrages à consulter : L'article *Pascal* dans la *Grande Encyclopédie* (G. Lanson); on connaît les monographies de MM. E. Boutroux (*Coll. des Gr. Écriv. français*, chez Hachette, in-16, 2 f.), V. Giraud (Fontemoing, 3e éd. 1905, in-16), G. Michaut, *Les Époques de la pensée de Pascal*, (Fontemoing, 1902), et de Sully Prudhomme, *La vraie religion selon Pascal* (Alcan, 1905, in-8°). Des indications complémentaires, plus précises, sur Pascal étudié à divers points de vue, ont été données dans les notes bibliographiques parues (*Revue Universitaire*, décembre 1906, p. 442-3).

Pour les études publiées ces dernières années dans les périodiques, consulter notre *Revue des Revues* (*Revue Universitaire* de juillet 1907, p. 162-4). Je dois ajouter que le livre récent de M. Fortunat Strowski : *Pascal et son temps*, 1re partie, *De Montaigne à Pascal*, Plon, 1907 (cf. *Rev. d'Hist. Litt.* 1907, 361-4) aidera au commentaire de l'*Entretien avec M. de Saci;* dans le dernier numéro de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (juillet-septembre 1907), une étude de M. Uhlir sur *Montaigne et Pascal.*

(*A suivre.*) H. Chatelain

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : HISTOIRE

I. — L'Hégémonie macédonienne; Philippe et Alexandre.

Il est indispensable de consulter quelques-unes des sources. Voici les plus essentielles : Plutarque, *Vies d'Alexandre, de Démosthène* et de *Phocion*, trad. Talbot (chez Hachette). — Diodore de Sicile, liv. XVI. — Arrien. — Démosthène, *Procès de la Couronne, Philippiques, Olynthiennes*, trad. Plougoulm (chez Hachette). Voir l'excellent travail bibliographique de Fraenkel, *Die Quellen der Alexander-historiker*, 1883.

Comme ouvrages modernes, consulter surtout : Schaefer, *Demosthenes und seine Zeit*, 2e éd., 1885. — Weil, *Harangues de Démosthène* introduction. — Curtius, *Histoire grecque* (trad. Bouché-Leclercq); le tome V et dernier s'arrête à la bataille de Chéronée. — Duruy, *Histoire des Grecs*, t. III. — Grote, *Histoire de la Grèce*, tomes XV et XVI de la traduction française. — Droysen, *Histoire de l'Hellénisme* (trad. Bouché-Leclercq). — Holm, *Griechische Geschichte*, (t. IV et V). — Ouvré, *Démosthène*. — Jurien de la Gravière, *Les Campagnes d'Alexandre*. — Gobineau, *Histoire de la Perse*. — Bédif, *L'Éloquence politique de Démosthène*.

II. — La Monarchie franque, de Clovis au Traité de Verdun (481-845).

Les sources principales sont : Grégoire de Tours (trad. Bordier 1852, 2 vol. in-12). — G. Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*. — Frédégaire (trad. Guizot). — Eginhard, *Vie de Charlemagne* (trad. Teulet dans la collection Guizot, t. II). — Hincmar, *De ordine palatii*, trad. Prou. — B. Zeller : *Les Francs Mérovingiens; Clovis et ses fils; Frédégonde et Brunehaut; Rois fainéants et maires du palais; Charlemagne; La succession de Charlemagne.*

Parmi les travaux modernes, voir principalement : Junghaus, *His-*

toire critique du règne de Childerich et de Chlodovich (trad. Monod, 1874). — G. Kurth, *Clovis*, 1901. — Aug. Thierry, *Récits des temps mérovingiens*. — Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I. — Fustel de Coulanges : *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France; La Monarchie franque; Les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne; L'alleu et le domaine rural; Le bénéfice et le patronat*. — P. Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, t. I. — Glasson, *Histoire du droit et des institutions de la France*, t. II. — Vétault, *Charlemagne*. — Hauréau, *Charlemagne et sa cour*. — E. Bourgeois, *Le capitulaire de Kierzy-sur-Oise*. — Kleinclausz, *L'Empire carolingien; ses origines et ses transformations*. — J. Zeller, *Histoire d'Allemagne*, t. II. — Lavisse, *Histoire de France*, t. II. — G. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. II, III et IV. — Mullinger, *The schools of Charles the Great*.

(A suivre.) Ch. Dufayard.

Sujets proposés

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Dissertation philosophique. — L'usage des passions en morale selon Descartes.

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française. — La bourgeoisie et le peuple chez Molière, particulièrement dans *Don Juan* et dans *Tartufe*.

Thème latin. — Montesquieu, *Lettres Persanes*, Lettre 50 (*Extraits*, éd. Jullian, p. 279.) : « J'ai vu des gens chez qui la vertu était si naturelle... » jusqu'à : « .... ne compromet point son mérite avec l'orgueil des autres ».

Version latine. — Cicéron, *Orator*, ch. xxxii : « Esse igitur perfecte eloquentis puto... »

Thème grec. — La Bruyère, *Des Esprits Forts*, depuis : « Voulez-vous un autre système, et qui ne diminue rien du merveilleux?... » jusqu'à : « ... Qu'est-ce que la règle? »

Version grecque. — Platon, *Gorgias*, lxii.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française. — La langue et la versification dans *Tartufe*.

Thème latin. — La Bruyère, *De quelques Usages* : « L'étude des textes ne peut jamais être assez recommandée... » jusqu'à : « ...qu'elle cherchait à éviter ».

Version latine. — Quintilien, *Instit. Orat.* XIII, viii, 7-14.

Thème grec. — Bossuet, *Oraison funèbre de Madame Yolande de Monterby* : « Si le temps n'est rien par lui-même... » jusqu'à : « ...une éternité tout entière glorieusement attachée ».

Grammaire. — Commenter au point de vue grammatical les passages suivants :

1° ... Εἰ μέν, ἄνδρες, τῆσδε δημοῦχος χθονὸς
μὴ 'τύγχαν 'αὐτὸν δεῦρο προσπέμψας ἐμοὶ
Θησεύς, δικαῖων ὥστ' ἐμοῦ κλύειν λόγους,
οὔτ' ἄν ποτ' ὀμφῆς τῆς ἐμῆς ἐπήσθετο·
νῦν δ' ἀξιωθεὶς εἶσι κἀκούσας γ' ἐμοῦ
τοιαῦθ' ἃ τὸν τοῦδ' οὔ ποτ' εὐφρανεῖ βίον·
ὅς γ', ὦ κάκιστε, σκῆπτρα καὶ θρόνους ἔχων,
ἃ νῦν ὁ σὸς ξύναιμος ἐν Θήβαις ἔχει,
τὸν αὐτὸς αὑτοῦ πατέρα τόνδ' ἀπήλασας
κἄθηκας ἄπολιν καὶ στολὰς ταύτας φορεῖν,
ἃς νῦν δακρύεις εἰσορῶν, ὅτ' ἐν πόνῳ
ταὐτῷ βεβηκὼς τυγχάνεις κακῶν ἐμοί.

(Sophocle, *Œdipe à Colone*, 1348-1359.)

2° Cum ad Gereonium jam hieme impediente constitisset bellum, Neapolitani legati Romam venere. Ab iis quadraginta pateræ aureæ magni ponderis in curiam illatæ atque ita verba facta ut dicerent : scire sese populi Romani ærarium bello exhauriri, et cum juxta pro urbibus agrisque sociorum ac pro capite atque arce Italiæ, urbe Romana atque imperio, geratur, æquum censuisse Neapolitanos, quod auri sibi cum ad templorum ornatum tum ad subsidium fortunæ a majoribus relictum foret, eo juvare populum Romanum. Si quam opem in sese crederent, eodem studio fuisse oblaturos. Gratum sibi patres Romanos populumque facturum, si omnes res Neapolitanorum suas duxissent.

(Tite-Live, XXII, 32.)

Sujet proposé par M. Uri.

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

I. Le Sénat romain depuis les Gracques jusqu'à la mort de César. — II. Le Gouvernement de Louis XIV; ministres et secrétaires d'État; les Conseils. — III. La Camargue.

AGRÉGATIONS DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Version. — Th. Fontane, *Vor dem Sturm* (Ges. Werke, I), p. 451, depuis : « Von elf bis zwölf... », jusqu'à : « d. h. entscheiden wir uns ».

Thème. — Moselly, *Le Rouet d'ivoire*, p. 126, depuis : « Je me rappelle une explication de la Fontaine... », jusqu'à : « ... était assise sur ses lèvres » (p. 128).

Dissertation française. — La poésie lyrique du jeune Gœthe et la poésie lyrique contemporaine.

Dissertation allemande. — Dürers Verhältnis zur Renaissance und zur Reformation.

ANGLAIS

Version. — Thackeray, *Book of Snobs*, ch. XXIV, depuis : « My first visit was... », jusqu'à : « ...are accustomed to look ».

Thème. — Bossuet, *Hist. Univ.*, III, ch. VI, depuis : « Les lois de cette milice étoient dures », jusqu'à : « n'avoit besoin d'être excitée ».

Dissertation française. — Caractères du style de Bunyan.

Dissertation anglaise. — English sixteenth century translations : characteristics, merits, influence.

A consulter : Jusserand, *Hist. Litt.*, Vol. II, pp. 330 sqq.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale, Pédagogie. — On a dit que les punitions devaient moins réprimer qu'améliorer. Montrez comment leur adaptation à la faute et surtout à la sensibilité particulière du coupable peut les rendre bienfaisantes.

LICENCE ÈS LETTRES[1]

Dissertation française. — Montrer quels rapprochements on peut établir entre le poème de Voltaire sur la *Loi naturelle* et les principaux ouvrages de la littérature philosophique du XVIIIe siècle.

Dissertation latine. — Quid intersit inter Plautinas comoedias et Terentianas breviter expedietis.

1. Sujets donnés par la Faculté des lettres de l'Université de Lyon (Juillet 1907)

LICENCE PHILOSOPHIQUE [1]

Dissertation philosophique. — Etudier l'influence sur la perception des faits objectifs de l' « Equation personnelle » et de l' « Attention expectante », et déterminer le sens exact du mot « fait ».

Histoire de la Philosophie. — Pourquoi le genre suprême, dans Platon, est-il le bien et non pas l'Etre?

LICENCE HISTORIQUE [1]

Histoire ancienne. — Thèbes et l'Empire thébain au IVe siècle avant J.-C. [400-338].

Histoire du moyen âge. — Les Comtes mérovingiens.

Histoire moderne et contemporaine. — La France et la question romaine (1849-1870)

Histoire des Institutions. — Commenter, au point de vue des institutions et particulièrement au point de vue de la confection des décrets, le numéro 107 du recueil de Michel (décret en l'honneur de Phanodémos).

LICENCES ET CERTIFICATS D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Version. — Th. Fontane, *Vor dem Sturm* (Ges. Werke, I), p. 15, depuis : « Und fast schien es... », jusqu'à : « ... mit ihm blicken würden ».

Thème. — Moselly, *Le Rouet d'ivoire*, p. 125 : « La maison d'école », jusqu'à : « ... les croyants et les martyrs » (p. 126).

Dissertation française. — Le réalisme dans les romans de Fontane.

Dissertation allemande. — Beschreibe eine deutsche Gegend. (Land und Leute).

ANGLAIS

Version. — Tennyson, *Lady of Shalott*, Parts I, II.

Thème. — Fénelon, *Dialogues des Morts*, Henry VII et

2. Sujets donnés par la Faculté des lettres de l'Université de Lyon (Juillet 1907).

Henry VIII, depuis : « Puisque vous me pressez », jusqu'à : « Vous n'avez jamais fait que du mal. »

Composition française. — George Eliot moraliste.

A consulter : LESLIE STEPHEN, *George Eliot* (Men of Letters).

Rédaction anglaise. — Rhymes in Tennyson's *Lady of Shalott.*

A consulter : WITCOMB, *Structure of Eng. verse.*

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale, Pédagogie. — « Ce qui rend les femmes particulièrement aptes à soigner et à élever notre première enfance, dit Schopenhauer, c'est qu'elles restent elles-mêmes puériles, futiles et bornées; elles demeurent toute leur vie de grands enfants, une sorte d'intermédiaire entre l'enfant et l'homme ». — Pour Chamfort, elles sont des éducatrices-nées de l'enfance parce qu'elles ont « une case de moins dans le cerveau » et « une fibre de plus dans le cœur » que les hommes.

Discutez ces deux opinions. — Dites quelles qualités d'esprit et de cœur rendent, à votre avis, les femmes seules dignes d'une si belle tâche ?

Littérature — Dans sa lettre à M. de Malesherbes, Rousseau dit : « Avais-je quelque vrai talent pour écrire ? Je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé ! »

Discutez cette opinion.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SÈVRES

Morale, Pédagogie. — Appréciez ce jugement d'un moraliste contemporain : « Les prescriptions de l'opinion se tiennent toutes un peu ; s'il en est beaucoup de futiles, il s'en trouve aussi de fort respectables et quand on s'habitue à négliger les unes, on est amené naturellement à moins tenir compte des autres. »

CLASSES DES LYCÉES & COLLÈGES

Sujets proposés

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES GARÇONS

Mathématiques spéciales.

Composition française. — Commenter et discuter ce jugement de M. Ernest Lavisse sur Louis XIV (*Discours à des enfants*; Librairie Armand Colin) :

« Ce roi se croyait et fut en effet le maître de tous ses sujets, corps et âme; il les ruina par la guerre, par les bâtiments, par les splendeurs des fêtes, laissa une administration abominable les tourmenter, contraignit les esprits à taire leurs pensées, persécuta des consciences, emprisonna, exila, peupla les Bastilles et les galères horribles, sans qu'il fût méchant — car il ne l'était pas, — sans qu'il fût un sot — car il avait une intelligence suffisante, — sans qu'il fût un malhonnête homme — il avait un fond d'honnêteté, même de justice, — mais le temps autorisait ces mœurs; tout ce qu'il faisait, le roi croyait, d'accord avec la plupart des Français, qu'il avait le droit de le faire, si bien qu'il n'eut de larmes que pour ses revers, point de remords, seulement des regrets un peu brefs qu'il exprima, en la solennité de son grand lit de mort, parlant à ce déplorable héritier qui allait s'appeler Louis XV. »

Communiqué par M. Victor Glachant, professeur au lycée Louis-le-Grand

Cours de Saint-Cyr.

Composition française. — Commenter ce vers improvisé par Lamartine en sortant du cachot du Tasse (*Premières Méditations Poétiques*) :

« Homme ou Dieu, tout génie est promis au martyre. »

Communiqué par M. Ed. Jullien, professeur au collège de Blaye.

Première supérieure.

Composition française. — Définir la vanité propre de Pline le Jeune, d'après le neuvième livre de sa correspondance.

Se renfermer dans les limites strictes du sujet. Division naturelle :
Les occupations de Pline } ou inversement.
Sa vanité littéraire.

Ne pas abuser de cette dernière! Il avait autant de conscience que de vanité; d'où, peut-être, le soin excessif de la forme. Son talent est réel, dans un genre amoindri. Tel fut notre *Voiture*. Pline est surtout un tempérament littéraire. Le temps des grandes choses est passé; pourtant, il goûte encore aux affaires.

Ses qualités morales. Sa bonté, sa libéralité; son courage civil (lettre sur Helvidius).

Tirer tous les exemples du livre IX. Ce n'est pas le plus riche, mais il fournit assez; et, d'ailleurs, il est imposé.

Consulter les littératures latines de Pierron (résumant Demogeot, qu'il est inutile de lire), Jeanroy et Puech, Pichon, etc. — Laisser de côté Mommsen, dont l'étude historique n'a rien du tout à voir avec le sujet. — Lire, dans l'éd. Lemaire, tome Ier, p. LXV, le jugement de La Harpe sur les *Lettres*, et, p. LXX, celui de Schoell. (Rien de neuf; on peut, à la rigueur, s'en passer). — Lire : Boissier, *Promenades archéologiques*. Première série (1880), les pp. 236 à 238 — Du même : *La Religion romaine*, t. II, pp. 183 à 185. — Gréard, *Thèse latine*, pp. 35 à 39. Très intéressant, à tous égards.

Rappeler, d'après la thèse de M. Aulard (qu'il est inutile de consulter), que les lectures publiques remontent à Asinius Pollion : « Primus enim omnium Romanorum, ut ait Seneca, advocatis hominibus scripta sua recitavit. » — M. Aulard ajoute avec fondement : « Omnia sensim ad declamationum similitudinem, et carmina, et historiæ, et philosophia, composita sunt. » Tout était, à cette date, devenu matière à *déclamation*.

Communiqué par M. Victor Glachant.

Première.

Composition française. — Parmi les pensées de Vauvenargues, on relève les suivantes : « La magnanimité ne doit pas compte à la prudence de ses motifs » — « On ne fait pas beaucoup de grandes choses par conseil » — ou encore, « Personne n'est sujet à plus de fautes que ceux qui n'agissent que par réflexion ». Tout ceci revient à dire que l'on doit suivre les impulsions de son cœur plutôt que les conseils de la prudence. — Montrer, à l'aide d'exemples empruntés à l'histoire ou à la littérature, ce qu'il y a de vrai, mais aussi d'excessif et de dangereux dans cette maxime.

Voici quelques exemples, donnés à titre d'indication. La pièce de V. Hugo : *Les Pauvres gens* (*Légende des Siècles*) confirme la pensée de Vauvenargues; par contre, quelques épisodes de l'histoire de Don Quichotte combattant les moulins ou délivrant les forçats, montrent que la générosité ne doit pas être dépourvue de prévoyance.

Communiqué par M. H. Labaste, professeur au lycée de Tourcoing.

Version latine. — *L'orateur doit varier sa manière selon les besoins de sa cause.* — Plures eloquentiæ facies; sed stultissimum quærere ad quam se recturus sit orator, cum omnis species, quæ modo recta est, habeat usum, atque id ipsum omne sit oratoris,

quod vulgo *genus dicendi* vocant : utetur enim, ut res exiget, omnibus, nec pro causa modo, sed pro partibus causæ. Nam ut non eodem modo pro reo capitis, et in certamine hereditatis, et de interdictis [1] ac sponsionibus [2], dicet; sententiarum in senatu, et contionum, et privatorum consiliorum servabit discrimina; multa ex differentia personarum, locorum temporumque mutabit; ita — ineadem oratione aliter conciliabit, non ex iisdem partibus iram et misericordiam petet; alias ad docendum, alias ad movendum adhibebit artes : non unus color proœmii, narrationis, argumentorum, egressionis, perorationis servabitur : dicet idem graviter, severe, acriter, vehementer, concitate, copiose, amare, comiter, remisse, subtiliter, blande, leniter, dulciter, breviter, urbane [3]; non ubique similis, sed ubique par [4] sibi. Sic flet cum [5] id, propter quod maxime repertus est usus orationis, ut dicat utiliter et ad efficiendum quod intendit potenter; tum laudem quoque, nec doctorum modo, sed etiam vulgi consequetur.

(QUINTILIEN, *Institution oratoire*, livre XII, chap. 10.)

1. Jugements provisoires, ou *provisionnels*; sortes de *référés*. — 2. Consignations. — 3. Traduire tous ces adverbes par des *substantifs*, pour éviter la lourdeur. — 4. Égal. — 5. *Cum... tum...*, d'une part... de l'autre; Double résultat atteint.

Communiqué par M. VICTOR GLACHANT.

Thème grec. — *Pyrrhus et Cinéas.*

« Pourquoi ces éléphants, ces armes, ce bagage,
Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?
Disait au roi Pyrrhus un sage confident,
Conseiller très sensé d'un roi très imprudent.
— Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle. —
— Quoi faire? — L'assiéger. — L'entreprise est fort belle
Et digne seulement d'Alexandre ou de vous;
Mais, Rome prise enfin, seigneur, où courons-nous?
— Du reste des Latins la conquête est facile.
— Sans doute, on les peut vaincre : est-ce tout? — La Sicile
De là nous tend les bras, et bientôt, sans effort,
Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port.
— Bornez-vous là vos pas? — Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, et Carthage est conquise.
Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrêter?...

(BOILEAU, *Épître I*, v. 61-76.)

Corrigé.

ΔΙΑΛΕΓΟΝΤΑΙ ΠΥΡΡΟΣ ΚΑΙ ΚΙΝΕΑΣ.

Τί δὴ οὗτοι οἱ ἐλέφαντές σοι, καὶ ταῦτα τὰ ὅπλα, καὶ τοσαύτη παρασκευή, καὶ αὗται αἱ νῆες, ἀποπλευσεῖσθαι μέλ-

λουσαι, ἔφη τῷ Πύρρῳ βασιλεῖ τῶν οἰκείων τις, φρονιμώτατός γ' ἀφρονεστάτῳ παραστάς. — Ἐγὼ γάρ, ἦ δ' ὅς, εἰς τὴν Ῥώμην εἶμι, ὅποι καλοῦμαι. — Τί δράσων; — Πολιορκήσων μὲν οὖν. — Ἀλλὰ τὸ μὲν πρᾶγμα κάλλιστον, νὴ Δία, καὶ Ἀλεξάνδρου μόνον ἄξιον ἢ σοῦ· αἱρεθείσης δὲ τῆς Ῥώμης, ὦ δέσποτα, ποῖ δραμούμεθα; — Τῶν λοιπῶν γε Λατίνων ῥᾳδίως τις ἂν κρατοίη. — Ἐκεῖνοι μὲν οὐκ ἀνίκητοί εἰσιν εἰκότως· ἆρα δὲ τοῦτο ἀρκεῖ; — Ἔπειτα τῆς Σικελίας ἡμῖν προτεινομένης, ταχέως καὶ ἁμαχεὶ αἱ νῆες ἡμῶν εἰς τὸν τῶν Συρακουσῶν λιμένα προσορμιοῦνται. — Ἆρ' ἐκεῖ γε στήσει; — Οὐ μὴν ἀλλ' ἐπειδὰν αὐτᾶς λάβωμεν, ἐὰν μόνον τοῦ οὔρου τύχωμεν, ἁλώσεται ἡ Καρχηδών· ἀνεῳγμένης γὰρ τῆς ὁδοῦ, τίς ἡμᾶς ἂν δύναιτο κωλύειν;

Communiqué par M. Victor Glachant.

Seconde.

Composition française. — Après une lecture du « Songe de Scipion », vous avez fait à votre tour un songe analogue dont vous faites le récit.

1. — Vous vous trouvez transporté dans les hauteurs de l'atmosphère en un lieu d'où vous découvrez l'ensemble de l'univers. Description sommaire de ce spectacle extraordinaire et des sentiments d'admiration qu'il vous suggère, à l'imitation de Cicéron, mais avec les corrections qui résultent nécessairement du progrès de nos connaissances.

2. — Conclusion tirée de ce spectacle, soit sous forme de méditation, soit plutôt sous forme de conversation avec un grand personnage (homme d'État ou savant par exemple) qui vous aurait apparu. Vous indiquez successivement les deux sentiments qu'inspire la grandeur de l'univers : d'abord un sentiment d'humilité à la vue de la petitesse de l'homme au sein de toutes choses, puis, malgré tout, un sentiment d'enthousiasme et de confiance, à la pensée que cet être si faible embrasse et domine cet incommensurable univers par la force de la science et de la raison.

Lectures à faire (outre, bien entendu, le « Songe de Scipion ») : dans les *Morceaux choisis* de Marcou, dernière édition. Prose : p. 154, Pascal, Les deux infinis; — p. 260, La Bruyère, des Esprits forts; — p. 524, Jouffroy, le problème et la Destinée; — p. 531, Arago, les Sciences; — p. 712, Renan, l'Avenir de la Science. — Poésie : p. 452, A. Chénier, l'Amérique.

Communiqué par M. Boivin, professeur au lycée de Moulins.

Thème latin. — *Le noble dégénéré.* (*Don Louis à Don Juan*). —

Ne rougissez-vous point de mériter si peu votre naissance? Êtes-vous en droit, dites-moi, d'en tirer quelque vanité? et qu'avez-vous fait dans le monde pour être gentilhomme? Croyez-vous qu'il suffise d'en porter le nom et les armes, et que ce nous soit une gloire d'être sortis d'un sang noble lorsque nous vivons en infâmes? Non, non : la naissance n'est rien où la vertu n'est pas. Aussi nous n'avons part à la gloire de nos ancêtres qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler... Ainsi, vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né; ils vous désavouent pour leur sang, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun avantage. Au contraire, l'éclat n'en rejaillit sur vous qu'à votre déshonneur, et leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions. Apprenez, enfin, qu'un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature, que la vertu est le premier titre de noblesse, que je regarde bien moins au nom qu'on signe qu'aux actions qu'on fait, et que je ferois plus d'état du fils d'un crocheteur qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque, qui vivroit comme vous !

(Molière, *Don Juan*, Acte IV, sc. vi.)

Corrigé.

Filium degenerem pater increpat. — Nonne te pudet avis tam indignum esse? Num jam licet tibi, quæso, vel paululum eos jactare? aut quid in terris egisti, ut nobilis habearis? Num putas satis esse nomen et imagines præ se ferre, aut nobis decori esse ab honestis esse ortos, dum infames vivamus? Falsum est, hercule! Nunquam prodest nobilitas, ubi vitio obducitur. Itaque gloriæ majorum non sumus participes, nisi ipsi conamur illis esse similes. Frustra igitur a tuis avis originem ducis, nam illi te progeniem infitiantur suam, et, si quid clari admiserunt, te nihil adjuvat. Quin etiam! splendor eorum tibi non nisi ad ignominiam refulget. Avorum enim gloria fax est quædam dedecori nepotum prælata. Tu scito denique nobilem qui prave vivat monstrum esse in hominibus et virtutem primam nobilitatis commendationem esse. Equidem minus respicio quo nomine nuncuperis, quam quæ feceris; immo multo majoris ducerem bajuli filium qui viveret honeste quam regis filium qui tui instar insaniret !

Communiqué par M. Victor Glachant.

Version grecque. — ΠΥΡΡΟΥ ΠΡΟΣ ΦΑΒΡΙΚΙΟΝ ΕΠΙΣΤΟΛΗ.

Ἐγώ σε, ὦ Φαβρίκιε, πυνθάνομαι κράτιστον ἐν ἡγεμονίαις πολέμων εἶναι, καὶ τῷ βίῳ δίκαιον καὶ σώφρονα καὶ τὰς ἄλλα

ἁπάσας ἔχοντα ἀρετάς· χρημάτων δ' ἄπορον, καὶ καθ' ἓν τὸ μέρος τοῦτο ἐλασσούμενον ὑπὸ τῆς τύχης, ὥστε μηδὲν ἄμεινον τῶν πενεστάτων βουλευτῶν ἐν τοῖς κατὰ τὸν βίον διατελεῖν. Τοῦτο δὲ τὸ μέρος ἐκπληρῶσαι προθυμούμενος, ἕτοιμός εἰμι διδόναι σοι πλῆθος ἀργυρίου καὶ χρυσίου τοσοῦτον, ὅσον κτησάμενος ἅπαντας ὑπερβαλεῖς πλούτῳ τοὺς μάλιστα δοκοῦντας Ῥωμαίων εὐπορεῖν, καλὸν νομίσας ἀνάλωμα καὶ πρέπον ἡγεμόνι, τοὺς ἀγαθοὺς ἄνδρας ἀναξίως τῆς ἀρετῆς διὰ πενίαν πράττοντας εὐεργετεῖν. Ἐμοὶ δ' ἀντὶ τούτων μητ' ἄδικον μήτ' αἰσχρὰν πρᾶξιν ὑπηρετήσεις μηδεμίαν, ἀλλ' ἐξ ὧν αὐτὸς ἔσῃ τιμιώτερος. Πρῶτον μὲν ἐπὶ τὰς διαλλαγάς, ὅσῃ δύναμις ἐν σοί, παρόρμησον τὴν ἄχρι τοῦδε δύσεριν καὶ οὐδὲν τῶν ματρίων φρονοῦσαν βουλήν. Γενομένης δὲ τῆς εἰρήνης, ἐλθὲ μετ' ἐμοῦ σύμβουλός μοι ἁπάντων ἐσόμενος. Ἐμοί τε γὰρ ἀνδρὸς ἀγαθοῦ καὶ πιστοῦ φίλου δεῖ, σοί τε χορηγίας βασιλικῆς. Ἐὰν δὲ συνενέγκωμεν ταῦτ' εἰς τὸ κοινόν, τὰ μέγιστα τῶν ἀγαθῶν παρ' ἀλλήλων ἀποισόμεθα.

(Denys d'Halicarnasse.)
Communiqué par M. Victor Glachant

Troisième.

Composition française. — Vous montrerez l'importance du travail, au collège comme dans la vie, en développant le vers de Lamartine :

« O travail, sainte loi du monde ! »

(*Jocelyn*, 9e épisode des « Laboureurs »).

Communiqué par M. Ed. Jullien

Version latine. — *Mort d'Archimède.* — Archimedis fructuosam industriam fuisse *dicerem*, nisi eädem illi et dedisset vitam et *abstulisset* *. *Captis* enim Syracusis, Marcellus, etsi machinationibus ejus victoriam diu suam *inhibitam* esse *senserat*, eximiä tamen hominis solertiä delectatus, ut illius capiti *parceretur edixit*. At Archimedes, dum, animo et oculis in terram *defixis* * formas *describit* *, militi qui prædandi gratiä domum *irruperat* *, *strictoque* super caput gladio quisnam esset interrogabat, nomen suum indicare non potuit, propter nimiam investigandi cupiditatem. Sed *protracto* * manibus pulvere : « Noli, inquit, obsecro,

istum *disturbare* *. » Ac, perinde quasi negligens imperii victoris, obtruncatus, sanguine suo artis suæ lineamenta *confudit* *.

QUESTIONS. — 1° Pourq. *fuisse* à l'*infin.* et au *parft*? — De même pour *inhibitam esse*?
2° Prq. *solertia* à l'*abl*? *machinationibus* à l'*ablat*?
3° Quel est le sujet de l'*intransit. parceretur*? prq. est-il au subj.?
4° Prq. *domum* à l'accusat.? *imperii* au génit.?
5° Prq. *esset* au subj.?
6° Prq. *ejus*, *suam* dans : *etsi machinationibus* etc. sont ils employés? prq. *suæ* dans : *artis suæ*?
Analyse des verbes en italique; étymologie des mots marqués d'une *

Communiqué par M. G. CHATEL, professeur au lycée de Rennes.

Quatrième.

Composition française. — Quel est, au musée de la ville que vous habitez, le tableau que vous aimeriez le mieux posséder, pour l'avoir sans cesse devant les yeux? Décrivez-le et dites pourquoi il vous plaît mieux que d'autres.

Communiqué par M. P. PASQUIER, professeur au lycée de Dijon.

Version latine. — *Générosité de deux esclaves.* — Traditum est, cum *obsideretur* Grumentum et jam ad summam desperationem *ventum esset*, duos servos ad hostem *transfugisse* et operæ pretium fecisse; deinde urbe *captā* passim *discurrente* victore, illos per notā itinerā ad domum, in quā *servierant*, *præcucurrisse*, et dominam suam ante se *egisse*. *Quærentibus* quænam esset, dominam et quidem crudelissimam ad supplicium ab ipsis *duci professi sunt*. Eductam deinde extra muros *celarunt*, donec hostilis ira *consideret*; deinde ut satiatus miles cito ad Romanos mores rediit, illi quoque ad suos redierunt et dominam sibi ipsi dederunt. Manumisit utrumque e vestigio illā nec indignata est ab iis se vitam accepisse in quos vitæ necisque potestatem habuisset.

(VALÈRE-MAXIME.)

1° Pourquoi *transfugisse* est-il au *parfait* de l'infin.?
2° Pourq. la *préposition* est-elle exprimée devant *domum*?
3° Pourquoi *ab* devant *ipsis*? devant *iis*?
4° Pourquoi *ut* gouverne-t-il *redierunt* à l'indicatif?
5° Analyse des verbes *soulignés*.

Communiqué par M. G. CHATEL.

Cinquième.

Narration française. — Le chevalier de Sévigné (oncle de Mme de Sévigné), ancien chevalier de Malte, duelliste, brave

guerrier, s'était tout d'un coup retiré, après être devenu veuf, « dans les dehors du Port-Royal de Paris ».

« C'était un original que ce chevalier pénitent, avec des restes de gentilhomme hautain et de militaire impérieux. Il se promenait volontiers en été à ce qu'on appelait le jardin des Capucins, [et qui doit répondre à la promenade qu'on voit aujourd'hui entre l'Hospice du Midi et le Val-de-Grâce]. Il avait un grand parasol pour se préserver du soleil, et les polissons du quartier qui voyaient cet homme grave, nu-tête, marchant à pas comptés sous son parasol le poursuivaient de leurs cris et peut-être de mieux : il avait envie de les traiter parfois comme fit le poète Elisée des enfants qui le huaient, et il consulta son confesseur pour savoir s'il ne lui serait point permis de leur faire donner du bâton par un domestique qui le suivrait à quelque distance. »

(Sainte-Beuve : *Causeries du Lundi*. XIV).

1°. — La promenade du chevalier; — 2° Visite au confesseur, sa réponse; — 3° Nouvelle promenade du « chevalier au parasol ».

Communiqué par M. A. Roustan, professeur au collège de Narbonne.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Cinquième Année

Pédagogie, Psychologie. — Développez cette pensée de Channing : « La meilleure et la seule mesure du caractère, c'est le caractère ».

Littérature. — Louis XIV, après la lecture du *Télémaque*, appelait Fénelon « le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume ». En quoi le *Télémaque* vous paraît-il justifier ce jugement?

Quatrième Année

Pédagogie, Psychologie. — Pourquoi dit-on qu'il est préférable de persuader que de convaincre?

Troisième Année

Pédagogie, Psychologie. — On a dit que la paresse était la mère de tous les vices, ne pensez-vous pas que ce titre pourrait lui être disputé par la vanité?

Principaux articles

PARUS DANS LES

REVUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Bibliothèque universelle. — (*décembre*). Ed. Tallichet : Où s'en va le monde (*suite et fin*). (*Janvier*). — Michel Delines : Le Byron russe. Vie et œuvre de Lermontov. — Marie Dutoit : Marguerite Fuller et ses lettres d'amour. — Henry Aubert : Grandes villes allemandes. Etudes synthétiques.

Bulletin de la Société française de Philosophie. — (*Juin*). L'enseignement de la géométrie : *Thèse* : C. Bourlet ; *Discussion* : MM. Borel, Lalande, Marotte, Pécaut, Ogereau, Sorel.

Le Censeur. — (21 *décembre*). Léopold Lacour : Tradition et progrès (conférence). — Stéphane Perris : Pie X et les cardinaux fran s.

Le Correspondant. — (25 *décembre*). Mgr Mignot propos de l'histoire des religions : la Bible et les religions. — Edmond Rousse : Lettres à un ami (1871-1880). — Henry Bordeaux : Rudyard Kipling.

L'Enseignement secondaire. — (15 *décembre*). L. Périgard : Impressions d'un assistant français en Allemagne. — Marcel Bernès : Victor Brochard.

La Grande Revue. — (10 *décembre*). Georges Cochery : La conférence de l'or, de M. Luzatti. — (25 *décembre*). Ch. Guignebert : Modernisme et tradition catholique en France.

Mercure de France. — (16 *décembre*). Léon Séché : Lettres inédites d'Hortense Allart de Méritens à Sainte-Beuve. — Édouard Maynial : Jacques Casanova chez Voltaire. — Max Deauville : Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. — (1er *janvier*). Léon Séché : Lettres inédites d'Hortense Allart de Méritens à Sainte-Beuve (*suite*). — Z. Hippius : Note sur la littérature russe de notre temps.

La Nouvelle Revue. — (15 *décembre*). Jean Bayet : Les auteurs dramatiques avant la Révolution. — Georges Touchard : La musique et la sociologie. — (1er *janvier*). Marcel Dieulafoy : La jeunesse du Cid. — J.-B. Carpeaux : Lettres inédites. — Victor du Bled : L'amour platonique au XVIIIe.

Pro Alesia. — (*Août-septembre*). A.-J. Reinach : Le pain d'Alésia. — G. Testart : Les anciennes fouilles du Mont-Auxois (*suite*). — Cte Colin : Notes sur les travaux romains devant Alésia. Les défenses accessoires.

La Revue. — (1er *janvier*). Seyfer Bey : La Sublime Porte. — L. Réau : F. Wedekind et le théâtre européen. — Émile Faguet : Chateaubriand maximiste. — André Fribourg : L'Église et l'Opéra. Documents inédits.

Revue Bleue. — (7 *décembre*). Arthur Chuquet : Lessing — Edme Champion : La folie de Don Quichotte et celle de Sancho. — Charles Géniaux : Le fanatisme musical chez les nègres. — (14 *décembre*). Camille Jullian : Plaidoyer pour la préhistoire. — Dembidour : Léon XIII et le Ralliement. — (21 *décembre*). Arthur Chuquet : Prosper Mérimée et la correspondance de Napoléon. — Camille Mauclair : L'abus

de l'esquisse dans l'art moderne. — (28 *décembre*). GUSTAVE LANSON : Une maxime d'éducation nationale. — J.-K. DRIAULT : Le christianisme au Japon. — EDMOND PILON : Les conteuses. — (4 *janvier*). ERNEST RENAN : Observations et faits psychologiques. — FERNAND CAUSSY : Voltaire, pacificateur de Genève. — VOLTAIRE : Propositions à examiner pour apaiser les divisions de Genève.

Revue des Cours et Conférences. — ÉMILE FAGUET : Les poètes du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe. Chênedollé. Le « Génie de l'homme » (5 *décembre*); — les « Études poétiques » (19 *décembre*). — ABEL LEFRANC : La vie et les œuvres de Molière. L' « École des Maris » ; « Les Fâcheux » (5 *décembre*); — Le mariage de Molière (19 *décembre*). — JULES MARTHA : La vie et les œuvres de Sénèque : Sénèque ; sa naissance, sa patrie, sa famille (19 *décembre*). — VICTOR EGGER : La morale ; obligation et défense (5 *décembre*). — CHARLES SEIGNOBOS : Histoire politique de la France contemporaine. Bibliographie et introduction. La Révolution de 1848 (5 *décembre*). — N.-M. BERNARDIN : Le Cid (19 *décembre*). — GUSTAVE LANSON : Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française de 1675 à 1748. Leçon d'ouverture (26 *décembre*).

Revue des Deux Mondes. — (1er *décembre*). AUGUSTIN FILON : Richard III dans le drame et devant l'histoire. — (15 *décembre*). ARVÈDE BARINE : Madame, mère du Régent. — III. Le budget d'une princesse. La famille d'Allemagne. Années heureuses. La cour de France en 1679. — T. DE WYZEWA : Le roman anglais en 1907. — (1er *janvier*). PAUL LEROY-BEAULIEU : La France dans l'Afrique du Nord. — HENRI BOUCHOT : La condition sociale des peintres français du XIIIe au XVe siècle. — CAMILLE BELLAIGUE : L'esthétique de Jean-Sébastien Bach.

Revue des Études grecques. — (*septembre-octobre*). AMÉDÉE HAUVETTE : Les épigrammes de Callimaque. Étude critique et littéraire. — W. DEONNA : Talismans magiques trouvés dans l'île de Thasos.

La Revue des Idées. — (15 *décembre*). RENÉ DUSSAUD : La Méditerranée préhellénique d'après les fouilles récentes en Crète.

Revue internationale de l'Enseignement. — (15 *décembre*). GUSTAVE GLOTZ : Réflexions sur le but et la méthode de l'histoire. — Discours de MM. HERRIOT et COSTE LABAUME à la distribution des prix de l'École nationale des Beaux-Arts et des Écoles municipales de dessin de Lyon. — PAUL LAPRÉ : La nouvelle licence ès lettres et l'organisation des Facultés.

Revue latine. — (25 *décembre*). ÉMILE FAGUET : L'Allemagne moderne. — Spencer peint par lui-même. — La morale de l'amour. — Un mot sur Pascal amoureux. — OSCAR GROJEAN : Les lettres belges (*suite*).

Revue du Mois. — (10 *décembre*). ELIE HALÉVY : La doctrine économique de Saint-Simon. — LECLERC DU SABLON : L'association pour la vie.

Revue de Paris. — (15 *décembre*). GEORGES BIZET : Lettres de Rome (1857-1860). — HENRY LEYRET : La jeunesse de Waldeck-Rousseau. — VICTOR BÉRARD : Questions extérieures. Algérie et Maroc. — (1er *janvier*). GEORGES BIZET : Lettres de Rome (1857-1860) II. — CH. DIEHL : Les amours d'Andronic Comnène. — L. AUBERT : États-Unis et Japon.

Revue générale des Sciences. — (15 *décembre*). CH. REINACH : Un Traité de géométrie inédit d'Archimède. Texte du Traité (*suite et fin*). — PAUL JACCARD : La distribution de la flore dans la zone alpine. — E. LAGUESSE : Revue annuelle d'anatomie. — (30 *décembre*). Dr F. BLUMENTHAL : L'état actuel de nos connaissances sur les caractères et l'évolution des affections cancéreuses. — CH. GUILLAUME : Les états de la Matière. — G. CONTREMOULINS : Les conditions de la radiographie appliquée au diagcostic médical.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

PRÉPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS DE 1908

ÉDITIONS DÉSIGNÉES

Choix de lettres de Cicéron. Texte latin établi et annoté par J. A. Hild
In-18, relié toile . . . . . 3 fr. »
Édition désignée pour la *Licence ès lettres* (Facultés de Paris et de Poitiers, 1908 et 1909)

Pages choisies de Diderot. Introduction et notes par G. Pellissier
In-8, relié toile, 4 fr.; broché . . . . . 3 fr. 50
Édition désignée pour la *Licence ès lettres* (Faculté des lettres de Poitiers, 1908 et 1909)

Pages choisies de Mme de Staël. Introduction et notes par S. Rocheblave
In-18, relié toile, 4 fr.; broché . . . . . 3 fr. 50
Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles.*

Choix de Poètes du XIXe siècle, par Gustave Merlet. Cart. . 3 fr. 50
Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles.*

Die deutsche Lyrik (1re partie: du XVIe siècle à 1830), par G. Gromaire.
In-18. relié toile . . . . . 2 fr. 50
Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude au Professorat des Classes élémentaires.*

OUVRAGES RECOMMANDÉS

(*Agrégation de philosophie. — Licence philosophique.*)

Éthique, de Spinoza. — Traduction inédite du Cte Henri de Boulainvilliers (1658-1722), publiée avec une introduction et des notes, par F. Colonna d'Istria. In-8e (23×14), broché. . . . . 7 fr. 50

— Envoi franco du Prospectus, sur demande. —

(*Agrégation des Lettres et Agrégation de Grammaire.*)

Les Tragiques, d'Agrippa d'Aubigné. — Livre 1er : **Misères.** Texte établi et publié avec une introduction, des variantes et des notes par H. Bourgin, L. Foulet, A. Garnier, Cl.-E. Maitre, A. Vacher, anciens élèves de l'École Normale supérieure. In-18 jésus, broché . . . . . 2 fr. 50

Les Caractères, de La Bruyère (Éd. G. Pellissier). In-18, toile . . 3 fr. »

Fables de La Fontaine. Introduction, notes, grammaire et lexique de la langue de La Fontaine, par L. Clément. In-18, rel. toile. . . . . 3 fr. 25

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS

PRÉPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS DE 1908

OUVRAGES RECOMMANDÉS *(suite)*

(Agrégation des Lettres et Agrégation de Grammaire.)

Grammaire comparée du Grec et du Latin, par RIEMANN et H. GŒLZER :

Tome I. **Phonétique.** In-8°, 600 pages, broché. . . . . **20** fr.
Tome II. **Syntaxe.** In-8°, 893 pages, broché . . . . . **25** fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix de CHÉNIER).

Histoire de la Langue Française, des Origines à 1900, par F. BRUNOT :

Tome I. **De l'Époque latine à la Renaissance.** In-8°, broché. . . . **15** fr.
Tome II. **Le XVI° Siècle.** In-8°, broché. . . . . **15** fr.
Chaque volume, relié demi-chagrin . . . . . **20** fr.

— Envoi franco du Prospectus, sur demande. —

Histoire de la Langue et de la Littérature française, des origines à 1900, ornée de *156 planches hors texte* dont 21 en couleur, publiée sous la direction de L. PETIT DE JULLEVILLE. — Ouvrage complet en 8 volumes.

Chaque volume in-8° raisin, relié, **25** fr.; — broché. . . . . **20** fr.

— Envoi franco du Prospectus, sur demande. —

(Agrégation d'Histoire et de Géographie.)

Histoire générale, du IV° siècle a nos jours, publiée sous la direction de ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMBAUD. — Ouvrage complet en 12 volumes.

Chaque volume in-8° raisin, relié, **20** fr.; — broché. . . . . **16** fr.

Histoire politique de la Révolution française (1789-1804), par A. AULARD.

In-8° raisin de 816 pages, relié, **16** fr. ; — broché. . . . . **12** fr.

Histoire politique de l'Europe contemporaine (1814-1896), par CH. SEIGNOBOS.

In-8° carré de 826 pages, relié, **16** fr. ; — broché. . . . . **12** fr.

— Envoi franco des Prospectus, sur demande. —

(Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles)

Études critiques, par JOSEPH BÉDIER. In-18, broché . . . . . **4** fr.

Le texte des *Tragiques* d'AGRIPPA D'AUBIGNÉ. — Établissement d'un texte critique de l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci.* — Le *Paradoxe sur le Comédien,* etc.

L'Éditeur-Gérant : MAX LECLERC.

Paris. — Typ. PH. RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 1160.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Médicis, 5, PARIS

Dernières Nouveautés :

ALBERT SCHATZ

L'Individualisme économique et social

SES ORIGINES — SON ÉVOLUTION — SES FORMES CONTEMPORAINES

Un volume in-18 jésus de 508 pages, broché . . . . . 5 fr.

MAURICE BOURGUIN

Les Systèmes socialistes et l'Évolution économique

3e EDITION, revue et corrigée

augmentée d'un Index des auteurs cités et des matières traitées.

Un volume in-8 cavalier (23c × 16c), 540 pages, br. . . . 10 fr.

Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques (Prix Valmont et J.-H. Chevallier).

— Envoi franco du prospectus, sur demande. —

EMILE HAUG

Traité de Géologie

I. Les Phénomènes géologiques

Un volume in-8 raisin (26c × 16c), 550 pages, *195 figures et cartes, 71 planches hors texte*, broché . . . . 13 fr. 50

— Envoi franco du prospectus, sur demande. —

Cte DE MONTESSUS DE BALLORE

La Science Séismologique

(Les Tremblements de Terre)

Un volume in-8 raisin (26c × 16c), 590 pages, *185 figures et cartes, 32 planches hors texte*, broché . . . . . 16 fr.

— Envoi franco du prospectus, sur demande. —

Du même Auteur, précédemment paru :

Les Tremblements de Terre (Géographie Séismologique). In-8 raisin (26c × 16c), 480 pages, *89 fig. et cartes* dans le texte, *3 cartes hors texte*, broché . . . . . 12 fr.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

Dernières Nouveautés

VICTOR BÉRARD

Le Sultan, l'Islam et les Puissances

CONSTANTINOPLE — LA MECQUE — BAGDAD

Un volume in-18, 450 p., *2 cartes hors texte*, broché 4 fr.

EDME CHAMPION

Vue générale de l'Histoire de France

Un volume in-18 jésus, broché 3 fr. 50

E. ZYROMSKI

Sully Prudhomme

Un volume in-18 jésus, broché 3 fr. 50

M. DUGARD

Emerson : Sa Vie et son Œuvre

Un volume in-8 raisin (26c×16c), 420 pages, *3 phototypies hors texte*, broché. 7 fr. 50

— Envoi franco du prospectus, sur demande. —

A. AULARD

Taine, historien de la Révolution française

Un volume in-18 jésus, broché 3 fr. 50

Du même auteur, précédemment paru

Histoire politique de la Révolution française : *Origines et Développement de la Démocratie et de la République (1789-1804)*. Un volume in-8 raisin (26c × 16c), de 816 pages (3e Edition), broché 12 fr.
relié demi-chagrin, tête dorée 16 fr.

— Envoi franco du prospectus, sur demande. —

Paris. — Imp. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 11000.

N° 2. — Dix-septième année 15 Février 1908.

Revue Universitaire

Éducation — Enseignement — Administration
Préparation aux Examens et Concours, lettres et langues vivantes
Devoirs de classe — Bibliographie

COMITÉ DE PATRONAGE ET DE RÉDACTION : MM.

A. BARTY, professeur adjoint à l'Université de Paris.
E. BELDAME, professeur au collège Rollin ;
Mme L. BELLOUC, directrice de l'École normale supérieure de Sèvres ;
Victor BÉRARD, maître de conférences à l'École des Hautes-Études ;
E. BERTRAND, professeur à l'Université de Lille ;
Ferdinand BRUNOT, professeur à l'Université de Paris ;
A. CARTAULT, professeur à l'Université de Paris ;
L. CLÉMENT, professeur à l'Université de Lille ;
Alfred CROISET, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris ;
Paul CROUZET, professeur au collège Rollin ;
A. DAILLY, inspecteur général ;
V. DELBOS, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Ch. DIEHL, professeur à l'Université de Paris ;
Mlle M. DUBARD, professeur au lycée Molière ;
A. DE FOVILLE, membre de l'Institut ;
E. GACHE, professeur au lycée d'Alais ;
Victor GLACHANT, professeur au lycée Louis-le-Grand ;
E. GUILLAUD, professeur à l'Université de Paris ;
Camille JULLIAN, professeur au Collège de France ;
G. LANSON, professeur à l'Université de Paris.
Ernest LAVISSE, de l'Académie française, professeur à l'Université de Paris ;
Jules LEGRAND, député des Basses-Pyrénées ;
Mme B. LEROUX, professeur au lycée Molière ;
Henri LICHTENBERGER, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Ch. LYON-CAEN, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris ;
MARTEL, professeur honoraire au lycée Carnot ;
L. MENTION, professeur au lycée Henri IV ;
L. MOAEL, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Édouard PETIT, inspecteur général ;
G. REYNIER, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Ch. SCHWEITZER, professeur au lycée Janson ;
Ch. SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris ;
UXI, secrétaire de la Faculté des lettres de l'Université de Paris ;
P. VIDAL de la BLACHE, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

Secrétaire général : M. Gustave REYNIER.

Librairie Armand Colin
5, rue de Mézières, Paris, 6e

La Revue paraît le 15 de mois. — PRIX, de chaque mois : France, 10 fr. — Colonies et étranger 12 fr.

*La **Revue Universitaire** ne paraît pas en août et septembre.*

SOMMAIRE

Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles (Lettres) — *Concours de 1907.* — Rapport de M. **Gabriel Compayré**, inspecteur général de l'Instruction publique, président du jury 93

L'enseignement littéraire dans les classes de langues vivantes, par M. **G. Deiobel**, professeur au lycée Voltaire. 109

La crise du français et l'enseignement de la grammaire historique, par M. **Albert Dauzat**, docteur ès lettres 114

Sur l'enseignement des méthodes de Stuart Mill, par M. **G.-H. Luquet**, professeur de philosophie au lycée de Châteauroux. 124

Variétés : *Notes de lecture de Sainte-Beuve sur Agrippa d'Aubigné et sur Amyot*, par M. **Paul Bonnefon** (*suite et fin*) 129

Bibliographie : *Littérature française*, par M. **Gustave Lanson** 133

— — par M. **Gustave Rudler** 144

— *Littérature latine*, par M. **H. de la Ville de Mirmont**. 147

Les Jurys universitaires en 1908 153

Chronique du mois : *La question du grec ; — Aimé pour lui-même. — L'enseignement libre des jeunes filles et le certificat d'aptitude au professorat. — Institutions surannées. — Les Maisons de la Légion d'honneur et le Prytanée de La Flèche*, par M. **André Balz** 159

Échos et nouvelles : Modification dans le concours de l'agrégation d'histoire et de géographie. — L'enseignement de l'italien dans les lycées de Paris. — Distributions de prix. — La langue française en Belgique. — L'Association de la Presse de l'Enseignement. — Légion d'honneur. — Nouvelles diverses. — Livres reçus 162

Examens et Concours

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES (Concours de 1908)

Agrégations des lettres et de grammaire (suite) : *Auteurs français* . . . . . 165 — *Auteurs latins*. . 166. — *Auteurs grecs*. . 167

Agrégations des langues vivantes : *Auteurs allemands* (suite) . . . . . 168 — *Auteurs anglais* (suite et fin) 168

Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles (lettres) : *Morale — Auteurs français — Auteurs allemands. — Auteurs anglais. — Histoire* 169

SUJETS PROPOSÉS

Agrégations (philosophie, lettres, grammaire, histoire, langues vivantes, enseignement des jeunes filles). 172

Licences et Certificats (lettres, philosophie, histoire, langues vivantes, enseignement secondaire des jeunes filles) 176

Classes des Lycées et Collèges

SUJETS PROPOSÉS

Enseignement secondaire (garçons) . . . . . 177 | Enseignement secondaire (jeunes filles) . . 181

Principaux articles parus dans les Revues françaises et étrangères

Toutes les communications doivent être adressées à M. le Directeur de la Revue Universitaire, rue de Mézières, 5, Paris.

La Revue, paraissant le 15 de chaque mois, ne peut publier les notes et communications qui lui parviennent après le 25 du mois précédent.

Revue universitaire

AGRÉGATION
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
DES JEUNES FILLES (Lettres)

CONCOURS DE 1907

Rapport du Président du jury[1].

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le concours de 1907, brillant sur quelques points, a été des plus satisfaisants dans son ensemble. 50 aspirantes se sont présentées, dont 34 pour les lettres et 16 pour l'histoire, — soit 3 de plus qu'au concours de 1906, — 26 ont été déclarées admissibles, 13 ont été reçues, — 9 pour la section littéraire, 4 pour la section historique, — suivant les chiffres que vous aviez fixés. Ces 13 agrégées nous ont paru être tout à fait à la hauteur de l'examen; toutes sont dignes, à des degrés divers, du titre qu'elles ont mérité d'obtenir, les unes par la moyenne de leurs notes, 2 ou 3 par l'éclat de certaines de leurs épreuves. Et parmi celles qui ont échoué, quelques-unes, par leur savoir aussi bien que par les qualités pédagogiques qu'elles ont laissé entrevoir, nous ont donné l'impression

1. Le jury était ainsi composé : M. Gabriel Compayré, président; M. Albert Cahez vice-président; M. Paul Verrier secrétaire Mlle Leroux; MM. Huguet, Kleinclausn et Malet.

qu'au prix de quelques efforts elles seraient certainement en état de prendre leur revanche dans un prochain concours.

ÉPREUVES ÉCRITES COMMUNES AUX DEUX SECTIONS.

Composition sur un sujet de morale ou d'éducation. — Le sujet de la composition française commune aux deux sections littéraire et historique, portait cette fois sur un sujet d'éducation. Il était ainsi libellé :

« Y a-t-il des enseignements, parmi ceux qui conviennent aux deux sexes, qu'il faille présenter aux jeunes filles autrement qu'aux jeunes hommes et, pour ainsi dire, *féminiser?* Si vous estimez qu'il y en a, dites lesquels, pour quelles raisons ils doivent différer, et sur quoi portera la différence. »

Cette épreuve a été l'une des moins bonnes du concours. 19 aspirantes seulement ont mérité une note égale ou supérieure à la moyenne, les deux meilleures avec la note 15; — 13 copies, plus ou moins médiocres, ont été notées de 6 à 8 : — enfin, 17, ce qui est un gros chiffre, sont descendues encore au-dessous, quelques-unes jusqu'à la note 2.

Il semble que le sujet ait été imprévu pour un trop grand nombre d'aspirantes, et qu'il les ait surprises et embarrassées.

Est-ce parce qu'elles s'attendaient plutôt à un sujet de morale, les textes de composition dans les concours des dernières années n'ayant porté que sur des questions de cet ordre. Elles ne doivent pas oublier pourtant que, selon les termes formels du programme, la composition française commune aux deux sections peut porter indifféremment sur un sujet d'éducation ou sur un sujet de morale.

La question posée était assurément délicate, mais des mieux appropriées à un examen professionnel, où de futurs professeurs de lycées de jeunes filles doivent prouver, non seulement qu'une culture générale a formé et affiné leur esprit, mais aussi qu'elles ne sont pas dépourvues de sens pédagogique, et que les questions d'éducation leur sont familières. Il ne faut pas qu'elles attendent d'être entrées dans leurs classes, et d'avoir acquis une expérience personnelle, pour réfléchir sur les méthodes d'enseignement qu'elles auront à appliquer.

Il s'agissait de savoir quelle orientation il convient de

donner aux études féminines, et si la même forme d'instruction convient aux deux sexes, comme le pensent les partisans de la coéducation ou du coenseignement. Le texte n'imposait pas de parti pris telle ou telle solution. Il posait simplement le problème, et des copies où l'on s'est prononcé pour l'égalité absolue, pour l'identité des programmes et des méthodes, ont pu être bien notées. Les meilleures pourtant étaient celles où, avec finesse et perspicacité, on a montré que l'égalité n'excluait pas toute différence; que les matières de l'enseignement pouvaient être les mêmes, et la forme varier; que, sans en amoindrir la substance, il y avait la manière de les présenter; qu'il fallait tenir compte, en se plaçant à un double point de vue, des aptitudes physiques et intellectuelles de la femme, et de sa destination dans la vie, de son rôle familier et social; et qu'enfin il était possible de « féminiser » les études sans les efféminer, ni les affaiblir.

Un trop petit nombre d'aspirantes ont su comprendre et traiter les diverses parties du sujet. Ce qui nous a frappé surtout chez la plupart d'entre elles, c'est qu'elles paraissent ignorer la littérature classique de l'éducation. Si elles ont lu le traité de l'*Éducation des filles* de Fénelon, elles l'ont oublié, ou n'en ont pas profité. Pas une n'a songé à discuter la phrase si connue : « Apprenez aux femmes qu'il doit y avoir pour leur sexe une certaine pudeur sur la science. » Il semble que personne ne connaisse, ni le livre consciencieux de Marion sur la *Psychologie de la Femme*, ni les belles études de Gréard sur l'*Éducation des femmes par les femmes*. Rousseau n'est cité que deux ou trois fois. Madame Necker de Saussure, M. Fouillée une fois. En revanche, on cite volontiers Nietzche, et on n'hésite pas à lui emprunter les idées les plus bizarres.

Il est à remarquer aussi que quelques aspirantes, dans leurs visées ambitieuses, n'échappent pas aux exagérations du féminisme. Il est un peu excessif de réclamer pour les jeunes filles de nos lycées l'étude de la *Monadologie* de Leibniz ou de l'*Éthique* de Spinoza. Et ce qui est beaucoup plus grave, ce sont les déclamations que nous avons rencontrées parfois sur l'émancipation complète de la femme, sur son accession à la vie politique; et encore l'illusion vraiment fâcheuse d'une

candidate qui semble croire que la société ne sera pas toujours fondée sur la famille.

Mais ces écarts, heureusement, sont rares, et si trop de compositions nous ont paru manquer de connaissances pédagogiques, de netteté dans les idées et de fermeté dans les conclusions, du moins nous avons eu le plaisir de constater chez presque toutes une grande modération de pensée, de la mesure, et un louable esprit de sagesse.

Langues vivantes : Version allemande et version anglaise. — La langue allemande est toujours moins recherchée que la langue anglaise. 37 aspirantes ont composé pour l'anglais : 12 seulement pour l'allemand. Et, comme on a pu déjà le remarquer dans de précédents concours, il est visible que ce sont les aspirantes les plus capables, les mieux préparées à l'ensemble de l'examen, qui se présentent pour l'allemand ; sur les 12 concurrentes de cette catégorie, 8 ont pu être déclarées admissibles, soit les deux tiers ; tandis que sur les 37 autres l'admissibilité n'a été prononcée que pour 18, soit un peu moins de la moitié. Il est vrai que la proportion a un peu changé dans le classement définitif : il n'y a eu que trois agrégées reçues dans la section allemande, et 10 l'ont été dans la section anglaise.

En ce qui concerne l'épreuve écrite de version, les résultats ont été à peu près les mêmes, c'est-à-dire médiocres. La traduction était mauvaise au point de vue du style, surtout pour la version anglaise. Cette infériorité tient sans doute à ce que l'anglais se prête mieux que l'allemand à la « traduction littérale », comme l'appellent à tort les aspirantes. Leur idéal, c'est de rendre un nom par un nom, un adjectif par un adjectif, un verbe par un verbe : mieux encore, un mot anglais par un mot français de même forme. Elles ne se préoccupent pas assez de saisir le sens général de la phrase, ni de trouver en notre langue des équivalents qui, sans cesser d'être exacts, soient d'un bon français correct et, s'il se peut, élégant. En voici deux exemples, qui sont typiques *Conventionalities*, est traduit, sans plus de scrupules, par *Conventionnalités*, qui est un barbarisme. Dans presque toutes les copies *undefined in its slope of roof* est rendu dans un strict mot à mot, par *indéfini dans sa partie du toit*, le mot *indéfini* étant le mot

français qui correspond le plus au mot anglais *undefined*, pour la forme du moins, car pour le sens *indéfini* répondrait plutôt à *indefinite*. Des traductions de ce genre sont vraiment par trop littérales. Il ne sera pas inutile de rappeler aux aspirantes qu'elles doivent s'attacher moins à la forme qu'au sens; qu'il faut sans doute rendre toutes les idées exprimées dans le texte que l'on traduit, sans en rien retrancher ni rien y ajouter, et le faire autant que possible dans le même ordre, quand cet ordre ne tient pas exclusivement au génie de la langue étrangère. Mais il n'importe nullement que les mots de la traduction appartiennent à la même catégorie grammaticale, et encore moins qu'ils aient la même forme.

ÉPREUVE ÉCRITE SPÉCIALE A LA SECTION LITTÉRAIRE.

Composition sur un sujet de littérature. — Le sujet était le suivant :

« Les poésies antiques d'André Chénier, ses *Bucoliques*, sont très vraisemblablement le fruit de ses premières années de labeur poétique. « Cette première manière, dit l'un de ses plus récents biographes, est exquise, et elle est pour tout le monde la caractéristique même du génie du poète. » De cette *caractéristique* on essaiera de fixer avec précision les traits essentiels. »

Ce sujet qui, dans son cadre étroitement limité, portait sur une œuvre poétique inscrite au programme du concours, ne pouvait surprendre aucune des concurrentes, puisqu'elles avaient dû étudier de près les textes dont il s'agissait de définir les caractères. Il leur suffisait pour bien faire de rappeler leurs souvenirs, de coordonner les impressions que leur avait laissées la lecture du poète, et de les exposer avec netteté et avec goût. Le résultat n'a pas trop mal répondu à notre attente. Trois copies seulement sur trente-quatre sont descendues au-dessous de 8; 10 ont atteint ou dépassé 12 : la meilleure a mérité 15, 5.

Si l'on a pu reprocher à un certain nombre de ces copies un défaut de précision, qui décèle sans doute une préparation insuffisante, il a semblé qu'en général les concurrentes possédaient bien leur sujet, et que ce n'étaient point les connaissances qui leur manquaient. Mais ce qui a paru défectueux,

chez un assez grand nombre d'entre elles, c'est le style, le plan, l'art de composer, et aussi une tendance à sortir du sujet. Même dans d'assez bonnes copies, on a relevé un effort fâcheux pour rattacher la question posée, pourtant bien circonscrite dans ses termes et des plus intéressantes en elle-même, à quelque autre sujet plus général, qu'on avait sans doute entendu traiter par un professeur, ou dont on avait lu le développement dans un livre de critique. Les candidates comprennent-elles assez que le meilleur moyen de profiter des leçons de leurs professeurs est de s'en inspirer sans doute, mais non de reproduire docilement leurs idées et peut-être leurs paroles? Des impressions personnelles seront toujours plus appréciées que des souvenirs de cours ou de lectures.

ÉPREUVE ÉCRITE SPÉCIALE A LA SECTION HISTORIQUE.

Composition sur un sujet d'histoire. — Le sujet proposé était : *L'art francais au XIIIe siècle*, une des questions inscrites au programme.

Il s'agissait, non pas d'étudier en détail l'art français du XIIIe siècle, mais d'indiquer les causes principales et les conditions de son épanouissement, de marquer ses tendances générales, et d'illustrer les idées par un certain nombre d'exemples caractéristiques et précis. Le sujet permettait aux aspirantes de faire preuve d'esprit critique, d'habileté à composer, et de présenter des observations personnelles.

Sur quinze copies, cinq seulement ont mérité une note supérieure à la moyenne — 15, 14, 13, et deux 12.5; quatre ont eu la moyenne 10; six ont été notées de 8 à 9. La plupart des aspirantes n'ont envisagé que l'art religieux, la cathédrale. L'architecture civile et l'architecture militaire ont été négligées. Une seule copie, la première, était à peu près complète ; une seule, la seconde, témoignait d'observations personnelles, et révélait le goût et l'intelligence de l'art du XIIIe siècle. Dans l'ensemble, trop peu de lectures, trop peu de précision; chez quelques aspirantes une tendance à se payer de mots, une forme médiocre, soit par défaut de simplicité, soit par trop de négligence.

ÉPREUVES ORALES COMMUNES AUX DEUX SECTIONS.

Lecture expliquée d'un texte de langue vivante.— L'épreuve orale a été généralement meilleure que l'épreuve écrite. Un grand nombre de bonnes notes et même de très bonnes, 14, 15, 16, 17, ont pu être attribuées. Deux ou trois aspirantes ont obtenu la note 18 ou 19, et de ce fait ont vu relever sensiblement leur rang définitif d'admission. D'autres en revanche, bien notées pour leurs autres épreuves, ont faibli pour les langues vivantes, et leur succès en a été compromis.

Ici, plus que dans les autres parties de l'examen, le jury a pu constater l'influence de la diversité des conditions dans lesquelles les aspirantes se préparent au concours de l'agrégation. Les plus jeunes d'entre elles, celles qui sortent de l'École de Sèvres et des institutions parisiennes, nous ont prouvé presque toutes qu'elles prononçaient mieux l'anglais et l'allemand, qu'elles les parlaient avec plus de facilité. D'autres, isolées en province, où elles sont déjà chargées d'enseignements littéraires, grammaticaux ou historiques, lesquels n'ont rien de commun avec l'étude des langues vivantes, ont pu se montrer supérieures dans les épreuves qui visent les enseignements qu'elles donnent et profiter de leur expérience pratique. Mais elles sont nécessairement inférieures en ce qui concerne le maniement des langues étrangères, dont elles n'ont plus guère l'occasion de se servir. Elles ne les enseignent pas, puisque l'allemand et l'anglais sont confiés à des professeurs spéciaux dans les lycées comme dans les collèges. Elles ne trouvent même que rarement autour d'elles des personnes avec lesquelles elles puissent converser dans ces langues. De là une infériorité marquée, que nous avons eu le regret de constater chez quelques aspirantes, tout en nous expliquant à quelles causes il fallait l'attribuer.

Comme dans les précédents concours, l'épreuve orale de langues vivantes a consisté d'abord dans l'explication d'un texte de difficulté moyenne. Il s'agit de s'assurer que l'aspirante est en état de lire et de comprendre un morceau de prose ou de poésie dans les ouvrages inscrits au programme. Mais à la traduction du texte l'aspirante doit joindre un commentaire en anglais ou en allemand. Le jury attache une extrême importance à cette partie de l'épreuve, qui seule peut

montrer que l'on sait parler la langue étrangère. Mais ici il y a un double écueil à éviter. D'une part, si l'on donne la parole aux aspirantes, celles qui ne manient pas facilement l'anglais ou l'allemand sont embarrassées par le choix des mots, et cet embarras les gêne pour rassembler leurs idées. D'autre part, comme le commentaire porte forcément sur le caractère des principaux personnages mis en scène dans le texte expliqué, sur les qualités générales de l'ouvrage auquel ce texte est emprunté, sur le talent de l'auteur du livre, il est aisé pour les aspirantes de préparer d'avance et à loisir, avec aide même de leurs maîtresses, des analyses exactes et bien tournées, de petits discours tout faits qu'elles apprennent par cœur, et qu'elles viennent débiter devant le jury. Il y aurait injustice à les juger sur ces exposés artificiels. Le jury estime donc que le commentaire demandé aux aspirantes devra l'être dorénavant sous forme de questions précises, posées par l'examinateur, et relatives au texte étudié, afin qu'elles puissent prouver dans leurs réponses qu'elles en ont pénétré le sens, dans l'ensemble comme dans le détail, qu'elles en ont saisi le rapport avec le reste de l'ouvrage, sans être exposées, comme elles le sont dans un commentaire libre, à se perdre dans des généralités vagues.

ÉPREUVE ORALE SPÉCIALE A LA SECTION LITTÉRAIRE.

Lecture expliquée d'un texte français. — L'épreuve de lecture expliquée paraît toujours être la plus délicate et la plus difficile de toutes : celle où les aspirantes réussissent le moins bien. Il y a progrès pourtant : onze explications ont obtenu une note supérieure à 12 ; parmi lesquelles deux ont mérité la note 15 et une 15,5.

En fait la moyenne générale, 11,9, n'est pourtant pas sensiblement plus élevée que celle de l'an dernier, 11,6. Mais cette moyenne se relèverait jusqu'à 12.5, si l'on pouvait ne pas tenir compte des notes très médiocres de deux aspirantes, qui, contre toute attente, ont été dans l'épreuve de lecture expliquée au-dessous d'elles-mêmes. L'une, fort ignorante de la chronologie littéraire du XIXe siècle, nous a présenté Taine comme le précurseur des idées que Victor Hugo expose dans la *Préface de Cromwell*. L'autre a été victime d'une méprise

qu'il est bon de rappeler pour qu'elle ne se renouvelle pas. Depuis plusieurs années, les jurys du concours, en indiquant aux aspirantes dans le texte choisi le point de départ de l'explication, ont pour habitude de ne pas en fixer le terme ; elles sont libres de poursuivre ou de limiter leur lecture, de régler elles-mêmes l'étendue de leur explication : et c'est là déjà une preuve de tact pédagogique qu'on leur demande. La plupart savent user avantageusement et avec justesse de cette latitude qui leur est laissée ; mais quelques-unes se trompent : ou bien elles vont trop loin dans le texte, ou bien elles s'arrêtent en deçà d'un passage intéressant, parfois même décisif. C'est ainsi que l'une de nos concurrentes s'est appesantie pendant une demi-heure sur quelques lignes du début d'une lettre de Voltaire, qui n'étaient qu'un hors-d'œuvre plutôt insignifiant, pour s'arrêter juste au moment où commençait la partie intéressante de la lettre.

Quant aux autres explications, nous y avons retrouvé trop souvent encore les défauts tant de fois signalés : des commentaires mous ou superficiels, une paraphrase vague et sans intérêt, la tendance à remplacer par des développements généraux et des lieux-communs de manuel les indications exactes et précises que comporte le passage à expliquer (sens des mots, procédés de langage, nuances de la pensée et du sentiment, sources d'inspiration, etc.) Nous ne repoussons pas assurément les idées générales ; mais elles doivent, s'il y a lieu, sortir des observations particulières de détail, les résumer et non s'y substituer.

Leçon de Morale. — L'épreuve de la leçon de morale a été des plus satisfaisantes. Des aspirantes médiocrement notées pour leur composition écrite y ont pris brillamment leur revanche. Il est visible que les questions de morale sont plus familières aux concurrentes que les questions de pédagogie. Le programme d'ailleurs, strictement enfermé pour la partie théorique dans un seul sujet, *le Caractère*, rendait plus aisée la préparation de cette épreuve. Les leçons ont nécessairement tourné presque toutes dans le même cercle d'idées.

Nous en avons entendu de très bonnes, où les aspirantes ont fait preuve de solides qualités, soit dans la composition très bien ordonnée de leur exposé, soit dans le détail de leurs

réflexions. On s'était plaint l'an dernier de la faiblesse des leçons de morale qui, en 1906, portaient sur des questions relatives à *l'Intelligence*. L'étude du caractère a mieux inspiré les concurrentes de 1907. Sur 18 leçons, 2 seulement ont été jugées inférieures à la moyenne. Toutes les autres ont mérité plus ou moins nos éloges : 3 avec la note 10; 1 avec la note 11 ; 8 avec des notes variant de 12 à 16 ; 2 avec la note 17 ; et enfin deux leçons qui avaient pour sujet, l'une : *Par quels moyens on peut s'affranchir d'une mauvaise habitude*, l'autre : *Des idées de Platon en matière d'éducation*, ont atteint les notes 18 et 19.5

Suivant la tradition inaugurée depuis quelques années, quelques sujets de leçons de morale, comme celle dont nous venons d'indiquer le texte, ont été empruntés aux philosophes et aux moralistes dont le programme ordonnait l'étude, et qui étaient cette année Platon et Descartes. Les résultats en général nous ont satisfaits, et il ne faut pas que les aspirantes se désintéressent de cette partie de leur préparation. Il y a grand profit pour elles à étudier sérieusement les grands penseurs qui leur sont indiqués, afin de démêler les idées maîtresses qui dominent leurs doctrines. Cependant, nous donnerons toujours la préférence aux leçons d'un caractère théorique, où les candidates n'ont pas seulement à faire montre de connaissances psychologiques et morales, où il leur faut aussi exprimer avec sincérité et déjà quelque autorité, comme plusieurs l'ont fait cette année, leur pensée personnelle et leurs propres convictions morales.

Exposé sur une question de langue ou de grammaire. — L'épreuve orale de grammaire française a été des plus heureuses pour plusieurs aspirantes. Il y a eu des exposés excellents, pour la forme comme pour le fond, assez riches de savoir, et très clairs, très simples, dans leur expression familière et concise. Ceux des membres du jury qui en faisaient partie pour la première fois ont été agréablement surpris d'avoir à écouter des leçons aussi substantielles et en même temps aussi agréables. Nous nous disions tous que des élèves les auraient entendues sans ennui, et même avec intérêt, en tout cas avec profit.

3 leçons ont obtenu une note très élevée, 18; 5 autres vraiment bonnes ont été cotées de 15 à 17 : 2 seulement ont

été jugées tout à fait médiocres. Les autres, d'une valeur moyenne, ont provoqué des critiques ou des observations qu'il n'est pas inutile de soumettre aux aspirantes du prochain concours.

D'abord on ne saurait trop rappeler aux candidates qu'il leur faut avant tout se bien pénétrer de l'énoncé de la question qu'elles ont à traiter. Il a semblé que quelques-unes ne l'eussent pas lu avec une attention suffisante, tant elles s'écartaient du sujet. C'est ainsi que, parmi les leçons relatives à la « rime », une des plus intéressantes n'a pu cependant être bien notée, parce que l'aspirante avait substitué inconsciemment au sujet proposé un sujet tout différent.

Un défaut grave qu'on a eu le regret de constater chez certaines aspirantes, c'est qu'elles se contentaient d'énumérer les faits, les menues réalités grammaticales, sans chercher à mettre en lumière l'idée générale qui les domine. Des notions particulières présentées sans un lien logique qui les unisse, qui les soude les unes aux autres, qui en fasse comme les anneaux d'une même chaîne, ne sauraient se graver dans la mémoire des élèves. Tout exposé qui n'est qu'une énumération, une collection de faits, risque fort d'être promptement oublié. Dans l'enseignement de la grammaire comme dans tous les enseignements, c'est une idée générale qui, enchaînant et coordonnant les faits, doit être le point de départ ou le point d'aboutissement de toutes les leçons.

Conformément à un usage introduit dans les précédents concours, certains exposés ont consisté, non à traiter didactiquement un point de théorie, mais à étudier telle ou telle question grammaticale dans un texte donné : par exemple les *rimes* dans un morceau d'André Chénier, l'*ordre des propositions* dans un autre morceau. On ne saurait contester l'intérêt de ce genre d'épreuve, qui correspond bien au caractère des exercices que les professeurs de grammaire auront à diriger dans leurs classes. C'est la grammaire étudiée, non *in abstracto*, mais dans des textes bien choisis, dans des exemples concrets, pour ainsi dire, d'où il est intéressant de faire ressortir et de dégager les règles et les lois grammaticales qui y sont appliquées par de grands écrivains. Le spécialiste qui nous assistait pour l'épreuve de grammaire n'a pourtant pas été satisfait du résultat : il nous a fait observer avec raison que

l'étude d'un texte et un exposé théorique sont deux épreuves de nature très diverse et de difficulté inégale, et qu'il n'est peut-être pas très équitable de créer en quelque sorte deux catégories, en demandant à quelques aspirantes un effort tout différent de celui qu'on demande aux autres. Nous sommes donc d'avis qu'il y a lieu de rétablir une commune mesure, l'unité de l'épreuve grammaticale, qui devra être uniformément un exposé théorique.

Leçon d'histoire. — Deux leçons, l'une sur *la Civilisation romaine au IIe siècle*, l'autre sur *l'Université de Paris au XIIIe siècle*, ont été vraiment remarquables. Un de nos collègues qui a plusieurs fois fait partie du jury de l'*Agrégation d'histoire*, nous a déclaré qu'il ne lui avait pas été donné d'en entendre de meilleures. Les deux aspirantes ont également fait preuve de connaissances exactes, de qualités de méthode, d'ordre, de clarté, dans leurs expositions, et d'une réelle distinction d'esprit. La première, avec plus d'éclat et de talent, a mérité la note 18.5, la seconde, avec plus de solidité encore et un peu moins de relief, a obtenu la note 18.

Les 6 autres leçons ont plus ou moins laissé à désirer. Deux ont été mauvaises; une médiocre, avec la note 9; 3 un peu meilleures avec les notes 12, 13, 13.5. Chez toutes, nous avons eu à constater à des degrés divers les mêmes défauts : d'abord, absence de vie et de couleur; il semble que les aspirantes ne sachent pas réveiller l'attention par le détail pittoresque, l'épisode caractéristique; ensuite, manque de précision et de suite dans l'exposé des faits ; peu ou pas de définitions des institutions dont on parle. Les aspirantes oublient trop que leurs leçons sont destinées, non au jury qui sait, mais à des élèves qui ne savent pas. De là, une tendance fâcheuse à disserter au lieu de raconter, à ne traiter d'une partie des faits que par allusion et, pour ainsi dire, par aventure. Certes, il est très important que la leçon d'histoire ne soit pas une simple narration, et qu'une large place y soit réservée au commentaire des faits, à l'exposé des causes et des conséquences ; mais la narration n'en reste pas moins l'essentiel, puisque les faits sont la matière de l'histoire. De même, il importe de définir exactement tous les éléments de la question historique que l'on doit exposer, si l'on veut être compris et

suivi par les élèves. La plupart des aspirantes ne s'en rendent pas compte, et telle d'entre elles, pour s'en tenir à un seul exemple, dans une leçon d'ailleurs intéressante sur les *Conflits politiques et religieux en Angleterre de 1603 à 1642*, n'a pas songé à définir tout d'abord la Constitution anglaise, non plus que les diverses Eglises en présence, au début du XVIIe siècle.

Au total, les épreuves orales d'histoire ont été dans leur ensemble seulement passables.

Leçon de géographie. — Il en a été de même des épreuves de géographie, deux leçons exceptées, comme pour les épreuves d'histoire, l'une sur *la Chine physique et économique*, note 16, l'autre sur *le Développement économique de l'Allemagne*, note 17. Les deux aspirantes y ont montré les mêmes qualités que dans leurs leçons d'histoire. Des 6 autres candidates, 4 ont obtenu des notes de quelques points supérieures à la moyenne, 2 sont restées au-dessous. Le plus souvent celles-ci ont paru peu habituées à lire des cartes, c'est-à-dire à se représenter le relief du terrain : en tout cas elles ne savent pas le faire voir. A une exception près, elles ignorent le procédé des profils et des coupes. Elles ont peu de lectures. Le relief français était une des questions du programme ; 3 leçons en ont été tirées : manifestement aucune des 3 aspirantes qui les ont traitées n'avait lu le *Tableau de la France* de M. Vidal de la Blache. Sans doute on possède les notions essentielles de la géologie, de la géographie physique ; plusieurs candidates présentent des vues justes : aucune n'abuse de la nomenclature. Mais la méthode manque souvent de rigueur, et, tandis que dans la leçon d'histoire la forme était généralement correcte et nette, dans les leçons de géographie le débit hésitant laissait beaucoup à désirer. On serait assez porté à croire que, comptant sur le secours de l'atlas pour la préparation de leurs leçons, les aspirantes ont étudié la géographie moins sérieusement que l'histoire.

En résumé, Monsieur le Ministre, malgré les faiblesses et les défauts que j'ai eu à signaler sur divers points, le concours de 1907 s'est maintenu à un niveau assez élevé. A côté d'aspi-

rantes d'un esprit solide et déjà mûr, d'autres, malgré leur jeunesse, ont enlevé nos suffrages par la facilité de leur élocution et les qualités naturelles de leur intelligence. En général ces jeunes filles parlent mieux qu'elles n'écrivent. Enfin il s'en est trouvé deux ou trois dont le jury a pu apprécier la réelle distinction et même le talent naissant.

Le concours d'agrégation, tel qu'il est déterminé par les conditions actuelles de l'examen, offre certainement les plus sérieuses garanties d'équité. Est-ce à dire qu'il nous paraisse absolument parfait et mis au point? Non. Quelques modifications seraient peut-être nécessaires, ou tout au moins désirables, et il est de mon devoir de vous faire connaître les *desiderata* de quelques-uns des membres du jury.

Les spécialistes de l'histoire, qui ont déjà obtenu le relèvement des coefficients attribués aux deux épreuves d'histoire et de géographie, — ils ont été portés de 4 à 6, — se plaignent que les études géographiques ne soient pas encore suffisamment représentées dans l'examen : ils souhaiteraient qu'une place à part leur fût faite dans les épreuves écrites.

Les spécialistes de la grammaire font observer qu'elle ne donne lieu qu'à une seule épreuve, à un exposé oral : eux aussi demanderaient volontiers qu'une composition grammaticale fût ajoutée à l'écrit.

Nous n'osons vous proposer pourtant d'augmenter le nombre des épreuves : nous craindrions de surcharger un programme qui est déjà très lourd pour des épaules de jeunes filles.

Mais il y a un point sur lequel nous croyons devoir appeler plus spécialement votre attention. Les agrégées du concours des lettres n'auront jamais à enseigner dans les lycées que la morale, les lettres, la grammaire, l'histoire et la géographie. Jamais elles ne seront appelées à donner l'enseignement des langues vivantes. Or, tandis que la grammaire n'est représentée dans l'examen que par une seule épreuve orale, les langues vivantes, au contraire, y figurent deux fois, une fois à l'écrit, une fois à l'oral. La presque unanimité du jury estime que l'on fait ainsi la part trop belle à l'anglais et à l'allemand. Les résultats de cette année ont prouvé, nous l'avons déjà dit, que l'explication écrite et orale d'un texte de langue étrangère risquait d'augmenter ou de diminuer trop sen-

siblement les chances de succès des candidates, et qu'elle pesait dans la balance d'un poids peut-être excessif. Si les deux épreuves sont faibles, une aspirante qui a été bonne pour tout le reste peut être mise dans une situation d'infériorité et finalement succomber. Si elles sont fortes, les 88 points, que deux notes 18 (18 × 3) apporteront à une aspirante, jusque-là médiocrement notée, un appoint qui décidera de son succès, et qui la favorisera au détriment de ses camarades beaucoup mieux notées qu'elle pour l'ensemble des autres épreuves.

Le remède serait, selon nous, d'abaisser le coefficient d'une des épreuves de langues vivantes, l'épreuve orale de préférence, et de le fixer à 2 au lieu de 3. On rétablirait ainsi un juste équilibre entre les diverses parties de l'examen d'agrégation, sans pourtant porter atteinte au crédit des langues étrangères, dont nous sommes les premiers à reconnaître toute l'importance.

GABRIEL COMPAYRÉ,
Président du jury.

L'ENSEIGNEMENT LITTÉRAIRE
dans les classes de Langues vivantes

Les critiques dirigées par des professeurs de lettres contre l'enseignement des langues vivantes ont ému un certain nombre de collègues et nous ont valu plusieurs articles fort intéressants. Cependant, s'il était juste de réfuter et de mettre au point des assertions inexactes, il est non moins juste de reconnaître que certains aspects de nos classes pouvaient prêter à l'erreur. Au moment où les critiques portent surtout sur la valeur littéraire de notre enseignement, il nous faut convenir de bonne grâce qu'elles touchent notre point faible.

Presque tous les débats sur les principes et l'application des nouvelles méthodes ont porté sur les classes de début. Cette vaste question de l'acquisition d'une langue étrangère a été ramenée à cette question beaucoup plus restreinte : Comment acquiert-on les premiers éléments d'une langue?

Nous avons peut-être trop négligé de poursuivre la construction de nos méthodes et d'établir la progression de notre enseignement. Ouvrez nos programmes : ils ne contiennent, pour la seconde et la troisième période, que des instructions très générales. Ouvrez la plupart de nos livres scolaires pour les classes de la Quatrième à la Première : vous y trouverez de l'histoire, de la géographie, des sciences, de la littérature, sans qu'on puisse y discerner une direction déterminée, sans qu'on puisse préciser comment ils poursuivent l'étude de la langue. Feuilletez enfin les recueils de sujets donnés au baccalauréat : à côté de sujets intéressants, vous en verrez qui se prêtent à merveille au développement tout fait (l'inondation, l'orage, le marché) ou témoignent d'une rare banalité (emploi des vacances, partie de campagne), lorsqu'ils ne sont pas empruntés aux histoires enfantines du bon chanoine Schmid (le fer à cheval, le fils ingrat).

Nos collègues des autres enseignements, qui ne voient pas nos classes, qui ne suivent pas le travail de nos élèves, ne peuvent nous juger que par l'extérieur. Il n'est pas étonnant qu'ils aient parfois été induits en erreur. S'ils nous jugent mal, il faut surtout nous en prendre à nous-mêmes.

S'ils contestent la valeur littéraire de notre enseignement, c'est que nous ne l'avons pas mise suffisamment en lumière.

***

On parle d'enseignement littéraire surtout à propos des classes du second cycle. C'est qu'on lui donne un sens restreint en le limitant à la lecture des auteurs et à l'étude de la littérature. Mais il est préparé par une période d'éducation littéraire, où tous les exercices tendent à développer l'esprit de l'élève, en l'habituant à observer avec précision, à juger avec rectitude, à s'exprimer avec clarté. Il n'est pas superflu de rappeler que, s'ils ont pour but de fournir des connaissances pratiques, les exercices de langues vivantes doivent, eux aussi, donner ces mêmes habitudes de clarté et de précision.

Sans doute, dans les classes de Sixième et de Cinquième, les exercices sont en grande partie des opérations de pur mécanisme : assouplissement des organes vocaux, répétition de mots et de phrases, lecture rythmée, etc. Mais il serait dangereux de laisser croire que, même au début, nos leçons soient de simples « parlottes » et qu'il n'y ait pas autre chose dans nos classes que « du dressage ». Énumérer les qualités d'un objet, donner la description d'un tableau, décomposer un acte en ses différents moments, ne sont pas des exercices de pure mémoire, ils sollicitent également l'observation et le jugement de l'élève, ils l'habituent à mettre des réalités derrière les mots. L'enseignement du français se trouve bien de ces procédés et ils viennent, dans des ouvrages récents, d'être remis en honneur pour l'étude des langues anciennes.

Si la grammaire est enseignée par l'usage, cela ne veut pas dire qu'elle soit constituée par un chaos d'exemples et que le professeur se fie à la force de l'habitude pour donner à ses élèves le souci de la correction. L'élève a besoin de guides sûrs, c'est-à-dire de règles précises. Mais il est peut-être d'une meilleure méthode de lui présenter au cours des exercices oraux une série de faits de même ordre et de l'inviter à chercher leurs analogies, plutôt que de lui imposer la règle toute faite. Et ce travail, tout en portant sur une matière aussi modeste que les formes élémentaires du langage, ne laisse pas d'avoir quelque caractère scientifique. —

Les exercices écrits qui nous sont indispensables serviront à préciser et à fixer les résultats des exercices oraux.

Dans les classes suivantes, au contraire, la part des exercices de pur mécanisme devient de plus en plus restreinte. Nous manquerions notre but si les procédés de la première période ne cédaient pas la place à d'autres procédés, plus en rapport avec l'âge et l'esprit des élèves. Tout comme le professeur de français, nous avons le devoir de les rendre maîtres du vocabulaire essentiel et de leur donner l'habitude de la correction grammaticale. Il ne s'agit pas de continuer à montrer des objets et à faire décrire des tableaux; il ne suffit pas non plus de s'en remettre aux hasards de la lecture. Il faut poursuivre progressivement l'étude du vocabulaire et de la grammaire. A notre grand dommage, cette progression n'a pas encore été établie jusqu'ici. Si l'on peut nous reprocher aujourd'hui de ne donner qu'un enseignement littéraire superficiel et vague, c'est que nous ne l'avons pas suffisamment préparé dans les classes de Quatrième et de Troisième.

Les programmes mettent en première place, et avec raison, la lecture expliquée. Mais une lecture, faite par des élèves qui ne possèdent qu'un vocabulaire pauvre ou sont incapables de discerner les éléments d'une phrase, manque son but : elle est insuffisante pour l'acquisition de la langue; elle est d'un profit douteux pour la culture de l'esprit. De là, à côté de la lecture, la nécessité d'exercices oraux et écrits qui préciseront les connaissances acquises en faisant appel à la réflexion et au jugement. On développera, on contrôlera le vocabulaire de l'élève, par exemple, en substituant aux procédés intuitifs de la première période les procédés analogiques. En groupant autour d'une même idée les termes qui s'y rapportent, l'élève peut se rendre compte de ce qu'il est capable d'exprimer; d'autre part, en associant étroitement le mot à l'idée, il s'habitue à employer le terme précis et à remplacer ces expressions vagues dont il abuse par une notation plus exacte des faits. On lui fera comprendre le mécanisme de la langue, on le rendra capable de se servir de tournures grammaticales plus complexes en lui apprenant à subordonner ses phrases, à exprimer avec précision les rap-

ports des idées entre elles. Des exercices consacrés aux modes d'expression (interrogation, souhait, doute, etc.), ou aux différents rapports logiques (temps, lieu, cause, effet, etc.) associent le signe à l'idée, amènent l'élève à connaître et surtout à employer les prépositions, les adverbes, les conjonctions, ces articulations du langage dont il méconnaît trop souvent l'importance.

Cet ensemble d'exercices apparaît nécessaire pour continuer avec méthode et progression l'étude de la langue. Il n'est pas moins nécessaire pour répondre aux reproches « d'imprécision » qui nous sont faits et pour démontrer que l'acquisition pratique d'une langue ne peut être séparée du développement général de l'esprit. Ceux qui nous jugent du dehors sont souvent séduits et arrêtés par le côté pittoresque de notre enseignement : les tableaux, les collections, les chants, les recueils de lectures historiques et géographiques à l'illustration abondante. Tous ces dehors brillants font trop oublier le travail patient et méthodique, indispensable pour se rendre maître du mot juste et de la forme correcte ; il est bon de le faire ressortir davantage.

***

C'est par ce travail que nous préparons les élèves à recevoir dans les classes du second cycle l'enseignement littéraire proprement dit : lecture des œuvres littéraires ; histoire de la littérature. Ici encore, il nous reste beaucoup à faire. On s'est plus préoccupé de savoir comment on devait lire, que de déterminer ce qu'il fallait lire. Et cependant, la question est importante. Autrefois, les œuvres classiques occupaient la première place dans nos lectures ; aujourd'hui, par un retour naturel, les lectures empruntées à l'histoire, à la géographie, aux sciences, tendent à tout envahir. Il y aurait un dosage à établir entre ces deux ordres de textes.

Nous savons que la littérature est un fait social et qu'une œuvre doit être replacée dans son milieu pour être pleinement goûtée. Mais dans quelle mesure devons-nous faire appel à l'historien, au géographe, au savant pour retracer l'évolution des peuples étrangers ? Ne devons-nous pas éviter de nous substituer aux spécialistes en ces matières, aussi bien que de prendre pour des leçons de faits des vulgarisa-

tions faciles et creuses? Autant de questions délicates qui restent encore à résoudre.

De même, pour les lectures d'ordre littéraire. Nous avons à cet égard un programme des plus vastes, agrandi encore par de complaisants « etc. », et qui permet en fin de compte au professeur de lire ce qu'il veut. La liberté est appréciable; mais on peut concevoir un programme tout aussi vaste, dont les indications seraient plus précises. Après expérience faite, on peut se demander si tel ouvrage indiqué est bien adapté à l'esprit et aux connaissances des élèves; on peut se demander aussi s'il ne conviendrait pas, pour éviter le tâtonnement et par suite les efforts stériles, de remplacer la simple indication d'un nom d'auteur (Freytag, Spielhagen, Hebbel, etc.) par l'indication des œuvres qui peuvent être lues avec intérêt et profit dans nos classes. Ce serait un travail des plus utiles que de dresser un répertoire de contes, nouvelles, comédies, drames, poésies, qui puissent répondre aux exigences de la lecture scolaire ou servir à nos élèves pour leurs lectures personnelles.

On a examiné de beaucoup plus près la question: comment il fallait lire. Le débat entre les partisans de la traduction et les partisans du commentaire en langue étrangère se poursuit encore et se poursuivra sans doute toujours. Mais n'y a-t-il pas là plutôt une affaire de textes qu'une affaire de méthode? Ne serait-il pas utile de distinguer entre les textes élémentaires lus pour l'étude de la langue et les textes lus pour eux-mêmes, pour la valeur des idées et la beauté de la forme? Si le commentaire peut suffire aux uns, la traduction n'apparaît-elle pas comme un auxiliaire nécessaire pour l'interprétation pleine et entière des autres? On s'est borné jusqu'ici à donner des affirmations générales de côté et d'autre. Quelques exemples, quelques essais de commentaires seraient beaucoup plus probants. Notre méthode d'explication reste encore à préciser.

La lecture des auteurs nous conduit à l'histoire littéraire. Personne ne songe à en faire un cours professé *ex cathedra* sur une série d'auteurs dont les élèves n'ont pas lu une page. Pour être autre chose qu'un stérile exercice de mémoire, elle doit être introduite par la lecture des auteurs. Dès la Quatrième, un texte de récitation, une poésie, une nouvelle peuvent fournir l'occasion de quelques renseignements sur un écrivain ou

une époque. E par suite cette question reste liée à celle de la lecture. Dans le choix des auteurs de chaque classe, c'est une considération qui doit nous guider que de chercher les œuvres représentatives d'un homme, d'une tendance, d'une période. Il sera aisé plus tard de classer les connaissances acquises au cours des lectures et de faire parcourir à l'élève les principales étapes de l'histoire d'une littérature étrangère.

C'est en donnant une solution à ces différents problèmes que nous serons amenés à résoudre la question de la composition en langue étrangère. Nous avons peut-être trop sacrifié les exercices, plus modestes, mais indispensables, de langue et de grammaire à cet exercice plus noble qui nous paraissait comme le couronnement de nos nouvelles études ; il semble que le meilleur moyen d'éviter les copies hérissées de fautes et les sujets puérils, soit d'introduire la rédaction libre plus tard, lorsque les élèves sont entraînés à manier les mots et les formes et que leurs lectures les ont nourris de faits et d'idées. Le pays étranger, son histoire, sa littérature fourniront un choix abondant de sujets, qui ne se prêteront ni au développement tout fait, ni aux banalités enfantines.

***

Les classes de langues vivantes aboutissent tout naturellement à un enseignement littéraire ; mais il ne suffit pas d'affirmer que nous pouvons le donner : il faut encore le préparer et l'organiser. Nous avons consacré de longs débats aux méthodes et aux programmes des classes de début; il est temps que nous poursuivions notre œuvre et que nous établissions la progression de nos études. Rechercher les procédés les plus propres pour rendre l'élève maître du vocabulaire essentiel et de la correction grammaticale, tracer le programme de ses lectures, déterminer nos méthodes d'explication, délimiter le rôle de la composition en langue étrangère, toutes ces questions sollicitent aujourd'hui notre attention. De leur solution dépend le caractère et la valeur de notre enseignement.

G. Delobel,
Professeur au lycée Voltaire.

LA CRISE DU FRANÇAIS et l'enseignement de LA GRAMMAIRE HISTORIQUE

On se plaint, de plus en plus, que le niveau des études françaises va en baissant : c'est surtout, semble-t-il, dans l'enseignement secondaire que cette « crise du français » se fait sentir. Les élèves, assurent les professeurs, connaissent de moins en moins leur langue et ne savent plus l'écrire. Le français n'a vraiment pas de chance : paralysé dans l'enseignement secondaire, jusqu'au début du XIXe siècle, par le latin qui exerçait dans les études une prépondérance exagérée, n'aura-t-il réussi à faire reculer son rival que pour être étouffé de nouveau par d'autres concurrents aussi impérieux, les langues vivantes et les sciences? Et pourtant la connaissance de notre langue est de nécessité primordiale : son étude ne devrait-elle point avoir le pas sur toutes les autres dans un enseignement littéraire bien conçu ?

Il semble que depuis les Jésuites jusqu'à nos jours, sous les gouvernements les plus réactionnaires comme les plus avancés, les auteurs de programmes, en n'accordant qu'une place minime aux études françaises, aient obéi tous à la même idée, qui est encore couramment répandue « Notre langue ! mais nous la connaissons d'instinct ! Je la parle, donc je la sais, diraient-ils volontiers en transposant l'aphorisme célèbre. Quand on aura appris aux tout jeunes élèves les vénérables règles de l'orthographe — la sacro-sainte orthographe ! — et le mystère des chinoiseries syntactiques inventées par les grammairiens des deux siècles classiques, y aura-t-il lieu de s'occuper encore de la langue dans les classes supérieures? La grammaire ! c'est une étude d'ordre élémentaire, bonne à reléguer dans les petites classes. Les classes de grammaire s'arrêtent à la quatrième ! Passé treize ans, les élèves doivent avoir d'autres soucis, et abandonner la grammaire — qui les a toujours rebutés, — pour ne plus s'occuper que de la littérature, et étudier les auteurs. » Voilà comment parleraient

les programmes — si les programmes pouvaient parler... entre les lignes.

Le résultat? Ce sont les professeurs qui vont répondre :

De toutes parts on signale le danger. L'enquête de la *Revue Universitaire* sur le Baccalauréat a montré que la décadence du français était une des conséquences de la Réforme de 1902 [1]. Copies d'écrit et interrogations d'oral ne sont que trop convaincantes. Nos élèves semblent trop souvent des apprentis qui manient avec une gaucherie timide un *outil inconnu*. Pauvreté du vocabulaire, impropriété de l'expression, fautes de syntaxe et d'orthographe sont les caractères trop fréquents de leur style. Et dans celui des autres, il ne faut pas compter qu'ils sentent toujours, je ne dis pas les finesses et le pouvoir d'un mot mis en sa place, mais la valeur propre des termes. (E. Abry, professeur de première, *Revue Universitaire*, 15 mai 1907, p. 428.)

Si les élèves ne connaissent plus leur langue, à quoi cela tient-il, sinon à ce qu'on l'enseigne insuffisamment et mal *de par la faute des programmes?* J'ai souligné l'expression de M. Abry *un outil inconnu*, qui me semble aussi pittoresque que juste. Il est en effet admis aujourd'hui par les linguistes [2], que tous les phénomènes du langage sont inconscients : par conséquent on peut parler à merveille sa langue sans en avoir la connaissance scientifique et réfléchie. Et cette connaissance est absolument nécessaire quand on passe de la parole à l'écriture : pour savoir écrire sa langue, il ne suffit pas de la parler d'instinct, il faut l'avoir étudiée afin de pouvoir en utiliser toutes les ressources en connaissance de cause. Car, si la parole est spontanée et inconsciente dans ses moyens, la composition est un acte éminemment réfléchi [3]. Voilà pourquoi tant de personnes qui parlent bien, qui sont même d'excellents orateurs primesautiers, font de détestables écrivains, lourds et souvent incorrects : s'ils *parlent* leur langue, ils ne la *connaissent* pas.

Encore y a-t-il bien peu d'enfants, placés dans une situa-

1. Nos de janvier et de février 1907. Voir notamment l'opinion de M. Santiaggi, professeur de première, qui constate le *formidable déclin de la composition française*.
2. *Cf.* A. Dauzat, *Essai de méthodologie linguistique*, p. 84 et 98-100.
3. C'est la raison pour laquelle la langue des écrivains ne doit pas être prise comme type de la langue vivante et parlée à une époque donnée.

tion privilégiée quant à la région et au milieu social, qui parlent purement le français : leur langage sera presque toujours entaché de provincialismes phonétiques ou sémantiques. A ceux-là il sera d'autant plus important d'apprendre leur langue, qu'ils croiront — en la parlant mal — la bien parler, puisqu'ils s'expriment comme leurs parents ou leurs concitoyens. Et même le langage des enfants fût-il pur, qu'il sera nécessairement très pauvre, surtout comme vocabulaire et comme syntaxe.

Cette connaissance de la langue française, les programmes actuels peuvent-ils la donner? Je ne crains pas de répondre : non. L'enseignement grammatical, abandonné à peu près complètement dès la quatrième, parfois même auparavant, est donné à des enfants trop jeunes pour porter ses fruits et pour pouvoir être fait de façon scientifique. Il se borne presque exclusivement à faire apprendre *par la mémoire* des paradigmes et des règles de syntaxe ou d'orthographe — qui paraissent arbitraires aux enfants (et qui le sont souvent), car on ne peut pas, à cet âge, leur en expliquer la raison d'être, historique et linguistique (« chinoiseries » mises à part).

L'étude des auteurs, commencée dès les classes de grammaire, et qui, avec la composition française, absorbe toutes les heures de français dans les classes supérieures, — l'étude des auteurs pourra-t-elle combler cette lacune? Il ne faut pas l'espérer. Cette étude fût-elle bien faite au point de vue linguistique — et celui-ci est souvent négligé — le résultat ne serait pas atteint. D'abord parce que — n'en déplaise aux classiques et aux puristes — nous ne parlons et nous n'écrivons plus la langue de Bossuet ou de Voltaire, et que nous n'avons jamais parlé celle des poètes — de Corneille à Victor Hugo. Et surtout, des notions décousues, données sans lien à l'occasion de la lecture des textes, ne peuvent pas se graver dans l'intelligence des élèves, faute de l'ensemble, de la coordination, des idées directrices, des points de repère, de l'enchaînement, qui ne peuvent exister que dans un cours méthodique et suivi, si élémentaire soit-il.

Par la faute des programmes, la littérature étouffe dans les classes l'étude de la langue. Celle-ci est cependant la base nécessaire de celle-là, et devrait, au contraire, la primer. Il s'agit en effet de savoir si l'enseignement du français donné

aux élèves dans les lycées, a pour but de former des hommes sachant parler et écrire leur langue — ou bien des critiques littéraires?

Si on veut apprendre sérieusement le français aux jeunes gens, il est indispensable de leur donner un aperçu scientifique de son évolution grammaticale [1]. C'est là un truisme pour tous les linguistes. Ce que les programmes contiennent au sujet de la grammaire historique est tout à fait insuffisant. Un rapide examen suffit à le montrer.

La première tentative ébauchée dans ce sens remonte à 1852. Cette velléité est intéressante à signaler, car le plan d'études de Fortoul est, par ailleurs, suffisamment réactionnaire pour qu'on lui rende justice sur ce point. Les travaux de Bopp avaient fait assez de bruit dans le monde savant, pour que l'écho en fût parvenu aux oreilles du ministre. Pour la première fois, les instructions recommandent « l'élucidation des règles vivantes du langage, précédant l'étude des formules, et vivifiée par des observations de *grammaire comparée* [2] ».

De la grammaire comparée à la grammaire historique, il n'y avait qu'un pas. Il ne fut franchi qu'en 1880 à la suite des travaux de vulgarisation de Brachet, Chassang, etc. Le plan d'études de 1880 — qui est, soit dit en passant, un des mieux conçus — après avoir posé très justement, dans les *Instructions*, qu'« il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire », contient le paragraphe suivant pour la classe de quatrième :

Notions élémentaires sur l'histoire de la langue française. — Mots d'origine populaire, savante, étrangère. — Persistance de l'accent tonique dans les mots d'origine populaire. — Mots tirés du latin par les savants, souvent en opposition avec les règles de l'accent tonique. — Doublets. — Différences essentielles de la construction française et de la construction latine [3].

Ce paragraphe est répété dans le plan d'études de 1885, qui ajoute les instructions suivantes :

1. M. Contoux a fort justement montré (*Revue Universitaire*, janvier 1906, p. 22-29) l'utilité de l'enseignement du vocabulaire français par l'étymologie, et constaté l'infériorité, en français, des élèves de la section D, qui ne font pas de latin.

2. O. Gréard, *La question des programmes dans l'enseignement secondaire* (1884) p. 58.

3. Plan d'études de 1880, p. 60.

En troisième : Etude de la langue française. — Lois qui ont présidé à la formation des mots français.

En seconde : Continuation de l'étude de la langue.

En rhétorique : Complément de l'étude de la langue, surtout au point de vue de la composition et du style.

Malheureusement on réduisait en même temps la durée des heures de français : de cinq heures à quatre heures par semaine en rhétorique, de quatre heures à trois heures en seconde, de trois heures à deux heures en troisième et en quatrième. Deux heures de français par semaine !

Malgré cette diminution regrettable, il y avait dans ces quelques lignes des programmes l'embryon d'un petit cours d'histoire de la langue française, qui pouvait être très intéressant et fécond en résultats, à condition de le prolonger dans les classes supérieures.

Beaucoup de professeurs le comprirent ainsi. Malheureusement les programmes de 1890, qui marquent à cet égard un regrettable recul, vinrent mettre le holà à ces initiatives intelligentes, et décrétèrent la séparation de la philologie romane et de l'enseignement secondaire. Il faut lire le paragraphe suivant des *Instructions* qui est vraiment typique[1] :

« Histoire de la langue française. — L'enseignement historique de la langue française avait donné lieu aussi à quelques malentendus. On s'était parfois mépris sur l'importance qu'il convient de lui attribuer dans nos classes; on avait fait de longues et érudites leçons au lieu de se contenter de *notions élémentaires sur la formation des mots français*. Avec la rédaction actuelle du programme, cette erreur ne serait plus guère excusable.

Ce que l'on doit se proposer, c'est simplement d'expliquer aux élèves que notre langue n'est point sortie du latin sous sa forme actuelle, qu'elle a traversé une période de transition, que pendant cette période elle était cependant soumise à des règles, que ces règles, à ne prendre que les principales, sont fort claires et peu nombreuses. Est-il besoin d'un cours suivi pour le faire comprendre ?

Personne ne le pensera, d'autant plus que c'est en quatrième que seront d'abord enseignées ces *notions élémentaires*. Un maître serait bien inexpérimenté s'il consacrait plus de quelques heures

1. *Instructions, programmes et règlements* (Enseignement secondaire), p. 28 (Paris, Imprimerie Nationale, 1890).

un enseignemen qui, réduit à ces proportions, éveille très vivement la curiosité des élèves.

En troisième, on reviendra sur ces notions, qui sans cette précaution seraient trop vite oubliées, on les complétera par des *exemples* et une *étude grammaticale et littéraire*, en seconde enfin on continuera ces études à l'occasion *des textes lus et expliqués*. En rhétorique on a effacé, comme obscure ou inutile, la formule de 1885 : « *Complément de l'étude de la langue française au point de vue de la composition et du style.* » On espère néanmoins que le professeur ne manquera pas, chemin faisant, de s'assurer que les élèves n'ont pas oublié ces utiles notions, mais on avait, avant tout, le souci de ne plus laisser supposer que l'on demandait sur l'histoire de la langue française un cours suivi et développé de la quatrième à la rhétorique. Il n'en est rien. Sur ce point comme sur tant d'autres, faisons un modeste emprunt à l'enseignement supérieur : n'essayons pas de rivaliser avec lui. Nous n'avons pas les mêmes auditeurs et nous ne poursuivons pas le même but.

Sans insister sur la « période de transition », qui révèle, lchez l'auteur du paragraphe, une conception singulière de t'évolution linguistique, — il est permis de s'étonner de certaines affirmations. Certes, tous les philologues estimeront qu' « il est besoin d'un cours suivi » pour poser, même dans ses principes, l'histoire de la langue française. Cela ne veut pas dire que ce cours devrait absorber toutes les heures de français, ni rivaliser de science avec l'enseignement des Facultés.

Enfin voici le plan des études de 1902, qui a augmenté, comme on sait, le nombre d'heures consacrées à l'étude de notre langue, spécialement dans certaines sections. Il porte la note suivante, reproduite pour la quatrième A et B et la troisième A (qui ont respectivement 3, 5 et 3 heures de français par semaine) [1].

Le professeur donnera, *à l'occasion de la lecture des textes*, les notions de grammaire historique qui paraîtront nécessaires. Ces notions *ne seront pas la matière d'un cours suivi*, et se donneront seulement dans la mesure où elles peuvent rendre plus intelligible l'histoire de la langue [2].

1. A signaler, en cinquième, un paragraphe ainsi conçu (p. 48) : « Les règles seront enseignées surtout par l'usage. Le professeur ne manquera aucune occasion de faire constater aux élèves qu'ils les appliquent instinctivement ».

2 P. 48.

Les intentions sont donc les mêmes qu'en 1890 : j'ai souligné à dessein les passages caractéristiques. On ne veut pas de cours suivi, mais seulement des remarques occasionnelles. Et voyez tout de suite l'illogisme. Ces élèves, auxquels on défend d'enseigner rationnellement l'histoire de la langue française, on prétend leur faire traduire, en seconde, des textes d'ancien français. Encore ne procède-t-on pas progressivement en remontant peu à peu le cours des siècles et des textes. Non! On commence par leur mettre entre les mains la Chanson de Roland! Voudrait-on appliquer par hasard la « méthode directe » à l'étude du vieux français? Je me souviens, quand j'étais au lycée, de l'ahurissement de mes condisciples lorsqu'on leur fit traduire pour la première fois quelques laisses de la chanson de Geste. Ils allaient au hasard, s'efforçant de deviner, pataugeant lamentablement en l'absence de toute notion préalable sur le vocabulaire et la grammaire. Même pour les langues vivantes, on n'applique la méthode directe qu'à la conversation courante et élémentaire, et nul ne s'avisera d'aller mettre un texte de Gœthe ou de Shakespeare entre les mains d'élèves ignorant le premier mot d'allemand ou d'anglais, n'ayant aucune connaissance lexicologique, morphologique ou syntactique. Je défie un professeur de seconde — désireux d'aborder avec fruit les explications d'ancien français, — de ne pas faire précéder la traduction des textes par un exposé grammatical de la langue — phonétique, morphologique et syntactique — aussi succinct que l'on voudra. Et comme les textes à expliquer appartiennent à des périodes diverses, comme la langue a fort évolué de la Chanson de Roland à Froissard, comme d'autre part les rapprochements avec la langue actuelle seront nécessaires pour piquer la curiosité des élèves et que les comparaisons avec le latin s'imposeront forcément, — nous voilà conduits, en dépit des instructions et par le fait même des programmes, à un véritable petit cours d'histoire de la langue française. Qu'on le veuille ou non, il est impossible de faire du vieux français sans verser un peu dans la philologie romane.

Puisqu'il faut y venir tôt ou tard, pourquoi attendre l'explication des anciens textes et ne pas faire à loisir un petit cours de grammaire historique, en troisième ou en seconde? La faute initiale du programme de 1880 fut de placer ces

notions en quatrième : on croyait encore à l'antique division en « classes de grammaire « et « classes de lettres », qui excluait les études grammaticales des classes supérieures. Les notions de grammaire historique sont trop délicates pour être exposées avec fruit à une moyenne d'enfants de treize ans. Tout au plus peut-on éveiller leur curiosité par quelques particularités frappantes, comme les doublets.

Mais, le temps ? objectera-t-on. Les programmes sont déjà trop chargés ! — Je crois cependant qu'on peut faire une petite place à l'histoire de la langue. Sur trois heures par semaine, serait-il trop de demander qu'on consacrât une demi-heure à la grammaire ? La littérature et les « auteurs » auront encore deux heures et demie — cinq fois plus : n'est-ce pas leur faire la part assez belle ?

Qu'on me permette un exemple personnel. J'ai eu la chance d'avoir en troisième un de ces « professeurs inexpérimentés », dont parle avec tant de dédain l'instruction de 1890 — il est aujourd'hui à la Sorbonne ! Il avait eu le courage de braver les foudres des programmes et de nous faire un cours suivi de grammaire historique : une demi-heure par semaine pendant six mois. Ce petit cours très clair et très méthodique, nous intéressait vivement. Il fut, pour moi, une révélation, tant il m'ouvrait d'horizons nouveaux : et ce sont ces quelques leçons du jeune agrégé d'alors qui ont déterminé mon orientation vers la philologie romane.

Pourquoi les auteurs des programmes ont-ils une telle répulsion pour l'histoire grammaticale de notre langue ? Si je comprends leur pensée, ils craignent d'empiéter sur le domaine de l'enseignement supérieur. Argument illusoire ! Faut-il donc dresser des cloisons étanches entre les lycées et les Facultés, quand celles-ci sont normalement le prolongement de ceux-là ? Comment veut-on que les vocations s'éveillent chez les lycéens, si on ne leur donne pas des aperçus de ce qui se fait dans l'enseignement supérieur — de l'autre côté du baccalauréat ? On fait bien au lycée de la physique élémentaire, de la chimie élémentaire, de la géologie élémentaire, parce qu'on estime, avec juste raison, qu'un bachelier doit avoir, comme disait Chrysale, quelques « clartés » de ces sciences qui tiennent tant de place aujourd'hui dans le monde. Pourquoi ne ferait-on pas de la linguistique élémen-

taire du français ? Ce n'est ni plus difficile, ni moins utile. Si les livres manquent, ils se créeront, dès que la matière sera inscrite au programme.

En 1880, on pouvait objecter l'incompétence de nombreux professeurs de lycées et collèges, qui n'étaient pas initiés à ces études. Aujourd'hui un tel argument est sans valeur. Tous les agrégés de lettres et de grammaire, et même la plupart des licenciés sont familiarisés plus ou moins avec la philologie romane. Inutile d'ailleurs d'être un spécialiste pour en enseigner les premiers éléments.

A l'heure actuelle où les idées d'évolution dominent toutes les sciences même dans l'enseignement des lycées, il est inconcevable que les programmes défendent de montrer aux élèves la magnifique évolution qui a transformé lentement le latin en français par le jeu spontané, et régulier dans sa complexité, des lois phonétiques et des analogies sémantiques. Surtout lorsqu'on possède — dans la plupart des classes — les deux bouts de la chaîne, le latin et le français (avec, pour celui-ci, un chaînon qui va du XIIe au XXe siècle), n'est-il pas infiniment regrettable de ne point en reconstituer les anneaux disparus pour compléter l'ensemble? L'histoire de la langue française nous fournit l'occasion unique de présenter aux élèves des lycées et collèges le jeu des lois linguistiques d'après des faits connus, de leur montrer l'origine et la raison d'être des faits grammaticaux, de vivifier la grammaire, d'éclairer à leurs yeux l'histoire des langues en leur faisant mieux connaître la leur, et en leur ouvrant des perspectives insoupçonnées.

Enfin il y a un intérêt de premier ordre à vulgariser dans le public — en commençant par le lycée — les principes de la philologie romane. J'ai eu plus d'une fois[1] l'occasion de constater, avec regret, le fossé intellectuel (si l'on peut dire), qui sépare les linguistes et les littérateurs, et qui va se creusant de plus en plus. Les hommes de lettres, qui ont le louable désir de former le goût du public, font preuve d'une ignorance fâcheuse en ce qui concerne l'histoire de la langue française : l'énorme travail accompli depuis soixante ans par

1. Notamment, *Revue des Idées*, mars 1907, p. 222 et 237-239. (Les tendances actuelles de la linguistique romane) et le *Courrier Européen*, 5 avril 1907 (L'échec de la réforme orthographique).

la philologie romane n'existe pas pour eux ; souvent même ils ne le soupçonnent point. La plupart, fermés à l'idée d'évolution en matière de grammaire, en sont restés aux conceptions de Lhomond et de Port-Royal sur les langues qui se *fixent*. Et le pis, c'est qu'ils se croient compétents et qu'ils prétendent discuter — à tort et à travers, hélas! — sur les questions linguistiques les plus délicates. Les polémiques engagées autour de la réforme de l'orthographe nous ont suffisamment édifiés sur les conceptions et les connaissances linguistiques des hommes de lettres. Il en serait autrement si ces écrivains, qui sont des gens cultivés, avaient suivi, au lycée, un cours historique de langue française. Ils auraient plus de respect pour une science dont ils auraient appris l'existence et dont ils connaîtraient les rudiments.

ALBERT DAUZAT,
Docteur ès lettres.

SUR L'ENSEIGNEMENT DES MÉTHODES DE STUART MILL

L'article récent de la *Revue Universitaire* consacré par M. Goblot à *l'enseignement philosophique en Mathématiques élémentaires*[1] est des plus précieux pour les professeurs de philosophie. La double compétence théorique et pratique de l'auteur, philosophe à culture scientifique et examinateur au baccalauréat, donne à ses remarques une grande valeur et une haute portée. Je voudrais indiquer ici quelques réflexions que m'a suggérées une lecture attentive des passages qu'il consacre aux méthodes de Stuart Mill, point capital de la méthodologie des sciences concrètes.

Je suis pleinement d'accord avec lui sur toute la partie critique et en quelque sorte négative de son exposé : il indique parfaitement la façon dont il ne faut pas exposer ces méthodes dans une classe de lycée. Mais il formule ensuite d'une façon positive la façon dont il convient selon lui de les exposer; et sur ce point, il me semble que ses formules pourraient être améliorées. Je lui soumets donc à lui-même les améliorations dont elles me semblent susceptibles; même si ces modifications de son texte semblaient réellement avantageuses, il lui resterait encore le mérite, qui n'est pas mince, de les avoir provoquées en proposant un texte positif et précis.

Je me contenterai de mentionner les trois principales critiques que je serais tenté d'adresser à son exposé : le développement s'en trouvera implicitement contenu dans l'exposé qu'à mon tour je propose plus loin, en suivant autant que possible le texte du sien. Voici ces critiques :

1° Les quatre méthodes sont présentées sur le même plan, sans une insistance suffisante sur la parenté des trois premières et la différence foncière de leur ensemble avec la méthode des résidus.

2° Pourquoi exactement quatre méthodes, ni plus ni moins? Le nombre et les différences de ces méthodes sont conditionnés par la nature des faits dont on dispose.

3° L'exposé de chacune des méthodes indique en quoi elle consiste sans préciser expressément pourquoi elle consiste en cela : il eût été avantageux de distinguer, pour les relier ensuite, les questions de fait et de droit.

1. *Revue Universitaire*, 15 décembre 1907.

Voici maintenant, conformément à ces desiderata, le texte que je soumets à mon tour à la critique de M. Goblot et de mes collègues professeurs de philosophie scientifique.

La méthode inductive a pour but de découvrir une loi, c'est-à-dire une relation de succession constante entre deux termes appelés, le premier *cause*, le second *effet*. De ces deux termes, l'un est connu (c'est-à-dire plus précisément isolé par l'esprit, pour servir de point de départ à la recherche, de l'ensemble des circonstances concomitantes) et la recherche a pour but de déterminer l'autre (qui peut être aussi bien l'antécédent que le conséquent, la cause que l'effet, bien que dans la pratique ce soit surtout la cause que l'on cherche) en le dégageant des autres circonstances données en fait en même temps que les deux termes seuls scientifiquement utiles. Le but général des méthodes expérimentales est d'éliminer les circonstances accessoires pour ne plus laisser en présence que la cause et l'effet. Cela, c'est-à-dire la découverte et la démonstration des lois, ne peut pas résulter, comme on le croit souvent, de l'observation réitérée de faits *identiques* ou de la répétition fréquente des *mêmes* expériences. Une seconde expérience ne nous apprend évidemment rien de plus que la première si elle lui est identique. Toute induction résulte de la comparaison de faits *différents* (en entendant par fait un ensemble souvent très complexe de phénomènes proprement dits ou circonstances). Les trois premières méthodes de Stuart Mill (en laissant provisoirement de côté la méthode des résidus, qui, comme nous le verrons, présente des caractères très spéciaux) ne sont que les différentes manières de procéder à la comparaison des faits pour en dégager les lois, et *la méthode à employer dans chaque cas est déterminée par le matériel de faits dont on dispose, plus précisément par les caractères que présente le terme connu dans les faits que l'on compare.*

La méthode de concordance est applicable dans le cas où les faits dont on dispose our les comparer concordent tous par la présence du terme connu ; la méthode de différence dans le cas où les faits dont on dispose tantôt présentent, tantôt ne présentent pas le terme connu ; la méthode des variations concomitantes dans le cas où, dans les faits dont on dispose, le terme connu présente des différences ou des variations de quantité.

Étant établis les cas qui se prêtent à l'application des différentes méthodes, quel est le procédé et la légitimation de chacune ?

Dans le cas de la méthode de concordance, les faits comparés qui concordent tous par la présence du terme connu doivent *par hypothèse* concorder aussi par la présence du terme cherché, puisqu'on suppose (en tant qu'on la recherche) une liaison constante entre ces deux termes. Le terme cherché sera donc celui qui se trouvera

dans tous les faits examinés, et on le découvrira d'autant plus aisément que les cas comparés seront nombreux et surtout différents, car les différences ressortant nettement et se neutralisant mutuellement, l'élément constant sera plus facile à dégager.

Dans le cas de la méthode de différence, puisque par hypothèse le terme cherché est invariablement lié au terme connu, il doit *par hypothèse* être présent ou absent dans les mêmes faits que le terme connu. Son absence dans les faits où il est absent s'apercevra d'autant plus aisément que ces faits seront plus exactement semblables par tous leurs autres éléments aux faits où il est présent; par suite, le meilleur cas est celui de *deux* faits seulement, différant uniquement par la présence et l'absence du terme connu. Il en résulte qu'au point de vue pratique, le procédé le plus commode pour se procurer les faits nécessaires à l'application de la méthode de différence sera de supprimer (ou d'introduire) expérimentalement dans un fait le terme connu pour voir quels éléments disparaîtront (ou apparaîtront) en même temps que lui dans le fait nouveau ainsi produit.

Dans le cas de la méthode des variations concomitantes, le terme cherché doit, *par hypothèse*, présenter dans les différents faits comparés des variations de quantité corrélatives de celles du terme connu, être fonction de cette variable (sans bien entendu restreindre cette fonction aux cas où les deux termes seraient directement ou inversement proportionnels). La méthode des variations concomitantes et celle de différence étant foncièrement parentes, puisque la disparition ou annihilation n'est qu'un cas particulier de la variation, la variation du terme cherché dans la première, comme son absence dans la seconde, s'apercevra d'autant plus aisément que les autres éléments resteront identiques et fixes.

On peut résumer de la façon suivante la légitimation de ces trois méthodes. Le rôle de la méthode expérimentale sous sa forme générale est de faire dans l'ensemble des éléments ou circonstances d'un fait deux parts : d'un côté ceux qui ne présentent aucune liaison avec l'élément connu, de l'autre celui que présente une liaison constante avec ce terme et qui par définition en est, soit l'effet, soit la cause. Cette liaison sera établie par la constatation que dans une ou plusieurs autres expériences, cet élément *et celui-là seul* est présent là où le terme connu est présent (concordance), disparaît (différence) ou varie (variations concomitantes) en même temps que lui.

La méthode des résidus diffère essentiellement des trois autres prises en bloc. Elle ne compare pas comme eux des faits également réels; elle confronte l'effet réel du terme connu avec celui qui devrait se produire d'après des lois antérieurement établies. Si l'effet

réel diffère par un résidu de l'effet déduit et, si l'on peut dire, construit, on en conclut que l'antécédent réel contient des éléments dont la déduction n'a pas tenu compte, qu'à un résidu dans le conséquent réel doit correspondre un résidu dans l'antécédent réel. La méthode des résidus se borne souvent à donner ce résultat négatif. Mais si le résidu constaté et inexpliqué de l'effet réel se trouve coïncider avec les effets déduits de quelque circonstance hypothétique, on pourra en conclure, à titre d'*hypothèse* plus ou moins vraisemblable et qui devra être, comme toute hypothèse, soumise à la vérification de l'expérience, que cette circonstance est précisément le résidu de l'antécédent réel, résidu dont on ne connaissait auparavant que l'existence (le *sein*, comme disent les Allemands) et dont la nature (le *sosein*) se trouve maintenant déterminée. Ces considérations montrent combien sont compliquées, et par suite difficiles à réaliser, les conditions de l'application de cette méthode pour qu'elle fournisse un résultat positif, et expliquent que l'on ne trouve guère à citer à des élèves, comme illustration concrète de cette méthode, que l'exemple de Le Verrier (qui n'est pas dans Stuart Mill). Pour ces raisons, j'inclinerais à laisser de côté l'exposé de cette méthode dans le cours de philosophie scientifique des classes de philosophie et de mathématiques, comme on le fait déjà pour la méthode mixte de concordance et de différence indiquée par Stuart Mill.

G.-H. Luquet,
Professeur de philosophie au lycée de Châteauroux.

Variétés

NOTES DE LECTURE DE SAINTE-BEUVE sur Agrippa d'Aubigné et sur Amyot

(*Suite et fin* [1].)

L. 30. Encore un duel.

P. XLVIII, l. 1. Blessé et gardant le lit, d'Aubigné écrit ou dicte les premiers vers de ses *Tragiques*.

L. 12. Vilain trait d'Henri IV; mais tout cela est-il bien vrai ?

P. XLIV, l. 25. (Henri IV) est déjà roi.

P. LI, l. 3. (D'Aubigné) se retire à la paix.

L. 24. Le chien Citron.

P. LIII, l. 4. Il songe à aller servir à l'étranger.

P. LIV, l. 4. On retrouve le véritable Henri IV. Il rappelle d'Aubigné par quatre lettres consécutives. Henri IV, le croyant prisonnier, avait mis des bagues en gage pour sa rançon.

Sur un petit papier en face de la p. LIV. On n'en finirait pas de ces traits piquants, de ces querelles et raccommodements de Henri IV et de d'Aubigné. En voici un trait encore : P. XCV. Puis parler des *Tragiques*.

P. LXXV, l. 15. Toujours le même trait du caractère d'Henri IV.

P. LXXXIII, l. 1. Encore l'envie.

P. LXXXV, l. 18. Tentation.

P. LXXXVII, l. 14. Entre d'Aubigné et Henri IV ce sont querelles d'amoureux et maîtresse,

P. LXXXIX, l. 15. Coutras.

P. XCV, l. 20. Allons ! Henri IV n'est pas encore si méchant ! Et page XCVIII.

P. XCVIII, l. 12. Il y avait de la gasconnade dans ces méchants propos.

P. XCIX, l. 17. 1594. Jean Châtel.

1. Voir la *Revue Universitaire* du 15 janvier 1908.

P. C, l. 16. Reste du Protestant dans Henri IV. *Sur un petit papier en face de la p. CI :* Pendant le règne de Henri IV, il reste en France, pas mal avec le roi, mais pas très bien, un peu grondeur et boudeur. Une fois, il frise la Bastille. Fidèle à la cause des Églises.

Après la mort de Henri IV, il fait aussitôt la différence des régimes. Il le regrette, et quitte la France pour se réfugier à Genève, où il meurt à 79 ans.

P. CXVI, l. 9. D'Aubigné frise la Bastille.

Ici s'arrête l'annotation de Sainte-Beuve. Le reste de ce premier volume contient encore beaucoup de traits au crayon sur le texte de *Foeneste;* mais on n'y voit qu'une seule note, p. 18, l. 3 : *Céladon; Astrée, couleur Werther;* et un peu plus bas, l. 17 : *Rabelais.* Quant au second tome, il ne porte ni soulignure ni annotation.

Du nombre et de la minutie de ces remarques se dégagent nettement la facon de procéder de Sainte-Beuve et le sens de son enquête. En lisant l'autobiographie de d'Aubigné, ce qu'il a cherché surtout et noté au passage ce sont les traits particuliers de caractère, les circonstances qui marquent une vie ou une physionomie, tout le détail pittoresque qui distingue un individu au dedans ou au dehors. Beaucoup des annotations que nous avons relevées sont de simples signes de références qui, en résumant le sens d'un passage, épargnent de le relire. Mais combien d'autres enferment déjà un jugement net, précis primesautier, que la réflexion pourra modifier, mais qui garde la fraîcheur de l'impression première.

Il en est de même pour les remarques que Sainte-Beuve a faites à l'occasion d'Amyot. Quand le critique des *Lundis* voulut parler à ses lecteurs de *l'Essai sur Amyot* par Auguste de Blignières (25 août 1851 et *Lundis*, t. IV), il s'empressa de relire ce qui pouvait concerner la biographie d'Amyot et l'examen de la valeur de son œuvre. Amyot avait-il été traducteur fidèle ou *trahisseur* ? Là était le point essentiel pour apprécier sainement l'influence de cet écrivain qui sut faire œuvre originale en interprétant la pensée d'autrui. Aujourd'hui nous rendons à ce sujet à Amyot une justice plus éclairée : nous n'ignorons pas les efforts philologiques qu'il fit pour établir son texte et nous savons que, s'il ne fut pas un humaniste hors de pair, il l'était suffisamment pour que la besogne entreprise ne l'écrasât pas et qu'il en pût corriger à l'occasion les défectuosités. C'est à peu près à quoi Sainte-Beuve arrive à conclure, après avoir lu très attentivement, comme il savait lire, le *Discours* de Méziriac *sur la Traduction.*

Ce *Discours* est, à vrai dire, un assez rude réquisitoire contre la traduction d'Amyot, dressé par un homme qui ne manquait ni de science ni de jugement. Claude-Gaspar Bachet, sieur de Méziriac, poète, grammairien, helléniste, mathématicien et traducteur lui aussi, fut un des membres fondateurs de l'Académie française. Comme tel, il communiqua à la Compagnie, le 10 décembre 1635, un *Discours sur la traduction* dont Vaugelas donna lecture. On a précisément retrouvé récemment l'autographe de Méziriac ; mais son œuvre avait déjà été imprimée en 1715 dans le nouveau *Ménagiana* (t. II, p. 410) et réimprimée dans les *Commentaires sur les épîtres d'Ovide* du même Méziriac, édités à La Haye par Henri du Sauzet en 1716 (2 vol. in-8°). C'est sur un exemplaire de cette dernière édition que Sainte-Beuve prit connaissance de l'œuvre de Méziriac et qu'il marqua ses observations. Couverts d'une demi-reliure en basane brune, la tête dorée, les deux volumes font aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. Marcel Duchemin, qui a eu la bonne grâce de nous les communiquer. Voici les remarques qui se lisent en marges du *Discours sur la traduction* (t. I, p. 23-56), car le reste de l'ouvrage ne semble pas avoir été lu par Sainte-Beuve.

Page 25, ligne 9. Amyot est tenu pour le meilleur traducteur.

L. 20. Il lui accorde le mérite du style et d'avoir *lui seul* mis notre langue hors d'enfance. C'est trop, mais c'était l'opinion d'alors.

P. 26, . l. 10. Mais a-t-il été fidèle? A-t-il été *trahisseur* ou traducteur?

L. 25. Il a fait plus de deux mille fautes au su de Méziriac.

L. 32. Je sais un traducteur qui a dit: « Les traductions sont des greniers à contresens. »

P. 27, l. 22. Et il va le prouver.

P. 27, l. 8. Conditions d'une traduction fidèle.

L. 20. Il a l'expression qui sent le XVIe siècle, ce M. de Méziriac.

L. 23. Il (Amyot) ajoute.

P. 29, l.27. Perfidie.

L. 29. Sinistre!

L. 34. Crime!

P. 30, l. 4. Il se croit poli, M. de Méziriac, moyennant cette précaution.

L. 14 et 16. Audace et inadvertance.

L. 19. Cette *apparence* est excellente.

L. 29. Erreur historique.

P.31, l. 15. Erreur historique.

L. 23. Extravagance ! Amyot oublie ou n'a jamais su la chronologie et l'histoire. Amyot était un peu étourdi.

P. 32, l. 15. Il (Amyot) ajoute à son auteur des périodes entières.

L. 21. Il met sa glose dans le texte.

P. 33, l. 11. Il les devait laisser en marge.

L. 18. Religion de l'antiquité.

L. 34. Gloses inutiles.

P. 34, l. 15. Impertinence.

L. 20. Redondance, redite.

P. 35, l. 6. Passe encore quand ce sont des gloses inutiles, mais quand ce sont des gloses fausses!

P. 36, l. 12 Amies.

P. 37, l. 18. Il (Amyot) retranche, mais rarement.

P. 38, l. 12. Omissions par simple négligence, mais aussi par *malice!*

L. 22. Omission d'un mot important.

L. 31. Sur ἀμφιθαλής, voir Homère, *Iliade,* XXII.

P. 39, l. 6. Il (Amyot) n'a pas vu qu'οἷον devait se lire Ἴων

L. 22. Clepsydre.

L. 28. Une belle antiquité, comme on dit une belle érudition.

P. 40, l. 1. Il (Amyot) change et met une chose pour une autre.

L. 17. Thésée.

L. 21. Caton.

L. 26. Numa.

L. 30. Et Solon (voir le *Voyage* de Montaigne).

P. 41, l. 1. Isis.

P. 42, l. 2. La bataille du Granique.

L. 18. Mauvaise ponctuation.

P. 43, l. 4. Faute de liaison.

L. 14. Contresens moral.

L. 21. Harpocrate.

L. 26. Amyot n'était que bon critique des textes.

P. 44, l. 25. Amyot n'était que médiocrement savant.

P. 45, l. 3. Il ne s'aperçoit pas de la différence entre vers et prose.

L. 17. Il ne distingue même pas les hexamètres.

L. 26. Et *vice versa* il suppose des vers là où il n'y en a pas.

P. 46, l. 5. Il mêle des vers d'auteurs connus.

P. 47, l. 25. Il semble n'avoir pas lu les harangues de Démosthène, d'Isocrate.

P. 48, l. 6. Il semble n'avoir pas lu Hérodote.

L. 21. Erreur de mythologie.

L. 27. Suite de bévues.

P. 49, l. 23. En chronologie, il ne paraît pas savoir les éléments.

P. 50, l. 3. Il prend une Olympiade pour un Lustre.

L. 20. Bévues en histoire naturelle.

P. 51, l. 3. En botanique.

L. 15. En géométrie.

P. 52, l. 9. En arithmétique.

L. 25. En musique.

P. 53, l. 10. En astronomie.

L. 25. En géographie.

P. 54, l. 8. Il n'avait pas fait ses provisions avant de s'embarquer pour un si long voyage.

L. 24. Mais lui, Méziriac, a mis tant de temps à faire ses provisions, qu'il a eu le temps de mourir avant de s'embarquer.

Tenons donc bon dans notre estime pour les bonnes parties d'Amyot, tout en tenant grand compte des remarques de Méziriac.

Cette conclusion est bien celle à laquelle Sainte-Beuve s'arrête dans son article. Avec non moins de vigueur, il montre que la gloire d'Amyot n'a rien à perdre si on démontre qu'il n'a pas fait œuvre de savant : son mérite est autre et n'est pas diminué par des défaillances philologiques. L'examen des notes que Sainte-Beuve a mises en marges des griefs de Méziriac n'apporte donc rien de nouveau à cet égard. Il montre seulement, une fois de plus, le critique à ses lectures, le crayon à la main, soulignant et marquant ce qu'il juge digne de mémoire. C'est une nouvelle preuve du scrupule de sa conscience, de la sûreté de son information. Mais c'est aussi la démonstration que le souci du détail, ni la minutie de l'examen ne rétrécissent pas sa vue et ne diminuent pas son goût.

PAUL BONNEFON.

Bibliographie

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Société des Textes Français modernes. — 1° **Bernardin de Saint-Pierre : La vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau**, édition critique publiée avec de nombreux fragments inédits, par **Maurice Souriau**. In-12.

2° **Le Festin de Pierre avant Molière** : *Dorimon; de Villiers; Scenario des Italiens; Cicognini.* Textes publiés avec introduction, lexique et notes par **G. Gendarme de Bévotte**. In-12.

3° **La Muse Française** (1823-1824) : édition critique publiée par **Jules Marsan**. Tome I. In-12.

4° **Maistre Pierre Pathelin** : reproduction en fac-similé de l'édition imprimée vers 1485 par Guillaume le Roy à Lyon; avec un avertissement par **Émile Picot**. In-8.

(4 vol., Société Nouv. de Librairie et d'Édition; Ed. Cornély et Cie, 1907).

La *Société des Textes Français modernes* qui avait paru avoir un peu de difficulté à se mettre en train, est cette fois bien partie. Elle offre pour son second exercice quatre publications qui toutes ont leur intérêt. Le *fac-similé* de *Pathelin* est à faire illusion : c'est un très curieux et très beau spécimen d'impression gothique. M.M. Souriau a extrait des mss. du Havre le texte authentique des fragments de Bernardin de Saint-Pierre sur Rousseau, qu'Aimé Martin avait outrageusement *corrigés*. Son édition très soignée laisse pourtant regretter une table qui établisse la concordance entre ce nouveau texte et celui d'Aimé Martin. M. G. de Bévotte, en publiant ici sa seconde thèse de doctorat, ajoute aux pièces de Dorimon et de Villiers, et au scenario des Italiens, la pièce italienne de Cicognini. Nous avons ainsi sous les yeux les principales sources du *Don Juan* de Molière, sauf une, qui est la vie même. Enfin M. J. Marsan, en rééditant la *Muse Française*, ce précieux monument du premier romantisme qui n'était pas facile à rencontrer, l'a fait précéder d'une remarquable introduction où abondent les faits curieux et même les documents inédits.

Œuvres du maître François Villon. (*Bibliotheca Romanica.* 35. 36 : Bibliothèque Française) Strasbourg, Paris, New-York, pet. in-12 (1907).

M. Schneegans a donné ses soins à cette édition portative et bon marché. Le texte est bon, c'est celui de Longnon avec des corrections de Gaston Paris. Un glossaire explique les mots et tournures que n'expliquent ni Littré ni Darmesteter ou Hatzfeld.

La Pléiade Française. Les Amours et autres poésies d'Étienne Jodelle, sieur du Lymodin, publiées sur les éditions originales et augmentées de pièces rares ou inédites, avec une notice de **Guillaume Colletet** et des notes par **Ad. Van Bever.** Portrait de Jodelle par Léonard Gautier. Paris, E. Sansot, in-12 1907.

Publication bien comprise, commode, dont l'utilité est évidente, puisque non seulement les éditions originales, mais celle de Marty Laveaux sont rares et chères.

La Guirlande de Julie, augmentée de pièces nouvelles, publiée sur le manuscrit original avec une notice de Gaiginères et de Bure, et des notes par **Ad. van Bever.** Portrait de Julie d'Angennes (*Petite Bibliothèque surannée*). Paris Sansot, 1907 in-12.

Vincent Voiture : Stances, sonnets, rondeaux et chansons choisis et précédés d'une notice sur Voiture par **Alex. Arnoux.** Edition ornée d'un frontispice (*Petite Bibliothèque surannée*). Paris, Sansot, 1907, in-12.

La plus intéressante de ces deux publications est celle de la *Guirlande de Julie*, faite avec beaucoup de soin et de science par M. Van Bever.

Madeleine de Scudéry. De la poésie française jusqu'à Henry quatrième. Édition ornée d'un portrait frontispice avec une introduction, des notes et un index par **G. Michaut** (*Petite Bibliothèque surannée*). Paris, Sansot, 1907, in-18.

Curieuse réimpression de quelques jugements de Mlle de Scudéry sur la poésie du XVIe siècle. M. Michaut y a ajouté d'utiles et précises remarques sur les sources d'information de son auteur. Il suppose que cette esquisse est une réplique à l'*Art Poétique* de Boileau qui a maltraité Ronsard. Il faut remarquer : 1° que cette réplique se fit attendre dix ans ; 2° que Mlle de Scudéry est plutôt d'accord qu'en opposition avec Boileau, car elle admire surtout Desportes et Bertaut ; 3° que cette esquisse d'histoire, elle l'avait tentée en 1660, quatorze ans avant l'*Art Poétique*, et sur un plus vaste plan. Au tome VIII de *Clélie* (p. 801-870), Calliope dévoile à Hésiode le tableau de toute la poésie grecque, latine, italienne et française, depuis Orphée et Linus jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Elle nomme Jean de Meung, Mellin de Saint-Gelais, Marot. Ronsard Belleru, du Bellay, Jodelle, Crétin, Passerat, O. de Magny, Garnier, Desportes, du Perron, Bertaut, Regnier, du Bartas, Malherbe, Théophile, Monfuron, de Lingendes, Richelieu, peut-être Montausier et Madame de la Suze. Elle termine par une charge contre le burlesque et le trivial, en ceci encore d'accord avec Boileau, et par des réflexions sur la poésie galante et enjouée.

Edmond Huguet. — Petit glossaire des classiques Français du XVIIe siècle, comprenant les mots et locutions qui ont vieilli ou dont le sens s'est modifié. Hachette et Cie, 1907, in-8.

Excellent instrument de travail, que tout étudiant sérieux devrait avoir toujours sous la main, avec la syntaxe de Haase, pour l'explication des classiques,

H. Barckhausen, professeur honoraire à la Faculté de Droit de Bordeaux. — **Montesquieu, ses idées et ses œuvres**, d'après les papiers de la Brède. Paris, Hachette et Cie, 1907, in-12.

M. Barckhausen a composé ce volume d'une étude inédite et d'articles précédemment publiés. L'étude inédite *Sur les Idées de Montesquieu* est instructive et précise; mais ce sont vraiment les morceaux déjà connus dont la réunion fait la grande valeur du volume. Quiconque a travaillé sur Montesquieu sait à la fois et ce qu'on trouvait de renseignements précieux dans toutes les préfaces et articles de M. Barckhausen, et la peine qu'on avait à les rassembler. On les aura maintenant aisément sous la main, et l'on ne pourra se dispenser de les avoir dès qu'on voudra se donner une connaissance un peu exacte de Montesquieu. — P. 11. Je doute que ce soient les quais de Bordeaux qui aient instruit Montesquieu à ne se préoccuper du commerce que comme international. C'est là un point de vue qui tient uniquement aux idées économiques. Tant que domine la doctrine qui mesure à la quantité d'argent monnayé la richesse d'un Etat, le problème du commerce est de faire passer chez nous le plus d'argent possible de l'étranger. D'où l'attention excessive donnée au commerce international, et surtout au commerce maritime, et l'indifférence au commerce intérieur. Le commerce intérieur fait circuler l'argent dans le royaume; mais il n'importe pas à l'homme d'État en quelles poches va l'argent, tant qu'il reste dans une poche française.

Le Cahier rouge de Benjamin Constant publié par **L. Constant de Rebecque**, Paris, Calmann-Lévy, 1907.

Autobiographie spirituelle et mordante, où Benjamin Constant conte ses vingt premières années (1767-1787). Quelle est la valeur historique de ce document ? C'est ce que nous dira prochainement M. Rudler. Exacts, ou inexacts, ou partiellement exacts, ces souvenirs de Benjamin sont inestimables. Toutes les déformations du tableau de son enfance sont des traits du caractère de l'homme fait.

Emile Souvestre, Causeries littéraires sur le XIXe siècle 1800-1850, ouvrage inédit, publié par Mme A. Beau, née Souvestre. Préface de L. Dugas, Paris, H. Paulin et Cie 1907, in-12.

Ces causeries sont les débris d'une série de conférences que Souvestre devait faire en Suisse dans l'hiver de 1854-1855; une mort subite l'en empêcha. On n'a conservé, ou il n'avait rédigé qu'une partie du cours. Il n'y a rien sur le théâtre, deux leçons seulement sur la poésie, où l'on voit qu'il met Sainte-Beuve au niveau de Vigny (il est vrai que *les Destinées* n'ont pas paru). Souvestre s'est occupé surtout de la tribune, de la presse, du pamphlet, de l'enseignement supérieur, de la philosophie, de l'histoire: et c'est ce qui fait le prix de ce livre. En ces genres où tout n'est pas littérature, il est un témoin utile à entendre pour faire le triage de ce que l'histoire littéraire doit retenir, il nous rend même l'émotion et le jugement des contemporains. Il est presque un chroniqueur. Il a lu dans leur chaude nouveauté la plupart des œuvres dont il parle, il a vu ou

entendu les hommes. Il nous fournit ainsi des éléments d'information très intéressants. Ainsi cette esquisse de Michelet professant au Collège de France : « Toujours renfermé dans son cabinet d'étude, il y a contracté je ne sais quelle délicatesse nerveuse, quelle inquiétude d'imagination. A peine est-il dans sa chaire que son œil interroge tous les visages son accent un peu professoral se fait aimable, son esprit délié court pour ainsi dire de l'un à l'autre cherchant ce qui peut plaire, guettant le premier frémissement de l'auditoire, forçant par un trait plus vif l'applaudissement. Celui-ci se fait rarement attendre ! Alors une rougeur rapide traverse les traits du professeur; l'œil rit, les narines s'enflent, et pris d'une sorte d'ivresse, il continue, toujours plus actif, à s'emparer de son auditoire par ses passions favorites... ». Quinet au contraire était tout calme et tout ému. « L'applaudissement venait le chercher, sans qu'il fit un pas à sa rencontre. Il se sentait là pour professer une idée d'abord; le succès venait ensuite. Sa parole n'avait point les aiguillons de celle de M. Michelet, mais elle avait, si nous osons employer ce mot, plus *d'authenticité*... » Parole un peu lourde, au vol lent. Malheureusement, en littérature, il n'y a que le talent qui compte, et la fièvre de Michelet fera toujours tort à la solidité de Quinet.

Christian Maréchal. — Lamennais et Lamartine, Paris, libr. Bloud et Cie, 1907, in-12.

M. Maréchal étudie l'influence de Lamennais et de Lamartine. De son ouvrage ingénieux et subtil, il restera quelque chose. L'influence de Lamennais sur Lamartine est incontestable, et M. Maréchal aura l'honneur de l'avoir le premier précisée par des rapprochements dont un certain nombre sont lumineux. Malheureusement il n'a pu se garder de toute exagération, M. Marsan a raison de le dire; sa recherche est unilatérale, et il n'a pas pris les précautions qu'il fallait pour maintenir sous notre regard toutes les autres influences que cette âme si ouverte, si conciliante de Lamartine accueillait en même temps et fondait en une harmonie vivante, insoucieuse de toutes les incompatibilités simplement intellectuelles et logiques. Parce que Lamennais vient, Rousseau n'est pas chassé. Parfois aussi, où M. Maréchal voit des traces d'influence, ses citations ne nous montrent que des analogies. J'accepte en principe tous les rapprochements pris de l'*Essai sur l'indifférence* : mais il est impossible qu'un article sur le suicide du 9 octobre 1819 ait déposé son empreinte sur la Méditation adressée à Byron, qui à cette date venait d'être achevée. Vouloir que Lamartine n'ait connu l'*Imitation* que dans la traduction de Lamennais, et, comme l'édition de cette traduction est postérieure de quelques mois à l'Ode à Byron, s'en tirer en disant qu'il est *infiniment probable* que Lamartine a eu communication du manuscrit, c'est n'être pas difficile en matière de démonstration. Enfin, il y a des banalités, lieux communs de pensée, clichés d'expression, qui n'ont pas de marque d'origine : dans toute étude de sources, il faut se résigner de bonne grâce à ce déchet. Il est fort curieux que M. Maréchal qui insiste tant sur *la Foi*, sur les variantes de l'*Immortalité*, sur l'*Ode à Byron*, passe sous silence la *Prière*, exactement contemporaine de cette dernière. C'est que la *Prière* ne lui fournit rien pour sa thèse. Mais n'est-ce pas significatif, alors? Au moment où Lamennais a conquis Lamartine, une pièce sur un tel sujet, la *Prière*, ne se ressent pas de cette domination. Cela me paraît assez grave. Il ne faut pas que ces réserves diminuent l'estime qu'on doit au travail de M. Maréchal. Tout lettré qui n'aura pas vécu comme lui dans Lamennais, verra sans trop de peine tous ces

germes que, des quatre coins de l'horizon, tous les vents apportaient pour ensemencer l'âme du poète. On mettra aisément les choses au point en profitant de tout ce qu'il y a de neuf et de solide dans le volume que je présente.

Ch. M. Des Granges. — Le Romantisme et la Critique. La Presse littéraire sous la Restauration 1815-1830. Paris, Société du Mercure de France, 1907, in-8°.

M. Ch. M. Des Granges a bien compris le parti que l'historien de la littérature peut tirer des jugements portés par les journaux et les revues sur les œuvres nouvelles. Il nous présente donc les principaux périodiques littéraires de la Restauration, il en indique le personnel et en caractérise les tendances. Puis il donne trois exemples de l'utilité que peut avoir le dépouillement de ces périodiques pour l'histoire littéraire : il examine ce qu'on peut en tirer 1° pour la définition du romantisme : 2° pour l'évolution du lyrisme (débuts de Lamartine de Vigny, de Hugo de Sainte-Beuve) ; 3° pour la naissance du drame romantique. Cela fait un très bon livre, et il sera souhaitable qu'on en fasse d'autres dans le même genre. J'ajouterai que les journaux nous rendent encore le service de nous signaler, parmi la foule des œuvres médiocres et plus ou moins oubliées, celles où un public, un état de goût ou d'esprit se sont un jour reconnus, et dont l'histoire littéraire doit tenir compte. P. 339. « *stylés* dès l'enfance à admirer de pompeuses niaiseries. » Et en note : « Le texte du journal porte ici *sifflés* : évidente faute d'impression. » C'est la correction de M. Des Granges qui est, à mon goût, une faute évidente. *Stylés* est plat et incolore, *sifflés* est une excellente leçon. On *siffle un oiseau* pour lui apprendre un air. La métaphore est expressive et maligne.

A. Aulard, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris : **Taine historien de la Révolution française.** Paris, Librairie Armand Colin, 1907, in-18.

L'autorité de Taine historien était faite moins du prestige de son talent littéraire (car on peut remarquer que le talent littéraire de Renan a plutôt servi à lui retirer de l'autorité scientifique), que de l'aspect scientifique de son travail. Ses références hérissées de cotes d'archives, ses déclarations réitérées ont fait croire qu'il avait fait une vaste et méthodique exploration des sources, et qu'il apportait des inductions nécessaires. M. Aulard a voulu se rendre compte de la valeur de cette réputation. Il a donc suivi Taine pas à pas, vérifiant ses références, allant après lui aux Archives et regardant ce qu'on trouvait sous les cotes indiquées dans son livre, examinant toutes les sources, toutes les justifications qu'il donnait de ses assertions. Après avoir conduit cette patiente enquête, que lui seul était qualifié pour mener à bien, sur le volume de l'Ancien Régime et sur les trois volumes de la Révolution, M. Aulard a conclu que Taine n'avait pas *étudié* les sources, mais qu'il s'était *promené* parmi les sources ; qu'il avait pris au hasard quelques cartons, quelques dossiers, négligeant parfois les séries et sous-séries où il aurait dû d'abord s'adresser ; qu'il n'avait jamais, dans les sources manuscrites comme dans les sources imprimées, cherché autre chose que la confirmation de ses partis-pris et de ses vues *a priori*, incapable de trouver dans un document autre chose que sa propre idée. Ses lacunes sont plus énormes encore que ses erreurs. De sorte que ce grand monument

n'est qu'un pamphlet passionné, ou une construction doctrinale, ou l'un et l'autre, et n'a rien de l'histoire. M. Aulard cependant laisse à Taine l'honneur d'avoir indiqué l'importance de l'histoire provinciale, de l'histoire économique, d'avoir compris que l'histoire de la Révolution devait sortir du dépouillement des milliers de dossiers des Archives Nationales. Mais il ne s'est pas rendu compte que cette tâche, pour être loyalement faite, n'était pas la tâche d'un seul homme et de quelques années : qu'il y fallait une vie, des vies, toute une équipe. Le vice de son éducation littéraire et philosophique lui interdisait de réussir, et de se douter qu'il ne pouvait pas réussir. D'ailleurs, quand son éducation lui eût permis de mieux comprendre les conditions et les règles du travail historique, et d'éviter certaines erreurs où un étudiant moyen ne tombe plus après un an ou deux d'apprentissage, et dont tout le génie du monde, sans préparation spéciale, ne suffit pas à garder un homme, son tempérament eût suffi à l'empêcher de réaliser son rêve. Taine était par nature le contraire d'un historien. « Il ne voit que ce qu'il veut voir, disais-je en 1894; s'il va en Angleterre, ses impressions seront celles que comportent ses idées... Ces *petits faits significatifs* dont Taine compose ses œuvres m'apparaissent comme des échantillons soigneusement recueillis pour une démonstration voulue. » Et il y a dix ans, à propos des *Carnets de Voyage*, je remarquais que Taine a pu se promener en France pendant des années, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest : il n'y a jamais rencontré un fait qui ne se rangeât de lui-même dans son système, qui l'obligeât à modifier ses cadres, qui le fît douter, qui l'embarrassât seulement. C'est là la forme d'esprit qui explique la construction dont M. Aulard vient de nous découvrir les fondements. Taine prendra rang, pour ses *Origines de la France contemporaine*, dans la file des littérateurs historiens, à la suite de Bossuet, de Voltaire et de Michelet. Et je crois que son œuvre apparaîtra comme celle de toutes qui contient le moins d'histoire et d'intelligence historique, si l'on tient compte des dates, de ce qu'il était possible de faire à chaque époque, et du point où connaissances et méthodes étaient parvenues.

G. Vianey. — Les sources de Leconte de Lisle (Travaux et Mémoires de Montpellier. Série littéraire : I.) Montpellier, 1907, in-8°.

Rien de plus intéressant que l'étude des sources des écrivains. Il y a encore des gens qui s'imaginent qu'elle diminue le génie : en réalité, elle le dégage, elle en fait saillir la véritable originalité. M. Vianey, en nous indiquant où Leconte de Lisle a étudié les sujets qu'il a traités, dans quels livres il a pris son information, ce qu'il y a laissé, fournit un secours précieux à la critique et à l'histoire littéraire. Il a apporté à cette tâche sa sagacité ordinaire et sa patience méthodique. Le complément nécessaire d'un tel ouvrage, que je ne reproche pas à M. Vianey de n'avoir pas donné — rien de plus légitime que de limiter son champ d'exploration — ce serait l'examen de tout ce que Leconte de Lisle mêle de son tempérament, de son éducation, de ses souvenirs d'enfance, de ses aspirations d'adolescence et de ses convictions d'homme fait aux matériaux épiques et mythiques qu'il recueille de tous côtés. On ferait, en allant dans ce sens, de curieuses constatations. — P. 317 Les *Plaintes du Cyclope* « ne sont guère qu'une traduction » de Théocrite. Oui, en apparence : en réalité, le poème est complètement transformé. Presque toutes les valeurs sont changées. Le travail est délicat, il est vrai, et n'apparaît qu'à une comparaison minutieuse : mais à la première lecture des deux pièces,

on sent bien que l'impression n'est pas la même dans l'une et dans l'autre. — P. 357. Si le symbole de Niobé n'apparait pas clairement, c'est que Leconte de Lisle a retranché ce qui l'illuminait. Il faut lire la pièce dans la *Phalange* pour bien saisir l'idée première du poète. — P. 59 et suivantes. J'aurais surtout à faire des observations sur Bhagavat dont je viens de faire une étude particulière. M. Vianey a tort de chercher la source d'un détail dans le t. IV du Bhagavata Purana. Burnouf n'a traduit que les trois premiers volumes, et ce sont les seuls que Leconte de Lisle a connus. Ces trois premiers volumes pouvaient, d'ailleurs, fournir beaucoup plus que M. Vianey n'en a tiré. Pour la plainte de Maitreya, il ne nous dit rien que de vague. L'Apsara qui a apparu à Maitreya est celle que, dans le Bhagavata Purana, le roi solitaire Agnidhra voit venir vers son ermitage (L. V, ch. 2; t. II, p. 327). cf. aussi l. III, ch. 20, t. I, p.465 et l. III, ch. 23, t. I, p. 497). La puissance de Maya, dans l'illusion qui vient de la femme, est exprimée au l. III, ch. 31 (t. I, p. 579) et l. VI, ch. 2 (t. II, p. 538). Le nom d'Angira est pris du Richi Aĝgiras, l. VI, ch. XIV; t. II, p. 645). Passion, désir, joie des sens, voilà le « triple objet » de l'activité humaine (l. III, ch. XXXII, t. I, p. 585) : Leconte de Lisle substitue désir, souvenir, doute; M. Vianey a raison; le 3e terme est bien moderne. Les descriptions du Kailaça viennent du l. IV, ch. VI (t. II, p. 49) et du l. III, ch. XXI (t. I, p. 479). Avant l'épisode du sanglier, les définitions métaphysiques de Bhagavat rappellent le l. III, ch. V (t. I, p. 327), et le l. IV, ch. IV (t. II, p. 559). Le prodige qui suit le sanglier, Bhagavat soutenant la montagne, ne vient pas du t. IV, que Leconte de Lisle ne pouvait connaître, mais du t. I, p. 255 (l. II, ch. VII), où précisément Krichna « soutient une montagne, comme une ombrelle étendue, pendant sept jours, avec un seul doigt ». Pour l'épisode du roi des éléphants, au long récit où renvoie M. Vianey, il faut ajouter le court résumé du l. II, ch. VII (t. I, p. 249). Les descriptions de Bhagavat dont M. Vianey a bien indiqué les principales sources, empruntent quelques traits encore au l. III, ch. XXI (t. I, p. 475), au l. IV, ch. XXIV (t. II, p. 233, le nombril de Bhagavat), et surtout au l. I, ch. I (t. I, p. 105) : de ce dernier passage vient la comparaison du nuage. Pour la fin, on peut hésiter entre le l. II, ch. II (t. I, p. 211) où renvoie M. Vianey, et le l. IV, ch. XXIII (t. II, p. 219) où la même opération est décrite presque dans les mêmes termes. Mais en faisant cette analyse du travail de l'artiste, il nous faut avoir en main sans cesse, avec le Bhagavata Purana, les deux volumes publiés par Guinaudeau et Marius Ary Leblond : par les lettres et les poésies de jeunesse, on voit se former dans le cœur et l'imagination du poète, l'idéal séducteur de beauté féminine, qui deviendra l'Apsara, on voit s'emmagasiner en lui les impressions des montagnes natales qui, plus tard, déterminant la synthèse des matériaux cueillis à travers le Bhagavata Purana, se réaliseront dans la splendeur de Kailaça : tout de même qu'il a empli les forêts de l'Inde de tous les corps, de tous les mouvements d'animaux qui étaient inscrits dans sa vision de poète, et dont il peuplera tant de pièces des *Poèmes barbares*. On comprend alors pourquoi, avec toute cette érudition, il n'a pas fait de sa poésie une marquetterie : l'Inde n'a fait que lui donner des formes pour préciser ses rêves et ses émotions.

Ernest Zyromski, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse : **Sully Prudhomme** (L'influence de la sensibilité romantique, de l'art parnassien et de la pensée de

Vigny — Les caractères de l'œuvre : le paysage intérieur, la mélancolie et l'amour, la méditation du destin, l'interprétation de la nature et la discipline de la loi). Librairie Armand Colin, in-18, 268 p.

Les pages exquises abondent dans ce livre. L'auteur est un homme qui a profondément médité, avec un amour fervent, la pensée de Sully Prudhomme : cet amour colore, échauffe l'analyse qu'il nous en donne. Pourtant, ce n'est point un amour aveugle. Je trouve ici les réserves nécessaires que la critique la plus sympathique n'a pas le droit de ne pas faire sur la faculté artistique de ce grand poète intelligent; je les trouve un peu trop enveloppées ou sommaires, peut-être, pour le lecteur non averti, mais enfin elles y sont. M. Zyromski a le droit de dire que sa méthode « exige la soumission de l'esprit à l'objet ». Elle consiste à « vivre dans un commerce prolongé avec l'œuvre du poète..., en s'imprégnant des formes essentielles de cette vie intérieure », de façon à se rendre capable de composer l'image synthétique où toutes les énergies poétiques apparaîtront en action, chacune avec sa qualité particulière et dans son degré précis. « Méthode difficile », dit M. Zyromski. Je le crois bien; cette méthode, c'est un art. Elle s'impose par la force personnelle du talent qui l'a réalisée. M. Zyromski applique ici sa conception du « paysage intérieur », qu'il avait essayée jadis sur Lamartine. Le « paysage intérieur », c'est « le symbole plastique de l'âme du poète », il est « composé de ses images les plus chères, de ses souvenirs les plus profonds, de ses idées les plus dominatrices, de ses aspirations les plus hautes ». C'est sa « forme essentielle », qui le fait être lui, par laquelle il assimile et colore toutes les impressions ou apports du monde extérieur. Mais « paysage intérieur » est bien plus gracieux que « forme essentielle ». Il est moins brutal et moins sommaire que « tempérament ». Va donc pour « paysage intérieur », et sachons gré à M. Zyromski d'avoir inventé ce charmant symbolisme. Parfois, chez certains poètes, le « paysage intérieur » prendra une signification plus directe : il désignera l'idéal de beauté naturelle dont l'âme et les sens du poète ont besoin, la vision aimée qui se projettera sur tous les aspects réels de l'univers, les teindra de sa couleur. En ce sens, le « paysage intérieur » de Sully Prudhomme n'était pas très éclatant ni riche. Il était plus moral et intellectuel que pittoresque. M. Zyromski a fort bien marqué les rapports de Sully Prudhomme au romantisme, au Parnasse, à Vigny : avec un peu de dureté pour le romantisme et le Parnasse. Certes, Sully Prudhomme était autrement « intelligent » que Victor Hugo; même il était plus « penseur » que Leconte de Lisle. Mais les vers de Victor Hugo et les vers de Leconte de Lisle sont d'autres vers que ceux de Sully Prudhomme; et quoique leurs auteurs y aient mis moins de choses que celui-ci n'en mettait, ils ont en moi d'autres résonnances. Ils ont créé des formes belles, solides, indéfiniment réceptives et suggestives. Pour un poète, il n'y a rien de tel encore que de faire de beaux vers. Le lecteur, la postérité se chargent de les remplir, de les gonfler de toute la signification qu'ils sont capables de porter. Je ne sais aussi si M. Zyromski ne fait pas un peu trop d'honneur aux idées de Sully Prudhomme sur la technique de la versification, en les rattachant à la plus haute idée philosophique de son esprit. C'était peut-être l'illusion du poète, de définir l'exigence éternelle de la loi pour le vers français. En réalité, il avait passé l'âge de se renouveler, quand souffla la tempête symboliste, et il cultiva pieusement ses préjugés, ses habitudes.

Le vers libre des symbolistes (quand il est bon, ce qui, je l'accorde, fut rare), est aussi légitime, par rapport au vers du XIXe siècle, que le vers libre de La Fontaine par rapport au vers du XVIIe. Il n'est pas de la *prose* harmonieuse, et son indétermination apparente s'appuie sur des bases numériques déterminées, dont les rapports dessinent le rythme. La différence est que dans la métrique classique, romantique et parnassienne, ce sont les vers qui dessinent le rythme, et ici, ce sont les bases, tandis que les rimes qui, traditionnellement, sonnaient le passage d'une unité à l'autre, ne servent plus ici qu'au dessin mélodique. Enfin, sans vouloir disputer contre la méthode de M. Zyromski, puisqu'elle s'impose vraiment par la réussite, je regrette qu'elle ne lui ait pas permis ou suggéré un premier chapitre, une introduction, si l'on veut, où il nous eût montré l'homme, les milieux réels de son enfance, de son adolescence, de sa maturité, de sa vieillesse, les circonstances et les origines de sa formation et de son développement. Le livre y eût-il perdu? M. Zyromski est assez artiste pour que j'ose gager que non.

Ernest Dupuy. — Poèmes. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1908.

Ce volume contient les *Parques* (1883), *Poestum* (1885), *l'Abbé de la Cava* (1886), *le Roman de Chimène* (1896), *la Fuite de Jason et de Médée* (1901), *Dans Ithaque* (1906). Ces quatre derniers morceaux sont de beaux fragments épiques, plus objectifs que ceux de Victor Hugo et de Leconte de Lisle, où l'imagination s'abandonne plus docilement au caractère du passé qui s'évoque, poèmes de lettré et de voyageur qui s'efforce de ne pas résister aux choses. J'aime surtout les impressions d'Espagne, fortes et précises, de M. Dupuy. Mais sans méconnaître le charme des autres poèmes, on peut dire que le volume se classera surtout par les *Parques*. C'est décidément, à le relire après vingt ans, et sans plus sentir de complicité philosophique qui attendrisse le jugement critique, c'est un des plus beaux poèmes philosophiques du XIXe siècle, une des plus fortes expressions du pessimisme résigné. La forme est serrée, sobre, un peu âpre et tendue, comme il convenait à la doctrine.

Etzer Vilaire. — Poèmes de la Mort, 1898-1905. **Années tendres. Le Flibustier, Page d'amour** 1888-1897. Paris, librairie Fischbacher, 1907, 2 vol. in-12 (Collection des poètes français de l'étranger, publiée sous la direction de Georges Barral).

« Ce rêve (de ma vie), c'est l'avènement d'une élite haïtienne dans l'histoire littéraire de la France, la production d'œuvres fortes et durables qui puissent s'imposer à l'attention de notre métropole intellectuelle; faire avouer que nous n'avons pas toujours démérité d'elle, que l'esprit français refleurit originalement chez nous, mêlé à la vigoureuse sève africaine. » Ainsi s'exprime M. Etzer Vilaire dans la *Notice autobiographique* qui précède ses *Poèmes de la Mort*; et ce rêve, il a fait ce qui dépendait de lui pour le réaliser. Le reste, c'est l'ouvrage des critiques français. Nous ignorons trop ces Frances américaines : depuis quelques années, nous regardons par instants le Canada. Voici que, par M. Etzer Vilaire, Haïti se rappelle à nous. Ses vers, pleins de sentiment, sans artifices, surtout dans les *Années tendres*, plus fermes et parfois âpres dans les *Poèmes de la Mort* révèlent une multiplicité d'influences, du romantisme au symbolisme, assimilées d'ailleurs et fondues

dans la vie personnelle du poète. C'est un exemple remarquable de la richesse et de la profondeur où peut atteindre la culture française dans ces noirs et mulâtres de Haïti. Ils sont vraiment des fils de notre civilisation.

W. Chapman. — Les Aspirations, poésies canadiennes couronnées par l'Académie française. 5e édition, Paris, Librairie-imprimerie réunies, 1907.

Je crois que M. Chapman compte en son pays d'ardents admirateurs et de violents ennemis : ceux-ci le mettent très haut, d'autres très bas. « Ni si haut ni si bas » me paraît la note juste. Inutile de dire que M. Chapman a du talent, puisque l'Académie l'a distingué. Ses vers, d'une facture un peu facile et trop traditionnelle pour mon goût (j'y voudrais un peu plus de curiosité artistique), d'un style mêlé et point toujours assez neuf, rachètent ces défauts par de réelles qualités : le mouvement oratoire, l'éloquence abondante et large, l'élévation chaleureuse des sentiments. La France démocratique d'aujourd'hui ne peut pas être indifférente au culte fidèle de ce Canadien catholique ; l'exubérance fervente de l'expression me plaît mieux ici que la ciselure achevée du détail.

La Petite Lotte, par **Simone Bodeve**. Paris, Bonvalot-Jouve, 331 p., 1907, in-18.

C'est l'histoire d'une petite fille. Le roman n'est pas sans défauts ; je n'aime guère le demi-slave qui vient dans la seconde moitié du livre faire le pédagogue et l'amoureux auprès de la Petite Lotte. Mais dans la première moitié, et même un peu plus, il y a une observation précise, une transcription vigoureuse de la vie populaire, des idées, des sentiments, des mœurs, de la moralité du peuple parisien. Très clairvoyante, originale, fine est la peinture de la formation et du développement d'une petite âme d'enfant dans ce milieu, où elle voit trop tôt l'envers de la vie, sans pourtant connaître la vie. Elle meurt d'avoir trop vu et de savoir trop peu, Elle se tue, quand l'amour dont elle se croit indigne, vient à elle. Au total, œuvre inégale et forte. Simone Bodève — est-ce un nom réel ? est-ce un pseudonyme ? — est quelqu'un.

Romain Rolland. — Vie de Michel-Ange (*Vies des hommes illustres*). Paris, Librairie Hachette et Cie, 1907.

Cette biographie que j'ai lue jadis, je crois, dans les *Cahiers de la Quinzaine*, est un petit chef-d'œuvre : elle réunit l'érudition précise, la finesse psychologique, la vie intense. Elle méritait d'être offerte au grand public, et elle ne saurait manquer de l'atteindre.

Romain Rolland. — Vie de Beethoven (*Vies des hommes illustres*). Paris, Librairie Hachette et Cie, 1907.

La vie de Beethoven est tragique, mais d'un tragique intérieur, moins dramatique et divers, plus solitaire aussi que la vie de Michel-Ange.

Félix Hémon. — Cours de Littérature. IX. A. de Musset, A de Vigny, L'éloquence. Moralistes. Romanciers. La critique.

Ces études solides, instructives, où le goût ne se dispense pas d'exactitude, rendent service à d'autres qu'à des élèves de lycée. Les étudiants d'Université y trouveront des renseignements et des directions pour leurs recherches. M. Hémon connaît les choses dont il parle, de première main, et s'est fait une documentation personnelle.

F. Baldensperger. — Études d'histoire littéraire. Paris, Librairie Hachette et Cie, 1907 in-16.

Ce volume contient cinq études : *Comment le XVIIIe siècle expliquait l'Universalité de la Langue française*; 2) *Young et ses Nuits en France;* 3) *Le Genre Troubadour*; 4) *La « Lénore » de Burger dans la littérature française*; 5) *Les définitions de l'humour*, Une excellente préface marque la méthode dont l'application rigoureuse fait l'unité du livre. M. Baldensperger est un historien de la littérature très érudit, dont l'information est très riche : sur tout sujet, on apprend beaucoup avec lui. De toute cette science, il fait un usage précis et sûr, classant les faits, formant des groupes, de façon à nous conduire à la découverte des idées. Il donne de très bons exemples du procédé inductif. Je regrette de ne pas trouver mention dans le troisième essai sur le *Genre Troubadour*, de *Richard Cœur de Lion* et de *Partant pour la Syrie*. M. Baldensperger aurait pu regarder aussi *Raymond V ou les Troubadours* : en général le théâtre est un peu sacrifié dans son étude, qui est pourtant la meilleure que nous ayons jusqu'ici.

Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France depuis 1789, par **Pierre Caron**, archiviste aux Archives nationales, Tome I, fascicules I et II (Publications de la Société d'Histoire moderne). Paris, Edouard Cornély, 1907, in-8°.

Cet instrument des études historiques sera précieux pour l'étude de la littérature, dont il ramassera toute une partie. Les p. 187-261 (Biographies) nous fourniront d'abondants renseignements ; voyez aux mots Mirabeau, Mme Cottin, de Maistre, Mme Roland, Hugo, Lamartine, etc. Sans doute ce n'est pas complet, mais souvent ce sera complémentaire des bibliographies littéraires.

GUSTAVE LANSON

LIVRES REÇUS

Anthologie des prosateurs français de France et de l'étranger (Belgique, Suisse, Canada, Algérie. Roumanie, Russie, Grand-duché de Luxembourg, Ile Maurice, Ile d'Haïti, Ile de la Réunion, Guadeloupe, Turquie d'Asie) depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, par L. FOUSNY et et J. VAN DOOREN. Préface de G. Lanson. Verviers, 1907. — EMILE BLÉMONT : *Artistes et penseurs;* Paris, Alphonse Lemerre, 1907, in-16. — F. BRUNETIÈRE : *Discours de Combat*, Dernière série, 1907, in-16. — CORNEILLE : *Le Cid*, *Horace* et *Polyeucte*, édited with Introduction and Remarks by William A. NITZE, professeur of Romance Language, Amherst College, and Notes by STANLY. L. GALPIN, instructor in Romance Languages, Amherst College. New-York, 1907, in-12. — G. FINZI : *Pétrarque, sa vie et son œuvre*, traduit avec l'autorisation de l'auteur par

MM. Thiérard-Baudrillart ; préface de Pierre de Nolhac. Perrin et Cie. 1906. [*Bon livre*, au sentiment de M. de Nolhac, le meilleur juge en cette matière]. — Antonio Fusco : *La Filosofia dell' arte in Gustavo Flaubert* (da un'opera in preparazione su la *Critica Litteraria in Francia* nella seconda mità del secolo XIX). Messina, 1907, in-12. — Henry Gaillard de Champris. *Sur quelques idéalistes*. Essais de critique et de morale (Vigny — J.-J. Rousseau — Brunetière — Sully Prudhomme — H. Bordeaux — Lemaître, etc.). Bloud et Cie ; in-16, 1908 — Emile Gebhart : *Sandro Botticelli*; Paris, 1907, in-16. — Rabelais : *Studie Literárně historicka*. Napsal Prokop Haskovec : V Praze, 1907, in-8°. — G. N. Hatzidakis : *La question de la langue écrite néo-grecque*. Athènes, 1907, in-8°. — *Les Marges*, gazettes littéraires par Eugène Montfort; Paris, chez Fleury, in-12, 1907. — Henri Potez, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille : *Petite Anthologie du Nord et du Pas-de-Calais*. Les paysages des Flandres, de l'Artois et du Boulonnais. Lille, 1907, in-12. — W. H. Schofield, Ph. D., Professor of Comparative literature in Haward University : *English Literature*, from the Norman Conquest to Chaucer. London, Macmillan and Cie, 1905, in-12. — Gilbert Stenger : *La société française pendant le Consulat*. 5e série : Les beaux-arts. La gastronomie. Librairie académique Perrin et Cie, 1907, in-8°. — Thomas Pettigrew Young : *Histoire de l'enseignement primaire et secondaire en Écosse*, plus spécialement de 1560 à 1872 Paris et Londres, 1907, in-8°.

Romans. — Fernand Aubier : *Jusqu'où elles flirtent*, Roman d'amours anglaises, orné de 22 compositions hors-texte de Ch. Atamian; Paris, Albert Mericant, 1907, in-12. — Léon La Fage : *La chèvre de Pescardoire*, Nouvelles ; Bernard Grasset, 1907, in-16. — Louis de la Salle : *Le Réactionnaire*, E. Sansot et Cie, in-16.

Poésie. — Charles Brun : *Le sang des vignes*; Librairie Léon Vanier, 1907, in-12. — Henrik Ibsen : *Poésies*. traduction de Ch. de Bigault de Casanove, autorisée par l'auteur. Paris, Société du Mercure de France, 1907, in-16. — Albert Mérat : *Poèmes de Paris* ; *Au fil de l'eau* (1877-1880). Nouvelle édition ; Paris, Alphonse Lemerre, 1907, in-16. — André Nepveu : *Pegase* ; E. Sansot et Cie, 1908, in-16. — Abel Pellétier : *Episodes passionnés*; *Marie-des-Pierres*; Paris, 1907, in-12.

G. L.

F. Strowski, professeur à l'Université de Bordeaux. — **Histoire du sentiment religieux en France au XVIIe siècle : Pascal et son temps.** Deuxième partie : *l'Histoire de Pascal* (*1623-1654*) — 1 vol. in-12 de 404 p.; Paris, Plon-Nourrit, et Cie.

« Jolie étude, claire, leste, dégagée, en un mot élégamment présentée » etc : le jugement qu'a porté M. Lanson sur le premier volume (*R. U.*, juin 1907 p. 43), vaut exactement au même degré pour le second ; je prie qu'on s'y reporte. Je ne trouve pas que M. Strowski ait abouti à créer chez Pascal la continuité psychologique ; malgré un très ingénieux effort (p. 316-317) pour relier l'homme de science et l'homme de foi par la théorie des trois ordres, ces deux hommes, d'abord ne coexistent pas, et ensuite, ne se rejoignent pas. De cela, je féliciterais volontiers M. Strowski. La seconde conversion de Pascal reste vraiment, en grande partie, un mystère. Si les choses se sont présentées à lui comme

elles se présentent aujourd'hui à nous, on comprend qu'il se soit cru l'objet d'un miracle. Il y a ici quelque chose d'inexpliqué. Mais ce n'était pas une raison pour reconstruire cette conversion arbitrairement, à grand renfort de romanesque, en la calquant sur le cas Durtal. Une autobiographie artistique (et à deux siècles de distance !) n'est guère un document. Logique avec lui-même, M. Strowski fait état en dernier lieu du seul document que nous ayons, la lettre de Jacqueline Pascal. On sera frappé, je crois, de la part considérable de psychologie conjecturale qu'il a fait entrer dans l'histoire de Pascal, et de toutes les analyses ncertaines, fragiles, qui se trouvent dans son livre, à côté d'autres, olides, fines, lucides, excellentes. Ses reconstitutions du milieu rouennais, du monde des honnêtes gens, sont aussi sûres que délicates. Il se etourne surtout fort joliment au milieu des systèmes philosophiques et scientifiques du XVIIe siècle. — Je suis loin d'admirer autant que lui la fameuse théorie des trois ordres; je ne vois d'ailleurs pas comment Pascal et lui-même la concilieraient avec la liaison de la nature (p. 290-291). Depuis Pascal, les philosophies sensualistes ont jeté un pont, indestructible, entre la nature et l'esprit; l'exégèse, l'histoire, la psychologie, etc., un autre, non moins solide, entre l'esprit et la grâce. — Une préface émue, en l'honneur de M. Brunetière, ouvre le volume. Il pourrait, il doit sortir de l'Ecole Normale un livre unique de vérité et de précision sur M. Brunetière. Que tous ses anciens élèves recueillent leurs souvenirs : je serais étonné que le livre ne dessinât pas fort curieusement la courbe de l'influence de l'illustre critique.

Abbé F. Vallée. — **De la préparation à la vie chrétienne dans les collèges religieux.** — In-12 de 134 p.; Paris, Beauchesne.

Ouvrage suggestif, d'un prêtre éclairé, très pieux, nullement fanatique, et dont la parole a par conséquent d'autant plus de poids. M. l'abbé Vallée regrette que les établissements ecclésiastiques se soient tant laissé pénétrer de l'esprit et de la méthode universitaires, se soient tant *laïcisés*; et, pour couper court à la tiédeur ou aux défections qui l'inquiètent, il rappelle les éducateurs catholiques à pratiquer et cultiver, avant tout, la piété. Son conseil pourrait être gros de conséquences, surtout si nous le suivions nous-mêmes, en notre sens. Quoi qu'il en advienne, ce livre est à retenir pour l'histoire des pénétrations réciproques des deux enseignements rivaux à notre époque.

J-L. de Lanessan, ancien ministre, professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris. — **L'Éducation de la Femme moderne.** — In-12 de V-304 p.; Paris, Alcan.

La grande originalité, le grand mérite de ce livre, c'est d'apporter un programme d'études primaires et secondaires très détaillé, très précis, et non seulement un programme, mais presque un cours, ou tout au moins une exposition de méthode étendue. En entrant ainsi dans l'extrême détail, il est inévitable que M. de Lanessan provoque souvent la discussion ou la contradiction; par la force des choses, il écrit dans l'abstrait; il n'a pas assez pris le contact avec le petit monde dont il veut diriger l'éducation, ni avec notre enseignement; il a un peu perdu de vue la science, et le reproche le plus grave à lui adresser

est d'avoir commis dans son livre vraiment beaucoup d'erreurs. Mais l'esprit général en est excellent. C'est un appel perpétuel à l'intelligence, et une orientation perpétuelle de cette intelligence vers la réalité et la pratique. J'aurais seulement voulu que M. de Lanessan fît une place, une toute petite place, à la pure culture de l'esprit; l'inutile est souvent plus utile qu'il ne semble. Les doctrinaires du féminisme ne seront guère satisfaites de son livre ; plus d'une trouvera sa femme moderne un peu arriérée ; et j'aurais aimé en effet qu'il excusât la concurrence actuelle de la femme et de l'homme sur les nécessités économiques impérieuses que l'homme a créées en partie, et qui se retournent contre lui. Mais, une fois notre intenable société remise au point et l'union des sexes restaurée, il n'est sans doute pas une femme qui n'acceptât avec joie la place que M. de Lanessan lui réserve, celle de collaboratrice du mari — par le métier s'il le faut, plus volontiers encore sans le métier —, et d'éducatrice des enfants. Joignons-y la libre culture, que M. de Lanessan oublie, mais ne condamne pas. Il donne à la femme la part d'intelligence, d'instruction, d'influence, de respect, qui lui revient légitimement. Son livre part d'un cœur juste.

Marcel Dhanys. — Les perplexités d'Hélène Tis, professeur au Lycée de X... — In-12 de 273 p.; Editions de « La Solidarité », 2, rue du Greffier, le Mans et chez Sageret, Paris.

C'est encore des femmes, mais aussi des hommes, vraiment, qu'il s'agit dans ce livre divers, vivant, poétique (avec un peu de phrase), et délicat. Bien des vices de notre enseignement y sont touchés d'une main légère, depuis les plus menus qu'il ne tient qu'à nous de faire disparaître avec un peu de hardiesse, jusqu'au plus grave : son éloignement de la nature et de la vie. Eh oui ! trop souvent, nous sommes dans la déraison. Notre consolation, c'est que la société, qui nous a faits, est encore plus déraisonnable que nous.

Thomas Carlyle. — Essais choisis de critique et de morale, traduit de l'anglais avec une introduction par Edmond Barthélemy. — 2e Edition. In-12 de 357 pages ; Paris, Société du Mercure de France.

Carlyle intime. — Lettres à sa mère, traduites par Emile Masson ; avec un portrait de Mrs Carlyle. — In-12 de 315 p.; Paris, Société du Mercure de France.

Ces livres sont hors de ma spécialité ; je n'en parle que pour regretter que dans son introduction très sagace, très fine, pleine de talent, M. Barthélemy, en étudiant les attaches de la pensée de Carlyle avec la pensée européenne, n'ait pas mieux nuancé le jugement de son auteur sur nos Philosophes. Siècle d'analyse, de dissolution, sans doute; mais Carlyle a fort bien su que dans ce monde qui s'en allait, les Encyclopédistes apportaient seuls des principes d'avenir. Il a pressenti la démocratie ; il a compris et admis qu'une « âme » animerait un jour ce monde mécanique qu'il décrivait dès 1829 avec tant de puissance. Cela valait la peine d'être mis en lumière. — Pris en soi, et abstraction faite du type du pays et du temps, le portrait de Mrs Carlyle est effrayant ; la vraie enseigne du génie de son fils.

Louis Thomas. — Yette. — In-12 de 210 p.; Paris, Sansot.

J'aurais peur de paraître naïf, en prenant ce livre pour un document; je n'en pourrais cependant parler qu'à ce titre. M. Thomas y raconte ses premières frasques de potache. Elles sont agréables, quoique dénuées de scrupule, et ne recréent pas mal à mon goût le tour d'esprit de l'externe parisien émancipé trop vite. De pédantesques aphorismes de morale, quelquefois assez fins, d'autres fois (volontairement) fort plats, pimentent le récit.

F. de Menil. — Les préjugés contre l'Esperanto. — In-12 de 76 p.; Paris, Grasset.

Je suis gagné à l'espéranto depuis que j'ai vu, à Genève, un Allemand, professeur de philologie française dans une Université anglaise, causer de prime abord avec des Russes dont il ignorait la langue. Mais la brochure de M. de Menil n'est pas toujours décisive. Comment, par exemple, l'esperanto se défendrait-il éternellement contre les causes de dissociation qui empêchent toute langue actuellement ou anciennement vivante d'être reçue pour langue universelle ? Il est vrai qu'une langue artificielle, produit de la raison abstraite, maintiendra mieux son homogénéité qu'une langue naturelle, née surtout de l'instinct et entraînée par l'évolution. Et cela suffit. Les hommes s'arrangeront de nouveau dans cent cinquante ou deux cents ans. — L'un des intérêts que présente la question de l'esperanto, comme celle de l'orthographe, c'est de constituer immédiatement les esprits à l'état de sympathie ou d'antipathie à l'égard de la nouveauté. Plusieurs expériences de ce genre mettent les hommes en face de leurs principes, et les y confirment ou les en tirent. Excellen réactif.

GUSTAVE RUDLER

LITTÉRATURE LATINE

L. Laurand. — Études sur le style des discours de Cicéron, avec une esquisse de l'histoire du « Cursus ». Paris, Hachette, 1907, XXXIX-388 pp., in-8°.

La thèse de M. Laurand complète utilement les *Études* de M. Lebreton *sur la langue et la grammaire de Cicéron*, qui ont été signalées dans la Revue au moment de leur publication. (Voir *Revue Universitaire*, 1902, tome I, p. 57.) M. Laurand s'est proposé de rechercher dans quelle mesure Cicéron a essayé, quand il rédigeait ses discours, de réaliser la perfection du style oratoire, tel que ses traités de rhétorique en donnaient la conception idéale. Il a donc apprécié d'abord la rigueur avec laquelle l'orateur a observé dans ses discours les règles qu'il avait données lui-même sur la pureté du style; — puis, étudié les principales qualités rythmiques du style cicéronien conformément aux théories de l'*Orator*; — et, enfin, noté les variations dans le rythme et la pureté du style suivant les exigences variées des causes civiles ou politiques auxquelles ce style doit s'adapter.

Avant d'entrer en matière, l'auteur donne un « index bibliographique »

très complet des éditions et des ouvrages utiles pour l'intelligence de Cicéron (p. XI-XXXIX). Cet index me semble même trop complet : je ne vois pas bien l'opportunité de mentionner Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Mérimée, *Études d'histoire romaine*, ou de P. Nolhac, *La bibliothèque de Fulvio Orsini*. Par contre, je m'étonne de ne pas trouver la mention de Clavel, *De M. T. Cicerone Graecorum interprete* (Paris, Hachette, 1868, VIII-378 pp.). Et M. Laurand, qui cite le volumineux ouvrage de Clavel dans l'index bibliographique de sa thèse latine (p. X), veut l'ignorer pour sa thèse française puisque, s'occupant des mots grecs qui se trouvent dans les traités de rhétorique, il nous dit : « Je donne cette liste, parce qu'elle ne se trouve encore nulle part » (p. 73, note 3). Mais il convient d'ajouter qu'on peut extraire cette liste, qui ne se trouve nulle part, du *Ciceronianum lexicon graeco-latinum*, que Clavel a imprimé à la fin de son livre (p. 313-378).

Le chapitre d'introduction sur « les discours prononcés par Cicéron et les discours publiés » (p. 1-17) intéresse le lecteur sans le persuader. On sait évidemment que les discours de la seconde action contre Verrès et que la deuxième *Philippique* ont été publiés sans avoir jamais été prononcés ; que le *Pro Milone*, tel qu'il fut publié, ne ressemble en rien au plaidoyer prononcé au Forum par un avocat intimidé, privé de tous ses moyens oratoires. On peut supposer que des discours d'apparat, comme le *Pro Archia*, rédigés, appris par cœur, ont été publiés tels qu'ils avaient été prononcés. Mais, pour la plus grande partie des plaidoyers civils et des harangues politiques, il me semble aussi impossible qu'inutile de rechercher en quoi la rédaction soumise aux lecteurs différait de ce que les auditeurs avaient entendu.

Aucune réserve à faire sur les chapitres où il est question de la « pureté de la langue » (p. 19-106) et du « nombre oratoire » (p. 107-218). Les divers vocabulaires dont Cicéron se sert dans ses poésies, dans ses lettres, dans ses traités de rhétorique et de philosophie, sont soigneusement étudiés, et cette étude montre quels mots intelligibles au grand public l'orateur s'attachait à employer seuls dans ses discours. Dans les chapitres où sont analysés les différents éléments du nombre oratoire et où l'on voit que l'*Orator* donne bien la théorie des préceptes mis en pratique par les discours, on doit noter une intéressante « étude des clausules de Cicéron depuis la Renaissance » (p. 213-218).

Les chapitres sur « la variété du style » (p. 219-343) fournissent des développements utiles à propos des « plaisanteries » (p. 222-240), de « la langue familière », spécialement étudiée dans des passages de quelques discours (p. 245-282). Un examen attentif des *Philippiques* réfute la thèse de O. Hauschield, *De sermonis proprietatibus quae in Philippicis Ciceronis orationibus inveniuntur* (Halle, 1886) et montre ce qu'il faut penser du « prétendu style spécial des *Philippiques* » (p. 324-334). Par contre, on doit regretter que le chapitre très court sur « l'atticisme et l'asianisme » (p. 335-340) n'ajoute rien à ce qui a déjà été dit sur la question et ne nous indique pas nettement en quoi Cicéron fut asiatique ou attique.

Deux listes par ordre alphabétique des mots qui, se trouvant dans les discours, ne se trouvent pas dans les traités philosophiques, et des mots qui, se trouvant dans les traités philosophiques, ne se trouvent pas dans les discours ; — une esquisse de l'histoire du « Cursus » avec une abondante bibliographie des ouvrages auxquels cette question a donné matière depuis près de vingt ans ; — enfin une table alphabétique très détaillée complètent ces *Études* où l'on cherchera et où l'on trouvera sans peine, grâce aux indications de l'auteur, tous les documents néces-

saires pour comprendre les qualités propres du vocabulaire, de la langue, du nombre et du style dans les divers discours de Cicéron.

L. Laurand. — De M. Tulli Ciceronis studiis rhetoricis. Paris, A. Picard, 1907, xx-116 pp., in-8°.

Dans sa thèse latine, M. Laurand s'est proposé d'étudier la doctrine de Cicéron en rhétorique, de faire le départ entre ce qui, dans les idées de l'orateur, vient de son fonds même ou des théories de ceux qui ont disserté avant lui sur le sujet. La très complète bibliographie, qui se trouve aux pages IX-XV, cite les livres, les thèses, les dissertations, qui ont été utilisés, comparés, résumés, et dont les résultats acquis ne semblent guère avoir été augmentés par ce travail un peu superficiel. Le premier chapitre, « *Quanti artem rhetoricam M. Tullius fecerit* » (p. 1-19), est consacré à l'appréciation que Cicéron faisait de la rhétorique. La question est mal posée : il fallait se demander en quelle estime Cicéron a tenu la rhétorique aux divers moments de sa carrière. Il est évident que le jeune auteur du *De Inventione*, au sortir de l'école, jugeait l'art de la rhétorique tout autrement que ne devait le faire plus tard le polémiste du *De Oratore*, et, à la fin de sa vie, le théoricien de l'*Orator*. Les chapitres II, « *Quid antiquis Cicero debuerit* » (p. 20-42), et III, « *Quid recentioribus Cicero debuerit* » (p. 43-72) résument avec sûreté les renseignements que nous avons sur ce que Cicéron a dû aux anciens (Platon, Isocrate et ses disciples, Aristote, les Péripatéticiens) et aux modernes (Hermagoras, les rhéteurs de l'Asie et de Rhodes, les Stoïciens, les Académiciens et, enfin, les Latins). Les deux derniers chapitres, « *Quid Ciceronis in arte rhetorica proprium fuerit* » (p. 73-89) et « *Quatenus Cicero de praeceptis dicendi sententiam mutaverit* » (p. 90-109) auraient gagné à être fondus en un seul développement où il aurait été parlé de l'évolution de Cicéron dans la théorie et dans la pratique de l'éloquence. On remarque autant de différences dans la rhétorique du *Pro Roscio Amerino* et dans celle des *Philippiques* que dans les doctrines du *De Inventione* et dans cellès de l'*Orator*.

L'auteur de la thèse semble s'étonner (p. 111-112) que Quintilien et les « rhetores latini minores » n'aient gardé des doctrines de Cicéron que celles qui sont exposées dans le *De Inventione* ou dans ces *Libri ad Herennium* que l'on s'est obstiné longtemps (M. Laurand le remarque, thèse française, p. XII, note 2) à attribuer à Cicéron : alors que l' « éloquence pacifiée » ne permettait plus les discours dans le genre du *Pro lege Manilia* ou du *Pro Milone*, était-il utile ou même possible de nourrir les jeunes déclamateurs de *suasoriae* et de *controversiae*, futurs avocats de petites causes plaidées au tribunal des *centumviri*, des larges théories du *De Oratore* ou des conceptions philosophiques de l'*Orator*? L'argumentation générale de la thèse est trop scolastique; le latin est souvent moderne ou incorrect (p. IX : *in periodicis* = dans les revues; p. 1 : *argumenta generalia*; p. 111 : *ratio sua* a tout l'air d'un solécisme). Mais les matériaux de ce travail médiocrement construit sont excellents et les références données au bas des pages permettent d'établir une bonne histoire de l'évolution des théories de Cicéron en rhétorique.

A. Cartault. — A propos du Corpus Tibullianum. Un siècle de philologie latine classique. Paris, Félix Alcan, 1906, VIII-570 pp., in-8°.

L'auteur de ce gros volume s'est proposé de faire connaître les travaux de la philologie au XIXe siècle sur les élégies qui appartiennent à Tibulle ou qui lui sont attribuées, et, en appréciant les principes qui ont présidé à ces divers travaux, de donner une « initiation à la méthodologie » (p. VI). Après une assez longue Introduction (p. 1-74) sur les plus illustres des anciennes éditions, depuis la première de Scaliger (1577) jusqu'à la dernière de Heyne (1798), commence la critique du « travail philologique consacré pendant le XIXe siècle au *Corpus Tibullianum* » — et pendant les premières années du XXe siècle, puisque les pages 507-542 étudient des ouvrages publiés de 1901 à 1906. Tout ce qui se rapporte de près ou de loin à Tibulle, livres, éditions, thèses, dissertations, programmes, articles ou notes de revues, — excepté quelques articles publiés dans des Revues françaises — est exactement mentionné, minutieusement analysé.

L'ennui causé par des lectures fastidieuses et des enquêtes infinies, dont les résultats récompensent médiocrement toute la peine parfois dépensée en pure perte, semble disposer M. Cartault à une mauvaise humeur qui s'exerce spécialement à l'endroit des auteurs français auxquels nous devons des éditions de Tibulle ou des études sur sa vie et son œuvre. Ainsi, « on peut négliger » l'édition de F. G. Pottier (Paris, 1825). « La *vie de Tibulle* contient des âneries. » Pour l'ensemble, « l'ignorance et l'apathie rivalisent » (p. 129). L'édition de Ph. de Golbéry commence par « une préface niaisement humoristique » (p. 132). L'auteur, qui « n'avait aucune des qualités nécessaires pour éditer Tibulle », est incapable d'apprécier des variantes. « Quand il allègue des raisons, elles sont souvent d'une faiblesse enfantine » (p. 133). Il se livre à « un bavardage sans portée » (p. 133, note 2). — Je n'ai pas à défendre le Tibulle de la Collection Lemaire; mais il est bien intéressant, car il donne la mesure de ce qu'était à la fin de la Restauration une édition procurée par un amateur épris des « belles-lettres ». M. de Golbéry, Conseiller à la Cour de Colmar, croit les songes nécessaires dans la préface d'une édition de Tibulle, tout comme au milieu d'une tragédie : Tibulle et Délie lui apparaissent pendant une nuit de sommeil agité, et ils se mettent à causer tous les trois en un latin précieux et enjoué. Le magistrat humaniste est bien le contemporain des personnages falots que Balzac met en scène dans *La vieille fille* ou dans *Le Cabinet des antiques*. — L'essai de Soury sur « La Délia de Tibulle » (*Revue des Deux Mondes*, 1872) est de ceux qui « font sourire par leur naïveté ambitieuse et leur parfaite inutilité » (p. 248). La thèse de Larroumet, « égaré un instant dans la philologie latine pour laquelle il n'était pas fait », thèse « sortie des leçons professées à la Faculté des Lettres de Paris par E. Benoist » (p. 349), est jugée aussi sévèrement que celle de Doncieux, « inspirée par E. Benoist et déparée par des fautes graves et des fautes d'impression » (p. 394). La seule thèse de doctorat, intéressant Tibulle, qui mérite une appréciation indulgente, a été « faite sous l'inspiration » du successeur de Benoist (p. 513). Dans l'édition de Ph. Martinon — et non de Th. Martinon comme il est écrit p. 453, note 2 — (Paris, 1895), « l'ignorance le dispute à la fatuité » (p. 454).

En somme, l'apport de la France dans les travaux consacrés à Tibulle est bien faible. Les autres nations ne donnent guère davantage. « Les Hollandais n'ont témoigné que d'une activité sporadique... Les pays scandinaves n'ont guère témoigné d'efforts originaux. » L'Italie a mieux réussi, pour « s'être mise après 1870 à l'école de l'Allemagne » (p. 550). C'est « la part de l'Allemagne » qui « est de beaucoup la plus importante » (p. 549). Le succès des Allemands est il en proportion de leur

zèle? « Il faut bien noter que l'esprit germanique a une grande difficulté à comprendre l'esprit grec ou latin tel qu'il est; le chercheur allemand ne peut guère se figurer Tibulle que sous les traits de sa race et à travers sa propre culture; il lui inflige une déformation inconsciente » (p. 552).

Le style de ce grand ouvrage de « méthodologie » est parfois bien bizarre. Il y est souvent parlé d'un « référent anonyme » (p. 117, 157, 171, 233, 247, 250, 351, 388); il y est dit que « les référents s'abattent volontiers sur la besogne facile » (p. 332). Le référent est l'auteur d'un compte rendu. — Page 134 : « Il court... et polémise. » Πολεμίζω est un verbe grec. — Page 149 : « L'érotique de Tibulle et son goût pour la vie rustique... » Τὸ ἐρωτικόν se traduit par *le caractère amoureux*. — Page 158 : « Les lettres d'amour à et de Sulpicia. » — Page 191 : « L'auteur ne fait que résumer Dissen parfois erroné. » — Page 512 : « L'époque la plus usuelle. »

La ponctuation est très souvent simplifiée par une singulière économie de virgules dans des phrases comme celles-ci : « En 1816 Lachmann... » (p. 129, avant-dernière ligne). « En 1858 Carl Prien... » (p. 189, ligne 6). Voir encore p. 176, avant-dernière ligne; p. 202, ligne 12; p. 207, ligne 13; p. 226, ligne 19; p. 226, dernière ligne; p. 233, ligne 26; p. 302, dernière ligne, etc.

Laissant de côté les fautes purement typographiques, comme, p. 201 : « sur l'art. de Tibulle », je relève : Page 122, avant-dernière ligne de la note 2 : « Commentatio III. » Lire : Commentatio IV. — Page 149 : « Les prédécesseurs de Tibulle s'étaient bornés à interpréter les vers du poète isolément. » Lire : Les prédécesseurs de Dissen.

G. Ferrero. — Grandeur et décadence de Rome; vol. IV. *Antoine et Cléopâtre*. (Traduit de l'italien par M. Urbain Mengin.) Paris, Plon-Nourrit, 1906, 315 pp. in-12.

J'ai déjà exprimé et abondamment motivé (*Revue Universitaire*, 15 avril 1906, p. 336-338; 15 mars 1907, p. 257-258) mon appréciation sur les trois premiers volumes de *Grandeur et décadence de Rome*. La lecture du volume IV ne fait qu'aggraver les sévérités de mon jugement sur cette « histoire psychologique et artistique où les passions des hommes sont analysées, où les personnages sont mis en relief d'une façon vigoureuse, et où les événements racontés dans un ordre rationnel sont l'objet de considérations philosophiques et morales » (vol III, p. 179). M. Ferrero est, de plus en plus, un voyant qui raconte les événements dans un ordre qui peut lui sembler rationnel, mais qui ne fait aucun état des textes. On connaissait la bataille d'Actium par Dion Cassius et par Plutarque : mais « les récits des deux historiens ne contiennent qu'une légende » (vol. IV, p. 287), heureusement remplacée par le récit « rationnel » du voyant, agrémenté d'une foule de « considérations philosophiques et morales ». Conformément à la légende inventée par les anciens et sottement propagée par Mommsen, Duruy et bien d'autres, nous nous étions persuadés que, de l'an 74 à l'an 49, la paix intérieure de l'Italie avait été troublée plusieurs fois : dès 73, par la guerre de Spartacus que terminent le préteur M. Licinius Crassus et Pompée, à son retour d'Espagne, en 71; — par Catilina qui, après avoir agité Rome profondément en 64 et en 63, meurt sur le champ de bataille, vaincu par M. Pétréius, légat du proconsul C. Antonius, en 62; — par Clodius et Milon qui organisent l'émeute à l'état perpétuel

dans les rues et dans les environs de Rome, jusqu'au jour où, à la suite d'une rixe, Clodius est tué par les partisans de Milon entre Aricia et Lanuvium, en janvier 52. L' « histoire psychologique et artistique » nous apprend que la guerre de Spartacus, la conjuration de Catilina et les séditions de Clodius et de Milon ne sont que des légendes, puisque, en 49, César put « passer le Rubicon d'un pied sûr, parce que la nation tout entière, tranquillisée par vingt-cinq ans de paix intérieure, ne croyait plus à la possibilité d'un grand bouleversement » (vol. IV, p. 43). Il paraît qu'après Actium « les masses de l'Italie ne concevaient même pas que les hauts commandements militaires et les grandes magistratures de l'Etat pussent être donnés à des citoyens n'appartenant pas à la noblesse » (vol. IV, p. 262). Ces masses ignoraient évidemment les légendes d'après lesquelles le plébéien Marius, sept fois consul, aurait obtenu de « hauts commandements militaires » et le descendant d'une famille équestre d'Arpinum, l'*homo novus* Cicéron aurait, en 63, exercé une des plus « grandes magistratures de l'Etat ». Il semble inutile d'insister davantage et de multiplier les exemples de même ordre qui se trouvent presque à chaque page de cette histoire extraordinaire. Est-il besoin d'apprécier comment « les personnages » d'Antoine et de Cléopâtre « sont mis en relief d'une façon vigoureuse »? Le seul mérite de M. Ferrero, dans ce volume IV, c'est que bien mieux que « certains pédants » — dont il ne dit pas le nom — l'auteur de *Grandeur et décadence de Rome* nous ramène à la « prétendue histoire critique et scientifique » (vol. III, p. 278-279), qu'il a seul le droit, et nous ne le lui envions pas, de traiter d' « aride » et de « ridicule ». — Je ne rendrai plus compte des volumes de *Grandeur et Décadence* qui pourront suivre le tome IV.

H. de La Ville de Mirmont

Les Jurys universitaires

en 1908

Les jurys des divers ordres d'agrégation et des différents certificats d'aptitude de l'enseignement secondaire sont constitués ainsi qu'il suit pour l'année 1908 :

Agrégation de Philosophie.

MM. LACHELIER. . . . . Membre de l'Institut, Inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, *Président.*
— DARLU. . . . . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Vice-Président.*
— COLONNA D'ISTRIA . . Professeur au lycée Carnot.
— RODIER . . . . . Chargé de Cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Agrégation des Lettres.

MM. HÉMON . . . . . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Président.*
— COLARDEAU. . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble.
— DURAND . . . . . Professeur de 1re au lycée Louis-le-Grand.
— LAFONT . . . . . Professeur de 1re au lycée Louis-le-Grand.
— PICHON . . . . . Professeur de 1re au lycée Henri-IV.
— ROQUES (Mario) . . . Chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris (adjoint pour les épreuves orales).

Agrégation de Grammaire.

MM. BOMPARD. . . . . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Président.*
— BONNET . . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier.
— DURAND . . . . . Chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
— MAQUET . . . . . Professeur au lycée Condorcet.
— PUECH. . . . . Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
— SUDRE. . . . . Professeur au lycée Louis-le-Grand.

Agrégation d'Histoire et de Géographie.

MM. LANGLOIS . . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, *Président.*

MM. Lanier . . . . . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Vice-Président*.
— Blanchard . . . . . Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble.
— Glotz. . . . . Chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
— Salone . . . . . Professeur au lycée Condorcet.

Agrégation des Sciences Mathématiques.

MM. Niewenglowski . . . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Président*.
— Hadamard. . . . . Professeur adjoint à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, *Vice Président*.
— Fontené. . . . . Inspecteur de l'Académie de Paris.
— Grévy . . . . . Professeur au lycée Saint-Louis.
— Vogt. . . . . Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy.

Agrégation des Sciences Physiques.

MM. Joubert . . . . . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Président*.
— Poincaré (Lucien). . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Vice Président*.
— Colardeau . . . . . Professeur au collège Rollin.
— Maurain . . . . . Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Caen.
— Vèzes. . . . . Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Bordeaux.

Agrégation des Sciences Naturelles.

MM. Dastre . . . . . Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, *Président*.
— Bataillon. . . . . Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Dijon.
— Depéret. . . . . Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon.
— Péchoutre. . . . . Professeur au lycée Louis-le-Grand.

Agrégation d'Allemand.

MM. Firmery. . . . . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Président*.
— Andler . . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
— Godart . . . . . Professeur au lycée Condorcet . . . . . .
— Loiseau. . . . . Professeur au lycée de Toulouse . . . . . .

Agrégation d'Anglais.

MM. Hovelaque . . . . . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Président*.
— Beaujeu. . . . . Professeur au lycée Condorcet.

MM. Cazamian . . . . . Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.
— Travers. . . . . Professeur au lycée de Versailles.

Agrégation d'Espagnol et d'Italien.

MM. Mérimée. . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, *Président*.
— Cirot . . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux.
— Dejob. . . . . Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
— Luchaire . . . . . Chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble.
— Martinenche. . . . . Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Agrégation d'Arabe.

MM. Barbier de Meynard . Membre de l'Institut, administrateur de l'École spéciale des langues orientales vivantes, *Président*.
— Basset . . . . . Directeur de l'École préparatoire d'Enseignement supérieur des Lettres d'Alger.
— Derenbourg (H) . . . Membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
— Houdas . . . . . Professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Agrégation de l'Enseignement secondaire des Jeunes Filles.

I. — Ordre des Lettres.

MM. Compayré . . . . . Membre de l'Institut, Inspecteur général de l'Instruction publique, *Président*.
— Cahen. . . . . Inspecteur de l'Académie de Paris.
— Huguet . . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Caen.
— Kleinclausz . . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.
Mlle Leroux . . . . . Professeur au lycée Molière.
MM. Malet. . . . . Professeur au lycée Louis-le-Grand.
— Verrier. . . . . Professeur au lycée Carnot.

II. — Ordre des Sciences.

a) *Section des Sciences Mathématiques.*

MM. Appell . . . . . Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, *Président*.
— Combette . . . . . Inspecteur général de l'Instruction publique.
Mme Baudeuf. . . . . Professeur au lycée de jeunes filles de Bordeaux.
M. Martin. . . . . Professeur au lycée Voltaire (adjoint pour la composition de morale et d'éducation).

b). *Section des Sciences physiques et naturelles.*

MM. Poincaré (Lucien) . . Inspecteur général de l'Instruction publique *Président.*
— Caustier . . . . . Professeur au lycée Henri IV.
— Mationon . . . . . Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris.
— Martin . . . . . Professeur au lycée Voltaire (adjoint pour la composition de morale et d'éducation).

Certificats d'aptitude à l'Enseignement des langues vivantes.

I. — Allemand.

MM. Potel. . . . . Inspecteur général de l'Instruction publique, *Président.*
— Pinloche . . . . . Professeur au lycée Charlemagne, *Vice-Président.*
— Pineau . . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont-Ferrand.

II. — Anglais

MM. Baret. . . . . Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, *Président.*
— Derocquigny. . . . . Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.
— Wahl. . . . . Professeur au lycée Janson-de-Sailly.

III. — Espagnol et Italien.

MM. Mérimée. . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, *Président.*
— Bonafous . . . . . Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix.
— Luchaire . . . . . Chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble.

IV. — Arabe.

MM. Houdas . . . . . Professeur à l'École spéciale des Langues Orientales vivantes, *Président.*
— Basset. . . . . Directeur de l'École préparatoire à l'Enseignement supérieur des Lettres d'Alger.
— Marcais. . . . . Directeur de la Medersa d'Alger.

Certificat d'aptitude au Professorat des classes élémentaires.

MM. Fringnet . . . . . Inspecteur de l'Académie de Paris, *Président.*
— Flot . . . . . Professeur au lycée Charlemagne.
— Lanusse. . . . . Professeur au lycée Charlemagne.
— Marchal . . . . . Professeur à l'École Normale d'instituteurs de Versailles.
— Bourgogne. . . . . Professeur au lycée Condorcet (adjoint pour les épreuves de langues vivantes).
— Simonnot . . . . . Professeur au collège Chaptal (adjoint pour les épreuves de langues vivantes).

Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des Jeunes Filles.

I. — Ordre des Lettres.

MM. Bernardin. . . . . Professeur au lycée Charlemagne, *Président*.
— Cardon . . . . . Professeur au collège Rollin.
— Jacob . . . . . Maître de conférences à l'École Normale supérieure de Sèvres.
Mme Bouillat. . . . . Professeur au lycée Lamartine (adjointe pour les épreuves de langues vivantes).
Mlle Bourgoin. . . . . Professeur au lycée Fénelon (adjointe pour les épreuves de langues vivantes).

II. — Ordre des Sciences.

M. Faivre-Dupaigre. . . Inspecteur de l'Académie de Paris, *Président*.
Mlle Amieux . . . . . Professeur au lycée Victor-Hugo.
M. Caustier . . . . . Professeur au lycée Henri-IV.
Mme Bouillat . . . . . Professeur au lycée Lamartine (adjointe pour les épreuves de langues vivantes).
Mlle Bourgoin . . . . . Professeur au lycée Fénelon (adjointe pour les épreuves de langues vivantes).
M. Rocheblave. . . . . Professeur au lycée Janson-de-Sailly (adjoint pour la composition littéraire et la lecture expliquée).

Chronique du mois

La question du grec. — Aimé pour lui-même. — L'enseignement libre des jeunes filles et le certificat d'aptitude au professorat. — Institutions surannées. — Les Maisons de la Légion d'honneur et le Prytanée de La Flèche.

On ne s'attendait pas, je suppose, après la récente réforme du plan d'études, à voir les élèves se porter en masse vers la section latin-grec. Que de fois n'avons-nous pas entendu les défenseurs les plus autorisés des études classiques se plaindre de ce poids-mort qu'elles traînaient après et souhaiter la disparition de ces bandes d'écoliers rivés au grec comme des forçats à leur chaîne? Les forçats sont libérés; les études classiques allégées. Et n'ont-elles pas plus gagné que perdu à cet allègement? A défaut du nombre n'ont-elles pas conservé l'élite?

D'après les témoignages les plus désintéressés, c'est encore dans la section latin-grec qu'on a chance de trouver les meilleurs élèves. Ils n'ont plus aucun motif plausible de négliger des études qu'ils ont eux-mêmes choisies. Les classes, mieux composées, sont plus homogènes et mieux entraînées. D'après la dernière statistique du baccalauréat, sur 12 549 candidats on compte encore 3 105 jeunes gens restés fidèles à l'enseignement gréco-latin.

Certes, il faut désormais renoncer à l'idée du grec employé comme instrument de culture générale. Il sera l'apanage du petit nombre. Mais une petite chapelle, exclusivement garnie de fidèles, n'est-elle pas préférable à une grande église ou se presse la cohue des indifférents, des incroyants ou des hérétiques?

En célébrant l'autre jour à la Sorbonne le quatrième centenaire de l'introduction officielle de l'enseignement du grec en France, M. Théodore Reinach nous disait sa foi en l'avenir de ces études et, je crois qu'il était dans le vrai. Les études grecques resteront dans le cadre des hautes études comme la forme la plus parfaite des civilisations disparues. Et cela, alors même qu'elles ne seraient plus dans les classes qu'un enseignement de haut luxe, ce qui ne tardera guère, puisque l'étude du grec est devenue facultative à la licence et même à la section des lettres de l'Ecole normale supérieure. Peut-être même, en songeant à cette désertion possible, ne faut-il pas souhaiter que l'étude du grec se propage à l'excès, car on finirait alors par avoir beaucoup d'élèves pour l'apprendre et presque plus de professeurs pour l'enseigner.

Le statut de l'enseignement secondaire libre, qui sera très prochainement discuté par les Chambres rappelle l'attention sur les

sanctions accordées jusqu'ici à l'enseignement secondaire des jeunes filles et le peu d'utilité pratique qu'elles en retirent.

Aujourd'hui pour ouvrir une école secondaire de jeunes filles il faut avoir... un brevet primaire. Comme le disait M. Briand dans une lettre à M. Massé, rapporteur de la Commission de l'enseignement, « l'enseignement secondaire libre des jeunes filles n'a pas été jusqu'ici prévu par les règlements ».

Et alors le certificat d'aptitude, qui correspond à la licence des jeunes gens, est devenu un examen professionnel ou plutôt un concours, une sorte de sous-agrégation dont on limite les places aux besoins du service. Ce diplôme n'avait, en effet, d'utilité pratique que pour celles qui se destinaient à l'enseignement public et sollicitaient un poste dans un établissement de l'Etat. Mais l'abrogation de la loi Falloux a pour corollaire l'établissement de règles nouvelles sur l'organisation et le recrutement des établissements d'enseignement secondaire libre. Par suite, l'administration n'aura plus à se préoccuper d'établir un juste équilibre entre le nombre des postes à pourvoir et le nombre des postulantes aptes à les remplir. Et, puisque le certificat sera désormais l'un des grades exigés pour diriger les établissements privés, les restrictions apportées à l'inscription et à l'admission devront disparaître. Le certificat reprendra le caractère d'un examen ouvert à tous et accessible aux candidates de toute provenance sur la seule considération de leurs aptitudes et de leurs mérites.

La création des lycées et collèges de jeunes filles a fait naître une autre question : Y a-t-il lieu de conserver les trois Maisons de la Légion d'honneur de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges? Ne serait-il pas plus sage de les transformer en lycées et de les transférer, à ce titre, du budget de la Légion d'honneur au budget de l'Instruction publique ?

A l'époque où ces maisons furent créées, l'Université restait complètement étrangère à l'enseignement des femmes. Les filles du peuple allaient chez les « Sœurs »; les petites bourgeoises étaient élevées dans les couvents. Aujourd'hui que l'Etat donne aux jeunes filles l'enseignement secondaire, doit-il se faire concurrence à lui-même en conservant deux types d'établissements pour le même but?

Existe-t-il même deux types d'établissements? Tous ceux qui ont visité les Maisons de la Légion d'honneur affirment qu'on y fait les mêmes études que dans les collèges féminins et qu'on en sort à peu près avec la même culture générale. L'étiquette seule diffère, mais non le contenu du flacon.

Il n'est pas question, bien entendu, d'enlever aux légionnaires civils ou militaires les privilèges dont ils jouissent actuellement. Mais alors que leurs fils sont élevés dans les lycées et collèges de l'Etat, par quelle anomalie singulière veut-on qu'ils envoient leurs filles dans des maisons spéciales? L'Etat leur offre aujourd'hui

comme pour leurs fils des lycées et des collèges. Que peuvent-ils demander de plus?

C'est l'opinion que soutient avec des arguments très solides M. Raoul Peret dans son rapport sur le budget de la Légion d'honneur.

« Alors que la Légion d'honneur ne peut plus être considérée comme une sorte de personne morale, distincte des autres administrations de l'Etat, alors que l'ensemble des revenus qui lui étaient spécialement affectés a été réduit de telle sorte que plus de dix millions sont pris à chaque exercice sur les ressources générales du budget pour permettre d'acquitter toutes les dépenses, le rattachement des Maisons d'éducation à l'Instruction publique ne peut être combattu pour des motifs sérieux et personne ne pourrait protester si l'accès en était ouvert à toutes les jeunes filles appartenant ou non à des familles de légionnaires. »

Au lieu de laisser la grande Chancellerie procéder, comme elle le fait actuellement, à la révision du statut de ses Maisons, M. Raoul Peret estime qu'il serait préférable d'aborder résolument le projet de leur transformation en établissements universitaires rattachés au Ministère de l'Instruction publique. « Aussi bien, ajoute-t-il, les étapes successives parcourues depuis les décrets du 29 mars 1809 et 15 juillet 1810 portant création des Maisons d'éducation, les changements apportés au régime intérieur, les modifications introduites dans les programmes d'enseignement, les tendances marquées à faire disparaître les causes d'inégalité entre les élèves, tout cela est un acheminement vers l'assimilation complète des Maisons aux collèges et lycées de jeunes filles. »

Ce que M. Péret dit des Maisons de la Légion d'honneur ne pourrait-on pas le dire d'autres établissements qui devraient être, eux aussi, placés ou replacés sous la haute direction du Ministre de l'Instruction publique?

Est-ce que le Prytanée militaire de La Flèche, par exemple, devrait avoir une vie distincte de celle de nos lycées et de nos collèges?

On y admet, après examen, les fils de militaires, mais il serait tout aussi facile de donner à ces enfants des bourses dans les lycées et tout le monde y trouverait son compte. Et d'abord les familles ne seraient pas obligées de se séparer de leurs enfants pour les envoyer à grands frais dans une petite sous-préfecture de la Sarthe.

Les enfants recevraient dans les lycées une instruction aussi solide et aussi complète, pour le moins, qu'à la Flèche; car sans mettre en doute la compétence ou la valeur du personnel enseignant, il faut bien reconnaître qu'il est difficile d'attirer et plus encore de retenir au fond d'une grosse bourgade un personnel qui a très légitimement de plus hautes ambitions. La plupart des élèves du Prytanée sont exclusivement préparés aux Écoles militaires. Mais il n'est pas téméraire de penser qu'ils n'en ont pas tous également les aptitudes et qu'au lycée, grâce à la variété des

cours préparatoires qui couronnent les études, ils trouveraient peut-être un emploi plus rationnel de leurs facultés.

Et enfin, le Prytanée militaire avec son double personnel civil et militaire est une source de très grosses dépenses. On entretient là tout un état-major dispendieux, un grand luxe d'instructeurs, des écuries garnies de chevaux de prix qui nécessitent un nombreux personnel. Que d'économies à réaliser si l'on répartissait avec des bourses tous ces jeunes gens dans les établissements scolaires situés à proximité de leurs familles ?

Toutes ces critiques ont été faites par la plupart des rapporteurs du budget de la guerre. Mais il s'est produit ici ce qui se produit partout chez nous quand il s'agit de déplacer un tribunal de première instance ou de supprimer une sous-préfecture. On s'est heurté à la coalition des intérêts de clocher. Avec le scrutin d'arrondissement il suffit qu'un député influent se mette en campagne pour tenir en échec les meilleures réformes.

Mais cette obstruction ne peut jamais être que temporaire. La force des choses l'emporte à la longue et la raison finit par avoir raison. Dans son rapport sur le budget de l'Instruction publique, M. Steeg fait justement remarquer combien d'œuvres d'enseignement, éparpillées entre les différents ministères, sont pour l'État une source de dépenses en partie double, de tiraillements et de conflits aussi regrettables que coûteux.

Et à ce propos il se demande « s'il existe une raison quelconque qui justifie le maintien d'établissements d'enseignement secondaire tels que le Prytanée militaire de La Flèche ou les Maisons d'éducation de la Légion d'honneur, alors qu'il serait si facile de placer tous leurs élèves en qualité de boursiers et de boursières dans les établissements de l'État. Les élèves n'y perdraient rien. Nos finances y gagneraient ».

Quand donc se décidera-t-on à faire de l'instruction publique le ministère de l'éducation nationale qui concentrera tous les efforts, établira entre tant d'enseignements la coordination et la fusion nécessaires, et cela pour la bonne marche des services publics, pour une meilleure utilisation des ressources et pour le plus grand bien de la jeunesse ?

André Balz.

Échos et Nouvelles

Modification dans le concours de l'Agrégation d'histoire et de géographie. — Conformément au vœu exprimé par le jury et à l'avis du conseil supérieur, le Ministre vient de modifier comme suit les épreuves préparatoires du second degré et les épreuves définitives :

Épreuves préparatoires du second degre :

1° Une leçon d'histoire ou de géographie, au choix du candidat, sur un sujet tiré des parties du programme des lycées (second cycle) non comprises dans le programme de l'écrit. — Durée : trois quarts d'heure.

2° Une leçon d'histoire sur un sujet tiré des parties du programme des lycées (second cycle) comprises dans le programme de l'écrit. — Durée : une demi-heure.

Épreuves définitives :

Une leçon d'histoire par les candidats ayant opté pour la géographie aux épreuves de second degré, ou une leçon de géographie par les candidats ayant opté pour l'histoire aux mêmes épreuves, sur un sujet choisi dans le programme de l'écrit. — Durée : trois quarts d'heure.

De plus on a fixé à six heures la durée de préparation surveillée des deux leçons constituant les deux épreuves préparatoires du second degré et la durée de la leçon constituant l'épreuve définitive.

Pour la préparation de chacune de ces deux leçons il sera mis entre les mains des candidats, dans la limite des ressources disponibles, les ouvrages et instruments de travail demandés par eux pendant la demi-heure qui suivra le tirage au sort des sujets.

Est fixée à trois heures la durée de la préparation surveillée de la seconde des deux leçons constituant les épreuves préparatoires du second degré.

Pour la préparation de cette leçon, il ne sera mis entre les mains des candidats que les livres de référence usuels.

Ces mesures auront leur effet à partir du concours de 1909.

L'enseignement de l'italien dans les lycées de Paris. — M. Paoli, professeur agrégé d'italien au lycée de Lyon, est nommé professeur d'italien aux lycées Louis-le-Grand, Henri-IV et Condorcet. L'introduction toute nouvelle de cet enseignement dans les lycées de Paris est la conséquence de l'impulsion donnée à l'étude des langues méridionales, et notamment de l'italien, depuis une douzaine d'années, dans certaines Facultés. Aux deux

derniers concours de l'École Normale supérieure et des Bourses de Licence, plusieurs candidats de Paris se sont présentés pour la langue italienne dans la série latin-langues vivantes ; mais ils se sont trouvés dans une situation d'infériorité évidente par rapport à leurs concurrents des autres branches, puisqu'ils n'avaient pu être préparés pour cette spécialité. Tel a été le point de départ de cette innovation, qui a été réalisée assez rapidement, grâce aux sympathies très vives qu'elle a rencontrées à tous les degrés de l'échelle administrative. Aux élèves et aux familles d'en assurer maintenant le succès.

Distributions de prix. — Un essai intéressant a été tenté par M. Lacombe, principal du Collège de Provins. Nous avons sous les yeux le dernier palmarès en tête duquel sont reproduits des documents heureusement choisis : note sur l'histoire du Collège; liste des anciens élèves devenus célèbres, avec quelques détails sur leur biographie; liste des anciens élèves morts pour la patrie; liste des bienfaiteurs du Collège. — D'autre part il faut signaler un mode nouveau des récompenses, par la note et non par la place. Nous voyons, par exemple, qu'en seconde C D il y a eu 5 prix de physique et chimie, parce que cinq élèves ont eu une moyenne de notes supérieure à 12, tandis que dans la section B de la même classe, il n'y a pas de prix de physique mais un seul accessit, un seul élève s'étant élevé à la moyenne 10. Cette innovation nous paraît très intelligente.

Une autre innovation, beaucoup plus simple, est celle de M. le principal du Collège d'Issoire, qui a supprimé les prix. Il n'y a eu d'autre distribution que celle des livrets scolaires. M. L. Caste nous écrit : « Cette réforme assez hardie, très vivement discutée au début dans le public, a finalement conquis les suffrages des plus hostiles. »

La langue française en Belgique. — L'Association flamande pour la vulgarisation de la langue française vient d'adresser aux Chambres une requête demandant que le régime des études françaises soit immédiatement organisé dans tous les athénées royaux et toutes les écoles moyennes des régions flamandes du pays où 20 0/0 des parents des élèves réclament l'application de cette mesure.

La ligue estime qu'il y a en Flandre des milliers d'enfants dont la langue maternelle est le français, et qui ont droit à la protection de la loi autant que ceux qui sont élevés en langue flamande. Elle constate que malgré l'accroissement de la population des villes, la population scolaire des athénées royaux n'a fait que baisser parce que les parents ne veulent pas que leurs enfants reçoivent une instruction purement flamande.

L'Association de la Presse de l'Enseignement. — L'Association vient de voter la création d'une caisse spéciale de retraites

qui servira à établir au profit de chacun des membres actifs, pour l'âge de 55 ans, les éléments d'une retraite à l'aide d'un livret de la Caisse Nationale des Retraites, à capital réservé au profit de l'Association.

Nous rappelons à nos collaborateurs qu'ils peuvent se faire admettre dans cette Association sur la présentation de deux membres.

Légion d'honneur. — Parmi les récentes promotions ou nominations dans la Légion d'honneur, nous relevons les suivantes :

Officier : M. Lucien Poincaré, inspecteur général de l'Enseignement secondaire.

Chevaliers : MM. Deries, inspecteur d'académie à St-Lô; Sabatier, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse; Collignon, professeur à la Faculté des lettres de Nancy; Berson, professeur de physique au lycée Condorcet; Durand, professeur de première supérieure au lycée Louis-le-Grand; Pacaut, professeur de philosophie au lycée Charlemagne; Dukacinski, professeur d'histoire au lycée de Bordeaux; Daviot, instituteur à Paris.

Nouvelles diverses. — M. Bernard, professeur au lycée de Dijon, est délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie en résidence à Quimper.

Une société s'est constituée à Budapest pour organiser des cours gratuits de langue et littérature françaises.

On vient de créer au Ministère des affaires étrangères un Comité consultatif de l'enseignement français à l'étranger.

La Fédération régionale mixte de l'académie de Paris vient de se dissoudre.

Le prix annuel de la fondation Goncourt a été attribué à un de nos collègues, Émile Moselly (M. Chénin, professeur au lycée d'Orléans).

Livres reçus : Paul Desfeuilles, *Le Lycée d'Amiens sur les bords du Rhin* (éd. du *Progrès de la Somme*, 1907). — A. Larroquette, *Les Landes* (1857-1907) Mont-de-Marsan, 1907. — A. de Monzie, *Les réformes scolaires*, Paris, Stock, 1908 (il s'agit de l'enseignement primaire). — A. Lalande, *Lectures sur la Philosophie des Sciences*, Paris, Hachette, 1908. — J. Calvet, *Petit Guide des Candidats à la Licence ès lettres*. Paris, Bloud, 1907.

EXAMENS ET CONCOURS

(CONCOURS DE 1908)

AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS FRANÇAIS (*suite*).

VOLTAIRE. — **Lettres**, année 1750 (Agrégation des Lettres). — **Tancrède** (Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles).

Textes : ED. BEUCHOT, 70 v. in-8°, 1828 et s.; éd. MOLAND, chez Garnier, 50 v. in-8°, 1877; éd. des *Principaux Ecrivains français*, 46 v. in 16, brochés, 1,25.

Ouvrages à consulter : G. DESNOIRETERRES, *Voltaire et la Société française*, Paris, 2e édition, 1871-6, 8 v. in-12, t. IV, pour la vie de V. aux environs de 1750; le *Voltaire* de la *Collection des grands Écrivains français*, Hachette, in-16, 1906, est de M. G. Lanson; pour d'autres études récentes portant sur des points particuliers de biographie, cf. la note de la *Revue Universitaire*, janvier 1907, p. 75.

SAINTE-BEUVE, *Lundis*, II, VII, XIII, XV; F. BRUNETIÈRE, *Et. critiq.*, I, III, IV; É. FAGUET, *XVIIIe siècle* et *Politique comparée de Montesquieu, de Rousseau et de V.*, Paris, 1902, in-12; NOURRISSON, *V. et le Voltairianisme*, 1895; E. CHAMPION, *Etudes critiques*, 1892; M. ROUSTAN, *Les philosophes et la société française au XVIIIe s.*, Lyon et Paris (Picard), 1906, in-8°.

Sur le genre épistolaire, les notices de M. G. Lanson, en tête du *Choix de Lettres du XVIIIe s.*, de M. L. Brunel en tête du *Choix de Lettres de V.*, recueils parus chez Hachette, petit in-16.

Sur *Tancrède* et le théâtre de V., EM. DESCHANEL, *Le Romantisme des classiques*, 5e série, *Le théâtre de V.*, Paris, C.-Lévy, 1888, in-12. p. 151-80; F. BRUNETIÈRE, *Les Époques du théâtre français*, Paris, 1892, in-16, 11e conférence; H. LION, *Les tragédies et les théories dramatiques de V.*, Paris, 1896, in-8°, p. 125-48; É. FAGUET, *Revue des Cours et Conférences*, 1899-1900, t. II, 485-91. Une étude parue en allemand de M. L. Kœhler sur *Les unités de temps et de lieu dans les tragédies de V.* a été analysée dans notre *Revue des Revues* (*Revue Universitaire*, 15 nov. 1902).

Sur la langue et le style, L. VERNIER, *V. grammairien*, in-8°; F. GOHIN, *Les transformations de la langue française* (1740-1789), Belin, 1903, in-8°; A. FRANÇOIS, *La Grammaire du purisme et l'Académie française au XVIIIe s.*, Paris. 1905, in-8° (V. les commentaires au XVIIIe s., p. 108, 116, 211-2, 254, 256-8, 260-1, 265-6); *L'Art de la prose*, par M. G. LANSON, *Ann. polit. et littéraires*, 11 et 18 fév., 8 avr., 6 mai 1906; E. FAGUET, à propos du livre de M. A. Albalat sur les corrections de style, *Revue latine*, fév. 1905, p. 82; *Nicht akademische Syntax bei Volt.*, par J.-Otto Kling, diss. de Marbourg, 1905, in-8°, 79 p.

(*A suivre.*) HENRI CHATELAIN.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS LATINS (*suite*).

III

TACITE. **Annales**, livres I et II (Agrég. Lettres et Grammaire).

Le *Tacite* de Lemaire (1819) donne le texte et les commentaires d'Oberlin complétés par Naudet. Celui-ci a publié lui-même chez Dezobry (1845), avec Gibon et Nicolas, une très utile édition classique des *Annales*, souvent réimprimée (librairie Delagrave) et remplacée elle-même dans les collections scolaires de la maison Delagrave par l'édition des *Annales* due à la collaboration de L. Constans et de P. Girbal. Le tome I, qui comprend les livres I-VI, a paru en 1896 : c'est la meilleure édition classique française des *Annales*. Entre l'édition de Naudet et celle de Constans-Girbal, on peut recommander les *Annales* d'Émile Jacob (collection des éditions savantes de la librairie Hachette, vol. I, *Annales*, I-VI, 1875), et les *Annales* d'Émile Person (édition classique, Belin, 1883).

A l'étranger les éditions les plus récentes sont :

En Angleterre. — *Tacitus, Annales*, edited with Introduction and Notes by H. Furneaux, Oxford, Clarendon Press, vol. I, I-VI, 1884.

En Allemagne. — *P. Cornelius Tacitus*, erklaert von Karl Nipperdey. Erster Band : *Ab excessu Divi Augusti*, I-VI, zehnte verbesserte Auflage, besorgt von Georg Andresen. Berlin, Weidmann, 1904. — La neuvième édition des *Annales* de Nipperdey datait de 1892 ; Andresen a mis à profit tout ce qui a paru entre 1892 et 1903. Le texte a été souvent modifié pour revenir à la leçon du manuscrit, et le commentaire a reçu un certain nombre de compléments.

P. Corneli Taciti opera quæ supersunt, recensuit Joannes Mueller. Editio minor. Vol. I, libros *ab excessu Divi Augusti* continens. Leipzig. Freytag, 1903. — Ce volume est une réédition des *Annales* publiées par J. Mueller, en 1889, avec un apparat critique ; réservé pour une *editio altera major*, l'apparat est supprimé, mais le texte a profité de tous les travaux publiés depuis 1890.

On doit encore citer le texte des *Annales* de K. Halm, sans notes explicatives et avec *adnotatio critica*, dans la *Bibliotheca Teubneriana*, et les *Annalen* de A. Draeger, dans les *Schulausgaben* de Teubner.

Il est toujours bon de consulter la vieille traduction de Tacite par Burnouf. L'*Etude sur la langue de Tacite* par L. Constans (Paris, Delagrave, 1893) complète utilement, sans dispenser de leur lecture, les ouvrages classiques de Gantrelle (*Grammaire et style de Tacite*, Paris, 1874) et de Draeger (*Ueber Syntax und Stil des Tacitus*, Leipzig, 1882). Parmi les très nombreux ouvrages de critique littéraire ou historique, il suffit de rappeler le plus récent, qui est un des meilleurs, le *Tacite* de Gaston Boissier (Paris, Hachette, 1903).

Les livres I et II des *Annales* font l'histoire des premières années du principat de Tibère. Le travail de Ph. Fabia sur *les Sources de Tacite dans les Histoires et dans les Annales* (Paris, librairie Armand Colin, 1893) indique les historiens dont Tacite s'est servi. Lenain de Tillemont, dans sa consciencieuse *Histoire des Empereurs justifiée par les citations des auteurs originaux*, cite impartialement tous les textes qui se rapportent aux faits racontés par Tacite. *Les Empereurs Romains* de Jules Zeller (Paris, Didier, 1863) donnent un « portrait historique » de Tibère.

(*A suivre.*) H. de la Ville de Mirmont.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS GRECS (*suite*).

III. SOPHOCLE. — **Électre** (Agrégation des Lettres). — **Œdipe à Colone** (Agrégation de Grammaire).

L'*Électre* de Sophocle a souvent été imprimée isolément. Le dernier texte que l'on ait publié de cette tragédie est, sans doute, celui de G. Kaibel : *Sophokles Elektra*, Leipzig, Teubner, 1896, in-8°. Cette édition, comme naguère celle de l'*Herakles* de Wilamowitz-Möllendorf, est divisée en deux parties. En tête, le texte grec, avec des notes critiques, puis le commentaire. Le texte forme environ 40 pages. Le commentaire, imprimé en caractères assez fins, n'en a pas moins de 260. C'est ainsi que depuis quelque temps on édite en Allemagne les écrivains de l'antiquité.

Je préfère à ce volumineux travail celui d'Otto Jahn, dont la troisième édition, revue par Michaelis, Bonnae, apud A. Marcum, 1882, in-8°, paraît plus satisfaisante. L'introduction contient, avec une notice sur les manuscrits du poète, tous les textes anciens relatifs à Sophocle et à sa tragédie. D'ailleurs O. Jahn s'était donné comme tâche d'expliquer Sophocle surtout d'après l'antique. C'est dire qu'il commente le texte avec Pausanias, Hésychios, Suidas, les scholiastes d'Homère et des tragiques, avec Sophocle lui-même, sans négliger ni les monuments figurés, ni les travaux et les conjectures des modernes, là où elles paraissent justifiées. On tirera un grand profit de cette édition.

Il faut encore citer celle de Wolf, revue par Bellermann. La troisième *Auflage* est de 1880 ; il y en a une quatrième (Leipzig, Teubner). Cet éditeur n'a publié dans cette collection que cinq tragédies de Sophocle, et l'*Électre* en est la seconde. Dans le texte de Schneidewin-Nauck (Berlin, Weidmann), dont il est inutile de faire l'éloge, la même pièce forme le cinquième fascicule de la collection complète. (Neunte Auflage, 1893.)

Quant à l'*Œdipe à Colone* il n'en a pas été fait depuis déjà quelque temps d'édition spéciale. Celles de Reisig, d'Elmsley, de Meineke sont trop anciennes. Le plus simple sera donc de prendre, comme on pourra aussi le faire pour l'*Électre*, le texte de Tournier-Desrousseaux : c'est notre Sophocle français. Chacune des sept tragédies réunies dans le volume se vend séparément. On y joindra Wolf-Bellermann, 1883, ou Schneidewin-Nauck, dont la huitième édition est de la même date : c'est celle que j'ai sous les yeux.

Il est inutile, si l'on a l'édition française et une des autres éditions allemandes que je recommande de recourir aux travaux qu'ont fait paraître tour à tour Matthiae, Wunder, Elmsley, Erfurdt (révision de G. Hermann) Wecklein et G. Dindorf. Le texte établi par ce dernier helléniste a été adopté par Benloew dans la bibliothèque gréco-latine de Didot.

Il existe deux lexiques de la langue de Sophocle : celui d'Ellendt, remanié par Herm. Genthe, Berolini, 1872, in-8°. L'autre est de G. Dindorf. Il a été publié en 1871. Le premier de ces deux lexiques est le plus connu.

Les Scholies de Sophocle ont été éditées par Papageorgios. *Scholia in Sophoclis tragœdias vetera*, 1888, chez Teubner.

Traductions françaises de Bellaguet (Hachette) et de Pessonneaux, (Charpentier).

Ouvrages à consulter :

Saint-Marc Girardin, *Cours de Littérature dramatique*, Paris, Charpentier, 5 vol. 1890-97. — Patin, *Études sur les tragiques grecs, Sophocle*,

vol. II, Paris, Hachette. — J. Girard, *Études sur la poésie grecque*, Paris Hachette, 1881. — H. Weil, *Études sur le drame antique*, Paris, Hachette, 1897. — Allègre, *Sophocle, Étude sur les ressorts dramatiques de son théâtre et la composition de ses tragédies*. (Annales de l'Université de Lyon, nouvelle série II, Fascicule XV). Lyon, Rey, et Paris, Fontemoing, 1905. Cf. M. Croiset, *La Fatalité chez Sophocle* (Journal des Savants, 1906, cahiers de juin, p. 289 sqq. et de juillet, p. 352 sqq.) — Joh. Geffcken, *Das griechiche Drama, Aeschylos, Sophokles, Euripides*, Leipzig, Teubner, 1904. — Ajouter ce qui est dit sur Sophocle dans les *Histoires de la Littérature grecque* d'O. Müller, de Sittl, de Bergk, de Christ et surtout de Croiset, III, p. 224-282. Paris, Fontemoing. — W. Brambach, *Metrische Studien zu Sophokles*, Leipzig, Teubner, 1869. — Ch. Muff, *Die chorische Technik des Sophokles*, Halle, Mühlmann, 1877. — H. Gleditsch, *Die Cantica der Sophokleischen Tragoedien*, Wien, Konegen, 1883. — P. Masqueray, *Théorie des Formes lyriques de la tragédie grecque*, Paris, Klincksieck, 1895. *Traité de métrique grecque*, Paris, Klincksieck, 1899. — A. Müller, *Lehrbuch der griechischen Bühnenalterthümer*, Freiburg i. B. Mohr, 1886. — O. Navarre, *Dionysos, Étude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien*, Paris, Klincksieck, 1895.

(*A suivre.*) P. Masqueray.

AGRÉGATIONS DES LANGUES VIVANTES

NOTES SUR LES AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ALLEMAND (*suite*)

HISTOIRE LITTÉRAIRE (*Suite*).

B) STEFAN GEORGE. — **A consulter :**

Dichtung : 1) *Die Fibel*. Auswahl erster Verse, Berlin, Bondi 1901.
2) *Hymnen Pilgerfahrten*. Algabal.
3) *Die Bücher der Hirten* und Preisgedichte der Sagen und Sänge der hängenden Gärten. 2. Aufl. Berlin, Bondi 1899.
4) *Das Jahr der Seele*, 3. Ausgabe Berlin, Bondi 1904.
5) *Der Teppich des Lebens* und die Lieder von Traum und Tod mit einem Vorspiel, 2. Ausg. Bondi, Berlin 1901.

Uebertragung : 1) Dante.
2) Baudelaire, *Blumen des Bösen*.
3) *Zeitgenössische Dichter*. Rosetti, Swinburne, Verlaine, Mallarmé und Andere.

Aufzeichnungen und Skizzen : 1) *Tage und Thaten*.
2) *Blätter für die Kunst*. Eine Auslese aus den Jahren 1892-1898, Berlin 1899.

Divers : 1) Dr L. Klages, *Stefan George*, Berlin, Bondi 1902.
2) Kuno Zwymann, *Das Georgesche Gedicht*, Berlin, Edelheim 1902.

C) HUGO V. HOFMANNSTHAL. — **A consulter :**

1) *Gesammelte Gedichte*.
2) *Die Prosaischen Schriften* gesammelt, Berlin, Fischer 1907 4 Bden.
3) R. M. Meyer, *Ein neuer Dichterkreis*, Preussische Jahrbücher, April 1897.

(*A suivre.*) Albert Lévy.

NOTES SUR LES AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ANGLAIS (*suite*)

IX. Carlyle.

THOMAS CARLYLE, *Sartor Resartus* (Chapman and Hall). 1/ .
JOHN NICHOL, *Thomas Carlyle* (English Men of Letters). 1/ .
R. GARNET, *Life of Thomas Carlyle* (Great Writers). 1/6.

X. Thackeray.

THACKERAY, *Book of Snobs* (The World's Classics. — Henry Froude). 1/6.
ANTHONY TROLLOPE, *Thackeray* (English Men of Letters). 1/ .

XI. M. Arnold.

MATTHEW ARNOLD, *Poems*, in the *Temple Classics*, containing a bibliographic sketch by M. BUXTON FORMAN.
— *Culture and Anarchy*. 2/6.
G. WHITE, *Matthew Arnold and the Spirit of the age*, 1898.
HERBERT PAUL, *Matthew Arnold* (English Men of Letters. New Series) 2/ .
G. SAINTSBURY, *Matthew Arnold*, 1899.

XII. Bernard Shaw.

BERNARD SHAW, *Man and Superman, A comedy and a Philosophy* (Arch. Constable and C°). 6/ .
JACKSON (HOLBROOK), *Bernard Shaw*, A monograph with 4 portraits. (Graut Richards). 5/ .

(*Fin.*). A. B.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES (Lettres)

BIBLIOGRAPHIE : MORALE (*suite*)

II. *Programme de quatrième année* : **Aristote, Montaigne.** — Ouvrages à consulter.

1) ARISTOTE :

PIAT (CLODIUS), *Aristote*, Collection des Grands Philosophes, 1 v., F. Alcan. — WADDINGTON (CH.), *Aristote, écrivain et moraliste*, 1 v., F. Alcan. — FAVRE (Mme JULES), *La morale d'Aristote*, 1 v., F. Alcan. — LAFONTAINE, *Le Plaisir d'après Platon et Aristote*, 1 v., F. Alcan. — BÉNARD, *L'Esthétique d'Aristote*, 1 v., F. Alcan. — DUFOUR (M.), *La constitution d'Athènes et l'œuvre d'Aristote*, 1 v. Hachette. — LUQUET (G. H.), *Aristote et l'Université de Paris pendant le XIIIe siècle*, Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Section des Sciences religieuses, t. XIV, fasc. II, E. Leroux. — KAUFMANN, *Philosophie naturelle d'Aristote*, traduction Deiber, 1 v., F. Alcan.

2) MONTAIGNE :

CHAMPION (EDME.), *Introduction aux « Essais » de Montaigne*, 1 v., Librairie Armand Colin. — COMPAYRÉ (G.), *Les Grands Éducateurs : Montaigne et l'éducation du jugement*, 1 v., P. Delaplane. — GUIZOT, *Montaigne*, 1 v., Hachette. — STAPFER, *Montaigne*, 1 v., Hachette. — RUEL (E.), *Du sentiment artistique dans la morale de Montaigne*, 1 v., Hachette. — STAPFER, *La famille et les amis de Montaigne*, 1 v., Hachette. — BONNEFON (P.), *Montaigne et ses amis*, 2 v., Librairie Armand Colin.

(*Fin.*) A. C.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : AUTEURS FRANÇAIS (*suite*).

LA FONTAINE. — **Fables**, livres IX, X, XI.

Texte : Éd. Regnier (*Coll. des Gr. Écriv. de la Fr.*), Hachette, in-8°, t. II et III ; éd. L. Clément, Librairie Armand Colin, 1894, in-18, 2 f.75, avec notice sur la versification, p. 44-54 (cf. *Rev. Universitaire*, 15 oct. 1892), grammaire et lexique.

Ouvrages à consulter : Bibliographie au t. IX de l'édition des *Grands Écrivains*; l'article de la *Grande Encyclopédie*, dont M. F. Brunetière est l'auteur, a été réimprimé dans la 7e série des *Études critiques*, Hachette, 1903, in-12, p. 55-83. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, I, 51-8; *Lundis*, VII, 518-36; monographies de Saint-Marc Girardin, Paris, 1867, 2 v. in-18, de Taine, Hachette, 1860, in-12, de M. E. Faguet (*Classiques populaires*), Lec. et Oudin, 1889, in-8°, 1.50, de M. G. Lafenestre (*Gr. Écriv. fr.*), Hachette, in-18, 2 f., de M. F. Hémon, Delagrave 1893, in-16, 1 f.

Un certain nombre d'études parues dans les périodiques, touchant La Fontaine naturaliste, moraliste, les sources de certaines fables, ont été analysées ou mentionnées dans notre *Revue des Revues* de la *Revue Universitaire*, mai 1907, p. 450-3.

Sur les commentaires de La F. au xviiie siècle, cf. Alexis François, *La Grammaire du purisme et l'Académie française au XVIIIe siècle*. Paris, Soc. fr. d'imp. et d'édit., 1905, in-8°, pp. 59, 121-2, 124, 177, 201-2, 249, 265-7. — Sur la langue, *Lexique de La F.*, t. X et XI de l'édition Régnier, lexique de l'éd. Clément; Marty-Laveaux, *Etudes de langue française*, 1881, gr. in-8°. — Sur sa versification : M. Souriau, *L'évolution du vers français au XVIIe siècle*, Hachette, 1893, in-8° ; *La F. et Malherbe*, *Rev. des Cours et Conf.*, 1893-4, fasc. 46-50 ; M. Grammont. *Le vers français*, Paris (Picard), 1904, in-8°.

VOLTAIRE.— **Tancrède**. (Voir ci-dessus à la rubrique, *Agrégations des lettres et de grammmaire*).

(*A suivre.*) H. Chatelain

BIBLIOGRAPHIE : AUTEURS ALLEMANDS

A) GŒTHE, **Faust**, I, jusqu'à Auerbachs Keller. Hendel, Halle, 50 pf.

A consulter :

1) R. Meyer, *Gœthe*, Berlin, Hofmann. 1898.

2) Bielchowsky, *Gœthe*, 2 v. München, Beck, 1898-1904.

3) H. Siebeck, *Gœthe als Denker*, Stuttgart. Frommann-Hauff, 1901.

4) O. Harnack, *Gœthe in der Epoche seiner Vollendung*, Leipzig, 1901, 2e éd. Hinrichs.

5) V. Hehn, *Gedanken über Gœthe*, 5e éd., Berlin, Borntrager, 1902.

6) Baldensperger, *Gœthe en France*, Paris, Hachette, 1904.

A consulter sur « Faust » :

1) Vischer, *Gœthes Faust*, Stuttgart, 1880.

2) O. Pniower, *Gœthes Faust*, Zeugnisse und Excurse zu seiner Entstehungsgeschichte, Berlin, Widmann, 1899.

3) Minor, *Gœthes Faust*, Entstehungsgeschichte und Erklärung, Stuttgart, 1901. Cotta, 2 v.

4) K. Fischer, *Gœthes Faust*, 1er et 2e vol., 3e éd. Stuttgart, Cotta, 1893. 3e et 4e vol., 2e éd. Heidelberg, Winter, 1904.

5) E. Lichtenberger, *Études sur quelques scènes du « Faust » de Gœthe*, Hachette, 1899, avec une bibliographie.

B) VOSS : **Luise**, Idylles I et II, édition Hendel, Halle 50 pf.

A consulter :

1) FRANZ MUNCKER, article sur *Voss* dans l'*Allgemeine Deutsche Biographie*, XI, 334.

2) WILHELM HERBST, *Voss*, 2 Bde. Leipzig, 1872-1876.

3) AUGUST SAUER, *Der Göttinger Dichterbund*, Teil 1. Berlin und Stuttgart. (J. Kürschners Deutsche Nationailiteratur, Bd. 49).

(*A suivre.*) ALBERT LÉVY.

BIBLIOGRAPHIE : AUTEURS ANGLAIS

I. Shakespeare.

SHAKESPEARE, *A Midsummer Night's Dream*. Edited by W. ALDIS WRIGHT (Clarendon Press). 1/6.

E. A. ABBOT, *A Shakespearian Grammar*. 6/.

II. Milton.

JOHN MILTON, *Paradise Lost*. B. IV. (Cambridge University Press). 2/ .

— *Paradise Lost*, with a Prose paraphrase and Notes, by JOHN HUNTER. Each Book, 1/ .

MARK PATTISON, *Milton* (English Men of Letters). 1/ .

III. Shelley.

PERCY BYSSHE SHELLEY, *The Poetical Works*. Edited with textual Notes, by THOMAS HUTCHINSON. (Oxford Edition, 1905).

— *Poems from Shelley* (Golden Treasury series). 2/6.

J. A. SYMONDS, *Shelley* (English Men of Letters) 1/ .

IV. Mrs Humphry Ward.

MRS HUMPHRY WARD, *Robert Elsmere* (*Newness' Sixpenny Novels* ou Tauchnitz).

A. B.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : HISTOIRE (*Suite*).

III. L'Etat prussien de 1618 à 1815.

Comme ouvrages généraux, voir principalement :

HIMLY, *Formation territoriale des Etats de l'Europe centrale*, t. II, — FREEMAN, *Histoire générale de l'Europe par la géographie politique*. — LAVISSE ET RAMBAUD, *Histoire générale*, t. VI, VII et VIII. — BOURGEOIS, *Manuel historique de politique étrangère*, I et II. — VÉRON, *Histoire de la Prusse*. — A. SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, t. I. — VON RÖNNE, *Staatsrecht der preussischen Monarchie*, 4 vol. — DROYSEN, *Geschichte des preussischen Politik*, t. III-VII. — PHILIPPSON, *Geschichte des preussischen Staatswesen*.

Parmi les travaux particuliers :

BIEDERMANN, *Deutschland im XVIIIen Jahrhundert*. — WADDINGTON, *L'acquisition de la couronne royale par les Hohenzollern*. — PARISET, *L'Etat et les Eglises pendant le règne de Frédéric-Guillaume Ier*. — ONCKEN, *Das Zeitalter Friedrichs des Grossen*. — LÉVY-BRUHL, *L'Allema-*

gne depuis Leibniz. — Denis, *L'Allemagne* 1789-1810. — Haüsser, *Deutsche Geschichte vom Tode Friedrich's des Grossen bis zur Gründung des deutschen Bundes.* — Hassel, *Geschichte der preuss. Politik.* — Bailleu, *Frankreich und Preussen vom 1795 bis 1807.* — De Sybel, *La Révolution en Europe* (trad. Dosquet). — Rambaud, *Les Français sur le Rhin, l'Allemagne sous Napoléon Ier.* — Cavaignac, *Formation de la Prusse* t. I et II. — De Broglie, *Frédéric et Marie-Thérèse.* — Lavisse, *Etudes sur l'histoire de Prusse*; — *La jeunesse du Grand Frédéric;* — *Frédéric avant l'avènement.*

Les aspirantes qui voudraient avoir une bibliographie complète de cette question la trouveraient dans l'excellent ouvrage de Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte.*

(*Asuivre.*) Ch. Dufayard.

Sujets proposés

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Dissertation philosophique. — Descartes et le stoïcisme.

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française. — Quelle importance faut-il attribuer à cette déclaration de Rousseau dans les *Confessions* (I, IV, éd. Garnier, p. 151) : « Ma mauvaise tête ne peut s'assujettir aux choses. Elle ne saurait embellir : elle veut créer. Les objets réels s'y peignent tout au plus tels qu'ils sont : elle ne sait parer que les objets imaginaires. Si je veux peindre le printemps, il faut que je sois en hiver; si je veux décrire un beau paysage, il faut que je sois dans des murs... »

Thème latin. — Montesquieu, *Esprit des lois* XI, II (*Extraits*, éd. Jullian, I, p. 120) : Diverses significations données au mot liberté (Tout le morceau).

Version latine. — Tite-Live, XXXV, ch. XLII depuis : « Intentis in apparatum novi belli... », jusqu'à : « ... et accipientem prægravatura ».

Thème grec. — Turgot. *Discours sur le progrès de l'esprit humain.* Extrait dans Marion et Dereux, *Pages et Pensées Morales* (Librairie Armand Colin) p. 217, depuis : « Les phénomènes... », jusqu'à : « ...son enfance et ses progrès ».

Version grecque. — Aristote, *Rhétorique*, ch. XIII : Distinction de l'équité et de la justice, depuis : Ἐπεὶ δὲ τῶν δικαίων καὶ τῶν ἀδίκων.. », jusqu'à : « διωρίσθω τὸν τρόπον τοῦτον ».

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française.— Examiner ce passage de Montaigne dans le chapitre *Du Pédantisme* : « Il ne fault pas attacher le sçavoir à l'ame, il l'y fault incorporer; il ne l'en fault pas arrouser, il l'en fault teindre; et, s'il ne la change, et méliore son estat imparfaict, certainement il vault beaucoup mieulx le laisser là : c'est un dangereux glaive, et qui empesche et offense son maistre, s'il est en main foible et qui n'en sçache l'usage. »

Thème latin. — Pascal, *Fragment d'un traité du vide*, depuis : « Les ruches des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a mille ans qu'aujourd'hui... » jusqu'à : « qui apprend continuellement ».

Version latine. — Sénèque, *Ep. ad Lucil.* 68, depuis : «Quanto verborum... », jusqu'à : « Fortasse contentus ero ».

Thème grec.— Bossuet, *Instruction adressée au Dauphin.* Dans Marion et Dereux, *Pages et pensées morales* (Librairie Armand Colin), p. 116 : Importance des premières habitudes.

Grammaire. — Commenter au point de vue grammatical les passages suivants :

1° Τοὺς μὲν Λακεδαιμονίους οὐκ ἄν ἔτι αἰτιασαίμεθα ὡς οὐ καὶ αὐτοὶ ἐψηφισμένοι τὸν πόλεμόν εἰσι καὶ ἡμᾶς ἐς τοῦτο νῦν ξυνήγαγον. Χρὴ γὰρ τοὺς ἡγεμόνας τὰ ἴδια ἐξ ἴσου νέμοντας τὰ κοινὰ προσκοπεῖν, ὥσπερ καὶ ἐν ἄλλοις ἐκ πάντων προτιμῶνται. Ἡμῶν δὲ ὅσοι μὲν Ἀθηναίοις ἤδη ἐνηλλάγησαν οὐχὶ διδαχῆς δέονται ὥστε φυλάξασθαι αὐτούς· τοὺς δὲ τὴν μεσόγειαν μᾶλλον καὶ μὴ ἐν πόρῳ κατῳκημένους εἰδέναι χρὴ ὅτι, τοῖς κάτω ἢν μὴ ἀμύνωσι, χαλεπωτέραν ἕξουσι τὴν κατακομιδὴν τῶν ὡραίων καὶ πάλιν ἀντίληψιν ὧν ἡ θάλασσα τῇ ἠπείρῳ δίδωσι, καὶ τῶν νῦν λεγομένων μὴ κακοὺς κριτὰς ὡς μὴ προσηκόντων εἶναι, προσδέχεσθαι δέ ποτε, εἰ τὰ κάτω προοῖντο, κἂν μέχρι σφῶν τὸ δεινὸν προελθεῖν, καὶ περὶ αὐτῶν οὐχ ἧσσον νῦν βουλεύεσθαι.

(Thucydide, I, 120).

2° Vitellius primum iter sicca humo, aut modice adlabente æstu, quietum habuit, mox impulsu aquilonis, simul sidere æquinoctii, quo maxime tumescit Oceanus, rapi agique agmen; et opplebantur terræ : eadem freto, littori, campis facies; neque dis-

cerni poterant incerta ab solidis, brevia a profundis. Sternuntur fluctibus, hauriuntur gurgitibus : jumenta, sarcinæ, corpora exanima, interfluunt, occursant... nihil strenuus ab ignaro, sapiens ab imprudenti, consilia a casu differre; cuncta pari violentia involvebantur. (TACITE, *Annales*, I, 70).

Sujets proposés par M. URI.

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

I. La question italienne des Gracques à la mort de Sylla.

II. La Prusse de 1802 à 1805.

III. Les grands ports de l'Italie.

AGRÉGATIONS DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Thème. — G. FLAUBERT, *Salammbo*. (Ed. May. p. 55), depuis : « La lune se levait... », jusqu'à : « au bas des remparts ».

Version. — STEFAN GEORGE, *der Teppich des Lebens; Vorspiel* : Sonnets 1 et 2.

Dissertation française. — La révolution de la poésie lyrique d'après Arno Holz.

Dissertation allemande. — « Ich sollte es der Welt missgönnen, dass man sie mehr aufzuklären suche? » (LESSING, an seinem Bruder, 2. II. 1774.)

ANGLAIS

Thème. — TAINE, *Litt. angl.* vol. III, depuis : « Trois ans après le retour du roi », jusqu'à : « la prolonge pendant dix vers encore » (pp. 13-16).

Version. — *Hudibras*, Part. I, Canto I jusqu'à « In mood and figure, he would do ».

Dissertation française. — Rechercher quelle a pu être l'influence de l'antiquité sur le théâtre anglais du XVIe siècle.

A consulter : CASTELAIN, *Jonson*, (Hachette).

Dissertation anglaise. — Account for the immediate success of *Hudibras*.

A consulter : BELJAME, *Public et hommes de lettres*, chap. I.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Psychologie, Morale. — Herder prétendait qu'à l'aide des rêves des hommes d'une époque, on parviendrait à reconstituer assez fidèlement cette époque : la relation entre l'état de veille et l'état de sommeil vous paraît-elle aussi étroite?

Littérature. — La satire et l'histoire dans les *Tragiques* de d'Aubigné.

LICENCE ÈS LETTRES [1]

Dissertation française. — Examiner et vérifier par des exemples cette pensée de Joubert (*Du Style*, XXXII) :

« Il serait singulier que le style ne fût beau que lorsqu'il a quelque obscurité, c'est-à-dire quelques nuages ; et peut-être cela est-il vrai quand cette obscurité lui vient de son excellence même, du choix des mots qui ne sont pas communs, du choix des mots qui ne sont pas vulgaires. Il est certain que le beau a toujours à la fois quelque beauté visible et quelque beauté cachée. Il est certain encore qu'il n'a jamais autant de charmes pour nous que lorsque nous le lisons attentivement dans une langue que nous n'entendons qu'à demi ».

Dissertation latine. — In quinto Aeneidos libro Vergilius, Homerum imitatus, ludos funebres descripsit. Quomodo hanc rem mutando eam sibi propriam fecerit atque veterem poetam superaverit, paucis exponetis.

LICENCE PHILOSOPHIQUE [1]

Dissertation philosophique. — Temps et Durée. Que pensez-vous de cette parole de Sophie Germain : « Le temps a seulement deux divisions réelles : le passé et l'avenir, puisque le présent n'est que la limite des deux autres. »

Histoire de la philosophie. — La Dialectique de Platon et le Syllogisme d'Aristote.

LICENCE HISTORIQUE [1]

Histoire ancienne. — Les provinces sous Auguste. Administration, situation politique et économique.

Histoire du moyen âge. — Le pontificat de Grégoire le Grand.

Histoire moderne et contemporaine. — Les progrès du pouvoir royal et de la centralisation administrative en France au XVIe siècle.

Histoire des institutions. — Obligations militaires des citoyens athéniens aux Ve et IVe siècles.

LICENCES ET CERTIFICATS D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Thème. — J. Huret, *Rhin et Westphalie*, p. 147, *Cologne*, depuis : « Cologne est une ville active... », jusqu'à : « ...que le catholicisme. lui-même n'a pu abolir ».

1. Sujets donnés par la Faculté des lettres de l'Université de Lyon (Juillet 1907)

Version. — TREITSCHKE, *Historische und politische Aufsätze. Erster Band*, article sur Milton, la première page.

Dissertation française. — L'école allemande est-elle l'image de l'Allemagne contemporaine?

Cf. GASTON RAPHAEL : *der Professor ist die deutsche national Krankheit.* Huitième cahier de la neuvième série des *Cahiers de la quinzaine*, Paris, 8, rue de la Sorbonne.

Dissertation allemande. « So standen die Beiden im Nebel der Nacht : der König, der einen Lessing suchte für unsere Kunst, und der Dichter, einen Friedrich suchend für unseren Staat. »

TREITSHCHKE, *Hist. u. pol. Aufsatze*, I, 73.)

ANGLAIS

Thème. — TAINE, *Litt. angl.*, vol. II, depuis : « Son père, un gantier marchand de laine... », jusqu'à : « ...il fit de lui son juge imbécile ».

Version. — SHAKESPEARE, *Troilus and Cressida*, A.I, sc. 2, jusqu'à : « Kept Hector fasting and waking ».

Composition française. — La *Criseyde* de Chaucer et la *Cressida* de Shakespeare.

Rédaction anglaise. — Doublets in English.

A consulter : LA QUESNERIE-BASTIDE, *English Language* (Paulin).

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale, Pédagogie. — L'esprit d'autorité et l'autoritarisme.

Littérature. — Caractère « humanitaire » et international de la littérature française au XVIIIe siècle. Causes et origine, évolution et influence.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SÈVRES

Psychologie, Pédagogie. — Appréciez cette maxime de La Rochefoucauld : « Les occasions nous font connaître aux autres et encore plus à nous-mêmes ».

Littérature. — La philosophie de Sully Prudhomme.

CLASSES DES LYCÉES & COLLÈGES

Sujets proposés

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES GARÇONS

Mathématiques spéciales.

Composition française. — Développer cette pensée, exprimée par Bernardin de Saint-Pierre dans ses *Études sur la nature :* « La simple spéculation d'un bonheur général suffit à mon bonheur particulier ».

Lutte contre l'égoïsme; le désintéressement et la solidarité; le souci de l'amélioration constante, matérielle et morale, et des progrès de l'humanité. Les grands savants utiles (Pasteur, Roux) et les philanthropes. Le dévouement au devoir professionnel, etc., etc. — L'idéal de la vie d'un médecin, par exemple, est de voir naître le bien qui devient le bien de tous.

Communiqué par M. Victor Glachant,
professeur de Première au lycée Louis-le-Grand.

Première supérieure.

Version grecque. — *C'est Dieu lui-même qui initie les hommes aux mystères de cet univers.* — Εἴ τις ἄνδρα Ἕλληνα ἢ βάρβαρον μυεῖσθαι παραδοὺς εἰς μυστικόν τινα μυχὸν, ὑπερφυῆ κάλλει καὶ μεγέθει, πολλὰ μὲν ὁρῶντα μυστικὰ θεάματα, πολλῶν δὲ ἀκούοντα τοιούτων φωνῶν, σκότους τε καὶ φωτὸς ἐναλλὰξ αὐτῷ φαινομένων, ἄλλων τεκμηρίων γιγνομένων, ἔτι δὲ, εἰ καθάπερ εἰώθασιν ἐν τῷ καλουμένῳ θρονισμῷ καθίσαντες τοὺς μυουμένους οἱ τελοῦντες κύκλῳ περιχορεύειν· ἆρά γε τὸν ἄνδρα τοῦτον μηδὲν παθεῖν εἴκος τῇ ψυχῇ, μηδὲ ὑπονοῆσαι τὰ γιγνόμενα ὡς μετὰ γνώμης καὶ παρασκευῆς πράττεται σοφωτέρας, εἰ καὶ πάνυ τις εἴη τῶν μακρόθεν καὶ ἀνωνύμων βαρβάρων, μηδενὸς ἐξηγητοῦ μηδ' ἑρμηνέως παρόντος, ἀνθρωπίνην ψυχὴν ἔχων; ἢ τοῦτο μὲν οὐκ ἄνυστον, κοινῇ δὲ ξύμπαν τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος τὴν ὁλόκληρον καὶ τῷ ὄντι τελείαν τελετὴν

μυούμενον, οὐκ ἐν οἰκήματι μικρῷ, παρασκευασθέντι πρὸς ὑποδοχὴν ὄχλου βραχέος ὑπ' Ἀθηναίων, ἀλλ' ἐν τῷδε τῷ κόσμῳ ποικίλῳ καὶ σοφῷ δημιουργήματι, μυρίων ἑκάστοτε θαυμαστῶν φαινομένων, ἔτι δὲ οὐκ ἀνθρώπων ὁμοίων τοῖς τελουμένοις, ἀλλὰ θεῶν ἀθανάτων θνητοὺς τελούντων, νυκτί τε καὶ ἡμέρᾳ καὶ φωτὶ καὶ ἄστροις, εἰ θέμις εἰπεῖν, ἀτεχνῶς περιχορευόντων ἀεί, τούτων ξυμπάντων μηδεμίαν αἴσθησιν ἔδει μηδὲ ὑποψίαν λαβεῖν, μάλιστα δὲ τοῦ κορυφαίου προεστῶτος τῶν ὅλων καὶ κατευθύνοντος τὸν ἅπαντα οὐρανόν, οἷον σοφοῦ κυβερνήτου νεὼς ἄρχοντος πάνυ καλῶς τε καὶ ἀνενδεῶς παρεσκευασμένης; Ταύτην ἄρα τῆς περὶ τὸ θεῖον δόξης καὶ ὑπολήψεως πρώτην ἀτεχνῶς πηγὴν λέγω τὴν ἔμφυτον ἅπασιν ἀνθρώποις ἐπίνοιαν ἐξ αὐτῶν γιγνομένην τῶν ἔργων καὶ τἀληθοῦς, οὐκ ἐπιπολὴν συστᾶσαν, οὐδ' ὡς ἔτυχεν, ἀλλὰ πάνυ ἰσχυρὰν καὶ ἀένναον ἐκ τοῦ παντὸς χρόνου καὶ παρὰ πᾶσι τοῖς ἔθνεσιν ἀρξαμένην καὶ διαμένουσαν, σχεδόν τι κοινὴν καὶ δημοσίαν τοῦ λογικοῦ γένους.

Communiqué par M. Victor Glachant.

Première.

Composition française. — L'Alceste de Molière, retiré dans la solitude, a rompu tout commerce avec la société. Il lit pourtant encore quelques livres, ceux qui disent aux hommes leurs vérités... Philinte lui a envoyé les *Caractères* de La Bruyère, et a marqué d'un trait de crayon cette phrase du chapitre *de l'Homme* :

« Ne nous emportons point contre les hommes en voyant leur dureté, leur ingratitude, leur injustice, leur fierté, l'amour d'eux-mêmes et l'oubli des autres; ils sont ainsi faits, c'est leur nature : c'est ne pouvoir supporter que la pierre tombe ou que le feu s'élève. »

Alceste écrit à La Bruyère.

Il approuve sa sévérité sans pouvoir admettre sa résignation. Un homme de cœur comme La Bruyère peut-il ne pas s'indigner du vice? — Si l'on ne se sent pas l'âme assez haute pour pardonner à force de pitié, il faut protester avec éclat. L'indifférence serait coupable. — Mais il aime mieux penser que La Bruyère n'est impassible qu'en apparence, puisqu'il s'efforce par ses peintures si vives et si mordantes de corriger les hommes.

C'est donc qu'au fond il les suppose meilleurs qu'il ne le dit. Il lui souhaite le succès sans y croire.

Communiqué par M. E. Abry, professeur de Première au lycée de Tulle.

Thème latin. — *Paradoxe sur les effets démoralisateurs de l'instruction.* — Les exemples nous apprennent que l'estude des sciences amollit et effemine les courages plus qu'elle ne les fermit et aguerrit. Le plus fort estat qui paroisse pour le present au monde est celuy des Turcs, peuples egalement duicts (*dressés*) à l'estimation des armes et mespris des lettres. Je trouve Rome plus vaillante avant qu'elle fust sçavante. Les plus belliqueuses nations, en nos jours, sont les plus grossieres et ignorantes : les Scythes, les Parthes, Tamburlan, nous servent à cette preuve. Quand les Goths ravagerent la Grece, ce qui sauva toutes les librairies d'estre passees au feu, ce feut un d'entre eulx qui sema cette opinion, qu'il falloit laisser ce meuble entier aux ennemis, propre à les destourner de l'exercice militaire et amuser à des occupations sedentaires et oysifves. Quand nostre roy Charles huictiesme, quasi sans tirer l'espee du fourreau, se veit maistre du royaume de Naples et d'une bonne partie de la Toscane, les seigneurs de sa suitte attribuerent cette inesperee facilité de conqueste à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusoient plus à se rendre ingenieux et sçavans que vigoreux et guerriers.

(Montaigne, *Essais*, I, 24 (fin.)

Corrigé.

Moribus litteras nocere contra vulgatam opinionem asseritur. — Exemplis experti sumus doctrina et litteris animos molliri saepius et effeminari quam firmari et durari. Nam potentissimum quod nunc in terris exsistit imperium est Turcarum, populi et armis probandis et contemnendis litteris assuefacti. Romam equidem fortiorem fuisse duco antequam litterata fuit. Jam vero bellicosissimæ nostræ ætatis gentes sunt eædem maxime incultæ et indoctæ; argumento sunt Scythæ et Parthi et Tamburlanus. Cum autem Græciam vastaverunt Gothi, omnes bibliothecas ab incendio illud servavit quod quidam ex illis opinionem sparsit istam supellectilem hostibus relinquendam esse integram, quæ eos ab exercitio abstraheret et in otio sedentariaque opera moraretur. Immo cum rex noster Carolus octavus, gladio fere non stricto, Neapolitano regno simul et majore Etruriæ parte potitus est, tunc proceres qui eum comitabantur insperatam illam vincendi facilitatem illi causæ attribuerunt quod reges nobilesque Italicæ gentis operam dabant ut acuti et docti fierent magis quam robusti ac strenui.

Communiqué par M. Victor Glachant.

Version grecque. — *Fragment de l'hymne homérique à Phébus Apollon (du vers 140 au vers 158).*

Αὐτὸς δ', ἀργυρότοξε, ἄναξ, ἑκατηβόλ' Ἄπολλον,
Ἄλλοτε μέν τ' ἐπὶ Κύνθου ἐβήσαο παιπαλόεντος,
Ἄλλοτε δ' αὖ νήσους τε καὶ ἀνέρας ἠλάσκαζες.
Πολλοί τοι νηοί τε καὶ ἄλσεα δενδρήεντα·
Πᾶσαι δὲ σκοπιαί τε φίλαι καὶ πρώονες ἄκροι
Ὑψηλῶν ὀρέων, ποταμοί θ' ἅλαδε προρέοντες·
Ἀλλὰ σὺ Δήλῳ [1], Φοῖβε, μάλιστ' ἐπιτέρπεαι ἦτορ·
Ἔνθα τοι ἑλκεχίτωνες Ἰάονες ἠγερέθονται,
Αὐτοῖς σὺν παίδεσσι καὶ αἰδοίης ἀλόχοισιν.
Οἱ δέ σε πυγμαχίῃ τε καὶ ὀρχηθμῷ καὶ ἀοιδῇ
Μνησάμενοι τέρπουσιν, ὅταν στήσωνται ἀγῶνα.
Φαίη κ' ἀθανάτους καὶ ἀγήρως ἔμμεναι αἰεί,
Ὅς τότ' ἐπαντιάσειε', ὅτ' Ἰάονες ἀθρόοι εἶεν·
Πάντων γάρ κεν ἴδοιτο χάριν, τέρψαιτο δὲ θυμὸν,
Ἄνδρας τ' εἰσορόων καλλιζώνους τε γυναῖκας,
Νῆάς τ' ὠκείας ἠδ' αὐτῶν κτήματα πολλά.
Πρὸς δὲ, τόδε μέγα θαῦμα, ὅου κλέος οὔποτ' ὀλεῖται,
Κοῦραι Δηλιάδες, Ἑκατηβελέταο θεράπναι...

1. Délos était une *île sainte*. Les offrandes, les *théories* y affluaient de toutes les parties du monde grec. La ville n'était en quelque sorte qu'une agglomération de temples, en l'honneur d'Artémis, de Latone, autour du temple d'Apollon. Ces cultes appartiennent à l'époque ionienne; Athènes y ajouta celui d'Athéna Cynthienne, et sans doute aussi celui de Zeus; plus tard, Sérapis, Isis, Anubis et l'Aphrodite syrienne eurent leurs sanctuaires sur la montagne sacrée.

« De tous ces édifices, dit le savant investigateur du sol de Délos, M. Homolle, de l'Institut, dans une note présentée à l'Association des Études grecques sur les fouilles exécutées à Délos, de 1876 à 1878, « de tous ces édifices, aucun n'est demeuré debout; on n'y trouverait pas une colonne dressée, pas une assise entière... » Pourtant, « l'île entière est littéralement couverte de ruines.. » L'emplacement du temple d'Apollon peut être déterminé avec certitude « dans le voisinage du petit port, à l'endroit qu'on nomme aujourd'hui τὰ μάρμαρα, « (*les Marbres*) ». Il était « un peu plus petit que le temple d'Athènes vulgairement appelé Théseion, ... construit sur un plan analogue ..., hexastyle et périptère ... Il était tout entier ... en marbre de Paros. » De plusieurs faits archéologiques qu'il a constatés, M. Homolle conclut que « le temple d'Apollon est au moins du IVe siècle, et sans doute du commencement de ce siècle ». Ce n'était donc pas le temple de l'époque ionienne, celui qu'a vu et célébré l'auteur de l'hymne homérique. M. Homolle a recueilli dans une avenue longeant le fronton nord du temple environ 150 fragments d'inscriptions, tous relatifs à l'administration sacrée. « De tout ce que contenaient les temples de Délos, rien n'a été conservé » en fait de monnaies, objets d'art ou bijoux. « C'est en statues, et en statues de marbre, dit M. Homolle, que consiste tout mon butin archéologique. » Et il les décrit avec la plus grande précision. L'une d'elles paraît remonter jusqu'au VIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque la plus ancienne de l'art grec (voir la Délos actuelle d'après les conférences de M. Holleaux).

Le morceau dont nous proposons ici d'essayer la traduction élégante et fidèle est empreint d'une superbe beauté descriptive et plastique ; c'est l'éloge de Délos, et le brillant tableau d'une fête, accompagné des réflexions ethniques qu'elle suggère

Communiqué par M. VICTOR GLACHANT.

Seconde.

Composition française. — Vous tracerez, à la façon de La Bruyère, le portrait du *sot* et du *fat*. Vous donnerez à ces personnages des noms conventionnels et vous les opposerez l'un à l'autre.

Communiqué par M. Ed. JULLIEN, professeur au Collège de Blaye.

Version latine. — *Programme de vie d'un sage stoïcien.* — « Ego laboribus, quanticumque illi erunt, parebo, animo fulciens corpus; ego divitias et præsentes et absentes æque contemnam, nec, si alicubi jacebunt, tristior, nec, si circa me fulgebunt, animosior; ego fortunam nec venientem sentiam, nec recedentem; ego terras omnes tanquam meas videbo, meas tanquam omnium; ego sic vivam, quasi sciam aliis me natum, et naturæ rerum hoc nomine [1] gratias agam : quo enim melius genere negotium meum agere potuit? Unum me donavit omnibus, uni mihi omnes. Quidquid habebo, nec sordide custodiam, nec prodige spargam; nihil magis possidere me credam, quam bene donata; non numero nec pondere beneficia, nec ulla nisi accipientis æstimatione pendam. Nunquam id mihi multum erit, quod dignus accipiet. Nihil opinionis causa, omnia conscientiæ faciam ; populo teste fieri credam, quidquid me conscio faciam. Edendi erit bibendique finis, desideria naturæ restinguere, non implere alvum et exinanire. Ego amicis jucundus, inimicis mitis et facilis, exorabor antequam roger, honestis precibus occurram. Patriam meam esse mundum sciam [2], et præsides deos : hos supra me circaque me stare, factorum dictorumque censores. Quandocumque autem natura spiritum repetet, testatus exibo bonam me conscientiam amasse, bona studia; nullius per me libertatem diminutam, a nemine meam. »

Qui hoc facere proponet, volet, tentabit, ad deos iter faciet : nam ille, etiamsi non tenuerit, « *magnis tamen excidet ausis* [3] ».

(SÉNÈQUE, *De vita beata*, chap. XX.)

Communiqué par M. VICTOR GLACHANT.

1. *Hoc nomine* — *à ce titre.*
2. Le stoïcien se dit *citoyen du monde* (*cf.* les *Pensées* de Marc-Aurèle).
3. Cette citation est la fin d'un vers d'Ovide (épisode de Phaéton), *Métamorphoses*, liv. II, v. 328.

Thème grec. — *Les chrétiens ne relèvent que de Dieu seul.* — Les enfants du Christ, s'ils ont entre eux quelque différend, ne

doivent pas le porter devant[1] les tribunaux de ceux qui oppriment la terre et qui la corrompent[2]. N'y a-t-il pas des vieillards parmi eux, et ces vieillards ne sont-ils pas leurs pères, connaissant la justice et l'aimant? Qu'ils aillent donc trouver un de ces vieillards... Vous n'avez qu'un père qui est Dieu, et qu'un maître qui est le Christ. Quand donc on vous dira de ceux qui possèdent sur la terre une grande puissance : « Voilà vos maîtres», ne le croyez point. S'ils sont justes, ce sont vos serviteurs; s'ils ne le sont pas, ce sont vos tyrans. Tous naissent égaux; nul, en venant au monde, n'apporte avec lui le droit de commander... Si donc quelqu'un vient et dit: « Vous êtes à moi », répondez: « Non; nous sommes à Dieu qui est notre père, et au Christ qui est notre seul maître... »

(LAMENNAIS.)

Communiqué par M. VICTOR GLACHANT.

(1) Traduisez : *comparaître devant* ... — (2) Tournez par le participe.

Troisième.

Composition française. — *Légende scandinave.* — Les anciens récits épiques norvégiens ont chanté la mort héroïque du premier roi Haakon. Le vieux souverain, vainqueur de Harald *à la dent noire*, se sent pourtant blessé à mort. Alors, il ordonne qu'on lui apporte son écu, sa lance et sa part de butin : « Transportez-moi sur mon navire, tournez au large la proue et les voiles; puis, avec une torche, incendiez-le! Pour aller vers mes dieux, je veux que, sur la mer où j'ai vécu, mon navire se transforme en bûcher! »

Développer cet épisode, en tâchant d'évoquer à ce propos la couleur pittoresque, les mœurs et la religion des scaldes[1] et de la race et du pays de Norvège.

Communiqué par M. VICTOR GLACHANT.

1. Poètes des anciens Scandinaves.

Thème latin. — *Sur le désir de la gloire.* — Ç'aurait été une chose assez hardie que de parler du mépris de la gloire devant les Romains du temps des Scipion et des Gracchus. Un homme qui leur aurait dit que la gloire n'était qu'une folie n'aurait guère été écouté; et ce peuple ambitieux l'eût méprisé comme un sophiste qui détournerait les hommes de la vertu même, en attaquant la plus forte et la plus noble de leurs passions. Un tel philosophe n'aurait pas été plus suivi à Athènes ou à Lacédémone. Aurait-il osé dire que la gloire était une chimère, pendant qu'elle donnait parmi ce peuple une si haute considération, et qu'elle y était même si répandue et si commune qu'elle devenait nécessaire, et presque un devoir ? Plus les hommes ont de vertu, plus ils ont de droit à la gloire; plus elle est près d'eux, plus ils l'aiment, plus ils la désirent, plus ils sentent sa réalité.

Corrigé.

De gloriæ studio. — Hoc sane audacius visum esset, scilicet ante Romanos Scipionis vel Gracchi æquales de contemnenda gloria orationem habere. Nempe si quis illis dixisset nihil gloriam aliud esse nisi stultitiam, paucos, hercule, invenisset auditores; quin ambitiosus ille populus istum ut sophistam sprevisset, qui ab ipsa virtute homines, firmissimo eodemque honestissimo eorum affectu impugnato, averteret. Nec plures Athenis aut Lacedæmone sectatores talis philosophus habuisset. Iste enim num gloriam vanam tantummodo esse imaginem contendere sustinuisset, cum in illo populo gloria tantam auctoritatem offerret, immo cum adeo vulgaris ac communis ibi esset, ut necessaria fieret pæne officii instar? Quo plus virtutis hominibus inest, eo plus juris ad obtinendam gloriam homines habent; quo eos propior est, eo magis eam cupiunt ac vere optandam esse sentiunt.

Communiqué par M. Victor Glachant.

Quatrième.

Composition française. — *L'âne et le loup* (fable). — I. Un loup, cherchant une proie autour d'un village, rencontre un âne. — Attitude des deux personnages : montrer, par des détails concrets, ce que chacun d'eux éprouve. — II. L'âne, pour se tirer d'affaire, essaie de tenter la gourmandise de son ennemi : il se prétend maigre; si le loup veut le suivre à la ferme, il pourra se régaler de morceaux plus fins et plus tendres. — Faire un dialogue dans ce paragraphe. Bien montrer le changement qui se produit dans l'attitude du loup. — III. Le loup, sot autant que glouton, suit l'âne : il est mis à mort par les gens de la ferme. — IV. Tirer une morale de la fable.

Communiqué par M. G. Chatel, professeur au lycée de Rennes.

Thème latin. — « Mon bon oncle, malgré son grand âge, me menait sur ses pas loin de la ville, dans les campagnes éloignées, quelquefois jusqu'à ces lieux où, sous les roches du mont Salève, l'Arve serpente au travers d'une vallée verdoyante, embrassant de ses flots des îles désertes et mirant dans son onde le doux éclat du couchant. Du lieu où nous nous reposions, on voyait une vieille barque porter sur l'autre rive quelques rustiques passagers; ou bien, dans le lointain, une longue file de vaches passaient à gué des îles sur la terre ferme. Le pâtre suivait, monté sur une vieille cavale, avec deux marmots en croupe; insensiblement les mugissements plus lointains arrivaient à peine à notre oreille, et la ongue file se perdait dans les bleuâtres ombres du crépuscule.

Ces spectacles me ravissaient. Je quittais ces lieux le cœur ému, l'âme remplie d'enchantement, pressé déjà d'un secret désir d'imiter, de reproduire quelques traits de ces merveilles... »

(Rodolphe Topffer, *Nouvelles genevoises.*)

Communiqué par M. Victor Glaichant.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Cinquième année.

Psychologie, Morale.— Les Anciens appelaient la vengeance « le plaisir des dieux ». Montrez que, très instinctive en l'homme, elle ne le rend ni très noble, ni très heureux.

Littérature.— Comment pensez-vous que l'Henriette de Molière, mariée à Clitandre et mère de famille, élèverait ses propres filles sous le double ressouvenir des théories opposées de Chrysale et de Philaminte.

Quatrième Année.

Psychologie, Morale.—L'orgueil et le sentiment de la dignité. Rapports et dissemblances.

Littérature. —Décrivez le monument le plus célèbre, cathédrale, hôtel de ville ou musée, du lieu que vous habitez et dites les impressions qu'il éveille en vous.

Troisième année.

Morale. — Une maxime indienne prétend qu' « un langage dur est offensant même pour les brutes ». Montrez pourquoi il nous est, au point de vue moral et social, aussi utile à nous-mêmes qu'aux autres d'être modéré dans nos paroles et de toujours en tempérer l'âpreté orgueilleuse et égoïste.

Littérature.— Une automobile et un cheval de fiacre arrêtés côte à côte, dans une rue embarrassée, après s'être toisés un instant, d'une part, avec hauteur, de l'autre, avec une jalousie humiliée, entrent en conversation. Chacun des interlocuteurs vante ses mérites et les services qu'il rend à l'homme. Imaginez ce dialogue. — Puis, les deux rivaux reprennent leur course séparément : l'automobile, toute fière de sa force, de sa rapidité, de se sentir un instrument de progrès; le cheval, humble, mais sans tristesse: il a, derrière lui, un passé de gloire, d'utilité, et il a su être souvent pour l'homme ce que nulle machine ne saurait devenir, mieux qu'un serviteur : un ami.

Principaux articles

PARUS DANS LES

REVUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Annales de Géographie. — (15 *janvier*). BERNARD BRUNHES : Le contre-alisé. — PER STOLPE : Le Norrland. — AUG. BERNARD : Le recensement de 1906 en Algérie et Tunisie. — R. CHUDEAU : Études sur le Sahara et le Soudan. — EMM. DE MARGERIE : La carte géologique internationale de l'Amérique du Nord. — J.-B VAUDRY : Dans l'Orient bolivien.

Bibliothèque universelle. — (*février*). LOUIS DE SOUDAK : Les intellectuels en Russie. — MICHEL DELINES : Le Byron russe. Vie et œuvre de Lermontov.

Le Correspondant. — (10 *janvier*). EDMOND ROUSSE : Lettres à un ami (1871-1880). — A. DE LAPPARENT : Les deuils de la science française. — HENRI LAMMENS : Les étapes de l'expansion allemande dans le Levant. — FÉLICIEN PARCAL : Marat romancier. — (25 *janvier*). EDMOND ROUSSE : Lettres à un ami (1871-1880). — H. DE LACOMBE : Figures vendéennes. — Cte DE MOUY : La Comédie française et l'histoire de France.

La Grande Revue. — (10 *janvier*). A.-E. GAUTHIER : L'ancienne « taille » et l'impôt sur le revenu. — CH. GUIGNEBERT : Modernisme et tradition catholique en France (*fin*). — J.-P. CROUZET-BENABEN : Poésie philosophique et action sociale. Jean Labor. — (25 *janvier*). J.-J. THARAUD : La tragédie de Ravaillac. — FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN : Le symbolisme français. — ERNEST TISSOT : D'Annunzio collégien.

Mercure de France. — (16 *janvier*). PELADAN : Un idéalisme expérimental. La philosophie de Léonard de Vinci d'après ses manuscrits. — PAUL ARBELET : Sur la tombe de Stendhal. — ÉMILE MAGNE : Une ruelle précieuse au XVIIe siècle. — (1er *février*). LOUIS DUMUR : Nietzsche et la « culture ». — ARNOLD BENNET : Les auteurs anglais, leurs débouchés, leurs bénéfices. — C.-M. SAVARIT : Les lois de l'allitération et de l'assonance, semi-allitération et semi-assonance. — PÉLADAN : Un idéalisme expérimental. La philosophie de Léonard de Vinci (*suite*).

La Nouvelle Revue. — (15 *janvier*). GUILLÉN DE CASTRO : « La jeunesse du Cid » (Traduit par M. Dieulafoy). — ROSA BONHEUR : Lettres inédites. — FRANTZ FUNCK-BRENTANO : Restif de la Bretonne.

Review of Reviews. — (*January*). Character Sketch : My Father and my Son, by W. T. Stead.

La Revue. — (15 *janvier*). VICTOR HUGO : Lettres inédites à ses amies. — NICOLAS SÉGUR : Jules Lemaître conteur. — ÉDOUARD SCHURÉ : L'âme italienne. — EUGÈNE RÉVILLOUT : La poésie dans l'ancienne Égypte. — CHARLES SIMOND : Le roman américain. — (1er *février*). GABRIEL COMPAYRÉ : Un grand éducateur français. — ÉMILE FAGUET : Les Pensées de Léonard de Vinci.

Revue Bleue. — (11 *janvier*). ERNEST RENAN : Observations et faits psychologiques. — ACHILLE LUCHAIRE : Au temps de la féodalité. — ERNEST SEILLIÈRE : Les cinq générations du Romantisme. — (18 *janvier*). ERNEST RENAN : Observations et faits psychologiques. — F. BUISSON : Une maxime d'éducation nationale. — CASIMIR STRYIENSKI : L'alambic de Stendhal. — (25 *janvier*). PAUL STRAUSS : L'École des Mères. — ARTHUR CHUQUET : La « Marseillaise » en Allemagne. — MAURICE LAIR : Le Danemark et l'Allemagne. — (1er *février*). G. LANSON : Réponse à M. F. Buisson. — A. AULARD : Les Écoles d'Orient.

Revue des Cours et Conférences. — ÉMILE FAGUET : Esménard. Le « Poème de la navigation » (2 *janvier*); — Castel et son poème des « Plantes » (9 *janvier*); — le néo-classicisme (23 *janvier*); — Parseval-Grandmaison; son poème de « Philippe-Auguste » (30 *janvier*). — ABEL LEFRANC : La vie et les œuvres de Molière. Armande Béjart; l' « École des Femmes » (2 *janvier*); — L' « École des Femmes » et la « Critique de l'École des Femmes » (16 *janvier*); — L' « Impromptu de Versailles » (30 *janvier*). — A. GAZIER : Racine et le théâtre français. De 1677 à 1689 (23 *janvier*). — GUSTAVE LANSON : Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française de 1675 à 1748 (16 *janvier*). — CHARLES SEIGNOBOS : Créations politiques et sociales du gouvernement provisoire 1848; organes de ce gouvernement (23 *janvier*). — G. DESDEVISES DU DÉZERT : L'Église et l'État en France depuis 1848 jusqu'à nos jours. Le mouvement de 1848 (9 *janvier*). — M. PFISTER : Les classes industrielles et commerçantes aux XIVe et XVe siècles; Jacques Cœur (9 et 30 *janvier*). — VICTOR EGGER : La morale. La définition du bien et du mal (2 *janvier*); — le bonheur (16 et 30 *janvier*).

Revue des Deux Mondes. — (15 *janvier*). M. DE SÉGUR : Le comte Louis-Philippe de Ségur (1753-1830). — ANDRÉ TARDIEU : Le Japon et les États-Unis. — (1er *février*). VICTOR GIRAUD : La personne et l'œuvre de Taine d'après sa correspondance. — FIRMIN ROZ : Romanciers anglais contemporains. George Meredith. — MAURICE MASSON : Une vie de femme au XVIIIe siècle. Mme de Tencin. — ÉMILE MÂLE : L'art français à la fin du moyen âge. Les aspects nouveaux du culte des saints. — CHARLES DIEHL : Figures byzantines; Anne Comnène.

Revue des Idées. — (15 *janvier*). A. CHIDE : Synonymie. — ANDRÉ LEBEY : Les hommes et les partis autour de Louis Bonaparte en 1848.

Revue internationale de l'Enseignement. — (15 *janvier*). GEORGES RENARD : Chaire d'histoire du travail au Collège de France. — L. CLÉDAT : Le concours de l'École normale et des bourses de licence. — ÉMILE CAHEN : La réforme de la licence ès lettres.

Revue latine. — (25 *janvier*). ÉMILE FAGUET : La philosophie de M. Henri Poincaré. — La bourgeoisie française au XVIIe siècle. — GUSTAVE LANSON : Voltaire et son banqueroutier juif en 1726. — JULIEN LUCHAIRE : Un poète de l'humanité moderne.

Revue de Métaphysique et de Morale. — (*janvier*). ÉMILE BOUTROUX : William James et l'expérience religieuse. — A. BERGSON : A propos de « l'Évolution de l'intelligence géométrique ». — H. BOUASSE : Évolution de la matière et physique des corps solides. — G. DWELSHAUVERS : De l'intuition dans l'acte de l'esprit.

La Revue du Mois. — (10 *janvier*). ALBERT DAUZAT : La question des patois. — NOEL BERNARD : Le mendélisme. — J.-J. VASSAL : La femme annamite. — ALBERT MÉTIN : La vie internationale; l'Inde nationale et la jeune Égypte.

Revue de Paris. — (15 *janvier*) LÉON BLUM : L'œuvre poétique de Mme de Noailles. — GEORGES BIZET : Lettres de Rome (1757-1860). III. — HENRI DE RÉGNIER : Poésies. — VICTOR BÉRARD : Questions extérieures. La Carrière. — (1er *février*). WALDECK-ROUSSEAU : Ce qui tue les Républiques. — LOUIS BERTRAND : La première « Tentation de Saint-Antoine ». — CAMILLE BARRÈRE : Stradivarius. — GEORGES BIZET : Lettres de Rome (1857-1860). IV.

Revue Pédagogique. — (*décembre*). Inauguration du cercle d'études pédagogiques et sociales (Conférence de M. IZOULET et discours de M. LIARD). — A. MIRONNEAU : Pour nos écoles normales.

Revue générale des Sciences. — (15 *janvier*). P. DUHEM : La valeur de la théorie physique, à propos d'un livre récent. — A. WITZ : Théorie générique et expérimentale des turbines à vapeur et à gaz. — PAUL MEYER : Les croisements et l'hérédité des caractères. — (30 *janvier*). A. WITZ : Théorie générique et expérimentale des turbines à vapeur et à gaz. — H. DE LA COUX : L'état actuel de l'industrie de l'ozone. — LÉON FRÉDÉRICQ : Revue annuelle de physiologie.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

PRÉPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS DE 1908

ÉDITIONS DÉSIGNÉES

Choix de lettres de Cicéron. Texte latin établi et annoté par J. A. HILD
In-18, relié toile . . . . . 3 fr. »
Édition désignée pour la *Licence ès lettres* (Facultés de Paris et de Poitiers, 1908 et 1909)

Pages choisies de Diderot. Introduction et notes par G. PELLISSIER
In-18, relié toile, 4 fr.; broché . . . . . 3 fr. 50
Édition désignée pour la *Licence ès lettres* (Faculté des lettres de Poitiers, 1908 et 1909)

Pages choisies de Mme de Staël. Introduction et notes par S. ROCHEBLAVE
In-18, relié toile, 4 fr.; broché . . . . . 3 fr. 50
Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles.*

Choix de Poètes du XIXe siècle, par GUSTAVE MERLET. Cart. . 3 fr. 50
Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles.*

Die deutsche Lyrik (1re partie: du XVIe siècle à 1830), par G. GROMAIRE.
In-18, relié toile . . . . . 2 fr. 50
Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude au Professorat des Classes élémentaires.*

OUVRAGES RECOMMANDÉS

(*Agrégation de philosophie. — Licence philosophique.*)

Éthique, de Spinoza. Traduction inédite du Cte H. DE BOULAINVILLIERS (1658-1722), publiée par F. COLONNA D'ISTRIA. In-8° (23×14), br. . . . 7 fr. 50

(*Agrégation des Lettres et Agrégation de Grammaire.*)

Les Tragiques, d'Agrippa d'Aubigné. — Livre 1er : **Misères.** Texte établi et publié par H. BOURGIN, FOULET, GARNIER, MAITRE, VACHER, In-18 br. 2 fr. 50

Les Caractères, de La Bruyère (Éd. G. PELLISSIER). In-18, toile . . 3 fr. »

Fables de La Fontaine. Introduction, notes, grammaire et lexique de la langue de LA FONTAINE, par L. CLÉMENT. In-18, rel. toile. . . . . 3 fr. 25
(Recommandé également pour l'*Agrégation des jeunes filles*).

Victor Hugo, le Poète, 1 vol.; — **Victor Hugo, le Philosophe,** 1 vol., par CHARLES RENOUVIER. Chaque volume in-18, broché. . . . . 3 fr. 50

Le Travail du Style, *enseigné par les corrections manuscrites des Grands Écrivains,* par ANTOINE ALBALAT. In-18, broché. . . . . 3 fr. 50

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS

PRÉPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS DE 1908

OUVRAGES RECOMMANDÉS *(suite)*

(Agrégation des Lettres et Agrégation de Grammaire.)

Grammaire comparée du Grec et du Latin, par RIEMANN et H. GŒLZER :

Tome I. **Phonétique.** In-8°, 600 pages, broché. . . . . 20 fr.
Tome II. **Syntaxe.** In-8°, 893 pages, broché . . . . . 25 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix DE CHÉNIER).

Histoire de la Langue Française, des Origines à 1900, par F. BRUNOT :

Tome I. **De l'Époque latine à la Renaissance.** In-8°, rel. 20 fr. ; br. 15 fr.
Tome II. **Le XVIe Siècle.** In-8°, relié, 20 fr. ; broché . . . . . 15 fr.

Histoire de la Langue et de la Littérature française, des origines à 1900, ornée de *156 planches hors texte* dont 21 en couleur, publiée sous la direction de L. PETIT DE JULLEVILLE. — Ouvrage complet en 8 volumes.
Chaque volume in-8° raisin, relié, 25 fr. ; — broché. . . . . 20 fr.

(Agrégation d'Histoire et de Géographie.)

Histoire générale, du IVe siècle a nos jours, publiée sous la direction de ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMBAUD. — Ouvrage complet en 12 volumes.
Chaque volume in-8° raisin, relié, 20 fr. ; — broché. . . . . 16 fr.

Histoire politique de la Révolution française (1789-1804), par A. AULARD.
In-8° raisin de 816 pages, relié, 16 fr. ; — broché. . . . . 12 fr.

Histoire politique de l'Europe contemporaine (1814-1896), par CH. SEIGNOBOS.
In-8° carré de 826 pages, relié, 16 fr. ; — broché. . . . . 12 fr.

(Agrégation de l'Enseign. des jeunes filles : sections littéraire et historique)

Introduction aux « Essais » de Montaigne, par EDME CHAMPION. Un vol. in-18, broché . . . . . 3 fr. 50

Études critiques, par JOSEPH BÉDIER. In-18, broché . . . . . 4 fr.
Le texte des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. — Établissement d'un texte critique de l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci.* — Le *Paradoxe sur le Comédien,* etc.

La Fondation de l'Empire Allemand (1852-1871), par ERNEST DENIS. In-8° cavalier de 540 pages, broché. . . . . 10 fr.

L'Éditeur-Gérant : MAX LECLERC.

Paris. — Typ. PH. RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 1243.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

Dernières Nouveautés :

VICTOR BÉRARD

Le Sultan, l'Islam et les Puissances

CONSTANTINOPLE — LA MECQUE — BAGDAD

Un volume in-18, 450 p., 2 *cartes hors texte*, broché . . . 4 fr.

EDME CHAMPION

Vue générale de l'Histoire de France

Un volume in-18 jésus, broché. . . . 3 fr. 50

E. ZYROMSKI

Sully Prudhomme

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

M. DUGARD

Emerson : Sa Vie et son Œuvre

Un volume in-8 raisin (26c × 16c), 420 pages, *3 phototypies hors texte*, broché . . . . . 7 fr. 50

— Envoi franco du prospectus, sur demande. —

A. AULARD

Taine, historien de la Révolution française

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

Du même auteur, précédemment paru :

Histoire politique de la Révolution française : *Origines et Développement de la Démocratie et de la République (1789-1804).* Un volume in-8 raisin (26c × 16c), de 816 pages (3e Edition), relié demi-chagrin, tête dorée, 16 fr. ; — broché . . . 12 fr.

— Envoi franco du prospectus, sur demande. —

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

Viennent de paraître

MARCEL POËTE

L'Enfance de Paris

FORMATION ET CROISSANCE DE LA VILLE, DES ORIGINES JUSQU'AU TEMPS DE PHILIPPE-AUGUSTE.

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

Dr ROUIRE

La Rivalité Anglo-Russe au XIXe siècle, en Asie

(GOLFE PERSIQUE — FRONTIÈRES DE L'INDE)

Un volume in-18 jésus, une carte *hors texte*, broché. . 3 fr. 50

HENRY BARGY

France d'Exil *(Roman)*

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

Du même Auteur, précédemment paru :

La Religion dans la Société aux États-Unis. Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

Dr ÉTIENNE BURNET

La Lutte contre les Microbes

CANCER — TUBERCULOSE — MALADIE DU SOMMEIL
TÉTANOS — ENTÉRITE ET MICROBES INTESTINAUX
VARIOLE ET VACCINE : L'ŒUVRE DE JENNER

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

Précédemment paru :

Les Enfants Anormaux, par le Dr Binet et Th. Simon. Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 1911

N° 2. — Dix-septième année 15 Mars 1908

APR 2 1908

Revue Universitaire

Éducation — Enseignement — Administration
Préparation aux Examens et Concours, lettres et langues vivantes
Devoirs de classe — Bibliographie

COMITÉ DE PATRONAGE ET DE RÉDACTION : MM.

A. BARET, professeur adjoint à l'Université de Paris ;
G. BELDAME, professeur au collège Rollin ;
Mme L. BELUGOU, directrice de l'École normale supérieure de Sèvres ;
Victor BÉNARD, maître de conférences à l'École des Hautes-Études ;
E. BOURDEAUX, professeur à l'Université de Lille ;
Ferdinand BRUNOT, professeur à l'Université de Paris ;
A. CANTAUNY, professeur à l'Université de Paris ;
L. CLÉMENT, professeur à l'Université de Lille ;
Alfred CROISET, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris ;
René CROISET, professeur au collège Rollin ;
A. DARLU, inspecteur général ;
P. DELACE, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Ch. GUERL, professeur à l'Université de Paris ;
Mme M. DOGARD, professeur au lycée Molière ;
A. DE FUVILLE, membre de l'Institut ;
F. HACHE, professeur au lycée d'Alais ;
Pierre GLACHANT, professeur au lycée Louis-le-Grand ;
E. GOELZER, professeur à l'Université de Paris ;
Camille JULLIAN, professeur au Collège de France ;
G. LANSON, professeur à l'Université de Paris ;
Ernest LAVISSE, de l'Académie française, professeur à l'Université de Paris ;
Jules LEGRAND, député des Basses-Pyrénées ;
Mlle B. LEROUX, professeur au lycée Molière ;
Henri LICHTENBERGER, maître de conférences à l'Université de Paris ;
CH. LYON-CAEN, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris ;
MARTEL, professeur honoraire au lycée Carnot ;
L. MENTION, professeur au lycée Henri IV ;
L. MOREL, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Édouard PETIT, inspecteur général ;
G. REYNIER, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Ch. SCHWEITZER, professeur au lycée Janson ;
Ch. SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris ;
URI, secrétaire de la Faculté des lettres de l'Université de Paris ;
P. VIDAL de la BLACHE, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

Secrétaire général : M. Gustave REYNIER.

Librairie Armand Colin
5, rue de Mézières, Paris, 6e

La *Revue* paraît le 15 de mois, — 15 15, *de chaque mois* — France, 10 fr. — Colonies et Étranger, 12 fr.

La **Revue Universitaire** *ne paraît pas en août et septembre.*

SOMMAIRE

Agrégation d'espagnol et d'italien. — *Concours de 1907.* — Rapport de M. **E. Mérimée**, professeur à l'Université de Toulouse, président du Jury . . . 193

Droits et devoirs des parents et des maîtres, par M. **Paul Crouzet**, professeur au collège Rollin . . . 201

L'abrogation de la loi Falloux et la liberté de l'Enseignement secondaire, par M. **Léon Mention**, professeur au lycée Henri IV . . . 212

Un Programme fossile, par M. **L. Dutit**, professeur au lycée de Toulouse . . . 221

Sur les Méthodes de Stuart Mill (*Réponse à M. Luquet*), par M. **Edmond Goblot**, professeur à l'Université de Lyon . . . 225

Projet de loi relatif à l'avancement des fonctionnaires de l'Enseignement secondaire . . . 228

Nécrologie : *Amédée Hauvette*, par M. **Paul Girard**, professeur à l'Université de Paris . . . 232

Bibliographie : *Littérature latine*, par M. **H. de la Ville de Mirmont** . . . 234

— *Littérature anglaise*, par M. **Léon Morel** . . . 241

Chronique du mois : *Encore l'internat. — Une nouvelle enquête. — Ce qu'en dit la statistique. — A la Fédération des professeurs. — Préparatifs du Congrès de Pâques. — La question des retraites dans l'Enseignement libre*, par M. **André Baiz** . . . 247

Échos et nouvelles : La licence ès lettres. — L'italien à Paris. — Société de secours mutuels. — Rectifications aux programmes des agrégations d'allemand et de l'enseignement secondaire des jeunes filles. — Premier congrès international d'éducation morale et sociale. — La culture de la mémoire chez les écoliers. — Nouvelles diverses. — Soutenances de thèses pour le doctorat ès lettres. — Maxima et coefficients (1908) . . . 251

Examens et Concours

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES (Concours de 1908)

Agrégations des lettres et de grammaire (suite) :
Auteurs français . . . 260
Auteurs latins . . . 260
Auteurs grecs . . . 261
Agrégations des langues vivantes :
Auteurs allemands . . . 261
Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles (lettres) : *Auteurs français*. — *Auteurs allemands*. — *Histoire*. . . . 262

SUJETS PROPOSÉS

Agrégations (philosophie, lettres, grammaire, histoire, langues vivantes, enseignement des jeunes filles) . . . 105

Licences et Certificats (lettres, philosophie, histoire, langues vivantes, enseignements secondaire des jeunes filles) . . . 107

Classes des Lycées et Collèges

SUJETS PROPOSÉS

Enseignement secondaire (garçons) . . . 270

Enseignement secondaire (jeunes filles) . . . 270

Principaux articles parus dans les Revues françaises et étrangères.

Toutes les communications doivent être adressées à M. le Directeur de la Revue Universitaire, rue de Mézières, 5, Paris.

La Revue, paraissant le 15 de chaque mois, ne peut publier les notes et communications qui lui parviennent après le 25 du mois précédent.

Revue universitaire

AGRÉGATION D'ESPAGNOL ET D'ITALIEN

CONCOURS DE 1907

Rapport du Président du Jury.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur le concours d'Agrégation pour les langues espagnole et italienne en 1907.

Le nombre des candidats, un peu réduit peut-être par l'obligation de fournir désormais le Diplôme d'études Supérieures, s'est élevé à 13 pour l'espagnol, à 11 pour l'italien. Le nombre des admis restait fixé à 2 pour chacune des langues. Cinq candidats respectivement ont été déclarés admissibles à la suite des épreuves orales.

C'était la première fois que fonctionnait le nouveau système d'épreuves orales. Le Jury en a constaté les avantages. La préparation non contrôlée des leçons en 24 heures présentait des inconvénients souvent signalés : elle a été heureusement remplacée par la préparation surveillée de 5 heures, suffisante pour le candidat bien documenté, mais justement fatale à celui qui jadis escomptait la complicité du hasard. La communication des livres, non plus que la surveillance, n'ont soulevé aucune difficulté.

Les candidats ont paru se rendre compte eux-mêmes des dangers que pouvaient présenter la poursuite tardive d'une

documentation trop encombrante ou les recherches fiévreuses dans des ouvrages avec lesquels on n'est point familiarisé. Ils en avaient d'ailleurs été avertis au préalable, et ils s'en sont, en général, sagement tenus à cela seul qui était indispensable.

Vous aviez bien voulu m'autoriser à appliquer cette année, à l'oral, le système de *l'unité d'épreuves*, comme à l'écrit. Tous les candidats de même langue ont donc fait les mêmes leçons, traduit le même thème, expliqué les mêmes textes en prose ou en vers. Ils se trouvaient par suite dans des conditions absolument identiques et ne peuvent plus se plaindre du sort, le rendre responsable d'un insuccès, ni envier la chance d'un concurrent. J'ajoute que, pour le Jury, le jugement aussi est plus sûr et plus facile, parce que les mérites, aussi bien que les insuffisances d'une leçon, apparaissent plus nettement lorsque le sujet est le même pour tous. Ce système, que le petit nombre d'admissibles rend matériellement praticable chez nous, a fonctionné à la satisfaction du jury et des candidats. Je vous prie donc de nous autoriser à l'appliquer dorénavant.

Je crois être utile aux futurs candidats en entrant, pour chacune des épreuves écrites et orales, dans quelques détails qui n'ont d'intérêt immédiat que pour eux, mais qui leur indiqueront dans quel sens ils doivent diriger leur travail. Et je ne puis ici mieux faire que de transcrire les appréciations des membres du Jury plus spécialement chargés de corriger ou de diriger chacune de ces épreuves.

I

ÉPREUVES ÉCRITES

A. — LANGUE ITALIENNE

1. **Thème.** — Le texte de Saint François de Sales (*Introduction à la vie dévote*) qui avait été choisi, présentait certaines difficultés d'interprétation que tous les candidats n'ont pas surmontées. Ils doivent cependant s'attendre à ce que le thème écrit soit une épreuve de culture en même temps qu'une épreuve de langue (le rôle d'exercice pratique de traduction courante étant réservé au thème oral),— et ne doivent

pas négliger, dans leur préparation à cette épreuve, de s'habituer à traduire des textes français classiques ou même préclassiques, en un italien qui rende le mieux possible l'allure et la couleur du texte. Ici, bien qu'assurément on ne leur demandât pas un pastiche, ils auraient pu, en évitant les mots et les tours trop évidemment modernes, en choisissant de préférence les expressions de la langue littéraire, tout en gardant en ceci la mesure, donner à leur traduction une apparence plus artistique. Tous ces thèmes ont donc un défaut commun : une certaine banalité ; et l'on est parfois même amené à se demander si la connaissance de la langue italienne classique est suffisante chez les candidats. Par contre, la plupart écrivent une langue correcte et saine; huit copies sur onze dépassent ainsi la moyenne, ce qui est un résultat satisfaisant. Si la copie classée première n'a que la note 22 (sur 30), c'est à cause de cette générale (bien que légère) infidélité au texte dont j'ai parlé.

2. **Version.** — Le morceau à traduire formait l'exposition des *Maschere* de Cecchi : il avait été choisi pour obliger les candidats à mettre en pratique un conseil que nous leur avons donné à plusieurs reprises, savoir : de chercher dans le contexte l'explication des passages malaisés. Il s'ouvre, en effet par quelques lignes très difficiles à entendre, si on les isole, beaucoup plus claires, si on les rapproche de la fin. Non seulement en effet la fin explique la position respective du père et du fils, le chagrin de dame Pippa, mais elle élucide à souhait la phrase amphibologique : *E' fé tanto il ritrosaccio ch'e' capito male.* Le fils passe pour avoir été tué près de Rome, c'est donc lui à qui il est arrivé malheur ; c'est à lui que se rapporte le second *é* tandis que le premier se rapporte au père qui, à force de faire le *ritrosaccio*, a réduit son fils au désespoir. De même, plus loin, la question de Pippa : *Dite voi in verità?* indique qu'elle redoute, non un mensonge ordinaire, mais une mystification, puisqu'on lui répond : « Ne croyez pas que je voulusse me moquer de vous ! » L'expérience tentée a réussi : presque tous les candidats ont su interpréter le texte par le texte. La seule erreur grave qu'on trouve, il est vrai, dans la plupart des copies, porte sur une phrase où il est dit que, quand le fils voulait épouser la jeune fille, *ell'era*

presso ch'i'non dissi, « ce que je n'ai pas dit, mais que j'ai presque dit » en d'autres termes : « elle était (à entendre son père) une pas grand' chose. » — La version est donc satisfaisante, trois copies sur onze tombent seules au-dessous de la moyenne et point très sensiblement (14, 25 ; 13, 50; 13, sur un maximum de 30) ; deux ont respectivement 20 et 22. Signalons seulement quelques inexactitudes faciles à éviter. Il ne fallait pas traduire : *Che Dio il volesse* par « plaise à Dieu ! mais par « plût à Dieu ! », d'abord parce que *volesse* est un imparfait, puis parce que la nourrice tient Fabrizio pour mort. Il ne fallait traduire *una sua figliuola* ni par *sa fille*, ni par *une de ses filles*, mais par *une sienne fille*, puisque l'expression italienne ne se prononce pas sur le nombre des enfants. Ce qui est moins véniel est d'avoir traduit, comme l'ont fait un ou deux, *fu morto* (il fut tué) par : il mourut.

3. **Dissertation italienne.** — Il s'agissait de dire dans quel ordre de documents (poèmes, nouvelles, chroniques, etc...) l'on doit chercher de préférence la vérité sur l'état moral de Florence au XIVe siècle. Jamais nous n'avions reçu autant de dissertations substantielles. Une seule des copies est superficielle et, de ce chef, n'atteint pas la moyenne. Toutes les autres attestent des connaissances abondantes et précises qui n'ont fait tort ni à la clarté, ni à la correction, ni au jugement des candidats. Quelques-uns, dans le détail, ne disent pas toujours ce qu'ils veulent dire, s'attardent ou s'écartent un peu, mais l'ensemble demeure aisé et net. Ce qui ferait plutôt défaut, c'est le cachet individuel. On sent trop chez certains un effort de mémoire, chez d'autres la crainte de n'avoir pas le temps de dire tout ce qu'ils savent. Il y a un accent plus personnel, plus de verve et d'imagination dans la copie qui porte le numéro 7, mais pour un motif ou pour un autre, le sujet y est changé; l'auteur, au lieu de chercher où sont les tableaux les plus vrais, cherche où sont les tableaux les plus vivants, et il les retrace d'une main légère et sûre ; mais là n'était pas la question. Il est vrai qu'il déclare que les tableaux les plus frappants sont toujours les plus fidèles; soit! mais c'était alors sur cette affirmation, qu'il devait faire porter son développement, car le sujet appelait un débat et non une peinture. Voilà les différentes

raisons pour lesquelles le Jury n'a pas attribué aux meilleures copies plus de 23, 24, 25, sur 40, mais il n'en constate pas moins le très grand progrès accompli pour ce qui touche à l'information scientifique.

4. **Dissertation française.** — *L'histoire en Italie, au XVIe siècle, et en particulier dans Benedetto Varchi : inspiration, conception, matériaux et procédés.* — Il est regrettable qu'une partie des candidats (environ la moitié) n'ait pas compris qu'il ne s'agissait pas ici d'écrire une notice sur Varchi. Il s'est trouvé, entre autres, une copie de ce genre, bien informée et dirigée, qui n'a pu être cependant que médiocrement notée. Qu'on n'oublie pas que la dissertation est une épreuve où le candidat doit montrer, non seulement qu'il sait, mais qu'il a réfléchi, comparé, qu'il est capable de traiter une question avec vigueur et ampleur, et un peu de pénétration, en s'affranchissant des cadres auxquels les manuels l'ont habitué. C'est une épreuve d'intelligence et de maturité. Cette année, cinq candidats seulement, sur neuf, ont aperçu la question, ont compris que leur tâche consistait à exposer la genèse et les caractères essentiels de cette importante manifestation intellectuelle de la Renaissance italienne, qu'a été l'histoire, à la fois science et art, école de politique et de morale, — en rappelant leurs souvenirs sur l'évolution politique et le développement de la littérature en Italie pendant la période précédente, — et en prenant de préférence leurs exemples dans l'œuvre et la personne de Varchi.

Les deux premières copies ont obtenu toutes deux la note 31 sur 40 pour des raisons différentes : l'une, parce qu'elle a paru sensiblement plus originale et mieux écrite, intéressante d'un bout à l'autre, malgré des lacunes assez graves; l'autre, parce que le sujet y était nettement et régulièrement traité ou au moins indiqué dans ses parties principales, et qu'elle révélait un esprit cultivé et sagace, bien que sujet encore à quelques défaillances ou à un manque de rigueur dans la pensée. Les deux copies suivantes, cotées 29 et 28, l'une fine et bien écrite, l'autre très abondante et vive, ont paru encore plus qu'honorables. Dans l'ensemble, cette épreuve a été jugée supérieure à ce qu'elle avait été jusqu'ici, plus nourrie, — mais encore au-dessous de ce que l'on peut désirer. On ne

saurait trop recommander aux candidats de faire les plus grands efforts en vue d'une préparation sérieuse et scientifique des grandes questions du programme et des questions d'histoire littéraire et d'histoire proprement dite se rapportant aux auteurs.

B. — LANGUE ESPAGNOLE

1. **Thème.** — Le texte du thème espagnol était une page de « La Mer » de Michelet; page facile à traduire, car ni l'interprétation n'était douteuse, ni les mots ne sortaient du vocabulaire courant. Il y a eu pourtant des contre-sens, soit inattention, soit trop de subtilité. Et il y a eu des faux-sens, des impropriétés (*cáscara*, pour désigner la coquille du mollusque), des méprises étranges (*chusco* pour *chuzo*, *aprisco* pour *risco*, *válvula* pour *valva*), sans parler des solécismes et des barbarismes. Il semble que les candidats se fient trop à leur connaissance pratique des mots et des tournures et qu'ils ne sentent pas assez la nécessité de se surveiller, de se contrôler, parfois d'apprendre la grammaire, voire la conjugaison. Enfin, parmi eux, il en est qui ne se croient pas tenus de traduire exactement. Ils tournent, ils transforment, ils abrègent ou allongent, mais surtout ils suppriment. On est en droit de supposer que ce qu'ils suppriment les embarrassait. Traduire un idiotisme français par un idiotisme espagnol (pourvu encore qu'ils soient tous deux dans le même ton), donner, si possible, à la phrase un tour vraiment espagnol, c'est fort bien. Mais là s'arrête la besogne du traducteur. Il n'a pas à corriger la pensée de l'auteur.

2. **Version.** — Le texte de la version était constitué par des « *redondillas* » de Bartolomé Leonardo de Argensola : un joli billet agréablement tourné, d'un sens assurément clair, et où la difficulté était surtout de donner à certains mots une traduction exacte et appropriée. Ainsi, il ne fallait pas prendre *cultos* au sens de « cultistes » ou traduire « *escrupuloso* » par « scrupuleux » (faute vénielle d'ailleurs) mais par « difficile, exigeant ». Beaucoup de candidats ont traduit *Y por no los hacer tales* par « pour ne pas en faire de tels »; il fallait : « comme je n'en fais pas de tels » (de si parfaits); *en este punto* signifie « et maintenant même » et non « à

ce point de vue ». Que dire de celui qui construit : *Quien ama destas burlas*, ou de celui qui confond « *pasos* » avec « *pasas* », et s'acharnant « à se mettre des raisins secs dans la bouche » confesse en note que l'image ne peut passer en français, et se résigne à « tourner par un équivalent » ! A dire vrai, l'épreuve n'a guère été satisfaisante, et l'on fera bien de s'exercer davantage à ce travail de traduction. Il faudrait aussi s'assurer de son français, et ne pas confondre « à peine avons-nous déjoué les soupçons », et « avec bien de la peine nous déjouons les soupçons », ce qui était la vraie façon de comprendre. Il y a encore eu une copie en vers, ou plutôt en simili-vers. Si le traducteur fait des vers malgré lui, soit ; mais qu'il respecte le sens. Une traduction en excellents vers (ce qui n'est pas le cas), avec cinq contre-sens (comme c'est le cas), ne vaut pas, au point de vue terre-à-terre de l'examen, une version faite bourgeoisement en prose et sans contre-sens.

3. **Dissertation espagnole.** — Le sujet était tiré d'un passage de Núñez de Arce (*Discurso sobre la poesía*) dans lequel l'auteur, opposant la poésie du moyen âge à celle de la Renaissance, affirme que la première, encore rude, était du moins nationale et populaire, tandis que la seconde, infiniment plus artistique, fit cependant dévier le courant national en l'éloignant de la réalité. Il s'agissait de savoir, si cette double thèse était fondée, et dans quelle mesure elle pouvait s'appliquer à la civilisation espagnole en général. Le sujet était vaste, mais il était impossible à un candidat, ayant préparé son programme, de n'avoir point, à propos des périodes et des auteurs indiqués, rencontré cette question.

Ce qui a laissé à désirer d'ailleurs, dans la grande majorité des dissertations, c'est moins la connaissance des faits, que l'art de les disposer d'une manière claire et logique. Les termes de la question ont été, en général, mal précisés ; l'importance relative des diverses considérations à présenter a été vaguement entrevue ; les hors-d'œuvre abondent, et les lacunes sont nombreuses. L'art de choisir parmi les faits manque presque toujours : on accumule pêle-mêle une foule de détails au milieu desquels on se perd. Les meilleures copies n'échappent point à ce défaut ; celle même que l'abon-

dance des renseignements, la précision de la documentation, sans parler du mérite de la forme, avaient fait classer la première, déroutait le lecteur par le peu de rigueur du plan et la disproportion des diverses parties.

On ne saurait évidemment demander à des improvisations rapides une bien grande perfection dans la forme. Plusieurs copies témoignent d'une facilité réelle à écrire avec correction et avec une suffisante richesse de vocabulaire : mais l'absence de ces qualités se faisait trop remarquer dans quelques autres. Il ne faut pas oublier que, dans des compositions de ce genre, la simplicité est de mise, que la recherche affectée des élégances ou des curiosités de style est déplacée, mais que d'autre part, un ton trop familier ou trop cavalier, des plaisanteries d'un goût douteux, y sont particulièrement choquants. Entre une élégance trop académique et les négligences de la conversation familière, il y a un juste milieu où il faut savoir se tenir.

4. **Dissertation française.** — « Jusqu'à quel point Cervantes a-t-il réussi, dans la *Ilustre Fegona*, à fondre l'élément romanesque et l'élément picaresque. »

Le sujet n'a pas été, en général, très bien compris. La plupart des candidats ont fait dériver le romanesque de la *Ilustre Fregona* des romans de chevalerie et d'autres œuvres avec lesquelles il n'a aucun rapport. C'est à peine si l'on voit, dans une ou deux copies, soupçonner ses véritables origines, qui sont, d'une part, la tradition de la comédie latine, et, d'autre part, les intrigues des Nouvelles italiennes. L'élément réaliste n'est pas non plus étudié avec une finesse assez pénétrante, ni dans ses sources, ni dans l'œuvre même de Cervantes. Enfin, ce qui devait être le point principal de la dissertation, l'étude de l'art avec lequel sont fondus le romanesque et le réalisme, est souvent négligée, incomplète ou maladroite. La composition de beaucoup de copies laisse fort à désirer. Le véritable sujet n'est abordé que dans les dernières pages. Le style est, en général, correct et assez facile, mais il manque de mouvement et de couleur. Une des copies où se manifestait le plus nettement un effort pour atteindre à la vivacité et à l'éclat, tombait malheureusement dans une assez fâcheuse déclamation.

II

ÉPREUVES ORALES

A. — LANGUE ITALIENNE

1. **Thème.** — Cette épreuve aurait été pleinement satisfaisante si les candidats y avaient déployé un peu plus d'aisance. On s'attend bien que n'ayant plus à traduire, comme autrefois, un auteur indiqué d'avance, ils ne donneront pas, au pied levé, à leur traduction l'élégance relative de leurs thèmes écrits, mais on voudrait ne les voir hésiter qu'aux endroits difficiles. Or, un seul d'entre eux a traduit couramment et peut-être parce qu'il apercevait moins bien les difficultés, à en juger par ses méprises. Du moins, tous les candidats ont prouvé une sûre connaissance de la grammaire. A part l'emploi de *gli* pour *le*, presque aussitôt corrigé que commis, nous n'avons relevé de grave que la confusion de *privo di* avec *privato di* et l'emploi de *suo* là où la clarté exigeait *di lei*. Les candidats savent la valeur des mots, quoique certains paraissent ignorer que les intrigues amoureuses sont des *tresche* et non des *galanterie*. Plusieurs ont fait preuve de finesse en comprenant que *ont péri* appliqué aux seigneurs qui ont révélé à Henri II les infidélités de Diane devait se traduire par *si rovinarono* et non par *perirono* ou par *non raggiunsero il loro intento*. Trois candidats, cette année encore, ont médiocrement commenté leur traduction ; mais les deux autres ont présenté, à cette occasion, des remarques qui auraient été fort utiles pour des élèves, et l'un d'eux a su y mêler très opportunément d'intéressants souvenirs de lectures et de voyages. Le Jury appelle, une fois de plus, sur ce complément nécessaire du thème oral l'attention des candidats futurs.

2. **Explication d'un texte de prose.** — Le morceau, emprunté aux *Lettere famigliari* de Baretti, n'offrait pas, pour l'interprétation littérale, de grandes difficultés ; il a été traduit avec élégance par deux candidats ; mais péniblement ou platement par les autres, qui n'avaient pourtant pas ici l'excuse de l'improvisation. Le commentaire surtout a été, chez plusieurs, insuffisant. D'abord, un seul a saisi l'occasion de montrer les solides connaissances de philologie qu'il possède;

les autres ont eu tort de n'en point faire autant ; de ce qu'il n'y a plus une épreuve spéciale sur les lois de la formation de l'italien, il ne s'en suit pas qu'un professeur ait le droit de les laisser ignorer à ses élèves ou de laisser croire qu'il les ignore lui-même. Pour le fond, le Jury a été surpris d'entendre dire par deux candidats que la page de Baretti ne comportait aucune remarque, et d'en voir deux autres se tromper sur les observations qu'elle appelait : il eût admis les jugements les plus opposés sur la sincérité avec laquelle Baretti réclame de chaque homme un examen quotidien de conscience ; mais, puisque le morceau roule sur cette question d'ordre moral, ce n'était pas le lieu de s'étendre sur les doctrines littéraires de l'auteur. Un seul candidat s'est enfermé dans le sujet et a montré, non sans vigueur, comment Baretti, en matière de morale et en matière de style, est partagé entre ses vues propres et les mauvaises habitudes de son temps.

3. **Explication d'un texte en vers.** — Le texte choisi (Leopardi, *Bruto Minore*) comportait un commentaire abondant et précis ; il est regrettable qu'un seul candidat ait été véritablement satisfaisant sur ce point. Après une traduction juste et nette, il a assez finement étudié le morceau au point de vue de l'expression, relevant les archaïsmes, les latinismes, établissant les rapports entre le style de cette *canzone* et les habitudes littéraires du poète, les différences avec le style des *canzoni* postérieures. Reprenant ensuite le commentaire pour le fond, il a expliqué le sens complexe et la valeur du passage par rapport au reste du poème et à l'ensemble de l'œuvre de Leopardi, soulignant les expressions les plus significatives, rappelant à propos de chacune d'elles celle de ses opinions philosophiques ou de ses tendances sentimentales dont s'y retrouve la trace, faisant des rapprochements précis avec d'autres passages de ses œuvres. Cette épreuve eût obtenu une meilleure note si la parole, quelque peu inélégante et monotone, avait été à la hauteur de la conception. Le Jury a su beaucoup de gré au candidat d'avoir dirigé à lui seul son commentaire. Un autre candidat, qui se rapprochait de celui-ci pour la méthode, a été coté beaucoup plus bas à cause de deux contre sens.

Un autre, dont on aurait attendu beaucoup mieux, après

une bonne traduction, a présenté un commentaire déplorablement court et inorganique. Un autre a cru qu'une exposition, d'ailleurs juste, mais banale, du pessimisme de Leopardi, pouvait constituer le commentaire de ce passage.

4. **Leçon française.** — *Analyser le contenu des 27 premiers chapitres de la* Vita Nuova, *en faisant la part de la tradition littéraire, des idées philosophiques en cours et de l'inspiration personnelle de Dante.* — Il fallait d'abord comprendre, ce que tous les candidats n'ont pas fait, qu'il ne s'agissait pas ici de reprendre, chapitre après chapitre, le récit de Dante, — ni, non plus, d'exposer, en général, les idées de Dante sur la littérature et son système philosophique. Ces erreurs ont paru le résultat d'une certaine faiblesse de pensée, d'une façon trop scolaire de travailler, contre laquelle on ne saurait trop mettre en garde les candidats : qu'ils se reportent à ce qui a été dit plus haut au sujet de la dissertation française. Il importe qu'ils s'habituent à poser nettement les problèmes, à s'efforcer de voir le fond des choses, sans se contenter de plans tout faits, ni de superficielles considérations littéraires ou morales. Par exemple, qu'ils sachent se placer fortement, suivant les cas, ou successivement s'il y a lieu, aux points de vue : de l'histoire des idées, de l'histoire des formes littéraires, de l'histoire des mœurs, de l'histoire politique et sociale ; qu'ils n'oublient jamais de rapprocher un auteur de son milieu, de montrer dans son œuvre ce qui appartient à d'autres qu'à lui, ce qui fait partie du fonds commun de la pensée de son temps; ils n'en auront que plus de facilités, après cela, pour dégager ce qui lui appartient en propre, pour faire saisir, dans tel ou tel passage de ses œuvres, l'expression directe et vive de sa personnalité ; qu'ils prennent garde, aussi minutieusement que possible, à la chronologie, et ne commettent pas la faute de considérer un auteur ou un groupe d'œuvres comme un tout insensible à l'action des années. Enfin il sera bon, pour le sérieux de cette épreuve, que les candidats s'habituent à citer leur source, chaque fois qu'ils reproduisent, sur un point important, l'opinion d'un critique ; il est désagréable d'entendre des jeunes gens intelligents, des hommes faits, s'approprier tout bonnement la parole du maître, comme le ferait un enfant dans une classe.

Trois leçons sur cinq, cette année, ont été honorables, sans qu'on ait pu donner à la première plus de 28, 50 sur 40.

5. **Leçon italienne.** — *Comment se concilient, chez Manzoni, l'épicuréisme et la philanthropie?* — Tel était le sujet de la leçon qu'ont eue à faire tous les candidats. On appliquait, pour la première fois, la limitation à 5 heures du temps accordé pour préparer l'épreuve. De là, des leçons plus courtes, et, ce qui est pis, plus péniblement présentées que celles des années précédentes. Il faut que les candidats s'habituent davantage à la parole, pour n'avoir pas à faire, le jour de l'examen, un effort de mémoire qui gâte les expositions les plus intéressantes. C'est pour n'y avoir pas assez songé que les meilleurs candidats n'ont pas obtenu des notes très sensiblement supérieures à la moyenne : les notes ont été 23,50 pour deux d'entre eux, 20, 25 pour un autre, 20 et 16 pour les derniers. Les candidats ont d'ailleurs montré qu'ils connaissaient assez bien les circonstances au milieu desquelles a vécu Manzoni, les influences qui ont agi sur lui, les troubles physiques dont il a longtemps souffert, sa prudence en politique et dans ses relations littéraires. Quelques-uns sont moins au courant de sa vie intime : ils ignorent en général que Manzoni a poussé le respect pour sa mère jusqu'à passer toute son existence dans la propriété qu'elle avait reçue, en héritage, de son amant. Ils sont plus au fait de tout ce qui honore sa hardiesse d'esprit, sa générosité de cœur, quoique certains en cherchent trop exclusivement les preuves dans les *Fiancés*. Mais que surtout les candidats se persuadent qu'une bonne leçon mal dite est presque une mauvaise leçon!

6. **Prononciation.** — Deux des candidats ont une très bonne prononciation : si le Jury n'a donné à l'un et à l'autre que 15, c'est parce qu'ils négligent la distinction des voyelles ouvertes et fermées qui, à la vérité, n'est observée que par les Toscans, mais qui repose sur des données philologiques nécessaires aux élèves. Deux autres ont une prononciation plus soignée à cet égard, mais moins italienne dans l'ensemble ; un d'eux même articule les syllabes, dites nasales, d'une façon qui en justifie trop le nom; un seul n'atteint pas la moyenne, par effet de négligence d'ailleurs : il laisse tomber trop sou-

vent l'accent dont, au reste, il connaît fort bien la place.

7. **Version espagnole des candidats à l'agrégation d'Italien.** — Cette épreuve — pour laquelle, d'ailleurs, le Jury ne saurait montrer une sévérité déplacée — n'a point paru très satisfaisante. Quoique la page choisie ne présentât point de difficultés, le sens des phrases ou de certaines expressions n'a point toujours été saisi; la connaissance de la grammaire était, chez deux ou trois candidats, trop évidemment superficielle, et les règles essentielles de la prononciation trop souvent violées. Deux des candidats cependant ont prouvé qu'avec quelque application et une bonne méthode il est possible d'arriver sur ce point à des résultats fort satisfaisants.

B. — LANGUE ESPAGNOLE

1. **Thème oral.** — Le sujet était une page de Buffon : « l'Écureuil ». Le style en était simple, la phrase courte, le vocabulaire assez varié. Une seule expression a embarrassé les candidats (les *fatnes* du hêtre). Les traductions improvisées, entre lesquelles il n'y a eu d'ailleurs qu'une différence de trois points (de 20 à 17, sur 30), ont été assez bonnes, mais aucune ne s'est élevée au-dessus d'une honorable médiocrité. La sûreté, l'élégante simplicité du tour et de la phrase sont des qualités rares que l'on ne peut acquérir que par des exercices répétés et attentifs.

2. **Explications.** — Les candidats avaient à traduire et à commenter deux textes, l'un en vers, l'autre en prose. Le premier consistait en trois quatrains du *Poème d'Alexandre* (*Coplas* 2494-96, édit. Morel-Fatio). Le second était tiré de la *Ilustre Fregona*, de Cervantes. Le premier permettait aux candidats de montrer leurs connaissances de philologie et de grammaire historique : elles ont paru parfois peu précises et à peine suffisantes. Il y a évidemment des progrès sérieux à réaliser de ce côté. Certaines interprétations étaient par trop fantaisistes, et trahissaient une préparation superficielle. Ce même reproche pouvait être adressé à deux ou trois commentaires du texte de Cervantes. Il est vrai que ce texte ne pouvait être bien compris, à cause des allusions à ce qui précède, que si l'œuvre tout entière avait été consciencieusement préparée. De là

beaucoup d'hésitation et de vague dans certaines explications et même plusieurs contresens formels. Les meilleures épreuves n'ont atteint que la note 19 (sur 30). Il y a certainement, de la part de beaucoup de candidats, de la négligence dans leur préparation à ces explications, où les qualités pédagogiques du futur professeur peuvent aisément se montrer.

3. **Leçon française.** — *Peinture des mœurs tolédanes dans la littérature espagnole au début du XVIIe siècle.* Ce sujet, qui correspondait à l'une des questions portées au programme, ne pouvait évidemment être traité que si cette question avait été elle-même très sérieusement approfondie. Non seulement il fallait connaître les œuvres essentielles qui nous renseignent sur la vie et les mœurs tolédanes à cette époque (la nouvelle de Cervantes, *La Ilustre Fregona*, certains chapitres du *Guzmán de Alfarache*, du *Lazarillo*, ou d'autres romans de ce siècle, diverses comédies de Lope de Vega, ou de Tirso de Molina, les *Cigarrales* de ce dernier, etc.), mais il était indispensable d'ordonner et d'encadrer ces faits, ces indications, dans un plan logique et clair. En général, la documentation a paru plus satisfaisante que la mise en œuvre des documents. Cependant, la leçon qui a été jugée la meilleure laissait au contraire à désirer au point de vue de la richesse du fond et de la « couleur » tolédane, mais elle était bien composée, et elle fut dite avec une simplicité élégante. Une autre, beaucoup plus abondante et riche, témoignait de lectures nombreuses, mais l'auteur s'est laissé entraîner par ses souvenirs ; il a voulu, en quelque sorte, verser toutes ses notes dans son exposition, alors même qu'elles sortaient du sujet, où il fallait strictement s'enfermer, et il nous a donné, plutôt qu'une leçon d'une juste et harmonieuse ordonnance, une sorte de résumé décousu de l'ouvrage du Comte de Cedillo.

4. **Leçon espagnole.** — *Comparar la lengua y estilo del Arcipreste de Talavera con la lengua y estilo de Antonio de Guevara, mostrando como, en el siglo que media entre ambos, se iba modificando la prosa castellana.* — Pour traiter convenablement ce sujet, il fallait, non seulement connaître à fond les deux auteurs dont on devait comparer la langue et le style, Alfonso Martínez et Antonio de Guevara (qui

figuraient l'un et l'autre au programme), mais encore avoir réfléchi aux modifications que la langue et la littérature espagnoles subirent sous l'influence de l'antiquité mieux étudiée et de l'Italie mieux connue. Il est évident que, pendant ce siècle, le vocabulaire, la syntaxe, le style lui-même se transformèrent d'une manière sensible, et c'est ce qu'il convenait de montrer en prenant, comme types représentatifs des deux époques, le *Corbacho* et les *Epistolas*. Il eût fallu pouvoir entrer, à ce sujet, dans des détails précis, ce qui était absolument impossible (et l'on s'en est bien aperçu) sans une étude préalable très minutieuse. Il va sans dire qu'en dehors de ce qui appartenait, en général, à tous les contemporains, nos deux auteurs avaient une manière propre et personnelle, qu'il importait de définir et de caractériser, quoique ce ne fût point là proprement — et c'est ce que plusieurs n'ont point vu — ce qui constituait véritablement le sujet. En réalité, ce que l'on a montré trop souvent, ce sont moins les modifications subies par la langue espagnole depuis Martínez jusqu'à Guevara que les qualités ou les défauts de ces deux écrivains. Ici encore le désir de faire étalage d'une érudition indiscrète et d'amonceler une foule de détails disparates, trop souvent oiseux, se devinait aisément dans plusieurs leçons. On ne se résigne pas assez volontiers à ne dire que ce qui est vraiment utile à une démonstration claire et solide.

L'un des candidats, dont la préparation était évidemment sérieuse et la connaissance des auteurs approfondie, n'a point su résister à la tentation de tout dire : aussi abordait-il à peine le véritable point à mettre en lumière lorsqu'il a dû interrompre une leçon qui eût encore exigé une ou deux heures pour être complète. La plupart des candidats manient la langue étrangère avec une suffisante correction et une facilité réelle. Il était aisé de voir cependant que deux ou trois d'entre eux avaient quelque peu perdu l'habitude de l'exposition orale de sujets littéraires en langue espagnole. Des incorrections formelles, des négligences, des gallicismes nombreux ont été notés. L'improvisation, chez un ou deux candidats, était évidemment pénible. Peut-être cependant cette pauvreté de la forme oratoire vaut-elle mieux, en son honnêteté, que la prudence de ceux, qui, se défiant d'eux-mêmes, trouvent moyen de rédiger à peu près toute leur leçon. Nous devons les aver-

tir que cette méthode est dangereuse, qu'elle ne réussit jamais à faire illusion, et que d'ailleurs le Jury se réserve le droit d'examiner les notes manuscrites des candidats. D'autres seraient tentés de tomber dans un défaut contraire et de donner à leur parole, qui doit toujours conserver, indépendamment de la correction, une certaine tenue littéraire, les allures trop négligées d'une conversation familière. Le ton juste est entre une recherche déplacée d'élégance et le laisser-aller d'une élocution trop peu surveillée.

5. **Prononciation.** — Elle n'a été vraiment satisfaisante que chez deux candidats. Les autres, tout en observant les règles de l'accentuation, ont eu à lutter contre une certaine difficulté naturelle à prononcer purement divers sons particulièrement difficiles, que ceux-là seuls qui ont vécu de longues années dans le pays parviennent à vaincre complètement.

6. **Explication italienne des candidats à l'agrégation d'espagnol.** — Le texte était tiré de la revue « *La Critica* » de 1907, d'un article signé B. Croce. On ne peut, dans cette épreuve, se montrer très exigeant pour la prononciation ; il est toutefois difficile de pardonner des fautes comme « entráno » prononcé avec l'accent tonique sur l'a — « ebbéro » avec l'accent sur le second e. Les notions élémentaires de grammaire que cette épreuve comporte (conjugaisons régulières et irrégulières, règles principales de la syntaxe) n'ont pas été rencontrées chez tous les candidats. Quant à la traduction même, elle a été, chez tous, seulement passable : le texte facile qui leur est présenté doit être traduit par eux couramment, sans hésitation.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les principales observations que les membres du Jury ont eu l'occasion de faire à propos des épreuves écrites et des épreuves orales et que j'ai cru de mon devoir de vous communiquer avec quelque détail, dans l'espoir qu'elles pourront, si vous jugez à propos de les leur faire connaître, être utiles aux futurs candidats.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

E. Mérimée,
Président du Jury.

DROITS ET DEVOIRS DES PARENTS ET DES MAITRES

A entendre récemment le concert d'espoirs qui accueillait la nouvelle campagne en faveur de la coopération de l'École ou du Lycée avec la Famille, concert qui réunissait des chefs universitaires comme M. G. Compayré, entre autres, dans la préface du livre de M. Bouillot, et des critiques de l'Université tels que M. Victor Margueritte, on entrevoyait prochaine la fin d'un divorce pédagogique, dont les enfants sont, comme de l'autre, les premières victimes et qui, parmi les causes diverses des infériorités de l'enseignement national, n'a pas assez souvent sa vraie place, la première. Mais on s'aperçoit déjà que, faute d'une définition des droits et devoirs respectifs des parties lancées dans les bras l'une de l'autre, faute d'un « statut » précis de la coopération scolaire et familiale, la fin de ce divorce risque de nous précipiter dans un mauvais ménage.

En effet les deux forces ont bien été aiguillées l'une vers l'autre ; mais trop souvent ou bien elles ne se rencontrent pas, ou bien, si elles se rencontrent, elles font mine de se battre plutôt que de s'unir. Les maîtres demandent une aide, les parents offrent une direction ; les uns réclament l'exercice d'éternels devoirs, les autres la conquête de nouveaux droits. « Les familles vont enfin contrôler leurs enfants » espère l'Université. — « Nous allons enfin contrôler les professeurs», pensent les familles. Leur duo aboutit à cette conclusion plus ou moins en sourdine : « Vous ne faites pas bien votre devoir. — Et vous non plus. »

N'est-ce pas le commencement de tous les mauvais ménages ? Et faut-il s'étonner de ce danger ? Mais il y a la tradition qui dans l'école fait trop souvent regarder les « encombrantes» familles comme l'ennemi, et qui à la maison fait répéter : «Notre ennemi, c'est notre maître.»— Il y a la presse pédagogique qui daube sur les parents, et la presse quotidienne qui enseigne aux parents comme un dogme que le lycée (on épargne davantage l'école primaire) est le grand, l'unique coupable. — Il y a tout simplement la nature humaine qui aime

mieux fonder une association et nommer un bureau pour améliorer les autres, plutôt que d'essayer tout uniment de s'améliorer elle-même.

***

Maîtres et parents s'ignorent donc moins qu'autrefois, mais depuis qu'ils se rapprochent, ils menacent de se quereller. Pour empêcher leur conflit, il semble tout d'abord qu'il suffirait de résoudre préliminairement, si elle est soluble, la grosse question : « *A qui l'École* ? ». Si l'on répond : « l'Université aux universitaires » comme « La Mine aux mineurs, » voilà au moins une façon nette de régler le différend par la prédominance de l'elément universitaire ; — et le différend n'est pas moins nettement tranché, mais en sens inverse, si on affirme, comme l'imprime en propres termes l'Association familiale du canton de St-Rambert en Bugey, que le maître est le « subordonné » des parents, ou plus poliment, comme M. Brunetière, qu'il est le « mandataire des familles».

Faut-il discuter longuement la première formule ? On ne sait en vérité si elle est plus fausse ou plus maladroite ; si elle méconnaît davantage l'intérêt supérieur de la nation, en paraissant le sacrifier à celui d'un corps de fonctionnaires, ou l'intérêt véritable de la corporation universitaire elle-même, à qui elle risque d'aliéner les sympathies de l'esprit public. Mais peut-être faut-il examiner de plus près la seconde formule. Quand un parent dit : « Les familles n'existent pas pour l'école, mais l'école existe pour les familles », il semble énoncer une vérité incontestable. Défions-nous pourtant. Qu'est-ce que l'école après tout ? C'est la langue, la littérature, l'histoire, la morale, la philosophie, les sciences, tout un patrimoine intellectuel et moral. Dirons-nous que tout cela existe pour les familles, appartient aux familles ? Prenons-y garde. Car si l'École c'est un édifice, des murs et des bancs, dont il est indifférent qu'ils appartiennent à l'État, aux familles ou à des particuliers, l'École c'est aussi et surtout une personne morale qui, comme telle, a droit à son autonomie et sur laquelle il faut craindre, d'où qu'elle vienne, toute menace de souveraineté. Et quelle souveraineté en l'espèce ? Celle de braves parents, pleins de bonne volonté certes, mais avec leurs ignorances ou leurs préjugés, leurs passions et leurs

traditions, leur pédagogie incohérente ou inexistante, leur utilitarisme myope ou contradictoire.

Le danger serait tel qu'un grand penseur contemporain, James Sully, demandait au contraire au récent Congrès de Londres (1907) « un plus large empiètement de l'école sur la famille », une subordination de l'action de la famille à celle de l'école, pour que la famille n'imposât pas à l'école ses volontés et ses préférences. Et chez nous le danger a été depuis longtemps défini : « Laissez, disait Victor de Laprade, laissez aux lumières des parents dans les classes les plus riches et les plus éclairées, à leur zèle pour la science pure, à leur goût de la distinction intellectuelle, le soin de fixer le niveau des études classiques, — et je vous réponds que dans quinze ans d'ici la grande masse de nos fils de famille saura... lire, écrire et compter. » Et à côté voici un professeur primaire, M. Albert Thierry, montrant récemment dans *Pages Libres* que l'opinion de la famille populaire considère essentiellement l'école primaire supérieure comme une garderie, une usine à brevets, une antichambre à fonctions publiques.

Sont-ce là les souverains rêvés de l'école ? de l'école, dépôt des résultats et des méthodes scientifiques ? Ou au contraire, cette définition de l'école ne nous indique-t-elle pas son seul souverain, qui serait tout simplement la science même ? L'école n'appartiendrait donc ni aux parents ni aux universitaires, mais à l'esprit scientifique ; et les maîtres y seraient non les mandataires de la famille, mais les mandataires de la science. Seule, en la matière, la science doit commander à tous et ne servir personne. Et devant la science parents et maîtres sont égaux dans une commune subordination. Leur vrai souverain à tous deux les renvoie dos à dos.

Parents et maîtres travailleront donc ensemble sur le pied d'égalité. Et voilà pourquoi je tiens particulièrement, avec une sollicitude d'ailleurs un peu paternelle, pour exprimer leur action commune, au mot « coopération » qui, mieux que « collaboration » par exemple, affirme qu'il n'y a pas subordination, mais parallélisme des droits et des devoirs. Et pour établir ces droits et devoirs parallèles, dont l'exercice dans le détail sera toujours infiniment délicat, il y a pourtant un principe général qui semble devoir être accepté de tous. N'est-il pas vrai en effet que chacun tire ses droits et devoirs parti-

culiers de sa compétence particulière ? que, quelle que soit votre spécialité, le fait d'être un spécialiste autorisé vous assure des droits, sur lesquels les autres ne doivent pas empiéter ? Or quelle est la spécialité du maître ? C'est la connaissance des résultats de la science et la pratique des méthodes scientifiques. Quelle est la spécialité du père ? C'est la connaissance de son enfant et le sentiment des besoins de la vie moderne. Ses idées et ses méthodes, voilà donc le domaine des droits du professeur ; son enfant et la vie d'aujourd'hui, voilà le domaine des droits du père. Et l'un comme l'autre auront d'autant plus de droits qu'ils auront mieux accompli leurs devoirs. Le maître sera d'autant plus fondé à défendre contre tout empiétement ses idées et ses méthodes, qu'il aura tenu davantage les unes et les autres au courant de la science, qu'il aura été meilleur savant et meilleur pédagogue, comme le père sera d'autant plus autorisé à faire adapter l'enseignement aux besoins de son enfant et aux exigences de la vie moderne, qu'il aura mieux étudié et suivi son enfant et plus activement participé à l'œuvre sociale, bref, qu'il aura été meilleur père et meilleur citoyen.

***

« Les parents ayant charge d'âmes tiennent de Dieu même et de l'Eglise un droit supérieur de contrôle sur les doctrines enseignées à l'école. » Ces paroles du récent mandement d'un évêque interdisant certains livres classiques sont en somme le principe commun, plus ou moins nettement exprimé, de toute une catégorie d'associations surgissant en ce moment autour des écoles et des lycées. C'est depuis quelques années le principe de l'*Association des familles du canton de St-Rambert en Bugey* qui donne pour tâche aux parents « une œuvre de répression énergique et salutaire ». C'était le principe au nom duquel la *Ligue de la Patrie française* conviait l'année dernière pères et mères de famille à venir salle Wagram entendre M. Maurice Barrès discourir contre ceux qu'il appelait « les mauvais instituteurs, » et au nom duquel le lendemain les journaux du parti préconisaient « l'initiative personnelle des familles contre les fonctionnaires qui se croient tout permis ». Voici, dans les congrès catholiques, M. Keller, qui donne pour mission aux associations paroissiales de « sur-

veiller » l'école de l'Etat et M. de Crouzaz-Cretet qui institue des associations de parents « pour exiger la neutralité des professeurs de l'Etat en matière de religion et de patriotisme ». Faut-il citer encore les *Ligues des pères et des mères de famille* de Mgr Delamaire ou le secrétariat des Ligues de Parents de la rue de Lévis?

Il convenait de faire, sans passion, la rapide revue de ces œuvres, mais il n'y a ici à en discuter ni le principe ni les moyens. Le principe en est un acte de foi religieuse; et les moyens en sont des moyens politiques. Nous devons respecter les convictions qui sont à la base, mais nous n'avons à faire ici ni religion ni politique. Bien plus leur but avoué nous commande de les écarter encore de cette étude; ce ne sont pas des tentatives de coopération avec l'Université, mais des tentatives de lutte contre l'Université; ce ne sont pas des syndicats scolaires, mais des syndicats antiscolaires.

Seulement il importe de se demander s'il ne se mêle pas déjà, ou s'il ne s'introduira pas un jour quelque chose de l'esprit de ces Associations hostiles à l'école dans une autre catégorie d'unions de pères de famille fondées celles-là, autour des lycées par exemple, avec de belles intentions d'aide et de confiance mutuelles. Les Associations s'en défendent, et il faut les en croire, mais l'Université le craint un peu et non sans quelque raison, lorsqu'elle voit par exemple M. le Dr Gallois souhaiter que, dans l'affaire d'un professeur accusé de manquer à la neutralité, l'Association des parents puisse intervenir, sinon officiellement, puisqu'une lettre de M. Briand lui a interdit ces cas particuliers, mais du moins officieusement, pour arranger l'affaire, « comme soupape de sûreté », —ou l'Association des parents de Marseille être annoncée, par les journaux, comme devant « corriger sans y prétendre certaines erreurs d'enseignement et rendre plus circonspects les professeurs »... Mais la famille est-elle capable de juger les « erreurs d'enseignement », et ne trouverions-nous pas là de sa part un empiétement sur les droits des maîtres?

Déclarons nettement que l'Université aura d'autant moins à redouter ces intrusions que, par son exemple de tous les jours, elle rassurera davantage les légitimes susceptibilités religieuses et politiques, et prouvera à tous que les religions et les partis ne sont chez elle l'objet d'aucun prosélytisme, ni pour

ni contre. Ce sera la meilleure base de la coopération. Elle ne se fondera pas, si nous ne convainquons pas en particulier la famille que l'école n'est pas antireligieuse. Et si ensuite il se trouve par hasard quelque maître pour transformer sa chaire en tréteau, c'est affaire entre lui et ses chefs ; ce n'est pas l'affaire des parents de s'unir pour une sorte de lynchage du maître fautif. Nul n'est admis à se faire justice à lui-même d'une part ; et d'autre part on ne se ligue pas contre des exceptions.

Telle est d'ailleurs la thèse que M. Briand a développée à la Chambre le 27 décembre dernier :

Messieurs, quand il s'agit de neutralité scolaire, quand il s'agit d'examiner dans quelles conditions un fonctionnaire remplissant une mission d'un ordre aussi délicat que celle de l'instituteur, exerce sa profession, donne son enseignement, quand il s'agit d'apprécier si ce maître dépasse les limites que lui impose le principe de la neutralité scolaire, on ne doit pas oublier qu'ici les intérêts des citoyens, des pères de famille sont sauvegardés par une législation spéciale qui prévoit le contrôle de l'administration, des sanctions et des mesures disciplinaires. Dès lors les citoyens n'ont pas à se substituer à l'État ; sinon, ce serait la désorganisation de tous les services administratifs de ce pays, ce serait les fonctionnaires n'osant plus agir même dans les limites de leur devoir professionnel.

Mais une fois son devoir accompli, qui est de laisser à la famille le domaine des croyances, l'Université a le droit d'avoir toute liberté dans le domaine de la science. Et c'est de quoi la famille n'est pas encore universellement persuadée. Un vieux capitaine se plaignait de ce qu'une professeur n'ait pas dressé devant sa fille l'image embellie du « Petit Caporal » qu'il rêvait, et concluait : « Je n'admets pas qu'on discute Napoléon. » Son expression était même plus pittoresque : « Vous savez, Mademoiselle, moi devant le Petit Caporal je fais le signe de la croix. » Où en serions-nous si l'enseignement historique devait tenir compte des susceptibilités de tous les « Vieux grognards » ? Les idées les plus fondamentales, l'idée de patrie elle-même, tout en gardant un fonds commun, ne peuvent pas être présentées aux fils comme elles le furent aux pères, parce que ces idées évoluent. Des considérations, qui auraient été scandaleuses pour une génération, deviennent le pain et le lait de la génération suivante. Taine fut déplacé, il y a 50 ans, sur la plainte d'une famille de Nevers, pour avoir fait l'éloge de Danton ; aujourd'hui pas un maître

qui n'explique à ses élèves pourquoi Danton a sa statue. S'il y a un mot malheureux de Jules Ferry, c'est sa recommandation au maître de ne rien dire qui ne puisse être approuvé par les pères de famille. Faudrait-il respecter alors, par exemple, les principes commerciaux de ce père, qui avait si bien formé son fils à son image que lorsque, dans le cours de morale, celui-ci entendit le maître exposer que le commerçant ne doit pas tromper sur la nature de la marchandise, il eut ce cri du cœur... et de la famille : « Mais alors, il n'y a pas moyen de gagner de l'argent. » Au contraire, dire aux fils des choses que n'ont pas entendues les pères, c'est le progrès même. Et que resterait-il à la littérature et à la philosophie, entr'autres, s'il fallait les vider de toutes les idées qui peuvent porter ombrage à quelque tradition familiale ? Plus un génie aurait été au-dessus de la moyenne, plus il serait discuté, épluché, annulé. L'un arracherait une page, l'autre une autre, et des plus beaux livres dont s'honore la pensée humaine, il ne resterait plus que la couverture.

Une poussée irrésistible tend à introduire dans l'enseignement tous les résultats certains de la science : il n'est pas de droit de la famille qui puisse en exclure aucun. L'autorité n'a pas de droits contre la vérité. Et si, en conséquence, il y a divergence d'idées entre parents et enfants, s'il y a même contradiction quelquefois entre les idées de l'école et les idées de la maison, mieux vaut pour les enfants cette salutaire discipline de la libre discussion que la formation de perroquets répétant docilement une pensée unifiée.

Les associations scolaires de parents ne doivent donc pas être des comités de surveillance, des commissariats de police morale. L'œuvre serait impossible, immorale, nuisible à tous.

Elle serait impossible, parce que les parents ne peuvent pas être renseignés exactement sur les idées exprimées en classe. Aucun enfant, même de bonne foi, ne comprend ou ne rapporte avec une absolue exactitude; et quelques-uns peuvent dénaturer volontairement la pensée des maîtres. L'« Escobar au maillot », qui accusa Taine, voulait ainsi se venger de n'avoir pas été premier. Il n'est pas possible que des racontars de cinq ou six élèves, qui peuvent être cinq ou six polissons, dépende le sort d'un maître et la liberté d'un enseignement.

Elle est immorale encore, car elle impose à l'enfant la dénonciation du maître comme une loi. Le professeur lui conseille de ne pas dénoncer ses camarades, et le père lui ferait un devoir de dénoncer son professeur. Le spectacle doit être assez répugnant pour les maîtres, qui ne peuvent pas exprimer une idée sans voir quelqu'un de leurs élèves rédiger fébrilement leur « fiche ».

Enfin et surtout elle serait nuisible à tous. Si une pareille organisation devenait jamais assez puissante pour imposer sa loi, elle ferait régner partout une neutralité qui serait de la nullité. Or un inspecteur général de l'Instruction publique, M. Bompard, le disait récemment devant le buste d'un de ses plus regrettés collègues : « On ne traduit pas, on ne commente pas une page de Démosthène, de Tacite ou de Pascal sans prendre parti. On n'est pas neutre entre la vérité et le mensonge, entre la justice et la force. Il faut choisir. Il faut dire où l'on va quand on se charge de conduire les autres. » Et la neutralité-nullité devient d'autant plus impossible que les instructions officielles et les désirs familiaux s'accordent pour demander à l'Université de préparer les enfants à la vie d'aujourd'hui. « Faites des esprits qui aient le goût et le sens de la vie moderne et française », disent les instructions du 16 janvier 1907. « Que le lycée fasse à nos enfants des conférences de sociologie et d'économie politique », demande-t-on dans une réunion de parents du Lycée Carnot. Ces parents savent bien que des questions aussi brûlantes ne seront pas toujours traitées dans le sens de leurs opinions personnelles, mais ils aiment mieux que leurs enfants en soient instruits par l'Université que par les journaux. Ont-ils tort ? Ils ont confiance tout simplement. Que les Associations anti-scolaires épient l'Université ; elles sont logiques avec elles-mêmes, parce qu'elles n'ont pas confiance. Mais les Associations scolaires de parents amis seraient illogiques en les imitant. D'abord ce serait la guerre portée dans leur propre sein, car à s'occuper de questions politiques et religieuses, elles se diviseraient immédiatement ; ensuite ce serait la guerre contre l'école avec toutes ses conséquences, et surtout la transformation des maîtres en militants, qui serait le pire des dangers pour les élèves comme pour l'Université. Que des escarmouches de ce genre ne viennent donc pas troubler

le régime de paix, nécessaire au bon fonctionnement de l'éducation nationale, et où l'on fait confiance, non pas tant à des hommes, qu'aux idées et aux méthodes scientifiques.

*
* *

Dans les méthodes l'intervention des parents est encore plus inadmissible. D'abord il leur est beaucoup plus difficile de connaître les méthodes que les idées du professeur : il y a une moitié de la méthode qui leur échappe toujours, la méthode employée en classe. D'autre part si, dans le domaine des idées, ils ont des croyances à faire respecter, en matière pédagogique, ils sont en général loin d'être assez compétents pour avoir des principes à faire appliquer.

Et pourtant leur immixtion abusive se manifeste depuis longtemps dans les méthodes disciplinaires tout d'abord. Jusqu'où elle peut aller, un incident de l'année dernière l'a montré. On a vu un père magistrat écrire à un inspecteur général de l'instruction publique que « le ministère dont il avait tenu le sort entre les mains, aurait encore à compter avec lui », si une punition de deux heures de retenue infligée à son fils par le proviseur du lycée de Montpellier était maintenue. N'insistons pas sur ce fait exceptionnel, qui a d'ailleurs été réprimé.

Mais que fera-t-on si l'habitude se généralise parmi les parents d'imiter non plus un magistrat, mais un sénateur qui fait irruption dans la salle des délibérations d'un jury, en prétendant imposer à un correcteur un relèvement de la note d'anglais de son fils ? Où irons-nous si nos vénérables Pères Conscrits eux-mêmes se mettent à pratiquer « l'action directe » ? Irons-nous jusqu'aux habitudes de la Russie, dont la *Grande Revue* nous a montré les écoliers exigeant au besoin de leurs professeurs la note désirée, le revolver au poing ? En tout cas l'étranger nous fournit encore une histoire, d'Allemagne celle-là, digne d'être dédiée à tous les parents qui s'estiment les meilleurs juges des notes scolaires.

« A Döbeln, un instituteur avait dicté un texte aux jeunes filles, ses élèves ; car, assez fréquemment, même dans les grandes villes, des instituteurs sont chargés de classes féminines. Après correction de la dictée, il se trouva qu'une fillette avait fait 17 fautes : l'instituteur lui en fit la remarque

et la punit d'une retenue après la classe. Rentrée à la maison, la fillette raconta le fait à sa famille. Le père, irrité, saisit sa plume et écrivit à l'instituteur une lettre fort curieuse, où il y avait bien plus de 17 fautes. Le chef de famille se plaignait amèrement qu'on eût puni injustement sa fille; « car, disait-il, il avait revu le devoir et n'y avait trouvé que deux fautes». Il menaçait de se plaindre au directeur. C'est d'ailleurs ce qu'il fit ensuite; de plus il retira sa fille de l'école. L'histoire ne manque pas de saveur et valait la peine d'être rapportée. » (*Manuel Général de l'Instruction primaire.*)

La critique des devoirs donnés par les maîtres est une habitude presque quotidienne de la famille française. Tantôt le fond est incriminé, tantôt la forme. Il est en passe de conquérir une petite légende dans l'Université le père de famille qui a protesté contre ce sujet de devoir : « *Il faut être content de son sort*, » et a demandé qu'on enseigne aux enfants à être ambitieux. Mais supposez que le maître eût donné comme texte : « *Il faut être ambitieux* », ne se serait-il pas trouvé d'autres parents pour protester? Et alors? Eh bien laissez faire le professeur.

S'il sait son métier, il n'imposera pas à l'élève son opinion et admettra que lui soit exposée la théorie contraire ; bien plus, lui-même exposera le pour et le contre ; et ne le ferait-il pas, l'enfant rencontrera, dans la suite des études, aussi souvent des conseils de vie pleine, large, intense que des conseils de vie modeste. Mais frapper d'ostracisme Horace, parce qu'il prêche la médiocrité, ou Corneille, parce qu'il est « mégalomane », la pensée du Christ et du Bouddha, parce qu'ils veulent limiter les désirs, ou la pensée de Nietzche, parce qu'il tend au surhomme, c'est n'avoir pas compris le rôle et la méthode de l'Université qui est de faire tout comprendre.

Est-il vrai qu'il existe une circulaire qui, sur la plainte d'un père médecin blessé par un sujet de devoir plaisantant sa corporation, interdit de donner aucun devoir blessant pour une profession quelconque? Pour être complète ladite circulaire aurait dû exclure des classes tout Molière, et admonester les professeurs coupables de dire quelquefois à leurs élèves: « Vous avez un style de balayeur » ou « une langue de concierge ». Demandez-vous ce qui subsisterait de ce livre de chevet qu'est La Fontaine, si les professeurs bannis-

saient les fables contre les pédants, si les magistrats frappaient d'interdit les *Animaux malades de la Peste*, si les hommes politiques supprimaient

Le sage dit selon les gens,
« Vive le Roi, Vive la Ligue ! »

et si le *Paysan du Danube*, cette éternelle critique de toutes les colonisations, était expurgé par le Comité du Maroc.

D'autres fois on incrimine la méthode. « Vous avez donné à mon fils un devoir trop difficile, écrit une mère de famille, et je l'en ai dispensé ». « Vous donnez trop de thèmes latins ! » se plaint un père, et il fait intervenir un ministre pour restreindre le nombre des thèmes latins de son fils. En particulier les nouvelles méthodes d'enseignement du français, qui recommandent les sujets tirés de la réalité, plutôt que les sujets de fantaisie, n'ont pas toujours le bonheur de plaire à l'esprit romanesque de certaines mamans. Un professeur qui demandait à ses élèves d'observer et de décrire le *Jour des Morts* s'attira d'une mère en courroux l'observation que c'était un « sujet de croque-mort ». Un autre qui voulait faire remarquer à des jeunes gens quelle leçon d'aide mutuelle donne le spectacle de la vie journalière, et leur proposait pour cela à commenter cette phrase d'Anatole France « *Rien ne vaut la rue pour faire comprendre à un enfant la machine sociale* », trouva cette ingénieuse semonce sur la copie d'un élève (textuel) : « Il m'a été peu facile de faire ce développement, car mes parents me laissant rarement seul dans la rue, et trouvant ce spectacle peu édifiant, attirent mon attention sur un autre spectacle. » Voilà comment des familles accueillent le « bain de réalisme » reconnu indispensable pour tremper les esprits modernes.

La défiance de l'Université a même conduit certains pédagogues jusqu'à convier les familles à imposer aux maîtres telles ou telles méthodes. Ainsi M. Laisant voudrait voir, en géométrie, introduire la méthode Méray par l'action des familles : « Si vous faites des démarches pour l'entrée de votre enfant au collège ou au lycée, demandez à visiter le matériel d'enseignement des poids et mesures, les instruments d'arpentage, etc. Si on vous répond qu'il n'y a rien de tout cela dans la maison, sauvez-vous et ne revenez jamais.

« Posez aussi la question que voici, très simplement : « Pour

enseigner la géométrie, employez-vous la méthode Méray? » Trois réponses sont possibles, sauf les variantes de forme : oui, non, je ne sais pas ce que c'est. Dans le premier cas, vous pouvez poursuivre; dans le second, saluez poliment le personnage, et tâchez de ne plus le revoir; dans le troisième cas, donnez-lui le bon conseil d'apprendre ce qui concerne sa profession, et dites-lui bien que vous pourrez continuer la conversation une fois son apprentissage achevé, mais pas avant.

« Si les pères et les mères finissaient une bonne fois par avoir le souci profond de l'avenir intellectuel de leurs enfants, ils parleraient net, exigeraient ce qu'ils ont le droit d'exiger, et bien des résistances opiniâtres disparaîtraient comme par enchantement. » *(L'initiation mathématique.)*

Le système de M. Laisant n'est d'abord pas applicable à l'enseignement primaire ; et on ne voit guère un ouvrier pouvant refuser d'envoyer son fils à l'école de son quartier ou de son village parce que la méthode Méray n'y est pas employée. Mais dans l'enseignement secondaire même les familles ne manqueront pas de répondre à M. Laisant : « Nous ne sommes pas compétentes sur la méthode Méray. Si cette méthode est excellente, il faut espérer que l'Université, dont c'est le métier d'étudier les diverses méthodes, en reconnaîtra les avantages. » Et de fait c'est ce qui est arrivé : après avoir mis la méthode Méray à l'essai dans une Académie, l'Université, par des circulaires de 1905, en a introduit certains principes dans l'enseignement de la géométrie. La pression des familles a été inutile; et la partie excellente d'un système a triomphé seule de l'esprit de routine, qui peut exister dans l'Université, mais qui n'y est pas éternel et universel; car s'il était une routine, le métier d'éducateur serait un véritable « hard-labour ».

Une simple comparaison convaincra peut-être les nombreux médecins qui forment le plus solide contingent des Associations de parents : « Admettriez-vous, MM. les docteurs, qu'un syndicat des parents de vos malades voulût vous imposer ses méthodes de traitement? Vous trouverez de même logique de laisser le choix de leur méthode à ceux qui ont en pédagogie la compétence que vous avez en médecine. » Les parents ont de tout autres droits, qu'il reste maintenant à définir.

PAUL CROUZET.
Professeur au collège Rollin.

(A suivre.)

L'ABROGATION DE LA LOI FALLOUX ET LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Après la discussion de l'impôt sur le revenu, la Chambre des députés a mis à son ordre du jour un projet d'abrogation de la loi Falloux. « Abrogation » est peut-être ambitieux, car les trois quarts des articles de cette loi, dont tout le monde parle et que personne ne connaît bien, sont abrogés depuis longtemps et, pour le reste, il s'agit moins de détruire que de transformer.

A l'origine, la loi du 15 mars 1850, dite loi Falloux, était une loi organique, un véritable statut d'ensemble de l'enseignement public et privé. Il fixait les droits et les devoirs de toutes les autorités préposées à l'enseignement, administration, inspection, Conseil supérieur de l'Instruction publique, enseignement primaire et enseignement secondaire. Tout cet édifice, attaqué et sapé de différents côtés, s'est écroulé en grande partie.

La loi du 27 février 1880 a donné une nouvelle constitution au Conseil supérieur de l'Instruction publique qui fut le premier laïcisé par suite de l'élimination des évêques. On y introduisit le principe de l'élection que les lois de l'empire avaient fait disparaître. Par ses attributions en matière de contentieux, on en a fait une sorte de Cour suprême, appelant et jugeant en dernier ressort les causes jugées en première instance par les autres juridictions universitaires.

Dans l'enseignement primaire, tout ce que la loi Falloux avait édifié s'est trouvé démantelé et démoli sous les ministères Jules Ferry et Goblet.

On a fait justice de « la lettre d'obédience » qui permettait aux congrégations de se passer des brevets de capacité. La loi du 16 juin 1881 a établi la gratuité absolue de toutes les écoles publiques et supprimé, par suite, la rétribution scolaire. Les lois qui ont suivi y ont ajouté l'obligation et la laïcité. En fixant les matières de l'enseignement, le législateur a fait prévaloir

le principe de la neutralité religieuse et obligé les ministres des différents cultes à donner l'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires. Enfin, la loi du 30 octobre 1886 est un véritable code où se trouvent réunies toutes les dispositions relatives à l'enseignement primaire public et privé.

Seul le titre III de la loi Falloux, — celui qui vise directement l'enseignement secondaire, — n'a pas subi les outrages du temps. C'est ce titre de la loi qui a fait l'objet de l'examen approfondi de la commission de l'enseignement et c'est sur le rapport qu'a rédigé M. Massé, député de la Nièvre, que doit prochainement s'engager la discussion devant les Chambres.

*
* *

Comme on ne détruit que ce qu'on remplace, plusieurs propositions ont été faites en vue de substituer à ce qui reste de la loi Falloux un nouveau statut de l'enseignement secondaire libre. Il y a, entre autres, un projet du gouvernement qui fut défendu devant le Sénat par M. Chaumié, alors ministre, et adopté par la haute assemblée.

Mais une question préalable s'est posée devant le Sénat et devant la Commission de la Chambre. Y aura-t-il encore un enseignement secondaire libre ? Pourquoi l'État ne reprendrait-il pas le monopole intégral de l'enseignement public?

Cette doctrine absolue a trouvé des partisans. Les «étatistes» ont combattu comme décevante la thèse de la liberté qui ne pouvait, disaient-ils, profiter qu'à l'Église. Ils ont mis en avant le « péril des deux jeunesses » armées l'une contre l'autre, et soutenu qu'on ne pouvait, sous couleur de liberté, élever les enfants contre leur pays et contre leur temps.

D'autres orateurs — et le gouvernement par l'organe de M. Chaumié, — ont montré plus de confiance en la liberté. La thèse jacobine du monopole, disait en substance le ministre, est en réalité la thèse de Napoléon qui fondait l'Université impériale pour qu'elle lui donnât des sujets soumis et fidèles à sa personne et à sa dynastie. Le gouvernement de la République doit repousser comme une tyrannie l'omnipotence de l'État et assurer à chacun la plus grande somme de liberté sous le régime du droit commun.

Et puisque la question de l'abrogation de la loi Falloux va reparaître sous un ministère que préside M. Clemenceau, il

n'est pas inutile de rappeler la part considérable qu'il prit aux débats et la charge à fond qu'il poussa en cette circonstance contre les « étatistes » en général et M. Lintilhac en particulier.

« Pour éviter le péril des congrégations gardons-nous bien, s'écriait-il, de faire de la France une immense congrégation. Que la cité ne nous empêche pas de voir l'individu. Le monopole ne peut se concevoir qu'avec un dogme et l'État n'en a pas. Aussi faut-il renoncer à rétablir un despotisme qui pourrait se retourner à un moment contre ceux qui l'auraient imposé. »

A la Chambre comme au Sénat, le monopole a trouvé des partisans qui jugent insuffisantes et illusoires les mesures prises contre les congrégations. Autorisées ou non autorisées, elles s'en sont tirées jusqu'ici en changeant de costume et tout ce qu'on a fait pour assurer la surveillance et le contrôle de leurs établissements a été et sera toujours parfaitement illusoire.

Mais, à côté de la question de principe, une autre se posait aussitôt. Si l'on fermait du jour au lendemain tous les établissements libres, que deviendraient les enfants qui les fréquentent ? En dépit des coups qui lui ont été portés, l'enseignement libre, laïque ou séculier, compte encore aujourd'hui une population de 55 145 élèves, et cela sans parler même des cent trente-deux petits séminaires où se trouvent, à côté de futurs ecclésiastiques, bon nombre de jeunes gens qui font tout simplement de l'enseignement secondaire.

Où l'État logerait-il ces 60 000 élèves ? Où irait-il chercher le personnel nécessaire pour les surveiller et les instruire ? Nos finances seraient-elles en état de supporter ces charges immédiates et toutes celles qui, par répercussion, deviendraient inévitables dans l'avenir ?

Ces considérations dernières ont fini par toucher « les étatistes » et, devant l'impossibilité matérielle d'appliquer leurs principes, ils se sont résignés à en faire fléchir la rigidité. Ils ont apporté alors au monopole absolu une sorte de tempérament en donnant à l'État le droit d'autoriser par décret l'ouverture des établissements libres.

La Commission, qui avait repoussé le monopole à visage découvert, s'est prononcée également contre le monopole

masqué. Elle est restée, dans l'ensemble, favorable au projet que le gouvernement avait fait voter au Sénat par 198 voix contre 69 et qui établit la liberté de l'enseignement sous le contrôle de l'État. Mais elle a été sur quelques points beaucoup plus loin que le Sénat. Et si elle a paru rester, en principe, attachée à la liberté, elle y a apporté, comme nous allons voir, d'importantes restrictions.

*
* *

Et d'abord cette liberté sera-t-elle la liberté pour tous ? Non certes, puisque les congrégations en sont naturellement exclues par les lois qui ont été portées contre elles. Mais il y a une loi du 1er juillet 1901 qui prévoit et règle le droit d'association. Bon nombre des associations formées en vertu de cette loi ont repris en sous-main la direction des établissements congréganistes. Au dire du rapporteur, M. Massé, la sécularisation des biens n'a pas été plus sincère que la sécularisation des personnes. Ces associations nouvelles existent et agissent en vertu des principes généraux du droit civil. Ne vaut-il pas mieux les viser en qualité de propriétaires et en même temps leur imposer certaines obligations qui permettraient à l'administration d'avoir communication de leurs statuts et d'exercer sur elles une surveillance plus active? « l'État, écrit le rapporteur, a le droit de savoir de quelle façon sont élevés les enfants qui sont placés ailleurs que dans les lycées et les collèges. Il a sur eux un droit de tutelle qu'il ne peut venir à l'idée de personne de lui contester. »

Visiblement, la Commission était partagée entre deux tendances : ne pas toucher à l'enseignement libre laïque, mais empêcher en même temps que, sous couleur de liberté, on ne favorisât la résurrection d'un enseignement confessionnel.

C'est alors qu'elle a adopté un article qui a provoqué des débats passionnés : « Les établissements d'enseignement secondaire privés sont ouverts et dirigés par un personnel laïque, à l'exclusion des ministres des cultes, des congréganistes et des anciens congréganistes qui ne déclareraient pas avoir cessé depuis dix ans de faire partie d'une congrégation. »

« Vous voulez atteindre les congréganistes, a dit M. Buisson, mais les eudistes, les dominicains, les jésuites ne sont pas congréganistes. Ils sont prêtres, ils ont des lettres de sécula-

risation en même temps qu'ils conservent leur caractère ecclésiastique. Si vous n'excluez pas les prêtres de la direction des écoles libres, les petits séminaires deviendront des collèges libres et il importe, au contraire, de les ramener à la préparation exclusive au sacerdoce, selon la législation qui les régissait au début. »

En vain M. Théodore Reinach a fait remarquer que, si l'on pouvait sous le régime du Concordat limiter ainsi le droit des prêtres, il était excessif de les exclure du jour où les prêtres étaient devenus des citoyens comme les autres. C'est la thèse de M. Buisson qui a triomphé devant la Commission.

Et ainsi, par étapes successives, après avoir frappé les congrégations autorisées, on s'est attaqué aux congrégations en bloc et enfin au clergé séculier lui-même.

***

Quels titres maintenant exiger des directeurs des établissements libres ? On s'en est tenu, pour les collèges de garçons à la licence ès lettres ou ès sciences, pour les collèges de filles à la licence ou au certificat d'aptitude qui cesserait d'être, comme aujourd'hui, un concours pour devenir un examen accessible à tous. Les professeurs du premier cycle devront être au moins bacheliers ou pourvus du brevet de capacité de l'enseignement spécial. Ceux du second cycle seront nantis de la licence ou devront certifier qu'ils sont anciens élèves de l'école Polytechnique, de l'école des Ponts et Chaussées, de l'école Centrale, de l'école des Chartes ou de l'école du Génie maritime.

Les directeurs sont tenus de fournir à l'inspection académique une notice détaillée sur leurs collaborateurs : leur âge, leur état civil, les professions qu'ils ont exercées, les localités qu'ils ont habitées. S'ils emploient des sécularisés, ils devront certifier qu'ils ont cessé, depuis cinq ans au moins, d'appartenir à une congrégation.

Mais le pivot du système c'est l'organisation du contrôle et de l'inspection dans tous les établissements libres sans exception. Sans doute la loi Falloux avait prévu les inspections dans l'enseignement secondaire, mais elles étaient insuffisantes ou dérisoires. L'inspecteur n'avait pas le droit de se faire remettre les livres, les cahiers ou les devoirs. Au

cas où on lui aurait permis d'assister à une classe, il lui aurait été interdit d'interroger les élèves. Bien rares au surplus, les inspecteurs qui ont pu assister aux cours professés dans les établissements religieux. Et M. Massé cite, à ce propos, quelques traits bien suggestifs :

« Ici, c'est un inspecteur que l'on reçoit au parloir avec toute la courtoisie désirable, mais auquel on refuse énergiquement l'autorisation de le laisser pénétrer plus avant dans la maison. Ailleurs, c'est un directeur qui fait visiter dans tous les détails son établissement à l'inspecteur d'académie. Études, classes, salles de récréation, dortoirs, réfectoirs, cuisines, on lui montre tout en détail et lorsque l'inspecteur, charmé de tant d'amabilité, demande à voir les élèves, le directeur lui répond qu'ayant été averti de sa visite le directeur s'est empressé de leur donner congé. »

Aussi le projet de la commission renforce-t-il sur toute la ligne les pouvoirs et les devoirs de l'inspection. Il met en branle recteurs, inspecteurs généraux, inspecteurs d'académie. Tous les établissements libres devront être inspectés toutes les fois que le ministre le jugera bon et « au moins une fois par an ». C'est un avantage qu'ils auront sur bon nombre d'établissements de l'État. Au lieu de se contenter, comme autrefois, d'une vague enquête sur la moralité, l'hygiène, la salubrité, les inspecteurs devront visiter la maison du haut en bas, assister aux classes, interroger les élèves, remuer les bibliothèques, se faire communiquer l'emploi du temps, examiner livres, cahiers, devoirs et les emporter au besoin chez eux.

Et en prévision des irrégularités constatées on a établi naturellement tout un arsenal de pénalités, avertissements, suspension, interdiction temporaire, interdiction absolue, amendes, prison et, bien entendu, fermeture de l'établissement par les tribunaux ordinaires jugeant au correctionnel.

*
* *

Mais deux questions viendront alors immédiatement à l'esprit. Cette inspection, qui est en somme toute la loi, sera-t-elle possible ? Sera-t-elle efficace ?

Alors qu'on ne peut arriver à faire inspecter sérieusement chaque année les lycées et les collèges de l'État, alors que,

même dans les établissements qu'on inspecte, une notable partie des classes et du personnel échappe encore à toute visite, peut-on sérieusement songer à faire visiter par surcroît, du haut en bas, les 536 établissements libres qui existent aujourd'hui, sans compter les 132 petits séminaires qui sont, en réalité, des collèges ? Ou bien il faudrait quintupler le nombre des inspecteurs existants, ou bien décider que recteurs, inspecteurs généraux et inspecteurs d'académie seront désormais au service de l'enseignement libre et négligeront pour cette nouvelle besogne tous leurs devoirs envers les établissements de l'État.

Et quelle sera, par surcroît, la vraie portée de leurs nouvelles fonctions ? Croit-on que directeurs et professeurs s'empresseront d'étaler devant eux les doctrines suspectes ou les livres réprouvés ? Élèves et maîtres seront devant l'inspecteur comme devant les jurys du baccalauréat, tout miel et tout sucre, et ils serviront à ces personnages officiels les plats officiels qui paraîtront avoir leurs préférences.

La situation des inspecteurs sera même, en certains cas, des plus difficiles. Dans les lycées et collèges, ils sont des chefs hiérarchiques, ils exercent une action sur le personnel, ils le tiennent en haleine et surtout en respect en raison directe de l'autorité dont ils disposent. Ils sont les dispensateurs de l'avancement et, au besoin, des disgrâces. Dans les écoles libres, ils deviendront des auditeurs quelconques, sans action sur les méthodes ni sur les personnes, et suspects par leurs fonctions mêmes, puisqu'elles ne seront en définitive que des fonctions peu reluisantes de surveillance et de simple police.

Ce qui n'empêchera pas, comme le faisait très bien remarquer devant la Commission M. Gouzy, les directeurs et professeurs des établissements libres de se targuer de cette intervention et de faire valoir aux yeux des familles et leurs grades et les inspections officielles comme une sorte de reconnaissance publique de la valeur de leur enseignement par l'État. Vous pensiez prendre des garanties contre vos adversaires, disait-il à ses collègues, et c'est vous qui leur en donnez : Jusqu'à ce jour en effet tout le monde a reconnu la supériorité incontestable des établissements de l'État. C'est vous qui en obligeant les maîtres des établissements privés à avoir les mêmes

grades que ceux des lycées et des collèges, leur donnerez en quelque sorte une estampille officielle et garantirez la valeur de l'enseignement qu'ils donneront. »

Nous ne savons quels changements la discussion publique apportera au projet de la Commission, mais par l'exposé que nous venons d'en faire, il est aisé d'en apercevoir les faiblesses et les inconséquences. Il ne satisfait en somme ni les « étatistes » ni leurs adversaires, parce qu'il n'est qu'une cote mal taillée — et souvent très mal taillée — entre le monopole et la liberté.

LÉON MENTION.

UN PROGRAMME FOSSILE

C'est un bien curieux morceau que le programme de géographie proposé aux candidats à l'Institut agronomique; et il est à souhaiter que ce programme ne tombe pas sous les yeux de quelque étranger enquêtant sur les études géographiques en France ; car il lui donnerait une singulière idée de notre enseignement. A sa lecture, l'on croit d'abord se trouver en présence de quelque vieux document exhumé des profondeurs d'une armoire administrative, mais il n'en est rien; vérifiez la date : c'est le programme en vigueur aujourd'hui.

Le titre est bien : programme de géographie physique et économique. Cela semble judicieusement choisi. Voyons comment cette intention est remplie.

Après avoir demandé quelques indications relatives aux mouvements de la terre, aux pôles, grands cercles, etc., aux mesures itinéraires (!), on appelle notre attention sur le partage de la terre en deux masses, l'océan et le continent et sur la division symétrique de chacune de ces masses en cinq parties. Passons.

Nous entrons dans l'étude générale de l'Europe. Les mers, d'abord ; côtes, îles, détroits, etc. Le programme, on le voit, n'hésite pas à préciser. Puis le relief. Pas un mot sur le climat. On l'attendait après le relief : mais il n'y a que « principales lignes de chemins de fer ». C'est sans doute un oubli. — Voici la France. Encore une fois, les mers, côtes, îles ; puis le relief : massifs principaux et secondaires. Le climat n'est pas, ici non plus, mentionné. On s'étonne, on parcourt le reste du programme ; il n'est nulle part question de climat ! Le climat est évidemment sous-entendu.

Avec l'hydrographie française, nous voyons apparaître un procédé cher à l'auteur, car il l'a employé plusieurs fois. Il demande : 1° la description détaillée des régions traversées par les fleuves les plus importants, le Rhin, la Meuse, l'Escaut, la Somme, la Seine, l'Orne, la Vilaine, etc. et leurs principaux affluents ; 2° la description (plus simple, sans doute, car il n'y a pas d'épithète cette fois) des « bassins côtiers ». Au total, c'est donc toute la France. Cela se conçoit. Mais pourquoi décrirons-nous en détail les régions traversées par l'Orne et la Vilaine, tandis qu'il suffira de glisser sur le reste du massif armoricain? Pourquoi l'étude « détaillée » des régions françaises traversées par le Rhin (cela

marque, hélas, une date) et un simple regard sur le Languedoc et la Provence?

Ce soi-disant programme de géographie physique et économique, qui sous-entend le climat et invite à passer au vol sur d'importantes régions affligées du malheur de n'avoir que de modestes « bassins côtiers », lorsqu'il arrive à la géographie politique, n'omet plus aucun détail : frontières, anciennes provinces, départements qui ont été formés, divisions administratives ! Quant à la géographie économique de la France, elle est uniquement représentée par les chemins de fer et les voies navigables! Ce programme qui spécifiait si bien tout à l'heure les îles, détroits, départements et provinces, n'indique rien sur l'agriculture, sur l'industrie, sur le commerce. C'est que ce sont sans doute là des questions négligeables pour de futurs agronomes.

Nous arrivons aux colonies françaises : le programme nous rappelle que nous avons des colonies en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie ; puis il nous invite à nous arrêter sur l'Algérie et il précise : géographie physique (sans le climat, bien entendu) et politique! Mais où est donc la géographie économique annoncée par le titre[1] ?

Voici l'Europe, divisée par régions fluviales, suivant le procédé habituel. Cours d'eau importants, régions importantes, donc « étude approfondie ». Pour les cours d'eau de second ordre, une « étude succincte » suffira. On voit à quoi cela nous conduit : la Tamise ne figurant pas sur la liste des fleuves importants, nous n'aurons donc qu'à indiquer l'existence de l'Angleterre ; mais il faudra « approfondir » l'étude de la région du Niémen qui est nommément désigné ! — Et après l'énumération des limites, populations, races, religions, gouvernements et divisions politiques (le programme n'oublie rien ici) une petite ligne énonce : « Richesses commerciales et industrielles des différents États de l'Europe. » Nous ne pouvons donc plus dire qu'il n'y a pas, dans ce programme, de géographie économique. Mais on nous concédera, je suppose, que, s'il y a des longueurs dans ce texte, certes ce n'est point ici.

Pour les autres parties du monde, il faut évidemment être plus bref. Il n'est demandé que des notions générales ; mais le programme n'hésite pas à spécifier : à propos de l'Asie, de l'Afrique,

1. Signalons ici ce qui n'est, sans doute, qu'une erreur typographique. Après les mots Tell, Hauts Plateaux, on va à la ligne et on lit « Sahara, Divisions politiques, principaux chemins de fer ». Il faut évidemment lire : Tell, Hauts Plateaux, Sahara. Mais cela m'a valu des réclamations de la part d'un candidat qui, hypnotisé par le Programme, me demandait pourquoi je n'avais pas fait une étude détaillée des chemins de fer sahariens! Un programme, qui est une chose sacrée, en certains cas, devrait au moins être typographiquement parfait.

de l'Amérique, chaque fois, il énumère soigneusement : mers, côtes, îles, caps, etc., orographie, hydrographie ; divisions politiques ; colonies européennes. Le climat est toujours absent. On demande aussi l'étude particulière de quelques régions : les Indes, l'Indo-Chine française, les États-Unis. L'Algérie reparaît une deuxième fois flanquée, il est vrai, de la Tunisie. On peut regretter l'absence de la Chine, du Japon, de l'Afrique occidentale française ; mais, dira-t-on, il fallait bien se borner et choisir. Cela est très juste. Alors que vient faire, entre la Tunisie et Madagascar, la Tripolitaine ? Est-elle là à titre de colonie européenne ? à titre de région particulièrement importante ? Mystérieux choix !

On voit maintenant ce que contient ce programme assez long, et aussi ce qu'il ne contient pas. Et, lorsqu'après avoir lu tout ce détail, l'on se demande quelles tendances s'en dégagent et quel doit être l'essentiel de cette préparation, on est bien obligé de se dire que ce n'est pas assurément la géographie économique, malgré le titre ; quant à la géographie physique, il découle de toutes les indications détaillées qu'elle ne doit pas être très différente de la nomenclature de jadis.

On dira peut-être : ce n'est pas le programme qui importe, c'est la préparation. Je pourrais répondre, que puisqu'il s'agit d'un concours, ce qui importe, c'est l'interrogation. Et si le professeur jouit, vis-à-vis de ce programme, d'une certaine liberté, il n'en est pas de même de l'examinateur, qui est lié par ce programme et est obligé de poser des questions prises dans son texte, sinon dans son esprit. Sans doute il lui est toujours loisible, quelle que soit la question, de se rendre compte des connaissances géographiques du candidat. Il n'empêche qu'il est amené, par ce programme, à demander des énumérations d'affluents de la rive gauche ou de la rive droite, de villes arrosées, des itinéraires de chemins de fer entre Paris et Nantes, etc. Et cela est regrettable. Une fois, à propos de la Vienne, il demande la physionomie du pays ; mais, comme il sent qu'il est sorti du véritable esprit du programme, il s'en excuse presque en ajoutant « si possible [1] » !

Voilà donc la preuve que ce programme gêne l'interrogateur. Comment ne gênerait-il par le professeur ? Les questions posées, connues des candidats, sont pour eux comme un critérium dont ils se servent pour apprécier le cours qui leur est fait. Ceci leur paraît-il utile pour l'examen, c'est donc bon ; cela n'est-il pas demandé, c'est donc inutile et le professeur perd son temps et le leur. Ainsi ce programme est une gêne pour tout le monde. Sa

1. Voir les questions posées au concours de 1907.

valeur propre mérite-t-elle qu'on lui pardonne cette gêne? Je crois qu'il suffit de le lire pour être convaincu que non.

En réalité, nous avons affaire à un survivant d'un autre âge; certainement il est plus vieux que l'école à laquelle il s'applique. J'imagine qu'au moment de la fondation de l'Institut agronomique, l'auteur de ce programme a dû s'inspirer hâtivement de la table des matières de quelque ancien livre né aux environs de 1860, alors que florissait la théorie des bassins et que le Rhin avait une rive française. On y aperçoit aussi comme un reflet des anciens programmes de Saint-Cyr. Mais si l'on a pu enfin débarrasser l'enseignement de ces derniers, pourquoi les laisser se perpétuer dans cet autre coin. Il y a là encore un coup de pioche à donner.

Une décision récente vient de modifier le programme de mathématiques « pour le mettre en harmonie avec l'enseignement dans les classes secondaires ». Il est fort à regretter que l'on n'ait pas profité de l'occasion pour rafraîchir aussi un peu le programme de géographie.

L. Dutil,
Professeur au lycée de Toulouse.

Sur les méthodes de Stuart Mill

RÉPONSE A M. LUQUET[1].

M. Luquet m'adresse quelques « critiques », me soumet quelques « modifications » et « améliorations » au sujet des formules que j'ai proposées pour les méthodes de Stuart Mill. Je l'en remercie. Mais pourquoi parler de *critiques*, et même de *modifications*, alors qu'il ne change rien d'essentiel à mes énoncés? Il en reproduit si exactement la substance et même les termes que je suis heureux d'être si bien compris. Il les développe, et il les complète, ce qui est bien une amélioration. Mais dans ces courtes notes, que j'avais dû condenser en un espace étroitement mesuré, je m'étais borné à signaler des lacunes, des méprises, et incidemment à suggérer quelques idées, dont chacun tirera le parti qu'il jugera bon; je n'en ai développé aucune, écrivant pour des professeurs de philosophie qui comprennent à demi mot.

J'approuve entièrement M. Luquet de mettre à part la méthode des résidus et de grouper les trois autres. Je l'approuve moins de définir la Loi (selon la tradition d'ailleurs) « une relation constante entre deux termes appelés, le premier *cause*, le second *effet* ». C'est à dessein que j'avais évité ces mots. N'ayant pas de place pour m'expliquer, je m'étais borné à remarquer, entre parenthèses, qu'on peut tout aussi bien chercher l'effet d'une cause donnée que la cause d'un effet donné; par exemple, on expérimente l'effet d'un poison, administré à doses définies, sur un cobaye ou un lapin. J'aurais pu ajouter qu'une loi naturelle n'exprime pas toujours une relation de causalité. La loi de Newton, la loi de Mariotte, la plupart des lois physiques expriment un rapport entre les *éléments constitutifs abstraits* d'un phénomène. Les lois de causation, exprimant des rapports entre des *termes successifs concrets* appartiennent à la période de formation de la science; à un stade plus avancé, l'idée de cause n'appartient plus à la science, mais à l'application de la science. Obscure, équivoque et vague, c'est en somme une idée grossière que l'idée de cause, et, si on veut la réduire à ce qu'elle a d'intelligible, elle se résout dans l'idée de Loi. (Voir ma *Classification des sciences*, ch. III. Aujourd'hui, j'irais plus loin, et mes expressions seraient moins timides.)

Je ne pense pas non plus que le choix de la méthode à em-

1. Voir l'article de M. G. H. Luquet *Sur l'enseignement des méthodes de Stuart Mill* (*Revue Universitaire* du 15 février p. 124).

ployer dans chaque cas soit déterminé par *le matériel de faits dont on dispose*. Sans doute, le savant est bien obligé de s'en accommoder, faute de mieux, et souvent il est arrêté parce qu'il n'a pas à sa disposition et ne peut pas provoquer artificiellement juste le fait qui lui apprendrait ce qu'il cherche. Il choisit les faits plutôt que les méthodes. Et il choisit les faits d'après les méthodes, non les méthodes d'après les faits. Le choix des méthodes dépend des hypothèses à vérifier, c'est-à-dire des problèmes posés. Seule la méthode des résidus est imposée, à défaut des autres, par les faits dont le savant est contraint de se contenter.

Enfin, il me paraîtrait très regrettable de laisser de côté l'exposé de la méthode des résidus, dont l'importance est considérable. Les exemples ne manquent pas. Ceux de Stuart Mill sont excellents, et ils font comprendre l'origine chimique du terme de *résidus*. A celui de Le Verrier, qui est si intéressant par son caractère de prophétie réalisée, on peut en joindre beaucoup d'autres : l'expérience de Lavoisier sur l'oxyde rouge de mercure, la découverte des nouveaux gaz atmosphériques, l'argon, l'hélium, par suite de la différence entre les propriétés physiques de l'azote extrait de l'atmosphère et celles de l'azote extrait des azotates et de l'ammoniaque, etc. La méthode des résidus fait peut-être pénétrer plus avant que les autres dans les procédés de l'investigation scientifique ; je la recommande pour faire comprendre aux élèves le secours que la physique mathématique fournit à la physique expérimentale.

Ai-je besoin de dire que je ne prétends imposer ni mes opinions philosophiques ni mes opinions sur l'enseignement philosophique? Je serais désolé que ma qualité d'examinateur leur conférât une autorité quelconque. Lorsqu'un candidat pense me faire plaisir en me servant quelque extrait de mes livres, quelqu'une de mes idées personnelles, il se trompe. Je suis porté à voir là comme une tentative de séduction, qui ne m'inspire pas beaucoup d'estime pour son caractère, et témoigne qu'il se fait une idée pitoyable du mien ; en sorte que je suis obligé de faire un effort pour ne pas devenir injustement sévère. Un correspondant me reproche d'avoir désigné, comme *devant* être enseignées, au sujet de la Raison, de la Vérité, de l'Erreur, etc., des doctrines qui ne sont pas universellement admises, et de les avoir énoncées en formules décisives. Certes, quand j'exprime une opinion, je ne reste pas neutre ; le seul moyen de garder la neutralité serait de se taire. Mais, quand il s'agit de *juger* des candidats, je n'exige pas du tout qu'ils pensent comme moi ; et c'est le candidat que je juge, non l'enseignement qu'il a reçu. J'ai bien le droit de dire que l'enseignement traditionnel de la Logique me paraît, à certains

égards, insuffisant, suranné; contredit par l'enseignement parallèle des sciences dont il prétend analyser les méthodes. Mais je ne pourrais supporter jusqu'au bout les fatigues de l'examen si je me laissais émouvoir ou irriter par l'expression des idées que je répudie. L'impartialité ne m'est pas seulement imposée par la justice; elle fait partie de l'hygiène de l'examinateur.

EDMOND GOBLOT,
Professeur à l'Université de Lyon.

PROJET DE LOI
relatif à l'avancement des fonctionnaires de l'enseignement secondaire

Nous publions ci-dessous l'exposé des motifs et le texte du projet de loi relatif à l'avancement des fonctionnaires de l'enseignement secondaire, déposé sur le bureau de la Chambre par M. Gaston Doumergue, Ministre de l'Instruction publique.

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'avancement des fonctionnaires de l'enseignement secondaire est actuellement réglé par les décrets des 20 juillet 1889 et 28 décembre 1903. Cet avancement se fait à l'ancienneté et au choix dans la limite des disponibilités budgétaires (chapitres 68, 70 et 76 : compléments de traitements).

On ne saurait contester que cet avancement ne soit très lent, et il suffit de parcourir le tableau d'ancienneté pour constater que des fonctionnaires d'un âge déjà avancé sont encore placés à un rang tel qu'il leur est absolument impossible de conserver aucune espérance d'arriver, avant la fin de leur carrière, à la première classe de leur emploi. Par suite, ils ne peuvent compter que sur une retraite notablement inférieure à celle qu'ils avaient le droit de prévoir lorsqu'ils ont débuté; et, si l'on examine de plus près les situations individuelles, on constate que ces retards d'avancement s'appliquent indifféremment à tous les fonctionnaires quelle que soit leur valeur professionnelle.

Cette situation est pénible pour des fonctionnaires dont les traitements ne dépassent pas, même lorsqu'ils sont le plus élevés, un chiffre modeste qui, dans certaines catégories, et non des moins intéressantes, n'a pas été amélioré depuis plus de vingt ans, malgré les modifications évidentes survenues pendant cette période dans les conditions matérielles de l'existence. Elle ne pouvait manquer d'attirer l'attention de tous ceux qui comprennent combien il est nécessaire de donner au personnel si dévoué de l'enseignement secondaire des garanties d'avancement régulier nettement définies et la sécurité de l'avenir. Cette nécessité est devenue plus évidente depuis que le personnel de l'enseignement primaire a obtenu, par les lois de finances des 31 mars et 30 décembre 1903, les avantages qui manquent encore à l'enseignement secondaire.

Posée dans la proposition de loi présentée par M. Julien Simyan le 9 juin 1905, rappelée dans les rapports sur le budget de 1906 par M. Massé[1]

1. Ce qu'il importerait d'envisager, ce serait la limitation du temps pendant lequel les fonctionnaires de l'enseignement secondaire qui ne bénéficieraient pas d'une promotion au choix resteraient dans chaque classe. — Ne pourrait-on prendre une mesure analogue à celle prise pour le personnel primaire au moment de l'abolition du pourcentage? La part des promotions au choix serait nettement limitée. (Massé — P. 269).

à la Chambre et par M. Lintilhac au Sénat, puis, lors de la discussion, par M. Simyan lui-même et par M. Lefas qui apportait au système de M. Simyan une heureuse modification dans le sens de l'avancement au choix, signalée de nouveau avec insistance par M. Couyba dans son rapport sur le budget de 1907, lors de la discussion du budget de 1908 par M. Steeg, rapporteur du budget, et par M. Lefas, la question de l'avancement régulier à l'ancienneté ne pouvait manquer de retenir fortement l'attention de la Commission extraparlementaire instituée auprès du Ministère de l'Instruction publique conformément à une résolution prise par la Chambre des Députés, le 7 février 1906, sur la proposition de M. Couyba.

Voici en quels termes s'exprime sur cette question le Rapporteur général :

« Parmi les demandes du personnel de l'enseignement secondaire, la Commission a étudié tout d'abord une question qui intéresse toutes les catégories du personnel masculin ou féminin, c'est celle qu'on a appelée assez improprement la question du maximum de stage, c'est-à-dire la fixation d'un maximum d'ancienneté dans chaque classe pour être promu de droit à la classe supérieure. Cette question est une de celles qui a toujours le plus vivement préoccupé le personnel universitaire tout entier. Le personnel de l'enseignement primaire a bénéficié le premier du principe de l'avancement automatique, qui a été établi par l'article 69 de la loi de finances du 30 mars 1902. Il reste à l'appliquer au personnel de l'enseignement secondaire. Si l'on objecte que ce principe n'est pas admis dans toutes les administrations de l'État, il est facile de répondre que les services de l'enseignement sont d'une nature particulière et qu'ils jouent dans la nation un rôle prépondérant sur l'esprit du public que n'ont pas non plus les services des autres administrations. Dans ces conditions, il est juste que tout professeur, tout éducateur puisse, vers la fin d'une carrière honorablement suivie, arriver à la 1re classe de son emploi. Aussi bien, la question, déjà longuement étudiée au Parlement et par les soins de l'Administration, est une de celles que l'on peut considérer comme mûre pour la réalisation.

« Mais, tout en reconnaissant la nécessité d'assurer un avancement régulier à ceux qui n'ont pas démérité, la Commission a estimé qu'il était non moins indispensable de maintenir l'avancement au choix destiné à récompenser le mérite supérieur, la valeur personnelle et le zèle professionnel. C'est dans cet esprit que la Commission, à l'unanimité moins une voix, a admis le principe de l'avancement automatique pour l'ensemble du personnel de l'enseignement secondaire.

« Différents systèmes d'application ont été indiqués.

« Les répétiteurs de lycées proposaient deux ans de séjour comme minimum dans toutes les classes pour la possibilité d'un avancement au choix, et quatre ans de séjour comme maximum pour l'avancement à l'ancienneté. Les professeurs de collège demandaient un minimum uniforme de trois ans et un maximum de cinq ans. La question déjà étudiée au Parlement dans la précédente législature avait abouti à la proposition connue sous le nom de système Simyan-Lefas, d'après lequel le stage exigible pour la promotion au choix resterait fixé conformément au décret du 28 décembre 1903, c'est-à-dire : 2 ans en 6e classe : 3 ans en 5e classe ; 4 ans en 4e classe ; 5 ans en 3e classe ; 5 ans en 2e classe.

« La promotion à l'ancienneté serait de droit après ce stage augmenté de deux ans.

« C'est à ce dernier système que la majorité de la Commission s'est ralliée.

« Quant à la proportion de l'avancement au choix, elle a été d'avis qu'elle fût fixée, comme dans le système Simyan-Lefas, à 15 0/0 de ceux qui ont atteint le minimum de stage réglementaire. »

Il est inutile d'insister sur l'importance de la question. Il est hors de doute que le personnel de l'enseignement secondaire désire, qu'avant toute autre réforme, celle-ci soit réalisée dans le plus bref délai. S'il l'obtient, la certitude que ses efforts ne seront pas privés de la modeste récompense qu'il demande, la satisfaction matérielle et morale qui lui sera ainsi accordée, lui permettront d'envisager l'avenir avec calme et confiance. Il y verra, en outre, la preuve certaine de la sollicitude du Parlement et il saura y répondre.

Le projet de loi dont la teneur suit a donc pour but de régler l'avancement du personnel de l'enseignement secondaire. Il prévoit un avancement de droit à l'ancienneté et un avancement au choix.

L'avancement à l'ancienneté pourra être retardé d'une année dans des conditions qui donnent toutes garanties aux fonctionnaires et qui ne sont que la reproduction du § 3 de l'article 3 du décret du 20 juillet 1889 combiné avec l'article 65 de la loi de finances du 22 avril 1905.

Il est bien entendu d'autre part que la promotion dite *hors classe* pour les agrégés des lycées continuera à avoir lieu toujours au choix, dans les conditions prévues par l'article 3 du décret du 16 juillet 1887 et l'article 10 du décret du 28 décembre 1903.

L'avancement au choix se fera donc dans la proportion de 15 0/0 des fonctionnaires ayant au moins le minimum d'ancienneté.

Pour répondre à un désir exprimé par la Commission extra-parlementaire, et aussi pour éviter des difficultés d'exécution pratique qui seraient souvent insurmontables, on n'a pas prévu, comme l'avait fait M. Lefas, que les 15 0/0 de promotions au choix porteraient dans une proportion fixe sur les fonctionnaires divisés en deux catégories suivant qu'ils auraient le minimum d'ancienneté ou le minimum augmenté d'un an.

La constante pratique du Comité consultatif de l'enseignement secondaire permet d'affirmer qu'il sera toujours tenu grand compte aux fonctionnaires, sauf exception pour les mérites particuliers, de leur ancienneté dans leur classe.

Le projet maintient, en outre, les minima de stage prévus par le décret du 28 décembre 1903. Il assure par suite, à tout fonctionnaire qui débute à un âge normal, la certitude d'arriver à la première classe, et à tout fonctionnaire qui débute tard ou qui entre tardivement dans une catégorie plus favorisée que celle où il a débuté, les moyens d'arriver aussi loin que son âge le permet, l'un et l'autre en temps utile, pour que l'effet de cet avancement se fasse sentir sur la pension de retraite. Il permet, d'autre part, de reconnaître les mérites particuliers ou les efforts dignes de récompense par un avancement plus rapide et au choix.

L'effet de la loi serait reporté au 1er janvier 1908.

L'application en serait assurée en 1908 par des annulations de crédit s'élevant à 166 000 fr. aux chapitres 111 et 112, qui en 1909 seraient ramenés à leurs chiffres de 1908, et par des reports aux chapitres 68, 70 et 76.

La dépense totale de l'opération, d'après les calculs les plus probables, est évaluée à la somme de 547 714 francs, qui serait répartie sur plusieurs exercices à partir de 1908.

La Chambre peut donc se rendre compte dès maintenant que la dépense nécessaire est relativement minime, et nous avons confiance

qu'elle mettra en balance avec le sacrifice à consentir, l'importance du résultat à obtenir et le dévouement du personnel de l'enseignement secondaire.

PROJET DE LOI

Article premier. — A partir du 1er janvier 1908, l'avancement par promotion de classe des fonctionnaires de tout ordre des cadres de l'enseignement secondaire a lieu le 1er janvier de chaque année, partie à l'ancienneté, partie au choix.

Art. II. — Sont promus de droit à la classe supérieure, tous les fonctionnaires qui ont accompli dans la classe immédiatement inférieure le stage minimum augmenté de deux ans.

Sous réserve de l'application des prescriptions de l'article 65 de la loi de finances du 22 avril 1905, l'avancement à l'ancienneté peut être retardé d'une année sur la proposition du Recteur, après avis du Comité consultatif de l'enseignement secondaire pris à la majorité des deux tiers des voix. L'ajournement doit être motivé et notifié à l'intéressé.

Art. III. — Peuvent être promus au choix, dans chaque classe, dans la proportion de 15 0/0, les fonctionnaires qui ont accompli dans une classe le stage minimum et qui n'ont pas été promus à l'ancienneté.

Art. IV. — Le minimum de stage dans chaque classe ne peut être supérieur à celui qui a été prévu par les articles 5, 6 et 7 du décret du 28 décembre 1903.

Nécrologie

AMÉDÉE HAUVETTE

La Faculté des lettres de Paris, si cruellement éprouvée par la perte récente de Victor Henry, de Guiraud, d'Hamelin, de Brochard vient d'être, une fois de plus, frappée dans la personne d'un de ses plus éminents professeurs, Amédée Hauvette. Né à Paris le 10 janvier 1856, un mal inoffensif en apparence, faisant tout à coup des progrès effrayants, l'emportait en quelques heures le 2 février dernier. Ancien élève du lycée Louis-le-Grand, où il avait fait de brillantes études, et de l'École normale supérieure, où se poursuivit le cours de ses succès, ancien membre de l'École française d'Athènes, il avait débuté dans l'enseignement au collège Stanislas, pour être bientôt appelé à la Sorbonne comme maître de conférences de langue et de littérature grecques. La mort d'Edouard Tournier le ramena à l'École, où il eut à diriger particulièrement les études de première année. Le rattachement de l'École normale à l'Université de Paris le rendit à la Faculté : d'abord chargé de cours, puis professeur adjoint, — le titre qu'il y avait déjà quand il alla rue d'Ulm remplacer Tournier, — il ne tardait point à y obtenir cette chaire de poésie grecque dont Jules Girard, son ancien maître, avait été le premier titulaire.

C'était un de nos meilleurs et de nos plus laborieux hellénistes. Son séjour en Grèce l'avait initié à l'épigraphie et à l'archéologie. Ses thèses sur l'archonte roi et sur les stratèges athéniens attestent l'habileté consciencieuse et érudite avec laquelle il maniait ces instruments de travail nécessaires à la connaissance approfondie des institutions grecques. Mais il ne s'était pas confiné dans ce domaine : la philologie proprement dite, la langue, la littérature avaient d'ailleurs ses préférences. Les travaux qu'il laisse témoignent du savoir et de la sûreté de jugement qu'il portait dans l'étude des auteurs. Son *Hérodote historien des guerres médiques* (1894), son examen critique de l'authenticité des *Épigrammes de Simonide* (1896), son curieux volume sur *Archiloque, sa vie et ses poésies* (1905), sans compter de nombreux articles publiés ici et là, notamment dans la *Revue des études grecques*, dont il était un colla-

borateur assidu, sont des modèles de science et de composition qui font le plus grand honneur à l'hellénisme français.

Ce qu'il était dans ses livres, il le fut dans son enseignement, documenté, méthodique, pénétrant et clair. Il aimait à enseigner et se donnait tout entier à ses élèves. Les étudiants qui ont suivi ses cours savent combien il leur était dévoué, quel intérêt il portait à leurs études, avec quel souci de leur avenir il les dirigeait dans la voie qu'ils avaient choisie. Il ont perdu, en le perdant, l'un des guides les plus sûrs, les plus attachés à leur succès, qu'ils rencontreront jamais. Pour ses amis, pour ceux qui ont vécu de sa vie pendant de longues années, qui appréciaient le charme de son commerce, la douceur de son caractère, et cet optimisme souriant qu'il garda jusqu'à la fin, pour ceux-là, sa perte est irréparable et laisse un vide impossible à combler.

PAUL GIRARD.

Bibliographie

LITTÉRATURE LATINE

Clovis Lamarre. — Histoire de la Littérature latine au temps d'Auguste. Paris, Librairie Jules Lamarre, 1907. Tome I. **Auguste avec Agrippa et Mécène. — Virgile.** XII.-578 pp. in-8°. Tome II. **Horace. — Cornélius Gallus. — Tibulle. — Properce,** 620 pp. in-8°. Tome III. **Ovide. — Poètes divers. — Gratius Faliscus et Manilius. — Les prosateurs.** 784 pp. in-8°. — Tome IV. **Appendice.** 490 pp. in 8°.

J'ai déjà parlé des matériaux réunis sans grande méthode et mis en œuvre avec une médiocre critique dont M. Lamarre avait composé les quatre volumes de son *Histoire de la littérature latine depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement républicain* (*Revue Universitaire*, janvier 1903, p. 58-60). Les quatre volumes nouveaux sont rédigés suivant le même plan que ceux qui les ont précédés. Dans la Préface du tome I (p. XII), l'auteur déclare qu'il a été « encouragé à se maintenir dans la voie qu'il s'était tracée » par « la souscription louangeuse du Ministère de l'Instruction publique » et par « la haute distinction » que l'Académie française a décernée à l'ouvrage, en lui attribuant, en 1902, une partie du prix Marcelin Guérin, qui, « aux termes de la fondation, est destiné à récompenser les livres récemment produits et qui paraissent les plus propres à honorer la France ».

Malgré l'autorité de la souscription du Ministère et du prix de l'Académie, je me permettrai cependant, la conception de l'œuvre étant restée la même, de renouveler, à propos des quatre nouveaux volumes, les mêmes critiques que je faisais en 1903, tout en rendant hommage à une laborieuse entreprise consciencieusement poursuivie.

D'abord, la bibliographie continue à être singulièrement surannée et incomplète. Pour ce qui est de cette question, l'*Histoire de la Littérature latine*, qui porte la date de 1907, semble, en bien des cas, antérieure à l'édition de la *Geschichte der Römischen Literatur* de Teuffel publiée par Schwabe, en 1890. Parmi les ouvrages dont il a été parlé ici, depuis 1900, dans la *Bibliographie de la Littérature latine* — et cette bibliographie est bien loin d'être complète comme celle de la *Bibliotheca Philologica*, puisque la Revue ne rend compte que des livres qui lui ont été envoyés — on s'étonne de ne pas voir cités et utilisés : pour Virgile, E. Vitrano, *De Culicis auctore* (Revue, mai 1906, p. 413), Th. During, *De Vergilii sermone epico* (Revue, mars 1907, p. 258); pour les élégiaques, les thèses de L. Dautremer et de R. Pichon (Revue, janvier 1902, p. 58; mai 1904, p. 428), et mon travail sur Lygdamus (Revue, janvier 1905, p. 56); pour Horace, l'édition de Plessis et Lejay, (Revue, juin 1904, p. 63); pour Ovide, G. Lafaye, *Les Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs* (Revue, juillet 1905, p. 133); pour Gallus, A. Gandiglio, *Cantores Euphorionis* (Revue, mai 1906, p. 412).

Le livre I (tome I, p. 3-202) donne avec quelque longueur et quelque

désordre des renseignements assez complets sur Auguste et ses deux principaux auxiliaires dans le gouvernement de l'Empire, Agrippa et Mécène, dont l'action intellectuelle, comme celle de l'Empereur, a dirigé la littérature devenue, en quelque sorte, politique et officielle. Pourquoi ne pas avoir fondu en un seul les deux chapitres séparés « Auguste et son action sur les lettres » (p. 3-97) et « Auguste écrivain et orateur » (p. 139-202)? Au demeurant, l'auteur montre bien quel a été le rôle d'Auguste et comment les grands auteurs, Virgile, Horace, Tite-Live, se sont faits, dans leurs œuvres de bonne foi, les collaborateurs sincères d'un prince dont l'opinion publique secondait les projets de restauration nationale, religieuse et morale. A côté du chapitre où l'essentiel est résumé au sujet d'Agrippa et de Mécène (p.98-137), on regrette de ne pas en trouver un autre consacré à deux hommes dont l'action a été, elle aussi, très importante sur la littérature, C. Asinius Pollio, l'homme indépendant à qui sa situation en dehors de la politique permettait de patronner et de juger les œuvres contemporaines avec autant de liberté que d'autorité, et M. Valerius Messalla, dont le cercle littéraire était aussi important et plus affranchi d'attaches gouvernementales que celui de Mécène. Pollion et Messalla sont bien étudiés comme orateurs (tome III, p. 413-446) : mais on aurait aimé trouver un parallèle entre leur influence de protecteurs des lettres et celle d'Agrippa et de Mécène.

Le livre II, « Virgile » (tome I, p. 205-567) développe, en attribuant trop d'importance aux affirmations légendaires des anciennes biographies, les indications fournies par Ribbeck, Benoist, etc. Les analyses démesurées des diverses œuvres de Virgile (celle de l'*Enéide* occupe plus de cent cinquante pages, pp. 379-532) sont dans le même genre, avec des dimensions beaucoup plus vastes, que celles des anciens manuels du baccalauréat qui dispensaient le candidat de lire les textes. Les conclusions générales ont beaucoup moins d'ampleur. M. Lamarre, qui ne connaît pas ma grosse thèse de 1894 sur *la Mythologie et les dieux dans l'Enéide*, répète quelques vieilles banalités à ce sujet (p. 534 et suiv.). Voici un certain nombre de remarques de détail. Pour ne pas être trop long, je n'en ferai pas du même ordre à propos des autres livres. Pourquoi appeler Méléagre « Syrius Méléagre » (p. 400, note 1) ? Originaire de Gadara, Méléagre était bien Syrien. Mais appelle-t-on Cicéron, né à Arpinum, « Arpinas Cicéron »? — P. 555, not. 1. Il est curieux qu'une grande histoire de la Littérature latine se contente, pour donner une idée de la langue de Virgile, de relever quelques particularités notées « dans la petite édition classique de Benoist, revue par M. L. Duvau ». — P. 566, note 1. Lire Edelstand du Méril, et non « du Ménil ».

Le livre III, « Horace » (tome II, p. 3-397), n'apprend rien de nouveau. Les résultats acquis par la philologie moderne donnent lieu à trop peu de vues d'ensemble et de critiques générales. Toujours de longues analyses, et, au bas des pages, des notes d'éditions scolaires.

Le livre IV, « Les autres poètes » (tome II, p. 401-613; tome III, p. 1-406), contient plusieurs chapitres : I. « Cornélius Gallus ». Résumé des *Commentationes* de Völker, (et non Woelker comme on lit p. 405, note 5; p. 408, note 1; p. 414, note 5) et de la thèse de Nicolas. — II. « Tibulle ». M. Lamarre admet que le frère aîné d'Ovide s'appelait Lucius (tome II, p. 483) et que ce Lucius est l'auteur des poésies publiées sous le nom de Lygdamus. Voir, tome I, p. 57 : « Le frère aîné d'Ovide, Lygdamus. » Dans deux ouvrages inconnus de M. Lamarre, *Le poète Lygdamus* (1904, p. 52-55) et *La jeunesse d'Ovide* (1905, p. 193-196), j'ai expliqué que l'énigmatique Lygdamus ne pouvait être le frère aîné d'Ovide et que le prénom de Lucius avait été imposé à ce frère par une simple imagination

de Doncieux, auteur d'une « Etude sur la personnalité de Lygdamus » (*Revue de Philologie*, 1888, p. 129-134). — III. « Properce ». Ce chapitre doit beaucoup à la thèse de Plessis. Les analyses des poésies, les rapprochements avec des œuvres modernes, abondent. Mais l'étude critique des questions qui ont trait à la publication et à la division des divers livres d'élégies est indécise et incertaine. — IV-VII. « Ovide ». Mêmes observations que sur le chapitre consacré à Virgile. Abondance d'analyses, indication incomplète des ouvrages récents et profit à peu près nul des résultats acquis par les travaux de l'érudition philologique depuis vingt-cinq ans. Dans la *Préface* (p. VII) de son édition des *Amours* avec traduction littérale en vers français (Paris, 1897), M. Martinon disait avec raison qu'il n'avait pu « avoir recours à la thèse de M. Nageotte sur Ovide, où une érudition si superficielle revêt une forme si surannée ». Cette thèse, sévèrement jugée, est citée comme une autorité ; et c'est d'après l'édition de M. Martinon (appelé d'ailleurs Martignon, tome III, p. 71, note 1) que M. Lamarre qui croit que « les *Amours* ont été peu édités seuls ou avec l'ensemble des poèmes érotiques » (p. 54, note 1), et qui ignore l'édition des *Carmina Amatoria* de L. Mueller (Berlin, 1861), cite de seconde main les travaux critiques sur le poème. Pour l'*Art d'aimer*, « peu d'éditions séparées », dit l'auteur qui n'en connaît pas de postérieures à 1856 (p. 129, note 1) : tous ceux qui s'occupent d'Ovide doivent beaucoup aux *P. Ovidi Nasonis de Arte amatoria libri tres* publiés par Paul Brandt (Leipzig, 1902), avec de copieuses notes explicatives et un abondant commentaire. Aucune mention, aucun usage de l'estimable dissertation de R. Bürger, *De Ovidi carminum amatoriorum inventione et arte* (Wolfenbüttel, 1901). On n'indique pas les principales questions qui intéressent les *Métamorphoses*, celles, par exemple, qui ont été traitées dans la dissertation d'Ebert, *Der Anachronismus in Ovids Metamorphosen* (Ansbach, 1888) et dans la thèse soutenue à Leyde en 1898 par Kramer, *De Ovidii Metamorphoseon libris*. — VIII. « Poètes divers dont il ne reste rien ou presque rien. » Renseignements très complets d'après Teuffel, §§ 223, 231, 241-242, 252-254, et les ouvrages cités par la *Geschichte der Römischen Literatur*, sur tous ces poètes érotiques, élégiaques, dramatiques, épiques et didactiques. — IX. « Gratius Faliscus et Manilius. » Simple analyse des *Cynégétiques* et des *Astronomiques*. Pour Gratius, l'auteur ignore l'édition critique donnée par Postgate dans le fascicule III du *Corpus Poetarum Latinorum* publié à Londres en 1900 et l'étude sur le texte des *Cynegetica* insérée par Schenkl dans le volume XXIV (p. 384-480) du *Supplement-Band der Jarhbücher für Klassische Philologie*. Pour Manilius, il ne connaît pas de travail postérieur à la thèse de Lanson (1887) et d'édition postérieure à celle de Jacob (1846.) Parmi les anciennes éditions, il omet celle de l'astronome Pingré (Paris, 1786), qui donne, avec de nombreuses notes critiques et explicatives, la première et, je crois, la seule traduction française que nous possédions de Manilius. Depuis vingt ans l'étude de Manilius a été renouvelée par l'édition de M. Bechert (*Corpus* de Londres, fascic. III, 1900) et par beaucoup de savants ouvrages, au premier rang desquels il faut citer les *Lucubrationes Manilianae* de P. Thomas (Gand, 1888) et les *Noctes Manilianae* de R. Ellis (Oxford, 1891).

Le livre V, « Les Prosateurs », comprend plusieurs chapitres. I « Les orateurs. » L'auteur s'inspire trop des développements donnés par V. Cucheval dans la première partie de sa médiocre *Histoire de l'éloquence romaine depuis la mort de Cicéron*. — II. « Les déclamateurs. » Ici, le guide est beaucoup plus sûr. Mais M. Lamarre suit *Les déclamations et les déclamateurs* de Bornecque jusque dans leurs erreurs matérielles.

Ainsi, à propos d'Alfius Flavus, M. Bornecque (p. 149) reproduit très inexactement une citation de R. Hess (voir mon article sur Alfius Flavus, *Revue de Philologie*, 1904, p. 254). Cette indication inexacte, attribuée à Hess lui-même, se retrouve textuellement dans le tome III de M. Lamarre, p. 545, note 5. — III. « L'histoire. Tite-Live. » Longues analyses de ce qui nous reste de l'œuvre ; généralités abondantes et vagues sur l'historien. L'utilité des discours dans l'histoire est justifiée (p. 654, note 2) par la thèse de Lemaire *Sur l'histoire et sur Tite-Live* (Paris, 1823), et l'*Essai* de Taine est vivement critiqué, parce que, « si l'Académie française a décerné à cet ouvrage la couronne du concours qu'elle avait ouvert sur le génie de Tite-Live, elle a pris grand soin d'établir formellement ses réserves » (p. 673). — IV. « Entre autres historiens Trogue Pompée. » La principale autorité de ce chapitre est la petite thèse de Hallberg, *De Trogo Pompeio* (Paris, 1869, 54 p.). Pour les sources, la vieille dissertation de Heeren, qui date de 1804 : il n'est rien dit des travaux de Geschwandten (1880), de Enmann (1880), de Neuhaus (1882), de Bibeljé (1888), etc., qui, depuis trente ans, ont renouvelé la question. — V. « L'érudition. » Beaucoup de renseignements sur les grammairiens, les savants, les jurisconsultes, les philosophes, contemporains d'Auguste.

A la fin du livre consacré à Virgile, M. Lamarre disait que « les traductions les meilleures n'ont jamais pu rendre ni son style, ni l'exacte expression de sa pensée » (tome I, p. 567, note 1). Cela ne l'a pas découragé de mettre en français une quarantaine de passages du poète dans l'Appendice qui donne le texte et la traduction de plus de deux cents extraits des principaux écrivains dont il est parlé au cours de l'ouvrage. Ces morceaux sont bien choisis ; il est regrettable que le lecteur ne soit pas averti des éditions auxquelles ils ont été empruntés. Ce manque d'indication rend tout à fait inutiles les notes : « variante... » ou « quelques éditeurs écrivent » ou « d'autres lisent », qu'on trouve au bas des pages. Il semble que, souvent, l'auteur aurait pu se dispenser de mettre lui-même en français des textes que d'autres, avant lui, ont bien traduits.

René Pichon. — Études sur l'histoire de la Littérature latine dans les Gaules. Les derniers écrivains profanes : *Les Panégyristes, Ausone, le « Querolus », Rutilius Namatianus.* Paris, Leroux, 1906, IX-322 pp., in-8°.

L'Afrique chrétienne et romaine a déjà son histoire littéraire des origines jusqu'à la fin du IVe siècle, grâce à M. Paul Monceaux ; la littérature de l'Espagne païenne et romaine attend encore son historien : les rhéteurs hispano-romains, les Sénèque et Lucain, Martial, Quintilien et bien d'autres continuent à être incorporés dans l'histoire générale de la littérature latine dont leurs œuvres font partie intégrante. Pour ce qui est de la Gaule, le zèle indiscret des Bénédictins a introduit dans l'*Histoire littéraire de la France*, à partir de l'étude sur l' « état des lettres dans les Gaules durant les siècles qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ » (tome I, première partie), bien des personnages, qui, pour être nés dans les Gaules — et souvent le lieu de leur naissance est contestable —, n'ont aucun titre qui leur mérite d'être donnés comme les représentants de la littérature gallo-romaine. Dans les premiers chapitres de son *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, J.-J. Ampère n'a guère ajouté d'utiles précisions à l'œuvre des Bénédictins.

Moins unie que la littérature hispano-romaine à la littérature générale de Rome, plus ancienne que la littérature de l'Afrique romaine, puisqu'elle compte des écrivains qui ne se recommandent en rien du christianisme, cette littérature de nos ancêtres méritait une étude particulière. M. Pichon l'a entreprise, mais seulement pour les derniers écrivains profanes. Il estime, en effet, peut-être avec quelque exagération, que les auteurs « nés en pays gaulois » avant le IVe siècle « sont des Romains d'origine gauloise et non des Gallo-Romains... qu'on puisse isoler au sein de la littérature latine classique » (p. 20). Les divers chapitres où il est question des Panégyristes, d'Ausone, de l'auteur du *Querolus*, de Rutilius Namatianus, manquent un peu de cohésion et d'unité. La plupart, sinon tous, furent, je crois, d'abord des articles de Revue mondaine; celui où il est traité de Rutilius Namatianus a toute l'apparence de ce que l'on appelle un article « à propos d'un ouvrage récent » — la thèse de M. Vessereau.

Pour donner un aspect scientifique à son livre, M. Pichon a dû recourir à des « Appendices » (p. 270-319). Il reconnaît lui-même « qu'il y a ainsi une assez grande différence de ton entre les chapitres et les appendices et qu'il peut se faire que l'on trouve les premiers trop *littéraires* ou les seconds trop *érudits* » (p. VIII). Pour parer à cet inconvénient, il fallait refondre les articles de Revue et y faire entrer l'essentiel des appendices. Afin d'éviter de « grossir artificiellement son ouvrage », M. Pichon n'a voulu traiter dans les Appendices que les questions où il y avait « quelque chose de nouveau à dire » (p. VIII). Et, pourtant, dans les Appendices, on trouve du « déjà dit ». Page 319, à propos de l'*Epigramme* XXIII d'Ausone, l'auteur dit que les éditeurs attribuent à l'amoureux le vers : *Hoc das consilium? Tale datur miseris.* Il ajoute : « On arrive à un sens plus intéressant en ne lui donnant que le premier hémistiche, et l'autre à Vénus : Quoi! c'est là tout ce que tu trouves à me conseiller? — Mais oui! c'est ce qu'on peut conseiller aux malheureux » Dès 1842, dans sa traduction des *Œuvres complètes d'Ausone* (Panckoucke, tome I, p. 77, lignes 16-17), E. F. Corpet écrivait : « C'est là le conseil que tu me donnes? — On n'en donne pas d'autre aux malheureux. » — Page 318, à propos du v. 376 de la *Moselle* d'Ausone, *Iliacis Simois memoratus in oris*, « le Simoïs tellement vanté sur les plages d'Ilion », M. Pichon prétend que « ce n'est pas dans le pays d'Ilion qu'on parle du Simoïs ». Pourquoi? Je suppose bien qu'on parle du Tibre dans le pays de Rome et de la Seine dans le pays de Paris. Il ajoute : « On en parle partout, du moment qu'on a lu le poème d'Homère. Je conjecture *Iliacis... in orsis.* » Une faute d'impression des éditions posthumes de Vinet (1590, 1604), *orsi*, m'avait autrefois donné l'idée de remplacer par *orsis* dans mon texte de la *Moselle* la leçon des manuscrits, *oris* ou *horis*. M. Pichon aurait dû dire que cette conjecture, qui me paraît inutile, s'appuie sur l'emploi fréquent que fait Ausone du mot *orsa* pour désigner, à l'exemple de Stace, des ouvrages littéraires, en particulier, *Profess.*, XXII, v. 10 : ... *Latiis... orsis.* — Page 305. Le texte, ligne 24, annonce une note 3 qui fait allusion à l'*Epicedion;* au bas de la page on ne trouve pas cette note qui devrait être ainsi conçue : (3) Aus., *Epiced.*, v. 46 : *Consul ut ipse foret, spes mihi certa fuit.* — (Pour ne pas revenir sur les fautes de ce genre, je note tout de suite que la correction typographique est généralement bonne. Je ne relève guère que, p. 22, note 4, « Tacite, *Histoires*, VI (lire : IV) et une étrange variété dans la manière de citer Saint Jérôme : p. 7, note 1 : Hieron., *Epist.;* p. 27, note 1 : Saint Jérôme, Commentaire sur l'*Épître aux Galates;* p. 107, note 2 : Hier., *chron.*)

Toutes ces réserves faites sur les appendices, on est heureux de constater l'intérêt littéraire des chapitres qui font le corps de l'ouvrage. Le début de l'Introduction où il est dit qu'Horace a « cent fois moins d'idées, et d'émotions, et même de *beautés* fortes et profondes qu'un Augustin par exemple » (p. 3) permettait de craindre que l'historien des écrivains gallo-romains leur sacrifiât les auteurs classiques de Rome; son admiration partiale ne s'exerce heureusement qu'à l'endroit du saint rédacteur des *Confessions*, dont il n'est pas autrement question dans l'ouvrage, et le critique sait ne rien dissimuler des innombrables défauts des Gallo-Romains dont le principal mérite est pour nous d'avoir donné le tableau de la société politique, littéraire et mondaine de leur temps.

L'étude sur les Panégyristes fait revivre le monde des écoles dans la Gaule romaine, comme le livre de M. Bornecque sur *Les déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le père* nous introduisait dans les *auditoria* du Ier siècle. Elle nous montre par l'analyse des éloges hyperboliques et des basses adulations ce qu'était devenue à la fin de l'Empire l'éloquence, servile dans le fond, puérile et alambiquée dans la forme. Mais le précepteur de Gratien, l'auteur de cette pédante *Gratiarum actio dicta Domino Gratiano Augusto*, n'était-il pas l'un des plus illustres de ces faiseurs de discours officiels, et l'étude de l'*Action de Grâces* ne pouvait-elle pas servir de transition entre les chapitres sur les Panégyristes et le chapitre sur « la société mondaine au IVe siècle d'après les poésies d'Ausone »? Je reproche à M. Pichon de s'être affranchi de toute transition, de telle sorte que les divers chapitres gardent leur air d'articles de Revue au lieu d'être les parties connexes d'un *opus simplex et unum*.

Le portrait d'Ausone, cet homme qui est « un des meilleurs échantillons de la Gaule du IVe siècle » (p. 167) ne semble pas tracé avec toute la netteté qu'on aurait pu espérer. Il est parlé de « ses relations avec ses parents et amis » (p. 171), mais on cherche en vain le joli développement attendu sur « Ausone et ses amis ». Pourtant, la vie des professeurs bordelais du IVe siècle a été décrite avec plus de détails par leur illustre collègue que celle des rhéteurs romains du Ier siècle par Juvénal. Et, parmi les familiers, « le bon gros géant roux qu'est Théon » (p. 135, note 2) méritait un médaillon plus achevé que celui qui se trouve à la page 183. Cette société mondaine qui se groupait autour d'Ausone aimait fort la comédie de salon. Et, du *Delirus*, pièce d'Axius Paulus, qui est citée avec éloges par Ausone et qui nous est inconnue, il était facile de passer au *Querolus*, œuvre d'un anonyme, qui nous a été conservée et qui fait l'objet du chapitre IV. L'étude de cette « comédie de société gallo-romaine » est, sans doute, fort agréable, mais elle n'est pas complète. Il y est bien question des réminiscences classiques, des connaissances juridiques : mais je ne vois pas qu'il y soit parlé des superstitions astrologiques qui avaient une si grande importance dans la société gallo-romaine du IVe siècle. Le petit-fils de Caecilius Argicius Arborius, qui avait exercé avec succès et profit le métier d'astrologue à Dax, Ausone s'occupe souvent d'astrologie dans ses œuvres. Parmi les personnages du *Querolus* se trouve un astrologue, Mandrogéronte, dont le rôle est très important. Toute comédie de mœurs emprunte ses personnages à la société contemporaine : pour que l'astrologue ait sa grande place dans le *Querolus*, il faut que l'astrologie ait été en aussi grande faveur dans la société gallo-romaine du IVe siècle de l'ère chrétienne que la science augurale et l'haruspicine l'avaient été à Rome au VIe et au VIIe siècle de la République, alors que l'*Hariolus* et l'*Augur* donnaient

leurs noms, l'un à une *palliata* de Naevius, l'autre, à une *togata* d'Afranius. L'*Histoire littéraire de la France* (tome I, IIe partie, p. 5) rappelle que « les superstitions fondées sur l'astrologie, toujours ennemies de la vérité, étaient fort enracinées dans les Gaules ». Mes articles sur l'*Astrologie chez les Gallo-Romains*, en cours de publication dans la *Revue des Études anciennes* depuis 1902, traitent abondamment de l'astrologie des Panégyristes et d'Arborius (tome IV, n° 2, avril-juin 1902), d'Ausone et de l'auteur du *Querolus* (tome V, n° 3, juillet-septembre 1903), de Rutilius Namatianus (tome VII, n° 2, avril-juin 1906). L'auteur des *Études sur l'histoire de la littérature latine dans les Gaules* aurait pu renvoyer ses lecteurs à ces articles, s'il n'avait rien à y ajouter, ou s'occuper d'en réfuter les conclusions, s'il estimait que l'astrologie n'a tenu aucune place dans la société gallo-romaine du IVe siècle.

Je crains que le louable désir de mieux faire comprendre aux lecteurs mondains de notre temps ce qu'était la société mondaine dans les Gaules au IVe siècle n'ait amené M. Pichon à prodiguer les rapprochements piquants, sans doute, mais peu justes, et à abuser des termes de la langue ou même de l'argot moderne. Je ne vois aucun rapport entre Querolus, ce grognon peu intelligent, et Alceste, l'honnête homme à la vertu intransigeante (p. 235); aucun rapport entre Philinte, l'ami du genre humain, et Ausone (p. 184), qui a souvent son franc parler. M. Pichon remarque lui-même que, lorsqu'Ausone parle de ses parents ou de ses maîtres, « la franchise est en lui plus forte que les illusions de l'amitié » (p. 169). L'admirateur du sonnet d'Oronte ne se moque de personne; et, suivant une expression de M. Pichon, Ausone « *blague* continuellement Théon; mais c'est une *blague* de bon enfant » (p. 183). Il m'est aussi impossible de trouver des *blagues* dans les plaisanteries, souvent pédantes et forcées d'Ausone, que de reconnaître qu' « on pourrait intituler, en langage vaudevillesque, *une nuit de noces d'après Virgile* » (p. 155, note 2) l'obscène et savant *Cento Nuptialis*, craint du chaste lecteur. Je ne vois pas en quoi la *Relatio* bien connue de Symmaque sur l'autel de la Victoire mérite au défenseur éloquent et convaincu du polythéisme l'appellation anglaise de « leader attitré du paganisme » (p. 168). Des comparaisons, d'ailleurs vagues, sont établies entre les lettres de Voiture et de Mme de Sévigné et celles d'Ausone (p. 184). On aurait pu rappeler plus utilement un mot qui montre que le poète bordelais trouvait pour ses petits-fils des mots aussi affectueux que Mme de Sévigné pour sa fille. Un tout jeune enfant d'Hespérius est mort, frappé par une tuile que la main d'un ouvrier avait laissé tomber du haut d'un toit. Et le grand-père s'écrie : *Illa meum petiit tegula missa caput.* (*Parent.*, XIII, v. 14). Dès 1837, dans ses *Études historiques et littéraires sur Ausone*, Demogeot écrivait : « Ce mot me semble aussi touchant et moins recherché que celui de Mme de Sévigné : Ma chère fille, j'ai mal à votre poitrine. »

Félix Gaffiot. — Le subjonctif de subordination en latin. I. Propositions relatives. — II. Conjonction *Cum*. Paris, C. Klincksiek, 1906, 222 pp., in-8°.

La matière choisie par M. Gaffiot pour sa thèse française est, à première vue, « infertile et petite », tout au moins bien spéciale. Mais la méthode semble excellente. Dès le début, une rassurante déclaration de principes : « Dans le présent ouvrage, il n'y aura pas de statistiques » (p. 2). Inutile de rappeler le mal que la manie allemande des statistiques, des *pourcentages*, comme disent certains néologistes,

apporte à l'étude sincère des textes. La vaine statistique est avantageusement remplacée par « le classement historique des faits, le seul qu'autorise une étude raisonnée et scientifique du latin » (p. 12). Et c'est suivant ce principe que sont étudiées les propositions relatives (consécutives, causales, concessives-adversatives) et la conjonction *cum* (*cum* relatif, causal, concessif-adversatif, explicatif, participal). L'*Index*, très soigneusement établi, des passages cités (p. 207-217) permet d'utiliser facilement ce recueil d'exemples empruntés à Plaute, à Térence, à Catulle, à Cicéron (pourquoi mettre la *Rhétorique à Hérennius* avec les ouvrages authentiques de Cicéron?), à César, à Salluste, à Virgile, à Horace, à bien d'autres, d'Ennius à Claudien. Cette thèse d'un aspect un peu rébarbatif, bourrée de textes qui donnent lieu souvent à des discussions intéressantes, se recommande aux amis de la grammaire latine. L'*Index* et la *Table analytique des matières* facilitent à propos de chaque auteur les recherches de ceux qui hésiteraient à lire deux cents pages de grammaire.

Félix Gaffiot. — **Ecqui fuerit si** *particulae in interrogando latine usus*. Paris, C. Klincksieck, 1904, 50 pp., in-8°.

Pendant qu'il relisait Plaute et Térence pour recueillir les matériaux de sa thèse française, M. Gaffiot mettait de côté un certain nombre de passages où l'usage de la particule *si* paraissait insolite. Il ne s'agissait pas de *si* conditionnel avec le subjonctif, signifiant « pour le cas où », mais de *si* interrogatif. Les auteurs dont la langue se rapproche du langage familier usent-ils de *si* avec l'indicatif pour l'interrogation? Cette particule s'emploie-t-elle comme interrogative? Et l'enquête, qui fait l'objet de la thèse latine, porte sur les passages douteux où l'on peut croire que *si* avec l'indicatif ou le subjonctif se trouve dans une interrogation. Cette enquête commence avec Plaute et Térence et se termine avec Tite-Live et Properce : négative pour les comiques (16 exemples de Plaute, 8 de Térence), pour Cicéron (2 ex.), pour Virgile (2 ex.), pour Horace (3 ex.), douteuse pour Lygdamus (1 ex.), elle est affirmative pour 3 des 7 exemples cités de Tite-Live et pour les 3 exemples cités de Properce. Chez ce prosateur et chez ce poète seuls, la particule *si* se trouve dans une interrogation. M. Gaffiot conjecture que cet usage chez Tite-Live appartient à la *patavinitas* que Pollion reprochait à l'historien et qu'il s'explique chez Properce par les habitudes d'hellénisme familières au poète imitateur des Alexandrins.

On lit avec plaisir le latin sobre et correct de cette petite dissertation où chaque passage d'auteur examiné est l'objet d'une discussion courte et précise.

H. de la Ville de Mirmont.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Charles Cestre. — La Révolution française et les poètes anglais. Dijon, 1905. In-8°, 570 pp.

Le sujet est un de ceux auxquels ont souvent pensé tous les anglicisants. Les observations que consigne ce livre sont de celles qu'ont ébau-

chées tous les lecteurs de Wordsworth et de ses amis. Mais là où beaucoup s'en étaient tenus à des rapprochements fortuits, aboutissant à des conclusions plus ou moins vagues, la thèse de doctorat de M. Cestre nous fournit l'étude la plus rigoureuse d'un très intéressant problème. Elle complète heureusement les travaux antérieurs, dont les plus connus sont ceux de M. Legouis sur la Jeunesse de Wordsworth, et du Professeur Dowden sur la Révolution française et la littérature anglaise. M. Cestre s'est proposé d'élargir et d'étendre le sujet traité par M. Legouis, et de subordonner l'étude psychologique à une étude historique et critique; il a au contraire restreint les limites de l'étude du Professeur Dowden, en se bornant aux seules œuvres des poètes. Sans doute il se retranche ainsi des éléments d'étude importants, mais son travail y gagne de se prêter à une recherche des influences qui ont pu susciter ou transformer le génie chez quelques grands poètes. Il n'en conserve pas moins, du reste, une réelle valeur historique.

La division générale du sujet, et surtout les subdivisions en chapitres, peuvent paraître systématiques à l'excès. On se demande si les faits se prêteront bien à cette répartition méthodique, si les observations à noter, chez chacun des Lakistes, pourront toutes également venir se ranger sous des rubriques qui semblent avoir été déterminées par une conception philosophique préalable. Ces réserves ou ces doutes ne résistent pas à l'épreuve de la lecture; les divisions logiques sont bien justifiées par le caractère des œuvres analysées. Si divers qu'aient été ces trois esprits, Wordsworth, Coleridge et Southey, chacun d'eux se prête à l'étude qu'en a voulu faire M. Cestre, dans l'ordre et selon les points de vue successifs où il a cru devoir les examiner.

Inutile de dire à quel degré est captivant un pareil sujet. Même après le beau livre de M. Legouis, ou celui des professeurs Herford et Raleigh (que nous avons été surpris de ne point voir mentionnés par M. Cestre) on éprouve encore ici un intérêt poignant à contempler le drame de la Révolution par les yeux, par le cœur et par le cerveau de quelques-uns des plus nobles génies de l'Angleterre. Montrer ce qu'ont pensé de la Révolution des hommes comme Wordsworth, Coleridge et Southey, c'est réfuter cette critique attristante et partiale qui, soulignant dans la période révolutionnaire les brutalités et les crimes publics, les défaillances et les vilenies individuelles, prétend nier la grandeur morale, les nobles visées et les pures ambitions qui ont inspiré non pas seulement le personnel politique, mais la masse de la nation dans sa révolte contre l'ancien régime et dans ses tentatives pour y subtituer un état de choses meilleur. — La partie la plus neuve du travail de M. Cestre est celle où il suit attentivement et montre clairement l'influence de l'enthousiasme révolutionnaire, du rationalisme français et de la foi humanitaire des républicains de Paris sur le développement de la pensée et du génie des poètes anglais. Cette influence nous est montrée active, non pas seulement pendant la période d'enthousiasme des premières années, mais alors que les poètes avaient abjuré la philosophie de leur jeunesse et donné leur adhésion à des doctrines politiques radicalement opposées. C'est la partie la plus neuve du livre de M. Cestre, et celle où ses qualités de pénétration et de précision aboutissent au plus heureux résultat. Il établit sa thèse sur des rapprochements probants et sur des faits positifs; ses conclusions en prennent la valeur de déductions scientifiques.

Il nous serait difficile de signaler en particulier des chapitres qui nous paraissent plus que d'autres mériter l'éloge, dans ce livre de science solide et d'ingénieuse critique. Notons cependant, peut-être

parce qu'elles sortent un peu de la trame solide de l'ensemble, les quelques pages consacrées à Blake et à Burns, deux poètes qui ne figurent dans l'ouvrage qu'accidentellement. Par une analyse très fine, le critique distingue dans leur foi révolutionnaire ce qui est le résultat de tendances individuelles ou de circonstances spéciales, et ce qui trahit l'influence des doctrines philosophiques ou politiques ou des événements historiques. Même sûreté d'analyse, jointe à un goût littéraire éclairé, dans l'étude du classicisme moribond, tel qu'on l'observe chez Rogers et Campbell, ou dans l'exposé des causes du succès de la « mélancolie » chez les premiers romantiques.

Nos notes comportent bien aussi quelques critiques et quelques réserves. Elles s'appliquent à des détails, et sont de peu d'importance. Page 280, l'auteur traduit un passage de l'Ode au Rossignol. Il semble y attribuer à Coleridge un vers ainsi traduit : « l'oiseau le plus harmonieux et le plus mélancolique » ; il ne prévient pas ses lecteurs que Coleridge cite là un vers de Milton, pour réfuter du reste l'idée d'une mélancolie inhérente au rossignol. Le passage paraît dès lors peu opportun quand il s'agit de caractériser la mélancolie des romantiques.— Dans une traduction de la page 286, l'auteur traduit par un futur le verbe *spread*, alors qu'il paraît bien être un subjonctif optatif, *may* étant sous-entendu comme devant les verbes précédents. — Les « daffodils » du morceau fameux de Wordsworth ne sont pas des asphodèles, mais des narcisses, Est-il bien vrai, comme le disent les dictionnaires, que le même mot désigne légitimement deux fleurs absolument différentes, une liliacée et une amaryllidée ? — De pareilles critiques ne sont point pour diminuer l'estime que mérite ce travail de science et de goût que l'auteur présente avec modestie, sous une forme toujours claire, sobre et ferme.

Charles Cestre A. M. (Harvard). — **John Thelwall. A pioneer of democracy and social reform in England during the French revolution.** London. Swan Sonnenschein and C° 1906.

La seconde thèse de M. Cestre a pris la forme d'une petite monographie très substantielle, présentée en un anglais remarquable, qui complète excellemment la grande étude sur les poètes. Les lecteurs y trouveront une figure littéraire et politique digne d'être connue, un tableau très vivant, quoique limité à certains aspects, de la vie politique de l'Angleterre entre 1790 et 1797, et aussi des lumières imprévues sur certaines influences subies par des esprits de premier ordre. Qui se serait attendu à rencontrer dans les poèmes de Thelwall, non seulement quelques prodromes de la révolution opérée par Wordsworth, mais une influence directe portant et sur les grandes idées inspiratrices, et sur des détails de composition qu'a repris l'auteur de *The Excursion*.

M. Cestre a rendu service à la littérature et à l'histoire de l'Angleterre en contribuant à faire sortir de l'ombre un personnage singulièrement sympathique, d'esprit élevé et de très noble caractère. Les tribulations auxquelles Thelwall fut exposé par son apostolat démocratique forment un chapitre bien curieux de l'histoire de l'Angleterre. La haine aveugle pour la France révolutionnaire y fait oublier aux gouvernants les principes de tolérance et de respect des droits individuels qui sont l'honneur de ce pays ; mais ces efforts se brisent devant le bon sens et l'indéfectible souci de justice des jurys. — Dans le caractère de Thel-

wall, tribun et réformateur, nous trouvons aussi, à côté d'une ardeur qui ne le laisse hésiter devant aucune hardiesse de pensée, le sens pratique inaliénable et ce constant souci de légalité, de respect des personnes, de confiance dans l'action lente et sûre du temps, qui distinguent les meneurs politiques anglais de ceux d'autres pays.

Tobias Smollett. — Travels through France and Italy, with an Introduction by **Thomas Seccombe.** Oxford University Press. London, New York and Toronto.

Ce volume vient de s'ajouter aux 148 ouvrages déjà parus dans la collection intitulée « The World's Classics ». Il se distingue de la plupart des autres en ce qu'il nous présente, d'un auteur célèbre, un ouvrage fort peu connu. Dans une introduction écrite avec beaucoup de science et beaucoup de belle humeur, M. Seccombe expose les motifs pour lesquels il a jugé que l'ouvrage méritait l'honneur d'être ainsi publié dans cette collection des Classiques. Nous ne pouvons pas dire que toute la verve de l'éditeur nous ait convaincu et fait reconnaître ici un chef-d'œuvre. Ce récit d'un voyage fait en France et en Italie en 1763, 64 et 65, ne peut être sans intérêt. Il foisonne d'observations précises et curieuses sur les choses et les gens, sur les mœurs des pays, vus par une portière de berline, sur les mille incidents de voyage dans des pays et en un temps où le pittoresque abondait, autant que le confort faisait défaut. Mais ces causes d'intérêt sont vraiment extérieures à l'auteur, et sont un peu compromises par le parti pris flagrant qui lui fait tout voir sous les plus sombres couleurs. Nous cherchons vainement, dans ces lettres d'un malade irritable, gémissant et irascible, rien qui rappelle la verve brutale mais dramatique et vigoureuse de *Roderick Random*, ou l'humour savoureux d'*Humphrey Clinker*. Disposé qu'il est à tout accepter de ce qui peut le confirmer dans son mépris des continentaux parmi lesquels il voyage, l'excellent docteur en arrive à croire dur comme fer les plus extravagantes fantaisies qu'il plaise à quelque pince-sans-rire de lui débiter. Il y a tels détails, par exemple, sur la façon dont les paysans niçois appréciaient la qualité de l'engrais, que nous recommandons aux amateurs de « galejades » un peu grasses. Ce sont les passages gais du livre, et la gaîté en est fournie par l'impayable crédulité du bon Smollett.

En dépit de tous les défauts que l'auteur étale ici ingénument il n'en reste pas moins un écrivain de race, et sa mauvaise humeur ni sa badauderie ne l'empêche d'être souvent un observateur avisé. Les lettres qui racontent son voyage méritent donc d'être connues, et nous félicitons l'éditeur qui nous les présente sous la jolie forme de cette collection. Il nous aura rendu entre autres services, celui de nous faire prendre quelques-uns de nos maux en patience. Décidément nos routes, même avec leurs automobiles, sont moins périlleuses que ne l'étaient les routes de France et d'Italie au bon vieux temps.

Herbert Spencer. — Education intellectual, moral and physical, Williams and Norgate. London. 1906.

L'auteur tenait beaucoup à ce que ses chapitres sur l'Education fussent abondamment répandus. Cette édition à bon marché a, comme on pouvait s'y attendre, trouvé un débit considérable en Angleterre. La préface constate que l'ouvrage avait été traduit, dès 1884, en treize langues

étrangères, parmi lesquelles le chinois et le japonais, sans compter plusieurs des langages de l'Inde.

Nous ne croyons pas, cependant, que le penseur anglais donne ici sa complète mesure. Son traité théorique et pratique doit être recommandé, en partie pour les vues sagaces qu'il développe ou les conseils utiles qu'il expose, mais en partie aussi pour les opinions contestables, les paradoxes apparents, les considérations incomplètes qui soulèveront des objections et inciteront à des protestations ou des réfutations. Faire réfléchir aux choses de la pédagogie, n'est-ce pas d'ailleurs le plus clair mérite des chefs-d'œuvre dans ce genre de littérature?

Il nous faut justifier de pareilles critiques adressées à un maître de la pensée contemporaine.

Il serait long de signaler tous les passages qui appellent des réserves sur la valeur des faits avancés ou sur la rigueur des déductions. Dès le premier chapitre l'auteur établit cette thèse : L'enseignement doit porter sur les matières les plus utiles à la vie ; or les sciences les plus utiles : mathématiques, physique, chimie, biologie, physiologie, sociologie n'occupent dans nos cours d'études qu'un rang secondaire ; donc notre programme d'études est condamnable. Pas un mot de la thèse adverse qui propose à l'éducation cet objet : former l'esprit plutôt que de le meubler. Mais d'ailleurs l'auteur croit-il que cette étude de tant de sciences diverses puisse donner à l'enfant des connaissances dont l'homme doive vraiment tirer parti? Ce savoir rudimentaire ne fera pas disparaître la nécessité de spécialistes, savants, ingénieurs ou médecins. Le problème de l'enseignement secondaire n'est-il pas dès lors de donner à l'esprit ces qualités générales qui prépareront une base solide aux études spéciales? En somme le grand effort de dialectique des soixante premières pages aboutit à blâmer une fois de plus un système d'études qui reposerait principalement sur des exercices artificiels et oiseux dans des langues mortes, mais il n'apporte pas d'arguments très probants à la thèse qui veut donner un caractère purement utilitaire à l'enseignement secondaire.

Voici un autre *locus communis*, sur lequel on doit attendre d'Herbert Spencer quelques aperçus originaux : la préoccupation scientifique nuit-elle à l'appréciation esthétique? La réponse de Spencer est tout entière résumée dans cette courte phrase : « Æsthetics are necessarily based upon scientific principles; and canbe pursued with complete success only through an acquaintance with these principles. » A l'appui du paradoxe on trouvera de très banales observations. La thèse peut cependant être soutenue par des considérations plus élevées et plus originales et en même temps plus persuasives, ainsi qu'en témoigne un récent discours de distribution de prix de M. Houssaye.

Voilà une ou deux objections : nous croyons que les lecteurs en feront d'eux-mêmes beaucoup d'autres. Mais après tout ces pages sont de Spencer ; elles méritent d'être lues et d'être discutées. On le fera peut-être avec plus d'audace qu'on n'eût fait, il y a dix ou quinze ans. La pensée, et presque la personne du philosophe anglais ont subi, depuis lors, quelques assauts irrévérencieux. Tout récemment un mathématicien écossais montrait, avec beaucoup de netteté, ce qu'il y avait d'illusions et, il faut bien le dire, de suffisance dans les prétentions de Spencer à une autorité dans cette science [1].

1. Herbert Spencer and Mathematics. By J. S. Mackay M. A., L. L. D., F. R. S.E. In Proceedings of the Edinburgh Mathematical Society 1906-1907.

Ch. Bastide. — John Locke Ses théories politiques et leur influence en Angleterre. Paris. Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte. 1907, in-8°.

Il n'y a plus, depuis bien longtemps, rien de nouveau à dire de Locke philosophe. Locke pédagogue a été depuis quelque temps mis en honneur. C'est de Locke théoricien politique que l'ouvrage de M. Bastide s'occupe. Cet exposé des vues d'un grand esprit est très naturellement l'occasion d'une étude des idées politiques en Angleterre. On voit par là quel intérêt présente l'ouvrage dans ses deux parties.

L'auteur s'était fait connaître déjà, comme un historien fort bien informé du mouvement philosophique et religieux dans l'Angleterre du XVIIe et du XVIIIe siècles. Il nous apporte ici, avec une grande richesse de documents, l'exposé le plus complet et le plus solidement établi de cette transformation morale d'où est sortie l'Angleterre que nous connaissons. Ces problèmes ont sans doute été traités déjà, et M. Bastide cite par exemple les belles études de M. Boutmy. Mais ici nous sommes appelés à suivre les modifications fondamentales des idées, qui ont inspiré l'œuvre législative sur laquelle portait surtout l'attention de M. Boutmy.

Ce substantiel travail nous est une occasion nouvelle de constater combien la rigueur philosophique ou le souci de construction logique ont eu peu de part dans l'évolution de la constitution politique de l'Angleterre, et combien la notion de tolérance religieuse est chose récente, dans la nation qui a le plus fait pour la cause de la liberté. Moins d'un demi-siècle avant l'apparition de l'*Esprit des lois*, Locke passait auprès de beaucoup d'Anglais pour un révolutionnaire anarchique, parce qu'il contestait le droit divin. Parce qu'il réclamait pour tous la liberté de pensée, et pour presque tous l'égalité des droits civils et politiques, il était considéré comme un dangereux utopiste. Il nous apparaît aujourd'hui non seulement comme un grand esprit, mais comme une noble et haute figure. Il sut s'affranchir des influences qu'exerçaient autour de lui l'esprit conservateur timoré et servile, l'esprit sectaire étroit et intolérant. Il n'a pas le prestige d'un Bossuet; mais il acquis de bien autres titres à la reconnaissance de la postérité que son grand contemporain de France.

En faisant revivre devant nous Locke sous cet aspect souvent négligé, M. Bastide a rendu à l'histoire et à la littérature anglaises un signalé service. A d'autres égards encore, et même, au point de vue matériel, par l'impression et le papier, cette thèse est un beau livre. L'imprimeur cependant a fait bonne mesure de coquilles, en dehors de celles que relève une courte liste d'errata. Contentons-nous de signaler « curie d'honneur », pour « curée », p. 101, et surtout un emploi assez fantaisiste des accents circonflexes. Souvent ils causent simplement quelque surprise; dans un cas au moins le sens même s'en trouve altéré. « Ils imposèrent aux journaux une taxe écrasante, au point que le *Spectateur* seul pût la supporter » (p. 322). Cela voudrait dire que les Tories s'étaient proposé exactement ce résultat en ce qui concerne le journal whig, et telle n'est pas sûrement l'intention de l'auteur.

LÉON MOREL.

Chronique du mois

Encore l'internat. — Une nouvelle enquête. — Ce qu'en dit la statistique. — A la Fédération des professeurs. — Préparatifs du Congrès de Pâques. — La question des retraites dans l'enseignement libre.

Y a-t-il une crise de l'internat ? M. Ferdinand Gache, professeur au lycée d'Alais, en est certainement convaincu puisqu'il annonce, dans un supplément du *Foyer de l'école*, l'ouverture d'une grande enquête sur ce que M. Gréard appelait « le mal nécessaire ». « L'année 1808, nous dit-il, vit organiser l'Université. Puisse l'année 1908 voir cette organisation couronnée par l'adoption générale dans la France entière de tant d'heureuses réformes que l'initiative des chefs d'établissements a sans bruit, non sans fruit, accomplies dans les lycées et collèges. »

Certes, il ne faut pas prendre trop au sérieux la boutade de Maurice Donnay s'apitoyant à l'Académie sur le sort d'Albert Sorel, arraché aux grasses prairies normandes et déporté dans l'enceinte fortifiée du collège Rollin :

« Ah ! N'internons personne ! L'internat est impie ! »

Comme le fait remarquer M. Gache, les règlements actuels ont égayé la physionomie monacale de nos vieux collèges et adouci la rigueur militaire de leurs règlements : « Les élèves peuvent sortir un peu plus souvent que trois fois par an. La vie en famille trois ou quatre fois par mois n'est pas regardée comme une faveur ; recevoir ses parents et ses amis au parloir n'est pas prohibé ; jouer au football, monter à cheval, danser, jouer du violon, se rencontrer avec d'autres camarades d'établissements différents, organiser des sociétés de tir, de mutualité, tout cela qui n'est encore que la vie en miniature, mais est tout de même un peu de vie n'est pas prohibé ou toléré, mais, au contraire, organisé, encouragé de toutes manières. »

Comment se fait-il alors que plus l'internat devient aimable, moins on paraît l'aimer ? Il a beau se faire tout miel, il ne semble pas faire des progrès sensibles dans le cœur des familles, à plus forte raison dans le cœur des écoliers.

Les champions de l'internat nous font un tableau attristant de la désagrégation de la famille. La famille, nous disent-ils, n'est plus un temple, elle n'est plus un état, elle n'est plus un atelier, elle est à peine un hôtel et encore bientôt perdra-t-elle ce caractère au profit de l'État, qui à ses nombreuses fonctions joindra

celle de cuisinier-chef et servira, dans la grande soupière le même brouet noir à tous les petits Français.

Je ne crois pas pour ma part que les choses en soient là, du moins dans les classes moyennes, car le fait brutal que toutes les statistiques mettent en lumière, c'est que l'internat est en baisse à peu près partout et que, si l'on devait s'en rapporter à ce signe, jamais, au contraire, la vie de famille n'aurait été aussi intense.

Dans les lycées de Paris, nous dit M. Steeg dans son rapport du budget, il y a si peu d'internes qu'on se demande s'il ne vaudrait pas mieux n'y conserver que la demi-pension et l'internat surveillé, au moins pour les classes ne préparant pas aux grandes écoles.

L'internat est-il plus en faveur dans les lycées de province ? En réalité il baisse lentement mais sûrement partout depuis dix ans, alors que la population totale ne cesse pas de s'accroître. Le régime de la demi-pension n'a pas beaucoup plus de succès. On comptait 6.008 demi-pensionnaires en 1901, on n'en trouve plus que 5.271 en 1906. Et notez que dans cette même période le nombre des externes libres s'est augmenté de 4.386 unités et de 2.059 le nombre des externes surveillés. Vous voyez bien que jamais les parents n'ont semblé plus empressés à garder leurs enfants auprès d'eux. La baisse de l'internat est un peu moins sensible dans les collèges, mais, même dans ces établissements, l'accroissement de la population scolaire tourne encore au profit de l'externat simple et de l'externat surveillé.

Il y a donc une crise de l'internat et nous comprenons très bien la curiosité de M. Gache et son enquête. Voici les principales questions qu'il nous pose : Y aurait-il intérêt à supprimer l'internat? Par quoi le remplacer? Ne serait-il pas plus sage de le conserver en le corrigeant? Quelles réformes jugez-vous urgentes ? Ceux que ces questions intéressent pourront adresser leurs réponses au *Foyer de l'Ecole*, 123, rue St-Jacques, à Paris, avant le 1er avril 1908.

La Fédération nationale des professeurs des lycées prépare son Congrès de Pâques et nous donne la liste des questions proposées pour l'ordre du jour. Cet ordre du jour est, comme d'habitude, fort chargé. Le Congrès aurait-il, comme les Chambres, plusieurs années à vivre, qu'il aurait encore beaucoup de peine à discuter ces projets à fond. Si nous avions à donner aux futurs congressistes un conseil que nous suggère l'expérience de tous les Congrès passés, ce serait de faire procéder, au préalable, par une commission d'élagage, des coupes sérieuses à travers toutes ces broussailles.

Autrement, on s'expose à continuer, je veux dire à voter au pied levé, les conclusions des rapporteurs sans avoir pu les discuter sérieusement. Et cette façon cavalière de trancher en cinq sec des questions toujours délicates et souvent compliquées est un des arguments les plus chers à l'administration pour éliminer les solutions ou « les remettre à l'étude », ce qui est souvent la même chose.

Aujourd'hui surtout que les Congrès se multiplient, et qu'ils entrent dans la vie normale des associations, il est souhaitable qu'on y réduise à deux ou trois, au plus, les problèmes à résoudre si l'on tient à ce que les voix ne se perdent pas dans le désert.

Parmi ces questions j'en vois une qui regarde l'action fédérative. Il s'agit du « rôle de la presse » que les Fédérations de Besançon, Grenoble, Lyon proposent d'inscrire à l'ordre du jour. La question en vaut la peine assurément. C'est en grande partie au concours de la presse que les instituteurs doivent le triomphe de leurs revendications. Mais, ainsi posée, la question reste un peu vague. La Fédération de Besançon l'avait bien plus nettement formulée : « Considérant, disait-elle, que certaines expériences semblent avoir démontré que, pour obtenir plus rapidement les réformes même les plus justifiées, il est utile de donner à nos revendications le plus de publicité possible, que la presse est aujourd'hui le moyen le plus pratique et le plus efficace pour se faire entendre et écouter, la Fédération émet le vœu que le Congrès de Pâques déclare souhaitable la création d'un journal hebdomadaire dont la rédaction serait confiée à un directeur indépendant de l'administration universitaire, mais placé sous le contrôle de la Fédération nationale et appointé par elle. »

La Fédération nationale a déjà son « Bulletin mensuel ». S'agit-il seulement d'en changer le format et la périodicité ? Les auteurs du vœu demandent assurément davantage. Au lieu d'une collection de procès-verbaux, d'une sèche analyse des démarches faites par le bureau, ils voudraient des études critiques, des informations, des articles sur les grandes questions à l'ordre du jour, tout l'attirail en un mot de ce qu'en argot de presse on appelle « des campagnes ».

Mais la difficulté, c'est précisément de discipliner en vue de campagnes communes des groupes dont les intérêts sont parfois divergents ou contraires. L'enseignement primaire qui a précédé le secondaire dans cette voie a toujours son « Bulletin de la Fédération des Amicales », mais il n'a pu manifestement aller au delà et créer l'organe unique de toute la corporation. Il est vrai qu'il s'est rattrapé d'un autre côté et que, par le nombre et la variété de ses journaux, grâce aux milliers d'abonnés et de lecteurs qui les soutiennent et les font vivre, il arrive tout de même à faire sentir son action corporative et à exercer une influence réelle sur le grand public et sur la presse politique. A ce point de vue, l'étude du rôle de la presse, et particulièrement de la presse d'enseignement primaire depuis vingt-cinq ans, serait pour les secondaires une intéressante leçon de choses.

Il n'est guère de questions plus riches en débats stériles que la question des retraites et c'est pourquoi il est bon de savoir comment les choses se passent dans la maison du voisin. L'enseignement public et l'enseignement privé ont, en effet, ceci de commun,

c'est qu'ils n'ont pas de Caisse des retraites. Mais l'enseignement public, lui, fait comme s'il en avait. Tous les ans il prélève une soixantaine de millions sur le budget de l'Etat pour faire face aux besoins les plus urgents.

L'enseignement privé — privé surtout de ces ressources — a dû se montrer plus ingénieux.

Le Conseil d'administration de l'école des Roches a décidé qu'à partir du 1er janvier 1908 tout le personnel devrait faire obligatoirement, sur le montant de son traitement, un versement à la Caisse nationale des retraites susceptible d'assurer, pour l'âge de soixante ans, un revenu de 1.200 francs aux célibataires et de 2.400 francs à chaque ménage.

Toutefois, en établissant le principe de la retraite obligatoire, le Conseil n'a pas voulu imposer au personnel une charge de nature à réduire les traitements dont il jouit à l'heure présente. L'Ecole prend à sa charge les versements annuels à partir de 1908, et ils ne retomberont à la charge du personnel que quand leurs traitements seront augmentés et dans la mesure où ils le seront.

Le syndicat de l'enseignement libre est disposé à favoriser, selon ses moyens, le principe de la retraite obligatoire, et la Caisse des retraites, garantie par l'État, se prête à ce sujet aux combinaisons les plus variées.

Mais, pendant que l'enseignement libre se concerte et s'organise, l'Etat, lui, n'est pas plus avancé qu'au premier jour. Il laisse les projets Caillaux s'entasser sur les projets Rouvier et le chiffre des pensions civiles à servir fait chaque année la boule de neige jusqu'à la débâcle finale. A cet égard, les ministres et les Parlements se suivent et se ressemblent. Chacun paraît en avoir pris son parti et dire: « Après tout, cela durera bien autant que moi. »

André Balz.

Échos et Nouvelles

La licence ès lettres. — A la suite de la circulaire du 31 octobre dernier (publiée dans la *Revue Universitaire* du 15 décembre) pour l'application du décret du 8 juillet 1907 sur la licence ès lettres, un certain nombre de questions ont été posées au ministre.

Après avoir soumis ces questions au Comité consultatif de l'enseignement public et, conformément à son avis, le ministre a décidé (circulaire du 16 janvier 1908) qu'elles doivent recevoir la solution suivante :

Question. — Aux termes de l'article 16 du décret du 8 juillet 1907, « les aspirants à la licence ès lettres, en cours régulier d'études à la date de la promulgation du présent décret, pourront subir l'examen d'après le régime établi par le décret du 31 décembre 1894 ».

Ces dispositions sont-elles également applicables aux étudiants simplement immatriculés ?

Réponse. — Par « étudiants en cours régulier d'études », il faut entendre les étudiants titulaires d'une ou de plusieurs inscriptions. Les termes de l'article 16 du décret laissent à ces étudiants le droit d'opter entre le régime établi par le décret du 31 décembre 1894 et le régime prévu par le décret du 8 juillet 1907.

Cette liberté d'option doit être étendue aux candidats qui ont pri part, en 1907, au concours pour l'admission à l'École normale supérieure et l'obtention des bourses de licence. En effet, ce concours s'est ouvert antérieurement à la promulgation du décret et les candidats ont droit de bénéficier des dispositions du décret du 31 décembre 1894.

Quant aux étudiants simplement immatriculés au moment de la promulgation du décret, ils pourront demander au ministre à bénéficier des dispositions de l'article 16 en justifiant d'études réelles accomplies par eux et attestées par le doyen. Leurs demandes seront soumises au Comité consultatif de l'enseignement public.

Question. — Les candidats à la licence (séries « Philosophie et Histoire et Géographie ») peuvent-ils, comme les candidats à la série « Langues et Littératures classiques », présenter pour l'épreuve « Analyse d'un texte », d'autres langues vivantes que l'allemand et l'anglais ?

Réponse. — Il y a lieu de répondre par la négative. Les termes du décret sont précis et ne laissent place à aucune interprétation de ce genre.

Série I. — Philosophie. — (5e épreuve orale.)

Questions. — *a*) La circulaire dit, page 5, ligne 14 : « Pour la 5e épreuve orale, le candidat pourra désormais désigner deux de ces auteurs ».

Cette phrase n'est-elle pas en contradiction avec le décret qui porte : « Explication de deux textes tirés de deux ouvrages philosophiques inscrits au programme. Ces textes devront être dans deux langues différentes indiquées par le candidat ? »

b) Le décret prévoit que les deux textes d'explication seront en deux langues différentes.

Les traductions sont-elles considérées comme textes français ou comme textes étrangers? Le candidat devra-t-il expliquer sur le texte allemand ou anglais ?

Réponses. — *a*) Il convient de s'en tenir aux termes du décret. Le candidat a le choix entre deux *langues* et non entre deux *auteurs*.

b) L'explication devra porter sur le texte allemand ou anglais. Il en résulte que les traductions sont exclues.

Série II. — Histoire et Géographie.

Question. — Comment déterminer chronologiquement l'histoire moderne ?

Réponse. — Il convient de clore cette période historique par la date de 1789.

[Les candidats de la série « Histoire et Géographie » sont autorisés à se servir d'une chronologie et d'un petit atlas mis à leur disposition par la Faculté.]

Série III. — Langues et littératures classiques.

Questions. — *a*) La 4e épreuve orale consiste « en une interrogation sur un des cours de langues et littératures classiques enseignées à la Faculté, au choix du candidat ».

Quelle est la signification précise du mot « cours » à côté de celui d' « enseignement » ?

b) Quel est le caractère précis du « Commentaire » demandé aux candidats dans les épreuves écrites ?

c) Dans quel cas les « textes », dont il est question pour les compositions ou les explications, doivent-ils être tirés des auteurs du programme ? Dans quel cas, non ?

Réponses. — *a*) Il convient d'entendre par « cours » les *matières enseignées* à la Faculté, ainsi la littérature grecque, la littérature latine, etc.

b) Sur ce point, toute liberté est laissée aux Facultés.

c) Ici encore la plus grande liberté doit être laissée aux Facultés. Elles pourront soit mettre sous les yeux des candidats le texte en question, soit indiquer un sujet qui implique la connaissance des textes inscrits au programme.

Série IV. — Langues et littératures étrangères vivantes.

Questions. — *a*) La deuxième épreuve orale comporte « une interrogation sur l'histoire littéraire à propos des ouvrages inscrits au programme ».

Faut-il entendre par « histoire littéraire » l'histoire de la littérature qui fait l'objet de la licence visée ?

b) La seconde langue choisie par le candidat doit-elle être, comme pour les autres séries, l'anglais ou l'allemand, ou bien toute autre langue, par exemple l'italien ou l'espagnol, à condition, bien entendu, que cette seconde langue soit enseignée à la Faculté.

Réponses. — *a*) L'affirmative n'est pas douteuse.

Les candidats ayant choisi, par exemple, la langue allemande, devront être interrogés sur l'histoire de la littérature allemande.

b) L'affirmative ne fait aucun doute. Aucune restriction ne saurait être apportée dans le choix de la seconde langue, sous la réserve formelle, toutefois, que cette langue soit enseignée à la Faculté.

Ajoutons que les aspirants à la licence ès lettres (*régime du décret du 8 juillet 1907*), qui ont subi avec succès les épreuves écrites du concours pour l'admission à l'École normale supérieure et l'obtention des bourses de licence (*section des lettres*) sont dispensés à l'examen :

S'ils postulent une des mentions ci-après : *philosophie, histoire et géographie, langues et littératures étrangères vivantes*,

De l'épreuve de version latine ;

S'ils postulent la mention : *langues et littératures classiques*,

De l'épreuve de traduction d'un texte latin avec commentaire littéraire et grammatical.

L'Italien à Paris. — A propos de la note insérée dans notre dernier numéro, M. Albert Tozza nous demande de publier ce complément d'information :

« Bien avant Condorcet et Louis-le-Grand, le lycée Carnot eut son cours d'italien. Un modeste fonctionnaire sollicita, il y a cinq ans, l'autorisation d'enseigner — à titre gratuit — cette langue aux élèves de latin-langues (1res B et D — 2es B et D). Sur la proposition de M. le Proviseur Frétillier, le cours d'italien à Carnot fut officiellement organisé ; il eut même les honneurs d'une inspection générale. »

Société de secours mutuels des fonctionnaires de l'Enseignement secondaire public. — Au 31 décembre 1907, le nombre des sociétaires s'élevait à 4656, dont 522 femmes. C'est une nouvelle augmentation de 301 sur le nombre atteint en 1906. La Société a perdu, par suite de décès, 48 sociétaires âgés de 24 à 72 ans, appartenant aux catégories suivantes : 2 proviseurs, 1 censeur,

34 professeurs, dont 4 honoraires, 2 surveillants généraux, 5 répétiteurs, 1 sous-économe, 3 sociétaires femmes. 9 décès n'ont été suivis d'aucune demande de secours ou n'ont pas donné lieu à l'allocation d'un secours, parce que les sociétaires décédés ne laissaient pas d'ayants droit ; mais trois d'entre eux avaient été secourus de leur vivant. Les secours de toute nature alloués dans l'année s'élèvent à 45 049 francs.

Le bulletin de 1907 paraîtra dans le courant de mars. Seuls, les sociétaires inscrits au 31 décembre 1907 y ont droit. On espère pouvoir le faire envoyer, à titre gracieux, aux sociétaires inscrits avant le 1er mars. Nul sociétaire nouveau, inscrit après cette date, ne pourra le recevoir.

L'Assemblée générale se tiendra le 16 avril.

Une nouvelle Association, celle des anciens élèves du Lycée de garçons de Reims, s'est fait inscrire comme membre donateur.

Rectifications aux programmes des agrégations d'allemand et de l'enseignement secondaire des jeunes filles. — Pour l'agrégation d'allemand, le programme désignait parmi les auteurs de la rubrique « Poésie lyrique contemporaine » :

ARNO HOLZ : *Phantasus.*

En raison de l'impossibilité où se trouvent les candidats de se procurer cet ouvrage, le jury a décidé de le remplacer par le suivant :

ALFRED MOMBERT : *Der Denker* (Minden, chez Brun). Chapitres : « Der Siebente » et « Der achte Denker ».

Pour l'agrégation des jeunes filles (ordre des lettres), dans le programme d'histoire :

Au lieu de :

2. La monarchie franque, de Clovis au traité de Verdun (481-843),

il faut lire :

2. La monarchie franque, de Clovis au traité de Verdun (481-843) : *histoire sommaire, institutions, civilisation.*

Premier congrès international d'éducation morale et sociale. — Ce congrès se réunira du 23 au 26 septembre 1908 à Londres.

Pour servir de base aux discussions et pour offrir une vue d'ensemble du problème d'éducation morale, on prépare des Mémoires sur les sujets suivants : l'école et la famille, plan d'éducation scolaire (co-éducation, hygiène scolaire, dimensions des classes, etc.), discipline, méthodes d'éducation et d'instruction, livres des élèves, orientation morale donnée aux diverses parties de l'enseignement (histoire, géographie, littérature, langues anciennes, langues modernes, traductions, histoire naturelle, mathématiques, enseigne-

ment manuel et éducation artistique, etc.), mérites relatifs de l'enseignement moral direct et indirect, cours de morale (matière, méthode, livres, préparation des maîtres, temps consacré à cet enseignement), enseignement moral donné incidemment (travail, modestie, politesse, tempérance, douceur envers les animaux, hygiène, économie, notions élémentaires de droit et d'économie politique), instruction civique, rapports entre l'éducation esthétique, physique et morale, éducation des arriérés moraux, éducation morale dans les classes enfantines, dans les écoles primaires et secondaires, dans les universités, dans les écoles professionnelles, dans les cours d'adultes, et dans les écoles normales. Des questionnaires se rapportant à quelques-uns des sujets énoncés ci-dessus seront distribués. Quelques leçons types de morale, dans plusieurs langues, seront données devant les Congressistes.

On discutera aussi deux projets : la fondation d'un *Journal international d'éducation morale* et la fondation d'un *Bureau international d'éducation morale*.

Il y aura une exposition de livres, de tableaux et d'œuvres d'arts plastiques, traitant de l'éducation morale.

Le comité de Londres aidera les congressistes à trouver des hôtels et des pensions de famille; il organisera des excursions, des voyages, etc.

Les personnes qui désireraient présenter des mémoires sont priées d'en donner avis avant le 15 juin 1908. Les langues admises sont l'anglais, le français et l'allemand. La carte de congressiste coûtera 12 fr. Pour la France, les adhésions sont reçues par M. Gustave Belot, 137, rue du Ranelagh, Paris, ou par M. A. Moulet, 7, rue de Roussy, Lyon.

La culture de la mémoire chez les écoliers. — La revue *l'Hygiène scolaire* a publié le résumé d'une intéressante conférence faite par le Dr J. Philippe à l'École des Hautes Études Sociales.

Après avoir montré combien notre système actuel d'éducation fait appel à la mémoire, il a noté qu'on ne s'est guère souci jusqu'ici de la cultiver et de la dresser :

Ne pourrait-on emprunter à la psychologie expérimentale un certain nombre de ses découvertes pour en faire profiter les écoliers?

I. Les psychologues ont étudié, et abondamment décrit, il y a déjà plusieurs années, trois sortes de mémoires : l'auditive, la visuelle, la motrice; rarement ces trois formes de mémoires coexistent à dose égale chez chacun de nous. Au reste, pour nombre de sujets, les psychologues ont constaté que le type de leur memoire variait à mesure de leur croissance et sous des influences diverses. Tel enfant, qui commence par être visuel, devient ensuite auditif ou moteur, parce que son développement mental se fait naturellement dans ce sens, ou parce qu'ayant besoin de cultiver de préférence sa mémoire motrice, c'est à ses souvenirs qu'il s'attache de préférence.

II. Peut-on arriver à cultiver l'art d'apprendre et de retenir?

Deux sortes de mémoires se développent mal : celles qui retiennent trop et celles qui ne retiennent pas assez.

On pourrait se dire d'abord, sauf réflexion, que les mémoires qui retiennent trop ne sont pas de mauvaises mémoires : mais on verra vite que ce ne sont pas là des mémoires *avantageuses*. Au reste, elles existent souvent chez des enfants faibles d'esprit ; quoique inintelligents, ils sont capables de retenir *mot à mot* des pages entières, toute une feuille de journal, etc. ; si on leur demande ce que cela signifie, si on leur fait chercher une idée dans ce chaos de mots, ils sont incapables de rien dire. Leurs souvenirs sont tout verbaux, sans intelligence, et leur mémoire toute matérielle, sans compréhension ni association d'idées.

A l'inverse la mémoire pauvre, qui ne retient pas assez, est incapable de fixer les souvenirs matériels dont l'idée a besoin pour subsister et se développer et servir à nos opérations mentales.

III. Comment s'y prendre pour cultiver l'une et l'autre forme de mémoires?

Il est clair que la mémoire trop abondante doit être élaguée; pour cela, il faut habituer l'élève à choisir entre la masse des souvenirs qui lui arrivent et qu'il retient en quelque sorte spontanément et malgré lui : la bonne mémoire consiste à savoir choisir ce qu'il faut conserver.

Que si au contraire il s'agit d'une mémoire pauvre, c'est en développant les facultés d'association que nous pourrons la développer. Il faudra ne pas oublier que la mémoire est peut-être la plus matérielle de nos facultés, et que les conditions physiologiques ont une importance considérable — peut-être capitale — quand il s'agit de retenir et de fixer nos souvenirs.

Nouvelles diverses. — Le *Bulletin Administratif* publie dans son supplément au N° 1807 un arrêté réglant le rang de préséance des corps, autorités et fonctionnaires relevant du Ministère de l'Instruction publique.

Sous ce titre : *Acta et Gesta*, le Principal du Collège de Valence a eu l'heureuse idée de publier, avec d'utiles renseignements sur l'organisation des études, un mémorial de la vie scolaire de l'établissement pendant l'année 1906-1907.

En 1909, l'Académie de Rouen décernera un prix de 500 fr. (prix Bouctot) à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant :

« Étude de l'administration d'un intendant au XVIIIe siècle dans l'une des trois généralités de Normandie. »

Sans vouloir imposer un programme, l'Académie recommande aux candidats de se placer aux divers points de vue de l'histoire du droit administratif, de l'économie politique et sociale et de la statistique.

En 1910, la même Académie décernera un prix de 1000 fr. (prix de La Reinty), à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art, faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle

des Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

Pour tous autres renseignements sur ce concours on peut s'adresser à M. G. de Beaurepaire, secrétaire de l'Académie de Rouen.

Soutenances de thèses pour le doctorat ès lettres. — Ont soutenu leurs thèses devant la Faculté des lettres de Paris :

— M. Courteault, (professeur au lycée de Bordeaux) :

I. *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste Bordelais?* (1553-1607)

II. *Blaise de Monluc, historien.*

Mention très honorable (16 décembre).

— M. Mornet, professeur au lycée de Toulouse :

I. *L'Alexandrin français dans la deuxième moitié du* XVIIIe *siècle.*

II. *Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre.*

Mention très honorable (23 décembre).

— M. Bréhier, professeur au lycée de Laval :

I. *La théorie des incorporels dans l'ancien stoïcisme.*

II *Les idées philosophiques et religieuses de Philon d'Alexandrie.*

Mention très honorable (13 janvier).

— M. Chapot, ancien membre de l'École d'Athènes, docteur en droit :

I. *La colonne torse et le décor en hélice dans l'art antique.*

II *La frontière de l'Euphrate, de Pompée à la conquête arabe.*

Mention honorable (16 janvier).

— M. Radouant, professeur au lycée Henri-IV :

I. Guillaume du Vair, *De l'Éloquence française* (*éd. critique*).

II. *Guillaume du Vair, l'homme et l'orateur jusqu'à la fin des troubles de la Ligue* (*1556-1596*).

Mention très honorable (20 janvier).

— M. Chatelain :

I. Édition du *Mystère de Saint-Quentin.*

II. *Recherches sur le vers français au* XVe *siècle.*

Mention très honorable (30 janvier).

— M. Revault d'Allonnes :

I. *Les inclinations; leur rôle dans la psychologie des sentiments*

II. *Psychologie d'une religion.*

Mention honorable (7 février).

— M. Bloch :

I. *Les origines de la théorie de l'éther et la physique de Newton.*

II. *La philosophie de Newton.*

Maxima et Coefficients (1908). — Dans notre numéro de décembre dernier, nous avons publié les coefficients attribués aux épreuves nouvelles des agrégations et certificats d'aptitude et les modifications apportées, pour 1908, aux coefficients de l'an dernier.

Les coefficients de l'agrégation d'histoire et du certificat d'arabe n'étaient pas encore arrêtés. Il viennent de paraître au *Bulletin :*

Agrégation d'histoire. — (Épreuves préparatoires du premier et du second degré — épreuves définitives) : les coefficients de 1907 (voir la *Revue* d'avril) sont maintenus sans aucune modification.

Certificat d'arabe. — Epreuves préparatoires : thème écrit en arabe régulier, 1 ; version écrite, 1 ; composition, 2.

Epreuves définitives : thème oral, 1 ; version, 1 ; exercice de conversation, 2 ; prononciation, 1.

D'autre part, les coefficients 1907 de l'agrégation d'allemand sont *modifiés* ainsi qu'il suit pour 1908 :

Agrégation d'allemand. — Epreuves préparatoires : composition française, 3 ; composition allemande, 3 ; thème, 2 ; version, 2.

Epreuves définitives : leçon française, 3 ; leçon allemande, 3 ; explication de deux textes allemands, 4 ; thème oral improvisé, 2.

EXAMENS ET CONCOURS

(CONCOURS DE 1908)

AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS FRANÇAIS (*suite*).

J.-J. ROUSSEAU. — **Confessions**, liv. 1 et 2; **Rêveries dans l'île de Saint-Pierre**, Ve Promenade (Agrégation des lettres); Extraits des **Rêveries du promeneur solitaire** et de la **Correspondance** dans les *Extraits en prose* publiés par L. BRUNEL [Hachette, p. 310-97] (Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles).

Texte : ED. MUSSET-PATHAY, 1823-26, 23 vol. in-8°; édition des *Confessions* (Garnier, in-12); édition des *Principaux Écrivains français* (Hachette, in-16, t. 25).

Ouvrages à consulter : La *Bibliographie* de J.-J. R. par M. E. ASSE (*Bibliothèque des Bibliographies critiques*, Fontemoing, 1901, in-8°) complète les indications données par M. H. Beaudoin dans sa Bibliographie en 1891; elle peut elle-même être complétée par la notice de Barbier (1824), insérée par Quérard dans sa *France littéraire*; les *Annales J.-J. R.*, dont 2 volumes ont paru (1905-1906, Genève, in-8°), constituent un répertoire annuel de bibliographie pour toutes les questions se rapportant à J.-J. R.

Pour l'histoire critique de la rédaction des *Confessions*, consulter A. JANSEN, *Fragments inédits, Recherches biographiques*, 1882, in-12, ALB. SCHINZ, *Le manuscrit de la 1re ébauche des Conf.* (*Revue d'histoire littéraire*, avril 1906, 246-91; cf. *R. Univ.*, fév. 07, 172); depuis, M. MARCELLIN PELLET a décrit les 18 vol. de manuscrits de J.-J. conservés au Palais-Bourbon (*La Révol. française*, n° du 14 sept. 1906).

Commentaires contemporains : DELON, *Discours sur les Confessions*, 1783, SERUTTI (*Journal de Paris*, 2 déc. 1789), GINGUENÉ, *Lettre sur les C.*, 1791, LAHARPE (sept. 1792 dans le *Mercure*). Travaux récents pour le commentaire des deux premiers livres des *Conf.* : E. RITTER, *La famille et la jeunesse de R.*, 1896, in-18, et *Revue des Deux Mondes*, sept. 1897, Recueil du *Congrès des sociétés savoisiennes*, 1901, et *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 1902. F. MUGNIER, *Mme de Warens et J.-J. R.*, 1890, et *Nouvelles lettres de Mme de W.*, 1900.

M. M. SOURIAU a donné en 1907, dans la collection des *Textes français modernes*, une édition de l'ouvrage de Bernardin de Saint-Pierre sur la vie et les ouvrages de J.-J. R.

Etudes générales : SAINTE-BEUVE, *Lundis* II, III (*Confessions*), XV, *Nouv. Lundis*, IX; F. BRUNETIÈRE, *Et. Critiq.*, III, IV; E. FAGUET, *XVIIIe siècle*; A. CHUQUET, *J.-J. R.* (*Coll. des Gr. écr. fr.*, Hachette, in-16, 1893); J. TEXTE, *J.-J. et les origines du cosmopolitisme littéraire* (Paris, 1895, in-8°); Dr CABANÈS, *Le cabinet secret de l'histoire*, 3e série; L. BRÉDIF, *Du caractère intellectuel et moral de J.-J. R.* (Hachette, 1906, in-8°); les

conférences de M. J. Lemaître sur les *Conf.* et la *Réforme morale de J.-J.*, ont paru à la *Revue hebdomadaire* et au *Temps*, janv. et fév. 1907, avant d'être réunies en volume (C.-Lévy, 1907, in-16); M. G. Rency a publié, depuis, un volume de « réponses » à M. J. Lemaître (in-16, 1907, Bruxelles, Dahenne). Diverses études ont paru dans les *Revues*, à la suite de ces conférences; à citer entre autres, le *Mercure de France*, 15-4-07, p. 661-76 (J. Bainville), 15-6-07, 577-600 (L. Dumur), la *Revue de Belgique*, (juillet 1907); *le Samedi*, revue belge (8-6-07), la *Revue de synthèse historique*, juin 1907, p. 257-70, (Paul Lacombe), etc.

Sur la langue, les livres de M. A. François, *La grammaire du purisme et l'Académie française* (1905, in-8°), de M. F. Gohin, *Les transformations de la langue française pendant la 2e moitié du XVIIIe siècle* (1740-89), Paris, Belin, 1903, in-8°; sur les procédés de style, A. Albalat, *Ouvriers et procédés*, Paris, in-12; G. Lanson, *La phrase musicale de J.-J. R.* (*Annales polit. et litt.*, 10-6-06, 370-1); enfin, sur les descriptions de la nature chez J.-J., l'étude de M. J. Haas, en allemand, dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, XXVI, 1903, p. 1-18, est aujourd'hui dépassée par la récente thèse de M. D. Mornet, *Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bern. de Saint-Pierre* (Hachette 1907, in-8°, 572 p.).

(*A suivre*). H. Chatelain.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS LATINS (*suite*).

V. — SAINT AUGUSTIN. **Confessions**, livres I, II, III. (Lettres.)

On trouve dans toutes les Bibliothèques, sinon les *S. Aurelii Augustini opera omnia*... opera et studio monachorum S. Benedicti e congregatione S. Mauri (Paris, 1679-1700, 11 vol. in-folio), ou la reimpression qui en a été donnée par la librairie Gaume à Paris (1835-1840, 11 vol. in-8°) ou la *Monachorum S. Benedicti... editio Parisina altera* (Paris, 1863, 11 vol. in-folio), du moins la reproduction, souvent fautive, que J. P. Migne a imprimée de la première édition bénédictine dans son *Patrologiæ cursus completus* (tom. XXXII-XLVII, Paris, 1841).

Les éditions des *Confessions* dont il faut se servir sont celles de Knöll : *Sancti Aurelii Augustini Confessionum libri* XIII recensuit et commentario critico instruxit Pius Knöll (Corpus Scriptorum ecclesiasticorum Latinorum, Vindobonæ, vol. XXXIII, 1896) et *Sancti Aurelii Augustini Confessionum libri* XIII ex recognitione P. Knöll (Bibliotheca Scriptorum Græcorum et Romanorum Teubneriana, Lipsiæ, 1898). L'édition de la *Bibliotheca* est une réimpression à meilleur marché (2 marks, 70 pfenn.), avec quelques changements dans le texte, de l'édition du *Corpus* de Vienne.

Pour la biographie :

Poujoulat, *Histoire de Saint Augustin; sa vie, ses œuvres*, Paris. 1845; 3 vol.

Bindemann, *Der heilige Augustin*, Leipzig, 1854-1869, 3 vol.

Pour les *Confessions :*

Arthur Desjardins, *Essai sur les Confessions de Saint Augustin*, Paris, 1858.

Gaston Boissier, *La fin du Paganisme*, tome I, p. 291 et suiv. (3e édition, Paris, Hachette, 1898).

(*A suivre.*) H. de La Ville de Mirmont.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS GRECS (*suite*).

IV. — THÉOCRITE. — *Idylles*. (Agrégation des Lettres.)

Éditions les plus connues de Théocrite : *Bucolicorum græcorum Theocriti, Bionis, Moschi reliquæ recensuit* H. Ahrens, editio secunda, Leipzig, Teubner, 1891.

Theocritus, Bion, Moschus recognovit et præfatione critica instruxit C. Fr. Ameis, Parisiis, editore F. Didot, 1846.

Theocriti Idyllia, commentariis criticis atque exegeticis instruxit A. T. M. Fritzsche, Lipsiae, Teubner, 1870. — De ces éditions, la dernière est bien préférable aux autres.

Elles sont cependant inférieures toutes trois à celle de Fritzsche-Hiller, qui a été publiée en 1881 à Leipzig, chez Teubner, avec notes en allemand. C'est le texte classique, mais il est assez difficile à se procurer, l'édition étant épuisée.

A signaler encore le *Lexicon Theocriteum* de Rumpel, Leipzig, Teubner, 1879.

On voudra peut-être lire Théocrite dans une édition française. Citons donc celle que fit paraître, en 1847, L. Rénier, chez Hachette. Elle ne contient qu'un choix d'Idylles. Il en existe une seconde du même auteur, publiée la même année, chez le même éditeur avec deux traductions françaises. Celle-ci est complète. Peut-être trouvera-t-on quelque chose à glaner dans les notes de la fin du volume. Mais cette édition est bien ancienne. En voici une autre plus récente : celle de L. Laloy et J. Lucbaire, in-12, 1899, Delagrave.

On connaît l'excellente traduction que J. Girard a donnée de ce poète chez Jouaust, en 1888. Elle remplace avec avantage celle de Leconte de Lisle, Paris, 1861, Poulet-Malassis, et celle, plus exacte, de L. Rénier, Paris, 1847, Hachette.

Ouvrages à consulter :

Sainte-Beuve. *Portraits littéraires*, tome III. — Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*, Paris, Hachette, 1882. — J. Girard, *Études sur la poésie grecque* (*La pastorale dans Théocrite*, p. 191 sqq.) Paris, Hachette, 1884. — Fr. Susemihl, *Geschichte der griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit*, 2 vol. Leipzig, Teubner, 1891 et 92. — Ph. E. Legrand, *Étude sur Théocrite*, Paris. Fontemoing, 1898. — A. Croiset. *Histoire de la Littérature grecque* (tome V, p. 188, sqq.) Paris, Fontemoing, 1899.

(*Fin*). P. Masqueray.

AGRÉGATIONS DES LANGUES VIVANTES

NOTES SUR LES AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ALLEMAND (*suite*)

HISTOIRE DE LA CIVILISATION

I) **La vie populaire en Allemagne au XIIIe siècle.** — *Meier Helmbrecht* (éd. Pauzer v. 1-697).

Éditions :

1) Keinz, *Meier Helmbrecht*, Leipzig 1887.
2) Lambel dans *Erzählungen und Schw.* N° 3, Lpz, 1883.

3) PANZER, *Meier Helmbrecht*, Halle, Niemeyer.

Traduction :

FULDA. *Meier Helmbrecht*, Halle, Hendel 1890. *Bearbeitung für die Schule*. BÖTTICHER, dans *Denkmäler der älteren deutschen Literatur*, II, Halle, 1891.

Articles :

Articles de R. M. MEYER et de FRÄNKEL, dans l'*Allgemeine deutsche Biographie*.

Zur Kritik und Erklärung des Textes.

1) SCHLICKINGER, *der Helmbrechtshof* und seine Umgebung, Lpz, 1893. (aus dem 51. Jahresber. d. « Museum Francisco-Carolinum in Linz ».)

2) PFEIFFER, dans « Sitzungsbericht der Wiener Ak. Phil. hist. » Cl. 41 (1863).

3) JÄNICKE, dans « Z. f. d. A. » 14, 558.

4) SCHRÖDER, dans « Z. f. d. Ph. » 2, 302.

5) BIRLINGER, dans « Germania » 16, 82 — 18, 110 — 25, 432.

6) SPRENGER, dans « Bezzenbergers Beiträge » 1, 55, et dans « Germania » 21, 348 — 25, 407 — 37, 414.

7) SCHRÖDER, « D. L. Z. » 1887 Sp 1271.

8) LAMBEL, « L. bl. » 13, 1892, 369 f.

9) HELSIG, *Metrik und Stilistik in « Meier Helmbrecht »* Diss. Lpz. 1892.

10) C. v. KRAUS, dans « Zeitschrift für deutsches Altertum » 47, 305.

Zur Literaturgeschichte.

1) VOGT, *Mittelhochdeutsche Literatur* dans le *Grundriss* de PAUL.

2) RUDLOFF, *Untersuchungen zu Meier Helmbrecht*, Diss. Rostock, 1878.

3) BERNAYS, *Schriften zur Kritik und Literaturgeschichte*, 4, 161.

4) Dr JUNK, *Die Epigonen des höfischen Epos* (collection Göschen).

Zur Kulturgeschichte.

1) INOWRACLAWER, *Meier Helmbrecht*, Progr., Breslau, 1882.

2) STOEWER, *Das Kulturhistorische im « Meier Helmbrecht »*, Progr. Bochum, 1891.

3) HAGELSTANGE, *Süddeutsches Bauernleben im Mittelalter*, Lpz., 1898.

4) FREYTAG, *Bilder aus der deutschen Vergangenheit*, 2, 51.

(*A suivre.*) ALBERT LÉVY.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES (Lettres)

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS FRANÇAIS (*suite*).

MAROT. — **Epîtres** *à son ami Lyon; au roi pour le délivrer de prison; au roi, pour succéder en l'état de son père; au roi, du temps de son exil à Ferrare; à Monseigneur le Dauphin, du temps de son dit exil;* — **Epilogue** *au roi sous les noms de Pan et Robin.*

Texte : Ed. GUIFFREY, Paris (Morgand et Fatoul), t. II et III (le 1er n'a

jamais paru), 1876-81, gr. in-8°; épîtres au t. III; édition de la collection Jannet-Picard, Paris, 4 v. in-16, 1868, t. I et III, 1 fr. le vol.

Ouvrages à consulter : Les poésies inédites, publiées par M. G. Macon dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, avril-mai 1898, sont intéressantes à consulter pour la vie du poète et la chronologie de ses œuvres. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, réédité en 1842; *Portraits littéraires*, I, II, III; E. Faguet, *XVIe siècle*; Darmesteter et Hatzfeld, *Le XVIe siècle*, 1878, in-12; F. Brunetière, *Histoire de la littérature française classique*, Paris (Delagrave), 1904, 1er vol., p. 85-104; E. Bourciez, *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, Paris, 1886, in-8°, l. I, ch. iv, l. III, ch. ii. Les notes de l'édition Guiffrey (laquelle ne se consulte guère que dans les grandes bibliothèques) sont riches de renseignements biographiques et autres.

Sur l'*Eglogue* et les sources antiques chez Marot, les ouvrages sont inaccessibles à qui ne connaît que le français : la thèse de M. H. Guy sur les sources de Marot est en latin, Paris, 1898, in-8°; le livre de M. Alb. Wagner sur les rapports de Marot avec l'antiquité, Leipzig, in-8°, 1906, est en allemand. M. Vianey a étudié les sources italiennes dans le *Bulletin italien*, avril-juin 1903, et dans la *Revue de la Renaissance*, 1903.

J.-J. ROUSSEAU. — Extraits des **Rêveries du promeneur solitaire** et de la **Correspondance**, dans les *Extraits en prose*, publiés par L. Brunel (Hachette), p. 310-397.

(Voir à la rubrique de l'Agrégation des lettres, p. 259.)

(*A suivre.*) Henri Chatelain.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : AUTEURS ALLEMANDS (*Suite*)

C) HEINE, **Buch der Lieder** : die Nordsee, Erster Cyclus (Halle, 50 pf. éd. Hendel).

A consulter :

1) Heine, *Werke*, her. v. Elster, Leipzig und Wien.
2) Strodmann, *Heines Leben und Werke*, Hamburg 3. Aufl. 1884. Hoffmann und Campe.
3) Legras, *H. Heine poète*, Paris, 1897, C. Lévy.
4) Bölsche, *H. Heine*, Leipzig, Trenkel, 1888.
5) Keiter, *H. Heine*, Köln, 1891, Bachem.
6) Henri Lichtenberger, *H. Heine penseur*, Paris, 1905.

D) SUDERMANN :

A consulter, parmi les œuvres :

1) *Frau Sorge*, Stuttgart, Cotta, 1887.
2) *Die Geschwister*, Stuttgart, Cotta, 1888.
3) *Der Katzensteg*, Stuttgart, Cotta, 1889.
4) *Im Zwielicht*, Stuttgart, Cotta, 1890.
5) *Jolanthens Hochzeit*, Stuttgart, Cotta, 1892.
6) *Es war*, Stuttgart, Cotta, 1898.

A consulter, parmi les études :

1) W. Kawerau, Sudermann, Leipzig. Elischer, 1897.
2) Ad. Stern, *Studien zur Lit. der Gegenwart*, Dresden, Esche, 1895.

3) Brandes, *Menschen und Werke*, Frankfurt am Main, 2e éd., 1895. Lit. Anstalt.

4) E. V. Grotthuss, *Probleme und Charakterköpfe*, Stuttg. 98, Greiner et Pfeiffer.

5) Leo Berg, *Zwischen zwei Jahrhunderten*, Frankfurt am Main, 1896. Lit. Anstalt.

6) Adalbert von Hanstein, *Das jüngste Deutschland*, Leipzig, Voigtlander, 3e éd., 1905.

7) Bartels. *Die Alten und die Jungen*, Leipzig, 1907, 7e édition.

(*Fin.*) Albert Lévy.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : HISTOIRE (*Suite.*)

IV. La guerre franco-allemande.

Une bibliographie complète est donnée dans Dahlmann-Waitz (*Quellenkunde der deutschen Geschichte*, nos 6369-6430), Comt Palat, *Bibliographie générale de la guerre de 1870-71 ;* Schulz, *Bibliographie de la guerre franco-allemande et de la Commune.*

Les principaux ouvrages sont :

A. Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.* — Debidour, *Histoire diplomatique de l'Europe*, II. — Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*, t, III. — De Lagorce, *Histoire du second Empire*, t. VI et VII. — Em. Ollivier, *L'Empire libéral*, t. VII et VIII. — De Mazade, *La guerre de France*, 2 vol. — Valfrey, *Histoire de la diplomatie de la défense nationale.* — Gal Niox. *La guerre de 1870.* — Le Faure, *Histoire de la guerre franco-allemande.* — Gal Ambert, *Récits militaires.* — D. Andlau, *Metz : campagne et négociations.* — Benedetti, *Ma mission en Prusse.* — Gal De Wimpfen, *Sedan*, — Gal Ducrot, *La journée de Sedan ; La défense de Paris.* — De Moltke, *Mémoires.* — Bismarck, *Pensées et souvenirs.* — J. Simon, *Souvenirs de la guerre.* — Denis, *Fondation de l Empire allemand (1352-1871).* — Rothe. *L'Allemagne et l'Italie en 1870.* — De Freycinet, *La guerre en province*, — Chanzy. *Histoire de la deuxième armée de la Loire.* — Chuquet, *La guerre 1870-71.* — Duquet, *Frœschwiller, Châlons, Sedan ; — Les batailles de Metz.* — Roussel, *La guerre de 1870.* — *La guerre franco-allemande*, par le Grand Etat-Major allemand, 5 vol. (trad. Costa da Serda). — Hahn, *Der Krieg Deutschlands und die Gründung der deutschen Kaiserreichs.* — Sybel, *Der Frieden von 1871.*

(*Fin.*) Ch. Dufayard.

Sujets proposés

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Dissertation philosophique. — L'idée de matière.

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française. — L'art du logographe dans le plaidoyer d'Hypéride contre Athénogène,

Thème latin. — La Bruyère, *Du Mérite Personnel.* « Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres... » jusqu'à : « moins de trésors que de bons exemples ».

Version latine. — Senèque, *Natur. Quæst.* I, *Prologus*, du commencement à : « Effugisti vitia animi.»

Thème grec. — Montesquieu, *Esprit des lois*, X, xiv (Extraits, éd. Jullian, p. 155, *Alexandre*) : « Je ne laisse pas seulement aux peuples vaincus... » jusqu'à : «... il était Alexandre ».

Version grecque. — Platon, *République*, 401 B à 402 A, depuis : Ἆρ' οὖν τοῖς ποιηταῖς... jusqu'à : « ἐν μουσικῇ εἶναι ἡ τροφή ».

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française. — Exposer et discuter, d'après le *Discours sur les trois unités*, ce que Corneille appelle « ses opinions ou, si l'on veut, ses hérésies touchant les principaux points de l'art ».

Thème latin. — Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague* (éd. Rébelliau, p. 358), depuis : « On ne peut retenir ses larmes...» jusqu'à : « ...comme si la nature n'était pas assez accablée de nécessités ».

Version latine. — Manilius, *Astron.* III, v. 1-35.

Thème grec. — La Fontaine, *Préface* des *Fables*, depuis : « Je pense avoir justifié suffisamment mon dessein...» jusqu'à : « ...même les plus sérieux ».

Grammaire. — 1° Commenter au point de vue grammatical les passages suivants :

Εἰ μέντοι καὶ ἐπειδὰν ἀποθάνωμεν ἔτι ἔσται, οὐδ' αὐτῷ μοι δοκεῖ, ἔφη, ὦ Σώκρατες, ἀποδεδεῖχθαι, ἀλλ' ἔτι ἐνέστηκεν ὃ νῦν δὴ Κέβης ἔλεγε, τὸ τῶν πολλῶν, ὅπως μὴ ἀποθνήσκοντος

τοῦ ἀνθρώπου διασκεδάννυται ἡ ψυχὴ καὶ αὐτῇ τοῦ εἶναι τοῦτο τέλος ᾖ. Τί γὰρ κωλύει γίγνεσθαι μὲν αὐτὴν καὶ ξυνίστασθαι ἀμόθεν πόθεν καὶ εἶναι πρὶν καὶ εἰς ἀνθρώπειον σῶμα ἀφικέσθαι, ἐπειδὰν δὲ ἀφίκηται καὶ ἀπαλλάττηται τούτου, τότε καὶ αὐτὴν τελευτᾶν καὶ διαφθείρεσθαι; Εὖ λέγεις, ἔφη, ὦ Σιμμία, ὁ Κέβης.

(PLATON, *Phédon*, 23).

2° P. Decius senatus injuriam querebatur : quod potuerint patres adnisos, ne plebi aditus ad magnos honores esset; postquam ipsa virtus pervicerit, ne in ullo genere hominum inhonorata esset, quæri, quemadmodum irrita sint non suffragia modo populi sed arbitria etiam fortunæ et in paucorum potestatem vertantur. Omnes ante se consules sortitos provincias esse; nunc extra sortem Fabio senatum provinciam dare. Si honoris ejus causa, ita eum de se deque republica meritum esse, ut faveat Q. Fabii gloriæ, quæ modo non sua contumelia splendeat. Cui autem dubium esse, ubi unum bellum sit asperum ac difficile, cum id alteri extra sortem mandetur, quin alter consul pro supervacaneo atque inutili habeatur? Gloriari Fabium rebus in Etruria gestis; velle et P. Decium gloriari, et forsitan, quem ille obrutum ignem reliquerit, ita ut toties novum ex improviso incendium daret, eum se exstinctorum...

(TITE LIVE. X, 24, 8-13).

Sujets proposés par M. URI.

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

I. L'administration de Dioclétien.
II. Le royaume de Jérusalem.
III. Les cyclones.

AGRÉGATIONS DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Thème. — J. HURET, *Rhin et Westphalie*, p. 318 depuis : « Il est vrai que nous n'avons pas de goût... », jusqu'à : « ...vous pouvez reconnaître notre réalisme », p. 320.

Version. — C. A. BERNOULLI, *Franz Overbeck und Friedrich Nietzsche*. I Band (Iena, Diederichs, 1908), p. 133, depuis : « Nietzsche hat stets... », jusqu'à « ...mir ist schon Nietzsche ».

Dissertation française. — Analyser le *Dialogue sur des poésies* de H. v. Hofmannsthal.

Cf. HUGO VON HOFMANNSTHAL, *Die prosaischen Schriften gesammelt* : Erster Band.

Dissertation allemande. — « Herder ist kein grosser Denker und Erfinder... Aber er besass im höchsten Masse den Sinn der Witterung... » (NIETZSCHE)

A consulter : 1) NIETZSCHE, *Werke*, Band III. *der Wanderer und sein Schatten*, Aphorisme 118, pp. 260-261. — 2) C. A. BERNOULLI. *Franz Overbeck und Friedrich Nietzsche* I. Band (Iena, Diederichs, 1908). p. 134.

ANGLAIS

Version. — DRYDEN, *Hind and Panther*, jusqu'à : « needs only to be seen ».

Thème. — BOUTMY, *Le développement de la constitution et de la société en Angleterre*, depuis : « L'acte de réforme de 1832 » jusqu'à : « ...toujours utilement réformateurs » (pp. 334-337).

Dissertation anglaise. — Political satire under the Restoration.

A consulter : BELJAME, *Public et hommes de lettres*, ch. I ; GARNETT, *Age of Dryden*.

Dissertation française. — Esquisser à grands traits la transformation de la société anglaise dans la première moitié du XIXe siècle et indiquer sous quelles influences elle s'est faite.

A consulter : CAZAMIAN, *Romanciers anglais* ; H. MARTINEAU, *Thirty years' Peace* vol. IV, in-fine.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale, Pédagogie. — On appelait autrefois la femme « la compagne de l'homme » : on l'appelle aujourd'hui « son associée ». A quels changements psychologiques et sociaux vous paraît répondre cette transformation d'idéal, et qu'en pensez-vous ?

Littérature. — Un poète anglais, Keats, disait : « La science pour le poète est nécessaire, car elle guérit de la fièvre et nous aide, en élargissant notre horizon, à alléger le fardeau du grand mystère. »

Quel rôle vous paraît devoir jouer la science à l'égard de la poésie ?

LICENCE ÈS LETTRES[1]

Dissertation française. — Les idées pédagogiques de Rabelais d'après les chapitres 23 et 24 (*Gargantua*) : Vous déterminerez d'abord l'originalité de la méthode ; vous apprécierez ensuite les principales innovations recommandées par Rabelais et reprises par les pédagogues modernes ; vous définirez enfin la manière propre à Rabelais dans l'exposé de ses idées, en la distinguant

1. Sujets donnés par la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse (Juillet 1907).

de la manière de Montaigne (*l'Institution des Enfants*) et de J.-J. Rousseau (*Émile*).

Dissertation latine. — In decimo quinto Annalium libro Tacitus, dum Pisonis conjurationem narrat, multa suppeditavit indicia quae ad mores hujus aetatis pertinent. Quae prudenter collecta ita componetis ut horum morum imaginem quamdam adumbretis.

LICENCE PHILOSOPHIQUE [1]

Philosophie dogmatique. — On semble croire quelquefois que la philosophie représente l'esprit même de la science moderne, que pensez-vous de cette opinion.

Histoire de la philosophie. — I. L'école d'Elée.

LICENCE HISTORIQUE [1]

Histoire ancienne. — Périclès; son œuvre à l'intérieur et à l'extérieur jusqu'au début de la guerre du Péloponèse.

Histoire du moyen âge. — L'hommage féodal; ses origines, ses différentes espèces, sa place dans les institutions de la féodalité.

Histoire moderne et contemporaine. — L'industrie de la France sous le règne de Louis XIV.

Histoire des institutions. — Généralités sur les grandes fêtes publiques à Athènes. — Description des Panathénées.

LICENCES ET CERTIFICATS D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Thème. — Jules Huret, *Rhin et Westphalie*. Cologne, p. 171, depuis : « La visite de l'usine... » jusqu'à la fin du chapitre.

Version. — C. A. Bernoulli, *Fr. Overbeck und Fr. Nietzsche*, I Band (Iena, Diederichs, 1908), p. 31, la lettre de Bâle, du 20 juillet 1870.

Dissertation française. — « Mais avez-vous remarqué que notre peuple, qui se plie si volontiers aux conditions matérielles qu'on lui impose, entend conserver tout entière son indépendance d'esprit ? »

(Déclaration d'un professeur éminent de Berlin à M. Jules Huret. Cf. *Rhin et Westphalie*).

1 Sujets proposés par la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse (Juillet 1907.

Dissertation allemande. — « Jedes Wort hat seinen Geruch: es giebt eine Harmonie und Disharmonie der Gerüche und also der Worte. »

NIETZSCHE. *Der Wanderer und sein Schatten*, Aphorisme 119. *Werke*, Band III, p. 261).

ANGLAIS

Version. — TENNYSON, *Dream of Fair Women*, jusqu'à : « And hush'd seraglio ».

Thème. — BOSSUET, *Hist. Univ.* 3e partie, ch. VI depuis : « Malgré cette grandeur du nom romain » jusqu'à : « ...recevoir de loi que de lui-même ».

Composition française. — Place de George Eliot dans le roman anglais.

A consulter : CROSS. *Eng. Novel* pp. 237sqq.

Rédaction anglaise. — The relations of art and modern manufactures.

A consulter : RUSKIN, *Nature of Gothic*, éd. Morel (Hachette) pp. 17 sq

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale, Pédagogie. — « Le péché n'est qu'une erreur » pour Malebranche, et Pascal disait : « Travaillons donc à bien penser, voila le principe de la morale. » Que pensez-vous de cette théorie ?

Littérature. — Appréciez cette pensée de Joubert : « Il y a dans le style de Bernardin de St-Pierre un prisme qui lasse les yeux. Quand on l'a lu longtemps, on est charmé de voir la verdure et les arbres moins colorés dans la campagne qu'ils ne le sont dans ses écrits. »

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SÈVRES

Morale, Pédagogie. — D'après un auteur contemporain : « Le mal est un mal, non pour le monde dont il ne détruit pas l'indestructible harmonie, mais pour le méchant qui le fait et qui pouvait ne pas le faire. » Discutez cette théorie.

Littérature. — La Comédie des Plaideurs de Racine vous semble-t-elle aussi légère qu'on le dit communément ? En quoi vous paraît-elle différer de la comédie telle que l'a conçue Molière ?

CLASSES DES LYCÉES & COLLÈGES

Sujets proposés

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES GARÇONS

Cours de Saint-Cyr.

Composition française. — Commenter cette pensée d'Anatole France : « Ce qui est admirable ce n'est pas que le champ des étoiles soit si vaste, c'est que l'homme l'ait mesuré ».

Voir « Le jardin d'Epicure », dans les *Pages choisies d'Anatole France*. (Librairie Armand Colin).

Communiqué par M. Ed. Jullien, professeur au collège de Blaye.

Première.

Composition française. — Les programmes officiels de l'enseignement secondaire prescrivent de faire de l'explication de textes l'exercice principal de la classe. — Pourquoi les classes de lettres sont-elles presque exclusivement consacrées à des lectures et explications de textes? Quels profits divers pouvez-vous en tirer pour votre formation intellectuelle? (Raisonner surtout d'après les auteurs expliqués au cours de l'année).

Communiqué par M. Boivin, professeur au lycée de Moulins.

Version latine. — *La petitesse de l'homme et sa grandeur.* Si quis formicis det intellectum hominis, nonne et illæ unam aream in multas provincias divident ? Cum te in illa vere magna sustuleris, quoties videbis exercitus subrectis ire vexillis, et quasi magnum aliquid agatur, equitem modo ulteriora explorantem, modo a lateribus affusum, libebit dicere :

It nigrum campis agmen...

Formicarum iste discursus est in augusto laborantium. Quid illis et nobis interest, nisi exigui mensura corpusculi ? Punctum est istud in quo navigatis, in quo bellatis, in quo regna disponitis; minima etiam cum illis utrimque Oceanus occurrit. Sursum ingentia spatia sunt, in quorum possessionem animus admittitur;

at ita, si minimum secum ex corpore tulit, si sordidum omne detersit, et expeditus levisque ac contentus modico emicuit. Cum illa tetigit, alitur, crescit ; ac velut vinculis liberatus, in originem redit. Et hoc habet argumentum divinitatis suæ, quod illum divina delectant; nec ut alienis interest, sed ut suis. Secure spectat occasus siderum atque ortus, et tam diversas concordantium vias. Observat ubi quæque stella primum terris lumen ostendat, ubi culmen ejus summum, qua cursus sit, quousque descendat. Curiosus spectator excutit singula, et quærit. Quidni quærat? Scit illa ad se pertinere.

(SÉNÈQUE. *Questions Naturelles*, Préface.)

Commentaire — Rapprocher ce texte des *Pensées* de Pascal et notamment des fragments 72 et 347 de l'éd. Brunschvicg.

Communiqué par M. E. ABRY, professeur de Première au lycée de Tulle.

Thème grec. — *Fierté patriotique des Athéniens.* — L'Athénien remerciait les dieux de l'avoir créé Hellène et non Barbare; de l'avoir fait naître dans cette province d'Attique, la plus digne et la plus noble de l'Hellade et donc de toute la terre habitée, et dans cette ville d'Athènes, la plus illustre et la plus brillante de l'humanité entière; enfin, de l'avoir fait vivre dans le plus glorieux âge que la cité eût connu depuis sa fondation, dans l'âge où elle a été conduite à l'apogée de sa fortune par le pensée et la volonté de l'incomparable Périclès... Presque au terme de sa vie, ce grand citoyen, parlant d'Athènes aux Athéniens, leur disait, d'après Thucydide (II, 41) : « Notre ville est l'école de la Grèce. Seule de toutes les cités, on la trouve, après examen, supérieure encore à son renom. Nous serons dans les temps à venir, comme nous le sommes dès maintenant, l'objet de l'admiration du monde ! »

Communiqué par M. VICTOR GLACHANT, professeur au lycée Louis-le-Grand.

Seconde.

Composition française.— *Un prologue de Tartufe.*— Damis écrit à son oncle Cléante pour lui annoncer secrètement les événements qui, pendant son absence, sont survenus dans la maison d'Orgon. Il lui expose l'attitude des différents membres de la famille vis-à-vis de Tartufe et lui fait part de sa répulsion et de ses inquiétudes.

Communiqué par M. JULIEN VAILLANT, professeur au lycée de Vendôme.

Thème latin. — Ce qui a le plus manqué à Apollon, c'est le travail. Il avait essayé, il se fit maçon même; mais sa trop fine main aurait perdu la lyre, n'en aurait plus senti les cordes délicates. A d'autres il a laissé les labeurs, la sueur, la course aux pieds ailés d'Hermès, la lutte au bras d'Hercule, les œuvres mé-

prisées de la grande lutte contre la terre. Il lui laisse le meilleur peut-être, le dur travail, le grand viatique de la vie qui la maintient sereine et forte. L'art éthéré, la muse sont-ils assez? J'en doute. Suffisent-ils pour nous soutenir contre l'assaut de la nature ? Non, crois-moi, il faut la fatigue, le travail de toutes les heures. Moi, je le remercie. Il m'a servi, mené, mieux qu'un meilleur peut-être. Je mourrai riche d'œuvres, sinon de résultats, au moins de grandes volontés. Je les dépose aux pieds d'Hercule.

(MICHELET : *Bible de l'Humanité*, chap. VII.)

Corrigé.

Nihil magis Apollini defuit quam labor. Expertus tamen erat atque etiam opus latericium facere instituit; at ejus nimis teneræ manus lyræ usum amisissent neque tenues chordas jam sensissent. Aliis reliquit labores sudoremque, cursum pinnatis Mercurii pedibus, Herculis autem brachio luctationem, scilicet contemptam ingentis hominum cum terræ solo certationis operam. Huic optimam fortasse omnium rerum dereliquit, durum laborem, magnum illud ad agendam vitam viaticum[1], quod tranquillum et vigentem animum præstare homini solet. An vero divina artium opera, an ipsæ Musæ sufficiunt? Mihi quidem dubium est. Num satis sunt ad nos sic adjuvandos ut impetum naturæ sustineamus (ou : ferre queamus) ? Non ita est, mihi crede : opus est enim assiduo sudore ac labore (ou : omnium horarum labore ac defatigatione). Ego vero labori gratias ago : nam me fortasse magis adjuvit et duxit quam meliorem alium. Moriar profecto dives operum, si nihil aliud (ou : si non factorum), at certe consiliorum ingentium; quæ quidem ante pedes Herculis depono.

1. Cf. Claudium Quadrigarium ap. Gellium, N A. 17, 2, 12.

Communiqué par M. J. IZAAC, professeur au lycée de Tournon.

Version grecque. — *Conseils à un prince*[1] *sur les devoirs des rois.* — ... Ἐγὼ δ' ἡγησάμην ἂν γενέσθαι ταύτην καλλίστην δωρεὰν καὶ χρησιμωτάτην καὶ μάλιστα πρέπουσαν ἐμοί τε δοῦναι καὶ σοὶ λαβεῖν, εἰ δυνηθείην ὁρίσαι ποίων ἐπιτηδευμάτων ὀρεγόμενος καὶ τίνων ἔργων ἀπεχόμενος ἄριστ' ἂν καὶ τὴν πόλιν καὶ τὴν βασιλείαν διοικοίης. Τοὺς μὲν γὰρ ἰδιώτας ἐστὶ πολλὰ τὰ παιδεύοντα, μάλιστα μὲν τὸ μὴ τρυφᾶν, ἀλλ' ἀναγκάζεσθαι περὶ τοῦ βίου καθ' ἑκάστην ἀγωνίζεσθαι τὴν ἡμέραν, ἔπειθ' οἱ νόμοι καθ' οὓς ἕκαστοι πολιτευόμενοι τυγχάνουσιν, ἔτι δ' ἡ παρρησία καὶ τὸ φανερῶς ἐξεῖναι τοῖς τε φίλοις ἐπιπλῆξαι καὶ

τοῖς ἐχθροῖς ἐπιθέσθαι ταῖς ἀλλήλων ἁμαρτίαις· πρὸς δὲ τούτοις καὶ τῶν ποιητῶν τινες τῶν προγεγενημένων ὑποθήκας ὡς χρὴ ζῆν καταλελοίπασιν· ὥστ' ἐξ ἁπάντων τούτων εἰκὸς αὐτοὺς βελτίους γίγνεσθαι. Τοῖς δὲ τυράννοις οὐδὲν ὑπάρχει τοιοῦτον, ἀλλ' οὓς ἔδει παιδεύεσθαι μᾶλλον τῶν ἄλλων, ἐπειδὰν εἰς τὴν ἀρχὴν καταστῶσιν, ἀνουθέτητοι διατελοῦσιν· οἱ μὲν γὰρ πλεῖστοι τῶν ἀνθρώπων αὐτοῖς οὐ πλησιάζουσιν, οἱ δὲ συνόντες πρὸς χάριν ὁμιλοῦσιν...

(Isocrate, *A Nicoclès*, 2-4; édit. Benseler-Teubner.)

1. Nicoclès, fils et successeur d'Évagoras, roi de Salamine, dans l'île de Chypre. Il avait été disciple d'Isocrate, qui, âgé d'environ soixante-trois ans (373 av. J.-C.) lui envoie, dès son avènement au trône, ses préceptes comme le meilleur présent, lui dit-il, qu'on puisse offrir à un nouveau souverain, à un *tyran* (au sens de *maître absolu*). Les hommes d'une condition privée ont mainte occasion de s'instruire de leurs devoirs, tandis que les princes, qui exercent sur terre la mission la plus lourde, la plus épineuse, n'en ont pour ainsi dire aucune. Aussi, loin d'être les plus heureux des mortels, comme le croit faussement la multitude, ils mènent souvent une vie pleine de tribulations. — Tel est le sens de ce morceau, dont la compréhension et la traduction n'offrent aucune difficulté.

Communiqué par M. Victor Glachant.

Troisième.

Composition française. — *Le respect du Livre.* — Certains élèves, sans égard pour les livres que le lycée leur confie, les maltraitent, les salissent, en déchirent même des pages...

Que faut-il penser de leur façon d'agir ? Ne convient-il pas d'avoir le « respect du Livre », et pour quelles raisons ? — N'avons-nous pas, nous, Français, des motifs particuliers d'éprouver ce sentiment, la France s'étant faite, au cours des siècles « l'éducatrice du genre humain » et restant le pays par excellence de « l'idéalisme en bataille » ?

Lectures : V. Hugo : A qui la faute ? (Extraits de J. Steeg, Morceaux choisis, *poésie*, p. 460.) ; — V. Hugo : *La Mission des Lettrés* (ibid, *Prose*, p. 446.) — A. de Vigny : *La Bouteille à la Mer*, et *l'Esprit Pur*. — *Extraits divers* donnés dans les *Lectures* ou les *Cours de morale* à l'usage de la 3me sur « le rôle de la France ».

Communiqué par M. J. Izaac.

Version latine. — *Lettre de Cicéron à Octave.* — Si per tuas legiones mihi licitum fuisset, quæ nomini meo populique Romani sunt inimicissimæ, venire in senatum coramque de republica disputare, fecissem : neque tam libenter, quam necessario. Nulla enim remedia, quæ vulneribus adhibentur, tam faciunt dolorem, quam quæ sunt salutaria. Sed quoniam, cohortibus armatis cir-

cumseptus, senatus nihil aliud vere potest decernere, nisi se timere: in Capitolio signa sunt, in Urbe milites vagantur, in Campo castra ponuntur, et Italia tota legionibus ad libertatem nostram conscriptis, ad servitutem adductis, equitatuque exterarum nationum distinetur : cedam tibi in præsentia foro, curia et sanctissimis deorum immortalium templis; in quibus, reviviscente jam libertate, deinde rursus oppressa, senatus nihil consulitur, timet multa, assentitur omnia. Post etiam paullo, temporibus ita postulantibus, cedam Urbe, quam per me conservatam, ut esset libera, in servitute videre non potero. Cedam vita, quæ quanquam sollicita est, tamen, si profutura est reipublicæ, bona spe posteritatis me consolatur.

Communiqué par M. Victor Glachant.

Quatrième

Composition française. — *Le vieux Glacier.* — I. Dans les Alpes, au-dessous de l'énorme glacier des *Epis*, s'était peu à peu développée une coquette petite ville d'eau. L'été, les étrangers affluaient et faisaient la richesse du pays.

II. Toutefois, la situation n'était pas sans danger. On s'inquiéta (dire les mesures que l'on prit: une commission est nommée, etc...) — Après enquête approfondie, il fut officiellement décidé qu'il n'y avait rien à craindre (expliquer comment l'ardeur avec laquelle tous les intéressés souhaitaient qu'il en fût *véritablement* ainsi influa sur le rapport de la commission, qui fut accueilli avec autant de joie que d'approbation).

III. Un beau jour, la terrible catastrophe qu'on n'avait pas *voulu craindre* se produisit. Emotion générale et commentaires qu'elle fit naître.

IV. Les années s'écoulèrent... Une nouvelle ville a fini par s'édifier à la place de l'ancienne... Et aujourd'hui, bien que le vieux Glacier craque et gronde toujours dans les airs au-dessus de ses toits, tout le monde s'accorde à déclarer qu'il n'y a pas le moindre danger à y résider.

(D'après un conte de Jean Jullien).

Communiqué par M. J. Izaac.

Version latine. — *Jason en Colchide.* — Cum Jasonem perdere propter insignem periculosamque regno suo virtutem Pelias rex cuperet, denuntiata militia, in Colchos eum abire jubet pellemque arietis memorabilem gentibus reportare, sperans interitum viri, aut ex periculis tam longæ navigationis, aut ex bello tam profundæ barbariæ. Igitur Jason, divulgata opinione tam gloriosæ

expeditionis, cum ad eum certatim principes juventutis totius ferme orbis concurrerent, exercitum fortissimorum virorum, qui Argonautæ cognominati sunt, comparavit: quem cum, magnis rebus gestis, incolumem reduxisset, rursus a Peliæ filiis Thessalia magna vi pulsus, cum ingenti multitudine, quæ ad famam virtutis ejus ex omnibus gentibus quotidie confluebat, comite Medea uxore, quam repudiatam miseratione exsilii rursum receperat, et Medo privigno, ab Ægeo, rege Atheniensium, genito, Colchos repetivit socerumque Æetam regno pulsum restituit.

(JUSTIN, *Historiarum Philippicarum* liber XLII.)

Corrigé.

Le roi Pélias, voulant perdre Jason, dont il jugeait dangereuse pour son trône l'insigne valeur, le charge d'une expédition : il lui ordonne de se rendre en Colchide et d'en rapporter la Toison d'or, fameuse chez tous les peuples : il se flattait que ce héros périrait au cours d'une navigation si longue et si périlleuse, ou dans une guerre contre une nation si monstrueusement barbare. Lors donc que le bruit d'une si glorieuse expédition se fut répandu, Jason vit accourir en foule auprès de lui l'élite de la jeunesse de presque tout l'univers, avec laquelle il forma une armée de guerriers très braves qui prirent le nom d'*Argonautes*. Après avoir fait de grandes choses et ramené sa troupe sauve, il fut encore expulsé violemment de la Thessalie par les fils de Pélias. Suivi d'une énorme multitude, que la réputation de sa valeur attirait chaque jour vers lui de toutes les parties du monde, de sa femme Médée, qu'il avait reprise par compassion, après l'avoir répudiée et exilée, et de Médus, son beau-fils, que cette princesse avait eu d'Égée, roi d'Athènes, il retourna à Colchos et rétablit sur le trône son beau-père, Æétès, qui avait été chassé de ses États.

Communiqué par M. VICTOR GLACHANT.

Cinquième.

Composition française. — *La folie d'un Mécanicien.* — « Hier, le mécanicien d'un train allant de Chaumont à Neufchâteau a été pris d'une crise de folie alcoolique un peu avant la station d'Andelot et pendant que le convoi marchait à toute vitesse. Le chauffeur a pu arrêter la machine et, aidé par les voyageurs, se rendre maître du mécanicien qui a été dirigé sur un hôpital. » Journaux du 19 décembre 1904 (Dépêche de l'agence Havas).

Vous raconterez cette scène.

N. B. Pour la préparation du devoir, le professeur peut lire aux élèves deux récits analogues et très détaillés qui se trouvent l'un dans les

Pages Choisies de Jules Claretie: « Le train 17 » ; l'autre, dans les *Pages Choisies d'Emile Zola* ; « La Bête Humaine » (Librairie Armand Colin). Après cette double lecture, les élèves n'auront aucune peine à rédiger leur narration.

Communiqué par M. J. Izaac.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Cinquième année.

Psychologie, Morale. — Développez cette pensée de La Bruyère. « Ce qu'on appelle humeur est une chose trop négligée parmi les hommes ; ils devraient comprendre qu'il ne leur suffit pas d'être bons, mais qu'ils doivent encore paraître tels, du moins s'ils tendent à être sociables, capables d'union et de commerce, c'est-à-dire à être des hommes. »

Littérature. — Un certain nombre de lettres de Voltaire figurent à votre programme. Vous essayerez de les étudier comme *œuvres d'art* et de définir la nature du *goût* qui s'y marque.

A consulter : Lanson, *Voltaire*, Chap. V et VIII (Hachette) ; *L'art de la prose* (Annales polit. et littér., 1905-1906) ; — F. Gohin, *Les transformations de la langue franç. au XVIIIe siècle* (Belin) ; — J. Texte, *J.-J. Rousseau et les Orig. du Cosmopolitisme littér.* pp. 407 sqq. (Hachette).

Il ne saurait être question, dans ce devoir, d'étudier les théories ou les jugements littéraires que Voltaire prodigue dans sa correspondance. C'est surtout une étude de *forme* qu'on demande : il s'agit de déterminer l'originalité du goût de l'écrivain. Par la nature des citations dont il pare ses lettres ; par la qualité du style de ses auteurs préférés ; par la couleur de ses images, traditionnelles ou neuves, nobles ou familières, triviales, bouffonnes ; par les furtives échappées de sentiment ou de passion qui se rencontrent parfois chez ce peu sentimental épistolier ; par le caractère de ses badinages ; par les traits de fantaisie dont sa verve s'amuse ; par la structure de ses phrases, courtes, légères et claires, Voltaire réalise un goût spécial, *personnel*, qui mérite d'être étudié et défini.

Communiqué par M. G. Cayrou, professeur au lycée d'Aurillac, chargé de cours au collège de jeunes filles.

Quatrième année.

Morale, Psychologie. — Développez cette pensée d'un grand philosophe chinois, Confucius : « Pour tout homme qui ne travaille pas, il en est un qui meurt de faim. »

Troisième année.

Littérature. — Le ciel est brumeux et froid, le premier feu vient d'être allumé pour combattre les premières rigueurs de l'hiver : souvenirs qu'il évoque en vous et réflexions qu'il vous inspire.

Principaux articles

PARUS DANS LES

REVUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Annales de Géographie.— (15 *mars*). HENRY HUBERT : La « barre » au Dahomey. — EUGÈNE LOCUSSOL : Les régions naturelles du Velay. — ROLAND DE MECQUENEM : Le lac d'Ourmiah. — PAUL PRIVAT-DESCHANEL : La question de l'eau dans le bassin de Murray. I.

Bibliothèque universelle. — (*mars*). L. POULAIN : Taine et l'Allemagne. — MARIE DUTOIT : Marguerite Fuller et ses lettres d'amour (*fin*). — LOUIS DE SOUDAK : Les intellectuels en Russie. II.

Bulletin de la Société française de Philosophie. — (*janvier*). Enquête sur l'Enseignement de la philosophie. *Thèse* : A. BINET. *Discussion* : MM. BEAULAVON, BELOT, BERGSON, BERTHELOT, BOREL, BRUNSCHVICG, CANTECOR, CHALLAYE, COLONNA D'ISTRIA, DARLU, DAURIAC, DROUIN, FAUCONNET, LALANDE, J. TANNERY.

Correspondant. — (10 *février*). P. PISANI : Une paroisse parisienne pendant la Révolution. Saint-Gervais (1789-1804). — JACQUES LADREIT DE LACHARRIÈRE : Correspondance de Chateaubriand avec sa femme. Documents inédits. — (25 *février*). MARCEL DUBOIS : Sous l'affaire marocaine. — GEOFFROY de GRANDMAISON : Napoléon en Espagne. — ANDRÉ CHAUMEIX : La Renaissance italienne et la vie de société. — MICHEL SALOMON : Montaigne et Bordeaux. — P. VIOLLET : La liberté de conscience et l'instruction publique à Madagascar.

Mercure de France. — (16 *février*). GASTON VARENNES : Carpeaux à l'École de Rome et la genèse d'Ugolin. — CHARLES MÉRÉ : André Chénier journaliste. — MAURICE PÉZARD : Salammbo et l'archéologie punique. — (1er *mars*) A. DE BERSAUCOURT : Balzac et sa « Revue parisienne ». — J. NOREL : Le prochain conflit du Pacifique. — E. DUJARDIN : Le mouvement symboliste et la musique.

Review of Reviews. — (*february*). Character Sketch : Experts in the art of living of what to eat, drink, and avoid.

La Revue. — (15 *février*). GABRIEL MONOD : Comment furent composés « Les Mémoires d'une enfant ». — NICOLAS SÉGUR : Rudyard Kipling. — JOAO DE BARROS : La mentalité portugaise contemporaine. — ALBERT SCHINZ : La lutte entre les instituteurs et institutrices. — MAURICE MURET : Le mouvement littéraire en Italie. — (1er *mars*). J. FINOT : La journée portugaise. — G. RIOU : L'Église catholique et les modernistes. — PERE PETROFF : Qu'est-ce que l'Église et le clergé orthodoxes ? — Dr J. HÉRICOURT : La faune de l'intestin. — E. FAGUET : Sénancourt. — H. D'ALMERAS : Entre éditeurs et auteurs. — A. DUQUET : Le Guêpier marocain.

Revue Bleue. — (1er *février*). A. AULARD : Les Écoles d'Orient. — GUSTAVE LANSON : Une maxime d'éducation civique. Réponse à M. Ferdinand Buisson. — CAMILLE MAUCLAIR : Le dilemme de la peinture. — (8 *février*). ARTHUR CHUQUET : L'aide-major Bellegarde. — MARIA DA GLORIA : Lettres à la Princesse Clémentine d'Orléans. Préface de P. Bonnefon. — P. F. DUBOIS : Un homme d'État du Second Empire. Charles Abbatucci. — (22 *février*). ABBATUCCI : Souvenir d'un homme d'État du Second Empire. — T. STERG : La crise de l'Église catholique en France. — A. CHUQUET : L'aide-major Bellegarde. — EDMOND PILON : Le centenaire d'Honoré Daumier. — (29 *février*). ABBATUCCI : Souvenirs d'un homme d'État du Second Empire. — ARTHUR CHUQUET : L'aide-major Bellegarde.

Revue des Cours et Conférences. — EMILE FAGUET : Les poètes du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe. Parseval Grandmaison; son poème de Philippe-Auguste (20 *février*). — A. LEFRANC : La vie et les œuvres de Molière L' « Impromptu de Versailles » (6 *février*); — le « Mariage forcé » (13 *février*). — A. GAZIER : Racine et le théâtre français. Son retour à la poésie dramatique « Esther » (13 *février*). — G. LANSON : Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française de 1675 à 1748. Pénétration du rationalisme dans la pensée catholique; séparation de la morale et de la religion (6 *février*); — Germes d'utilitarisme dans la pensée catholique, et libéralisme des administrateurs sous Louis XIV (27 *février*). — G. DERDEVIZES DU DÉZERT : L'Église et l'État en France depuis 1848 jusqu'à nos jours. L'unité italienne et la papauté (6 *février*); — Le « Syllabus » (20 *février*). — CH. SEIGNOBOS : Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848. Les conflits de mars et avril 1848 (13 *février*); — L'Assemblée nationale. La journée de juin (27 *février*). — V. EGGER : La Morale : La définition du bien moral (6 *février*); — Le désintéressement (27 *février*). — J. MARTHA : La vie et les œuvres de Sénèque. Ses voyages, sa vie politique, sa carrière oratoire de 16 à 41 ap. J.-C. (13 *février*); — Son exil en Corse. La « Consolation à Helvia ». La « Consolation à Polybe » (27 *février*).

La Grande Revue. — (10 *février*). ALBERT JOUNET : Catholicisme libéral et Papauté. — ALBERT DUCHÊNE : Un réveil de l'Islam. — ROBERT DE SOUZA : La poésie est un art. — (25 *février*). F. MARTINI : La question de l'Enseignement religieux en Italie. — CHARLES VERRIER : Goldoni et le théâtre italien.

« Pro Alesia ». — (*Novembre-Décembre*). Comm^t ESPÉRANDIEU : Deux nouvelles images d'Epona. — G. TESTART : Les anciennes fouilles du Mont-Auxois (*suite*). — Comm^t J. COLIN : Notes sur les travaux des Romains devant Alesia. II. Tracé des lignes devant Alesia. Les camps. — V. PERNET : Les fouilles de Napoléon III (*suite*).

Revue des Deux Mondes. — (15 *février*). ANDRÉ CHEVRILLON : Ruskin et la vie. I. De l'esthétique à la prédication. — HENRI BRÉMOND : L'évolution littéraire de M. Maurice Barrès. — GASTON LEFÈVRE : Un prêtre émigré (1792-1801) d'après des documents inédits. — (1er *mars*) VICTOR GIRAUD. Esquisses contemporaines. Ferdinand Brunetière. I. Les deux premières incarnations. — A. BOSSERT : Auguste Comte et Célestin de Blignières, d'après une correspondance inédite. — EUGÈNE GILBERT : Dix années de roman français. — Cte VAY DE VAYA ET DE LUSKOD : L'évolution de l'éducation au Japon. I. La mentalité nipponne.

Revue des Idées. — (15 *février*). DORIS VINCI : Les formes de la vérité. — A.-J. REINACH : L'Égypte préhistorique.

Revue internationale de l'Enseignement. — (15 *février*). HENRI COELIER : Histoire du latin du IIIe au IVe siècle. — HUBERT BOURGIN : La pédagogie de Fourier. — TOUTAIN : Questions d'enseignement d'après un livre récent. — MILLIOUD : Une histoire de l'instruction et de l'éducation.

La Revue du Mois. — (10 *février*). ÉMILE PICARD : De la science. — HENRI GRAPPIN : La science dans l'esthétique de Flaubert. — FRANCIS MURY : Les fédérations houngouses en Mandchourie.

Revue de Paris. — (15 *février*). ROMAIN ROLLAND : Lully. — GEORGES BIZET : Lettres de Rome (1857-1860). — ANDRÉ CHEVRILLON : Le cas de Rudyard Kipling. — VICTOR BÉRARD : Questions extérieures. Politique marocaine. — (1er *mars*). GUSTAVE FLAUBERT : La tentation de Saint Antoine. II. — E. TONNELAT : Les Allemands dans l'Afrique du Sud. II. — V. BÉRARD : Questions extérieures. De Londres à Salonique.

Revue Pédagogique. — (*Janvier*). LOUIS BOISSE : La méthode catéchétique dans l'enseignement de la morale. — ANDRÉ LALANDE : La moralité et les formules morales. — R. PÉRIÉ : Les poèmes d'Ernest Dupuy.

Revue générale des Sciences. — (15 *février*). JEAN BRUNHES : Le problème de l'érosion et du surcreusement glaciaires. — PIERRE WEISS : L'hypothèse du champ moléculaire et la propriété ferro-magnétique. — LÉON FREDERICQ : Revue annuelle de physiologie. — (29 *février*). A. LAVERAN : L'évolution de la pathologie exotique. — P. LEMOULT : Thermochimie et formules de constitution. — LÉON BERTRAND : Le rôle des grands mouvements horizontaux dans la formation des chaînes de montagnes.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

PRÉPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS DE 1908

ÉDITIONS DÉSIGNÉES

Choix de lettres de Cicéron. Texte latin établi et annoté par J. A. Hild. In-18, relié toile . . . . . 3 fr. »

Édition désignée pour la *Licence ès lettres* (Facultés de Paris et de Poitiers, 1908 et 1909).

Pages choisies de Diderot. Introduction et notes par G. Pellissier. In-18, relié toile, 4 fr.; broché . . . . . 3 fr. 50

Édition désignée pour la *Licence ès lettres* (Faculté des lettres de Poitiers, 1908 et 1909).

Pages choisies de Mme de Staël. Introduction et notes par S. Rocheblave. In-18, relié toile, 4 fr.; broché . . . . . 3 fr. 50

Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles*

Choix de Poètes du XIXe siècle, par Gustave Merlet. Cart. . 3 fr. 50

Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles.*

Die deutsche Lyrik (1re partie: du XVIe siècle à 1830), par G. Gromaire. In-18, relié toile . . . . . 2 fr. 50

Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude au Professorat des Classes élémentaires.*

OUVRAGES RECOMMANDÉS

(*Agrégation de philosophie. — Licence philosophique.*)

Éthique, de Spinoza. Traduction inédite du Cte H. de Boulainvilliers (1658-1722), publiée par F. Colonna d'Istria. In-8° (23×14), br. . . . 7 fr. 50

(*Agrégation des Lettres et Agrégation de Grammaire.*)

Les Tragiques, d'Agrippa d'Aubigné. — Livre 1er : **Misères.** Texte établi et publié par H. Bourgin, Foulet, Garnier, Maitre, Vacher. In-18 br. 2 fr. 50

Les Caractères, de La Bruyère (Éd. G. Pellissier). In-18, toile . . 3 fr. »

Fables de La Fontaine. Introduction, notes, grammaire et lexique de la langue de La Fontaine, par L. Clément. In-18, rel. toile. . . . . 3 fr. 25

(Recommandé également pour l'*Agrégation des jeunes filles*).

Victor Hugo, le Poète, 1 vol.; — **Victor Hugo, le Philosophe,** 1 vol., par Charles Renouvier. Chaque volume in-18, broché. . . . . 3 fr. 50

Le Travail du Style, *enseigné par les corrections manuscrites des Grands Écrivains,* par Antoine Albalat. In-18, broché. . . . . 3 fr. 50

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS

PRÉPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS DE 1908

OUVRAGES RECOMMANDÉS *(suite)*

(Agrégation des Lettres et Agrégation de Grammaire.)

Grammaire comparée du Grec et du Latin, par RIEMANN et H. GOELZER:

Tome I. **Phonétique.** In-8°, 600 pages, broché. . . . . 20 fr.
Tome II. **Syntaxe.** In-8°, 893 pages, broché . . . . . 25 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix DE CHÉNIER).

Histoire de la Langue Française, des Origines à 1900, par F. BRUNOT :

Tome I. **De l'Époque latine à la Renaissance.** In-8°, rel. 20 fr. ; br. 15 fr.
Tome II. **Le XVI° Siècle.** In-8°, relié, 20 fr. ; broché . . . . . 15 fr.

Histoire de la Langue et de la Littérature françaises, des origines à 1900, ornée de *156 planches hors texte* dont 21 en couleur, publiée sous la direction de L. PETIT DE JULLEVILLE. — Ouvrage complet en 8 volumes.

Chaque volume in-8° raisin, relié, 25 fr. ; — broché. . . . . 20 fr.

(Agrégation d'Histoire et de Géographie.)

Histoire générale, du IV° siècle a nos jours, publiée sous la direction de ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMBAUD. — Ouvrage complet en 12 volumes.

Chaque volume in-8° raisin, relié, 20 fr. ; — broché. . . . . 16 fr.

Histoire politique de la Révolution française (1789-1804), par A. AULARD.

In-8° raisin de 816 pages, relié, 16 fr. ; — broché . . . . . 12 fr.

Histoire politique de l'Europe contemporaine (1814-1896), par CH. SEIGNOBOS.

In-8° carré de 826 pages, relié, 16 fr. ; — broché. . . . . 12 fr.

(Agrégation de l'Enseign. des jeunes filles : sections littéraire et historique)

Introduction aux « Essais » de Montaigne, par EDME CHAMPION. Un vol. in-18, broché . . . . . 3 fr. 50

Études critiques, par JOSEPH BÉDIER. In-18, broché . . . . . 4 fr.

Le texte des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. — Établissement d'un texte critique de l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci.* — Le *Paradoxe sur le Comédien,* etc.

La Fondation de l'Empire Allemand (1852-1871), par ERNEST DENIS. In-8° cavalier de 540 pages, broché. . . . . 10 fr.

L'Éditeur-Gérant : MAX LECLERC.

Paris. — Typ. PH. RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 1284.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

Dernières Nouveautés :

VICTOR BÉRARD

Le Sultan, l'Islam et les Puissances

CONSTANTINOPLE — LA MECQUE — BAGDAD

Un volume in-18, 450 p., *2 cartes hors texte*, broché . . . 4 fr. 0

EDME CHAMPION

Vue générale de l'Histoire de France

Un volume in-18 jésus, broché . . . 3 fr. 50

E. ZYROMSKI

Sully Prudhomme

Un volume in-18 jésus, broché. . . . 3 fr. 50

M. DUGARD

Emerson : Sa Vie et son Œuvre

Un volume in-8 raisin (26c×16c), 420 pages, *3 phototypies hors texte*, broché . . . . . 7 fr. 50

— Envoi franco du prospectus sur demande. —

A. AULARD

Taine, historien de la Révolution française

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 3 fr. 50

Du même auteur, précédemment paru :

Histoire politique de la Révolution française : *Origines et Développement de la Démocratie et de la République (1789-1804)*. Un volume in-8 raisin (26c × 16c), de 816 pages (3e Edition), relié demi-chagrin, tête dorée, 16 fr. ; — broché . . . 12 fr.

— Envoi franco du prospectus, sur demande. —

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 1, PARIS

Viennent de paraître

E. TONNELAT

L'Expansion allemande hors d'Europe

(ÉTATS-UNIS — BRÉSIL — CHANTOUNG — AFRIQUE DU SUD)

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 3 fr. 50

L. HOULLEVIGUE

L'Évolution des Sciences

LES TENDANCES DE LA CHIMIE — LA TRANSMUTATION ET LES EXPÉRIENCES DE RAMSAY. — LA MATIÈRE PRÊTE-T-ELLE? — L'INTÉRIEUR DE LA TERRE — LE SOLEIL — LES ÉCLIPSES — LA VOIE LACTÉE — L'ORGANISATION DE LA MATIÈRE. LES FRONTIÈRES DES SCIENCES

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 3 fr. 50

Dernières Nouveautés

MARCEL POËTE

L'Enfance de Paris

FORMATION ET CROISSANCE DE LA VILLE, DES ORIGINES JUSQU'AU TEMPS DE PHILIPPE-AUGUSTE.

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

Dr ROUIRE

La Rivalité Anglo-Russe au XIXe siècle, en Asie

(GOLFE PERSIQUE — FRONTIÈRES DE L'INDE)

Un volume in-18 jésus, une carte *hors texte*, broché. . 3 fr. 50

HENRY BARGY

France d'Exil *(Roman)*

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 3 fr. 50

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 1904.

N° 4. — Dix-septième année 15 Avril 1908.

Revue Universitaire

Éducation — Enseignement — Administration
Préparation aux Examens et Concours, lettres et langues vivantes
Devoirs de classe — Bibliographie

COMITÉ DE PATRONAGE ET DE RÉDACTION : MM.

E. BAUER, professeur adjoint à l'Université de Paris ;
A. BELGAME, professeur au collège Rollin ;
Mme L. BELAGOU, directrice de l'École normale supérieure de Sèvres ;
Victor BÉRARD, maître de conférences à l'École des Hautes-Études ;
H. BOURNEVILLE, professeur à l'Université de Lille ;
Ferdinand BRUNOT, professeur à l'Université de Paris ;
A. CANTAULT, professeur à l'Université de Paris ;
E. CLÉMENT, professeur à l'Université de Lille ;
Alfred CROISET, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris
Maxime CROUZET, professeur au collège Rollin ;
A. DARLU, inspecteur général ;
V. DELBOS, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Gustave DIFEL, professeur à l'Université de Paris ;
Mme M. DUGARD, professeur au lycée Molière ;
A. DE FOVILLE, membre de l'Institut ;
F. GACHE, professeur au lycée d'Alais ;
Victor GLACHANT, professeur au lycée Louis-le-Grand ;
H. HAUSER, professeur à l'Université de Paris ;
Camille JULLIAN, professeur au Collège de France ;
G. LANSON, professeur à l'Université de Paris ;
Ernest LAVISSE, de l'Académie française, professeur à l'Université de Paris ;
Jules LEBRAND, député des Basses-Pyrénées ;
Mme B. LEROUX, professeur au lycée Molière ;
Henri LICHTENBERGER, maître de conférences à l'Université de Paris ;
CH. LYON-CAEN, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris ;
MARTEL, professeur honoraire au lycée Carnot ;
L. MENTION, professeur au lycée Henri IV ;
L. MOREL, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Édouard PETIT, inspecteur général ;
G. REYNIER, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Ch. SCHWEITZER, professeur au lycée Janson ;
Ch. SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris ;
UBI, secrétaire de la Faculté des lettres de l'Université de Paris ;
F. VIDAL de la BLACHE, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

Secrétaire général : M. Gustave REYNIER.

Librairie Armand Colin

5, rue de Mézières, Paris, 6e

La *Revue* paraît le 15 de mois. — 15 N° 18, *de chaque mois* : France, 10 fr. — Colonies & Étranger 12 fr

SOMMAIRE

Certificat d'aptitude à l'Enseignement de l'allemand en 1907, rapport de M. **Petel**, inspecteur général de l'enseignement secondaire, président du Jury 257

Droits et devoirs des parents et des maîtres (*Suite*), par M. **Paul Crouzet**, professeur au collège Rollin 271

Les débuts du latin (Du côté des tableaux muraux dans l'enseignement de la grammaire en 6e), par MM. **E. Rey** et **E. Gaffie**, professeurs au lycée de Lyon 280

Les Assistants en France et à l'Étranger, par M. **Antony Fleur**, répétiteur au lycée de Vesoul 291

Instructions relatives à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles 301

Bibliographie : *Littérature française*, par M. **Gustave Lanson** 311
— — par M. **Gustave Rudler** 320
— *Littérature anglaise*, par M. **Léon Morel** 330

Chronique du mois : *Le « bon plaisir » ministériel. — Ceux qui ne veulent pas vivre mangés. — Devant le Conseil d'État. — La division du Ministère unique. — Encore les bourses de licence. — Et la décentralisation. — Le statut des fonctionnaires et les Fédérations de professeurs* 338

Echos et nouvelles : Conseil supérieur. — Congrès de Pâques. — Promotions. — Bourses de voyages pour les professeurs de langues vivantes en exercice. — Noms de lycées et de collèges. — Nominations de lecteurs. — Nouvelles diverses 342

Examens et Concours

La Religion sous la Restauration (1660-1688) [*Question inscrite au Programme de l'Agrégation d'Anglais*], par M. **Ch. Bastide** 348

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES (Concours de 1906)

Agrégations des lettres et de grammaire (suite) :
Auteurs français 348
Auteurs latins 350
Agrégations des langues vivantes :
Auteurs allemands 353
Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles (lettres) *Auteurs français* — *Géographie* 356

SUJETS PROPOSÉS

Agrégations (philosophie, lettres, grammaire, histoire, langues vivantes, enseignement des jeunes filles) 357
Licences et Certificats (lettres, philosophie, histoire, langues vivantes, enseignement secondaire des jeunes filles) 360

Classes des Lycées et Collèges

SUJETS PROPOSÉS

Enseignement secondaire (garçons) 362
Enseignement secondaire (jeunes filles) 365

Principaux articles parus dans les Revues françaises et étrangères 366

Toutes les communications doivent être adressées à M. le Directeur de la Revue Universitaire, rue de Mézières, 3, Paris.

La **Revue**, paraissant le 15 de chaque mois, ne peut publier les noms et communications qui lui parviennent après le 25 du mois précédent.

Revue universitaire

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND

en 1907

Rapport du Président du Jury.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le concours de 1907.

131 candidats (72 hommes et 59 femmes) ont pris part aux épreuves écrites. Le Jury[1] pouvait admettre définitivement 25 candidats (20 hommes et 5 femmes); il en a admis 19 (14 hommes, dont un au titre étranger, et 5 femmes). Il avait déclaré admissibles 28 candidats hommes et 12 aspirantes.

ÉPREUVES ÉCRITES

Composition française. — Étaient dispensés de l'épreuve 49 candidats (35 hommes et 14 femmes) comme pourvus de la licence ès lettres ou du professorat (lettres) des écoles normales ou comme ayant obtenu dans un concours antérieur une note supérieure à 10.

1. Le Jury était composé comme suit : MM. POTEL, inspecteur général de l'instruction publique, *président*; PINLOCHE, professeur au Lycée Charlemagne, *vice-président*; ROUGE, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

Les compositions ont été notées par le jury comme il suit :

Sur les 82 copies fournies (hommes, 37 ; femmes, 45), une seule (femme) a dépassé la note 15 ; 19 (hommes, 14; femmes, 5) ont été cotées de 9 à 12 ; 38 (hommes, 18; femmes, 20) ont obtenu 7 ou 8 ; 24 (hommes, 5 ; femmes, 19) sont tombées au-dessous de 7.

L'épreuve a été médiocre dans l'ensemble et sa faiblesse n'a pas lieu de surprendre. En fait il se trouve que seuls les candidats les plus jeunes sont appelés à faire la composition française, puisque les licenciés, les professeurs d'écoles normales et un grand nombre de vétérans du concours en sont dispensés. Les jeunes candidats ne semblent pas toujours se faire une idée exacte du niveau de l'examen ; plus d'un bachelier de la veille, plus d'une aspirante, munie depuis quelques mois seulement du brevet supérieur ou du diplôme de fin d'études secondaires, croient pouvoir se présenter au concours du certificat ; les uns et les autres ignorent qu'ils s'exposent à un échec pour ainsi dire certain.

Le sujet de la composition française [1] n'exigeait pas de connaissances particulières ; il est de ceux sur lesquels les concurrents ont été amenés à réfléchir au cours de leurs études. Le jugement de M. Jules Lemaître les invitait à dire leur opinion sur la question classique des rapports du théâtre et de la morale ; en même temps la forme dubitative dans laquelle le critique exprime sa pensée les mettait en garde contre une conclusion trop absolue. En général on n'a pas suffisamment approfondi le sujet ; on s'en est tenu aux arguments de Fénelon, de Rousseau et de Diderot sans se demander si la question ne se posait pas aujourd'hui dans des termes un peu différents. Dans quelle mesure le théâtre peut-il corrompre les mœurs ? Est-il établi que les gens qui ignorent le théâtre (les paysans par exemple) soient d'une moralité supérieure aux habitués des spectacles ? Le public ne vient-il pas chercher au théâtre ce qu'il désire y trouver, et ne peut-on pas dire : tel spectateur, tel spectacle ? Au contraire en proposant pour des cas particuliers une morale

1 « Je crois bien, comme Rousseau, que le théâtre ne peut rien, ou pas grand-chose, pour corriger les mœurs ; mais peut-il tant que cela pour les corrompre ? Je ne sais, personne ne sait. » JULES LEMAITRE.

particulière, le théâtre ne risque-t-il point d'amener à sortir de la morale traditionnelle une quantité d'individus qui ne sont nullement des surhommes et que la morale traditionnelle aurait sauvegardés? Toutes ces questions pouvaient se poser, d'autres encore. Les candidats ont trop souvent préféré écrire sur le sujet une centaine de lignes plus ou moins correctes, sans composer leur travail, sans illustrer leur développement d'un seul exemple ni le relever d'une impression personnelle.

Thème. — Sur 131 copies soumises au Jury (hommes, 72; femmes, 59); 12 (hommes, 6; femmes, 6) ont été cotées de 13 à 15; 44 (hommes, 24; femmes, 20) de 9 à 12; 26 (hommes, 19; femmes, 7) ont obtenu la note 7 ou 8; 49 (hommes, 23; femmes, 26) ont été notées au-dessous de 7.

Pour l'épreuve du thème il y a lieu d'établir une distinction entre les copies des hommes et celles des femmes. Dans l'ensemble les aspirantes ont mieux traduit le texte, au moins dans ses passages difficiles, mais presque toutes ont laissé échapper des fautes matérielles; la traduction des hommes a été souvent plus lourde, mais elle a été beaucoup plus correcte. La proportion des copies irrémédiablement condamnées, de celles où les fautes de grammaire se comptent par dix, vingt, trente, cinquante même, est de 26 sur 59 (presque la moitié) pour les femmes; elle n'est que 23 sur 72 (pas tout à fait le tiers) chez les hommes.

Malgré ce nombre encore trop considérable de traductions incorrectes, le thème a été meilleur que celui de 1906 et bien supérieur à celui de 1905. Sans doute des confusions comme *Schleim* pour *Schlamm*, *Schornsteig* pour *Schornstein*, *Mohrgeruch* pour *moorgeruch*, *einformig* pour *einförmig* indiquent que les candidats ne soumettent pas toujours l'image auditive du mot à un contrôle assez rigoureux; mais ces erreurs deviennent moins fréquentes et il est visible que les aspirants attachent plus d'importance qu'autrefois à la notation orthographique exacte. Ils ont tenu compte des remarques précédemment faites, ils se sont remis au cours de leur préparation à faire des thèmes et à faire du thème.

Le jury a été surpris de rencontrer, malgré les instruc-

tions du programme et tous les avis qui ont été donnés, des notations orthographiques du genre de celles-ci : *Rath*, *Athem*, *Muth*, etc. Il n'a pu laisser passer sans en tenir compte des façons d'écrire qui sont aujourd'hui fautives : il n'y a vraiment aucune raison pour que les Français persistent à employer une orthographe qui n'est plus admise en Allemagne. Il faut également que nos candidats se familiarisent davantage avec l'écriture allemande. Certaines copies présentent un mélange de caractères latins et gothiques de l'aspect le plus bizarre, attestant chez leurs auteurs une regrettable inaptitude au maniement d'une écriture que le professeur d'allemand ne peut supprimer, au gré de ses convenances, du nombre des réalités qu'il enseigne. Enfin il est indispensable que ceux qui seront demain des professeurs n'ignorent pas la traduction de mots usuels comme *tonneau*, *quai*, *planche* et qu'ils restent en contact avec la langue courante, dont ils auront besoin dans leurs classes.

Version. — Sur 129 copies (hommes, 71 ; femmes, 58) soumises au jury : 2 (homme et femme) ont obtenu la note 18 ; 10 (hommes, 6 ; femmes, 4) se suivent entre 16 et 17 ; 52 (hommes, 28 ; femmes, 24) ont été cotées de 13 à 15 ; 43 (hommes, 25 ; femmes, 18) de 9 à 12 ; 12 (hommes, 7 ; femmes, 5) varient entre 7 et 8 ; 10 (hommes, 4 ; femmes, 6) sont tombées au-dessous de 7.

Les notes attribuées par le jury indiqueraient, comparées à celles de l'année précédente, un sensible progrès, si le texte donné n'avait été en réalité plus facile. Cependant 72 concurrents, donc plus de la moitié, n'ont pas compris le mot *verglühend*, qu'ils ont traduit par *flamboyant*, *embrasé*, etc. ; une douzaine traduisent *verrauscht* par *enivré*, 21 prennent *düster* pour un comparatif. Ce genre d'ignorances, répandu dans cette proportion, prouve que les candidats n'ont pas suffisamment le souci de la précision et qu'ils ne se préparent pas méthodiquement, par des exercices de traduction bien compris, à l'épreuve de la version écrite.

Composition allemande. — 125 copies (hommes, 68 ; femmes, 57) ont été soumises au jury : 4 (hommes, 1 ; femmes, 3) ont été cotées de 13 à 15 ; 23 (hommes, 12 ; femmes, 11)

de 9 à 12 ; 22 (hommes, 16; femmes, 6) ont obtenu la note 7 ou 8; 76 (hommes, 39; femmes, 37) sont inférieures à 7.

La composition a été un peu inférieure à celle de l'année précédente. Le sujet cependant ne présentait pas de difficultés particulières[1]. « Au point de vue de la civilisation comme au point de vue géographique, l'Allemagne est le centre de l'Europe. » Cette remarque de M. Paulsen n'est ni aussi ambitieuse que beaucoup l'ont imaginé, ni aussi modeste que quelques-uns l'ont pensé. Un trop grand nombre de candidats ont fait de *Mitte* un synonyme de *Brennpunkt*, de *Gipfel*, de *Kern* opposé à *Schale*, ou lui ont donné le sens de *Mässigkeit* ou même de *Mittelmässigkeit*. Le sens naturel de *Mitte* dans cette phrase c'est le sens le plus ordinaire du mot: milieu, centre. Or centre et périphérie sont dans une dépendance réciproque. L'interprétation normale du sujet comportait donc essentiellement un aperçu des échanges entre l'Allemagne et les pays circonvoisins, un résumé de ce qu'elle leur doit sous le rapport de la civilisation, comme de ce qu'elle leur a soit restitué, après l'avoir élaboré à sa manière, soit donné de son propre fonds. C'est bien ainsi que l'ont compris la majorité des candidats. Mais une trop notable proportion d'entre eux ont perdu à combattre les idées qu'ils attribuaient arbitrairement à M. Paulsen un temps qu'ils pouvaient mieux employer. Leur erreur prouve qu'ils n'avaient pas préparé leur programme d'auteurs avec tout le soin désirable. Un ouvrage de ce programme devait leur suggérer en effet l'interprétation naturelle du sujet, et leur fournissait, à supposer qu'ils ne les eussent pas acquises par ailleurs, les notions dont ils avaient besoin pour le traiter.

Diront-ils que rien ne les prévenait de la nécessité de connaître la situation géographique de l'Allemagne ? On pourrait leur répondre que la dissertation la mieux notée se trouve être une de celles qui ne contenaient aucun renseignement géographique précis. Mais ils abuseraient peut-être de cette confidence. Ils ne sont que trop portés à croire qu'on peut se présenter au certificat d'allemand sans rien savoir de la géographie et de l'histoire de l'Allemagne. Quelques candidats ont fait preuve d'assez d'autres connaissances

1. « Wie Deutschland in geographischer Beziehung das Land der Mitte ist, so ist es auch in kultureller Hinsicht die Mitte Europas. »

acquises, d'assez d'intelligence et de talent, pour qu'on ne leur tînt pas rigueur d'avoir esquivé la rapide introduction géographique que le sujet semble appeler. Certains, il est vrai, ont fait apprécier dans cette introduction plus que dans le reste de la composition la précision de leurs connaissances et de leur style mais beaucoup au contraire se sont vu reprocher des erreurs graves, ou des gaucheries d'expression à peine plus excusables. Il est fâcheux qu'un candidat au certificat d'allemand dresse les Alpes entre l'Allemagne et la Suisse, ou relègue la Suisse à l'Est de l'Allemagne, que parmi les pays limitrophes de l'empire allemand il nomme la Grèce ou omette la Russie, ou qu'il s'exprime de façon à faire croire que d'après lui l'Allemagne est séparée de la France par la Belgique.

Il est regrettable aussi que trop de candidats soient aussi mal orientés dans le temps que dans l'espace. On trouve dans les dissertations la Guerre de Sept ans précédant celle de Trente ans, le *Sturm und Drang* présenté comme une conséquence de la Révolution Française, Durer et Hans Sachs rejetés dans le moyen âge, Byron antérieur à Shakespeare ; on y rencontre des énumérations brouillonnes comme celle-ci : Virchow, Kepler, Kant et Leibniz, ou encore : Fichte, Kant, Nietzsche, Heine, Hauptmann et Sudermann. Ces confusions sont parfois apparentes et dues à la gaucherie du plan ou de la rédaction. Ignorance ou négligence, elles attestent soit des lacunes dans la préparation, soit des défauts d'esprit, dont le Jury doit tenir compte. Instructions et rapports n'ont pas cessé d'avertir les professeurs et futurs professeurs qu'ils doivent employer les noms propres comme les noms communs avec le sentiment exact des réalités correspondantes, et qu'ils ont par conséquent à s'assurer un certain nombre de notions générales sur le pays et sur le peuple dont ils veulent enseigner la langue.

Je dis notions générales. Il n'est pas question en effet d'exiger des candidats des connaissances géographiques, historiques et littéraires détaillées dont on ne leur a pas fixé le programme. Mais ils ont un programme d'auteurs ; ces auteurs, ils doivent les étudier non seulement au point de vue des vocables et de leur assemblage, mais aussi des faits, des sentiments et des idées. La composition allemande, tout en

gardant le caractère général prescrit, peut faire appel à des connaissances positives. Sinon, elle serait condamnée, soit à tomber dans les sujets terre à terre au-dessus desquels on voudrait élever la composition en langue étrangère du baccalauréat, soit à tourner toujours autour des mêmes lieux communs.

Or les candidats ne sont que trop disposés à ramener à une seule et même question les sujets que le jury s'efforce de différencier. D'année en année, et quel que soit le texte de la composition, on voit reparaître les mêmes développements sur l'esprit allemand, tantôt considéré en lui-même, tantôt comparé avec l'esprit français. On peut même observer qu'une notable partie des dissertations semble toujours traiter non la question du jour, mais celle de l'année précédente.

A mesure que cette tendance devient plus manifeste, le Jury doit être plus défiant et se montrer plus sévère à l'égard de développements que les candidats semblent tenir tout prêts, et qu'ils font entrer de gré ou de force dans le cadre qui leur est tracé.

ÉPREUVES ORALES

Les épreuves orales n'ont pas permis de recevoir plus de 14 concurrents parmi les hommes. Le Jury a dû ajourner les candidats qui, convenablement préparés pour les épreuves écrites, ont fait preuve d'une trop grande inaptitude à parler l'allemand. Il n'a pas pu davantage proposer pour l'admission définitive ceux qui, possédant quelque expérience de la langue usuelle, se sont montrés à la fois incapables de traduire un texte et d'en faire le commentaire grammatical. Il a conscience d'être allé jusqu'aux extrêmes limites de l'indulgence; il a dû néanmoins laisser en dehors de la liste d'admission un certain nombre d'admissibles insuffisamment préparés, auxquels on n'aurait pu, sans inconvénient, confier une chaire d'allemand dans un collège.

Prononciation. — Elle a été passable dans l'ensemble, sans rien de plus. Pour les femmes, la note élevée a été l'exception; il est vrai qu'aucune note n'a été inférieure à 10.

Parmi les hommes, 8 ont obtenu une note très satisfaisante (14 ou au-dessus), 7 une note inférieure (et parfois de beaucoup) à la moyenne.

Thème. — Les candidates, généralement bien préparées à l'épreuve du thème oral, ont obtenu des notes satisfaisantes ou tout au moins passables. Les hommes ont dans l'ensemble médiocrement traduit les textes qui leur étaient proposés; une phrase de trois lignes les embarrasse, leur vocabulaire est indigent et manque de précision, enfin l'intelligence du français est parfois insuffisante. Sur 26 concurrents (2 ne s'étaient pas présentés aux épreuves orales) 10 ont obtenu une note variant de 7 à 4.

Version. — 38 concurrents (hommes, 26; femmes, 12) ont été examinés: un seul (femme) a mérité 16; un autre (femme) s'est élevé au-dessus de 13; 21 (hommes, 16; femmes, 5), se sont échelonnés entre 9 et 12; 10 (hommes, 8; femmes, 2) n'ont eu que 7 ou 8; 5 (hommes, 2; femmes, 3) ont eu une note inférieure à 7.

L'épreuve a été passable chez les hommes. Si aucune n'a été particulièrement réussie, en revanche les versions très faibles ont été fort rares. En ce qui concerne les aspirantes, deux traductions ont été bien notées, mais les versions médiocres ou très insuffisantes ont été relativement nombreuses. D'ailleurs, il est visible que la version improvisée embarrasse un grand nombre de candidats. Le sens des mots usuels est souvent inconnu; dès que la phrase est un peu longue, candidats et aspirantes perdent pied, enfin les uns et les autres font trop bon marché de la correction française et se contentent fréquemment, sous prétexte d'improvisation, d'une traduction qui ressemble fort à du jargon. La ville d'Essen est « le sol classique des soins donnés aux ouvriers » et aussi des « entrepreneurs lourds de millions ». Le voyageur « chemine à travers des rues prosaïques et confuses ». Le pays plat « jette ses ondulations, sur lesquelles quelques maisons semblent avoir rampé ». La campagne « est multiforme au delà de toute expression ». Certains hommes sont, « non ouverts à la nouveauté » ou « insensibles contre la nouveauté »... Je ne sais ce que l'intelligence du texte allemand

peut gagner à ce genre de traduction, je vois trop bien ce que le français peut y perdre.

Commentaire grammatical. — Sur les 38 concurrents examinés (hommes, 26; femmes, 12), on compte une note 17 (homme); 2 (hommes), 14; 15 (hommes 14; femmes 1) se suivent entre 9 et 12; 11 (hommes 6; femmes, 5) sont notés entre 7 ou 8; 9 (hommes, 3; femmes, 6) ont moins de 7.

L'épreuve a été extrêmement faible en ce qui concerne les aspirantes; une seule d'entre elles a mérité une note passable (11); 6, c'est-à-dire la moitié des admissibles ont obtenu une note tout à fait insuffisante.

Le commentaire grammatical est une épreuve très importante : il est destiné à établir que le jeune professeur n'a pas seulement la pratique de la langue étrangère, mais qu'il sait relever dans un texte les particularités qui, signalées à l'élève, viendront grossir la liste des exemples déjà enregistrés et lui permettront de se constituer une grammaire. Le maître doit savoir choisir les faits vraiment caractéristiques et négliger les autres, distinguer entre la règle, générale et nécessaire, et l'usage particulier à un auteur déterminé, à la langue populaire ou à la langue poétique par exemple; il doit enfin étudier les vocables isolément et aussi les mots dans leurs rapports entre eux.

Le Jury est heureux de constater que depuis le précédent concours un progrès très sérieux a été réalisé par les candidats hommes. Quelques-uns d'entre eux ont fait des études grammaticales très solides; ils connaissent la raison des choses et donnent à propos l'explication scientifique nécessaire. Naturellement ces candidats, bien préparés, savent relever au passage le fait intéressant, le traduire dans les termes qui conviennent et le rattacher à la loi qui le régit. D'autres (ils sont encore trop nombreux) s'arrêtent à des remarques sans intérêt, du genre de celle-ci : *der Mann* est au nominatif, parce qu'il est sujet de *ist*, et passent sans la voir sur une forme comme *frägt* ou *rufte*, négligent d'expliquer l'emploi de *so* dans une expression comme *von allen, so da kamen* ou de relever des constructions comme *lass ruhen die Toten*. On ne s'occupe guère que des mots et on ne s'intéresse pas à la syntaxe; enfin quelques candidats

témoignent d'un surprenant besoin de légiférer, empressés à formuler des règles très contestables et déclarant incorrect tout ce qui est nouveau pour eux : c'est ainsi que le jury a appris au cours du commentaire grammatical que *ward* n'est plus usité de nos jours, que *helfen* ne peut dans aucun cas être suivi d'un infinitif avec *zu*, que *Jung und Alt* est une expression tombée en désuétude, incorrecte aujourd'hui.

Certains aspirants ne semblent pas faire un emploi judicieux du dictionnaire mis à leur disposition. Volontiers ils sont disposés à y chercher des développements généraux qu'ils reproduisent hors de propos dans leur commentaire. Dans la pratique de l'épreuve, il est rare qu'un adjectif comme *ritterlich*, *wunderlich* ne donne pas lieu à une dissertation sur l'origine et le rôle du suffixe *lich*; fréquemment la préposition *über* provoque la reproduction intégrale de l'article de Hermann Paul. Ce sont là des développements au moins inutiles. Le dictionnaire peut être d'un grand secours pour les étudiants; il prévient l'erreur et donne une sécurité précieuse au cours de la préparation du commentaire grammatical, il fournit des exemples nouveaux à l'appui de ceux que l'étudiant a pu relever lui-même et il indique la filiation des différents sens du même mot; mais il n'est qu'un instrument de vérification et ne doit jamais détourner le candidat de l'étude approfondie de son texte.

Lecture expliquée. — 38 concurrents (hommes 26; femmes, 12) ont subi l'épreuve; 5 (hommes 4, femmes 1) ont obtenu de 14 à 16; 20 (hommes 11, femmes 9), de 9 à 12; 6 (hommes 4, femmes 2) ont été notés entre 7 et 8; 7 (hommes) ont eu une note inférieure à 7. — La lecture expliquée joue dans le concours un rôle tout particulier : elle est la seule épreuve qui permette au jury de se rendre compte si le candidat parle couramment l'allemand. Ici l'intelligence, les connaissances théoriques, la maîtrise de soi-même, l'autorité ne suffisent plus; il faut encore manier la langue étrangère avec suffisamment d'aisance, disposer d'un vocabulaire abondant et précis. La lecture expliquée complète heureusement le thème oral et fournit au Jury des éléments d'information très utiles. Tel candidat qui possède l'allemand à fond n'a mérité pour son thème qu'une note assez bonne, parce

qu'il a été plus d'une fois embarrassé au cours d'une épreuve qui demande la connaissance comparative des deux langues ; maître ici de son développement, il peut se donner carrière et révèle des qualités que les autres épreuves n'avaient pas permis de soupçonner. Tel autre, qui ne possède qu'insuffisamment la langue étrangère, a réussi grâce à un entraînement méthodique, à faire un thème oral médiocre, voire même presque passable : la lecture expliquée établit de manière incontestable son inaptitude à parler l'allemand.

Dans l'ensemble, l'épreuve a été beaucoup mieux réussie par les aspirantes que par les candidats hommes. Peut-être celles-là arrivent-elles plus rapidement que leurs concurrents à parler couramment la langue étrangère, peut-être avaient-elles consacré, au cours de l'année scolaire, plus de temps à la préparation de la lecture expliquée. En tout cas aucune d'elles n'a obtenu une note inférieure à 7, aucune d'elles — comme le fait s'est reproduit plusieurs fois pour les hommes — n'a renoncé à l'épreuve après avoir articulé péniblement deux ou trois phrases incorrectes. Si l'on songe que sur vingt-six hommes déclarés admissibles, sept (plus du quart) ont eu des notes variant de 7 à 2, on sera moins tenté d'accuser le Jury d'avoir fait preuve d'une sévérité injustifiée lorsqu'il s'est agi d'arrêter la liste définitive.

La lecture expliquée étant un exercice où les qualités littéraires et les connaissances scientifiques trouvent leur emploi, il n'est pas étonnant qu'elle ait été particulièrement favorable aux candidats qui ont reçu une forte culture, élèves assidus des facultés, agrégés de demain, licenciés qui n'ont pas renoncé à travailler après avoir conquis la licence. Ceux-là ont trouvé au cours de leur épreuve l'occasion d'affirmer leur supériorité. Ils ont étudié dans la circulaire du 14 août 1903 le paragraphe relatif à la lecture expliquée et ils ont su en dégager le plan de leur épreuve. Après une rapide introduction sur l'ouvrage dont le passage est tiré, ils ont situé le morceau, le rattachant à ce qui précède et à ce qui suit, ils en ont résumé le sens général en un exposé précis, évitant les développements trop généraux qui peuvent paraître appris par cœur. Venant ensuite à l'explication du texte lui-même, ils ont su faire un choix et se limiter à l'essentiel; ils ne se sont pas bornés à expliquer les mots, ils ont encore

montré l'articulation des phrases et le jeu des propositions; enfin ils ont su éviter l'abus de l'analyse et pris soin de ne pas gâter l'impression du morceau par un émiettement du commentaire.

Quelques candidats semblent se laisser induire en erreur par la phrase suivante du programme : « Il (le candidat) traitera ce texte comme il doit traiter les textes de lecture devant les élèves de quatrième et de troisième ». Le jury ne se dissimule pas que les conditions de l'examen ne sont pas exactement celles qui se trouvent réalisées dans une classe; mais il estime que, par la phrase citée, les instructions précisent le caractère de l'épreuve : celle-ci doit rester un exercice scolaire et le candidat doit y éviter les développements ambitieux ou trop abstraits qui ne seraient pas à leur place dans une classe. En même temps, le programme, en indiquant comme auditeurs fictifs des élèves de troisième et de quatrième, a voulu mettre les concurrents en garde contre un commentaire banal et trop enfantin qui manquerait d'intérêt pour des élèves de quatorze ans, déjà familiarisés avec la langue allemande par trois ou quatre ans d'études.

Nous venons d'établir le bilan du concours : nous avons indiqué les parties faibles et aussi les progrès réalisés; nous avons signalé au passage les qualités et les défauts qui nous ont paru distinguer l'examen des hommes de celui des femmes. De la comparaison des compositions écrites et des épreuves orales il ressort que certains candidats qui savent convenablement l'allemand, et qui, mieux disciplinés, auraient pu devenir d'excellents professeurs, n'ont reçu qu'une préparation insuffisante : peut-être ont-ils manqué de cette persévérance dans l'effort qui assure le succès, peut-être n'ont-ils pas rencontré au cours de leurs études les guides dont ils auraient eu besoin. Les facultés des lettres, accablées par le lourd travail que leur impose la préparation de l'agrégation, du diplôme d'études supérieures et de la licence, hésitent parfois à assumer par surcroît la préparation au certificat; il importe que le jury de l'agrégation et celui du certificat se mettent d'accord pour inscrire sur leurs programmes un certain nombre d'auteurs communs, ainsi qu'ils l'ont fait pour le concours du mois de juillet prochain. La tâche des profes-

seurs de faculté sera rendue plus facile et les étudiants trouveront pour une grande partie de leur travail la direction nécessaire : une heure de conférence spécialement préparatoire au certificat fera le reste. Cet enseignement complémentaire existe maintenant dans un certain nombre de facultés. A la suite d'un entretien que j'ai eu avec M. le Recteur, M. le Recteur a bien voulu provoquer la création d'une conférence à la Faculté de Paris ; cette conférence compte déjà plus de soixante auditeurs. Les efforts signalés de tous côtés porteront leurs fruits et il est permis d'espérer que les Jurys pourront faire un choix plus large parmi des candidats mieux préparés désormais.

Le concours du certificat a fait ses preuves. En raison des avantages qu'il confère, il sollicite un grand nombre de licenciés (27 pour le présent concours). A une époque où l'enseignement des langues vivantes, en raison du caractère qu'il a revêtu, réclame des spécialistes, le certificat a le mérite incomparable d'être un examen très spécial où des épreuves de nature trop différente ne peuvent se compenser les unes les autres. Il ouvre les portes de l'enseignement secondaire à beaucoup de jeunes gens qui peuvent rendre à l'État de précieux services comme professeurs d'allemand, en même temps qu'il garantit l'Université contre l'invasion de candidats dont la culture générale serait médiocre.

Le professorat d'allemand n'est accessible aujourd'hui que par des examens difficiles. Il importe que les candidats, et encore plus les aspirantes, ne se tournent pas sans avoir mûrement réfléchi vers une carrière qui risque de leur demeurer inaccessible. Le nombre des chaires d'allemand dans les lycées et collèges de jeunes filles est extrêmement restreint et il est peu probable qu'il augmente d'ici longtemps. Cependant, le nombre des concurrentes grossit chaque année; au dernier concours, cinquante-neuf se sont disputé cinq places ; le Jury s'est vu contraint d'éliminer des étudiantes fort bien préparées, dont quelques-unes se présentent à l'examen depuis plusieurs années. Dans ces conditions il est à souhaiter que le nombre des candidates diminue considérablement et que seules s'orientent vers l'étude de l'allemand

celles dont la vocation est irrésistible, ou celles qui, en raison de dispositions particulières, peuvent espérer le succès; les autres s'engageraient dans une voie sans issue.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

MAURICE POTEL,
Président du jury.

DROITS ET DEVOIRS DES PARENTS ET DES MAITRES

(*Suite* [1])

Pour avoir été développés les premiers, les droits des maîtres ne doivent pas faire oublier les droits des parents. Si l'Université a quelquefois méconnu ces derniers, elle revient de son erreur, et est la première à les définir par la bouche de ses pédagogues. « Les familles seules qui ont suivi l'enfant dès sa naissance peuvent établir avec compétence son dossier physiologique et psychologique. » (G. Compayré. Préface de *La Coopération de la Famille et du Lycée* par V. Bouillot). « La famille, sauf anomalie et déchéance morale, a des droits à affirmer et, s'il le faut, à défendre. Ce sont les droits de l'enfant, ceux du moins qu'elle représente ; c'est la garantie de l'individu et de la personne qui est en lui contre le mécanisme social. » (C. Chabot). Je résumerais volontiers l'autorité que les parents tirent de la connaissance exacte de leur enfant, en disant qu'ils ont le droit d'être, plus qu'ils ne sont aujourd'hui, écoutés, renseignés, aidés dans la tâche précise de former la personne de l'enfant.

Le professeur qui répondait au Dr Maurice de Fleury, lui présentant son fils le jour de la rentrée et lui détaillant les traits importants de son caractère : « Croyez-vous donc que nous n'ayons pas assez de nos élèves sans nous embarrasser d'écouter leurs parents ? », ce professeur-là méconnaissait ses premiers devoirs. Le Dr M. de Fleury dit d'ailleurs lui-même que le cas est rare, et nous ne sommes pas en Belgique, où le règlement interdit aux professeurs de correspondre directement avec les parents. Est-ce ce vieil esprit d'hostilité à l'égard de la famille qui fait maugréer actuellement un peu partout quelques professeurs contre l'habitude de fixer une heure par semaine pour recevoir les pa-

1. Voir la *Revue Universitaire* du 15 mars 1908.

rents ? C'est bien plutôt une vague défiance à l'égard de l'administration universitaire. Partout où ce tableau des heures de visite a été instauré par l'initiative des professeurs eux-mêmes, tout le monde a applaudi. Pourquoi quelques proviseurs en ont-ils fait une mesure administrative? Il suffisait de laisser agir la bonne volonté des maîtres déjà excitée par de nombreux exemples, comme les envois de questionnaires aux parents faits par les professeurs ou instituteurs, bonne volonté d'ailleurs officiellement manifestée par leur Fédération. La fixation d'un jour pour recevoir les parents n'est qu'une commodité, et hélas ! jusqu'ici, pas une charge bien lourde. Un maître qui a envoyé une circulaire à 110 parents, pour leur dire son jour et son heure en a vu tout juste venir SIX. Mais au moins ne pourra-t-on plus imprimer que les professeurs évitent les parents par les portes de derrière. Si les parents n'exercent pas leur droit, toute la perte est pour eux et leurs enfants : en tout cas sur les études de leurs fils, il ne faut pas « qu'on puisse refuser de les écouter » (C. Chabot).

Les parents ont aussi le droit d'être copieusement renseignés; et vraiment à parcourir palmarès, discours et publications diverses, qui viennent de Perpignan, Marseille, Reims, Sedan, Sarlat, Périgueux, Saint-Servan, etc., il semble bien qu'il y ait un mouvement général vers la satisfaction plus ample de ce droit. Pourtant certains parents ne tiennent pas à être renseignés : n'est-il pas arrivé à des professeurs d'avoir des fils de collègues dans leur classe, de rencontrer tous les jours ces collègues dans les couloirs, et de ne jamais s'entendre parler du jeune homme ? Quand on connaît les erreurs entretenues par les enfants dans les familles sur ce qui se passe en classe, ne devrait-on pas chercher une documentation plus exacte ? Qu'on lise, dans un roman pédagogique récent, *Les perplexités d'Hélène Tis* (par Marcel Dhanys) tout ce qu'un régulier échange de renseignements peut assurer de bons résultats chez des jeunes filles, depuis la paresse guérie jusqu'à la lenteur travailleuse encouragée, depuis l'égoïsme corrigé jusqu'à la coquetterie ramenée à de justes limites.

Et pour atteindre ces résultats, il n'est pas nécessaire de révolutionner l'école ; pour renseigner les parents, nous n'irons pas jusqu'à la publicité de l'enseignement secondaire.

M. Max Egger a rappelé un pamphlet oublié de Timon demandant, en 1847, que puissent assister facultativement aux classes les familles ou les correspondants. Récemment on a fait assister quelques parents à la première classe dans un ou deux lycées, mais nul n'a encore songé à réclamer ce droit permanent. Il ne manquerait plus que cette innovation pour achever la discipline ; car l'expérience en est faite, tous les jours, en certains cours privés, auxquels assistent, dans le dos de leurs filles, les mamans en personne, grondant, encourageant, soufflant, gesticulant, protestant...

On n'y respecte rien, chacun y parle haut,
Et c'est tout justement la cour du roi Pétaud.

Mais sans aller jusque-là, bien des réformes de détail sont nécessaires pour renseigner davantage les familles. Il y a trop de mystère encore dans les écoles, et le secret sous toutes ses formes est une des faiblesses de l'Université. Pourquoi dans maints établissements les parents n'ont-ils accès nul e part ailleurs que dans le parloir et le cabinet du proviseur ou du directeur? Pourquoi certains professeurs, si rares soient-ils, croient-ils augmenter le prestige des compositions en tenant les copies secrètes? Les parents réclament qu'on montre les compositions aux enfants pour les faire profiter des corrections, et ils ont raison. Pourquoi la superstition du secret des compositions finales, qui ne permet pas à l'élève de constater son point d'arrivée, après le travail de l'année? Pourquoi ce silence, vis-à-vis des intéressés, sur le but et les principes de l'éducation? L'Université se plaint que les parents ne la comprennent pas; mais quand s'explique-t-elle avec eux? Pourquoi surtout cette nuit faite à plaisir sur tous les examens? A la suite de chaque session de baccalauréat, à la suite de chaque concours d'entrée aux grandes écoles, ne devrait-il pas y avoir, à l'intention des familles et non à l'intention du ministre, un rapport public, précis et clair, rédigé de façon à mieux guider les familles, les candidats, les professeurs pour l'année prochaine? A cette vulgarisation pourraient servir tous les organes de publicité, intermédiaires entre la famille et les maîtres, tels que la *Bibliothèque des parents et des maîtres*, *Le Foyer à l'école*, *Famille et Lycée*, les *Annales des Collèges*, de Sarlat, St-Servan, Perpignan, etc, qui tous

d'ailleurs trouvent un excellent exemple dans une initiative des instituteurs hollandais. L'Association des instituteurs d'Amsterdam publie tous les trois mois un numéro spécial de son journal, destiné aux familles, contenant des articles de nature à les éclairer sur l'œuvre de l'école et le concours qu'elles peuvent lui apporter quant à la direction du travail des enfants, et au soin de leur santé; ce numéro est envoyé, aux frais de l'association, par chaque instituteur ou institutrice, aux parents de ses élèves. La famille française ne mérite-t-elle pas que nos associations d'instituteurs ou de professeurs tentent pour elle, si elles le peuvent, ce qui est tenté pour la famille hollandaise? Et le jour où les maîtres n'auront plus de secrets pour personne, peut-être leurs chefs voudront-ils bien ne plus en avoir pour eux. L'Université n'est pas un sanctuaire : qu'elle apporte en tout une complète clarté; quand ils y verront clair, tous les collaborateurs de la même tâche, maîtres, parents, élèves, s'intéresseront davantage à leur travail et sauront précisément ce qu'ils ont à faire.

Le droit d'être renseigné n'est lui-même qu'un moyen d'atteindre une fin supérieure : la formation individuelle des enfants. Mais le droit des parents d'être précisément et spécialement aidés en vue de l'éducation personnelle de leur enfant se heurte à deux énormes obstacles matériels : le trop grand nombre des élèves, et le trop grand nombre des études. L'idéal serait, comme souhaite M. Claparède, « l'éducation sur mesure », et nous avons, comme le déplore M. de Fleury, « l'éducation à la grosse ». Quels que soient les grands avantages d'une éducation commune à tous, quelle que soit l'habileté d'un maître qui sait mêler les directions générales et les directions particulières, quelle que soit même pour l'éducation, la possibilité, récemment montrée par M. Fouillée, de nous « socialiser » et de nous « individualiser » en même temps. — « l'institutrice de quarante enfants ne peut être une mère pour chacun d'eux. C'est le fond même de la question » (C. Chabot). Et plus le nombre des élèves augmente, plus la nécessité s'impose, qu'affirment de récents règlements, de substituer aux corrections personnelles de devoirs, par exemple, les corrections collectives. De là des insuffisances auxquelles doit suppléer l'entente et la collaboration de la famille avec le maître.

D'autre part les programmes se développent sans cesse; le professeur ne peut traiter à fond aucune matière, et ne touche que les points essentiels, indiquant, pour le reste, des travaux complémentaires. Il devient un directeur d'études qui a besoin d'un répétiteur. Quand l'élève ne trouve pas ce répétiteur au lycée, ou dans une institution spéciale, il est nécessaire qu'il le trouve dans sa famille. Et c'est parce que partout en même temps, en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, les classes se font plus nombreuses et les études plus compliquées, que partout s'impose, plus pressante que jamais, la nécessité de la coopération, l'urgence de se mettre à deux pour une œuvre de jour en jour plus difficile.

Des parents, comme M. le Dr Gallois, ont estimé que cet idéal des professeurs de transformer les parents en répétiteurs n'était pas trop engageant, et se sont plaints d'être traités en « subalternes ». Mais d'abord cet idéal n'est pas une invention des professeurs : M. Laisant, qui n'est pas tendre pour l'Université, demande aussi aux parents d'être des « auxiliaires »; et le Dr M. de Fleury les veut « collaborateurs discrets, mais constants, pour les éducateurs de leurs enfants ». Et puis, au lieu d'interpréter ce vœu universitaire comme une tentative de subordination des familles, sans doute serait-il plus juste d'y voir ce qu'il y a en effet, c'est-à-dire la tranquillité de conscience, qu'on me passe cette fierté, d'un corps de fonctionnaires qui ne craint pas la surveillance du public, le contrôle journalier jusque dans les plus petits détails, puisqu'il invite les parents à suivre minutieusement les études de leurs enfants. Enfin — et la comparaison est encore pour les médecins — est-ce que, quand il s'agit de la santé physique de notre enfant et que le médecin nous prescrit des soins minutieux, nous considérons comme « subalterne » de nous conformer aux instructions de la Faculté, de soigner nous-mêmes la chair de notre chair, et de nous faire pour lui garde malades ou infirmiers ? Faisons-nous donc avec la même sollicitude et dans le même esprit ses répétiteurs, c'est-à-dire les surveillants de sa santé intellectuelle et morale. Que n'avons-nous pas à y gagner nous-mêmes ? M. Descaves a remarqué fort justement qu'à surveiller des devoirs les parents pouvaient prendre la notion du devoir, et M. Victor Margueritte espère avec raison que la famille pren-

dra peu à peu « un goût plus vif, un intérêt mieux éclairé à ces études, d'où dépend l'avenir des petits ». Et s'il faut à notre bourgeoisie un modèle haut placé, M. René Bazin, dans son livre *Le Duc de Nemours*, lui a récemment montré le roi bourgeois par excellence Louis-Philippe, pratiquant, en faveur de ses fils, une active coopération avec le lycée Henri-IV.

Il ne s'agit pas de ne plus vivre que pour l'école et ses notes. M. Gache, dans *Collégiens et Familles*, a délimité la juste mesure de la collaboration attendue des familles. Le ciel nous préserve de ces mères de famille, acharnées coopératrices, qu'on voit, à la sortie des lycées, se jeter âprement sur le carnet de notes de leur fils, bousculer, gémir, gronder pour une bonne place manquée; de ces pères de famille, à l'émulation tenace, comme j'en ai connu un, tenant à jour pendant 10 ans le tableau des notes et places des dix premiers de la classe de son fils; de ces ménages enfin, où l'on ne s'occupe, où l'on ne parle que des places et notes des enfants... véritables enfers pavés des meilleures intentions pédagogiques. Le plus clair résultat de cette obsession de l'instruction est de fausser et de rétrécir l'âme de tous, à commencer par celle des enfants. Et je me souviens d'un de ces bambins de quatorze ans, tellement habitué à ne vivre que pour son instruction, que, à cette question : « *Préférez-vous la ville ou la campagne ? et Pourquoi ?* » il répondait (à 14 ans !) : « Je préfère la ville, parce qu'il y a plus de... bibliothèques et de moyens d'instruction ! »

Même réduite, l'œuvre de coopération avec les maîtres paraît souvent encore une exigence excessive à notre famille moderne. L'usine et le cabaret ici, les affaires là et le monde, ce cabaret des belles madames, ne laissent pas le temps; et M. Delzons montrait récemment dans la *Revue des Deux Mondes* que la vie industrielle d'aujourd'hui ne laisse à personne la capacité. Et pourtant l'avenir est aux familles éducatrices. Daunou, cité par le P. Sertillanges (*La Famille et l'État dans l'Éducation*) a, dans son *Essai sur l'Instruction publique*, cette vue profonde : « Chez un peuple qui se perfectionne, l'éducation publique va se resserrant par degrés et se reversant en quelque sorte dans l'éducation privée. Peut-être que le progrès suprême de l'état social est placé à l'époque où tous les parents seraient de bons instituteurs. »

Et voilà pourquoi, même aux pères distraits par la vie des soucis éducateurs, le Dr Maurice de Fleury rappelle « les devoirs que comporte le seul fait d'avoir mis au monde des enfants qui n'ont pas demandé à y venir » ; même aux mères, emportées par la vie mondaine, Neera rappelle « leurs fins éducatives » comme leur raison essentielle de vivre. Ce fut toujours et ce doit être encore la vraie tâche de la femme; et il n'est pas de mère d'aujourd'hui qui ne devrait avoir à cœur de recevoir l'hommage qu'un gentil poète de la Renaissance rendait à la mémoire de la sienne :

Car soudain que je sceuz parler,
Elle, pour plus heureux me rendre,
Me fit aux estudes aller
Pour les douces lettres apprendre.

Et tant eust de soing de me veoir
Profiter en vostre sçavoir
Que mille fois en sa présence,
Pour avoir quelque cognoissance
De cella que j'avoys appris,
Elle me le faisoit relire,
Ou, pour exercer mes espritz,
Par cueur me le faisoit redire.

Et tandis qu'elle m'escoutoit,
De sa pochette elle gettoit
Quelque poire ou quelque cerise,
Pour me nourrir en mignardise.
Puys à mon maistre deffendoit
Me faire nul traictement rude,
Et par ce moyen me rendoit
L'esprit plus ardent à l'estude.

(Olivier de Magny.)

*
* *

Mais cette vie extérieure même, dont les exigences arrachent les parents à leur tâche d'éducateurs, est d'autre part pour eux une perpétuelle leçon, dont ils ont le droit et le devoir de faire bénéficier l'éducation de leurs enfants. Ici encore, l'Université s'empresse de reconnaître ce droit : M. Edouard Petit dit fort justement dans la préface de son dernier livre, *La Vie scolaire*, que « l'école publique, dans une démocratie, doit être la chose publique, exposée aux regards, discutée, confrontée avec la vie économique et sociale ». Et

quels représentants mieux indiqués des exigences de la vie moderne que les parents, dont un autre universitaire dit aussi justement : « Commerçants, industriels, avocats, médecins, leur science est de celles qui se renouvellent par un contact incessant avec les réalités. » (Le Gentil : *Discours de Distribution des prix* au lycée de Montauban 1907)? L'Université peut bien accepter ce reproche qu'elle est un petit cercle fermé, où l'on ne connaît pas toujours les réalités, plus familiarisé avec l'idéal qu'avec la vie. Elle reconnaîtra par suite ce qu'il y a de juste chez ses critiques, par exemple dans les affirmations de M. de Lanessan, pour qui « chaque époque exige une éducation spéciale », ou dans les espoirs de M. Victor Margueritte, pour qui « l'Université, au contact plus fréquent des pères et des mères, du peuple, de la nation, au coup de fouet salubre du dehors, se trouvera vivifiée, démocratisée ».

L'Université doit donc, dans une certaine mesure précisément restreinte, s'adapter aux préoccupations utilitaires des familles ; et à voir la grande quantité d'études pratiques, qui s'introduisent journellement dans le primaire comme dans le secondaire, nul ne peut nier qu'elle y cède. Et je ne dirai pas qu'elle y cède trop ou trop peu, mais qu'elle y cède mal. Quand il s'agit d'être utiles à des gens de Bayonne ou de Dunkerque, les juges de cette utilité sont les Bayonnais ou les Dunkerquois, et non un comité de Parisiens siégeant rue de Grenelle. La formation humaine et désintéressée est principe d'unité ; la formation utilitaire est racine de diversité. Tous les Français éprouvent la même nécessité de devenir des « hommes », et une organisation nationale centralisée peut et doit assurer cette éducation humaine commune; mais quand il s'agit d'adapter l'enseignement à des intérêts économiques, comme ces intérêts varient avec les régions, l'adaptation nécessaire ne peut être le fait que d'une organisation régionale ou locale, dans laquelle une place légitime serait faite aux parents.

Voici des études pratiques, les langues vivantes, dont je ne songe pas à contester l'utilité, mais que je constate seulement qu'on impose à tous les jeunes lycéens de France. Or quand un paysan roussillonnais vient mettre son fils au collège de Perpignan, pour le dégrossir un peu pendant

quelques années, et qu'il s'entend dire que son fils devra apprendre l'allemand ou l'anglais et même les deux, il ne comprend pas, il proteste (des témoins autorisés nous l'assurent), et il n'a pas tout à fait tort. Car l'allemand ou l'anglais n'auront jamais vraisemblablement aucune espèce d'utilité pratique pour son fils. Mais s'il trouvait au collège un cours de viticulture, ce même paysan roussillonnais aurait le sentiment d'une véritable adaptation à ses besoins.

Voilà une partie du mal de l'heure actuelle. Ni la formation désintéressée, ni la formation utilitaire de la jeunesse française ne donnent les résultats qu'elles devraient donner, parce qu'elles se font tort l'une à l'autre. On a sacrifié l'ancienne, et on a mal instauré la nouvelle : et surtout on les a compromises l'une et l'autre par un mélange malheureux. La première réforme à faire serait de les séparer, d'instituer et d'imposer partout un programme minimum de culture générale et désintéressée, commun à toute la France, programme intangible, mis à l'abri de toutes les cupidités utilitaires — et de laisser ensuite à chaque région, sous tel contrôle qu'on voudra, une petite partie des programmes pour leur adaptation à ses intérêts divers, à sa vie. C'est peut-être le seul moyen de restaurer les études, et d'arriver à former aussi bien des hommes que des Français pratiques.

Dans cette adaptation aux besoins locaux, les associations de parents, (quand elles seront plus nombreuses et réuniront plus de parents qu'aujourd'hui, car elles n'en ont pas la majorité), ont un certain rôle à jouer, aussi bien les associations créées autour des lycées que les associations créées autour des écoles, comme par exemple les *Associations scolaires* préconisées par M. Gros, inspecteur primaire à Foix. Mais elles ne sont qu'un élément de ces conseils régionaux de perfectionnement de l'enseignement, où devraient entrer aussi universitaires, anciens élèves, représentants du pouvoir central, etc., etc. Déjà Michelet avait dit : « L'enseignement un jour aura mille formes... on n'enseignera point un enfant de la Creuse, futur maçon, comme on enseignerait le petit marin de Marseille ou son jeune commerçant. » Dans le même sens conclut M. Edouard Petit, en demandant pour l'école primaire un programme minimum, exigible dans tout le pays,

et un programme d'instruction pratique adapté aux besoins de chaque « pays de France » ; dans ce sens aussi se dirige le mouvement syndicaliste des instituteurs, et sans aller jusqu'à dire comme l'un d'eux : « J'imagine assez ceci : un instituteur réunissant un jour tous les parents de ses élèves et leur disant : « Voyons, messieurs, que voulez-vous qu'on « enseigne à vos enfants ? » — sans faire souverains de l'école ceux qui ne le sont pas et ne doivent pas l'être, il est logique de mettre de plus en plus l'école en contact avec ceux qui doivent l'utiliser. Ainsi conclut le dernier rapporteur du budget de l'Instruction publique, M. Steeg : « Nous voudrions voir participer à l'organisation, à la surveillance attentive de l'éducation nationale, tous ceux qui dans la nation seraient capables de proposer des idées, de provoquer des initiatives, de mettre au service de l'intérêt général la compétence particulière que leur confère soit l'étude, soit le contact des réalités, soit la participation à de grands intérêts. Il n'est pas plus possible de fermer des établissements publics d'enseignement à l'action de l'Université que de fermer l'Université aux préoccupations pressantes de la vie économique moderne, aux conseils de ceux qui en ont étudié le mécanisme, pénétré les exigences. »

De ce qui peut devenir une révolution pédagogique, il n'y a encore que de modestes commencements, bien modestes, mais enfin il y en a. Commencements que l'institution de conférences sur les diverses professions et carrières, conférences faites à l'intérieur du lycée par des compétences du dehors, souvent des parents (Reims, Perpignan, Boulogne-sur-Mer, etc) — Commencements que la création, sur la demande des parents, de cours appropriés aux besoins des régions, comme un cours de viticulture à Reims. — Commencements que les promenades instructives organisées par l'Association de Parents du lycée Carnot dans les usines, magasins, ateliers, etc. — Commencements enfin que ces modestes causeries du soir, dans une école primaire de Paris, où des jeunes gens de 25 à 30 ans, qui ont réussi dans une carrière, viennent dire simplement à leurs camarades des cours d'adultes quelles difficultés ils ont rencontrées et quels moyens ils ont employés, bref les leçons de la vie d'aujourd'hui.

Aussi le rapprochement sous ces formes pratiques de

l'École et de la Vie réunira-t-il vraisemblablement maîtres et parents, ceux qui espèrent comme M. Gache que les associations de parents feront entrer dans l'enseignement non le désordre, mais la vie avec sa riche complexité, et ceux qui affirment, comme M. le Dr Gallois : « chacun mettra en commun ce que lui aura appris l'expérience de la vie dans le coin spécial du terrain qu'il cultive et cette instruction mutuelle, utile aux parents comme aux professeurs, se reversera naturellement sur ce qui nous tient le plus à cœur, nos enfants. »

***

Les droits et devoirs respectifs de chaque partie ainsi délimités dans chaque domaine, il reste à se demander brièvement, si elles n'ont pas, plus encore, des droits et devoirs communs. Mais en s'efforçant d'unir maîtres et parents pour une action commune, il faut bien prendre garde et éliminer tout ferment de discorde. Il serait, par exemple, très dangereux, après avoir admis le principe du P. Sertillanges, qu'il convient aux Etats de laisser aux familles, dans l'organisation de l'instruction publique, la plus grande influence compatible avec les devoirs généraux dont ils ont la charge, d'admettre la conséquence qu'il en tire, à savoir que « le choix des maîtres devienne une dépendance aussi immédiate que possible du pouvoir familial ». Il est inutile de rappeler sur ce point les fâcheuses leçons de l'histoire pédagogique et les multiples arguments contraires : disons seulement, de notre point de vue, que ce serait la mort de la coopération par l'introduction des questions personnelles.

Tout le monde sent si vivement, en cette matière délicate, la nécessité de ne jamais toucher aux personnes que non seulement le ministère a interdit aux Associations de parents de s'occuper de faits particuliers, mais que tous les organisateurs ont pensé à écarter avant tout ce principe de discorde. « L'Association évitera rigoureusement toute question personnelle», (Reims) L'action de « l'A. doit s'arrêter là où commencent les rapports de maîtres à élèves. » (Marseille). « L'action collective des A. ne doit s'exercer qu'au bénéfice de la collectivité. » (Paris). « L'A. s'attachera exclusivement aux questions d'intérêt général. » (Lyon.) L'avenir prouvera si ces principes sont

appliqués, mais ils étaient utiles à rappeler pour éclairer l'opinion universitaire justement inquiète et pour écarter toute cause de conflit avant de parler d'action commune.

Car cette devise que M. Calmels donne aux Associations de parents : « La meilleure éducation possible dans les meilleures conditions matérielles possibles, » ne peut-elle pas être aussi la devise de tout le personnel universitaire enseignant ou administratif? N'encouragera-t-il pas les Associations qui, selon la belle expression de M. Cazis de Lapeyrouse à Perpignan, veulent être *La Grande Famille du Collège*, ou s'appellent, comme à Lyon, la *Société des Amis du Lycée* et aspirent à gagner au lycée de nouvelles sympathies, à devenir comme les propagandistes et les zélateurs de l'Université? Trouvera-t-il excessif de leur accorder en échange, par exemple, le droit d'avoir un représentant dans le conseil d'administration de la maison ? ou le droit d'offrir de l'argent à l'école pour telle ou telle amélioration possible, comme l'institution de bibliothèques de classe ou l'aménagement nécessaire d'un parloir ? M. Maurice de Fleury, autour des lycées, comme M. Gros, autour des écoles primaires, prévoient en effet que les Associations de pères de famille pourraient apporter à l'école des ressources pécuniaires et constituer une caisse pour l'amélioration de l'organisation scolaire. Bref, si une association, comme celle de Reims, réalise tout son programme: « 1° resserrer les liens de sympathie entre les familles et le lycée; 2° guider par des conseils et des directions les élèves qui terminent leurs études; 3° contribuer à la prospérité matérielle et morale du lycée », aucun universitaire n'hésitera à s'unir avec elle. Cette société semble avoir compris que le meilleur moyen de se faire écouter de l'école est encore de lui être utile.

Mais surtout que de droits communs maîtres et parents ont à exercer d'accord, vis-à-vis de l'État, pour assurer le bien des élèves ! Je ne désespère même pas qu'ils se liguent pour empêcher le surmenage des maîtres, et que les parents comprennent qu'il est absurde « d'astreindre, du matin au soir, les personnes qui ont pour mission d'élever les enfants à une besogne qui particularise leur effort, au point d'empêcher leur propre développement » (Elslander). En exigeant de l'Etat une meilleure hygiène scolaire, les parents travailleront

à la fois pour la santé des maîtres et pour la santé des élèves. En réclamant une meilleure organisation des locaux, par exemple en luttant contre ce défaut de nombreux établissements parisiens, dont les classes, où il faudrait pouvoir s'entendre, reçoivent tous les bruits de la rue et dont les réfectoires d'autre part sont assurés du plus complet recueillement, ils mériteront la reconnaissance générale. Dans toute l'action jusqu'ici connue de l'A. de Marseille (faire agrandir les locaux du lycée de jeunes filles, faire créer un cours de Navale ou un cours de travaux manuels, si les élèves sont assez nombreux, assurer la suppléance des professeurs malades par des répétiteurs compétents), je ne vois rien qui ne doive réunir tout le monde. Et j'oublie l'essentiel: les parents de Marseille obtenant le dédoublement des classes trop nombreuses, et la création de deux nouveaux postes de professeur. Voilà une œuvre urgente, dans le primaire comme dans le secondaire, tentée en Bulgarie même, et qui ne manquera pas de cimenter l'action commune.

M. Ch. Gide pense que les ligues de consommateurs seront la grande force sociale du siècle qui commence, force indispensable pour faire contrepoids aux ligues de fonctionnaires. Les Associations de parents sont dans une certaine mesure des « ligues de consommateurs », mais qui, celles-là, au lieu de faire contrepoids aux associations de maîtres, (professeurs, répétiteurs, censeurs, proviseurs, etc.) s'uniront avec elles pour obtenir de l'État « la meilleure éducation possible dans les meilleures conditions matérielles possibles ». C'est ce que comprend sans doute la Fédération des professeurs invitant discrètement les A. de parents à entrer en relations avec les Amicales du personnel, et plus explicitement la Fédération de l'Académie d'Alger souhaitant « qu'il se constitue dans les villes d'Algérie, pourvues d'un lycée ou d'un collège, une Association de pères de famille ; et que cette Association s'entende avec celle des professeurs pour réaliser toutes les améliorations utiles ». Qui sait même si nous ne verrons pas bientôt parents et maîtres se réunissant, sans aucune hostilité ni entre eux ni contre personne, en des Congrès mixtes ? Tant pis si leurs appels communs dérangent quelques tranquillités endormies ; ils se consoleront en travaillant ensemble au progrès le plus nécessaire de l'éducation nationale.

***

Car l'œuvre est urgente. Si l'immense effort fait depuis trente ans par la troisième République pour l'Éducation nationale, ne donne, ni dans le primaire ni dans le secondaire, les merveilleux résultats d'intellectualité et de moralité qu'il pourrait donner, si le surmenage que s'imposent des milliers de maîtres de tous ordres est souvent, hélas ! une déperdition et un gaspillage de forces précieuses, c'est surtout parce que la coopération de l'Ecole et de la Famille ou bien est insuffisante ou bien n'existe pas. L'Université dit franchement aux parents : « A nous seuls, nous ne pouvons pas tout. Et s'il en est qui vous disent qu'ils peuvent tout, ils vous trompent. L'école n'aura toute sa valeur que par votre concours. »

Qu'on ne se jette donc plus à la tête les vieilles épithètes d'« encombrantes » familles ou d'« assommants » professeurs; qu'on ne se laisse même pas arrêter par les craintes de conflit et de « mauvais ménage » suscitées par les premières tentatives, parce qu'après tout on est plus près de s'entendre, même quand on se querelle un peu, que quand on s'ignore; qu'on n'attende pas surtout pour agir l'exacte délimitation des droits et des devoirs (je n'espère pas l'avoir essayée de façon à satisfaire tout le monde), parce que chacun n'a tous ses droits que quand il remplit bien tous ses devoirs, et inversement chacun se sent d'autant plus de devoirs envers un autre que cet autre manifeste plus de valeur; qu'on ne se retranche pas enfin derrière l'insuffisante préparation des maîtres et surtout des parents, parce que, comme le remarque M. Chabot, les lois n'ont pas attendu la formation complète des citoyens pour leur donner le suffrage universel, mais que quiconque reçoit des droits prend peu à peu le goût, l'habitude, la capacité même de les exercer. Et pour aller vers un avenir de coopération meilleure, il suffira de fonder la coopération rudimentaire d'aujourd'hui sur les sentiments les plus élémentaires du cœur humain, sur l'amour de chacun de nous pour les êtres sortis de sa chair, sur ce que le vieux pédagogue latin appelait *sociata tradentis accipientisque concordia*, sentiments primitifs, dont sait bien la puissance cet instituteur de Paris qui affiche dans le préau

de son école un appel à la coopération des parents terminé par la plus simple des phrases et aussi la plus éloquente : « Parents, nous voulons votre bonheur et celui de vos enfants ! Aidez-nous de toute votre énergie et de toute la force de votre amour pour eux. »

PAUL CROUZET,
Professeur au Collège Rollin.

Depuis que ces idées ont été exposées, fin janvier, dans une conférence à l'École des Hautes Etudes sociales (sous le patronage de la *Ligue d'Hygiène scolaire, ancienne Ligue des Médecins et des Familles*) il s'est produit entre l'Amicale des professeurs et l'Association des parents du lycée de Marseille de graves incidents, qui légitiment, une fois de plus, nos craintes d'immixtion abusive des familles et montrent qu'on est loin de s'entendre sur la question des *Droits et Devoirs*.

P. C.

Les Débuts du Latin

Du Rôle des Tableaux muraux dans l'Enseignement de la Grammaire en 6ème

La tâche du professeur de 6e, soucieux de développer à la fois la mémoire et le jugement de ses élèves, et de leur donner en latin une base solide, est aujourd'hui assez ardue.

En effet, l'attention des enfants est sollicitée par des matières diverses, qui autrefois tenaient peu de place dans les programmes, et qui acquièrent chaque jour plus d'importance, enlevant à l'étude de l'antiquité beaucoup de temps et de loisirs. 7 et 6 heures de latin par semaine à partir de la 6e, — 3 et 5 heures de grec à partir de la 4e, rendent bien chimérique l'espoir d'obtenir les mêmes résultats que jadis, alors que l'on disposait de deux fois plus de temps, et que l'on commençait plus tôt.

Mettre en 7 mois des élèves en état d'aborder le *De Viris*, avec sept heures de latin par semaine, exige de leur part une attention et une maturité, dont ils sont, sauf exceptions, peu capables à l'âge de 10 ou 11 ans, alors surtout qu'on exige d'eux ailleurs d'autres efforts non moins sérieux.

Certes il est très bon de faire appel à la mémoire auditive, mais il faudrait avoir le temps de répéter et de faire répéter constamment les mêmes notions, pour qu'elles imprègnent suffisamment l'esprit, qu'elles s'y gravent assez profondément pour n'en jamais sortir. Or ce temps nous ne l'avons pas. Certes il est indispensable de faire apprendre le plus de paradigmes possible, mais pour les faire bien retenir, il nous a paru utile d'appeler à notre aide la mémoire visuelle, qui joue un si grand rôle chez l'enfant. Maintenir constamment sous ses yeux ce qu'il ne nous est pas possible de lui faire sans cesse réentendre, voilà notre but. Des tableaux muraux, [1] clairs et succincts, voilà notre moyen

1. Ils peuvent être exécutés par le professeur lui-même à l'aide de vignettes perforées.

L'étude des formes, comme celle de la syntaxe ont beaucoup à y gagner. Il faut naturellement savoir se limiter aux règles les plus souvent violées, aux formes les plus souvent méconnues ou confondues. Tous nos collègues de 6e savent quelle peine on éprouve à faire appliquer aux élèves les règles de l'attribut et de la proposition infinitive, à les empêcher de donner aux accusatifs neutres des désinences masculines. A force de « voir » les formes correctes, ils arrivent à les « penser » à les « prononcer » et à les écrire.

Voici un rapide exposé du système, inauguré l'an dernier par l'un de nous, développé et élargi par l'autre cette année.

A. POUR L'ÉTUDE DES FORMES

On peut exposer, dès les premiers jours, la classification des cinq déclinaisons d'après la terminaison du génitif, et des quatre conjugaisons, d'après celle de l'infinitif; puis la similitude des trois cas dans les neutres :

NOMS ET ADJECTIFS NEUTRES

Nom.	Semblables	Plur en ă
Voc.		
Acc.		

Enfin, lorsqu'on a abordé l'étude de la 3e déclinaison, un tableau synoptique des différents paradigmes, classés d'après le génitif pluriel, en faisant ressortir très nettement la division en parisyllabiques et imparisyllabiques.

Jusque-là, la moyenne des élèves suit très bien : c'est dans l'étude de la conjugaison qu'ils commencent à s'embrouiller. A ce moment on fait intervenir :

1° un tableau des désinences actives aux temps autres que le parfait :

1	O M
2	S
3	T
1	MUS
2	TIS
3	NT

2° les désinences particulières du parfait actif.

3° l'énumération de tous les temps dérivés du parfait, en montrant la finale *i* remplacée successivement par *eram*, *ero*, *erim* *issem*, *isse*.

4° la classification des futurs :

1re et 2e — bo, bis
3e et 4e — am, ēs.

Pour que les enfants s'assimilent la distinction, d'une si capitale importance, entre les trois radicaux du verbe actif, voici l'artifice auquel nous avons eu recours : Faire conjuguer par écrit un verbe actif, dont les trois radicaux aient une forme sensiblement différente, dans l'ordre adopté par la grammaire, c'est-à-dire sous forme de tableau, et faire colorier chaque case, en adoptant une couleur uniforme pour tous les temps d'un même radical, soit trois teintes en tout. Cela amuse l'enfant, tout en le faisant réfléchir, et excite son émulation par la perspective de voir fixer au mur le travail le mieux soigné. Pour appeler encore davantage l'attention sur le radical, on peut, dans chaque temps, ne l'écrire qu'une fois, et énumérer derrière une accolade les terminaisons et désinences. Ex :

Monè { ba*m*
ba*s*
ba*t*
ba*mus*
ba*tis*
ba*nt*

Dans l'étude des passifs et des déponents, le parfait et les temps qui en sont dérivés ne présentent aucune difficulté. Pour les temps simples, on inscrira utilement, sur le tableau des désinences actives déjà exposées, et en regard de ces dernières, celles du médio-passif. L'élève apprendra d'abord à opérer la transformation, après quoi il retiendra bien plus facilement les paradigmes successifs. On peut faire aussi appel à sa collaboration, en lui faisant dresser, suivant le procédé déjà adopté pour l'actif, le tableau en deux couleurs d'un verbe passif.

Quand on arrive aux temps de l'Infinitif et du Participe, on éprouve de nouvelles et souvent très graves difficultés. Que d'élèves ne voyons-nous pas, jusque dans les classes supérieures, confondre les formes en *Us* et les formes en *Urus*, donner des infinitifs futurs de forme passive à des verbes déponents, et au contraire la forme active à l'infinitif futur passif? Voici ce que l'on peut voir cette année en 6e au lycée de Lyon Annexe :

1° Un tableau en deux couleurs, fait par les élèves, des modes infinitif et participe déponents, pour leur apprendre à distinguer les temps de forme active et ceux de forme passive.

2° Un tableau synoptique de toutes les formes dérivées du su-

pin aux 3 voix, disposé de la manière suivante, en prenant comme exemples les verbes lego et patior :

Supin actif dépon.	lect —	*urus, a, um* = Part.	Futur.	
	pass —			
lect — *um*	lect —	*urum*, am, um *esse* = Inf.	*Actif.* Dépon.	
	pass —			
	lect —	*us*, a, um = Part.	Passé.	
	pass —			
	lect —	*um*, am, um *esse* = Inf.	*Passif.* Dépon.	
	pass —			
	lect — *um*	*iri* = Inf. Fut. *Passif.*		

3° Un résumé des Participes et Gérondifs aux 3 voix.

Actifs.	Dépon^ts	Passifs
Prés^t Futur —	Prés^t Futur Passé	— — Passé
Gérond (= adj. verb.) —	Gérond. adj. verb.	— adj. verb.

Dès qu'un élève se trompe sur quelqu'une de ces formes, il est invité à relire le tableau qui y correspond; ainsi son attention est sans cesse tenue en éveil, et les confusions deviennent de jour en jour plus rares.

B. POUR L'ÉTUDE DE LA SYNTAXE ÉLÉMENTAIRE

C'est l'accord de l'attribut qu'il est utile de signaler tout d'abord, par un exemple très simple : Attribut au Nominatif.

rosă est pulchră

Puis quand on arrive à l'étude de l'accusatif, nouveau tableau contenant un exemple de proposition infinitive.

Lorsqu'on aborde le relatif, il est bon de faire remarquer, dans une formule aussi succincte que possible, qu'il s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent, mais que, pour connaître son cas, il faut l'analyser.

D'autres règles un peu délicates pourront être ainsi rappelées. En ce qui concerne notamment la classification des adverbes interrogatifs, ainsi que la règle, si souvent violée, du subjonctif dans l'interrogation indirecte, de brefs tableaux de comparaison entre l'une et l'autre manière d'interroger, peuvent apporter au professeur et à l'élève une aide précieuse.

En matière de syntaxe, il est souvent facile de se servir de bandes souples, portant chacune un exemple, et disposées autour de la classe. Voici la liste des exemples exposés à l'heure actuelle :

1° vas aureum ou ex auro.
2° unus (multi, nullus) vestrum et ex vobis.
3° { Validissimus nostrum Petrus est.
{ Validior manuum dextra est.
4° est mihi liber = habeo librum.
5° Superbus *se* laudat, ubi *eum* alii non laudant.
6° { *Galliā subactā*, Cæsar Romam rediit.
{ Galliam, *Caesare duce*, Romani subegerunt.

Nous ne prétendons nullement, par ce simple aperçu, formuler des théories dogmatiques. Nous ne pensons pas davantage avoir inventé quelque chose. Nous nous contentons d'exposer un système que nous avons expérimenté, et qui nous a donné des résultats appréciables. Nous avons vu les élèves se familiariser très vite avec les formes neutres ; les fautes contre l'accord de l'attribut sont devenues rares ; les futurs comme *legebo* ne se trouvent plus que chez quelques très mauvais élèves ; enfin l'étude des verbes passifs a été extraordinairement rapide, et leur assimilation complète, même chez des sujets très médiocres.

D'autres que nous ne manqueront pas de perfectionner cette méthode et de lui faire donner son maximum de résultats ; mais nous serions heureux d'avoir pu apporter à la prospérité d'un enseignement qui nous est cher, notre modeste contribution.

E. Rey et F. Gaiffe,
Professeurs au lycée de Lyon.

LES ASSISTANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Depuis plusieurs années, l'échange d'Assistants entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne s'opère avec régularité et donne des résultats. Cette institution, toutefois, est susceptible de perfectionnements. Le fonctionnaire, professeur ou répétiteur, qui occupe l'emploi d'Assistant, perd en ancienneté tout le temps qu'il passe à l'étranger. L'Etat ne semble donc pas avoir encouragé, jusqu'ici, comme il convient, ces séjours dont la commodité et le profit ne sont mis en doute par personne. Les « Candidats » que l'Allemagne nous envoie sont plus favorisés : leur stage dans nos lycées leur est compté au même titre que le temps passé au service du gouvernement allemand. Celui-ci considère — avec raison croyons-nous — que de futurs professeurs ont beaucoup à gagner à une vie scolaire différente, et que l'activité pédagogique déployée, les services rendus à leur pays, dont ils font mieux connaître la langue et la civilisation, ne méritent pas de rester méconnus. Un décret qu'on dit en préparation, viendra bientôt, espérons-le, régler ce point à la satisfaction des intéressés.

Les stages dans les établissements d'enseignement secondaire à l'étranger n'offrent pas seulement d'excellentes occasions de s'exercer dans la pratique des langues vivantes. Derrière les mots sont les idées. On s'initie à des théories pédagogiques nouvelles, on voit appliquer des méthodes et des procédés imprévus, on découvre pour son propre compte une vie scolaire différente de la nôtre et rarement dépourvue d'intérêt. Bien entendu, des comparaisons s'imposent; elles ne sont pas toujours en faveur de notre système pédagogique. En faisant la part de tout ce qui est inconciliable avec nos traditions, notre tempérament et nos mœurs, il reste encore, au delà des frontières, bien des exemples dont nous devrions nous inspirer. Comme les écoles de l'étranger présentent pour la plupart une physionomie originale, ne serait-il pas avantageux de

demander aux Assistants, à la fin de leur séjour, un rapport pédagogique sur le milieu qu'il leur a été donné d'observer ? On instituerait ainsi une enquête permanente et assurément féconde sur la manière dont nos voisins résolvent les nombreux problèmes de l'éducation et de l'instruction. Le gouvernement prussien, empressons-nous de le dire, a exigé de ses « Candidats », dès le début, le mémoire préconisé par nous.

Une autre question de même ordre est liée aux deux précédentes. Utilisons-nous, en France, les Assistants étrangers de façon à atteindre le but visé et cherchons-nous à obtenir d'eux, dans la mesure où ils sont mis à notre disposition, le « maximum de rendement ? » Il est permis d'en douter. Ne recherchons pas ici les causes de l'empressement médiocre qu'apportent l'Administration et les professeurs de langues vivantes à organiser les conversations entre Assistants et élèves. Il y aurait, certes, beaucoup à dire sur le rôle qu'on devrait attribuer à l'Assistant et, d'une manière générale, aux *Adjoints*, dans nos lycées. Bornons-nous à demander pourquoi professeurs et répétiteurs ne sont pas engagés officiellement à profiter, eux aussi, de la présence de l'Assistant étranger. On apprend à tout âge et, surtout, l'on réapprend. Avec nos ressources modestes, nous ne sommes évidemment pas en état de rétribuer des professeurs pour notre usage particulier. Nous pouvons songer moins encore à imiter nos collègues allemands, auxquels un traitement mieux adapté aux exigences de la vie moderne, permet de venir presque annuellement en Angleterre ou en France se renouveler et refaire leur prononciation.

Une ville de l'Allemagne du Nord, bien connue pour ses vues originales en pédagogie, a engagé l'année dernière, à titre d'essai et sans recourir à l'Office d'informations, un Français et un Anglais, leur demandant de se mettre, quelques heures par semaine, à la disposition du *Lehrerkollegium*. Des professeurs appréciés, distingués même, possédant notre langue à un rare degré de perfection, ne se crurent pas diminués en venant consulter fréquemment l'Assistant français ; ils n'hésitèrent pas à en faire leur collaborateur pour le travail de préparation des classes, et à lui confier jusqu'à la correction de dissertations d'élèves.

En France nous ne serons pas aussi hardis. L'Assistant restera exclusivement ce que l'ont fait les instructions minis-

térielles : un auxiliaire du professeur pour l'enseignement oral. Souhaitons seulement que professeurs, répétiteurs et assistants soient invités officiellement à se rencontrer toutes les semaines à heures fixes, pour des entretiens d'un profit commun.

De l'échange des idées naîtront des aspirations nouvelles. Le goût des voyages se développera chez les moins aventureux : ils apprendront qu'à l'étranger les bons professeurs *français* de français font défaut, que les postes de *lecteurs* de langue française dans les Universités anglo-saxonnes sont occupés, pour la plupart, par des Suisses, des Belges et... des Allemands [1]. Les professeurs et les répétiteurs désireux d'aller représenter au dehors l'Université française devront, s'il y a lieu, parfaire leur connaissance de notre propre civilisation, compléter les notions qu'ils possèdent déjà sur notre histoire politique, sociale, économique. Ils pourront alors solliciter les chaires de *lecteurs* vacantes et *ils les obtiendront*. Retenus par des avantages pécuniaires et par la considération que, sans nul doute, ils sauront inspirer, ils se décideront peut-être à se fixer définitivement hors de nos frontières. Dans notre France universitaire, on ne meurt pas, semble-t-il, et personne n'est plus mis à la retraite. Puissions-nous donc voir s'éclaircir par d'heureux exils les rangs pressés des candidats aux chaires d'enseignement secondaire ! Et ce ne sera pas la moindre conséquence de l'échange international des maîtres.

ANTONY FLEUR,
Répétiteur au lycée de Vesoul.

1. Voir dans la *Revue pédagogique* du 15 août 1907 un extrait du discours prononcé à la distribution des prix du lycée Buffon par M. Legouis, professeur à la Sorbonne.

INSTRUCTIONS

relatives à l'Enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles

Nous donnons ci-dessous le texte des *Instructions* adressées aux Recteurs par une circulaire ministérielle du 16 février 1908:

Les instructions qui suivent ont été rédigées pour répondre aux vœux discutés et adoptés par les professeurs de l'enseignement secondaire dans les conférences tenues au Musée pédagogique en 1907. Elles ont pour objet, non de restreindre la liberté et l'initiative des professeurs, mais d'interpréter plus nettement le sens des réformes de 1902. A ceux que l'application des nouveaux programmes peut embarrasser, elles fourniront des indications utiles sur les méthodes et les procédés de l'enseignement historique et géographique considérés comme les plus efficaces et les plus pratiques: elles proscrivent ceux que l'expérience a condamnés.

I. — HISTOIRE.

Dans toutes les classes, le programme doit être vu en entier avant la fin de l'année. Il est indispensable que le professeur organise son enseignement de façon à se ménager le temps nécessaire à une revision, autant que possible à partir du 15 juin. Cette précaution s'impose dans les classes préparatoires aux examens.

Partout, le cours dicté, la rédaction qui n'est que la reproduction d'un cours ou d'un manuel, la récitation d'un mot à mot sont interdits.

La pratique du cahier de notes ne peut être conseillée dans les classes inférieures. Elle exige un apprentissage assez long, dont les maîtres ne doivent pas se désintéresser. Dès qu'ils le pourront — et ils restent juges des cas —, il sera bon que, par des exercices répétés, ils apprennent aux élèves à ne retenir et noter que les faits importants, et qu'ils les amènent peu à peu avant l'entrée dans le second cycle, à faire du cahier de notes méthodiquement pourvu d'indications marginales, un instrument propre à soulager la mémoire, à fixer les souvenirs, à préciser et ordonner les connaissances.

Le *sommaire* doit être la base de l'enseignement dans les divisions du premier cycle. Ce sommaire, préparé et rédigé avec le

plus grand soin par le professeur, contiendra seulement l'indication brève et claire des faits et des idées dont il juge la connaissance obligatoire. La dictée ne durera environ que huit à dix minutes.

Dans les classes du second cycle, le sommaire garde sa raison d'être, comme guide et comme régulateur des développements, comme modèle de composition. Là il peut devenir l'œuvre commune de la classe sous la direction du professeur. Certains professeurs, avec un zèle louable, autographient leurs sommaires et les distribuent aux élèves.

Dans tous les cas, le sommaire devra être expliqué en entier pendant la classe même où il aura été dicté ou remis : il ne faut pas que le développement en soit interrompu et ajourné à une séance ultérieure.

Dans les divisions du premier cycle, au moins jusqu'à la troisième, l'âge et l'inexpérience des élèves ne permettent guère en général l'usage du cours suivi. Sur ce point, le professeur s'inspirera du milieu où il enseigne, et, suivant le cas, il procédera par des récits, des explications, des commentaires simples et courts, ayant toujours pour base le sommaire dicté et pour auxiliaire le manuel que les élèves auront à leur disposition et que le maître aura librement choisi. Il sera bon que l'élève soit toujours guidé et surveillé dans la consultation du manuel et que le lien soit bien marqué entre le développement du professeur et la lecture du manuel. Il est presque inutile d'ajouter que, dans aucun cas, le manuel ne peut être substitué, dans le travail de la classe, à l'action et à la parole du maître, et devenir l'élément unique de l'enseignement.

Dans les divisions du second cycle, il ne saurait être question de proscrire la *leçon magistrale*. Mais il convient de rappeler qu'avec les combinaisons actuelles des horaires, elle ne constitue pas l'unique procédé d'enseignement, même avec de grands élèves. Comme la remarque en a été faite dans une instruction antérieure « la vertu de ces leçons magistrales ne serait ni supprimée, ni diminuée; aucuns pensent même qu'elle serait accrue si elles ne visaient pas à tout dire et se bornaient à mettre en relief certaines idées maîtresses, certains faits dominants, certaines vues générales, certains détails caractéristiques qui ne pénètrent et n'adhèrent que grâce au talent et à l'accent personnel des maîtres ». (Circulaire du Vice-Recteur de l'académie de Paris du 30 janvier 1903.)

L'interrogation ne doit être ni une récitation machinale, ni un dialogue prolongé. Conduite sans hâte et avec méthode, elle s'adressera à la classe entière et tiendra l'attention de tous en éveil. Par elle, on contrôle le travail et les connaissances acquises; par elle, l'enseignement se corrige, s'éclaire, se complète, se coordonne. Un procédé commode dans les classes nombreuses et qui a été employé avec profit consiste à demander, par écrit, en

classe, et en quelques minutes, une réponse à une ou deux questions posées à l'improviste sur la leçon du jour.

L'usage des devoirs est instamment recommandé, au moins une fois ou deux fois dans chaque trimestre. L'unique composition trimestrielle, sans autre exercice préparatoire, ne permet pas aux élèves, même les meilleurs, de donner leur mesure. Il est nécessaire, dans l'œuvre d'éducation générale, qu'une classe apprenne aussi, sur des sujets tirés de l'histoire, à penser juste et à écrire en français.

L'ordre des devoirs devra être réglé par une entente de professeurs réunis en conseil de classe, de manière à éviter toute superposition dans les exercices de la même semaine et toute surcharge de travail pour les maîtres et les élèves.

Par devoir, il convient d'entendre tout exercice propre à stimuler l'initiative, la réflexion, l'esprit critique : qu'il s'agisse d'exposer un ensemble de faits, de tracer une biographie ou un portrait, de résumer une lecture, de dresser un plan ou un tableau chronologique, d'expliquer une gravure, de comparer des époques, des institutions ou des hommes. Le professeur devra adapter la matière et la nature du devoir à l'enseignement général de la classe, à l'âge et à la force des élèves, au temps et aux ressources dont ils disposent. Il s'appliquera à varier et à limiter les sujets : il pourra leur en laisser le choix, à condition d'en préciser le sens, d'en tracer les divisions et le cadre. Un long devoir n'est pas nécessairement un bon devoir : bien au contraire. Il faut combattre ce préjugé que le plus fort en histoire est celui qui est capable d'écrire le plus de pages. Si réduite qu'elle soit, l'interrogation écrite instantanée est aussi un devoir.

Mais pour que les devoirs de toute nature soient vraiment profitables, il est essentiel que la correction en soit collective. Il n'est pas nécessaire que le professeur, après les avoir lus, rende compte individuellement de toutes les copies; l'important est que, dans une correction générale, appuyée sur les travaux de tous, il ne manque pas d'indiquer comment le sujet devait être entendu et traité, quels devaient être le plan et la suite des développements. La composition trimestrielle sera soumise à la même correction.

L'exposé oral est un exercice recommandé dans les classes supérieures. Pratiqué avec mesure et prudence, sur des sujets limités et peu étendus, il contribue à éveiller les mêmes qualités de réflexion, d'ordre dans les idées, de curiosité dans l'esprit, le même sens critique, et habitue l'élève à prendre goût aux lectures, à faire quelques recherches, à s'aguerrir quand il parle, à mettre dans son langage plus de fermeté et plus d'aisance. Il suppose l'existence d'une petite bibliothèque de classe dont on ne saurait trop recommander la formation et l'entretien à l'initiative et à la sollicitude éclairée des professeurs d'histoire.

II. — GÉOGRAPHIE.

En géographie, mêmes prescriptions qu'en histoire, relativement aux cours dictés, aux rédactions, aux récitations mot à mot, à l'organisation méthodique, à l'achèvement, à la révision des cours.

Le professeur pourra, avec avantage, remplacer le sommaire de géographie par une carte dont les élèves feront le croquis en classe et qu'ils seront autorisés à transcrire et à compléter en étude sur un cahier spécial. Une carte bien faite donne, en effet, toute la nomenclature utile que peut fournir un sommaire et elle parle aux yeux.

Il est obligatoire de ne jamais traiter un sujet ou faire une interrogation sans mettre sous les yeux des élèves une carte murale, et, à défaut de carte, sans tracer au tableau un croquis simple, indiquant les traits essentiels du sujet, complété au besoin par quelques figures de détail, et par l'inscription au tableau des noms difficiles ou compliqués. Dans l'interrogation, l'usage du croquis simple et rapide, à la craie, est recommandé : dans le devoir, le décalque et le coloriage des cartes sont interdits. L'étude de la géographie économique sera étroitement rattachée à celle de la géographie physique. Le professeur s'abstiendra d'employer aucun terme technique sans l'expliquer ou le définir; il prendra soin de n'utiliser les données statistiques qu'avec réserve et comme moyen de comparaison.

Il y aura tout profit dans l'un et l'autre enseignement à se servir sans cesse de tous les procédés descriptifs et démonstratifs : gravures, photographies, reliefs, projections, visites aux paysages et aux monuments.

Le professeur d'histoire et de géographie ne devra jamais perdre de vue que son enseignement a pour but non seulement l'acquisition de la connaissance matérielle des faits, mais encore la formation intellectuelle et morale des élèves. Il devra éviter d'encombrer ses leçons de détails oiseux, mettre en relief les faits essentiels, ceux qui ont une portée générale et des conséquences lointaines, ceux qui ont eu sur la suite de l'histoire une répercussion certaine.

Le professeur d'histoire et de géographie est, plus que tout autre, un agent d'éducation nationale. Il n'oubliera pas davantage que, quelle que soit sa méthode, il ne retiendra l'attention de ses élèves, et n'imposera son autorité magistrale que si, après chaque leçon, il leur donne la certitude d'avoir fait un pas en avant et acquis quelque connaissance nouvelle.

Nota. — Ces instructions s'appliquent à l'enseignement des lycées et collèges de jeunes filles, en admettant que les trois premières années correspondent au premier cycle et les trois dernières années au second cycle des lycées et collèges de garçons.

Bibliographie

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Joseph Bédier, professeur au Collège de France. — **Les légendes épiques : Recherches sur la formation des chansons de geste.** I. *Le cycle de Guillaume d'Orange*. Paris, H. Champion, 1908, in-8°.

Voici un ouvrage sobre et fort qui fera du bruit. Il ne va à rien moins qu'à renouveler l'idée que nous nous faisons de nos chansons de geste et de la manière dont elles se sont formées. Si la théorie des cantilènes lyriques est depuis longtemps démolie, elle a été remplacée par celle des chants épiques primitifs, courts et puissants, que d'âge en âge des remanieurs toujours imbéciles ont délayés et gâtés. Nous avons été élevés dans l'admiration d'une épopée française qui n'existait pas et le dédain de celle qui existait. On prenait tout ce qu'il y avait de beau, tout ce qui nous semblait beau dans les poèmes conservés : voilà les traces, les débris de l'œuvre primitive. Le reste, tout ce qui nous choquait, c'était la part des rédacteurs inintelligents qui nous avaient transmis leurs textes. M. Bédier va contre cette idée : il admet que les poèmes les plus anciens étaient rudes et sommaires; il essaie de nous faire sentir que les versions du XIIe siècle qui nous sont parvenues en ont mis en valeur, dégagé, affiné les frustes beautés, qu'elles en ont ajouté parfois de nouvelles, et qu'enfin ceux qui les ont établies savaient ce qu'ils faisaient, et n'étaient pas dépourvus de sentiment poétique.

Nous avons été habitués, ensuite, à nous figurer que tous les grands événements, les personnages illustres, et même de petits événements régionaux, de petites gloires locales, ont suscité presque aussitôt une fermentation épique qui a créé de très bonne heure les poèmes dont devaient sortir les chansons de geste du XIIe et du XIIIe siècle. M. Bédier nous expose que les jongleurs qui ont chanté Guillaume d'Orange ne lui ont prêté aucun trait qu'ils n'aient pu apprendre des moines de l'abbaye de Gellone au XIe et au XIIe siècle.

Nous avons été dressés à quêter par toute la France et l'Italie féodale, et par l'Espagne chrétienne et musulmane, pour découvrir les faits et les acteurs historiques qui se cachaient sous les déguisements légendaires de l'épopée; nous avons appris à tomber en arrêt devant tous les Guillaume des chroniques et à croire d'une foi stricte qu'ils se sont versés, avec leur type et leur légende dans le Guillaume de Gellone, que sous tout Aymery ou tout Gaiffier des poèmes doit reparaître, si on cherche bien, quelques barons ou rois authentiques de quelque contrée et époque connue. On nous a représenté les jongleurs comme opérant d'étranges manipulations, amalgamant le nord et le midi,

fondant les unes dans les autres les légendes les plus disparates, et rapprochant les personnages les plus étonnés de se trouver ensemble, enfin appliqués à brouiller toutes les traces d'histoire qui se conservaient si visibles dans l'épopée spontanée. Autre illusion dont il faudrait revenir. M. Bédier nous escamote tous ces Guillaume réels — il y en a tout un bataillon — qui avaient donné au Guillaume des chansons de geste l'un son aventure avec la dynastie Carolingienne, un autre son surnom de Fierabras et un troisième son *court* ou *courb nez* : si nous l'en croyons, nous nous résignerons à ce que notre Guillaume et sa geste n'aient de rapport historique qu'avec Guillaume de Gellone et sa maigre biographie.

Où veut donc en venir M. Bédier? A ceci : selon lui, la légende de Guillaume d'Orange s'est développée le long d'une des grandes voies qui, au travers de la France, menaient les pèlerins à Saint-Jacques de Compostelle. Les jongleurs qui la fréquentaient, apprirent à l'une des étapes, à Gellone, des moines de l'abbaye, les principaux traits et la vie du comte Guillaume, son fondateur; et c'est le long de cette voie, à Brioude, aux Alisçamps, à Narbonne, etc., que se disposent bon nombre des épisodes de la geste. Elle est née, sans qu'on ait besoin de supposer d'autres rapports historiques ni des poèmes primitifs et spontanés, des récits que faisaient aux jongleurs les moines des abbayes qu'ils visitaient. Une hypothèse générale s'annonce, dans cette étude partielle : c'est que les grandes chansons de gestes se sont organisées, créées le long des grandes voies de pèlerinage; les suivants volumes nous en offriront d'autres illustrations. Je n'ai garde de me prononcer dans un si grand débat : je regarderai chamailler les spécialistes. Je me hasarderai seulement à dire que les conclusions négatives de M. Bédier, sa démolition des théories antérieures me paraissent tout à fait fortes, et que sa réhabilitation des remanieurs des XIe et XIIe siècle est très vraie, très juste pour les exemples qu'il donne, et qu'il a choisis avec un goût très fin et très sûr. Quant à son hypothèse, elle est si ingénieuse, si simple, si élégante, elle lie si intimement et d'une façon si neuve l'épopée à la vie journalière du moyen âge, qu'on doit faire un effort pour se dérober à la tentation de s'y rendre. Attendons les autres volumes.

Pierre Champion. — Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans. Paris, H. Champion, in-8°, 1907. (Bibliothèque du XVe siècle, t. III).

Curieuse et originale étude du ms fr. 25.458 de la Bibliothèque Nationale. M. P. Champion en montre l'importance. Ce manuscrit, négligé jusqu'à ce jour pour de médiocres copies, donne les moyens de classer dans un ordre rationnel, selon leur date de composition, les poésies du prince : il fournira une excellente base pour une nouvelle édition, qui est devenue nécessaire. M. Pierre Champion se doit de nous la procurer.

Henri Chatelain. — Recherches sur le vers français au XVe siècle, rimes, mètres et strophes, H. Champion 1907, in-8°. **Le mystère de Saint-Quentin suivi des Invencions du Corps de Saint Quentin par Eusèbe et par Eloi.** *Édition critique publiée avec introduction et glossaire.* Saint-Quentin, 1907, in-4°.

Nous avons eu ces trois derniers mois tout un lot de très bonnes

thèses de doctorat pour la littérature française, celles de MM. Chatelain, Courteault, Radouant et Mornet. Je doute qu'aucune Université étrangère puisse présenter dans le même court espace de temps un ensemble aussi remarquable de travaux. L'édition du mystère de Saint-Quentin n'est ni de mon domaine ni de ma compétence : peut-être quelques spécialistes se sont-ils attachés trop exclusivement à quelques inadvertances et inexpériences de ce travail, en négligeant de regarder autant qu'il fallait les qualités positives. Les recherches sur le vers français au xve siècle fourniront un point de départ très utile pour les études sur la versification moderne. M. Chatelain a rassemblé dans son ouvrage une masse de faits qu'il a classés et interprétés avec beaucoup d'intelligence. Le problème de la génération des strophes est un difficile et obscur problème, où il faudrait peut-être faire intervenir plus constamment les pauses du sens, et par conséquent multiplier les exemples. Si l'on ne regarde que la succession des rimes, on n'a souvent pas de raisons pour réduire une strophe à tels éléments simples plutôt qu'à tels autres.

Lazare Sainéan. — L'argot ancien (1455-1850), ses éléments constitutifs, ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'argot moderne, *avec un appendice sur l'argot jugé par Victor Hugo et Balzac.* Paris, H. Champion, in-8°, 1907.

Étude faite avec méthode et fort intéressante. M. Sainéan a étudié successivement les origines de l'argot, et ce qu'il a fourni à la langue commune.

Paul Courteault, professeur de Première au lycée de Bordeaux. **Blaise de Monluc, étude critique sur le texte et la valeur historique des Commentaires.** Alph. Picard et fils, 1907, in-8°.

— **Geoffroy de Malyn, magistrat et humaniste bordelais** (1545?-1617). *Etude biographique et littéraire suivie de Harangues, poésies et lettres inédites.* H. Champion 1907, in-8°.

Encore deux thèses excellentes. Dans l'une, M. P. Courteault a étudié la composition des commentaires; il nous montre, à l'aide des manuscrits, comment Monluc a développé sa relation primitive; il nous fait voir par des comparaisons exactes comment il a utilisé Martin du Bellay Paul Jove, Guill. Paradin, et Rabutin. Puis, en suivant le récit de Monluc il en contrôle l'exactitude, et arrive à des conclusions fort intéressantes sur l'infidélité chronologique et la fidélité topographique de la mémoire de Monluc, ainsi que sur son caractère et sa véracité. L'autre travail, fort bien conduit aussi, est une de ces études de la vie littéraire provinciale comme nous en avons encore trop peu. Il faut espérer que M. Courteault nous fera un jour l'histoire littéraire de Bordeaux et du Midi gascon. Nul n'est mieux préparé aujourd'hui à cette tâche.

René Radouant, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. — **Guillaume du Vair, l'homme et l'ora-**

teur jusqu'à la fin des troubles de la Ligue (1556-1596). **De l'éloquence française.** *Edition critique précédée d'une étude sur le traité de du Vair.* Paris, Société française d'impr. et de libr., 2 vol.in-8°, 1908.

Ces deux thèses très distinguées forment la contribution la plus importante qui ait encore été donnée à l'histoire de l'éloquence parlementaire, judiciaire et politique, au XVIe siècle. M. Radouant, en débrouillant la vie de du Vair et les affaires où il a été mêlé avec une intelligence et une méthode auxquelles les historiens spécialistes ont rendu hommage, en éditant le *Traité de l'éloquence française* avec une introduction gonflée de faits et de documents instructifs, nous a donné les moyens de connaître avec précision le rôle, les caractères et les modifications de l'éloquence profane sous les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV. Il nous a, chemin faisant, donné des renseignements sur tous les ouvrages de du Vair qu'il a rencontrés, sur leur date et leurs sources, et sur tous les personnages politiques, parlementaires et lettrés qui furent en relations avec du Vair. Par ce dernier côté, sa thèse principale est comme un magasin où il sera toujours bon de s'adresser, quand on suivra une recherche sur la vie littéraire de ce temps-là.

Émile Magne. — Femmes galantes du XVIIe siècle. **Madame de la Suze (Henriette de Coligny) et la société Précieuse.** Documents inédits; portrait inédit d'après Daniel du Moustier; Bibliographie des recueils La Suze Pellisson. Paris, Société du Mercure de France, 1908.

Pour les simples curieux, le texte du livre offrira un tableau animé, grouillant, un peu papillotant, et au total amusant de la société précieuse. Pour les lettrés plus érudits, les notes copieuses, gonflées de références et de bibliographie, seront instructives et utiles. Si à l'étude alphabétique des noms propres, M. Magne avait joint une table des ouvrages cités, elle eût fait pratiquement fonction d'une Bibliographie de la préciosité.

Armand Brette. — Les limites et les divisions territoriales de la France en 1790. Ouvrage accompagné de quatre cartes sommaires des diocèses, gouvernements généraux, généralités et bailliages de France en 1789, et tiré de *l'Atlas des bailliages* couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Ed. Cornély et Cie, in-8°, 1907.

Par son titre et sa matière, ce petit ouvrage appartiendrait plutôt à un de mes collaborateurs : mais M. Brette a fait ici une exposition du sujet si simplifiée, si nette, si lucide qu'elle s'adresse aussi bien au grand public qu'aux spécialistes. On sait mieux, après l'avoir lu, ce qu'était la France de 1789, et l'on revient de l'erreur si commune que la Révolution a substitué la division en départements à l'ancienne et naturelle division par provinces : en réalité, la *province* n'existait pas; il y avait quatre divisions, religieuse, militaire, administrative, judi-

ciaire, *diocèses, gouvernements, généralités, bailliages*, et ces divisions ne coïncidaient pas, n'avaient même point de rapports entre elles.

Daniel Mornet. — Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre. *Essai sur les rapports de la littérature et des mœurs.* Lib. Hachette, 1907, in-8°.

Thèse de doctorat ès lettres tout à fait remarquable. M. Mornet, dont les recherches ont été très étendues, a appliqué au groupement des faits et à leur évaluation une méthode tout à fait rigoureuse. Il a employé à s'interdire les aventures d'interprétation toute l'ingéniosité que l'on dépense d'ordinaire à les chercher. Il s'est retranché toute généralisation qui eût dépassé, si peu que ce fût, la portée exacte de ses preuves. En un mot, il a fait supérieurement un double travail : l'un, historique, consistait à nous faire comprendre comment le sentiment de la nature s'est développé en France au XVIIIe siècle dans la littérature, pour quelles causes, par quelles étapes; l'autre, sociologique, consistait à étudier comment la littérature et la vie réagissent l'une sur l'autre, s'entraînant à tour de rôle. Sur ce dernier point, la prudence d'affirmation de M. Mornet est plus justifiée que nulle part ailleurs. Il faudrait vingt, cent monographies pareilles pour qu'on pût se hasarder à parler de loi. Il n'est pas certain d'ailleurs qu'il y ait une loi à trouver. L'action réciproque de la littérature et de la vie pourrait bien à chaque moment et dans chaque pays se résoudre en faits singuliers qui ne se déterminent pas par une loi commune, mais résultent du jeu de lois multiples. Ce sont ces lois qu'il faudrait saisir une à une, et par conséquent décomposer le problème général en une série de problèmes particuliers. Par exemple, et à titre d'hypothèse, on pourrait proposer cette Loi : *Toute tradition littéraire tend à faire retarder la littérature sur les mœurs.* Corollaire: *Les mœurs agissent d'autant moins fortement et d'autant plus lentement sur la littérature que la tradition littéraire est plus forte.* Mais les rapports de la littérature et de la vie ne seraient pas réglés uniquement par cette loi, même si on la trouvait généralement vérifiée. Il y a des cas où la littérature est en avance sur la vie, même dans les pays ou les temps de forte tradition littéraire : ici il faudrait faire intervenir et dégager les lois : 1° de la communication internationale; 2° de l'action des personnalités. Enfin il y a des lois générales de différenciation de la littérature et des mœurs, qu'il faudrait arriver à préciser, et qui enveloppent et dominent le problème de l'action réciproque de la littérature et des mœurs.

Daniel Mornet. — L'alexandrin français dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Toulouse, 1907, in-8°.

On retrouve dans cette petite thèse le même esprit de précision que dans la précédente. M. Mornet a essayé d'apercevoir, par l'étude des théoriciens et par des statistiques de la pratique des poètes intelligemment établies, quelles avaient été les modifications de l'alexandrin français dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Il faudrait une douzaine et demie de monographies de ce genre pour tracer le développement de notre versification depuis la fin du XVe siècle, où nous laisse M. Chatelain, jusqu'à Verlaine.

Joachim Merlant. — Senancour, 1770-1846, poète, penseur religieux et publiciste. Sa vie, son œuvre, son in-

fluence. *Documents inconnus ou inédits.* — Paris, Librairie Fischbacher, 1907, in-8°.

Depuis sa thèse à laquelle, malgré de réelles qualités, on pouvait faire d'assez graves critiques, M. J. Merlant a fait un très grand progrès. L'ouvrage qu'il nous présente aujourd'hui est très bien fait et très intéressant. M. Merlant a retracé avec beaucoup de précision, et avec beaucoup de finesse, l'évolution des idées de Sénancour; il a relevé chemin faisant les sources et les influences qui y étaient reconnaissables; et il a fait une rapide et exacte histoire de l'influence et de la réputation de son auteur. Tout cela est fondé sur une étude serrée des textes. — M. J. Merlant a dû parler souvent de Voltaire, à l'occasion de Sénancour. Il nous dit, p. 124, que pour « tout bon esprit féru de Voltaire, l'âme est une fonction du corps. » C'est vrai d'une vérité littérale. Mais il faut ajouter que, pour Voltaire, la matière est aussi inconnaissable que l'esprit. Il a toujours protesté contre la définition cartésienne de la matière. Esprit et matière sont des termes abstraits et généraux qui désignent des groupes de propriétés et de facultés, des collections de faits, non des substances. En niant l'âme, il n'affirme pas la matière. Il n'est pas simplement et grossièrement « matérialiste ».

Joseph Aynard. — **La vie d'un poète. Coleridge.** Paris, Librairie Hachette et Cie, 1907.

Ce livre relève d'un de mes collaborateurs qui seul est compétent pour en dire la valeur. Je ne veux en indiquer ici que l'agrément, la précision vivante : c'est une lecture très attachante qui n'intéressera pas seulement les spécialistes de la littérature anglaise, mais quiconque aime à se donner, plus sûrement que par les hypothèses des romanciers, le spectacle de l'homme et de la vie.

Dr Ludwig Karl professeur.— **Sully Prudhomme.** *Ein psychologisch literaturgeschichtliche Studie.* Leipzig, Chemnitz, 1907, in-8°.

Après une courte biographie, M. Karl examine successivement en Sully Prudhomme *le poète*, *le penseur* et *l'artiste*. Autant que j'en puis juger, l'étude est faite avec conscience, intelligence et sympathie.

Emile Faguet, de l'Académie française.— **Propos de théâtre**, 4e série. **Propos littéraires**, 4e série. 2 vol. in-16, Soc. Franc. d'impr. et de libr., 1907.

Les *Propos de théâtre* nous entretiennent des pièces des dernières années. Dans les *Propos littéraires*, il y a des articles qui remontent à douze et quinze ans; et ce sont peut-être les plus piquants : les choses dont ils nous parlent sont si lointaines, et encore si proches pourtant. On ne les sait pas encore comme du passé, et on ne les sent plus comme du présent. De tous les sujets, pièces, livres, actualités, M. Faguet fait jaillir les idées. Il se grise d'analyses, et il y excelle. C'est une joie de voir cette intelligence faire sa besogne.

Albert Bayet et **François Albert.** — **Les Écrivains politiques du XIXe siècle.** Librairie Armand Colin, 1907, in-12.

Comme le précédent recueil des mêmes auteurs, *les Écrivains politiques du XVIIIe siècle*, celui-ci est fait avec intelligence et accompagné d'une instructive introduction. Ces deux volumes seront, aux mains des professeurs de lycées et d'écoles normales primaires qui voudront s'en servir, d'excellents instruments d'éducation pour donner aux jeunes esprits une conscience un peu distincte des mouvements d'idées modernes. — Il faut remarquer que, par XIXe siècle, MM. Bayet et Albert entendent la 1re moitié du XIXe siècle. Ils ne dépassent pas en tout cas 1870. L'effort de réalisation, qui s'est fait depuis 1870, a fait tort aux manifestations littéraires, en ce qui concerne les idées politiques et sociales des partis républicains et démocratiques. Depuis 30 ou 35 ans, les ouvrages de philosophie politique et sociale ont été faits surtout par des hommes des partis de réaction : avant 1870 c'était le contraire. Quand on n'a pas le présent, on se console en rêvant l'avenir. Et voilà peut-être le principe d'une loi sur le rapport de la littérature à la vie.

J. Ernest Charles. — Les samedis littéraires (5e série). Paris, E. Sansot et Cie, 1907, in-16.

On retrouvera dans ce volume les qualités qui ont porté très vite Ernest Charles au premier rang de la critique. Il a la haine des fétiches, de l'industrialisme et du charlatanisme, trois bonnes haines auxquelles il ajoute quelques mépris, le mépris de la critique snob, de la critique niaise, de la critique-réclame. Il a un sens net et juste, et marque rapidement, rigoureusement, parfois durement, et pourtant avec finesse, le caractère des œuvres dont il rend compte. Il a de la dent : beaucoup le savent plus qu'il ne leur plairait de le savoir. Il m'a semblé qu'ici la dent était plus molle, enlevait moins le morceau : tout simplement sans doute parce que les ouvrages dont il parlait n'en demandaient pas plus.

Achille Luchaire, Membre de l'institut. — **Innocent III, la question d'Orient**. Librairie Hachette et Cie, 1907.

Les professeurs de lettres qui sont exposés à se trouver quelque jour dans l'obligation de lire et faire lire Villehardouin à leurs élèves, trouveront dans ce nouveau volume de M. Luchaire de quoi nourrir et préciser les explications qu'ils donneront. Je ne crois pas rabaisser ce savant ouvrage en lui assignant cette petite utilité. Il est d'ailleurs singulièrement vivant et attrayant, dans sa forme sobre et rapide, et j'y ai pris un vif plaisir.

B. Jacob — Devoirs. Conférences de Morale individuelle et de Morale sociale. Edouard Cornély et Cie, 1908, in-16.

Les leçons professées par M. Jacob à l'École Normale de Sèvres font un beau livre, substantiel et suggestif. L'auteur ne s'est appuyé sur aucune hypothèse métaphysique. Il a pris la réalité morale dans la conscience contemporaine, et il s'est efforcé de nous faire réfléchir, de nous faire comprendre ce qui était encore vivant et fort dans l'antique code de préceptes, de nous amener à concevoir nettement quelles significations neuves, quelles applications imprévues, quelles extensions, mais aussi parfois quelles restrictions les vertus traditionnelles peuvent recevoir des

états actuels de la société et de la science. M. Jacob s'adresse aux intelligences : il parle à des auditrices qui ont besoin d'avoir des idées claires et fines; mais sa réflexion, son analyse, comme il arrive chez tout vrai moraliste, sont toutes pénétrées de sentiments chaleureux; et à vrai dire, à moins que le discoureur ne soit un rhéteur ou un hypocrite, l'idée et le sentiment en cette matière ne se distinguent que par abstraction. L'idée éclaire, épure, filtre le sentiment; elle ne l'élimine pas, elle ne s'en détache pas: elle n'est que le sentiment saisi par la conscience et légitimé par la raison. Il y a dans toute l'exposition de M. Jacob une rare puissance de sincérité, de sympathie et de générosité. Ce n'est pas là un homme qui bâtit un système; c'est un homme qui nous aide à vivre.

Paul Simon, Capitaine d'artillerie. — **L'instruction des officiers, l'éducation des troupes et la puissance nationale.** *Etude sociologique.* 2e éd. 1907, in-8.

M. le capitaine Simon a écrit sur l'instruction de l'officier, sur l'éducation du soldat, sur l'éducation nationale, et sur l'éducation en général, un livre touffu, suggestif et généreux. On ne pourra manquer de prendre intérêt et de donner sympathie aux idées qu'il exprime sur la manière dont l'officier et le soldat doivent être préparés à leur rôle, sur ce que doit être la discipline et sur les rapports de l'armée et de la démocratie. Mais M. le capitaine Simon qui est un esprit philosophique (pour préciser, un positiviste fervent), n'a pu traiter ces questions spéciales sans remonter aux principes généraux de l'éducation et donner une théorie complète. Je n'ai pas la même foi que lui à l'efficacité des cours de sociologie et de psychologie, et certains noms qu'il prononce avec dévotion m'inspireraient quelque défiance à l'égard de ce qu'il entend par un enseignement scientifique. Je crois aussi qu'il voit toujours l'Université sous les traits où elle s'est fixée en lui lorsqu'il était sur les bancs du lycée, et qu'il ne se rend pas un compte très net des modifications qu'elle a subies depuis 20 ans, du mouvement qui a commencé de la transformer, de l'orientation d'un grand nombre de professeurs et de l'esprit nouveau de leur pédagogie. On a voulu faire beaucoup et on a fait quelque chose, précisément dans le sens qu'il demande. Ce n'est pas qu'il ne reste encore plus à faire, de dures résistances à vaincre, chez les parents autant que chez les maîtres. Mais je ne veux pas m'attarder à ce que je pourrais disputer des idées ou des formules du capitaine Simon. J'aime mieux insister sur les points où je suis d'accord avec lui : nécessité du développement des humanités scientifiques, nécessité de la formation du caractère, d'un caractère autonome et discipliné, nécessité de ne pas séparer la culture intellectuelle, c'est-à-dire le savoir et la raison, de la formation du caractère, nécessité de chercher dans la forte éducation générale du citoyen la base de l'éducation spéciale du soldat, etc.

F. Alengry. — Psychologie et éducation III. Psychologie et morale appliquées à l'éducation. Leçons, résumés, sujets à traiter. (Collection Alcide Picard), 1907, in-8o.

Bon livre qui n'est pas un simple manuel, et qui est capable d'exciter l'activité de l'esprit sur les questions qu'il discute. Il pourrait être utile aux parents autant qu'aux maîtres, dans toute la partie qui traite

de l'éducation morale. Il fournit les moyens d'aller au delà du point où il nous mène, par les nombreuses lectures qu'il suggère de faire.

Marcel Braunschvig. — L'art et l'enfant : essai sur l'éducation esthétique. Toulouse et Paris, 1907, in-12.

Excellent petit livre, sobre et clair, de goût sûr, de raison ferme. M. Braunschvig me paraît s'être gardé de tous les excès et de toutes les illusions où sont tombés beaucoup de ceux qui entreprenaient de traiter ce sujet. Il fait les réflexions les plus justes sur l'importance économique et sociale de l'éducation esthétique. L'avenir de notre industrie nationale y est intéressé. Et la question sociale ne se résoudra pas seulement par des améliorations de salaire, il faut aussi un relèvement moral et intellectuel qui donne au peuple des possibilités nouvelles de plaisirs. Ce serait une philanthropie bien dure que d'ôter aux misérables les joies de l'alcoolisme, sans leur fournir en échange la possibilité de participer à des joies d'un ordre supérieur. Sur les aptitudes artistiques de l'enfant, sur la création d'un milieu de beauté, sur l'enseignement du dessin et du chant, sur l'usage de la poésie et la composition d'une littérature enfantine, M. Braunschvig dit des choses que tout le monde, pères et maîtres, auront profit à lire. Je suis moins sceptique que lui sur le rendement de nos musées ; ce qu'il écrit s'applique surtout à des bourgeois, adultes et enfants, ou même, si l'on veut, à la majorité des visiteurs de toute classe. Mais je ne suis guère entré au Louvre sans y apercevoir quelque ouvrier ou commis, quelque apprenti ou gamin, qui visiblement s'intéressait là à quelque chose. Et voici beau temps que mon ami Edmond Pottier, par son expérience de conservateur de musée, m'a converti à la gratuité, comme à une des conditions essentielles de la culture esthétique française et de la supériorité délicate de nos industries d'art. Je ne suis pas très partisan des musées pour enfants que demande M. Braunschvig. Qu'il y ait des musées scolaires, des collections de reproductions utilisées pour l'éducation, fort bien ; des musées professionnels aussi : mais des musées enfantins, non pas. On arriverait pour l'art aux résultats pitoyables qu'a donnés la littérature d'enfance. C'est aux éducateurs et aux parents à guider l'enfant à travers les musées, à choisir discrètement les œuvres avec lesquelles on le mettra en contact, à élargir graduellement son goût et son horizon en appelant son attention sur les choses. Dans les écoles publiques, beaucoup de tact est nécessaire. Non seulement il ne faut pas d'emblée vouloir imposer à l'admiration des œuvres qui supposent une culture trop raffinée, mais il faut songer surtout que l'attention des sensibilités frustes se fixe d'abord et principalement sur le sujet. Or il y a des sujets qui supposent un ensemble de connaissances que l'enfant ni l'ouvrier adultes ne sauraient avoir. Il y en a aussi qui supposent une promptitude de sympathie, une puissance de se détacher de ses propres croyances pour ressentir des émotions humaines aux travers des formes de civilisation les plus étrangères ou antipathiques, en un mot un relativisme sentimental que les natures jeunes et simples ne sauraient avoir. Il serait absurde de garnir les murs d'une école laïque à Montmartre de photographies de tableaux de sainteté, quand on n'y mettrait que de purs chefs-d'œuvre. Ce n'est qu'au terme de l'éducation intellectuelle esthétique qu'il faudra demander ou créer ce désintéressement. Il faut partir de l'état réel des consciences et des sentiments, y prendre un point d'appui, mettre sous les yeux de beaux tableaux dont les sujets aient une forte prise sur

ceux qui les regarderont, et graduer les essais de façon que peu à peu on puisse se passer de l'intérêt étroit et direct du sujet. Je sais bien que cela rend le choix des œuvres d'art, et encore plus des œuvres littéraires, assez difficile. Notre littérature moderne, surtout, est presque tout entière hors de la portée de l'enfance, pour la même raison qui fait qu'elle n'est pas populaire. On peut y remédier en partie par l'emploi des œuvres antiques et étrangères. Il serait à souhaiter que l'on nous fabriquât une bibliothèque de traductions un peu artistement tournées et propres à faire sentir les originaux, comme sont l'*Orestie* de Mazon et le *Tristan* de Bédier. La littérature grecque, le moyen âge, la littérature anglaise seraient trois mines très riches : et à vrai dire tous les peuples fourniraient quelque chose. Et peut-être un jour les changements sociaux feront-ils que les milieux de culture du talent littéraire ne seront plus les brasseries de Montmartre, les boulevards et les salons, que nos écrivains ne seront plus des bourgeois, renforcés ou révoltés, mais toujours bourgeois d'éducation et ne faisant des livres que pour la joie ou le scandale des bourgeois, c'est-à-dire pour la vente dans la clientèle bourgeoise: aujourd'hui les plus férus de démocratie et de socialisme n'ont pas l'âme ni le style plus populaire que les autres. Il ne s'agit pas de faire vulgaire pour être populaire. Etre simple, exprimer de la vie, beaucoup de vie, vie réelle ou vie de rêve, mais vie en action, et faire servir les images de la vie à traduire les sentiments profonds ou les besoins vitaux de la grande masse humaine ou nationale, voilà, je crois, les conditions : l'art n'y serait pas à la gêne. Mais il faudrait en finir avec les délayages psychologiques, les poèmes ou les drames de l'amour et de l'adultère, avec les snobismes de classe, et les raffinements de cénacle. L'enfance profiterait largement de tout ce qui réellement irait au peuple; et la vraie littérature de l'enfance, sans niaiserie, serait une forte littérature populaire. Les deux problèmes n'en font qu'un.

Le socialisme à l'œuvre. *Ce qu'on a fait. Ce qu'on pense faire.* Par **Georges Renard** en collaboration avec **Aimé Berthod, Georges Fréville, Adolphe Landry, Paul Mantoux, François Simiand.** — Edouard Cornély et Cie, 1907, in-8°.

Exposé clair et instructif de ce qui s'est introduit déjà de socialisme dans nos institutions, et des moyens par lesquels on estime pouvoir achever l'œuvre commencée. Il ne s'agit plus ici de rêves ni de constructions personnelles, mais de solutions pratiques. Sont-elles trouvées partout ? Jusqu'à quel point seraient-elles durables ? Jusqu'à quel point produiraient-elles les effets que l'on en attend ? C'est là-dessus que tous les lecteurs ne seront pas d'accord avec les auteurs du livre. Pour ma part, je crois qu'une transformation profonde de la propriété et des institutions qui la régissent est fatale, et, au total, désirable : mais je ne vois pas très clairement comment fonctionnerait le régime qu'organisent M. G. Renard et ses collaborateurs. Au delà de certaines réformes positives et partielles qui peuvent améliorer le régime actuel dans le sens socialiste, je ne puis plus rien me représenter de précis, à moins de faire un roman. En tout cas, quelque opinion qu'on ait sur ces matières, l'ouvrage de M. G. Renard est bon à lire pour tout le monde : il aide à comprendre le temps présent.

Le programme des modernistes. Réplique à l'Encyclique du pape Pie X. *Pascendi dominici gregis.* — **Jean de Bonnefoy.**

Vers l'unité de Croyance. — Le catholicisme de demain. — Léon Chaîne. Menus propos d'un catholique libéral. Librairie critique Emile Nourry, 4 vol. in-12, 1907 et 1908. (*Bibliothèque de critique religieuse*).

Ces quatre volumes sont intéressants. MM. J. de Bonnefoy et Léon Chaine défendent avec intelligence, vigueur et générosité leur idéal de catholicisme élargi et vivifié. Mais le morceau le plus important est la réponse des catholiques italiens à l'Encyclique *Pascendi*, dont la traduction est précédée d'une curieuse préface de Guglielmo Quadratto. C'est un beau et fort morceau que cette réponse : elle est à la fois nette, subtile, honnête, habile, vigoureuse, mesurée. Certes, les catholiques qui l'ont écrite sont des esprits libres ; ils tiennent parfois des positions que je crois intenables, mais ils ont vraiment l'intelligence active et le sens de la vie moderne. S'ils parvenaient à animer l'Eglise de leur esprit, ou seulement à obtenir la tolérance de l'Eglise et des laïques qui sacrifient tout à la politique, ce qui fait leur faiblesse rationnelle ferait peut-être leur force populaire. Leur tentative pour séparer la tradition religieuse de la tradition scolastique et conserver une masse d'images, de souvenirs et d'habitudes que la libre pensée philosophique rejette, leur donnerait, malgré toutes les difficultés intellectuelles de cette attitude, une grande prise sur les personnes qui vivent beaucoup par la sensibilité et l'imagination, et qui ont peine à rompre avec le passé de leur famille et de leur pays. Il se peut que le modernisme soit étouffé après avoir jeté plus ou moins d'éclat, comme le jansénisme : il se peut qu'il finisse par prendre le dessus et que cette forme moderne de catholicisme convienne à ceux des Français qui ont encore besoin de lier leur vie religieuse à la légende chrétienne.

GUSTAVE LANSON.

Jules de Gaultier. — La dépendance de la morale et l'indépendance des mœurs. In-16 de 345 p. ; Mercure de France, Paris.

De toutes les questions que soulève ce livre un peu abstrus, mais profond, et fort élégant, je n'en retiendrai qu'une. M. de Gaultier renvoie dos à dos les conceptions théologiques du monde et le rationalisme, ou du moins ce rationalisme qu'il appelle ontologique et qui remplace la notion du θεός par celle de la loi ou de l'idée. J'abandonnerai à M. de Gaultier toutes les ontologies qu'il voudra. Mais n'abuse-t-il pas, en avançant que le rationalisme, « au point le plus extrême de son développement et sous ses formes les plus évoluées », prétend « expliquer l'existence » ? Non, le rationalisme sait ce problème hors de sa prise, comme tout problème transcendantal. Il en a beaucoup rabattu depuis Descartes ; il s'est replié de la métaphysique à l'histoire, et de l'histoire à la science, qui n'est que l'histoire de la nature ; il se réduit à une *méthode*, un moyen critique d'établir et de coordonner des *rapports;* je crois bien qu'actuellement il en est là. J'accorde à M. de Gaultier qu'en tant que méthode, il postule la possibilité d'une connaissance systématique de rapports. Mais M. de Gaultier ne nie pas cette possibilité, il

la limite seulement; il ne maintient dans l'univers qu'une part de divers et d'incoordonné. Il ne gêne en rien par là le rationalisme. Celui-ci ne tient qu'à serrer de plus en plus, de mieux en mieux, le problème de la connaissance; peu lui importent les conclusions, pourvu qu'elles soient acquises légitimement; il englobera toutes celles de M. de Gaultier, à charge à lui de les démontrer par les voies rationnelles. J'ai peur que ce ne soit là le faible de M. de Gaultier. En métaphysicien très distingué, il pense et affirme : il ne prouve pas, et il ne semble pas que les récentes découvertes de la biologie, de la chimie et de la physique aillent dans le sens de son affirmation. La parole est à la science, à elle seule. Le rationalisme, comme la science, a ceci d'admirable que tout y peut rentrer, tout; il ne s'agit que de la manière.

Henry Gaillard de Champris, Professeur à l'Ecole préparatoire Sainte-Geneviève et à l'Ecole Massillon. — **Sur quelques idéalistes.** — In-16 de 283 p.; Bloud; Paris.

Une dizaine d'études sérieuses, élevées, sur Vigny, Rousseau, Brunetière, Sully Prud'homme, Jules Lemaître, Henri Bordeaux, les grands convertis de M. Sageret, Catulle Mendès. M. Gaillard de Champris applique aux œuvres littéraires le critérium du caractère de bienfaisance que Taine a formulé; et cette bienfaisance, il la mesure à leur spiritualisme.

La Chronique des lettres françaises. — 1re année, n° 1, 20 février pour janvier 1908; in-8°, 48 p., Sansot, Paris.

L'*Almanach des lettres françaises* dont je rendais compte dernièrement, arrive à sa forme définitive. Il se scinde en deux : l'*Almanach des gens de lettres*, volume annuel (celui de 1908 paraîtra incessamment), et la *Chronique des lettres françaises*, revue mensuelle. Le public sera donc informé presque immédiatement de la production littéraire. Rapidité et abondance, des notes plus que des articles, voilà, me semble-t-il, ce qu'on doit attendre de cette nouvelle revue; c'est aussi ce que nous donne M. Jules Bertaut, qui tient la critique avec autorité et agrément. Des mementos bibliographiques suivent ses articles. La *Chronique* sera reprise en volumes annuels, avec calendrier littéraire, tableau des principaux articles de l'année, etc. sous ce titre : *Les Annales des lettres françaises*. M. Roger Le Brun a la direction de ces divers recueils.

L'Éducation Française. — Abel Faure. — L'individu et l'esprit d'autorité du Moyen Age à la loi Falloux. — In-16 de 320 p.; Stock, Paris.

Encore un livre gigantesque, cyclopéen par son plan, et nietzschéen par son esprit. Les idées d'individu, de société, et leurs rapports, y sont bien mal débrouillées. La première ligne de l'ouvrage n'a guère de sens : « l'éducation doit être individualiste ». Mais qui éduquera les individualités? Sera-ce l'Etat, pour qu'elles se révoltent contre lui ? l'Eglise, pour qu'elles échappent à sa règle? Les particuliers? Seront-ils assez bêtes, s'ils sont forts, pour se créer des concurrents; s'ils sont faibles, des mangeurs? Les faibles seront-ils capables d'éduquer les forts? les forts voudront-ils perdre leur temps à apprendre à d'autres à vivre, au lieu de vivre eux-mêmes? Qui dit individualisme intégral supprime l'éducation, supprime l'Etat. Mais peut-on traiter de « l'Education Française »

et abolir l'Etat? et je ne vois pas que M. Faure limite par rien l'individualisme, sinon par l'affirmation toute gratuite d'une harmonie finale entre les individualités. Si d'ailleurs il était chrétien, ce serait une nouvelle contradiction, puisque le christianisme ordonne la compression de la nature. En vérité (je ne parle plus pour M. Faure), nietszchéisme, bonapartisme, nationalisme et christianisme ont produit en France des composés bien savoureux. L'aboutissement de tout cela, qu'on le voie ou non, qu'on le veuille ou non, c'est un gouvernement despotique qui produit les énergies pour les confisquer.

Adolphe Boschot. — Un romantique sous Louis-Philippe : Hector Berlioz (1830-1842); d'après de nombreux documents inédits, avec portraits. In-16 de 672 p.; Plon, Paris.

La musique, ou plutôt les musiciens entrent à leur tour dans la critique. Tout préparait de loin M. Boschot a écrire l'histoire de Berlioz; quinze ans bientôt d'enchantement lyrique et musical, de subtilité psychologique, de curiosité très diverse, de pensée ferme, ont tissé la trame de ce livre; parmi les hommes de lettres nés vers 1870 et élevés selon le point de vue du XIXe siècle finissant, M. Boschot est l'un de ceux qui harmonisent en eux le plus de cultures diverses ; c'est là sa marque. Son *Berlioz* est un bel ouvrage. Il vise et arrive à nous faire *voir* l'existence trépidante, étourdissante, convulsive, épuisante, du nerveux de génie, très adroit, que fut Berlioz; il nous en donne non le schéma intellectuel ou sentimental, mais la saveur directe, la sensation vive; il en recrée du dedans, par des mots et par des rythmes, le mouvement. Je sais tout ce qu'une pareille méthode comporte de dangers. M. Boschot en arrive à ce résultat piquant, déconcertant, que son livre, dénué dans le détail de tout appareil critique quoiqu'il repose sur une documentation énorme, infiniment méritoire, exige du lecteur un perpétuel acte de foi. Qui me garantit que son ouvrage, dont le ton est en quelque sorte au-dessus de la prose, en route vers la musique, me rend au juste, note pour note, le chant intérieur et le bruit extérieur de Berlioz ? En réalité, on peut s'abandonner de confiance à M. Boschot. Il a préparé avec un soin extrême les dessous de son livre et manié et dûment critiqué une masse considérable de documents, ruiné les légendes tardives à l'aide des documents primitifs, restitué la couleur et le relief vrai des choses, campé Berlioz en pleine lumière réelle; l'infrastructure est solide sur laquelle il a étendu, en historien non moins qu'en artiste, l'intensité, la violence, le fouillis ordonné de la vie. — Ce livre est un appoint précieux à l'histoire de la littérature. Le premier volume nous a offert en Berlioz une réduction musicale admirable tout à la fois du héros et de l'écrivain romantiques. Le second nous montre les efforts titanesques du musicien romantique pour s'imposer à un milieu de bourgeoisie rebelle, fermée. Musiciens ou poètes, le même échec les enveloppe tous vers 1843, du moins ceux qui n'ont pas su ou pas voulu s'adapter. Berlioz, extrêmement souple à se pousser, ne transigeait pas sur son idéal d'art. Par son caractère et par son histoire, il nous offre dans toute sa pureté le *cas romantique*.

Henry Bargy. — France d'exil, roman. In-16 de 286 p.; Librairie Armand Colin, Paris.

Roman? Oui, par la grâce d'une fine, pudique et mélancolique histoire d'amour; mais aussi poème, par la noblesse voluptueuse, évocatrice

et lente de son dire, par ses horizons ravissants, par ses paysages, solennels et mélodieux quelquefois comme du Chateaubriand, par la douceur chaude de sa lumière, par les caresses lointaines et légères dont sa phrase fut chargée, par une vie d'âme nostalgique qui palpite dans ses pages. Et c'est une histoire encore, l'histoire de l'Emigrant français hélas!, d'un certain émigrant tout au moins, du jeune provincial bourgeois, fin, nerveux, sentimental et romanesque, un peu malade, qu'une éducation toute rêveuse, penseuse et écriveuse a déprimé, du toujours adolescent qui se blottit sans fin, pour se tenir chaud, dans ses souvenirs, que sollicitent à l'heure de l'effort les regrets du coin natal, les regrets de la famille, les regrets des tendresses ébauchées et avortées, que tirent en arrière tous les fils invisibles de son passé. La forme de ce livre est à elle seule presque une confession. M. Bargy n'a point voulu dégager l'histoire du poème et du roman qui l'enveloppent ; il a comme amorti et rentré ses fortes idées, sa vision d'une éducation virile, de jolies ou tragiques évocations de vie et d'histoire, tout ce qui annonce dès ce livre si délicat, si artiste, l'observateur perspicace, le penseur volontaire, l'homme.

Dr Toulouse. — Comment former un esprit. — In-16, 258 p., Hachette.

Voilà l'un de ces livres comme il ne nous est pas donné d'en lire souvent, à nous universitaires. Qu'il nous en a fallu avaler (et les noms frétillent au bout de ma plume), de ces diatribes de prétendus amis qui sortaient tout droit des maisons ennemies, qui déblatéraient sur nous à tort et à travers, nous défiguraient, nous travestissaient, pour le plus grand profit de leurs anciens maîtres! Que nous en avons essuyé aussi de sermons débités par des amis sincères, mais en retard, qui critiquaient sur nous l'Université de leur adolescence, noircie encore et déformée par une antipathie plus ou moins juste! Que de consultations enfin, données généreusement par des augures aussi ignorants qu'emphatiques! Sans être plus qu'eux du métier, le Dr Toulouse, par sa force de raison, par sa justesse de sens, par son impartialité de savant, a la compétence; il rendra service même aux professionnels; il se fait accepter et désirer d'eux comme guide. J'ai lu son livre avec grand plaisir: j'y ai retrouvé bon nombre des conceptions qui me sont chères; j'y ai aussi appris. Je suis d'accord avec lui pour donner comme but à l'éducation la culture de l'intelligence, de la raison : entendez aussi par là le goût de l'action créatrice et méthodique, le sens de la vie volontaire, ordonnée et juste. Il est certain que la pensée et la conduite droites sont identiques en leur fond. J'ai bien souvent fait rire mes élèves, les petits incrédules! en leur représentant qu'il était aussi maladroit, et de la même maladresse, de faire certains contresens et de se cogner le nez dans la rue contre un bec de gaz; que la même agilité de coup d'œil, la même hardiesse et la même prudence, bref la même attitude intellectuelle et volontaire étaient requises de l'élève qui reconnaît un sujet de dissertation, du commerçant qui reconnaît un état de place, de l'officier qui reconnaît un terrain; que dans les trois cas il s'agissait de constater des faits, rechercher des causes, déduire des conséquences, et se tenir en main. La culture de l'esprit est une, du paysan au philologue. Tout bon esprit ressemble à tout bon esprit. Nos exercices scolaires comportent toute une éducation, exacte et saine, de la volonté. Pour n'être pas directement adaptés à la vie, ils n'en font pas moins appliquer très bien les lois profondes qui régissent

l'art de vivre, et ces lois n'échappent qu'à ceux qui, dans une version latine, par exemple, n'ont jamais vu que de la version et du latin. Sur ces bases, on arriverait à construire une classification de nos exercices fort différente de celle qui a cours; la première place en valeur éducative appartiendrait à ceux qui constituent l'esprit à l'état non de réceptivité, mais d'activité créatrice méthodique. — Excellentes aussi, les pages où le Dr T. montre à tirer parti de notre enseignement livresque pour développer le sens de l'observation. — Mais on lira surtout avec intérêt ses vues sur la formation de la sensibilité. Il prend nettement parti contre le débordement romanesque et passionnel de notre temps; il soumet strictement la sensibilité à la discipline rationnelle. Je sais que j'en juge uniquement par philosophie abstraite, et je crois connaître assez bien les réactions morales et sociales qui conditionnent ma philosophie; mais le Dr T. n'est-il pas trop sensible au spectacle des tares et déchets humains qu'il observe chaque jour ? Je ne puis m'empêcher de trouver un peu étroite son hygiène émotionnelle. Tant de sobriété, presque ascétique, me gêne. Ma devise serait, je crois : ne jamais forcer la nature, mais aller jusqu'au bout de la nature. Resterait à la définir, il est vrai, et j'avoue qu'un médecin est plus qualifié, mieux placé que moi pour cela. Mais il y a un point, tout au moins, sur lequel je ne me rendrais pas. Soumettre la sensibilité à la raison, soit; à l'imagination, non. « On peut sentir à peu près ce que l'on désire », écrit le Docteur : je vois une contradiction à recommander le respect du fait objectif, et le truquage du fait subjectif ; je voudrais que l'on regardât en face ses états de sensibilité, tels qu'ils s'imposent du dehors ou du dedans, et qu'on les envisageât, suivant les cas, avec complaisance ou sévérité. — Enfin je signale tout particulièrement la morale sexuelle du Dr Toulouse. Il serait grand temps d'en organiser l'enseignement avec décision et méthode. Les associations de pères de famille s'entendraient utilement là-dessus avec les autorités universitaires ; mais vous verrez qu'elles n'en feront rien, et qu'elles continueront à préférer, comme plus morale, l'éducation à l'aveugle, qui corrompt les jeunes gens et les rend ineptes. — Ce livre est profondément sain, sage et intelligent. Il est aussi net, sobre, concret, entrant, de proportions exactes. — Quelques pages insuffisamment nuancées : le Docteur se donne l'air de déprécier un peu trop les connaissances. Sans doute le déchet de la mémoire est énorme, mais sans doute aussi, la trempe et la méthode étant égales d'ailleurs, les meilleurs cerveaux sont ceux qui emmagasinent et retiennent le plus. Toute tête excellente comprend une mémoire large et sûre.

GUSTAVE RUDLER.

LITTÉRATURE ANGLAISE

Frederic Spencer. — La Jalousie du Barbouillé et le Médecin Volant. Comédies by J. B. Poquelin Molière. With Preface, Glossary, etc. 1907 : J. M. Dent and Co. Aldine House, London.

M. Spencer finira par donner aux lecteurs anglais une édition complète de Molière dans les élégants petits volume des Temple Classics.

Il explique en quelques mots de préface précis et exacts ce qui fait l'intérêt de ces grosses bouffonneries dans l'œuvre de Molière. Des notes judicieuses expliquent les passages du texte qu'une connaissance générale de la langue ne suffirait pas à faire comprendre. Elles contribuent à établir les droits de M. F. Spencer au titre de Moliériste émérite.

H. G. Wells.— Kipps. The Story of a simple soul. London. Macmillan and Co. 1905.

Renonçant aux inventions merveilleuses et aux constructions sociologiques, Wells revient ici au roman d'observation et d'humour qui lui a valu ses premiers et quelques-uns de ses plus durables succès. Kipps est cousin de ce modeste calicot dont les aventures ridicules et héroïques nous étaient racontées dans le premier roman du maître, *The Wheels of Chance*. Comment l'humble employé devient un riche héritier, perd sa fortune et, par une voie fort imprévue, retrouve l'aisance; comment ces épreuves, après avoir développé quelques-uns des travers de sa nature, l'assagissent au contraire et l'élèvent; comment ce pauvre et gauche garçon, qui ne peut se faire au jeu capricieux des « h » anglaises, ni au Code du savoir-vivre et de la respectabilité, montre plus de noblesse intime et même à la fin plus de droiture de jugement que tous les gens du monde dont la vie le rapproche, voilà ce qu'apprendront les lecteurs, dans un livre de bonne humeur, sans optimisme fade et sans pathétique sentimental. Quelques-uns des personnages épisodiques; par exemple Chitterlow le dramaturge besoigneux, bohême, ivrogne et bon enfant sont excellents.

W. W. Skeat. — The Proverbs of Alfred. Oxford, at the Clarendon Press. 1907.

Cette dernière contribution du Professeur Skeat aux études d'anglo-saxon n'est pas la moins importante, ni la moins intéressante. Le texte de ce poème du XIIIe siècle n'avait jamais été publié sous une forme satisfaisante, soit que les éditeurs antérieurs eussent mal lu les manuscrits qu'ils éditaient, soit qu'ils ne connussent pas toutes les sources qui permettent l'établissement d'une édition critique satisfaisante. Le Dr Skeat apportait à son œuvre, on le sait, tout ce que peut fournir la connaissance de la langue et de la littérature de l'anglo-saxon et du vieil anglais; il avait en outre la disposition d'un ms. important qui, depuis 33 ans avait disparu de la bibliothèque de Trinity College, Cambridge.

L'introduction, la présentation du texte sous les trois formes où le donnent les mss., les notes abondantes et érudites, et le glossaire final font de ce petit volume un modèle de publication.

Quant à l'importance du texte, elle ressort de ce que le poème nous donne un document précieux pour l'étude du dialecte méridional; mais plus encore de ce que nous y pouvons observer, sur le fait, l'évolution du système prosodique. On y trouve: 1° de longs vers allitératifs conformes aux anciennes règles; 2° des vers qui unissent à l'allitération la rime ou au moins l'assonance: 3° des vers sans allitération, mais avec rime ou assonance; 4° des vers qui montrent simplement quatre syllabes fortement accentuées, sans allitération ni rime.

P. Berger — Quelques aspects de la Foi moderne dans les Poèmes de Robert Browning. Paris. Société française d'imprimerie et de librairie. 1907, in-8°, p. 110.

Les deux thèses de M. Berger font très bonne figure parmi les travaux remarquables et remarqués dont s'enrichit depuis quelques années la critique française, dans son étude de la littérature anglaise. Browning est un grand poète, mais non pas de ceux qui valent uniquement ou principalement par la forme. Sa poésie est toujours chargée de pensée; la charge est souvent lourde au point que le vol de Pégase soit alourdi ou empêché. Et comme cette pensée n'est pas, comme chez Hugo ou Tennyson par exemple, pur reflet des influences ambiantes, mais effort spontané d'une puissante réflexion, il est par excellence le poète qui justifierait la formule de Mat. rnold : « Poetry is the criticism of life ». — Etudier un des aspects de cette pensée, un des plus importants, celui qui regarde le problème religieux, c'était une œuvre digne de tenter un admirateur de Browning.

La thèse nous présente un ensemble coordonné, une sorte de corps de doctrine où nous sommes invités à voir la pensée vraie de cet homme que croyants et libres penseurs ont également revendiqué pour un des leurs. Il nous semble que les conclusions de M. Berger sont, ou doivent être justes; elles sont conformes à l'opinion hypothétique et provisoire que nous nous serions faite sans nulle recherche systématique. Mais sur la méthode qui conduit M. Berger, nous avons à faire une grave réserve. Il prétend extraire les idées personnelles de Browning des divers poèmes. Cela revient à prêter à l'auteur les opinions ou les sentiments des personnages qu'il met en scène. Mais, avec ce procédé on pourrait aussi bien trouver au poète les convictions les plus diverses, selon les extraits qu'on choisirait de faire dans le monde si riche et si varié des âmes humaines par lui créées. Quel est le critérium qui permettra d'affirmer qu'ici plutôt que là Browning prête à un de ses personnages ses propres opinions? Il nous paraît que M. Berger a dû être guidé dans son choix par une conception antérieure de la philosophie religieuse du poète, conception déterminée par les renseignements biographiques, par la correspondance ou par les témoignages de contemporains. Sa thèse conserverait un réel intérêt littéraire, avec un caractère de plus rigoureuse exactitude, si elle visait à nous présenter le reflet, dans l'œuvre de Browning, des opinions du poète, telles que nous pouvons les connaître, par des renseignements directs, extérieurs à l'œuvre elle-même.

Il n'y en a pas moins, dans le mince volume de M. Berger, un effort de pensée, d'analyse, de compréhension d'une pensée enveloppée et difficile à préciser, qui fait grand honneur au critique. Nous voudrions pouvoir disposer de plus de lace pour donner à nos lecteurs quelques exemples de la langue riche et parfois éloquente dont il se sert.

P. Berger. — William Blake. Mysticisme et Poésie. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie. 1907, in-8°.

Après Browning, William Blake! On a eu raison de dire à M. Berger qu'il aimait les difficultés, et recherchait les plus formidables. Blake, ce précurseur du romantisme, a écrit un petit nombre de courts poèmes exquis, et un assez grand nombre d'énormes poèmes qui semblent le produit d'une imagination délirante. M. Berger a entrepris de nous montrer, sous le fatras de ces apparentes divagations, quelque méthode et quelque raison et, dans les visions incohérentes du mystique, un sens perceptible, et plus de génie que de folie. Le lecteur le suit avec un constant intérêt dans cette longue étude inspirée par une sympathie profonde

pour le poète, en même temps que par un sincère souci de vérité. C'est un dangereux voyage à faire en un pays de vertige et de surnaturel, mais notre guide y conserve la maîtrise d'un ferme bon sens.

Nous ne pouvons pas dire que nous ayons toujours été convaincu. Nous devons au moins à M. Berger de nous avoir fait comprendre que tout n'est pas sans valeur dans ces grands poèmes qui semblaient si désespérément incompréhensibles soit dans leur texte, soit dans les commentaires explicatifs qu'en avaient fournis certains éditeurs anglais. Avoir contribué à sauver du naufrage plusieurs très beaux passages de ces poèmes illisibles, c'est avoir rendu service à la littérature. N'avoir pas réussi à montrer dans « les livres prophétiques » l'œuvre d'une saine intelligence, c'est encore avoir servi utilement la bonne cause. La preuve est faite par là que la tâche est impossible. Mais il fallait le tenter, et M. Berger s'y est employé avec une patience, une persévérance, une énergie dans l'effort de compréhension qui méritent tout éloge. — Nous ne sommes pas toujours d'accord avec l'auteur dans la traduction qu'il donne des passages cités. Plutôt que d'insister sur ces désaccords nous voudrions soumettre à nos lecteurs quelques lignes du livre, ils y pourront apprécier et la nature de l'œuvre étudiée, et le style de M. Berger lui-même.

«... Rien n'est plus semblable à une nouvelle Apocalypse, à la fois par la puissance et l'obscurité. On dirait le souvenir brumeux d'un rêve; une espèce de crépuscule dans lequel se succèdent les visions les plus fantaisistes et les plus bizarres; couleurs éclatantes et figures sombres, créatures vivantes à côté d'esquisses de fantômes, bégaiements d'enfants et bourdonnements d'innombrables formes rudimentaires de vie, rugissements de lions et voix semblables au bruit des grandes eaux... Et quand, après quelque repos, et par un nouvel effort prolongé, l'œil et l'oreille se sont accoutumés à ce chaos, si l'on essaie de saisir l'une des figures qu'on a vues passer devant soi, d'écouter une des voix que l'on a vaguement entendues, on se trouve face à face non seulement avec quelque chose d'incompréhensible, mais encore quelque chose d'insaisissable, dans un flottement perpétuel... Nous croyions suivre une lumière; ce n'est qu'un feu follet. Nous pensions être dans la nuit la plus complète, et voilà que tout d'un coup un torrent de lumière éblouissante nous étonne. La lumière et les ténèbres se déplacent à tout moment, comme les ombres des nuages qui passent au-dessus de nous... » (W. Blake, p. 68.)

Paul Passy. — The Sounds of the French Language. Translated by, **D. L. Savory**, M. A. and D. Jones, M. A. Oxford, at the Clarendon Press. 1907.

Cette traduction d'un ouvrage qui en français n'a pas eu moins de six éditions en vingt ans est un honneur rendu à la science de l'auteur; elle peut rendre de grands services à l'enseignement de notre langue à l'étranger. Elle fournira une base solide à l'étude de nos sons, de leur formation et de leurs combinaisons.

Ici comme dans d'autres travaux de M. Passy, on peut ne pas approuver sa notation de la prononciation normale. S'il est des gens qui prononcent « l'père et la mère »(v. p. 77), est-ce bien la forme qu'il convient d'enregistrer phonétiquement ?

Otto Jespersen. — Growth and Structure of the English Language. Leipzic, London and New-York. 1905.

Le savant professeur de Copenhague est de ces philologues qui comme Max Muller ou Earle, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, savent donner une forme attrayante à la science du langage.

Il n'en est pas moins un chercheur et un observateur admirablement informé. On trouvera nombre de renseignements curieux et utiles dans son dernier ouvrage. Il y faut attendre du reste, moins une étude systématique et complète d'un sujet immense qu'une suite d'essais sur les différentes questions impliquées par le titre. Des deux parties prévues, celle qui se rapporte à la « croissance » ou au développement de la langue est notablement plus importante que celle qui s'occupe de la « structure ». Dans les deux on trouvera beaucoup à recueillir et à noter. Nous ne pouvons songer à signaler qu'un petit nombre des remarques qui nous ont frappé.

Jacob Grimm aurait usurpé l'honneur qui s'attache à la découverte de la fameuse loi qui porte son nom. C'est un savant Danois, Rasmus Rask, qui lui en aurait fourni l'idée (p. 22, note). — Sur l'importance et sur le rôle de l'influence scandinave, M. Jespersen est, comme on peut le supposer, particulièrement bien informé. Du reste tous ces chapitres, où sont étudiés les apports d'invasions successives au fonds germanique, sont d'une érudition solide, en même temps que d'une psychologie ingénieuse

Dans le chapitre IX, on trouvera une discussion intéressante sur le nombre de mots qu'emploient les ignorants, en contraste avec le vocabulaire qui sert aux lettrés et aux écrivains. Il y a là des aperçus nouveaux et une réfutation d'idées très généralement acceptées.

Sur plus d'un point cependant nous aurions à faire des réserves, ou à contester les vues du philologue danois. Il tente assez imprudemment d'expliquer certains caractères phonétiques de l'anglais par cette loi générale que les langues traduisent par leurs sons les caractères moraux des peuples. Il oppose à l'idiome concis, ferme et rude des Anglais, le langage efféminé des indigènes des îles Hawaï. Il n'est pas sûr que tous les gens dont la langue est rude soient nécessairement vigoureux et énergiques; il est très certain que des peuples dont la langue est toute faite de voyelles, sans aucune dureté consonantique, peuvent être à souhait braves et endurants, témoins les Japonais. — Il ne faut pas étudier les caractères phonétiques de l'anglais, comme le fait l'auteur, p. 4, chez un auteur tel que Tennyson; sa langue a une qualité musicale qui est toute particulière au poète. — Les contrastes établis entre l'anglais et le français (p. 8 et seq.) sont souvent forts exagérés et empreints de quelque fantaisie. Personne n'admettra que « Quelle horreur ! » et « That's rather a nuisance » soient les expressions corrélatives des deux langues. Nous ne disons pas plus souvent : « Je suis ravi de vous voir » que les Anglais ne disent « Delighted to see you », sans parler de leur exclamation « So glad to see you ! ».

L'explication proposée par M. Jespersen, du changement de position de l'accent dans les mots d'origine française (p. 104) nous semble plus ingénieuse que solide. Il note que des mots tels que « oppose » et « suppose » prennent naturellement l'accent sur la première syllabe quand on les oppose l'un à l'autre. C'est là une variation accentuelle trop exceptionnelle pour qu'on y puisse voir un agent de modification important; d'ailleurs elle suppose toujours la reconnaissance de l'accentuation normale, puisque tout l'effet recherché y est produit par l'anomalie accidentelle; enfin elle ne saurait rendre compte du même changement dans des mots tels que « real » et « formal ». Il est plus vraisemblable que ces mots, à mesure qu'ils perdaient leur caractère

étranger aient subi la tendance qui, par analogie avec les termes germaniques, accentuait les syllabes initiales.

Il nous resterait à signaler quelques erreurs d'impression, peu nombreuses dans un ouvrage où abondent les occasions d'en laisser échapper. Dans la préface (p. 3) *to literally*, au lieu de *too*; p. 172, *unchanges* pour *unchanged*; p, 212, *mouth* au lieu de *month* produit un effet bizarre. L'ouvrage est suivi d'un index alpbabétique d'autant plus utile qu'il n'y a pas de table des matières.

J. Aynard. — Coleridge. La vie d'un poète. Hachette 1907,

Il faut savoir gré à M. Aynard de cette biographie minutieusement complète. Coleridge, assez mal connu en France, figure énigmatique et contradictoire, grand poète à certaines heures, type d'impuissance et d'efforts abortifs pendant presque toute sa vie, un de ces écrivains philosophes dont on peut se demander si leur obscurité est due à une profondeur de génie ou à un manque de substance masqué par l'éloquence du verbe, Coleridge méritait d'être ainsi longuement et patiemment analysé et jugé. La critique de M. Aynard est judicieuse et équitable. Il connait les faiblesses et les tares de son héros; il met en lumière ses hautes qualités. Il a su faire vivre devant nous le personnage dans l'atmosphère de son temps, dans le groupe littéraire et politique auquel sa vie l'a mêlé. C'est une excellente biographie, moins agréable à lire que celle que M. Douady nous donnait récemment de Hazlitt, mais plus scientifiquement exposée.

LÉON MOREL.

Station life in New Zealand (*La vie d'un colon à la Nouvelle-Zélande*), by **Lady Barher**, with illustrations, a map, an introduction, a glossary and notes by M. PEIGNIER, prof. au lycée de Bordeaux, and E. PRESSOIR, prof. au lycée d'Alger. (In-18, Paris, A. Fouraut).

Dans des lettres écrites dans un style simple et familier, lady Barher raconte la vie que mènent les colons de cette terre lointaine de la Nouvelle-Zélande, vie mouvementée, traversée de joies et de peines, toujours intéressante. MM. Peignier et Pressoir ont ajouté au texte des notes en anglais, une notice également en anglais sur l'auteur, l'ouvrage, l'état actuel de la Nouvelle-Zélande; ils y ont joint un vocabulaire, des illustrations et une carte du pays.

Chronique du mois

Le « bon plaisir » ministériel — Ceux qui ne veulent pas être mangés — Devant le Conseil d'Etat — La décision du ministre annulée — Encore les boursiers de licence — Et la décentralisation? — Le statut des fonctionnaires et les Fédérations de professeurs.

Vous connaissez le mot de cette vieille douairière devant laquelle on disait beaucoup de mal des abus de l'ancien régime : « Les abus? Mais c'est ce qu'il avait de meilleur ! » Beaucoup de ministres qui se disent républicains, et qui peut-être le croient, partagent au fond l'opinion de la vieille dame et ils pourraient, à l'exemple des rois de l'ancienne France, mettre à la fin de leurs arrêtés la formule tant critiquée : « Car tel est mon bon plaisir. »

L'arrivée d'un ministre rue de Grenelle avec la nuée de secrétaires et d'attachés qui l'escortent sert de prétexte aux plus étranges combinaisons. On cherche d'abord dans tous les coins et recoins du budget de quoi payer et nourrir tout ce monde. On rogne, au besoin, sur d'autres chapitres. Mais ce n'est pas quand ils arrivent que ces intrus sont le plus à craindre, c'est quand ils s'en vont.

Coûte que coûte il faut leur trouver une place. Car la plupart, gendres de sénateurs ou fils d'archevêques, ne sont entrés au Ministère que pour en sortir bien pourvus et nantis.

C'est à l'heure de la curée, quand le ministère a du plomb dans l'aile, qu'on voit ces profiteurs s'abattre sur les bons postes comme les sauterelles sur un plant de vigne. Malheur alors aux gens de la carrière qui n'ont pour eux que leur mérite ! Les arrivistes sont comme les grands seigneurs d'autrefois. Ils savent tout sans avoir rien appris. Il leur a suffi de se donner la peine de naître ou de grandir dans l'entourage des maîtres du jour.

Allons-nous voir la fin de ces caprices et de ces fantaisies? On le croirait presque à certains signes? Voici que les moutons, las d'être tondus, se réunissent et foncent sur les mauvais bergers. Et ce qui est plus extraordinaire, voici que le Conseil d'Etat les écoute et leur donne raison.

En 1906, un ministre de l'instruction publique, pour récompenser les services éphémères que lui avait rendus son sous-chef de cabinet, s'avisa de le nommer bibliothécaire du Ministère.

Ce ministre savait-il qu'il y avait un décret réglant l'organisation de l'administration centrale? Ou, le sachant, croyait-il pouvoir s'asseoir dessus puisqu'il était ministre? Peu lui importe en

somme. Les droits acquis, les règlements, les services de carrière tout cela ne pèse pas une once dans la balance d'un ministre qui veut du bien à quelqu'un et qui prend ce bien où il le trouve. Les intéressés crieraient peut-être un peu, mais après avoir bien crié dans le vide, ils finiraient bien par se taire.

Eh bien! Pour une fois les prévisions ministérielles ont été déçues. L'Association amicale des employés du Ministère n'a pas crié : elle a fait plus de besogne que de bruit. Elle a saisi tout simplement le Conseil d'Etat de sa requête et invoqué devant lui les garanties du décret réglant l'organisation de l'administration centrale.

« Le service de bibliothécaire, a répondu en substance le Conseil d'Etat, doit être géré par un fonctionnaire faisant partie des cadres réguliers de cette administration, rétribué sur les crédits affectés à ces cadres et pris en dehors du personnel du cabinet du ministre. »

Estimant, par suite, que les requérants étaient fondés à soutenir qu'en voulant caser son sous-chef le ministre avait méconnu les prescriptions du décret sus-visé, le Conseil d'Etat a purement et simplement annulé l'arrêté de nomination.

L'ex-ministre de l'instruction publique a donc été réduit à chercher un autre fromage pour sa créature et le personnel du ministère a obtenu gain de cause. Et comme cet arrêt intéresse toutes les administrations où les frelons cherchent à prendre la place des abeilles, on ne saurait donner trop de publicité aux excellentes dispositions que montre en ce moment le Conseil d'Etat.

Voici la querelle qui reprend assez vivement dans la presse entre l'Université de Paris et les Universités de province au sujet des boursiers de licence.

La province accuse Paris de tirer à soi la couverture avec la connivence ou, du moins, la complaisance de la direction de l'enseignement supérieur. D'un tableau que nous avons sous les yeux il résulte, en effet, que, dans les quatre années qui ont précédé la réforme de l'École normale ou plutôt sa réintégration dans les cadres de la Sorbonne, le nombre moyen des boursiers de licence attribués à la province était de trente. Il est tombé à vingt dans les années qui ont suivi la réforme. Or, pendant que les Facultés des lettres de province perdaient ainsi le tiers de leurs boursiers, la Faculté des lettres de Paris voyait le nombre des boursiers, normaliens et non-normaliens, s'élever à 43 pour l'année de transition et à une moyenne de 34 pour les trois années suivantes.

Dans un récent article de la *Dépêche*, on se plaint beaucoup de ces empiétements qui sont en contradiction formelle avec les intentions du Parlement.

Car, en acceptant la réforme de l'École normale supérieure, le Parlement a voulu faire œuvre de décentralisation et, de bonne foi, il a cru favoriser le développement des Universités provin-

ciales. Que dira-t-il le jour où il s'apercevra que cette réforme tourne contre elles et tend à tarir les sources de leur recrutement?

Un professeur de Sorbonne à qui — pour entendre les deux cloches — je communiquais ces doléances, me répondait l'autre jour : « C'est peut-être beaucoup de bruit pour une différence de quelques unités entre l'ancien régime et le nouveau! Car, enfin, il faut compter comme boursiers de la Faculté de Paris à la fois les normaliens et les non-normaliens ». Mais c'est précisément de ce cumul que se plaignent les professeurs de province. Autrefois, la Faculté de Paris recevait pour sa part une douzaine de boursiers de licence. On lui donne aujourd'hui les vingt boursiers de l'ancienne École Normale qui sont les vingt premiers prélevés par un concours sur toute la France. Puis voilà que par surcroît on veut lui attribuer quinze autres boursiers à prendre sur la liste à la suite des premiers. Cette fois la Province trouve que c'en est trop, et elle se plaint, comme dans la fable, de ce qu'on ne lui laisse que le sac et les quilles.

Il y a un fait certain, c'est que, depuis la réforme de l'École Normale, Aix, Besançon, Clermont n'ont plus eu un seul boursier de licence. Dijon et Poitiers, Montpellier en ont eu un en trois ans et Rennes deux. Faut-il s'étonner si la presque unanimité du personnel des Facultés des lettres demande que Paris ne prélève pas plus du tiers du nombre total des boursiers de chaque concours? Il s'agit de savoir en somme si les changements apportés dans le recrutement du personnel de l'École normale doivent aboutir à l'affaiblissement progressif des Facultés des lettres en province et à la faillite de la décentralisation universitaire.

On discutera bientôt à la Chambre les conclusions du rapport Jeanneney sur le statut des fonctionnaires. La question n'avait pas jusqu'ici inquiété beaucoup les Fédérations de professeurs qui ne paraissent nullement éprouver le besoin de se transformer en syndicats.

Je lis dans un travail rédigé sur ce sujet par M. Meister, secrétaire de l'Association des professeurs de Lyon : « Nous sommes en bloc étrangers à la cause qui a amené l'État à déposer un projet de statut... Tout en adoptant le principe syndicaliste, nous ne nous efforcerons pas pour l'instant de transformer nos associations en syndicats. Nous n'aurions rien à y gagner. Sachons utiliser l'outil merveilleux que la loi de 1901 nous a permis d'acquérir et surtout faisons en sorte qu'il reste entre nos mains. Nos associations, bien que jeunes encore, ont déjà fait leurs preuves. Nous demanderons que le prochain statut ne touche en rien aux dispositions de la loi de 1901 et que nous puissions continuer à nous grouper et à nous fédérer sans déclaration préalable. »

Comment se fait-il maintenant que, sans demander à entrer dans les Bourses du travail, le rapport déclare adhérer néanmoins au principe syndicaliste?

C'est que le mouvement syndicaliste est né, il ne faut pas l'oublier, des abus du favoritisme. Il s'est développé surtout dans l'enseignement primaire, plus exposé que tout autre aux méfaits du favoritisme politique, puisque les nominations du personnel sont encore à la merci des préfets. Dans l'enseignement secondaire, les fantaisies des ministres ou des hommes politiques n'ont pu aussi facilement se donner libre carrière et cela grâce à la barrière protectrice des grades qui mettent certains postes à l'abri des convoitises. Et pourtant, même dans le secondaire, il y a eu telles nominations d'inspecteurs généraux et d'inspecteurs d'académie qui mériteraient de figurer avec honneur dans le Gotha de l'arrivisme.

« Nous avons, dit très justement M. Meister, certains règlements, que les autres administrations nous enviaient autrefois, concernant le recrutement, l'avancement, les promotions. Mais ce n'est pas tout que les règlements. Encore faut-il les respecter. Des exemples récents nous ont démontré suffisamment que l'État ne se croyait pas toujours lié par les décrets et les lois et qu'il agissait parfois conformément à son « bon plaisir ». Nous demanderons à l'État de rester fidèle à ses engagements, comme nous resterons fidèles aux nôtres. »

Les nominations scandaleuses imposées par certains hommes politiques ou subies par d'autres ont été le meilleur ferment de la pâte syndicaliste. Tout le monde commence à le voir et le Conseil d'État fait mieux encore, il se met résolument en travers. Faut-il espérer que pour les ministres, la crainte du Conseil d'État sera enfin le commencement de la sagesse?

André Balz.

Échos et Nouvelles

Conseil supérieur. — Les élections générales pour le renouvellement du Conseil supérieur de l'Instruction publique sont fixées au mardi 12 mai. Si un second tour de scrutin est nécessaire, il y sera procédé le mardi 26 mai.

Congrès de Pâques. — Les ordres du jour en sont de plus en plus chargés.

Pour le Congrès des Collèges, l'avant-projet porte 10 articles : retraites, bureaux d'administration, conseils universitaires, baccalauréat et jurys mixtes, désignation des délégués au Conseil supérieur, l'A[4], assimilation, discipline fédérative, notes secrètes, questions diverses.

Sur l'ordre du jour du Congrès des lycées, étaient inscrits en mars les articles suivants : Rappel des vœux antérieurs, retraites, date des vacances, résultats de l'autonomie, liberté des professeurs, l'enseignement primaire dans les établissements secondaires, organisation des cours secondaires de jeunes filles, mesures transitoires pour les professeurs ayant longtemps séjourné dans les classes inférieures, participation aux examens et paiement des frais de suppléance, situation des professeurs en temps de guerre, responsabilité en cas d'accident, prestations dues aux répétitrices, publication de la liste des postes vacants au *Bulletin*, action fédérative, le rôle de la presse, organisation du référendum.

Promotions. — On peut attendre pour avril (peut-être sera-t-il déjà connu quand paraîtront ces lignes) le mouvement des promotions remis, on le sait, à cause du retard apporté au vote du maximum de stage. Le directeur de la comptabilité au Ministère des Finances n'a pas laissé espérer au bureau de la Fédération nationale qu'on puisse avant 1910 réaliser les autres vœux de la Commission extraparlementaire.

Bourses de voyage pour les professeurs de langues vivantes en exercice. — Dans une circulaire récente, le Ministre a rappelé que le crédit attribué, dans le budget de l'Enseignement secondaire, aux bourses à l'étranger est employé principalement en subventions à des maîtres et maîtresses déjà en exercice dans les lycées ou collèges qui désirent passer un certain temps à l'étranger pour se perfectionner dans la pratique de la langue qu'ils enseignent. Cinquante bourses pourront être attribuées, cette année, pour la période des grandes vacances. Les propositions devront être établies par les Recteurs avant le 22 avril.

Noms de lycées et de collèges. — Le lycée de Vesoul s'appellera désormais lycée Gérôme. Quand on veut aujourd'hui

honorer un mort plus ou moins illustre, rien n'étant devenu plus banal que le buste ou la statue ou l'inscription sur une plaque bleue au coin d'une rue ou d'une place, on songe tout de suite à débaptiser un établissement d'enseignement secondaire. Quand s'arrêtera-t-on ? Trouvera-t-on bientôt un lycée ou un collège qui se contente et qui s'honore de porter le nom de sa ville ?

Nominations de Recteurs. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Edgar Zévort, recteur de l'Académie de Caen. A ses obsèques, le Directeur de l'Enseignement Supérieur lui a rendu un hommage éloquent et ému. M. Monnier, recteur à Grenoble, a été désigné pour le remplacer à la tête de l'Académie de Caen.

M. Petit-Dutaillis, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Lille, a été nommé recteur de l'Académie de Grenoble.

Nouvelles diverses. — Il vient de se fonder « un Groupement des Universités et grandes Écoles de France pour les rapports avec l'Amérique latine ».

Le troisième Congrès international de philosophie se tiendra, cette année, à Heidelberg, du 31 août au 5 septembre.

Les épreuves écrites du concours pour l'admission à l'École normale et l'obtention des bourses de licence commenceront pour les lettres : le jeudi 11 juin, pour les sciences : le lundi 14 juin.

Le nombre des élèves à admettre à l'École normale supérieure, à la suite du concours de 1908, est fixé à 57, dont 35 (21 internes et 14 externes) pour la section des lettres, et 22 (13 internes et 9 externes) pour la section des sciences.

Une circulaire du 17 mars précise certaines instructions relatives à l'organisation du stage pédagogique pour les candidats aux agrégations.

Une autre circulaire (du 19 mars) prescrit de dresser un catalogue des monographies où a été reconstituée, particulièrement en ces dernières années, avec tant d'intelligence et de soin, l'histoire de beaucoup de nos lycées et de nos collèges. La Direction de l'Enseignement secondaire s'appliquera à en former une collection complète.

On demande, pour l'École française de Bruxelles : un professeur d'histoire et de géographie, un professeur d'allemand et d'anglais, un professeur de mathématiques.

Les candidats doivent être licenciés, chacun dans la spécialité qu'il enseignera. La préférence sera donnée à ceux qui appartiennent déjà ou qui appartiendront aux cadres du personnel public. Traitement de début : 3000 francs par an. — Travail : environ quinze heures de classe par semaine. Entrée en fonctions : 1er octobre prochain. Adresser les demandes à M. le directeur de l'École française de Bruxelles, rue Monge n° 9, Paris.

EXAMENS ET CONCOURS

(CONCOURS DE 1908)

La Religion sous la Restauration

(1660-1688)

[*Question inscrite au Programme de l'Agrégation d'anglais*]

Pour préparer cette question, une des plus difficiles du programme de l'agrégation d'anglais, il n'est pas absolument nécessaire de passer plusieurs semaines au Musée britannique. On trouvera dans toute bibliothèque sérieuse les ouvrages indispensables à consulter [1].

Pour les candidats éloignés d'une ville de Faculté la besogne consistera à coordonner les renseignements épars dans divers livres. Nous avons cru bon de leur épargner ce travail préparatoire en publiant les indications sommaires qui suivent. Pour la clarté de l'exposition, nous donnons d'abord un aperçu général, ensuite nous passons en revue les communautés religieuses, enfin nous étudions l'effet des croyances sur les différentes classes de la société.

1. **A consulter** : Histoires générales : LAVISSE et RAMBAUD (Librairie Armand Colin) ; Histoires d'Angleterre : GREEN, trad. franç. par Monod (Plon, 1888, 2 v.); MACAULAY, LECKY (le prem. vol. de l'Hist. d'Anglet. et *Rise of Rationalism in Europe*); BUCKLE. trad. Baillot, 5 v. 1881; GOOCH, *Eng. democratic ideas in the XVIII th cent.* (précieux pour l'histoire du puritanisme); Histoires religieuses : STOUGHTON, *Religion in England*, 6 v. 1881 (point de vue dissident); ABBEY AND OVERTON, *Eng. Church in XVIII th cent.* (point de vue anglican); biographies : *Dict. of Nat. Biography.* — Les candidats devront lire PEPYS, EVELYN, HAMILTON, BURNET, ouvrages qu'il leur est facile de se procurer. — La *Littérature anglaise* de TAINE (Renaissance chrétienne et Milton), le deuxième volume de l'*Histoire littéraire* de JUSSERAND (la Réforme), le *Public et les hommes de lettres* de BELJAME (chap. I) fourniront d'utiles indications. — Dans les ouvrages anglais récents se méfier du parti pris des auteurs.

I

Au point de vue religieux, la Restauration est une réaction de l'anglicanisme contre le puritanisme[1]. A la faveur de cette réaction les catholiques, appuyés par la royauté et secrètement soutenus par le gouvernement français, cherchent à effectuer une contre-réformation. Effrayée des progrès du catholicisme, l'Église nationale se rapproche alors de ses ennemis, les puritains. Cependant l'Angleterre sociale et économique se transforme : le commerce se développe, la prospérité s'accroît, les moyens de communication deviennent plus rapides, il faut compter non seulement avec l'opinion publique à Londres, mais avec l'opinion publique dans les campagnes. La fortune foncière tend à se concentrer entre les mains des seigneurs, la classe des petits propriétaires dissidents diminue. Mais ce que les dissidents perdent d'un côté, ils le gagnent de l'autre, le haut commerce dans les villes est entre leurs mains. Avec la prospérité grandissante, l'instruction se répand : le livre et le journal commencent à pénétrer jusque dans les villages. Or, dans les classes cultivées, on assiste à une véritable désagrégation des croyances ; il y a beaucoup de « libertins » sous Charles II. La Société royale, qui vient d'être fondée, montre l'intérêt qu'excitent les recherches scientifiques : la cour s'associe au mouvement. Les savants sont à la veille de porter dans les questions dogmatiques la même méthode critique. Vers la fin de la Restauration, sous la menace d'un coup d'État catholique, l'Église nationale penche vers le puritanisme, et le puritanisme prend alors sa revanche non plus comme doctrine politique, mais comme agent de moralisation. C'est ainsi que se dégagent les différents traits qui iront en s'accusant au XVIIIe siècle et auxquels l'on reconnaît l'Angleterre moderne : le protestantisme austère, l'indifférence dogmatique, la séparation du temporel et du spirituel. En religion comme en politique, les partis extrêmes sont vaincus, l'Angleterre s'arrête à un compromis entre la théocratie calviniste et le catholicisme romain, comme elle s'arrête au moyen terme entre la République et la Monarchie absolue.

Voici brièvement résumés les principaux faits : dans le premier Parlement, dit Parlement-convention, qui rappela Charles II, les presbytériens et les cavaliers, d'accord sur la question constitutionnelle, étaient en désaccord sur l'organisation à donner à l'Église nationale : tandis que les cavaliers voulaient le rétablissement pur et simple de l'épiscopat, les presbytériens demandaient

1. Cette réaction trouva son expression littéraire dans *Hudibras*.

que, dans l'Église future, l'évêque fût entouré d'un conseil de laïques, c'est-à-dire qu'ils cherchaient à concilier le calvinisme et la hiérarchie anglicane. Cette tentative échoua (Conférences de la Savoy, avril 1661). Le deuxième parlement 8 mai 1661, fut violemment réactionnaire : il vote successivement plusieurs mesures dirigées contre les puritains : ce sont le Corporation Act obligeant les officiers municipaux à communier dans l'Église anglicane; l'acte d'uniformité qui, chassant du sein de l'Église nationale les pasteurs presbytériens, les confond avec les puritains extrêmes ou séparatistes et crée le non-conformisme (2000 pasteurs quittent l'Église le 24 août 1662); l'Acte contre les conventicules (mai 1664); l'acte dit des cinq milles (oct. 1665) interdisant aux 2000 pasteurs dissidents de demeurer à moins de cinq milles des *boroughs*. — La chute de Clarendon amène au pouvoir des ministres plus favorablement disposés envers les dissidents. D'ailleurs le roi, par suite d'engagements pris avec le roi d'Espagne et le Pape, cherche à la faveur d'une tolérance accordée aux dissidents à obtenir quelques adoucissements au sort des catholiques. On prépare un bill permettant aux dissidents de rentrer dans l'Église, le projet de loi est abandonné devant l'opposition du Parlement en février 1668. Cependant Henriette d'Angleterre négocie un traité d'alliance entre Charles II et Louis XIV. Les catholiques extrêmes rêvent de soutenir la contre-Réformation par les armes étrangères : le roi publie la déclaration d'indulgence (15 mars 1672), suspendant en vertu de sa prérogative l'effet des lois pénales, mais la retire (8 mars 1673) devant les remontrances du parlement. L'agitation catholique a rapproché dissidents et anglicans : de nouveaux bills en faveur des dissidents émanent de l'initiative des députés. Lord Ashley (le futur Shaftesbury) devenu chancelier, trouve dans l'acte du Test qu'il fait voter contre les catholiques une mesure de préservation dont les dissidents sentiront le moins possible les inconvénients (1672). Après la chute de Shaftesbury, Danby (Sir Tho. Osborn) reprend la politique de Clarendon. Il persécute les dissidents autant que les catholiques (son bill de non résistance, avril 1675). L'affaire Titus Oates surgit au bon moment pour retourner l'opinion : les catholiques sont atrocement persécutés (1678-1680). Suit entre Shaftesbury et Charles II une lutte dont le roi sort victorieux. Il ne peut longtemps profiter de sa victoire. A sa mort (6 fév. 1685) son frère le catholique Jacques II lui succède. L'avènement du nouveau roi est marqué par une réaction : Oates est condamné, les principaux dissidents sont emprisonnés. La révolte de Monmouth aggrave encore leur situation. Jacques rêve de rétablir le catholicisme en se passant du secours de Louis XIV, dont il imite les méthodes de conversion en usant tour à tour de persuasion et de

volence. Il fait traduire Bossuet, et oppose aux controversistes protestants le génie de Dryden [1]. Il prend aussi une série de mesures illégales qui alarment l'opinion, lui aliénant jusqu'aux anglicans extrêmes, et annulent les résultats obtenus par Charles II. La Révocation de l'Édit de Nantes et l'immigration huguenote augmentent l'impopularité des catholiques. Le roi cherche alors à s'allier avec les dissidents contre les anglicans : ses déclarations d'indulgence (4 avril 1687 et 22 avril 1688) précipitent le dénouement. Atteinte dans ses privilèges par l'institution de la commission ecclésiastique et par l'affaire de Magdalen College, blessée par le procès intenté aux sept évêques, l'Église se détache des Stuarts. Malgré son enseignement et ses traditions, elle prendra part à la Révolution.

La Révolution se fera au profit des anglicans modérés : c'est eux qui — sauf un intervalle assez court de défaveur sous la reine Anne — désormais occuperont les plus grasses prébendes; par leur influence politique, ils feront triompher la théologie latitudinaire; leur érastianisme, annulant presque les effets de l'acte d'uniformité, trouvera un compromis entre l'établissement d'Élisabeth et l'anarchie ecclésiastique à laquelle Cromwell avait abouti. Les dissidents profiteront en une certaine mesure des bonnes dispositions du pouvoir nouveau : ils obtiendront dans l'acte de tolérance leur charte de liberté. En revanche les catholiques sentiront le plus cruellement les effets de la défaite. Pour eux les riguuers de la loi ne connaîtront aucune atténuation, au moins pendant de longues années.

(*A suivre.*) CH. BASTIDE.

1. Voir BELJAME, *Public et hommes de lettres*, Dryden.

AGRÉGATIONS DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS FRANÇAIS (*suite*).

MARIVAUX. — **Les Jeux de l'Amour et du Hasard** (Agrégation des Lettres).

Textes : Ed. Duviquet, Paris, 1825-30, 10 v. in-8°; édition des *Principaux écrivains français* (Hachette, in-16, 1 f. 25); dans l'édition de la collection Jouaust, in-16, la préface est de F. Sarcey.

Ouvrages à consulter : Bibliographie et biographie se trouvent dans la thèse de G. Larroumet sur *Marivaux, sa vie, ses œuvres* (Paris, Hachette, 1882, in-8°); une seconde édition, allégée de l'appareil érudit, a paru en 1893, in-12; M. Gaston Deschamps a publié un *Marivaux* dans la collection des *Grands Écrivains français* (Hachette, in-16, 1897).

Études de critique littéraire :

Brunetière, *Études critiques*, II et III; *Époques du théâtre français* 10e conférence; Em. Faguet, *XVIIIe siècle*; J. Lemaître, *Impressions de théâtre*, II, IV; F. Sarcey, *40 ans de théâtre*, II, in-12, 1900; l'étude de M. G. Lanson sur la *Comédie en France au XVIIIe siècle*, *Revue des Deux Mondes*, 15 sept. 1889, est postérieure aux livres de Desnoiresterres (1885) et de Lenient (1888) sur le même sujet; un exposé d'ensemble et des indications bibliographiques sur l'histoire de ce genre ont été donnés par M. E. Lintilhac, dans l'*Histoire de la Littérature française* de Petit de Julleville, t. VI; je ne rappelle que pour mémoire les lectures d'ordre plus général : Léon Fontaine, *Le théâtre et la philosophie au XVIIIe siècle* (Paris, Cerf, 1879), Henri Sée, *Les idées philosophiques du XVIIIe siècle et la littérature prérévolutionnaire*, *Revue de synthèse historique*, 1903, II, M. Roustan, *Les philosophes et la société française au XVIIIe siècle* (Lyon et Paris, Picard, in-8°. 1906).

CHATEAUBRIAND. — **Mémoires d'Outre-Tombe**, édition E. Biré (Paris, Garnier, in-18), livres 1, 2, 6 (Agrégation des Lettres).

Ouvrage à consulter : *Essai bio-bibliographique*, publié par M. René-Kerviler, in-8°, 1896, renseigne sur les ouvrages antérieurs à cette date; des compléments ont paru par les soins du même auteur et de M. Bigot de Préameneu, dans la *Revue de Bretagne*, 1904; L. Séché, *Les manuscrits des « Mémoires »*, *Revue Bleue*, 10 mars 1900; *Trois nouveaux fragments autographes du manuscrit original des Mém.*, par M. Marcel Duchemin, *Rev. d'Hist. litt.* janv. 07, p. 40-54.

Études de critique : Sainte-Beuve, *Ch. et son groupe littéraire*, 2 v. in-8°, nouvelle édition (C. Lévy, 1889), *Portraits contemporains*, I, II, *Lundis*, I, II, X, *Nouv. Lundis*, III; F. Brunetière, *Études critiques*, I, *Revue Bleue*, 4 fév. 1893; E. Faguet, *XIXe siècle* et *Revue Latine*, 25-12-04, p. 743-66; V. Giraud, *Etudes littéraires sur Chateaubriand*, Paris (Hachette), in-16, 1904, (le compte rendu critique de M. Masson dans la *Revue d'histoire littéraire*, 1905, p. 150-8, ajoute certaines précisions.) Une de ces études porte spécialement sur les *Mémoires d'Outre-Tombe*; notre dernière *Revue des Revues* sur Chateaubriand a paru dans la *Revue Universitaire* de janvier 1904, p. 51-2.

Pour le commentaire des livres I et II, ROSAMBO, *Combourg, Une vieille demeure*, Nantes, 1889; sur Lucile, les études de M. AN. FRANCE, 1879, et de M. SAULNIER, Nantes, 1885, in-8°.

Pour le livre VI, et le voyage en Amérique, consulter les *Études critiques* de M. J. BÉDIER (Librairie Armand Colin), 1903, in-16, où sont reproduites les études publiées séparément dans la *Revue d'Histoire littéraire* de 1899 à 1901; l'étude de M. V. GIRAUD sur *Chateaubriand à 22 ans*, d'après des documents inédits, a paru dans *Le Correspondant*, 10-8-05, p. 583-94; pour le commentaire de la page 383 de ce VI° livre, M. H. MORF, *Herrig's Archiv*, t. CXII, p. 397, a ajouté des indications à celles qu'avait données M. V. Giraud, dans son article de *La Quinzaine*, 16-10-03, p. 546-56, intitulé : *Histoire et variations d'une page de Chateaubriand.*

Sur le style, A. ALBALAT *Les corrections de Ch.*, *Revue de Paris*, fév.03 p. 553-84; et E. FAGUET, *Rev. lat.*, fév. 05, p. 75-80; H. CHATELAIN, *Les critiques d' « Atala » et les corrections de Ch.*, *Rev. d'Hist. Litt. de la Fr.*. juillet 1902; plus récemment, M. G. LANSON a analysé l'orchestration de la phrase chez Ch., *Annales polit. et littér.*, 9-9-06, p. 169-70, 16-9-06, 185-6, 23-9-06, 208.

G. SAND. — **La Petite Fadette** (Agrégation des Lettres).

Texte : Ed. Michel-Lévy, Paris, 1879, in-16.

Ouvrages à consulter : Sur la biographie de G. Sand jusqu'à l'époque où parut *La Petite Fadette* (1848), consulter l'*Histoire de ma vie*, 4 v., in-18 (parue pour la première fois en 1854-5), et les *Souvenirs de 1848*, parus en 1880; sur ses opinions démocratiques et socialistes à cette époque, les études de MM. LEBLOND (*Revue Bleue*, 18-6-04, 795-800 *Rev. de Paris*, 1-7-04, *Revue socialiste*, juillet-août 1904); une foule de lettres inédites ont passé dans les périodiques depuis la publication de sa *Correspondance* (6 vol. in-18, C.-Lévy, 1882-4); les monographies les plus récentes qui en tiennent respectivement compte selon les dates où elles ont été composées sont celles de WLADIMIR KARÉNINE, *G. S., sa vie, ses œuvres* (Paris Ollendorf dep. 1899, 8°, 3 v.), ALB. LE ROY, *G. S. et ses amis* (Ollendorf, 1903, in-18); S. ROCHEBLAVE, *G. S. et sa fille*, d'après leur correspondance inédite, C. Lévy, 1905, in-16 (études parues antérieurement dans la *Revue des Deux Mondes*, voir pour les années 1828 à 1847, n° du 15-2-05, 797-829, pour les années 1847 à 55, 1-3-05, 176-216). M. L. MAIGRON a donné à la *Revue de Paris* plusieurs articles sur *G.S. et les mœurs*, déc. 03, 565-93 et 817-32, 15-1-04, 395-418; notre dernière *Revue des Revues* a paru dans la *Revue Univ.* de juillet 1904, p. 160.

Études de critique : SAINTE-BEUVE, *Lundis*, I; *Portraits contemporains*, I; H. TAINE, *Derniers essais de critique et d'histoire*, 1894, in-12, p. 127-138; E. FAGUET, *XIX° siècle*; A. FRANCE, *La vie littéraire*, I, 1888; P. BOURGET, *Études et portraits*, 1889; J. LEMAÎTRE, *Les contemporains*, IV; MARILLIER, *La sensibilité et l'imagination chez G. S.*, 1896; sur le romantisme, l'idéalisme, le socialisme de G. S., M. G. PELLISSIER, *La Revue*, 15-7-04. 186-91; à propos de l'influence d'Hoffmann sur G. Sand dans *la Petite Fadette*, Marc. BREUILLAC, *Rev. d'Hist. Litt. de la France*, janvier 07, p. 83-8.

Pour la langue des romans champêtres, JAUBERT, *Le Glossaire du centre de la France* (2° éd., 1864, et suppl., 1869, in-4°); sur le style, A. ALBALAT, *Les corrections de G. S.*, dans *le Travail du Style* et E. FAGUET, *Rev. lat.*, fév. 05, p. 69-72; G. LANSON, *La prose artistique des écrivains du XIX° siècle à partir de Chateaubriand*, *Annales polit. et litt.*, passim de nov. 1906 à juillet 1907.

En allemand, une étude de M. MAX BORN a été donnée sur la langue

de G. S., dans *Les Maîtres sonneurs*, 1901, in-8, 98 p., Berlin (*Berliner Beiträge zur germ. u. roman. Philol.*, t. XXI).

VICTOR HUGO. — **Les Burgraves** (Agrégations des Lettres et de Grammaire).

Texte : Ed. Hetzel, in-16, 2 fr. le volume.

Ouvrages à consulter : SAINTE-BEUVE, *Lundis*, I, II, III ; *Portraits contemporains*, I, II ; TH. GAUTIER, *Histoire du romantisme* (sur les circonstances historiques d'*Hernani*), Paris, 1874, in-18 ; E. BIRÉ, *V. H. avant 1830, après 1830* ; les monographies de M. E. DUPUY. *V. H., l'homme et le poète*, Lec. et Oudin, 1887, in-18, de M. L. MABILLEAU, Hachette (*Grands Écrivains français*), in-12, 2 fr., de CH. RENOUVIER, *V. H., le poète* ; *V. H., le philosophe*, Librairie Armand Colin, 1900, 2 v. in-16 (cf. *Revue Universitaire*, 1900, I, 382-3, 1901, I, 164), de M. FÉLIX HÉMON, dans son *Cours de Littérature*, Paris (Delagrave), 1904, in-12, E. DUPUY, *La jeunesse des romantiques*, Paris, 1905, in-16, cf. *Revue Univ.* juillet 1906, p. 154 ; P. LASSERRE, *Le romantisme français*, Paris (Merc. de France), 1906, in-8°.

Sur le drame et sa théorie dans V. H., M. SOURIAU, *De la convention dans la tragédie classique et dans le drame romantique*, Paris (Hachette), 1885, in-8° ; E. LINTILHAC, *Beaumarchais*, Hachette, 1887 (2° p., chap. X, *Les principales théories du drame au XVIII° s.*) ; F. BRUNETIÈRE, *Les Époques du théâtre français*, Paris, 1892, in-12, 14° et 15° confér. ; ANT. BENOIST, *Conclusion d'un cours sur le théâtre romantique*, *Revue des Cours et Conférences*, 1893-4, II, 376-84 ; P. MORILLOT, *Les transformations du drame romantique*, *ibid.*, 1899-1900, II, 204-17. M. SOURIAU, édition de la *Préface* de *Cromwell*, Paris (Soc. fr. d'impr. et de libr.), 1897, in-16 ; *V. Hugo's dramatische Technik nach ihrer historischen und psychologischen Entwicklung*, par W. Martini, dissertation de Leipzig, Berlin (Gronau), 1905, in-8°, 131 p., et dans *Zeitsch. f. fr. Sp. u. Lit.*, 24-9-04, t. XXVII, 298-348 ; Guanhumara dans les *Burgraves*, par P. BERRET, *Bull. de l'Univ. de Lille*, 1902, p. 137-43.

Pour une bibliographie plus détaillée des publications récentes, j'ai donné quelques indications dans une note de la *Revue Universitaire*, déc. 1905, pp. 440-441.. Quant aux études parues dans les périodiques, voir la *Revue des Revues* de la *Revue Univ.* nov. 1902, et juillet 1904, p. 157-8.

HENRI CHATELAIN.

(*Fin.*)

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS LATINS (*suite*).

IV — JUVÉNAL. **Satires**, III, VII, XIII, XIV. (Lettres.)

Le *Juvénal* de Lemaire (Paris, 1823) dont le texte est accompagné d'une *interpretatio* en prose latine, d'un grand nombre de *variæ lectiones*, d'une *Vita Juvenalis per annos digesta* et de diverses dissertations sur les satiriques de Rome, peut rendre encore d'utiles services ; car cette *editio variorum* donne le résumé des conclusions de la critique ancienne et reproduit, en particulier, avec des corrections et des additions les Commentaires d'Achaintre (Paris, 1810), de Ruperti (Leipzig, 1819) et de Valpy (Londres, 1820).

On trouvera des indications utiles dans les *notes* très abondantes qui accompagnent l'édition et la traduction des *Satires de Juvénal* par DUSAULX, revues et corrigées par JULES PIERROT (Bibliothèque latine-française de Panckoucke, Paris, 1825-1826).

On peut encore consulter l'édition anglaise de MAYOR (Londres, 1881), dont les Commentaires sont abondants, et l'édition allemande de WEIDNER (Leipzig, 1889), dont les notes sont précises.

L'édition capitale de Juvénal a été donnée par LUDWIG FRIEDLAENDER, *D. Junii Juvenalis Saturarum libri* V, mit erklaerenden Anmerkungen (Leipzig, Hirzel, 1895). Les 120 pages de l'*Einleitung* contiennent : I. Vie de Juvénal ; — II. Juvénal considéré comme poète satirique ; — III. La versification de Juvénal (dissertation de G. Eskuche) ; — IV. Juvénal dans l'antiquité et au moyen âge ; — V. Les éditions ; — Sur les noms de personnes dans Juvénal ; — Les gloses de Juvénal (dissertation de G. GOETZ) ; — Contribution à l'histoire de la tradition des manuscrits (dissertation de F. BUECHELER ; FRIEDLAENDER donne, p. 123-124, la liste des passages où son texte diffère de celui que BUECHELER avait établi pour la troisième édition de John, publiée en 1893.) Les notes explicatives, très abondantes, sont complétées par le grand ouvrage de FRIEDLAENDER, *Darstellungen aus der Sittengesichte Roms* (6e édit., 3 vol., Leipzig, 1888-1890), dont nous possédons en français une « traduction libre » faite par CH. VOGEL sur le texte de la 2e édit. allem. *Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins* (4 vol., Paris, 1865-1874).

Le livre de WIDAL, *Juvénal et ses Satires, Etudes morales et littéraires* (Paris, Didier, 1869) est un peu suranné et trop « rhétorique » : mais il fournit des renseignements utiles. On ne peut négliger le curieux travail de RIBBECK, *Der echte und der unechte Juvenal* (Berlin, 1865), que le savant philologue a écrit pour justifier son édition de Juvénal (Leipzig, 1859), où il s'efforçait, par des mutilations et des transformations souvent paradoxales, de détruire le Juvénal traditionnel pour faire un Juvénal à sa fantaisie.

J. A. HILD a procuré une bonne édition française de la *Satire* VII : *D. Junii Juvenalis Satira septima*. Texte latin publié avec un commentaire critique explicatif et historique (Paris, C. Klincksieck, 1890). Pour cette même satire, voir G. HERMANN, *De Juvenalis Satiræ septimæ temporibus* (Goettingue, 1843).

Pour les questions biographiques : H. STAMPINI, *De D. Junii Juvenalis vita* (Torino, 1881) ; *De Juvenalis vita controversia* (Torino, 1883) ; — J. A. HILD, *Juvénal, notes biographiques* (Paris, 1885) ; — J. DÜRR, *Das Leben Juvenals*. Programm des Ulmer Gymnasiums (Ulm, 1888).

E. BERTRAND a publié, dans les *Annales de l'Université de Grenoble* (tome VII, 1895), une étude très importante où sont traitées toutes les questions qui ont rapport à Juvénal : I. Les satiriques latins avant Juvénal. — II. Vie de Juvénal. — III. Juvénal moraliste. — IV. Juvénal historien. — V. Juvénal écrivain.

(*Fin.*) H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

AGRÉGATIONS DES LANGUES VIVANTES

NOTES SUR LES AUTEURS DE L'AGRÉGATION D'ALLEMAND *suite*)

AUTEUR NOUVEAU. — On a substitué à ARNO HOLZ, *Phantasus* deux chapitres de MOMBERT : *der Denker*.

MOMBERT, Œuvres :

Tag und Nacht, Heidelberg, Hörning 1894. — *Der Glühende*, Leipzig. Friedrich, 1896. — *Die Schöpfung*, 1898. — *Der Denker*. Minden, Bruns, 1901, — *Die Blüte des Chaos* 1903. — *Der Sonnengeist* 1905.

A consulter :

Dans *Der Zeitgeist* Beiblatt zum Berliner Tageblatt 4 novembre 1907) l'article de Hermann Freidemann sur le néo-rationalisme (Bernard Shaw, Frank Wedekind et Alfred Mombert).

HISTOIRE DE LA CIVILISATION (*suite*)

II) **La vie et l'œuvre de Dürer.** — *Dürers sch riftliches Vermächtnis* (éd, Max Osborn); *Familienchronik; Tagebuch der Reise in die Niederlande; Aus den theoretischen Schriften.*

1) Lange und Fühse, *Dürers schriftlicher Nachlass*, Halle, 1893.

2) Anton Springer, *Dürer*, Berlin, Grote.

3) V. Eye, *Leben und Wirken Dürers*, Nördlingen, 1860.

4) Zahn, *Dürers Kunstlehre und sein Verhältnis zur Renaissance*, Leipzig, 1866.

5) Thausing, *Dürer, Geschichte seines Lebens und seiner Kunst*, Lpz. 1876.

6) Woltmann, *Dürer*, dans « Allgemeine deutsche Biographie ».

7) Hamel, *Dürer*, dans « les Maitres de l'art », Paris, Lib. d'art ancien et moderne.

8) Max Osborn, *Dürers schriftliches Vermächtnis*. Berlin, 1905.

9) Dürer : des Meisters Gemälde, Kupferstiche und Holzschnitte in 447 Abbildungen, 1 v., Stuttgart, 1904.

10) T. Sturge Moore, *A. Dürer*, Londres, 1905.

11) T. de Wyzewa, Art. de la « Revue des Deux-Mondes », 15. 3. 1905.

12) Hausrath, *Luthers Leben* (pp. 140 sqq.) (pour les rapports de Luther et de Dürer).

III) **L' « Aufklärung » :** 1° l' « Aufklärung » politique; Le système politique de Frédéric II. — 2° l' « Aufklärung » philosophique. — Lessing : *Die Erziehung des Menschengeschlechts.* — Herder : *Briefe zur Beförderung der Humanität.*

Ouvrages généraux :

1) Hettner *Literaturgeschichte des 18. Jahrhat* Braunschweig, 5. A. 1893.

2) J. Schmidt. *Geschichte der deutschen Literatur von Leibniz bis auf unsere Zeit* Neue Ausg. in 5 Bänden Berlin, Hertz 1896.

3) Biedermann. *Deutschland im 18. Jahrhundert.*

4) Zeller. *Geschichte der deutschen Philosophie seit Leibniz.*

5) K. Lamprecht. *Deutsche Geschichte* Zweite Abteilung, Dritter Band Freiburg i. Br. H. Heyfelder, 1905.

Le système politique de Frédéric II :

1) *Œuvres de Frédéric II* éd. Preuss.

2) *Entretiens de Frédéric II* avec Henri de Katt publiés par Koser. Leipzig 1884.

3) *Frédéric II. Histoire de mon temps* éd. Posner. Leipzig 1888.

4) Nicolai. *Anekdoten v. König Friedrich II, v. Preussen* Berlin 1788.

A consulter sur l'histoire de Frédéric II :

1) Ranke. *Œuvres* XXIX.

2) Droysen. *Geschichte der preussischen Politik* t. IV.

3) Oncken. *Das Zeitalter Friedrich des Grossen.*

4) De Broglie. *Frédéric II et Marie-Thérèse*, Paris.

5) E. Lavisse, a) *La jeunesse du grand Frédéric*
b) *Le grand Frédéric avant l'avènement.*

6) L. P. Dubois. *Frédéric le Grand d'après sa correspondance politique*, Revue des Deux Mondes, 15 juillet et 1er août 1902.

A consulter sur la philosophie de Frédéric II :

1) Bartholmess. Histoire de l'Académie royale de Prusse.
2) Zeller. *Friedrich der grosse als Philosoph*, Berlin 1886
3) Rigollot. *Frédéric II philosophe*, Paris 1875
4) Du Bois Reymond. *Friedrich II und J. J. Rousseau* (Deutsche Rundschau, 1879).
5) J. Bertrand. *D'Alembert*, Paris 1889.
6) Lanson. *Voltaire.*
7) H. Pröhle. *Friedrich II und die deutsche Literatur*, Berlin 1872.

LESSING. — Éditions :

1) Samtliche Schriften édition *Lachmann-Muncker* I-XV, Stuttgart 1886-1900.
2) Werke éd. *Hempel*, 23 v., Berlin 1868-1877.
3) Werke éd. *Muncker-Goedeke* 11 v., Stuttgart, 1890.
4) Werke éd. *Boxberger-Blümner* 14 parties dans *Deutsche Nationalliteratur de Kürschner.*

A consulter :

1) Danzel et Guhrauer. Gotth. E. Lessing, sein Leben und seine Werke 2 v., Lpz, 1850-1853. 2e éd. Maltzahn et Boxberger, 2 v., Berlin. 1880-1881.
2) Kuno Fischer. *Lessing*, als Reformator der deutschen Literatur 2 v. Stuttgart 1881.
3) Erich Schmidt. *Lessing*, Geschichte seines Lebens und seiner Schriften, 2 v., Berlin 2e éd. 1899.
4) K. Borinski. *Lessing*, Berlin 1900 dans la collection : *Geisteshelden*
5) E. Grucker. *Lessing*, Paris 1896.
6) Cherbuliez. *Études de littérature et d'art* Paris 1873.
7) D. F. Strauss. H. S. *Reimarus* 2e éd., Bonn 1877.
8) Fontanès. *Le Christianisme moderne*, étude sur Lessing, Paris 1867.

HERDER. — Édition :

Œuvres par B. Suphan 32 v., Berlin 1877-1899.

Biographies :

1) R. Haym. *Herder* nach seinen Leben und seinen Werken dargestellt 2 v., Berlin 1880-1885.
2) Kühnemann. *Herders Leben*, Münich 1895.
3) Lévy-Bruhl. *l'Allemagne depuis Leibniz*, Paris Hachette 1890.
4) Delbos. *La philosophie pratique de Kant*, Paris, Alcan, 1905.
5) Delbos. *Le problème moral dans la philosophie de Spinoza* Paris, Alcan, 1893.
6) K. Lamprecht. *Deutsche Geschichte* III. Abteilung, I. Band, II. Halfte Freiburg, i. B., H. Heyfelder, 1906.

(*Fin.*) Albert Lévy.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES (Lettres)

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LES AUTEURS FRANÇAIS (*suite*).

A. DE MUSSET. — **Poésies** : *La nuit de mai*, *A la Malibran*, *Une soirée perdue*, *Souvenirs*; **Mélanges de littérature et de critique**, *De la tragédie, à propos des débuts de Mlle Rachel.*

Texte : Ed. Charpentier, in-18.

A consulter : La *Bibliographie des œuvres de Musset*, 1883, gr. in-8°, est de M. Clouard, qui l'a complétée par une note bibliographique sur la *Correspondance*, dans l'*Amateur d'autographes*, mai et juin 1898, et *Rev. d'hist. litt.*, janvier 1898; Sp. de Lovenjoul, *Les lundis d'un chercheur*, 1894.

La dernière biographie, la plus complète, est celle qu'a publiée M. L. Séché, librairie du *Mercure de France*, 1907, in-8°, t. I, *L'homme et l'œuvre*, *les camarades*, t. II, *Les femmes*; la plupart des études réunies là ont paru auparavant dans des périodiques, notamment dans le *Mercure de France* (juin, octobre, nov. 1906, etc.); un *Musset intime*, souvenirs de sa gouvernante Adèle Colin, a paru chez Juven en 1906 (5 f.). Sur la question tant de fois traitée de la liaison avec G. Sand, le plus court est de se reporter à la *Correspondance de G. S. et de A. de M.*, publiée intégralement et pour la première fois d'après les documents originaux, par Félix Decori, 2e éd., Bruxelles, 1904, in-12.

Etudes de critique : Sainte-Beuve, *Lundis*, XI, *Nouv. lundis*, I, XIII; *Portraits contemporains*, II; Lamartine, *XVIIIe Entretien*; F. Brunetière, *Évolution de la poésie lyrique*, 7e leçon; E. Faguet, *XIXe siècle*; Arv. Barine, *M.* (*Coll. des Gr. Écriv. fr.*) Hachette, in-16, 1893.

Une thèse récente sur le *Romantisme français*, de M. P. Lasserre, a paru en 1907 (*Mercure de France*), in-8°; elle n'est pas conçue dans un esprit impartialement objectif; pour les sources de Musset, on se reportera à l'index du *Gœthe en France* de M. F. Baldensperger, Hachette, 1904, in-8°; au *Byron et le romantisme* de Edm. Estève, Hachette, 1907, in-8°, p. 406-48; sur l'*Italie des romantiques* de M. M. Mengin, voir la *Revue d'Histoire Littéraire*, 1902, p. 496-500; sur l'influence peu probable d'Hoffmann, voir Marc. Breuillac, *Rev. d'hist. lit.*, janvier 07, p. 718; le classicisme de Musset, par M. R. Doumic [*Rev. des D.-M.*, 15 juin 07]. Quelques souvenirs particuliers de Dante, dans le *Souvenir*, ont été relevés par M. Alb. Counson, *Dante et le romantisme français*, *Rev. d'hist. litt.*, 1905, p. 388-92.

Sur les *Nuits*, M. Ernest Foss a publié en allemand un ouvrage, Berlin, 1902, in-8°, 175 p. dans la collection des *Berliner Beiträge zur germanischen und roman. Philol*, t. XXIII.

Notre dernière *Revue des Revues* touchant Musset a paru dans la *Revue Universitaire*, juillet 1904, p. 160.

Sur l'art des vers chez Musset, à l'étude de M. Faguet, dans son *XIXe siècle*, on peut joindre — je ne parle pas seulement du manuel courant de Kastner, *History of french versification*, Oxford, 1903, in-8° —, le livre de M. Grammont sur *Le vers français*, Paris (Picard), 1904, in-8°; on y trouvera un examen métrique de la *Nuit d'octobre* (p. 143-5), de *Rappelle-toi* (p. 135-7) qui est de grande utilité; sur la coupe 5 + 5 dans le décasyllabe, une note de M. Ph.-Aug. Becker, *Herrig's Archiv*, CXII,

127 et 128 (Musset devance Hugo); enfin, la thèse de M. Alb. Cassagne sur *La versification et la métrique de Baudelaire*, Paris (Hachette), 1907, in-8°, amène à d'instructives comparaisons.

E. RENAN. — **Souvenirs d'enfance et de jeunesse**, II et IV.

Texte : Ed. Michel-Lévy, in-8°, 1883, et aussi plus récemment, in-12.

Ouvrages à consulter : D'abord d'autres textes de Renan : les *Cahiers de jeunesse* (1845-6), C.-Lévy, in-8°, 1906 (7 fr. 50) et de *Nouveaux cahiers de jeunesse* parus d'abord dans la *Revue Bleue* (premier semestre 1907) et réunis depuis en volume, chez le même éditeur, in-16, 1907 (3 fr. 50), les *Lettres du séminaire* (1838-46), 1902, les *Lettres* à sa sœur Henriette, 1896, in-8° et la *Correspondance* de Renan et de Berthelot de 1847 à 1892 (Paris, 1898, in-8°). Les notes de classe et de palmarès qu'a publiées M. Th. Janvrais sous le titre de *Renan écolier* (*Annales de Bretagne*, XIX, p. 1-20) ont l'intérêt limité qu'on devine.

Les souvenirs de M. E. Ledrain (*La Revue*, 1-1-07), et les notes de M. Michel Bréal (*Revue de Paris*, 15-9-03, p. 260-74) sur leur contemporain sont plus instructives. M. Ledrain avait déjà fait paraître, en 1892, un livre sur *R., sa vie et son œuvre*, in-8°. Autres monographies : G. Séailles, in-16, 1895, G. Monod, 1893, James Darmesteter, *Revue Bleue*, 14 et 21-10-93, Mary Darmesteter, 1898, Phil. Berger, *Renan intime, Lettres et souvenirs*, *La Revue*, 15-11-03, p. 401-19 ; d'Hulst, 1894.

Etudes de critique : F. Brunetière, *Revue des Deux Mondes*, 1-2-89, et *Cinq lettres sur E. Renan*, 1904, qui donneront le dernier état de la pensée de Brunetière sur Renan; E. Faguet, *Politiques et Moralistes du XIXe siècle*, 3e série; J. Bourdeau, *Les maîtres de la pensée contemporaine* (Paris, Alcan, 1904, in-12).

La dernière *Revue des Revues*, touchant Renan a paru dans la *Revue Universitaire*, juillet 1904, p. 160. *Les idées littéraires de Renan* (1843-4), d'après des notes inédites, Jules Wogue, *Revue Bleue*, 16 et 23-12-05, 797-9, 827-31.

(*Fin.*) Henri Chatelain.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : GÉOGRAPHIE

I. **Géographie économique de la France** (*agriculture, industrie, commerce*).

Une Bibliographie complète pourra être faite avec la publication annuelle de *Annales de Géographie*, dirigée par M. Raveneau (voir surtout les années 1900-1906) Voici les livres principaux :

L'Annuaire statistique de la France, publié d'abord par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, puis à partir de 1906 par le Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (voir notamment le XXVIe vol. année 1906). — *Statistiques agricoles décennales*, publiées par le Ministère de l'agriculture. — L'*Annuaire* du Ministère du Commerce et de l'Industrie. — Les *Annales du commerce extérieur*, Ministère des Travaux publics : statistique sur la navigation intérieure. — Le petit volume de *Statistique* publié annuellement par Biriot (Hachette).— L'*Économiste français* (depuis 1873). — E. Reclus, *La France*. — E. Levasseur, *La France et ses colonies* (géographie et statistique), 3 vol. in-8°. 1890-1892. — A. de Foville. *La France économique*, statistique raisonnée et comparative, 1887. — Marcel Dubois, *Géographie de la France et de ses colonies*. — Hugh Robert Mill : *The international Geography*, 1899 (France par De Lapparent et Raveneau). — Baudrillart, *Les populations agricoles de la*

France, 3 vol. — L. DE LAVERGNE, *Economie rurale de la France*, 1865. — J. H. BARRAL, *Dictionnaire d'agriculture*. — LÉON SAY ET CHAILLEY, *Nouveau Dictionnaire de l'Économie politique*. 1892. — BUNARD et CORBLIN, *l'Agriculture*. — SIMONIN : *Revue des Deux Mondes* (sept. 1877). — LEMOINE, *les Artisans et l'Industrie*. — BOURDEAU, *les Forces de l'industrie*. — POIRÉ. *A travers l'Industrie française*. — JACQUART, *Ports maritimes de la France*, 5 vol., 1884. — SIMONIN, *les Grands Ports de Commerce*, 1878. — BRIOT, *les Alpes françaises*, études sur l'économie alpestre, 1896. — SIEGFRIED, *Notre commerce extérieur* (Revue des Deux Mondes, mai 1907). — G. D'AVENEL, *le Mécanisme de la Vie moderne*, 5 vol.

II. **L'Angleterre.**

E. RECLUS, *l'Europe du nord-ouest*. — RAMSAY, *The physical Geology and Geography*, (Londres, 1879, in-8°). — HUGH ROBERT MILL, *The international Geography*, 1899. — STANFORD'S *Compendium of Geography and Travel*. — P. VILLARS, *L'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande*, 1886. — VIDAL-LABLACHE, *États et nations de l'Europe*. — SIMONIN, *les Ports de la Grande-Bretagne*, 1881. — LANIER : *Lectures géographiques*, l'Europe.

III. **L'Afrique mineure.**

A. **Le Maroc.**

DE AMICIS, *Le Maroc*, 1882. — AUBIN, *le Maroc d'aujourd'hui*, 1903. — BEAUNIER, *Description du Maroc*, 1868. — V. BÉRARD, *L'Affaire marocaine*, 1906. — DE CASTRIES, *Sources inédites de l'histoire du Maroc*. DE CASTRIES, *L'Islam*. — DE FOUCAULD, *Reconnaissance au Maroc*. — FRISCH, *Le Maroc*. — GODART, *Description et histoire du Maroc*. — HAMILTON, *Wanderings in north Africa*, 1856. — HOOKER AND BALL, *Journal of a tour in Marocco*, 1878. — LORIN, *L'Afrique à l'entrée du XX° siècle*. — MERCIER. *Histoire de l'Afrique septentrionale*. — MOULIÉRAS, *Le Maroc inconnu*. — PIERRE LOTI, *Au Maroc*, 1889. — E. RECLUS, *L'Afrique septentrionale*. — RHOLFS, *Mein erster Aufenthalt in Marocco*, 1872. RHOLFS, *Reise durch Marocco*, 1884. — DE SEGONZAC, *Voyages au Maroc*, 1903.

B. **L'Algérie.**

BURDEAU, *L'Algérie en 1891* (1892). — DAUMAS, *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, 1853. — GAFFAREL, *L'Algérie*; histoire, conquête et colonisation, 1883. — LEROY-BEAULIEU, *L'Algérie et la Tunisie*, 1887. — LOTH, *le Peuplement italien en Algérie et en Tunisie*, 1902. — MARÈS, *L'Agriculture en Algérie*, 1889. — NIOX, *L'Algérie, géographie physique*, 1883. — H. PESSA *L'Algérie*, 1894. — C. ROUSSET, *La Conquête d'Alger*, 1874. — VIGNON, *La France dans l'Afrique du nord*. — WAHL, *L'Algérie* (4° édition, revue par A. Bernard, 1903).

C. **La Tunisie.**

D'ESTOURNELLE DE CONSTANT, *La Politique française en Tunisie*, 1891. — DE LA BERGE, *La Tunisie*, 1881. — G. CHARMES, *La Tunisie et la Tripolitaine*, 1893. — DUVEYRIER, *La Tunisie*, 1881. — FAUCON, *La Tunisie*; *histoire et colonisation*, 1893. — *La Tunisie : histoire et description* (publication de la Société pour l'avancement des sciences) 4 vol. 1896. — ROBERT MILL : *The international geography* (*Le Maroc*, par PLAYFAIR; *L'Algérie*, *La Tunisie*, par JOHNSTON).

(*Fin.*) CH. DUFAYARD.

Sujets proposés

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Dissertation. — Unité et identité de la personne humaine.

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française. — L'idéalisme et le réalisme dans *La Petite Fadette*.

Thème latin. — Bossuet, *Lettre à Louis XIV* (Lettres du XVIIe siècle, éd. Lanson, p. 404), depuis : « Il est arrivé souvent... », jusqu'à : « le plus important de tous ».

Version latine. — Quintilien, *Inst. Orator.* Lib. II, 12, depuis « Ne hoc quidem negaverim... » jusqu'à : « quod litterae perpolierunt, quo melius ».

Thème grec. — Voltaire, *Dict. Philos.* : *Rire*, depuis : « Que le rire soit le signe de la joie... » jusqu'à : « au péché mortel de l'orgueil ».

Version grecque. — Thucydide, VI, ch. 38 'Αλλὰ ταῦτα, ὥσπερ ἐγὼ λέγω. » à la fin du ch. 39.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française. — Victor Hugo a écrit, dans une note de la *Préface* de *Cromwell* : « On est étonné de lire dans M. Gœthe les lignes suivantes : « Il n'y a point, à proprement parler, de personnages historiques en poésie; seulement quand le poète veut représenter le monde qu'il a conçu, il fait à certains individus qu'il rencontre dans l'histoire l'honneur de leur emprunter leurs noms pour les appliquer aux êtres de sa création ». On sent où mènerait cette doctrine, prise au sérieux : droit au faux et au fantastique ».

Ne semblerait-il pas qu'au moment où il a composé les *Burgraves*, Victor Hugo s'est rapproché de la théorie de Gœthe?

Thème latin. — Voltaire, *Traité de la tolérance*, XXIII, depuis : « Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse... », jusqu'à : « ni de quoi s'enorgueillir ».

Version latine. — Velleius Paterculus, I, ch. XVI-XVII, depuis : « Cum haec particula operis... », jusqu'à : « temporum claustris circumdatum ».

Thème grec. — La Bruyère, *De l'Homme*, depuis : « Les enfants ont déjà de leur âme l'imagination et la mémoire... », jusqu'à : « Il n'y a nuls vices extérieurs ».

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Grammaire. — Commenter grammaticalement les passages suivants :

1° Εἴτε καὶ κινήσαντες τῶν Ὀλυμπίασιν ἢ Δελφοῖς χρημάτων μισθῷ μείζονι πειρῶντο ἡμῶν ὑπολαβεῖν τοὺς ξένους τῶν ναυτῶν, μὴ ὄντων μὲν ἡμῶν ἀντιπάλων ἐσβάντων αὐτῶν τε καὶ τῶν μετοίκων δεινὸν ἂν ἦν νῦν δὲ τόδε τε ὑπάρχει καὶ ὅπερ κράτιστον, κυβερνήτας ἔχομεν πολίτας καὶ τὴν ἄλλην ὑπηρεσίαν πλείους καὶ ἀμείνους ἢ πᾶσα ἡ ἄλλη Ἑλλάς. Καὶ ἐπὶ τῷ κινδύνῳ οὐδεὶς ἂν δέξαιτο τῶν ξένων τήν τε αὐτοῦ φεύγειν κα μετὰ τῆς ἥσσονος ἅμα ἐλπίδος ὀλίγων ἡμερῶν ἕνεκα μεγάλου μισθοῦ δόσεως ἐκείνους ξυναγωνίζεσθαι.

(Thucydide, I, 143, 1-4).

2° . . . . . Quid oportet
Nos facere, a vulgo longe lateque remotos?
Namque esto, populus Lævino mallet honorem,
Quam Decio mandare novo; censorque moveret
Appius, ingenuo si non essem patre natus;
Vel merito, quoniam in propria non pelle quiessem.
Sed fulgente trahit constrictos Gloria curru
Non minus ignotos generosis. Quo tibi. Tilli,
Sumere depositum clavum, fierique tribuno?
Invidia accrevit, privato quæ minor esset.
Nam ut quisque insanus nigris medium impediit crus
Pellibus, et latum demisit pectore clavum,
Audit continuo : Quis homo hic est, quo patre natus?
Ut siqui ægrotet quo morbo Barrus, haberi
Ut cupiat formosus, eat quacumque, puellis
Injiciat curam quærendi singula : quali
Sit facie, sura quali, pede, dente, capillo :
Sic qui promittit cives, urbem sibi curæ
Imperium fore, et Italiam, et delubra deorum,
Quo patre sit natus, num ignota matre inhonestus
Omnes mortales curare et quærere cogit.

(Horace, *Satires*, I, 6, 17-37,
Sujet proposé par M. Uri.

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

I. — L'administration des finances athéniennes au ve siècle.

II. — Les Etats-Unis politiques et économiques de la fin de la guerre de l'Indépendance à la fin de la présidence de Monroë.

III. — La Guyane française.

AGRÉGATION DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Thème. — CHERBULIEZ. *Études de littérature et d'art*, Lettres sur le salon de 1872, lettre I, depuis « Ah ! ces Français » p. 238, jusqu'à « A bientôt » p. 239.

Version. — NIETZSCHE. *An den Mistral*, (Tanzlied) dans *Lieder des Prinzen Vogelfrei* jusqu'à « fröhlich, — unsere Wissenschaft » (les 6 premières strophes).

Dissertation française. — Le symbole dans la poésie lyrique de l'Allemagne contemporaine.

Dissertation allemande. — Ist es ein richtiger Ausdruck, wenn man die deutsche *Aufklärung* die bewusste Wiederaufnahme und Fortbildung der grossen Reformationsideen genannt hat?

Cf. HETTNER. *Geschichte der deutschen Literatur im XVIII. Jahrhundert.*

ANGLAIS

Version. — CARLYLE, *Heroes*, I, depuis: « The essence of the Scandinavian », jusqu'à : « still less to sing ».

Thème. — CHATEAUBRIAND, *les Martyrs*, L. VI depuis : « Les Gaulois lancent les premiers », jusqu'à : « la cime des neiges nouvellement tombées ».

Dissertation anglaise. — Marlowe as a lyrical poet.
A consulter : JUSSERAND, *Hist. Litt.* Vol. II, pp. 361 ssq.

Dissertation française. — La satire sociale dans Carlyle.
A consulter : TAINE, *Litt. angl.*, Vol. V, 226 ssq.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale, Pédagogie. — Un écrivain contemporain a dit : « Ce qu'on attend des femmes dans les études nouvelles dont notre siècle leur a permis l'accès, c'est moins l'élargissement de ces études que leur plus grande moralisation : là une tâche haute et vraiment féminine leur est réservée. »

De quelle manière concevez-vous l'influence moralisatrice des femmes dans les études et par suite les carrières jusqu'ici réservées aux hommes?

Littérature. — Trouvez-vous juste et suffisante cette définition de Sainte-Beuve : « L'une des conditions du genre critique dans sa plénitude est de n'avoir pas d'art à soi, ni de style. »

LICENCE ÈS LETTRES

Dissertation française[1] — George Sand dit quelque part (lettre citée par Sainte-Beuve) que les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand lui montrent « l'auteur toujours, et jamais l'homme ». Expliquer et apprécier ce jugement, en étendant l'examen à toutes les œuvres confidentielles de Chateaubriand.

Composition de Grammaire latine[2]. — Etudier, en donnant la traduction littérale, les vers suivants au point de vue de la langue, de la syntaxe et du style (*Hec.* 727-735) :

BA. Non hoc de nilost, quod Laches me nunc conventam esse expetit;
Nec pol me multum fallit, quin quod suspicor sit quod velit.
LA. Videndumst ne minus propter iram hinc impetrem quam possiem,
Aut ne quid faciam plus, quod post me minus fecisse satius sit.
Adgrediar. Bacchis, salve.
BA. Salve, Laches. LA. Credo edepol te non nil mirari, Bacchis,
Quid sit quapropter te huc foras puerum evocare jussi.
BA. Ego pol quoque etiam timida sum, quom venit in mentem quæsim,
Ne nomen mihi quæsti obsiet; nam mores facile tutor.

LICENCE PHILOSOPHIQUE[2]

Philosophie dogmatique — Le sentiment et l'idée.

Histoire de la philosophie. — La morale de Descartes et ses rapports possibles avec les morales contemporaines.

LICENCE HISTORIQUE

Histoire ancienne[1]. La rupture de l'unité romaine sous Valérien et Gallien : Causes, phases, conséquences.

Histoire du moyen Age[2]. — Clément V; caractère et principaux événements de son pon tificat.

Histoire moderne[1]. — La politique extérieure de la France sous la Restauration et la monarchie de Juillet.

LICENCES ET CERTIFICATS D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Thème. — CHERBULIEZ, *Études de littérature et d'art*. Lettre VII p. 303, dep. : « On a remarqué... » jusqu'à, p. 304, « le paysage est ».

1. Sujet donné par la Faculté des lettres de l'Université de Lyon (Juillet 1907).
2. Sujets donnés par la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse (Juillet 1907).

Version.— Stefan George. *Teppich des Lebens*; *Jean-Paul* p. 59.

Dissertation française. — « Les arts sont de célestes messagers; dans leurs yeux éternellement jeunes, il y a de l'espérance et d'infaillibles promesses ». (Cherbuliez)

Dissertation allemande. — « Die spielende Erlernung einer andern als der Muttersprache ist überhaupt niemals Sache tief veranlagter, auf den Grund gehender Naturen : es ist nicht zufällig, dass Kinder und Ober kellner in dieser Leichtigkeit hervorstechen. »

Bernoulli. *Fr. Overbeck und Fr. Nietzsche.* Band I, p. 154. Iena Diederichs 1908.

ANGLAIS

Version. — Thackeray, *Book of Snobs*, XI depuis : « And I know this « jusqu'à : « whops the schoolmaster ».

Thème. — Taine, *Litt. angl.* Vol. V (pp. 109-110) depuis : « Reposons-nous à contempler le gentilhomme de campagne » jusqu'à : « tant il s'y intéresse ».

Composition française. — The Book of Snobs.

A consulter : Taine, *Litt. angl.*, Vol. V, pp. 103 ssq.

Rédaction anglaise.—Chief elements of English versification.

A cons.: Beljame, Introd. à *Enoch Arden* (Hachette); Witcomb, *Structure of Eng. verse.*

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale, Pédagogie. — Appréciez cette maxime bouddhiste « Fais vœu du devoir. »

Littérature. — La littérature du xixe siècle avait ouvert la porte du roman aux femmes pour y conter la seule chose dont elles parussent vraiment capables : l'histoire de leur cœur; la littérature du xxe siècle paraît admettre que, par le lent retrait des hommes vers des travaux plus scientifiques ou plus utilitaires, la femme sera le romancier de l'avenir.

Quelles qualités de l'esprit féminin et quelle évolution sociale vous paraissent donner raison à ce pronostic?

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SÈVRES

Morale, pédagogie. — On a déclaré « le plaisir de la révolte, le plus vif et le plus sensible de tous ». Quelles raisons peuvent le faire paraître tel et ne peut-on lui opposer « la joie de l'obéissance »?

Littérature. — Voltaire, créateur du type de « l'homme de lettres ». Montrez comment il en a poussé au plus haut point la vanité et la dignité.

CLASSES DES LYCÉES & COLLÈGES

Sujets proposés

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES GARÇONS

Mathématiques spéciales.

Composition française. — Expliquer et apprécier cette parole de M. Ernest Lavisse (*Discours à des Enfants*, p. 26; librairie Armand Colin, 1907) :

« J'ai appris à aimer le XVIIIe siècle jusque dans ses illusions, parce qu'il fut un siècle humain, succédant à un siècle dur. »

Quelles furent ses illusions? En quoi fut-il humain? En quoi le XVIIe siècle fut-il dur?

Communiqué par M. VICTOR GLACHANT,
Professeur de Première au lycée Louis-le-Grand.

Première supérieure.

Composition française. — « L'admiration absolue est toujours superficielle : nul plus que moi n'admire les *Pensées* de Pascal, les *Sermons* de Bossuet; mais je les admire comme œuvres du XVIIe siècle. Si ces œuvres paraissaient de nos jours, elles mériteraient à peine d'être remarquées. La vraie admiration est historique. » (RENAN : L'Avenir de la science. *Pages choisies de Renan*. Librairie Armand Colin p. 257). — Discuter ces idées de Renan.

A lire, outre Renan lui même: *Pages choisies de Sainte-Beuve* (lib. A. Colin); TAINE, Préface des *Essais de Critique et d'Histoire*, Introduction de l'*Histoire de la littérature anglaise*, *Philosophie de l'Art*; pour le rôle de l'histoire dans la critique, on consultera aussi avec profit l'ouvrage de M. Emile Hennequin. *La Critique Scientifique*.

Communiqué par M. E. ABRY, professeur au lycée de Tulle.

Première.

Composition française. — Commenter les vers de Casimir Delavigne.

Au sommet de son art si Molière est monté
C'est qu'il fut toujours *vrai*, toujours peintre fidèle.

Communiqué par M. ED. JULLIEN, professeur au collège de Blaye.

Thème latin. — *Le réveil du camp.* — Épuisé par les travaux de la journée, je n'avais, durant la nuit, que quelques heures pour délasser mes membres fatigués. Souvent il m'arrivait, pendant ce court repos, d'oublier ma nouvelle fortune ; et lorsqu'aux premières blancheurs de l'aube, les trompettes du camp venaient à sonner l'air de Diane, j'étais étonné d'ouvrir les yeux au milieu des bois. Il y avait, pourtant, un charme à ce réveil du guerrier échappé au péril de la nuit. Je n'ai jamais entendu sans une certaine joie belliqueuse la fanfare du clairon répétée par l'écho des rochers et les premiers hennissements des chevaux qui saluaient l'aurore. J'aimais à voir le camp plongé dans le sommeil, les tentes fermées, d'où sortaient quelques soldats à moitié vêtus, le centurion qui se promenait devant les faisceaux d'armes en balançant un cep de vigne, la sentinelle immobile, le cavalier qui traversait le fleuve coloré des feux du matin, le victimaire qui puisait l'eau du sacrifice, et souvent un berger appuyé sur sa houlette, qui regardait boire son troupeau.

(CHATEAUBRIAND, *Les Martyrs.*)

Corrigé.

Surgunt e somno castra. — Diurnis laboribus exhausto mihi tantummodo per noctem aliquot horæ ad recreandos fessos artus suppetebant. Sæpius, inter brevem istam quietem, mihi contigit novam oblivisci fortunam; et cum, primo albescente diluculo, Dianæ carmen canerent in castris tubæ, mirabar ego mediis in saltibus experrectus. Nonnihil tamen erat voluptatis sic excitato bellatori necnon defuncto nocturnis periculis. Nunquam ego nisi bellicoso quodam gaudio bucinæ clangorem, saxis repercussum, ac primos equorum hinnitus auroram salutantium exaudii. Me juvabat exercitum cernere somno sepultum, clausa tentoria, e quibus nonnulli milites exibant seminudi, centurionem ante fasces armorum ambulantem quatiendo e vite baculum, immotum excubitorem, equitem fluvium matutinis coloratum ignibus trajicientem, victimarium aquam ad sacrificium haurientem, quin etiam haud semel pastorem aliquem pedo innixum bibentesque pecudes intuentem.

Version grecque. — *C'est le corps qui nous rend impossible la connaissance de la vérité pure.* — Μυρίας μὲν ἡμῖν, φησὶν ὁ Πλάτων, ἀσχολίας παρέχει τὸ σῶμα διὰ τὴν ἀναγκαῖαν τροφήν· ἔτι δὲ, ἐάν τινες νόσοι προσπέσωσιν, ἐμποδίζουσιν ἡμῖν τὴν τοῦ ὄντος θέαν, ἐρώτων δὲ καὶ ἐπιθυμιῶν καὶ φόβων καὶ εἰδώλων παντοδαπῶν καὶ φλυαρίας ἐμπίπλησιν ἡμᾶς· ὥστε, τὸ λεγόμενον

ὡς ἀληθῶς, τῷ ὄντι ὑπ' αὐτοῦ, οὐδὲ φρονῆσαι ἡμῖν ἐγγίνεται οὐδέποτε οὐδέν· καὶ γὰρ πολέμους καὶ στάσεις καὶ μάχας οὐδὲν ἄλλο παρέχει ἢ τὸ σῶμα, καὶ αἱ ἀπὸ τούτου ἐπιθυμίαι· διὰ γὰρ τὴν τῶν χρημάτων κτῆσιν πάντες οἱ πόλεμοι γίνονται· τὰ δὲ χρήματα ἀναγκαζόμεθα κτᾶσθαι διὰ τὸ σῶμα, δουλεύοντες τῇ τούτου θεραπείᾳ· καὶ ἐκ τούτου ἀσχολίαν ἄγομεν φιλοσοφίας πέρι διὰ ταῦτα πάντα· τὸ δ'ἔσχατον πάντων, ὅτι, ἐάν τις ἡμῖν καὶ σχολὴ γένηται ἀπ' αὐτοῦ, καὶ τραπώμεθα πρὸς τὸ σκοπεῖν τι, ἐν ταῖς ζητήσεσι πανταχοῦ παράπιπτον, θόρυβον παρέχει καὶ ταραχὴν, καὶ ἐκπλήττει, ὥστε μὴ δύνασθαι ὑπ' αὐτοῦ καθορᾶν τἀληθές· ἀλλὰ τῷ ὄντι ἡμῖν δέδεικται ὅτι, εἰ μέλλομέν ποτε καθαρῶς τι εἴσεσθαι, ἀπαλλακτέον αὐτοῦ, καὶ αὐτῇ τῇ ψυχῇ θεατέον αὐτὰ τὰ πράγματα.

Corrigé.

Le corps, dit Platon [1], par l'entretien qu'il exige, nous cause mille embarras ; en outre, que des maladies viennent à fondre sur lui, elles entravent notre contemplation de la vérité. Désirs, passions, craintes, fantômes de toutes sortes, frivolité, voilà de quoi le corps emplit notre âme. Aussi, comme on le dit avec justesse, en vérité, par sa faute, il ne nous est jamais possible de rien concevoir ; en effet, guerres, discordes, conflits, n'ont d'autre source que le corps et les convoitises qu'il engendre. Car c'est pour acquérir les richesses que se font toutes les guerres ; or, ces richesses, nous sommes contraints par le corps à les acquérir, étant esclaves de ses besoins ; de là ces distractions qui nous détournent de la philosophie pour tous ces motifs. Mais le plus grave, c'est que, si d'aventure il nous laisse quelque loisir et que nous nous appliquions à quelque spéculation, partout il intervient au cours de nos recherches, y jette le désordre et la confusion, et nous trouble au point de nous empêcher de contempler le vrai. Mais, par le fait, il nous est prouvé que, si nous voulons jamais parvenir à la connaissance pure (*abstraite*), il faut nous affranchir du corps pour saisir avec l'âme elle-même l'essence même des choses.

Sujets communiqués par M. Victor Glachant.

1. Ce morceau nous rappelle l'allégorie fameuse où Platon montre des hommes enchaînés, le visage tourné vers le fond d'une caverne. Derrière eux est un mur au-dessus duquel passent et repassent des figures diverses. Une flamme projette sur le fond de l'antre l'ombre de ces créatures, hommes et animaux ; et les captifs qui ne connaissent pas autre chose que ces spectres déformés, croient que leur science bornée est la mesure de l'être, et prennent ces ombres pour la réalité. Mais la raison est la faculté innée qui nous délivre de nos fers, nous permet de nous retourner, et de voir des réalités au lieu d'ombres. Nous étions rivés à l'expérience. la raison nous fait libres.

Seconde.

Composition française. — *Discours de Boileau* (1687). — Le 27 janvier 1687 Charles Perrault lut à l'Académie Française un poème intitulé : « Le Siècle de Louis le Grand », dans lequel il plaçait les modernes au-dessous des anciens. Boileau s'empressa de protester aussitôt, en assurant qu'une pareille affirmation était une « honte ».

Vous composerez le discours de Boileau en réponse à Perrault.

Communiqué par M. Ed. Jullien.

Version latine. — Properce : *Elégies*, IV, I (V, I) : « Hoc quod cumque vides, hospes... ».

Rapprocher ce texte du suivant :

Thème latin.

Sacrez costaux, et vous, sainctes ruines
Qui le seul nom de Rome retenez,
Vieux monuments, qui encor soustenez
L'honneur poudreux de tant d'ames divines :

Arcz triomphaux, pointes du ciel voisines,
Qui de vous voir le ciel mesme étonnez,
Las ! peu à peu cendres vous devenez,
Fable du peuple et publiques rapines !

Et bien qu'au temps pour un temps facent guerre
Les bastiments, si est-ce que le temps
Œuvres et noms finalement attere.

Tristes désirs, vivez donques contents [1] :
Car si le temps finist chose si dure,
Il finira la peine que j'endure.

(J. du Bellay : *Antiquités de Rome*, sonnet VII).

Corrigé.

Sacri colles, vosque, sanctæ ruinæ, quæ nihil jam Romanum nisi nomen habetis, et antiqua monumenta quæ adhuc tot divinarum mentium honorem pulverulentum sustinetis ; et triumphales arcus et fastigia cælo proxima, quæ cælum ipsum quod videat miratur, heu! cinis paulatim fitis, et populi fabula et publicæ rapinæ ; nam, cum tempori monumenta paulisper repugnent, opera tamen et nomina ad extremum tempus proterit. O tristia mea desideria, vivite igitur felicia ; tempus enim cum tam firmis rebus afferat finem, finem ærumnis quoque dabit quas perpetior.

Sujets communiqués par M. J. Izaac, professeur au lycée de Tournon.

1. Réminiscence de Virg. *Aen.* III, 493 et Tibulle III, 5, 31. Le poète dit adieu à ses rêves.

Thème grec. — *Paroles d'outre-tombe de la bien-aimée.*

... Au coucher du soleil, si ton âme attendrie
Tombe en une muette et molle rêverie,
Alors, mon Clinias, appelle, appelle-moi :
Je viendrai, Clinias, je volerai vers toi.
Mon âme vagabonde, à travers le feuillage,
Frémira; sur les vents ou sur quelque nuage
Tu la verras descendre, ou du sein de la mer,
S'élevant comme un songe, étinceler dans l'air,
Et ma voix, toujours tendre et doucement plaintive,
Caresser en fuyant ton oreille attentive !...

(André Chénier, *Néère.*)

Corrigé.

ΤΗΣ 'ΕΡΩΜΕΝΗΣ 'ΑΠΟ ΤΟΥ ΤΑΦΟΥ ΠΡΟΣΩΠΟΠΟΙΙΑ.

Ἅμα δύνοντι ἡλίῳ, ἐάν ποθ' ἡ ψυχή σου μαλακωτέρα εἰς σιγηλήν τε καὶ γλυκεῖαν ἐμπέσῃ φροντίδα, τότ', ὦ φίλε Κλεινία, κάλει, κάλει ἐμέ· αὐτίκα γὰρ πρόσειμι ἐγὼ καὶ προσπτήσομαί σοι, ὦ Κλεινία. Καί μου πλανωμένη σκιὰ διὰ φύλλων πως φρίξει· ταύτην σύ γ' ὄψει εἴτ' ἐπὶ τῶν ἀνέμων εἴτ' ἐπὶ νεφέλης τινὸς καταβαίνουσαν, ἢ ἐκ τοῦ τῆς θαλάττης κόλπου εὐθὺς ἀνισταμένην, ὡς ὄναρ, καὶ λάμπουσαν ἐν ἀέρι· καὶ δὴ καὶ τῆς ἐμῆς φώνης τῆς ἀεὶ ἡδείας ἠρέμα στενούσης αἰσθήσει ἐν φυγῇ πρός σε ἀτενὲς ἀκούοντα ἐρωτικὰ ψιθυριζούσης ἔπη...

Communiqué par M. Victor Glachant.

Troisième.

Composition française. — *Ce que chante la Houille.* — Un soir d'hiver, tandis que vous rêvez en présentant vos mains engourdies à la douce chaleur de votre poêle, il vous semble tout à coup qu'il en sort je ne sais quelle voix mystérieuse : c'est la Houille qui vous parle.

Elle vous dit : 1° son histoire ; 2° les services qu'elle rend à l'homme ; — 3° le dur labeur de ceux qui peinent sous la terre pour notre bien-être, loin de la lumière vivifiante du soleil, au milieu des pires dangers, — ainsi que la misère des pauvres gens dont le foyer ne s'illumine guère, l'hiver, à la joyeuse clarté de la houille, parce qu'elle coûte trop cher [1].

1. D'après une poésie d'E. Goudeau : *Anthologie des poètes contemporains*, de Walch (tome II, pages 87-88).

Lectures : Faraday : *La Houille.* — H. Malot : *Sans Famille*, chap. 3-6.

— (Le Professeur pourra y joindre la lecture de quelques extraits du roman de Zola : *Travail*).

Communiqué par M. J. Izaac

Thème latin. — *Paroles de Mithridate mourant à son fils.*

J'ai vengé l'univers autant que je l'ai pu :
La mort dans ce projet m'a seule interrompu.
Ennemi des Romains et de la tyrannie,
Je n'ai point de leur joug subi l'ignominie [1] ;
Et j'ose me flatter qu'entre les noms fameux
Qu'une pareille haine a signalés contre eux [2],
Nul ne leur a plus fait acheter [3] la victoire,
Ni de jours malheureux plus rempli leur histoire.
Le ciel n'a pas voulu qu'achevant mon dessein [4]
Rome en cendre me vît expirer dans son sein.
Mais au moins quelque joie en mourant [5] me console :
J'expire environné d'ennemis que j'immole ;
Dans leur sang odieux j'ai pu tremper mes mains,
Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains !

(Racine, *Mithridate*, acte V, scène v.)

Communiqué par M. Victor Glachant.

1. Traduisez par l'adjectif : *leur joug ignominieux.*
2. Tournez : *illustrés par une haine de ce genre contre eux.*
3. Traduisez : *plus cher vendu.*
4. Employez ici l'ablatif absolu.
5. Tournez : *console moi mourant.*

Quatrième.

Composition française. — *La Tour d'Auvergne prisonnier des Anglais.* — Au cours de la guerre de l'indépendance des Etats-Unis (1776-1783), La Tour d'Auvergne — celui qui plus tard devait être appelé le « premier grenadier de France » — alors en Espagne, fut fait prisonnier par les Anglais et conduit en captivité en Angleterre.

Un jour un groupe d'officiers anglais le menaçait par dérision de lui arracher sa cocarde. La Tour d'Auvergne la passa à la pointe de son épée qu'on lui avait laissée pour honorer son courage en criant : « Que celui qui veut y toucher vienne donc la prendre. »

Personne n'osa.

Conseils : I. Représenter La Tour d'Auvergne se promenant mélancoliquement sur le bord de la mer, comme jadis Charles d'Orléans placé dans les mêmes circonstances, en songeant à la patrie absente.

II. Vient à passer un groupe d'officiers anglais, à l'allure tapageuse et insolente. Ils regardent le Français d'un air ironique, échangent entre eux des réflexions plus ou moins blessantes à son endroit... La Tour d'Auvergne ne tient pas compte de ces provocations.

III. Cependant l'un des insulteurs, enhardi par tant de longanimité, interpelle le prisonnier. Il l'invite insolemment à retirer sa cocarde ; sinon, ses camarades et lui se chargeront de la lui arracher eux-mêmes.

IV. Réponse de La Tour d'Auvergne.

V. Effet produit par son mâle courage.

Cinquième.

Composition française. — *Le secret du bonheur.* — I. Un Arabe était très malheureux. Il alla trouver un marabout et le pria de lui indiquer le secret du bonheur. « Tu seras heureux, lui répondit-il, quand tu auras revêtu la chemise d'un homme heureux. »

II. L'Arabe s'en va par le monde à la recherche d'un homme heureux. — Diverses personnes qu'il rencontre ou va voir : mais en s'entretenant avec elles, il s'aperçoit que ceux qu'au premier abord il avait cru parfaitement heureux ne le sont pas plus que lui.

III. Il était quelque peu découragé quand il rencontre un laboureur qui chantait en travaillant. Il lui demande s'il est heureux : le laboureur déclare qu'il est enchanté de vivre. L'Arabe le prie aussitôt de lui vendre sa chemise au prix qu'il voudra. (Faire parler les deux personnages). « Je serais certes fort heureux de t'être agréable, répond le laboureur; mais je n'en porte pas. »

IV. L'Arabe s'en retourne chez lui en se disant... (réflexion de l'Arabe sur la nature et les conditions du bonheur, qui doit servir de conclusion au récit).

Sujets communiqués par M. J. Isaac

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Cinquième Année

Morale, Éducation. — Développez cette pensée : « Il est moins dangereux de nier le bien que de le railler : un sourire moqueur a fait capituler plus de consciences faibles qu'un blasphème. »

Littérature. — Portrait de l' « honnête homme », tel que le comprenait le XVIIe siècle.

Quatrième année.

Morale, Pédagogie. — En quoi consiste la force d'âme si vantée par les Stoïciens ? Ses origines. Sa haute valeur morale et sociale. — Ses dangers dans certains cas. Comment une femme et particulièrement une jeune fille peut-elle acquérir de la force d'âme?

Littérature. — Racine peintre d'histoire dans Mithridate.

Troisième année.

Littérature. — Vous avez eu vos premières leçons de botanique et commencé un herbier. Quel plaisir et quelle utilité retirez-vous des deux ?

Principaux articles

PARUS DANS LES

REVUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Bibliothèque universelle. — (*avril*). P. Stapfer, Sully Prudhomme. — L. Léger : Les littératures Slaves. Serbes de Lusace et Slovaques. — L. de Soudak : Les intellectuels en Russie.

Bulletin de la Société française de Philosophie. — (*février*). Pacifisme et Patriotisme. *Thèse.* M. Ruyssen. *Discussion.* MM. Borel, Bouglé, Buisson, Durkheim, d'Estournelles de Constant, Halévy, Lacombe, Parodi, Prudhommeaux, Rauh.

Le Correspondant. — (10 *mars*). H. Brémond: Lamennais et la critique contemporaine. — Notre armée coloniale. — De Lanzac de Laborie : Vincennes et Notre-Dame (mars-décembre 1804), d'après deux récentes publications. — Henry Bordeaux: La Philotée de Saint François de Sales. — (25 *mars*). E. Lamy : L'Enfance d'une grande dame. Mémoires inédits de la duchesse de Dino. — Bᵒᵉ de Saint-Victor de Saint-Blancard : L'Effort naval allemand. — G. Pailhès : Madame de Ducas et Chateaubriand. — A. Sainte-Marie Perrin : Bâle et ses peintres. Holbein et Koechlin.

Mercure de France. — (16 *mars*). Georges Batault : La philosophie de M. Bergson. — A. de Bersaucourt : Balzac et sa « Revue parisienne ». — André Gide : Quelques mots sur Emmanuel Signoret. — Paul Louis : Le syndicalisme français. — (1ᵉʳ *avril*). Léon Séché : Études d'histoire romantique : Le Cénacle de la Muse française. — J. Morland : Le maître de Léonard de Vinci : Andrea Verrocchio. — Ricardo Rojas : Un poète sud-américain : Ruben Dario.

Review of Reviews. — (March) : Progress of the world. — Character Sketch. — The Old-New Theology of Rev. R. J. Campbell.

La Revue. — (15 *mars*). G. Ferry : Prosper Mérimée et Stendahl. — N. Ségur : Émile Faguet. — E. de Morsier : Le roman réaliste en Allemagne. — E. Zola : Fécondité, Travail, Vérité (Pages inédites). — F. Marre : L'aliment de l'avenir. — (1ᵉʳ *avril*). A. Dumas fils : Lettres inédites. — Jean Finot : Le Bonheur par la Bonté. — E. Faguet : L'art chez les fous.

Revue Bleue. — (14 *mars*). A. Gazier : Manzoni à Port-Royal en 1810. — Abbatucci : Souvenirs d'un homme d'État du Second Empire. — G. Desdevises du Dézert : La Solidarité Catalane. — J. Dumont-Wilden : Le théâtre et l'Influence française à l'Étranger. — (21 *mars*). Émile Zola : Lettres à Gustave Flaubert. — A. Bossert : Correspondance de Guillaume et de Caroline de Humboldt. — M. Ali Khan Zokaol-Molk : L'Influence exercée par les langues étrangères sur le persan. — Paul Louis : Le Marxisme subsiste-t-il ? — J. Bardoux : Les Radicaux anglais et l'Empire allemand. — (28 *mars*). A. Bossert : Correspondance de Guillaume et de Caroline de Humboldt. — C. Mauclair : Le caractère et la laideur en peinture. — Sᵗ-Georges de Bouhélier : La Fatalité dans la mort d'Émile Zola.

Revue des Cours et Conférences. — Émile Faguet : Les poètes du XIXᵉ siècle qui continuent la tradition du XVIIIᵉ : Parseval-Grandmaison (5 *mars*); — Pierre Lebrun, sa vie (9 *mars*). — A. Gazier : Racine et le théâtre français. Athalie (26 *mars*). — A. Lefranc : La vie et les œuvres de Molière. La « Princesse d'Elide » (11 *mars*); — Les fêtes de Versailles. Le « Tartufe » (19 *mars*); — Récapitulation L'esprit de recherche et d'imitation (26 *mars*). — G. Lanson : Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française, de 1675 à 1748. Influence du colbertisme; le cartésianisme; le libertinage et le déisme vers 1680

(12 *mars*). — JULES MARTHA : La vie et les œuvres de Sénèque. Sénèque précepteur de Néron (26 *mars*). — CH. SEIGNOBOS : Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848. Le gouvernement de Cavaignac et la constitution de 1848 (5 *mars*); — Election des pouvoirs nouveaux. Gouvernement du président (26 *mars*). — G. DESDEVISES DU DÉZERT : L'Église et l'État en France, depuis 1848 jusqu'à nos jours. Le concile du Vatican (12 *mars*). — M. PFISTER : Les classes industrielles et commerçantes au XIVe et XVe siècles. Le commerce et l'industrie sous Louis XI (12 *mars*). — VICTOR EGGER : La morale. La définition du bien moral (5 *mars*); — le mal moral. Caractère social de la morale. (12 *mars*).

La Grande Revue. — (10 *mars*). Dr IMBERT : Syndicats ouvriers et compagnies d'assurances. — H. COULON et R. DE CHAVAGNES : Le Divorce de demain. — G. TROUILLOT : Les suites du rachat. — Prince OUROUSSOF : La question juive en Bessarabie. — (25 *mars*). A. LUCHAIRE : La Jeanne d'Arc de M. Anatole France.

La Nouvelle Revue. — (15 *mars*). RENÉ CAGNAT : Figures d'Impératrices Romaines. — J. DWSINSKY : La Personnalité des Plantes. — A. WELSCHINGER : Les Négociations du Sacre de Napoléon. — RAQUENI : L'Italie et l'Autriche. — J. RIBET : Le Salaire et le Coût de la vie. — Dr J. THOMAS : Cancer et Sérothérapie. — G. TOUCHARD : La Psychologie de l'Adaptation. — (1er *avril*). A. LUCHAIRE : Innocent III et Jean Sans Terre. — RENÉ CAGNAT : Figures d'Impératrices romaines.

Pro Alesia. — (*janvier*). Ct ESPERANDIEU : La Cave aux trois époques. — G. TESTART : Les anciennes fouilles du Mont-Auxois. — V. PERNET : Les fouilles de Napoléon III.

Revue des Deux Mondes. — (15 *mars*). GEORGES GOYAU : Les origines du Kulturkampf allemand. V. Les crises intellectuelles (1850-1869). — F. DE NAVENNE : Le lac de Trasimène. — LOUIS ARNOULD : La politique canadienne d'émigration française. — BARON HULOT : L'œuvre de pénétration des méharistes sahariens. — (1er *avril*). GILBERT AUGUSTIN-THIERRY : Conspirateurs et gens de police. L'aventure du Colonel Fournier et la mystérieuse affaire Donnadieu (1802). — Mémoires de la duchesse de Dino. Souvenirs d'enfance. — VICTOR GIRAUD : Esquisses contemporaines : Ferdinand Brunetière. La dernière incarnation — *** La Révolution persane et l'accord anglo-russe.

Revue internationale de l'Enseignement. — (15 *mars*). XÉNOPOL, Leçon d'ouverture du cours sur la théorie de l'histoire. — TOUTAIN, Rapport sur le baccalauréat. — H. SCHOEN, Une école allemande à Paris. — L. CLÉDAT, L'Interprétation de l'article 7 du décret de rattachement de l'École Normale à la Sorbonne.

Revue Latine. — (25 *mars*). ÉMILE FAGUET : Un livre sur Sully Prudhomme. Moralistes et Poètes. — J. LUCHAIRE : Les premières années de la maturité de Mazzini (1832-1136). — A. FEUGÈRE et L. THOMAS : Lettres inédites de Lamennais.

Revue de Métaphysique et de Morale. — (*mars*). V. BROCHARD : Le Dieu de Spinoza. — E. MEYNIAL : Du rôle de la logique dans la formation scientifique du droit. — A. JOB : La philosophie de Wundt. — F. CHALLAYE : Le syndicalisme réformiste.

Revue du Mois. — (*mars*). H. PIERON : L'évolution du psychisme. — P. VAN TIEGHEM : Sully Prudhomme et la poésie philosophique. — ANDRÉ MATER : L'origine des villages.

La Revue de Paris. — (1er *avril*). Duchesse de DINO : Souvenirs. — G. FLAUBERT : La Tentation de St Antoine. — F. ACKER : La Comtesse de Ségur, née Rostopchine. — VICTOR BÉRARD : Questions extérieures. Crise balkanique.

Revue Pédagogique. — (*février*). A. CROISET : L'idée de patrie. — CH. CLERMONT : L'enseignement des langues vivantes en Angleterre. — M. ROGER : Questions scolaires italiennes. — M. PELLISSON : Le romancier Eugène Le Roy.

Revue générale des Sciences. — (15 *mars*). W. NERNST : Le développement de la Chimie générale et de la Chimie physique. — H. LANDOLT : Le développement de la Chimie organique.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

PRÉPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS DE 1908

ÉDITIONS DÉSIGNÉES

Choix de lettres de Cicéron. Texte latin établi et annoté par J. A. Hild. In-18, relié toile . . . . . 3 fr. »

Édition désignée pour la *Licence ès lettres* (Facultés de Paris et de Poitiers, 1908 et 1909).

Pages choisies de Diderot. Introduction et notes par G. Pellissier. In-18, relié toile, 4 fr.; broché . . . . . 3 fr. 50

Édition désignée pour la *Licence ès lettres* (Faculté des lettres de Poitiers, 1908 et 1909).

Pages choisies de Mme de Staël. Introduction et notes par S. Rocheblave. In-18, relié toile, 4 fr.; broché . . . . . 3 fr. 50

Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles*

Choix de Poètes du XIXe siècle, par Gustave Merlet. Cart. . 3 fr. 50

Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles.*

Die deutsche Lyrik (1re partie: du XVIe siècle à 1830), par G. Gromaire. In-18, relié toile . . . . . 2 fr. 50

Édition désignée pour le *Certificat d'aptitude au Professorat des Classes élémentaires.*

OUVRAGES RECOMMANDÉS

(*Agrégation de philosophie. — Licence philosophique.*)

Éthique, de Spinoza. Traduction inédite du Cte H. de Boulainvilliers (1658-1722), publiée par F. Colonna d'Istria. In-8° (23×14), br. . . . 7 fr. 50

(*Agrégation des Lettres et Agrégation de Grammaire.*)

Les Tragiques, d'Agrippa d'Aubigné. — Livre Ier : **Misères.** Texte établi et publié par H. Bourgin, Foulet, Garnier, Maitre, Vacher. In-18 br. 2 fr. 50

Les Caractères, de La Bruyère (Éd. G. Pellissier). In-18, toile . . 3 fr. »

Fables de La Fontaine. Introduction, notes, grammaire et lexique de la langue de La Fontaine, par L. Clément. In-18, rel. toile. . . . . 3 fr. 25

(Recommandé également pour l'*Agrégation des jeunes filles*).

Victor Hugo, le Poète, 1 vol.; — **Victor Hugo, le Philosophe,** 1 vol., par Charles Renouvier. Chaque volume in-18, broché. . . . . 3 fr. 50

Le Travail du Style, *enseigné par les corrections manuscrites des Grands Écrivains,* par Antoine Albalat. In-18, broché. . . . . 3 fr. 50

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 5, rue de Mézières, PARIS

PRÉPARATION AUX EXAMENS ET CONCOURS DE 1908

OUVRAGES RECOMMANDÉS *(suite)*

(Agrégation des Lettres et Agrégation de Grammaire.)

Grammaire comparée du Grec et du Latin, par RIEMANN et H. GOELZER:

Tome I. **Phonétique.** In-8°, 600 pages, broché . . . . . 20 fr.
Tome II. **Syntaxe.** In-8°, 893 pages, broché . . . . . 25 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix DE CHÉRMEL.

Histoire de la Langue Française, des Origines à 1900, par F. BRUNOT :

Tome I. **De l'Époque latine à la Renaissance.** In-8°, rel. 20 fr. ; br. 15 fr.
Tome II. **Le XVI° Siècle.** In-8°, relié, 20 fr. ; broché . . . . . 15 fr.

Histoire de la Langue et de la Littérature françaises, des origines à 1900, ornée de *156 planches hors texte* dont 21 en couleur, publiée sous la direction de L. PETIT DE JULLEVILLE. — Ouvrage complet en 8 volumes.
Chaque volume in-8° raisin, relié, 25 fr. ; — broché. . . . . 20 fr.

(Agrégation d'Histoire et de Géographie.)

Histoire générale, du IV° siècle à nos jours, publiée sous la direction de ERNEST LAVISSE et ALFRED RAMBAUD. — Ouvrage complet en 12 volumes.
Chaque volume in-8° raisin, relié, 20 fr. ; — broché. . . . . 16 fr.

Histoire politique de la Révolution française (1789-1804), par A. AULARD.
In-8° raisin de 816 pages, relié, 16 fr. ; — broché . . . . . 12 fr.

Histoire politique de l'Europe contemporaine (1814-1896), par CH. SEIGNOBOS.
In-8° carré de 826 pages, relié, 16 fr. ; — broché. . . . . 12 fr.

(Agrégation de l'Enseign. des jeunes filles : sections littéraire et historique)

Introduction aux « Essais » de Montaigne, par EDME CHAMPION. Un vol. in-18, broché . . . . . 3 fr. 50

Études critiques, par JOSEPH BÉDIER. In-18, broché . . . . . 4 fr.
Le texte des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné. — Établissement d'un texte critique de l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci.* — Le *Paradoxe sur le Comédien,* etc.

La Fondation de l'Empire Allemand (1852-1871), par ERNEST DENIS. In-8° cavalier de 540 pages, broché. . . . . 10 fr.

L'Éditeur-Gérant : MAX LECLERC.

Paris. — Typ. PH. RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 1237.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

Viennent de Paraître :

ALBERT MÉTIN

La Colombie britannique

ÉTUDE SUR LA COLONISATION AU CANADA

In-8 raisin, 20 cartes et cartons, 33 phot. *hors texte*, br. 12 fr.

Les Traités ouvriers

ACCORDS INTERNATIONAUX DE PRÉVOYANCE ET DE TRAVAIL.

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 3 fr. 50

E. TONNELAT

L'Expansion allemande hors d'Europe

ÉTATS-UNIS — BRÉSIL — CHANTOUNG — AFRIQUE DU SUD

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 3 fr. 50

L. HOULLEVIGUE

L'Évolution des Sciences

Un volume in-18 jésus, une carte hors texte, broché. 3 fr. 50

MARCEL POETE

L'Enfance de Paris

FORMATION ET CROISSANCE DE LA VILLE, DES ORIGINES JUSQU'AU TEMPS DE PHILIPPE-AUGUSTE

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

Dr ROUIRE

La Rivalité Anglo-Russe au XIXe siècle, en Asie

GOLFE PERSIQUE — FRONTIÈRES DE L'INDE

Un volume in-18 jésus, une carte *hors texte*, broché. 3 fr. 50

HEIDELBERGER LEHRERHOCHSCHULKURSE

3-15 August 1908

Auskunft durch Frl. HAUCK, Heidelberg. — Nh. Ramengasse, 20.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

Viennent de paraître

PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS

F. VIAL

Pages choisies de Marivaux

Un volume in-18, relié toile, 4 fr., broché . . . 3 fr. 50

P. GIRARD

Pages choisies des Tragiques grecs

Un volume in-18, relié toile, 4 fr.; broché . . . 3 fr. 50

CH. DIEHL

Figures byzantines *(Deuxième série)*

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 3 fr. 50

Du même Auteur précédemment paru :

Figures byzantines (*1re série*). In-18, broché . . . 3 fr. 50

MAURICE GRAMMONT

Petit traité de Versification française

Un volume in-18, broché . . . . . 2 fr.

L. AUBERT

Américains et Japonais

Un volume in-18 jésus, *une carte hors texte*, broché . . . 4 fr.

ARCHIBALD CARY COOLIDGE

Les États-Unis Puissance mondiale

Préface par ANATOLE LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 4 fr.

Vicomte G. D'AVENEL

Aux-États-Unis

LES CHAMPS — LES AFFAIRES — LES IDÉES

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 1901

N° 5. — Dix-septième année 15 Mai 1908.

Revue Universitaire

Éducation — Enseignement — Administration
Préparation aux Examens et Concours, lettres et langues vivantes
Devoirs de classe — Bibliographie

COMITÉ DE PATRONAGE ET DE RÉDACTION : MM.

A. BABET, professeur adjoint à l'Université de Paris ;
C. BELDAME, professeur au collège Rollin ;
Mme L. BELUGOU, directrice de l'École normale supérieure de Sèvres ;
Victor BÉRARD, maître de conférences à l'École des Hautes-Études ;
E. BONNEFOUS, professeur à l'Université de Lille ;
Ferdinand BRUNOT, professeur à l'Université de Paris ;
A. CANTAULT, professeur à l'Université de Paris ;
L. CLÉMENT, professeur à l'Université de Lille ;
Alfred CROISET, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris ;
Paul CROUZET, professeur au collège Rollin ;
A. DARLU, inspecteur général ;
T. DELBOS, professeur adjoint à l'Université de Paris ;
Ch. DIEHL, professeur à l'Université de Paris ;
Mme M. DUGARD, professeur au lycée Molière ;
R. DE FONVILLE, membre de l'Institut ;
F. GAUME, professeur au lycée d'Alais ;
Pierre GLACHANT, professeur au lycée Louis-le-Grand ;
H. GOELZER, professeur à l'Université de Paris ;
Camille JULLIAN, professeur au Collège de France ;
G. LANSON, professeur à l'Université de Paris ;
Ernest LAVISSE, de l'Académie française, professeur à l'Université de Paris ;
Jules LEGRAND, député des Basses-Pyrénées ;
Mme R. LEROUX, professeur au lycée Molière ;
Henri LICHTENBERGER, maître de conférences à l'Université de Paris ;
CH. LYON-CAEN, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris ;
MARTEL, professeur honoraire au lycée Carnot ;
L. MENTION, professeur au lycée Henri IV ;
L. MOREL, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Édouard PETIT, inspecteur général ;
G. REYNIER, maître de conférences à l'Université de Paris ;
Ch. SCHWEITZER, professeur au lycée Janson ;
Ch. SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris ;
URI, secrétaire de la Faculté des lettres de l'Université de Paris ;
P. VIDAL de la BLACHE, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

Secrétaire général : M. Gustave REYNIER.

Librairie Armand Colin
5, rue de Mézières, Paris, 6e

La *Revue* paraît le 15 du mois. — UN AN, *de chaque mois* : France, 10 fr. — Colonies & Étranger 12 fr.

SOMMAIRE

Certificat d'aptitude à l'Enseignement de l'espagnol et de l'italien en 1907. Rapport de M. **E. Mérimée**, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, président du Jury. . . . . [illegible]

Certificat d'aptitude à l'Enseignement de l'allemand en 1907. Continuation au Rapport de M. **Patel** . . . . . [illegible]

L'enseignement des langues vivantes dans les classes de quatrième et de troisième, par M. **G. Delobel**, professeur au lycée Voltaire . . . . . [illegible]

Notes sur l'analyse grammaticale et logique, par M. **H. Peyraud**, professeur au lycée d'Agen . . . . . [illegible]

L'acte V de l'Horace de Corneille et les déclamations, par M. **H. Bornecque**, professeur à l'Université de Lille . . . . . [illegible]

Première colonie française de vacances en Allemagne. Rapport de M. **A. Fleiche**. [illegible]

Bibliographie : *Littérature allemande*, par M. **H. Lichtenberger** . . . . . [illegible]

— *Sciences sociales*, par M. **Ch. Dufayard** . . . . . [illegible]

— *Philologie*, par M. **Henri Chatelain** . . . . . [illegible]

Revue des Revues : *Histoire de la littérature française*, par M. **H. Chatelain** . . . . . [illegible]

Chronique du mois : *La saison des concours. — A la Fédération nationale des professeurs. — Un déluge de vœux. — Le statut des fonctionnaires. — L'autonomie des lycées. — Encore les vacances. — Le rapport de M. Trouillot au Sénat et la question des mises à la retraite* . . . . . [illegible]

Échos et nouvelles : — Le maximum de stage. — Concours universitaires. — Vœux relatifs au baccalauréat. — Fêtes et promenades scolaires. — Nouvelles diverses. — Nécrologie . . . . . [illegible]

Ce numéro renferme les titre, table et couverture du Tome I de la 17e année.

Examens et Concours

La Religion sous la Restauration (1660-1688) (*Question inscrite au Programme de l'Agrégation d'Anglais*) (*Suite*), par M. **Ch. Bastide** . . . . . [illegible]

SUJETS PROPOSÉS

Agrégations (philosophie, lettres, grammaire, histoire, langues vivantes, enseignement des jeunes filles) . . . . . [illegible]

Licences et Certificats (lettres, philosophie, histoire, langues vivantes, enseignement secondaire des jeunes filles) . . . . . [illegible]

Classes des Lycées et Collèges

SUJETS PROPOSÉS

Enseignement secondaire (garçons) . . . . . [illegible]

Enseignement secondaire (jeunes filles) . . . . . [illegible]

Principaux articles parus dans les Revues françaises et étrangères

---

Toutes les communications doivent être adressées à M. le Directeur de la Revue Universitaire, rue de Médicis, 5, Paris.

La Revue, paraissant le 15 de chaque mois, ne peut publier les notes et communications qui lui parviennent après le 25 du mois précédent.

Revue universitaire

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ESPAGNOL ET DE L'ITALIEN

CONCOURS DE 1907

Rapport du Président du Jury

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser le présent rapport sur le Concours du Certificat d'aptitude d'espagnol et d'italien en 1907.

Le nombre des candidats ayant effectivement composé était, cette année, de 26 pour l'espagnol, de 25 pour l'italien. Il avait été, l'année précédente, de 23 et de 24 respectivement. Vous aviez bien voulu m'autoriser à appliquer à l'oral le système de l'unité d'épreuves, comme à l'écrit, c'est-à-dire, à faire faire à tous les candidats admissibles de l'une et l'autre langue, les mêmes thèmes, les mêmes versions orales, les mêmes expositions improvisées. L'organisation matérielle de ces épreuves orales, qui n'était possible qu'en raison du nombre restreint des admissibles (6 pour chacune des langues), a fonctionné sans difficulté, à la satisfaction du Jury. Aussi sollicitons-nous de vous l'autorisation d'appliquer aux concours futurs le même système, qui place tous les candidats,

à l'oral comme à l'écrit, dans des conditions d'égalité absolue.

Cette innovation est la seule d'ailleurs qui distingue ce concours de celui de l'année précédente. Les épreuves écrites et orales, le nombre des admissions et les conditions du concours restaient les mêmes. Je crois donc inutile de répéter, sur ces différents points, les observations que j'ai eu l'honneur de vous présenter dans mon rapport précédent, que vous avez bien voulu porter, en grande partie, à la connaissance des intéressés. Je n'insisterai que sur quelques points qu'il y a utilité, ce me semble, à signaler.

I

ÉPREUVES ÉCRITES

1. **Composition française** *éliminatoire, commune à tous les candidats* (*espagnol et italien*). — Cette épreuve, la seule qui permette d'apprécier le niveau de l'instruction générale des candidats, a une importance dont ces derniers doivent bien se pénétrer. Dix-huit candidats espagnols et dix-neuf italiens (n'étant point pourvus des titres qui en dispensent) étaient soumis à ces épreuves. Quatre d'entre les premiers et quatre aussi d'entre les seconds n'ont pas atteint la note 8, et par suite ont été, *ipso facto*, exclus du concours, conformément au règlement. Leur exclusion est un avertissement pour les candidats à venir. Voici d'ailleurs, pour leur édification, les réflexions qu'a inspirées cette épreuve au membre du Jury plus particulièrement chargé de s'en occuper.

Le sujet de la dissertation française était le suivant : « *Une langue universelle est-elle désirable ? Envisager les diverses faces de la question.* » — D'une façon générale, les choses dites par les candidats ont été raisonnables; mais elles ont été incomplètes. Il s'agissait de traiter un problème soulevé par la poussée espérantiste. Pour tout esprit judicieux, la réponse à faire n'est pas douteuse. Il est certain que les choses seraient bien simplifiées si l'univers entier parlait une même langue. Que de temps les hommes consacrent-ils à l'étude des mots ! Ce temps ne serait-il pas mieux employé à l'étude des choses ? Et puis, quelle facilité dans les voyages,

dans les relations commerciales, dans l'échange des idées! Au point de vue pratique, l'utilité d'une langue universelle n'est pas, ce nous semble, contestée ; et c'est là une des faces de la question. — Il en est tout autrement si on se place au point de vue artistique. L'art vit de la différenciation, de l'originalité. Théophile Gautier serait écœuré de voir actuellement le tiers de l'humanité habillé de façon presque identique. La musique deviendrait, comme il le disait, un bruit plus désagréable que les autres, si nous étions condamnés à entendre toujours les mêmes airs. Or, une langue est une chose artistique et même une chose musicale ; chacune a son harmonie particulière. Remplacez-les toutes par les intonation un peu neutres de l'esperanto, et voilà un agrément qui disparaît pour l'oreille. Mais il y a plus. Chaque peuple s'est fait une langue à son image. Il n'exprime bien ses idées, et surtout ses sentiments, qui sont, plus encore que les idées, la source intime de l'art, qu'en la langue qui lui est naturelle. On n'est vraiment poète, on n'est vraiment écrivain, même en prose, qu'en la langue qu'on a apprise de sa mère. Du jour où l'on ne parlera plus qu'une langue apprise, la littérature aura reçu, au moins pour un temps très long, un coup dont elle se relèvera difficilement. Nous ne comprendrons même qu'imparfaitement les œuvres magistrales du passé que nous serons obligés de lire dans des traductions, toujours inférieures aux originaux, quoi qu'en disent les fanatiques de l'espéranto. La seule solution de cette antinomie, en apparence irréductible, c'est que chaque peuple adopte une langue universelle bien faite, pour les besoins internationaux ; mais qu'il conserve en même temps sa propre langue, qui est son âme, qui est lui-même. On aura ainsi servi la cause de l'utile sans nuire à celle de l'art.

Ce sont ces considérations et d'autres considérations voisines, qui en sont comme les corollaires, qui devaient constituer le fond même de la dissertation. En général, les candidats n'ont vu qu'une des faces du sujet et se sont prononcés pour ou contre, franchement, omettant, quand ils plaidaient le pour, tout ce qui militait en faveur du contre, et vice versa. Quelques-uns seulement ont indiqué, de façon plus ou moins imparfaite, la conciliation possible de la thèse et de l'antithèse. Il en est résulté beaucoup d'exagérations dans un sens

ou dans l'autre et de nombreuses affirmations aisément réfutables. Ce qui surtout n'a pas été vu assez nettement, c'est le caractère commun qui relie ensemble les raisons pour (l'utilité), et celui qui relie les raisons contre (l'art). De l'absence de ces deux vues générales, qui sont les deux faces principales de la question, ont découlé presque toutes les erreurs et inexactitudes. Pour la forme, à part un certain nombre de locutions vicieuses, voire de fautes d'orthographe, on peut dire qu'elle a été passable. Il y a progrès dans l'ensemble. Il semble que les candidats aient enfin compris que la connaissance de l'italien ou de l'espagnol ne dispense pas de celle du français. C'est du reste pour leur inculquer cette vérité, dont ils paraissent se pénétrer peu à peu, que le règlement du concours attribue à l'épreuve de dissertation française un caractère éliminatoire.

2. **Thèmes** : a) *Italien.* — L'épreuve a été très satisfaisante : 19 copies sur 25 dépassent la moyenne, deux autres l'atteignent ; 3 seulement sont franchement mauvaises. Depuis la première, cotée 18 sur 20 jusqu'à la 19e, cotée 10 1/2, elles se suivent, en général, à un quart de faute, à une demi-faute d'intervalle. On trouve par endroits de l'élégance dans près de la moitié des copies et cette élégance ne sent pas l'effort ; les idiotismes y forment l'équivalent naturel et attendu de l'expression française qu'ils rendent. Le texte, en outre, a été rarement mal entendu ; le jury regrette que certains candidats n'aient pas vu que le terme *d'honnêtes gens* y était pris au sens du XVIIe siècle, et plus encore que certains aient cru que *l'auteur irrité*, à qui le satirique pardonne de *petites vengeances*, soit le satirique lui-même ; mais un ou deux seulement cette fois sont tombés dans de pareilles méprises. C'est de même uniquement la minorité que le jury invite à ne plus doubler les consonnes simples et à ne plus simplifier les doubles, à ne pas employer l'archaïque *contra* pour *contro*, à ne pas employer *trovare* au sens de *juger*, *estimer*, à ne pas traduire *pût* par *possa* mais bien par *potesse*. On a seulement été surpris que certaines locutions italiennes, nécessaires ici, fussent ignorées de tous ou de presque tous. Un ou deux seulement savent que *nommer*, au sens de prononcer tout haut le nom des gens, se dit *fare i nomi*, et pas un ne s'est souvenu que les

Italiens ont précisément une expression qui correspond à « donner un livre au public »; c'est *fare di pubblica ragione*.

b) *Espagnol.* — Le thème espagnol a laissé par contre beaucoup à désirer. Treize copies, sur 26, sont restées au-dessous de la moyenne; cinq ou six dénotaient une ignorance de la langue singulière. Certains candidats, trop manifestement mal préparés, ne paraissent point se rendre compte de la nature de ce concours : ils agiraient sagement en épargnant au jury le regret d'avoir à qualifier si sévèrement leurs compositions et en s'épargnant à eux-mêmes la fatigue de les faire. Cinq ou six thèmes seulement ont mérité une note vraiment bonne.

La page du *Gil Blas* qu'il s'agissait de traduire (Livre II, chapitre III) ne présentait point cependant de difficultés particulières : le vocabulaire, les constructions, les tours de phrases étaient ceux de la langue courante et de la conversation ordinaire. Mais il fallait, pour rendre le tour aisé, naturel, parfois spirituel du texte, un certain sens littéraire et des ressources de style qui manquent trop évidemment à un grand nombre de candidats et dont l'absence dénote une lecture, une pratique des bons auteurs tout à fait insuffisante, et une facilité déplorable à se contenter de la première expression venue qui paraît traduire à peu près et en gros, sans choix ni nuances, la pensée de l'auteur.

3. **Versions.** (*Italien et Espagnol*). — La version *espagnole* était empruntée au roman de *Sotileza* de José María de Pereda. La version *italienne* avait été prise dans *La Vita Militare*, de Edmondo de Amicis. Ni l'une ni l'autre de ces versions ne présentait de difficultés vraiment sérieuses. Pour la version espagnole, il s'agissait de connaître un certain nombre de mots relatifs à la toilette et au costume de la femme espagnole de *la Montagne*, et plus spécialement de Santander. Pour la version italienne, il fallait connaître quelques expressions militaires qui n'ont du reste rien de technique. Dans l'un et dans l'autre cas, il pouvait y avoir des mots mal traduits ; il ne pouvait guère y avoir de contresens portant sur une phrase entière. Il en est résulté qu'il n'y a eu qu'un nombre infime de copies pouvant mériter la qualification de mauvaises. La plupart se sont groupées autour de la note moyenne. Un peu

plus de la moitié l'ont dépassée. Mais dépasser la moyenne ne suffit pas quand il s'agit d'un concours où il faut faire mieux que les autres et obtenir une des six premières places, et nombre de candidats ont eu à se repentir de ne pas s'être suffisamment méfiés des écueils que présentent les versions réputées faciles. Tout d'abord, il n'y a pas de version vraiment facile. Sans doute, il est des textes qu'il est aisé de comprendre d'une façon générale, assez pour jouir immédiatement, dans une certaine mesure, de la lecture courante qu'on en fait. Mais l'intelligence, qui, à la rigueur, suffit à un lecteur, n'est pas celle que l'on est en droit d'exiger d'un traducteur. N'oublions pas qu'une traduction doit remplacer autant que possible le texte traduit, en donner l'impression à celui pour lequel on traduit et qui ignore la langue. Il faut donc non seulement trouver l'équivalent précis des termes, ce qui est parfois difficile, les usages des nations étant différents, mais encore rendre les tournures, l'allure générale de la phrase, et c'est plus malaisé qu'on ne pense. Il ne faut pas se contenter d'à-peu-près ni pour les mots, ni pour les tours. En ce qui concerne ce dernier point, certains candidats, esclaves trop soumis du caractère réputé alerte de la phrase française, se permettent d'alléger la phrase de l'original en la coupant, parfois arbitrairement. Il en résulte que des choses qui sont données comme causes, comme effets, comme circonstances concomitantes, prennent une valeur par elles-mêmes et une valeur qui est conséquemment plus grande que celle qu'elles ont dans l'original. Ce défaut a été surtout sensible dans la version espagnole. Un traducteur n'a pas à corriger la physionomie générale du texte qu'il traduit. Il doit lui laisser sa couleur, son allure vive ou traînante, calquer sa version sur l'original, la modeler d'après et sur lui, d'autant que ces modifications, que l'on croit légères, apportées à l'original produisent souvent de véritables faux-sens, tout au moins des inexactitudes graves. De plus, ici comme pour la dissertation, le traducteur ne doit pas oublier qu'il écrit en français, qu'il est donc tenu à n'employer que des tournures, des locutions françaises, je veux dire correctes; qu'il n'a pas le droit, à fortiori, de modifier l'orthographe traditionnelle et fixée des mots, de violer les règles de la syntaxe. Les fautes d'orthographe n'ont pas été bien nombreuses ; mais il est regrettable qu'on

puisse dire qu'il y en a eu. Ajoutons qu'on n'a pas le droit d'omettre les accents aigus, graves ou circonflexes, ni les signes de ponctuation nécessaires pour la parfaite intelligence du sens. En réfléchissant à ces diverses considérations, certains candidats s'étonneront moins d'avoir obtenu une note inférieure à celle qu'ils s'étaient eux-mêmes donnée.

4. **Rédactions** : a) *Italienne*. — Cette épreuve nous a beaucoup moins contentés que la précédente. On demandait aux candidats de présenter les observations de métrique et de prosodie, qu'appelait un morceau de Dante mis sous leurs yeux. Cinq copies seulement, sur 24, dépassent la moyenne et quatre seulement s'en approchent. Trop de candidats s'imaginent qu'on peut prétendre à enseigner l'italien sans être en état d'expliquer d'un mot aux élèves ce qu'est un vers italien. Même parmi les copies acceptables, la première partie seule est en général bien traitée. La plupart des candidats, au reste, savent ce qu'est la *terza-rima* et plusieurs en exposent même assez bien l'histoire ; ils savent aussi ce qu'est l'hendécasyllabe et en quels cas il compte en réalité dix ou douze syllabes. Mais beaucoup s'embrouillent dans la recherche de l'accent rythmique ; plusieurs confondent l'élision avec la synérèse ; la plupart de ceux qui parviennent à définir la synérèse et la diérèse ne savent pas dire quand l'une et l'autre sont permises et quand elles sont défendues. Quelques-uns sont même assez dépourvus de notions sur ces matières pour avoir dû remplir presque uniquement leurs copies d'observations relatives à la langue, au style de Dante, qui n'étaient pas en question. Puis, nombre de copies se traînent sur les vers du morceau pris un à un. Il était pourtant bien simple de faire observer que les Italiens ont d'une part l'oreille plus fine, d'autre part l'imagination plus capricieuse que nous ; que, par suite, l'agencement des rimes est chez eux plus savant que chez nous et le vers plus difficile à scander. Sans doute, dans leur versification comme dans la nôtre, il ne s'agit que de compter les syllabes ; mais chez nous tout compte, sauf l'e muet placé devant une voyelle, tandis qu'en italien toute voyelle peut être élidée, à la fin d'un mot et, dans le corps d'un mot, compter ou ne compter point, selon les cas ou selon le gré du poète. Les exemples venaient alors

naturellement à l'appui de chacune de ces assertions. Du moins, une quinzaine de copies sont correctes, ou à peu près correctes, et quelques-unes présentent très convenablement l'essentiel.

b) *Espagnole.* — Il s'agissait de montrer l'utilité, l'agrément, d'expliquer la naissance des proverbes, d'en citer, d'en commenter quelques-uns. On sait que cette littérature populaire est particulièrement riche en Espagne : un lecteur du *Don Quichotte* aurait à sa disposition tous les éléments nécessaires pour traiter convenablement un pareil sujet, pour donner même à son développement un certain agrément littéraire qui ne serait point déplacé en cette matière. Quelques candidats l'ont senti, et leurs copies se lisaient avec plaisir : on devinait que les habitudes de la pensée populaire leur étaient familières et que leur curiosité avait été attirée par l'extraordinaire richesse de la littérature parémiologique espagnole. Bien peu toutefois ont su ordonner et composer régulièrement leur exposition : ce désordre dans les idées, si souvent signalé, déparait les meilleures copies. Douze compositions sont restées au-dessous de la moyenne, et dans quelques-unes la pauvreté de la pensée n'avait d'égale que l'incorrection de la forme.

II

ÉPREUVES ORALES

1. **Thèmes** : a) *Italien.* —Le thème oral a été inférieur au thème écrit de cette année et au thème oral de l'année dernière, non que les candidats aient paru moins connaître la valeur des mots, mais ils ont laissé échapper plus d'erreurs grammaticales. Plusieurs, par exemple, oublient que *bisogna* est un impersonnel qui veut un infinitif et que *ci vuole*, au contraire, s'accorde avec le substantif qui exprime la chose nécessaire ; d'autres confondent *siccome* et *come*. D'autres encore, pour avoir lu leur texte sans réflexion, ne s'aperçoivent pas que les mots ton *maître*, ta *maîtresse*, adressés par Sganarelle à un personnage qu'il tutoie et appliqués à Don Juan et à la femme de Don Juan, ne doivent pas se traduire par

il tuo maestro, par la *tua amante*, mais bien par *il tuo padron*, *la tua padrona*. De là, les notes faibles attribuées à des thèmes non dépourvus d'élégance. Le meilleur n'a été coté que 11, quoique le sens y eût été partout bien saisi et assez bien rendu; l'auteur, sans parler d'un solécisme, avait terminé par le barbarisme *desiderei*, pour *desidererei*. Le jury n'eût pas tenu compte de ce *lapsus* dans une année où le thème oral eût été ce qu'il est d'habitude, mais un vent d'étourderie soufflant cette année sur les candidats, il a cru devoir leur donner un avertissement. Trois d'entre eux d'ailleurs, sur six, atteignent la moyenne et le plus mal noté a 8. L'épreuve n'a donc pas été véritablement mauvaise, mais elle a été médiocre, au moins en un sens, et il faut qu'elle redevienne bonne.

b) *Espagnol*. — Le texte à traduire était un passage du *Mariage de Figaro*, de Beaumarchais (acte III, scène 5; *Diable! c'est une belle langue que l'anglais...*); l'épreuve a été assez bonne : les notes ont varié de 12 à 8. Cependant, on ignore parfois des mots qui n'ont rien de rare ni d'extraordinaire, par exemple : la *mousse* de la bière, le *crocheteur*, *mignardement*, une *broche*. Deux candidats ne connaissaient pas le sens du mot français *crocheteur*. Mais à part ces quelques défaillances, la traduction improvisée a été, en général, facile et correcte, sinon toujours bien élégante.

2. Versions italienne et espagnole. — Les sujets choisis tant pour la version italienne que pour la version espagnole étaient de difficulté moyenne. La version espagnole était l'une des fables d'Iriarte; la version italienne était le début d'une des lettres de Baretti. A tout prendre, la version italienne était peut-être un peu plus difficile à rendre que la version espagnole, à cause de l'originalité, parfois voulue, du style de Baretti. Toutefois la note moyenne obtenue pour la version orale par les candidats d'italien a été (de très peu il est vrai) supérieure à la note moyenne des candidats d'espagnol. Un fait qui frappe lorsqu'on compare la version orale à la version écrite, c'est l'infériorité de la première par rapport à la seconde. Tandis en effet que, pour les deux langues, la moyenne de la version écrite des six candidats admissibles a dépassé

la note 12, la moyenne de la version orale des mêmes candidats a été, tant en italien qu'en espagnol, un peu inférieure à 10, soit une différence de 2 points 1/2 environ. Trois causes expliquent cette infériorité de la version orale. La première saute aux yeux d'elle-même : c'est qu'il est impossible de faire aussi bien une même chose en un temps moindre. A cette cause il n'est donc pas possible de porter remède. Il en est autrement des deux autres. Les candidats ne doivent pas oublier que la version orale est tirée des auteurs du programme ; si le programme était préparé par eux à fond ils se trouveraient, à l'oral, en présence d'un texte connu, et les difficultés plus ou moins grandes qu'ils rencontrent dans le sens des mots ou dans l'agencement des phrases n'existeraient plus pour eux, tout au moins seraient considérablement diminuées; et je ne parle pas ici de l'avantage considérable que cette préparation très serrée du programme leur procurerait, soit pour le commentaire grammatical, soit pour la lecture expliquée. C'est donc là une cause de faiblesse que les candidats peuvent atténuer, et ont tout intérêt à faire disparaître pour l'ensemble même de l'examen. Il peut être également porté remède à la troisième cause d'infériorité de la version orale. Les candidats, qui tiennent d'abord à être admissibles, ne se préoccupent pas toujours assez de l'oral. Ils ne se préparent pas directement à cette épreuve de la version improvisée. Or, rien ne les empêcherait de se préparer à cet exercice, en en faisant souvent avec des camarades ou des maîtres, d'une façon générale avec des gens qui aient quelque connaissance de la langue et aussi de ce qu'est une version. Ceux qui sont isolés dans quelque petite ville peuvent parfaitement prendre un texte au hasard, en écrire immédiatement la traduction, et ensuite, reprenant ce qu'ils ont écrit de façon courante, devenir, en comparant à loisir le texte et leur traduction de premier jet, leurs propres correcteurs. En tout cas, ils doivent se pénétrer de cette vérité qu'on apprend à faire une version orale comme on apprend à faire une version écrite, et que l'exercice sera d'autant plus facile qu'on l'aura pratiqué plus souvent.

3. **Commentaire grammatical** (*Italien et Espagnol*). — Pour cet exercice, qui va s'améliorant d'année en année, un nou-

veau progrès a été réalisé cette année-ci. Les candidats savent de mieux en mieux féconder un texte, en dégager les différentes observations qui en résultent au triple point de vue du sens des mots, de la morphologie et de la syntaxe. Cette épreuve a été, en général du moins, nourrie et abondante, témoignant de connaissances solides. Il est toutefois une question de mesure sur laquelle on ne saurait trop attirer leur attention. C'est qu'il doivent se garder également du trop peu et du trop. Le trop peu consiste à insister outre mesure sur des choses faciles, élémentaires, qui doivent être supposées connues. Sans doute, il ne leur est pas interdit, il leur est même recommandé de montrer, quand l'occasion s'en présente, qu'ils connaissent les formes des verbes irréguliers, par exemple, ou encore les règles fondamentales de la grammaire ; mais ils doivent le faire en passant, sous forme de prétérition. On leur saurait mauvais gré d'ignorer ou de paraître ignorer ces choses ; mais on ne leur sait pas un gré excessif de les connaître. Ils ont donc tout intérêt à ne pas insister trop longtemps et à passer à des difficultés plus sérieuses dénotant chez eux un savoir plus approfondi. Mais, ici encore, ils ont un défaut à éviter ; ils doivent se garder du trop. Le trop consiste à transformer une épreuve de grammaire en une épreuve de pure érudition. Ce n'est pas que l'érudition soit condamnable, loin de là. Le Jury sait gré aux candidats de certaines connaissances dépassant un peu ce qu'il est en droit d'exiger pour l'examen ; et cela parce que, dans l'enseignement donné aux élèves, il y a tout intérêt, tant pour la valeur réelle de l'enseignement que pour l'autorité morale du professeur, à ce que les élèves comprennent à chaque instant que le maître en sait beaucoup plus long qu'il n'en dit ; qu'ils sentent en lui une source profonde et abondante de savoir, prête à jaillir, s'il en était besoin. Et voilà pourquoi il est naturel que le jury cherche à trouver dans le candidat non seulement un maître habile, mais encore un maître instruit. Les candidats ne doivent pourtant pas oublier que les qualités pédagogiques sont pour un professeur les premières de toutes. Ce savoir que le candidat doit avoir en réserve doit donc se produire non sous une forme hérissée et rébarbative, mais sous une forme simple, aisément accessible, celle qu'il devra plus tard adopter dans sa classe. Rien qui sente l'étalage, le désir

de briller aux yeux et aux dépens des autres. Quelques faits bien choisis, topiques, intéressants, qui éveillent l'attention de l'élève, la tirent de la somnolence des exercices terre à terre, mais évitent de la lasser, de la fatiguer. Un professeur qui cherche à briller en jetant son savoir comme par paquets n'est pas un bon maître. Ses élèves lui concèdent une fois pour toutes qu'il est très fort, mais se gardent dorénavant de l'écouter. C'est une juste mesure entre le trop et le trop peu qui constitue l'excellent professeur, et les candidats, dans leur commentaire grammatical, doivent prouver au jury qu'ils ont le sentiment de cette mesure.

4. **Lecture expliquée** : a) *Italien.* — L'épreuve de lecture expliquée a été assez bonne dans l'ensemble, très bonne chez deux ou trois candidats. Aucun ne tombe au-dessous de la moyenne 20 ; tous, sauf un, la dépassent ; un d'eux a même mérité la note 31 et un autre, la note 30. Sans doute on s'aperçoit que plusieurs se sont plutôt munis de généralités sur les auteurs du programme qu'ils n'ont étudié l'art de discuter une page donnée. Plusieurs ont été trop courts sur l'intérêt spécial qu'offre le passage de la *Vita nuova* où Dante pleure l'amie de Béatrix, et n'ont pas su démêler le trait particulier qu'il admire en elle, l'enjouement dans la pureté. Ils ont même montré, par certains contresens, qu'ils n'avaient pas relu leur texte d'assez près durant l'heure accordée pour le préparer, mais deux des commentaires ont été abondants et présentés l'un avec finesse, l'autre avec chaleur ; la plupart des concurrents se sont exprimés en italien avec aisance et tous, sauf un, parlent une langue absolument correcte. Quelques-uns mis sur la voie ont su retrouver dans la *Vita nuova* d'autres traces du goût de Dante à l'époque de sa jeunesse pour le badinage malicieux des assemblées féminines. En somme, presque tous se sont fait honneur dans une épreuve qui jadis eût suffi pour perdre deux ou trois d'entre eux.

b) *Espagnol.* — Le texte à commenter était tiré de la deuxième partie des *Mocedades del Cid.* Guillén de Castro y reproduit un ancien *romance* du cycle de Zamora, dans lequel est décrite la procession funèbre de l'enterrement du roi Don Sancho. Cette page, soit par les faits historiques ou légendai-

res qu'elle rappelle, soit par sa forme, riche en particularités intéressantes, offrait une abondante matière au commentaire. Ce dernier a paru trop souvent bien sec et bien pauvre, et l'on n'a tiré qu'un parti médiocre des ressources qu'il offrait. La préparation de cet auteur avait évidemment été trop superficielle chez quelques candidats : l'un d'eux ne l'avait même point lu. Il faut se hâter d'ajouter cependant que deux commentaires, présentés en une bonne langue, et judicieux dans leurs conclusions, ont pleinement satisfait le Jury. Cette épreuve est l'une de celles où les candidats réussiront difficilement, s'ils ne s'y exercent avec soin et persévérance. C'est d'ailleurs, par le coefficient qui lui est attribué, la plus importante des épreuves orales.

5. **Prononciation** : a) *Italien*. — Pour la prononciation, un candidat a eu 27 (sur 40), un autre 26, deux 25 et deux 20. Ces deux derniers déplacent quelquefois l'accent tonique ; un d'eux change bizarrement certains *u* en *o* (*donque* par exemple pour *dunque*), les quatre autres n'ont plus qu'à se perfectionner.

b) *Espagnol*. — Il n'y a guère que des éloges à donner cette année aux candidats d'espagnol pour leur prononciation, en général. Ce n'est pas que quelques-uns ne se méprennent parfois sur la véritable place de l'accent (*càdaver*, *Tarrèga* pour *cadáver*, *Tárrega*, etc), mais ces fautes d'accentuation sont rares; et quant à l'articulation correcte des sons et des lettres, même les plus difficiles, elle a laissé bien peu de choses à désirer : Les candidats ont évidemment séjourné longtemps à l'étranger ou ont pratiqué familièrement la langue espagnole. Aussi les notes ont-elles été sensiblement au-dessus de la moyenne.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les observations les plus importantes inspirées par le concours de 1907 au Jury, dont j'ai cru devoir reproduire fidèlement les conclusions. En somme, le Concours, dans l'ensemble, a paru des plus satisfaisants : permettez-nous d'espérer que ceux qui en sont sortis vainqueurs obtiendront la récompense de leurs efforts et de leur travail.

Le Président du Jury.
E. MÉRIMÉE.

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND

en 1907

Rapport du Président du Jury.

Dans ce rapport, que nous avons publié dans notre dernier numéro et que nous avons dû mettre sous presse avant d'avoir reçu le bon à tirer de M. Maurice Potel, qui était alors en tournée d'inspection en Algérie, il y a lieu de substituer les tableaux suivants, tels que les présentait le texte autographe de l'auteur, aux passages correspondants (P. 278, l. 3-7; p. 279, l. 10-15; p. 280, l. 18-24 et 36-38; p. 281, l. 1-2; p. 284, l. 13-18; p. 285, l. 3-7; p. 286, l. 25-29) :

ÉPREUVES ÉCRITES

Composition française

Nombre des copies soumises au Jury : Hommes 37, femmes 45. En tout 82.

	Note 16 ou au-dessus	De 13 à 15	De 9 à 12	Note 7 ou 8	Au-dessous de 7
Hommes.	0	0	14	20	5
Femmes.	1	0	5	18	19

Thème

Nombre des copies soumises au Jury : Hommes 72, femmes 59. En tout 131.

	de 13 à 15	De 9 à 12	Note 7 ou 8	Au-dessous de 7
Hommes	6	24	19	23
Femmes	6	20	7	26

Version

Nombre des copies soumises au Jury : Hommes 71, femmes 58. En tout 129.

	Note 18	Note 16 et 17	De 13 à 15	De 9 à 12	Note 7 et 8	Au-dessous de 7
Hommes	1	6	23	25	7	4
Femmes	1	4	24	18	5	6

Composition allemande

Nombres des copies soumises au Jury : Hommes 68, femmes 57. En tout 125.

	De 13 à 12	De 9 à 12	Note 7 ou 8	Au-dessous de 7
Hommes	1	12	16	39
Femmes	3	11	6	37

ÉPREUVES ORALES

Version

Hommes 26, femmes 12. Total 38 concurrents.

	Note 16	De 13 à 15	De 9 à 12	Note 8 ou 7	Au-dessous de 7
Hommes	0	0	16	8	2
Femmes.	1	1	5	2	3

Commentaire grammatical

Nombre des concurrents : Hommes 26, femmes 12.

	Note 17	Note 14	De 9 à 12	Note 7 ou 8	Note 6 ou au-dessous
Hommes.	1	2	14	6	3
Femmes.	0	0	1	5	6

Lecture expliquée

Nombre des concurrents : Hommes 26, femmes 12. En tout, 38.

	De 14 à 16	De 9 à 12	Note 7 ou 8	Au-dessous de
Hommes.	4	11	4	7
Femmes	1	9	2	0

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

DANS LES CLASSES

DE QUATRIÈME ET DE TROISIÈME

Au moment de la réforme de 1902 dans l'enseignement des langues vivantes, on s'est surtout préoccupé des classes de début. Dans ces derniers temps, au contraire, l'attention s'est portée sur les classes du second cycle. Aujourd'hui comme autrefois, on ne parle qu'incidemment des classes intermédiaires de Quatrième et de Troisième, qui constituent la seconde période de nos études [1]. Cependant, leur importance n'est pas négligeable. Sans doute, elles n'offrent ni les résultats rapides d'une Sixième, où les élèves ont tout à apprendre, ni l'intérêt d'une Première, où l'étude de la langue a cessé d'être le but et est devenue un moyen de culture. Mais pour avoir une allure plus modeste, elles ont un rôle décisif; elles sont, par leur situation, le régulateur de nos études. C'est dans ces classes que les élèves, mal partis au début ou arrivés tard au lycée, peuvent, s'ils en ont l'intelligence et la volonté, se mettre au niveau de leurs camarades; c'est dans ces classes que les élèves doivent acquérir la connaissance de la langue nécessaire pour recevoir avec profit l'enseignement littéraire de la troisième période. Et si, aujourd'hui, beaucoup de professeurs, très convaincus de la valeur de cet enseignement, hésitent à le donner dans toute son ampleur, c'est parce qu'ils jugent que leurs élèves n'ont pas les connaissances suffisantes de vocabulaire et de grammaire, et qu'ils estiment que la période intermédiaire de nos études n'a pas encore donné tous les résultats qu'on pouvait en attendre.

Il paraît utile de rechercher, d'après l'expérience de ces

1. Plan d'études et programmes. Delalain, p. 32.

dernières années, ce que nous pouvons faire dans les classes de Quatrième et de Troisième. Comme il ne s'agit plus de dresser des théories, mais de réunir des observations, j'éviterai de traiter la question à un point de vue général, pour n'étudier que l'enseignement d'une langue déterminée, l'allemand, par exemple. Si les principes sont communs à l'étude de toutes les langues vivantes, il n'est pas prouvé que leurs applications ne soient pas différentes et que le professeur d'anglais, d'italien ou d'espagnol doive suivre la même marche que le professeur d'allemand.

Bien que dans la pratique l'étude du vocabulaire, l'étude de la grammaire, l'exercice de lecture expliquée aillent de pair, je les considérerai ici successivement pour la commodité de l'exposé.

Enseignement du vocabulaire

Les programmes invitent le professeur « à s'efforcer de développer le vocabulaire, de le compléter surtout à l'aide de la lecture ». Ils ajoutent : « Dérivation (sans explications philologiques), synonymie. En allemand, les particules et leur signification propre... » [1]. A l'aide de ces brèves indications, nous avons à déterminer comment et par quels moyens nous pouvons continuer dans cette période l'étude du vocabulaire.

Nous avons une première question à résoudre : que devons-nous enseigner? Pour y répondre, la meilleure méthode me paraît être de déterminer — bien que nous ne puissions le faire que par approximation — ce qu'un élève moyen doit connaître à son entrée en Seconde et ce qu'il peut savoir à son entrée en Quatrième. Les élèves qui entrent dans le second cycle doivent pouvoir lire des textes tirés des chefs-d'œuvre de la littérature, suivre des lectures ou de courts exposés sur la vie, la civilisation, l'histoire des peuples étrangers, résumer de vive voix ou par écrit les pages qu'ils auront lues, faire de petites leçons orales [2]; c'est dire qu'ils doivent posséder le vocabulaire et manier assez librement l'allemand pour n'être dépaysés dans aucun des domaines de la langue.

1. Plan d'études; p. 63.
2. *Ibid.* p. 116.

Que savent nos élèves au sortir de la classe de Cinquième? Il est difficile de le déterminer exactement. Cependant, en faisant expliquer au début de l'année les mêmes textes à différentes classes de Quatrième, j'ai pu relever — laissant de côté et les très bons élèves et les très faibles — un certain nombre de mots inconnus à la moyenne des élèves.

Comme substantifs : *Damm, Weide, Deckel, Wache, Mittel, Liebhaber, Miete, Wissenschaft, Gewissen, Gefahr, Eigentum, Sage, Heimat, Anblick, Werkzeug, Waffe*, etc.

Comme adjectifs : *seltsam, vorsichtig, gewöhnlich, schädlich, gelehrt, einfach, gemütlich, rok, gewaltig, herrlich, prächtig, tüchtig*, etc.

Comme verbes : *erstaunen, gewöhnen, überraschen, bestehen, gelten, schützen, benutzen, vermögen, verschieben, einladen, besuchen, gestatten, entschuldigen, stehlen, befehlen, hoffen, erschrecken, warnen, vermuten, glauben*, etc.

L'expérience est très fragmentaire et aurait besoin d'être complétée par celle d'autres professeurs. Telle qu' elle est, elle peut cependant donner lieu à quelques remarques. A côté des termes concrets (*Damm, Weide*,) dont la liste serait infinie, on voit que nos élèves ignorent surtout les termes abstraits (*Wissenschaft, Waffe*), les adjectifs marquant une qualité morale, les verbes désignant une opération de l'esprit ou un fait psychologique.

Il ne saurait guère en être autrement, le vocabulaire de la période précédente ayant été surtout concret, et les exercices oraux ayant porté sur des sujets étroitement circonscrits. Les élèves ont appris les termes nécessaires sur l'habitation, la nourriture, le vêtement, la campagne, la ville, etc. S'ils ignorent les mots que j'ai énumérés plus haut, c'est que la plupart n'appartiennent à aucun chapitre spécial du vocabulaire. Mais ce sont précisément ces mots qui constituent la trame du langage, parce qu'ils servent à noter nos impressions, nos sentiments, nos jugements devant les différents aspects du monde sensible.

Nos élèves peuvent nommer les choses, exprimer les actions ; ils sont malhabiles à noter un sentiment, à définir un caractère, à porter un jugement ; le vocabulaire subjectif leur fait défaut. C'est d'ailleurs ce qui explique ce fait souvent constaté, qu'ils parlent moins facilement dans la seconde

période que dans la première. Dans celle-ci, le sujet de l'exercice oral est nettement délimité et la conversation n'est guère qu'une répétition des paroles du professeur; aussi, les bons élèves atteignent aisément une facilité d'élocution qui pourrait tromper un juge non averti. Dans la seconde période, au contraire, l'interprétation d'un texte, la conversation sur une lecture, une simple narration ouvrent le vaste domaine de toute la langue; l'élève, qui avait été guidé jusqu'ici, se trouve livré à lui-même et trahit une fâcheuse indigence de vocabulaire; le champ d'idées à exprimer s'est élargi plus vite que sa connaissance de la langue.

Ainsi, dans la seconde période, nous avons à compléter la connaissance du vocabulaire concret, mais nous avons surtout à étudier le langage subjectif.

Les programmes de Sixième et de Cinquième nous fournissent un plan pour l'étude du langage concret. Comme nous n'avons pas cherché à épuiser tout le vocabulaire contenu dans les cadres qu'ils indiquent, il est aisé d'y placer les nouvelles connaissances acquises dans la seconde période. On pourrait également y ajouter d'autres chapitres, par exemple : l'État, la justice, l'instruction publique, l'armée, les cultes, les arts, etc.

Les programmes ne nous donnent aucun plan pour l'étude du langage subjectif. Comment allons-nous faire? Tout d'abord, nous pouvons le rattacher au vocabulaire concret des années précédentes; nous pourrons ainsi doubler l'intérêt de la révision du programme de la première période, en montrant à l'élève comment ces mots dont il ne connaît souvent que le sens purement matériel, servent aussi à exprimer nos sentiments et nos pensées. Des expressions concrètes comme : *das Feuer brennt, die Kohlen glühen, die Lampe erlischt,* conduisent aisément aux expressions figurées : *er brennt vor Begierde, er glüht vor Zorn, sein Ruhm erlischt.* De même, les expressions *ein rauhes Papier, ein weiches Kissen, ein niedriger Stuhl* expliqueront tout naturellement : *ein rauher Mensch, ein weiches Herz, eine niedrige Gesinnung.* Le vocabulaire abstrait n'est en grande partie qu'un vocabulaire figuré.

Mais il est toute une partie de ce langage qu'on ne peut déduire du langage concret. Des termes comme : *hoffen,*

glauben, *fürchten*, etc., sont à apprendre par eux-mêmes. Laisserons-nous aux hasards de la lecture ou de la conversation le soin de faire comprendre et retenir ces mots ? n'est-il pas préférable de tracer un plan, qui nous permette de contrôler ce que nous avons déjà vu et ce qui nous reste à voir? Puisque ce langage est l'expression de nos sentiments et de nos idées, un plan est tout indiqué. C'est, comme l'avait très bien vu Gouin, de placer autour de chacune de nos facultés les expressions qui s'y rapportent et de former ainsi un certain nombre de groupes naturels et psychologiquement distincts[1]. Ainsi, notre travail linguistique, si modeste soit-il, aurait un caractère scientifique; nos leçons de langage, après avoir été dans la première période surtout des leçons de choses, deviendraient dans la seconde des leçons élémentaires mais précises de psychologie et de morale; dans l'une comme dans l'autre, elles placeraient toujours des réalités derrière les mots.

Pour être bien adapté aux besoins de nos élèves, ce programme devrait être le résultat de notre expérience collective. En attendant, je me contenterai d'esquisser le plan suivant, sans me dissimuler ni ses lacunes ni ses imperfections :

I. Sensations. — La vue; les couleurs; les formes; les mouvements. L'ouïe; notation des différents bruits; expressions figurées. L'odorat, le goût, avec extension au sentiment du goût. Le toucher; expressions figurées.

II. — Les sentiments; différents degrés; contraires; leur expression. Plaisir et déplaisir; joie et douleur; crainte et espérance, etc.

III. — Les opérations de l'intelligence. Se souvenir, imaginer, comparer, distinguer, croire, douter, être convaincu, supposer, se tromper, etc.

IV. — La volonté. Se décider, persévérer, céder, obéir, résister, être irrésolu, etc.

V. — Qualités et défauts : la sincérité, le courage, la probité, la bonté, etc. [2].

1. Gouin. L'art d'enseigner et d'étudier les langues, 3e édit., p. 215.
2. Toutes ces questions, plus délicates, convenant mieux aux élèves de Troi-

*
* *

Nous avons maintenant une nouvelle question à examiner : dans quelle mesure étudierons-nous ce programme? comment guiderons-nous l'élève dans ce vaste domaine?

Si nous lisons une page de français, nous trouvons un grand nombre de mots dont nous comprenons le sens mais dont nous ne nous servons pas et un nombre plus restreint de mots que nous comprenons et que nous employons couramment; nous distinguons ainsi un vocabulaire passif et un vocabulaire actif, dont les limites sont sans doute très indécises mais qui n'en ont pas moins une existence réelle.

Cette distinction, qui n'est pas nouvelle, est importante pour l'étude des langues vivantes. Le vocabulaire actif de nos élèves, comprendrait tout d'abord les mots indispensables pour nommer les objets et les actes de la vie courante, pour exprimer les sentiments et les idées que possède chacun de nous et qui sont le fonds commun de tous les hommes. Les élèves moyens se contenteraient de ce minimum; les meilleurs l'étendraient à la mesure de leur réceptivité.

Dans nos exercices, nous avons ainsi à déterminer ce qui entre nécessairement dans le vocabulaire actif et ce qui peut être laissé au vocabulaire passif. Pour le langage concret, nous écarterons tout ce qui est pure nomenclature ou trop technique : savoir nommer toutes les parties d'une bicyclette prouve peu pour la connaissance de la langue. Pour le langage abstrait, nous nous en tiendrons à la notation des faits psychologiques essentiels. Si nous voulons indiquer les différents degrés de mécontentement, nous prendrons comme mots-types : *unzufrieden*, *ärgerlich*, *zornig*, *entrüstet*, *wütend*. Ces expressions sont nécessaires et suffisantes pour noter toute une gamme de sentiments; ce sont elles que nos élèves doivent connaître, comprendre et employer. Selon leur faculté plus ou moins grande d'assimilation, ils y ajouteront un nombre plus ou moins grand de nuances : *verstimmt*, *verdrossen*, *grämlich*, *gereizt*, *ergrimmt*, *aufbrausend*, *aufgebracht*, *rasend*, *tobend*, etc.

sième, il y aurait profit à utiliser les souvenirs que leur a laissés le cours de morale de Quatrième.

Il en est des mots comme des couleurs. Le vulgaire ne connaît que les couleurs fondamentales et un certain nombre de nuances ; l'œil exercé de l'artiste distingue une infinie variété de tons. Nos élèves, qui ne sont pas des artistes, connaîtront tout d'abord les termes essentiels ; plus tard, leur vocabulaire s'étendra, et la connaissance plus approfondie de la langue ne sera autre que le sentiment des nuances.

*
* *

Ayant déterminé ce que nous voulons apprendre dans cette période, il reste une dernière question à résoudre : comment enseignerons-nous le vocabulaire aux élèves de Quatrième et de Troisième ?

Dans ces classes, la lecture est au premier rang des exercices. La lecture sera donc notre principal moyen de révision et d'acquisition. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment elle doit être faite, si elle ne doit être commentée qu'en langue étrangère ou avec l'aide du français. Nous l'envisageons ici au point de vue spécial de l'étude du vocabulaire.

A cet égard, le choix des textes lus est des plus importants. Nos livres de lecture ont, en général, trop négligé d'établir une transition entre les différentes périodes. Si nous voulons assurer la continuité et la progression de notre enseignement, il est essentiel que le travail de la seconde période s'appuie sur celui de la première et, en particulier, que l'élève retrouve dans ses lectures le vocabulaire des classes précédentes. On lui a parlé en Sixième de la maison, du vêtement, de la nourriture ; il est naturel qu'il trouve dans ses livres, des descriptions d'habitations, de costumes, de repas, non plus quelconques, mais bien localisées, non plus composées pour les besoins de la leçon orale, mais empruntées à de bons auteurs. On lui a parlé en Cinquième des différents aspects de la nature ; il importe qu'il en lise maintenant la description dans les pages extraites de nouvelles et de romans allemands. Il y retrouvera avec plaisir la plupart des mots déjà appris; il aura moins de peine à savoir le sens des mots nouveaux. Enfin, ces lectures sur la vie étrangère lui seront plus utiles, et pour la connaissance de la langue, et pour la connaissance des choses que beaucoup de textes géographiques.

Mais la plus large part devrait être faite aux textes d'ordre général : anecdotes, nouvelles, récits, comédies, etc., qui, employant surtout le vocabulaire subjectif, seraient classés de manière à mettre en valeur un sentiment, une idée, une notion morale.

La lecture faite, le texte compris, il s'agit d'en fixer les résultats. L'élève ne peut s'assimiler tout le vocabulaire d'un morceau de lecture : au professeur de le répartir, comme je l'ai exposé plus haut, entre le vocabulaire actif et le vocabulaire passif.

La lecture suffit pour ce dernier. Plus l'élève lit, plus il se familiarise avec les mots, et ce sont justement les plus usités, c'est-à-dire ceux qu'il lit le plus souvent, qui se gravent dans sa mémoire.

Il n'en est pas de même du vocabulaire actif. Quand nous lisons, les mots viennent à nous. Quand nous écrivons, il nous faut chercher les mots correspondant à nos idées, et nous parlons ou écrivons avec d'autant plus de facilité qu'ils viennent plus vite à notre aide. Nous devons amener l'élève à disposer d'un vocabulaire suffisant, pour trouver rapidement l'expression juste qui répond à sa pensée.

Nous ferons tout d'abord écrire sur cahier les mots nouveaux que nous voulons faire retenir et dont le sens a été expliqué au courant de la lecture. Pour en fixer la valeur et la forme, — car l'étude de la grammaire ne peut se séparer de l'étude du vocabulaire, — nous aurons recours à ces exercices qu'emploient depuis longtemps les professeurs de la langue maternelle : rechercher les contraires, les synonymes, les dérivés ; retrouver la phrase où figure chaque mot nouveau ; former d'autres phrases, les remplacer par des tournures équivalentes ; enfin, reproduire de mémoire le texte expliqué, soit au tableau, soit oralement, les corrections étant faites par les autres élèves [1].

Ces exercices se rapportent à un texte précis. Si nous nous en tenions là, nous n'aurions que des lambeaux de vocabulaire pris au hasard des lectures ; les notes écrites sur les cahiers ne seraient qu'un véritable chaos, un amoncellement de matériaux ; l'élève ne pourrait mesurer le chemin parcouru,

1. Cf. M. Walter. Aneignung u. Verarbeitung des Wortschatzes im neusprachlichen Unterricht. Marburg. 1907.

le professeur ne pourrait contrôler le savoir de l'élève. Pour que les mots nouveaux entrent vraiment dans le vocabulaire actif, pour qu'ils n'apparaissent pas comme autant de difficultés isolées, mais qu'ils soient rattachés à l'ensemble de la langue, il est nécessaire de les séparer du contexte, où ils ne se montrent que sous un certain angle, avec un certain sens, pour les mettre à leur place dans les cadres du vocabulaire général. Nous avons indiqué plus haut quels étaient ces cadres. C'est là que viendront se grouper, autour d'une idée centrale, et le vocabulaire des classes précédentes et celui acquis par les lectures de la seconde période. Chacune de ces idées, chacun de ces groupements fournira tout naturellement la matière d'une leçon de langage.

Ainsi, nous ferons en Quatrième et en Troisième des leçons de langage, comme nous en avons fait en Sixième et en Cinquième, mais elles seront d'abord moins nombreuses, la lecture étant devenue l'exercice principal, et surtout, leur caractère sera tout autre. Dans la première période, avec des élèves jeunes qui débutent, nous avons eu surtout recours aux procédés intuitifs; nous avons montré des objets ou leur représentation et nous en avons nommé les parties et les aspects; nous avons accompli ou évoqué une action et nous en avons nommé les différents moments. Mais nos élèves sont maintenant plus âgés, leur esprit s'est développé : il serait étrange que notre méthode n'évolue pas, elle aussi. Nous garderons sans doute dans la seconde période les anciens procédés, mais nous en ajouterons de nouveaux et, en particulier, les procédés analogiques. Nous grouperons les mots, non plus au hasard d'une image ou d'une lecture, mais dans leurs rapports logiques, autour de l'idée à laquelle ils se rattachent.

Les élèves de Quatrième, par exemple, ont déjà entendu parler des rues de la ville, des routes d'un pays, des sentiers de la forêt, etc... Ces notions éparses peuvent se grouper en une leçon de langage. On recherche quelles sont les différentes espèces de chemins : *Strasse*, *Landstrasse*, *Pfad*, *Gasse*, *Querweg*, *Anlage*, etc. et comme il ne s'agit pas seulement d'aligner des mots, mais encore et surtout de les manier, de former des phrases correctes, on s'essaye à déterminer les caractères de ces différentes voies. De même,

on groupe ensuite les épithètes qui indiquent l'aspect d'un chemin : *gangbar, fahrbar, ausgefahren, staubig, aufgeweicht, gerade, krumm, steil*, etc... en demandant, afin que la leçon reste un exercice de conversation : *Wann ist ein Weg gangbar, staubig*, etc. — *Wie sind die Wege im Gebirge, in einer Ebene*, etc.? Enfin, en décrivant un parcours suivi pour aller d'un point à l'autre, on est amené à employer les verbes : *einen Weg einschlagen, gehen, verfolgen, einbiegen, zurücklegen*, etc... A ces expressions, se rattachent des métaphores comme : *im alten Geleise bleiben, ins Geleise bringen, Mittel und Wege finden*, etc.

Avec les élèves de Troisième, les leçons peuvent porter sur des matières plus délicates. Si nous voulons, par exemple, grouper les expressions se rapportant à l'idée de volonté, nous distinguerons trois thèmes principaux : la volonté mal employée (entêtement), la volonté bien dirigée (persévérance, ténacité), le manque de volonté (irrésolution, indécision). Et comme il s'agit avant tout d'un exercice de conversation, nous demanderons : *Wie nennt man einen Menschen, der nur tun will, was ihm gefällt; ein Kind, das auf die Befehle seiner Eltern nicht hört? Was zeigt ein Schüler, der eine schwierige Arbeit bis zu Ende führt? Was tut ein unschlüssiger Mensch, wenn er auf irgend einen Widerstand stösst?* etc... Nous grouperons ainsi tout naturellement, en déterminant leur sens précis, des épithètes comme : *eigensinnig, hartnäckig, störrisch, beharrlich, standhaft, unschlüssig*, etc., des verbes comme *beharren, durchsetzen, sich entschliessen, nachgeben, streben*, etc., et les substantifs qui y correspondent. Pour animer la leçon, nous pouvons inviter les élèves à chercher dans leurs lectures ou dans l'histoire des exemples qui viennent illustrer les explications données[1].

L'expérience montre que ces leçons de langage intéressent les élèves, pour peu qu'on leur laisse le plaisir de trouver des rapprochements, des exemples, des définitions. Elles fortifient la connaissance du vocabulaire en réunissant ce qui, sans elles, resterait épars, en appelant l'association d'idées à l'aide de la mémoire. Elles offrent la matière d'une conversation naturelle où l'on parle, non pour parler, mais pour

1. Qu'il me soit permis, pour plus de détails, de renvoyer à mon ouvrage : *Deutsche Sprachschule*. Paulin, 1907.

manier des idées. Elle constituent aussi un excellent exercice de grammaire, puisque l'élève doit toujours employer dans des phrases ces substantifs, adjectifs et verbes et leur donner la forme et la place convenables. Enfin, elles contribuent à l'éducation générale de l'esprit, en n'étant pas de simples leçons de mots, mais des leçons de faits; sous leur forme modeste, elles habituent l'élève à voir les rapports des choses entre elles, à observer, à analyser, à classer ses idées, à trouver pour chacune le terme précis.

Ces exercices oraux peuvent aisément se transformer en devoirs écrits. Grouper les mots vus au cours de la conversation, compléter des phrases soit par un mot, soit par toute une proposition, expliquer des métaphores, etc. autant d'exercices que le professeur peut varier et qui sont des plus utiles pour amener l'élève à employer le mot juste et la forme correcte. Ils me semblent même être plus utiles dans cette période que la rédaction libre. Rien de plus difficile pour l'élève encore inexpérimenté que ce double travail de chercher les idées et d'en trouver l'expression dans une langue étrangère; rien de plus embarrassant pour le professeur que d'intéresser toute une classe à la correction de fautes individuelles trop nombreuses. Ces exercices, au contraire, permettant une correction collective, rendent plus aisé le contrôle du travail et font porter tout l'effort sur un point déterminé. Il paraît ainsi préférable de réserver la rédaction libre pour la troisième période et de se contenter, en Quatrième et en Troisième, d'exercices de langage, de questions sur les textes lus, de reproductions de lectures faites en classe, sans compter les exercices de grammaire, dont nous n'avons pas à parler ici.

*
* *

En résumé, nous pouvons dégager des observations faites dans ces dernières années quelques conclusions :

L'étude du vocabulaire ne doit pas être laissée aux hasards de la conversation ou de la lecture dans les classes de Quatrième et de Troisième ; elle doit être continuée avec méthode comme dans la première période et d'après un programme déterminé.

La lecture est le principal moyen d'acquisition et de contrôle.

Mais la lecture est insuffisante pour mettre l'élève en possession du vocabulaire actif; elle doit être soutenue et complétée par des exercices oraux et écrits sur les textes lus ainsi que par des leçons de langage.

Les leçons de langage portent sur les matières mêmes du programme de vocabulaire ; elles emploient en première ligne les procédés analogiques.

Si nous plaçons à côté de cette étude ainsi comprise du vocabulaire une étude tout aussi méthodique de la grammaire, nous aurons, je crois, assuré la continuité et la progression de nos classes ; nous aurons préparé utilement nos élèves à recevoir l'enseignement littéraire du second cycle.

G. Delobel,
Professeur au lycée Voltaire.

Notes

SUR L'ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE

La conférence faite l'an dernier au Musée pédagogique par M. Sudre sur les Nomenclatures grammaticales ramène l'attention sur l'Analyse.

Ce qu'il faut éviter à tout prix dans l'analyse logique, c'est la multiplicité des termes employés pour dénommer les propositions. Il semble indispensable de s'en tenir à la grande division en propositions *indépendantes* ou *principales* (indépendantes quand elles sont seules, principales quand elles en commandent une autre ou plusieurs autres) et *dépendantes*, ou encore *subordonnées*. Vouloir entrer dans le détail des propositions complétives, circonstancielles, relatives, etc., c'est presque sûrement introduire la confusion dans l'esprit des élèves, en exigeant d'eux qu'ils s'intéressent à des distinctions parfois subtiles, dont il faut laisser le soin aux grammairiens de profession.

Si simple cependant et si satisfaisante que paraisse la division en indépendantes et dépendantes ou subordonnées, elle n'a point pour elle l'unanimité des auteurs de grammaires. On n'est pas peu surpris de voir, dans les nouvelles éditions du Cours de MM. Brachet et Dussouchet, appeler *complétives* les propositions dépendantes. Les élèves comprendront très bien, il est vrai, que « la proposition complétive est celle qui s'ajoute à la principale... pour en compléter le sens »; mais ne seront-ils pas étonnés que toutes les propositions dépendantes ne soient pas des subordonnées, et comment, dès lors, songer à attirer leur attention sur la formation de ce mot de *subordonné*, si parlant et si fait pour être aisément compris ?

Ce qu'il faut éviter aussi, c'est de faire de l'analyse logique un domaine distinct de l'analyse grammaticale. Il y a intérêt à ne point séparer l'une de l'autre : il est bon que, quand l'élève indique l'espèce et la forme d'un mot, il songe en même temps à sa fonction dans la proposition, et qu'il se rende un compte exact de la place et de la valeur de cette proposition dans la phrase.

Voici comment j'ai trouvé, et conservé, organisés en cinquième au lycée d'Agen les deux exercices réunis de l'analyse grammaticale et logique. Un modèle dispensera de toute autre explication.

Soit à analyser les deux vers suivants de La Fontaine :

Nul animal n'avait affaire
Dans les lieux que l'ours habitait.

Cette phrase renferme deux propositions.

1° *Nul animal n'avait affaire dans les lieux.* — Principale.

FONCTION	TEXTE	ESPÈCE ET FORME
Sujet	*Nul*	Adj. indéf. masc. sg. déterm. *animal*
	animal	Nom com. masc. sg.
	n (e)	Adv. de nég.
Verbe	*avait*	Verbe *avoir*, 3e pers. sg. imparf. ind., transitif.
Comp. dir.	*affaire*	Nom com. fém. sg.
Comp. circ. de lieu	*dans*	Prép. de lieu.
	les	Art. déf. masc. pl. dét. *lieux*
	lieux	Nom com. masc. pl.

2° *Que l'ours habitait.* — Subordonnée.

Comp. dir.	*que*	Pr. rel. masc. pl.
Sujet	*l (e)*	Art. déf. masc. sg. dét. *ours*
	ours	Nom com. masc. sg.
Verbe	*habitait*	Verbe *habiter*, 3e pers. sg. imparf. ind. 1re conj. trans.

Risquerai-je une réflexion en terminant? C'est que l'analyse me paraît beaucoup moins nécessaire dans la section A que dans la section B. Il est indispensable à un élève de la section latine de se rappeler, sous peine de solécisme, que, dans « que l'ours habitait », *que* est un complément direct; mais des ignorances de ce genre empêcheront-elles un élève de l'autre section de bien tourner ses phrases dans une Composition française? Sans parler de Monsieur Jourdain, qui faisait de la prose depuis plus de quarante ans sans en rien savoir, quel est celui de nos grands écrivains qui se tirerait à son honneur d'une modeste analyse?

HENRI PEYTRAUD,
Professeur de 5e au Lycée d'Agen.

L'ACTE V DE L'HORACE DE CORNEILLE ET LES DÉCLAMATIONS

Répondant à Me Barboux, M. Jules Claretie notait récemment que l'on pourrait compter Pierre Corneille parmi les avocats qui ont fait partie de l'Académie Française. Je crois qu'on serait en droit d'aller plus loin et de le rapprocher quelquefois de ces déclamateurs grecs et latins, dont nous ont parlé de nombreux écrivains latins et grecs depuis le Ier siècle avant Jésus-Christ jusqu'au Xe siècle de notre ère, mais que l'on n'a pas encore suffisamment étudiés.

En effet, comme source de l'*Horace* de Corneille, les éditions que j'ai pu consulter, y compris celle des Grands Ecrivains (ce n'est pas, à vrai dire, la meilleure de la collection), se bornent à renvoyer à Tite-Live, I 23 sqq. Cependant le sujet du 5e acte est indiqué dans le *de Inventione* de Cicéron comme exemple de *relatio criminis*, c'est-à-dire du cas où, tout en avouant, on se justifie en montrant qu'on a été entraîné au crime par la faute d'un autre. Ici je crois nécessaire de citer les propres paroles de Cicéron, 2, 26, 78-29 in. : *Horatius, occisis tribus Curiatiis, et duobus amissis fratribus domum se victor recepit. Is animadvertit sororem suam de fratrum morte non laborantem, sponsi autem nomen appellantem identidem Curiatii cum gemitu et lamentatione. Indigne passus, virginem occidit. Accusatur*[1]. Suivent des plans de discours pour et contre le jeune Horace. Ce devait être là le sujet-type pour la *relatio criminis*; car, au IXe siècle, Alcuin, dans son Dialogue avec Charlemagne sur la *Rhétorique*, l'emprunte à Cicéron [2], et il n'avait pas été imaginé par Cicéron, qui, dans le *de Inventione*, se borne à compiler les sources antérieures.

Que d'ailleurs Corneille n'ait pas connu le passage de Cicéron, ou plutôt que, l'ayant connu, il l'ait négligé, c'est chose vraisemblable. Cicéron invoque exclusivement des motifs juridiques, plus

1. Horace, les trois Curiaces tués et ses deux frères morts, retourna vainqueur vers sa demeure. Il aperçut sa sœur qui, sans être affligée de la mort de ses frères, prononçait sans cesse, en gémissant et en se lamentant, le nom du Curiace auquel elle était fiancée. Indigné, il tue la jeune fille. On lui intente un procès.

2. *Disputatio de rhetorica et de virtutibus sapientissimi regis Karli et Albini magistri.* Halm, Rhetores latini minores, p. 530, 37 sqq.

ou moins stricts; nous ne devons pas nous en étonner, puisqu'il se propose de former un avocat. Celui qui attaque Horace, montrera, dit-il, que la faute invoquée par l'accusé pour se justifier est moins grave que celle dont il est lui-même coupable; ensuite on fait voir par qui, devant qui, de quelle manière, dans quel temps l'action devait être intentée, le jugement rendu ou la décision de cette affaire prononcée, etc. Le défenseur du jeune Horace répond à ces arguments par des considérations de même nature. Incontestablement, le discours du vieil Horace ébauché par Tite-Live est plus éloquent que ne devaient l'être les déclamations qu'on débitait sur ce sujet dans les écoles de Rome. Aussi bien, dans les notes qui suivent la traduction du *de Inventione* faite pour le Cicéron de J.-V. Le Clerc, M. A.-A.-J. Liez note, entre le passage de Cicéron et les vers d'*Horace*, un seul rapprochement, d'ailleurs très vague[1].

Il n'en reste pas moins que, parmi les sources possibles de la tragédie, il convient de renvoyer, non seulement à Tite-Live, à Denys d'Halicarnasse et à Florus, mais aussi au *de Inventione*. C'est là surtout ce que je croyais devoir indiquer. Mais, de plus, n'est-il pas intéressant de constater que, dans ce cinquième acte d'*Horace*, qui n'a pas avec l'action principale un lien très solide, c'est un sujet de déclamation que Corneille a traité?

HENRI BORNECQUE,
Professeur à l'Université de Lille.

1. Tome III, p. 345, n. 11.

RAPPORT
sur la
PREMIÈRE COLONIE FRANÇAISE DE VACANCES EN ALLEMAGNE

(14 juillet — 15 septembre 1907)

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je suis heureux de vous faire connaître que le premier essai d'une Colonie française de vacances en Allemagne, organisée par le Club français de conversation allemande et italienne[1], sous le patronage d'un comité présidé par MM. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, et Jacques Siegfried, président du Comité des conseillers du commerce extérieur, et à laquelle ont pris part 26 jeunes gens de nos établissements secondaires publics[2], a réussi au delà de toute attente.

Jusqu'à présent le séjour de nos élèves à l'étranger a rarement donné ce qu'on en attendait. Il est, en général, trop subordonné à des circonstances fortuites et à des intérêts particuliers. De plus, les jeunes gens sont presque toujours trop livrés à eux mêmes, et manquent de direction pédagogique et d'entraînement intellectuel. Autant d'écueils que la Colonie française de vacances en Allemagne a réussi à éviter, en réalisant pour la première fois les deux conditions essentielles suivantes :

1° *Placement* des jeunes gens (âgés en moyenne de 15 à 20 ans) par les soins des Comités locaux composés surtout de directeurs d'établissements scolaires publics et de professeurs, dans des familles cultivées (professeurs, instituteurs,

1. Président : M. Louis Foubert.
2. Notamment des villes suivantes : Paris, Angers, Compiègne, Soissons, Epernay, Orléans, Rennes et quelques autres.

médecins, fonctionnaires, industriels, etc.) offrant toutes les garanties désirables tant au point de vue moral qu'au point de vue de l'étude pratique de la langue.

2° *Protection* tout à fait *paternelle* et *direction pédagogique* constante de nos élèves, grâce encore au concours dévoué et *entièrement désintéressé* des membres de ces Comités.

Un inconvénient sérieux qu'il importait encore d'éviter, c'était la présence d'un trop grand nombre de jeunes Français dans une même ville. C'est pour cette raison qu'on crut devoir, dès cette fois-ci, répartir les jeunes gens, — que les familles avaient amenés elles-mêmes pour la plupart jusqu'à Düsseldorf — entre quatre villes de la province Rhénane : Düsseldorf, Cologne, Bonn et Coblence. Le groupe le plus important, composé de 19 élèves, resta à Düsseldorf, centre de l'organisation. Non seulement ce chiffre n'était pas excessif pour une ville de 270.000 habitants, mais il convenait admirablement à l'expérience qu'on voulait tenter, et qui, avec un nombre trop restreint, n'eût été ni possible, ni concluante.

C'est ainsi qu'on put réunir quotidiennement les élèves de ce groupe.

1° Pour les faire participer gratuitement aux classes, exercices, sports et fêtes des différents établissements scolaires où ils furent admis gratuitement.

2° Pour leur faire, après la clôture de l'année scolaire (9 août), de petites conférences ou, pour mieux dire, des causeries familières sur les sujets les plus variés.

3° Enfin pour leur faire visiter, sous la conduite de guides compétents, non seulement les musées et monuments ouverts au public, mais aussi des établissements d'accès ordinairement difficile, tels que ports, usines, hôpitaux, etc.

Tout cela fut réalisé grâce au dévouement actif et incessant du Comité de Düsseldorf (composé de MM. Herold, inspecteur de l'enseignement, Masberg, Schweigel, Effer, Schwend, Lindemann, Küster et Haasch) et aussi à la protection tout à fait amicale de la municipalité, représentée par M. le Dr Zahn, adjoint au maire de Düsseldorf.

Ailleurs également, les Comités locaux, présidés par M. le professeur Völcker, à Cologne, et M. Franz Hubert, négociant et adjoint au maire, à Bonn, firent tout ce qui dépendait d'eux pour rendre le séjour aussi utile et agréable que

possible à nos élèves. Enfin, M. Buschmann, directeur provincial de l'enseignement pour la Prusse Rhénane, voulut bien s'intéresser à notre Colonie et la prendre sous sa haute protection.

La Colonie française de vacances à Düsseldorf

La Colonie de vacances, arrivée le 13 juillet à Düsseldorf, fut reçue le 14 dans la salle des fêtes du *Reformrealgymnasium* par le Comité pédagogique et les familles qui s'étaient engagées à prendre nos pensionnaires [1].

Après avoir laissé le groupe d'élèves de Düsseldorf se reposer et s'acclimater pendant huit jours, on les invita à se mettre au travail.

EMPLOI DU TEMPS

Voici quelques extraits de l'emploi du temps quotidien de la section de Düsseldorf, à partir du 23 juillet :

Mardi 23 juillet. — Réunion des élèves du Reformrealgymnasium, sous la direction de M. Masberg ; instruction amicale sur certaines précautions à observer au point de vue de la tenue en ville, et sur la meilleure manière de profiter de leur séjour. Indication d'un devoir pour le lendemain.

Mercredi 24 juillet. — Réunion analogue, correction des devoirs, visite des locaux du gymnase.

Jeudi 25 juillet. — Sortie en commun avec les élèves du gymnase, sur la place de jeux. (N. B. La plupart des gymnases allemands possèdent, à proximité ou à distance, un emplacement spécial où les élèves peuvent se livrer à toutes sortes de sports et jeux physiques.)

Vendredi 26 juillet. — Réunion du Comité. Adoption de mesures concernant les pensions des jeunes gens, dans l'intérêt de ceux-ci. Il est notamment recommandé aux jeunes gens de se soumettre aux habitudes de la famille qui les héberge, et il est décidé qu'aucun ne devra sortir le soir sans la famille, ni se réunir avec ses camarades dans les lieux publics, même pendant le jour. Répartition des élèves entre les trois établissements secondaires de la ville (Realgymnasium.

1. Voir pour les détails de cette réception, la *Gazette de Cologne* et la *Gazette de Düsseldorf* des 15 et 16 juillet.

Realschule, Oberrealschule) dont ils sont autorisés à suivre les cours gratuitement.

Du 26 juillet au 8 août (date de clôture de l'année scolaire). — Les élèves ont assisté quotidiennement, en moyenne deux heures par jour, aux classes de ces différentes écoles (allemand, anglais, histoire, physique, mathématiques, gymnastique, etc.) sous la direction des professeurs, MM. Lennich, Wurm, Kolb, Freiburg, Masberg, Küster, Lindemann, Esser, Sillaback et Kaff. Il y eut en outre :

Le samedi 3 août : Excursion sur le Grafenberg, sous la conduite du directeur Hammelrath ;

Le mercredi 7 août : Visite du musée Löbberke, sous la conduite de MM. Masberg et Wenck ;

Le jeudi 8 août : Visite de la Bibliothèque du Reformrealgymnasium, avec explications sur son organisation et sur les plus importants ouvrages qu'elle renferme ;

Le vendredi 9 août : Fête de clôture de l'année scolaire, dans la salle des fêtes du gymnase.

Du samedi 10 août au dimanche 15 septembre. — Réunions quotidiennes avec causeries et devoirs libres, sous la direction de MM. Masberg, Herold et Hammelrath. Voici quelques-uns des sujets traités, oralement et en rédactions corrigées :

La fête scolaire du 9 août. — Les poésies de Hebel ; les ballades de Heine, de Uhland et de Liliencron — Le *Guillaume Tell* de Schiller. — La vie des mineurs. — Les journaux allemands. — Les anciens châteaux forts allemands. — De certaines difficultés particulières de la grammaire allemande. — Le *Faust* de Gounod. — Le Rhin et les provinces limitrophes (villes, habitants et habitations, dialectes). — La chevalerie au moyen âge, les tournois. — Les croisades. — Düsseldorf au temps de l'occupation française. — Le nouveau système d'impôts allemand ; l'impôt sur le revenu en Prusse.

A ces petites conférences familières, toujours suivies de conversations relatives aux sujets traités, doivent être ajoutées les descriptions et causeries qui ont régulièrement précédé et suivi les visites de monuments et établissements divers, non moins que les excursions faites dans la région. Voici un aperçu de quelques-unes de ces visites et excursions :

Visites : Musée des arts industriels. — La nouvelle Académie

de Médecine pratique de Düsseldorf avec son hôpital (1 200 lits). — Le port de Düsseldorf (sous la conduite du directeur M. Zimmermann). — La filature Herzfeld. — La minoterie Plange. — L'usine métallurgique Haniel et Lueg. — (Aucun de ces établissements n'est ouvert ordinairement au public. L'autorisation de visiter les usines et établissements Krupp, accordée en principe, n'est pas arrivée en temps utile.)

Excursions : Excursions diverses, aux points les plus intéressants et notamment les 8 et 9 septembre, sur le Rhin, jusqu'à Saint-Goar et retour à Düsseldorf (bateau, chemin de fer et vins gracieusement offerts par les Compagnies).

Enfin, le 11 septembre, des cartes furent mises à la disposition de nos jeunes gens, par la Municipalité, pour la représentation du *Faust* de Gounod au théâtre de Düsseldorf.

IMPRESSIONS DES ÉLÈVES

Un des meilleurs élèves de notre Colonie, le jeune T... candidat à l'Ecole Normale supérieure, a bien voulu me confier ses impressions et celles de ses camarades sur ce séjour de deux mois en Allemagne. Je crois devoir joindre, à la suite de ce rapport, au moins celles de ses observations pédagogiques qui m'ont paru le plus intéressantes.

IMPRESSIONS DE NOS COLLÈGUES ALLEMANDS

Dans une note rapide qu'il a bien voulu m'adresser le 15 septembre, M. Masberg m'écrit : « La plupart des jeunes gens sont maintenant rentrés chez eux, et je peux conclure de ce qui m'a été exprimé maintes fois par eux et par leurs familles, soit verbalement, soit par lettre, qu'ils remportent de Düsseldorf des souvenirs agréables. Ils ont, en tout cas, eu l'occasion d'entendre, de voir et d'apprendre beaucoup de belles et bonnes choses, non seulement dans le sein des familles, mais aussi au milieu du mouvement d'une population active et d'une ville qui prospère et s'accroît avec rapidité.

« Maints d'entre eux se sont donné beaucoup de peine et ont travaillé avec succès ; tous ont fait de très sérieux progrès dans le maniement oral de la langue ; pour la langue écrite, les résultats ont été plus inégaux.

« En somme, on peut dire que la tentative a réussi. L'école, dont l'action heureuse a préparé les conditions et les circonstances de l'heure actuelle, a le devoir aussi d'en

tenir compte et de collaborer à l'œuvre de la paix universelle... Les impressions que les jeunes Français ont remportées dans leur patrie s'accentueront, se fortifieront et, avec le temps, porteront les meilleurs fruits à cet égard.

« Qu'on nous envoie seulement toujours des jeunes gens laborieux, qui aient la *volonté* d'apprendre, des jeunes gens intelligents, appelés à jouer plus tard un rôle prépondérant dans leur pays, des fils de familles influentes, — et l'on verra bientôt quelle belle et féconde institution est celle des Colonies de vacances à l'étranger.

« Dans quelques années j'espère aussi conduire en France une colonie de jeunes gens de Düsseldorf et de la région Rhénane, et je suis persuadé que nous trouverons chez votre peuple si hautement doué, si aimable et si intelligent, un accueil aussi amical que celui que nous avons fait chez nous, pendant les vacances de 1907, aux enfants de votre pays, bien que les circonstances soient beaucoup plus difficiles à cet égard en France que chez nous. »

CONCLUSION

Tels ont été, Monsieur le Ministre, les débuts et les résultats, pour la première année, de l'œuvre des Colonies de vacances en Allemagne.

Comme le dit lui-même le jeune T... (voir les « Impressions d'un élève », à la suite de ce rapport), la plupart de nos élèves ne s'attendaient pas à travailler pendant leurs vacances, et M. Masberg nous donne à entendre que quelques-uns ont répondu trop mollement aux efforts généreux de nos collègues allemands. Quand le vrai caractère de cette organisation sera mieux connu en France, il sera facile de choisir de préférence les jeunes gens vraiment désireux et capables d'en profiter.

Permettez-moi maintenant d'ajouter deux choses que M. Masberg, dans son extrême modestie, ne pouvait dire lui-même. La première, c'est que nos jeunes gens, que j'ai vus à différentes reprises, ont été et sont encore enthousiasmés de l'accueil et des soins paternels dont ils n'ont cessé d'être l'objet. La seconde, c'est que nos collègues allemands ont fait preuve, en cette circonstance, d'un tact, d'un dévouement et

d'une abnégation au-dessus de tout éloge, quelques-uns même ayant, sans hésiter, sacrifié la meilleure partie de leurs vacances, pour s'occuper de nôtre Colonie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

15 octobre 1907 A. PINLOCHE

Impressions d'un élève

(*Extraits*)

OCCUPATIONS DES ÉLÈVES DE LA COLONIE

... J'arrive à la partie la plus intéressante de notre séjour. Livrés à nous-mêmes, il nous faut parler allemand, apprendre à connaître nos hôtes. Confiés à la sollicitude des membres du Comité pédagogique, les jeunes Français ne resteront pas souvent oisifs. Pendant les premiers jours on les laisse « s'apprivoiser », ensuite on les fera travailler. Une semaine nous suffit pour connaître la ville; pendant ce temps, pas de cours, rien, on semble nous délaisser. Puis, tout à coup, arrive une carte postale, nous sommes tous invités à nous rendre à l'école. Le Directeur fait écrire un devoir et classe les nouveaux élèves d'après leur force. « Vous suivrez les cours de telle ou telle classe », nous dit-il le lendemain. Bref, huit jours après notre arrivée, nous étions répartis entre trois des gymnases de Düsseldorf, dont nous avons suivi les cours jusqu'au 9 août, date des vacances locales.

LES ÉCOLES ALLEMANDES

Il m'a été loisible de visiter plusieurs gymnases. Deux choses m'ont particulièrement frappé : l'installation, la discipline.

Aménagement et organisation matérielle. — A Düsseldorf, écoles primaires et gymnases sont construits à peu près sur le même modèle. Le tout est neuf, toutes les salles et tous les couloirs sont parquetés et recouverts d'un linoléum rouge, agréable à l'œil et facile à laver, les couloirs voûtés et nombreux, — on s'y perd — sont ornés de gravures significatives : j'y ai même remarqué un plan de Paris aussi complet et aussi bien fait que le meilleur des nôtres. Que les salles de classe sont belles aussi, éclairées à l'électricité, chauffées à la vapeur et convenablement aérées! Ce sont, en somme, des locaux agréables, dans lesquels on se sent à l'aise t confortablement installé pour travailler. Ici, chaque professeur a sa classe. Les salles de physique, de chimie, de sciences naturelles, sont en général mieux agencées que les nôtres. Les élèves ont sous les yeux toutes sortes de choses, des appareils neufs à

leur disposition, des produits chimiques en abondance. Ils voient sans cesse, et cet enseignement par l'aspect a bien ses avantages. De plus, les élèves manipulent eux-mêmes, comme les écoliers français des sections scientifiques, mais tandis que chez nous, le professeur, par suite de la parcimonie budgétaire, économise sur tout, les jeunes Allemands ont à profusion les matières premières.

Les élèves. — Voyant toutes les armoires grandes ouvertes, je m'étonnais, habitué à contempler à travers les vitres les collections françaises. Le directeur me répondit : « Nous ne traitons pas nos élèves en gamins, tout est à leur disposition ; après chaque heure de classe, il leur est loisible de venir contrôler ce que leur a dit leur maître, ils voient de plus près. Habitués à se servir en commun de tous ces objets, ils les remettent en place, jamais rien n'est détérioré ni égaré, encore moins dérobé : ils savent ce qu'un vol leur coûterait. Voyez-vous, Monsieur, nos élèves sont disciplinés. »

La discipline. — En effet, la discipline, dans de pareils établissements, est fortement établie. Les élèves ne sont pas menacés, on n'a pas l'air de leur faire sentir cette discipline ; ils savent ce qu'ils doivent faire, et la moindre infraction au règlement est censurée suivant un tarif fixé. J'ai vu les élèves de 1re pendant une heure de gymnastique : au commandement du maître (celui de la classe, car il n'y a pas de professeur spécial pour la gymnastique), ils se sont alignés : pas un bouton de veste ne dépassait l'autre, la tête tournée à gauche, ils restaient immobiles, aucun ne faisait de facéties.

J'ai assisté à bon nombre de classes; les écoliers y sont plus travailleurs que nous autres Français. Cela tient, je crois, à leur habitude de la discipline militaire. D'ailleurs, les enfants en général obéissent mieux à leurs parents que nous autres jeunes gens français. Plus d'une fois, j'ai vu un jeune homme âgé de vingt-sept ans se conformer de bonne grâce aux injonctions de son père. Je m'étonnais d'une telle autorité paternelle, on m'a répondu : « Ici on a l'habitude d'obéir. »

Les maîtres. — Nous suivions les classes en simples auditeurs ; si quelque expression inconnue passait, nous la notions et à la fin de la leçon, nous demandions au professeur ce qu'il avait voulu dire ; nous avons pu ainsi nous rendre compte de la méthode pédagogique des professeurs allemands. Tandis que chez nous, le professeur dicte un cours que ses élèves apprennent ensuite, les écoliers allemands doivent retenir ce que l'on dit en classe ; ils ne prennent pas de notes, mais complètent s'ils le veulent la leçon faite par des lectures personnelles. Le professeur

aime à frapper l'imagination de ses élèves, raconte volontiers une histoire et, même dans les classes les plus élevées, fait répéter à ses auditeurs ce qu'il a dit précédemment. Le système d'interrogations usité en France et surtout celui de la récitation des leçons est inconnu là-bas; le professeur pose à chaque élève une seule question, on ne lui répond jamais que quelques mots.

Les livres. — Au cours d'une conversation, un professeur se plaignit de ses livres qui étaient mauvais. — « Pourquoi ne les changez-vous pas, lui demandai-je ? — Parce que nous n'en avons pas le droit », me dit-il. Il m'expliqua comment, tous les livres étant désignés par le ministère, il était défendu d'en introduire un seul dans les classes, en dehors de ceux inscrits sur la liste établie. Le système français parut à ce professeur de beaucoup préférable.

Classes d'été. — Un jour que j'assistais à une explication de textes, le professeur suspendit la leçon et la remit au lendemain : il faisait à 11 heures une température de 21°, l'enseignement cessait; les élèves importunés par la chaleur sont incapables de travailler, paraît-il. D'ailleurs le règlement est formel, et l'on sait qu'en Prusse, à partir de 25°, les classes sont de droit suspendues.

Conclusion. — En résumé : l'Allemagne, et en particulier la province Rhénane, est pour les Français un pays méconnu. On se fait une idée bien singulière de ces régions connues par des livres trop vieux, par les narrations de voyageurs aimant mal leur patrie et la flattant au détriment de la vérité. Nous avons, au contraire, on l'a dit maintes fois, beaucoup à apprendre au contact des Allemands, beaucoup à tirer d'un séjour là-bas. Des membres de la Colonie française ont vu quantité de choses, ils ont emmagasiné beaucoup de connaissances nouvelles; ils savent maintenant que les rives nord du Rhin sont de première importance au point de vue industriel et commercial. La visite des usines et des villes comme Crefeld, Barmen, Elberfeld les a suffisamment édifiés. Ils ont vu enfin qu'une ville industrielle, exemple Düsseldorf, pouvait être belle en même temps qu'industrieuse, et qu'on savait y joindre l'agréable à l'utile. Puissent les futures Colonies françaises en Allemagne, après ce premier succès, devenir plus florissantes encore. La première a réussi, les demandes afflueront désormais.

Nous souhaitons que les Allemands envoient chez nous leurs fils au lieu de les laisser séjourner en Suisse et en Belgique. Nos parents seront heureux de recevoir nos camarades d'outre-Rhin comme on nous a accueillis dans leurs familles. Peut-être retireront-ils, eux aussi, quelque avantage de leur séjour parmi nous.

Bibliographie

LITTÉRATURE ALLEMANDE

Ernest Seillière. — La Philosophie de l'Impérialisme, tome IV : *Le Mal romantique, Essai sur l'impérialisme irrationnel.* Paris, Plon, 1908.

Dans les volumes que M. Seillière avait précédemment consacrés à la philosophie de l'impérialisme, il apparaissait déjà clairement que l'une de ses préoccupations essentielles, en écrivant son grand ouvrage, était de dénoncer et de combattre certaines dispositions psychiques de l'époque moderne qu'il juge néfastes pour l'avenir de notre démocratie française. Le livre qu'il publie aujourd'hui est consacré à l'analyse de ce « mal romantique » contre lequel il s'efforce de mettre en garde ses contemporains.

Le romantisme, dit M. S., est essentiellement une insurrection de l'instinct contre la raison. La raison est la faculté créatrice de l'esprit qui permet à l'homme *d'improviser* les actes nouveaux par lesquels il s'adapte sans cesse au milieu où il se développe. L'instinct est l'activité devenue inconsciente ou plutôt subconsciente en vertu de laquelle l'homme est capable de reproduire automatiquement des opérations anciennes très fréquemment effectuées. L'une est l'activité supérieure, pratiquée surtout par les individus les mieux doués, qui veille sur les acquisitions les plus récentes de l'espèce. L'autre dont le domaine est beaucoup plus vaste, représente l'expérience passée de l'individu et de l'espèce. Dans l'état normal ces deux facultés combinent leurs efforts en vertu d'une véritable division du travail. La seconde décharge la première d'une foule de soucis absorbants ; la première contrôle, dirige, discipline la seconde. Mais supposez que pour une raison quelconque — influence de climat, action de certains poisons comme l'alcool ou l'opium, usure héréditaire de l'organisme, — la faculté supérieure vienne à s'affaiblir. Alors le subconscient parlera toujours plus haut ; ses aspirations deviendront prépondérantes. Et, par une conséquence fatale, l'individu deviendra toujours plus incapable d'une adaptation efficace au milieu. C'est là le mal romantique.

Par son origine même et par les symptômes caractéristiques qui le révèlent — égotisme pathologique, émotivité mystique, velléités rationalistes, tendances au sophisme — le malaise romantique se décèle clairement comme un affaiblissement des facultés supérieures, comme une régression dans le domaine moral. Mais elle n'apparaît pas telle à ceux qui en sont atteints. Et elle n'en est que plus dangereuse. Loin de s'imaginer qu'il est un décadent, le romantique voit dans sa débilité intellectuelle et morale un excès de force, dans sa déchéance physiologique une exubérance de santé. Depuis l'époque de Rousseau — en qui M. S., d'accord avec M. Jules Lemaitre ou M. Lasserre, voit le premier représentant typique du romantisme européen — le romantisme cherche

à se persuader et à persuader aux autres qu'il est la réaction légitime du sentiment et de l'instinct contre les excès du rationalisme philosophique. Et comme d'ailleurs les facultés artistiques restent intactes chez les romantiques, comme certains possèdent à un degré éminent l'imagination poétique, le génie verbal, le don de la suggestion, ils obtiennent aisément créance. Et ainsi ils propagent le mal autour d'eux. Ces rhéteurs décadents attirent à leur suite non seulement la foule des malades, mais aussi nombre d'esprits simples qui s'abandonnent sans résistance à l'influence démoralisante de ces dégénérés séduisants autant que dangereux.

On peut d'ailleurs guérir de ce mal. D'illustres romantiques comme Gœthe ou Taine ont su revenir à la santé, abjurer leurs illusions de jeunesse, mettre un frein à leurs aspirations illimitées ou à leurs curiosités désordonnées, et s'élever dans leur âge mûr à une religion de l'activité utile et du renoncement, à un ferme et lucide stoïcisme. Il faut suivre leur exemple. Et pour combattre la maladie romantique on a préconisé toutes sortes de cures. Les uns, héritiers des Encyclopédistes, lui opposent la raison, la science positive, l'utilitarisme pratique. Les traditionnalistes pensent mieux combattre les ravages de l'esprit révolutionnaire en s'instituant, contre les prétentions de l'intelligence consciente, les champions de l'instinct. D'autres enfin préconisent l'application de la thérapeutique chrétienne : à l'égotisme anarchique du romantisme ils opposent, pour rétablir la discipline des âmes, la foi dans les sanctions de l'au-delà, la conviction de la chute et de la corruption profonde de la nature humaine. Tous ces remèdes, selon M. S., peuvent avoir leur efficacité. L'essentiel est de constituer par tous les moyens, en face de l'*impérialisme irrationnel* des romantiques un *impérialisme rationnel* qui enseigne à l'individu à « subordonner raisonnablement sa puissance » et faire appel à l'expérience sociale accumulée par le passé de la race humaine pour contenir dans de justes limites la volonté de puissance individuelle.

M. S. illustre la théorie abstraite que je viens d'esquisser ici à sa suite, à l'aide de deux exemples empruntés à la littérature française : il montre en Fourier le représentant typique de l'impérialisme des plus pauvres, en Stendhal l'incarnation la plus brillante du dilettantisme romantique des riches. Nous n'avons pas à le suivre, ici, dans ce domaine. Mais on voit, sans qu'il soit nécessaire d'insister, combien il serait aisé d'interpréter à l'aide des idées de M. S. l'évolution de la littérature allemande depuis le *Sturm und Drang* ou le romantisme de Schlegel, Novalire et Tieck jusqu'au dionysisme de Nietzsche ou au néo-romantisme contemporain. C'est pourquoi aussi j'ai cru utile de signaler dans cette bibliographie une construction philosophico-historique fort ingénieuse et qui, dans tous les cas, appelle la discussion. On peut évidemment se demander si le romantisme européen n'est pas un phénomène bien étendu et bien complexe pour qu'il soit prudent de l'interpréter comme une manifestation de décadence. Certes je ne contesterai pas que le romantisme n'ait souvent abouti à des exagérations pathologiques et que certains romantiques n'aient pu être des dégénérés. Mais si l'on peut être rationaliste ou traditionaliste ou chrétien avec une mentalité normale, pourquoi ne pas admettre qu'il *puisse* aussi y avoir des romantiques « normaux » ? Si des natures aussi foncièrement saines que le jeune Gœthe ont passé par le romantisme, à quoi bon interpréter leur phase romantique comme une crise *maladive!* Gœthe *malade* quand il écrit *Götz*, *Faust*, *Werther*, à l'époque de sa turbulente et triomphale jeunesse ! N'y a-t-il pas là un peu de paradoxe ? Et ne vaut-il pas mieux

statuer qu'il existe un romantisme compatible avec la plus robuste santé morale et que, sans doute aussi, la limite n'est pas aisée à tracer entre le romantisme « pathologique » et celui qui ne l'est pas ? — Mais, ceci dit, qui ne reconnaîtra l'intérêt de la vigoureuse campagne menée par M. S. contre le dilettantisme et le mysticisme, l'esprit de chimère et l'égotisme? Il a mis hardiment le doigt sur une des plaies les plus inquiétantes de la civilisation moderne en dénonçant certains systèmes de décomposition qui se multiplient autour de nous. Il a proclamé très haut la nécessité de l'effort scientifique, de l'activité pratique, surtout de la discipline morale. Et il mérite, à ce titre, d'être lu et médité de tous ceux qui ont souci de la santé morale de notre temps.

H. Rœtteken. — Heinrich von Kleist; Wissenschaft und Bildung 22 ; Leipzig, Quelle und Meyer, 1907.

On lira avec grand profit cette courte mais substantielle biographie de Kleist. M. Rœtteken, dont les travaux sur Kleist sont bien connus, a su nous tracer un portrait fort vivant du grand dramaturge romantique. On ne trouvera pas, chez lui, le Kleist névrosé, décadent, sadique que les historiens de la littérature nous ont pendant longtemps présenté et dont la Penthésilée et la Käthchen de Heilbronn figurent dans la *Psychopathia sexualis* de Krafft-Ebing. M. R. ne dissimule pas, assurément, les bizarreries de son modèle. Et son étude, qui est d'une psychologie très fine et très pénétrante, met fort bien en lumière les étrangetés de la nature si originale et curieuse de Kleist. Mais, d'accord en cela avec des critiques comme Steig, Rahmer ou Erich Schmidt, il se refuse à faire de lui un « anormal », à nous le décrire comme un dégénéré et comme un malade. Je ne saurais assez l'en louer. Il est très facile et aussi très vain de souligner outre mesure les excentricités de certains grands artistes comme Kleist ou Nietzsche et de les représenter comme des « monstres » très éloignés de l'humanité saine et morale. La figure de Kleist telle qu'elle ressort du livre de M. R., outre qu'elle est certainement aussi pittoresque que l'ancien type conventionnel, a sur ce dernier l'avantage d'être plus humainement vraie et nous apparaît ainsi comme plus adéquate à la réalité, et par conséquent aussi plus intéressante et plus expressive.

Otto Eduard Schmidt. — Fouqué, Apel, Miltitz. *Beiträge zur Geschichte der deutschen Romantik.* Leipzig, Dürr, 1908.

Cette intéressante publication de M. O. E. Schmidt fait revivre un petit cénacle romantique qui, sans avoir exercé une influence bien notable sur la pensée ou sur l'art allemands, méritait d'être sauvé de l'oubli. Il avait pour principaux adeptes le poète Fr. de la Motte-Fouqué, un représentant typique de la noblesse militaire de Saxe ; le musicien Charles Borromée de Miltitz, qui appartenait comme Fouqué à la noblesse saxonne et remplit, après avoir mené quelque temps la vie de gentilhomme campagnard, des fonctions à la cour de Dresde ; l'humaniste Apel, de bonne souche patricienne, fils d'un bourgmestre de Leipzig et lui-même citoyen influent de sa ville natale ; le peintre et graveur Moritz Retzsch, fils d'un modeste onctionnaire, mais artiste consciencieux, estimé de Gœthe et traité en égal par ses nobles amis, un talent d'ordre assez secondaire d'ailleurs, connu surtout par un cycle de gravures sur le Faust de Gœthe. Le point de ralliement de ce groupe était le très romantique château de Scharfenberg situé dans la vallée de l'Elbe, près de

Meissen, où Miltitz avait fixé ses pénates en 1812, peu de temps après son mariage et résidé pendant une douzaine d'années. M. S. rassemble dans une introduction assez développée les détails biographiques nécessaires sur les membres de ce petit cercle romantique de Scharfenberg. Ce qui fait d'ailleurs surtout la valeur de son livre ce sont les documents nouveaux qu'il nous communique : 59 lettres inédites de Fouqué (dont on connaît aujourd'hui encore très peu de lettres), ou de sa femme, des lettres d'Apel, de Miltitz, de Retzsch, un oratorio inédit de Fouque *Die Frauen am Grabe des Heilands* et un d'Apel *Das Weltgericht*, deux lieder composés par Miltitz *Wehmuth* et *Preussisches Soldatenlied*. Ces documents que complètent quelques reproductions de tableaux, d'anciennes gravures ou de photographies nous montrent sous un jour très sympathique la vie intime et les relations littéraires de ces romantiques unis d'abord dans un commun enthousiasme pour l'art national et le moyen âge germanique, dissociés ensuite lorsqu'ils prennent conscience des divergences qui les séparent, les uns comme Miltitz inclinant vers le rationalisme et les idées libérales, les autres comme Fouqué affirmant avec une intransigeance croissante leur piétisme religieux et leur conservatisme politique. On accueillera avec plaisir cette nouvelle et intéressante contribution à l'histoire du romantisme allemand. On regrettera seulement que l'auteur ait cru pouvoir se dispenser de joindre à son livre un index qui aurait simplifié et facilité les recherches à ceux qui utiliseront le volume.

Joachim Frenkel. — Friedrich Hebbels Verhältnis zur Religion. Hebbel-Forschungen N° II; Berlin, Behr 1907.

On trouvera dans ce petit livre un résumé consciencieux et solidement étayé de citations des idées de Hebbel sur le problème religieux et en particulier sur le christianisme. M. Frenkel analyse avec soin et sagacité le panthéisme mystique non point antichrétien mais émancipé de toute foi chrétienne positive, auquel aboutit le grand dramaturge. Il groupe en général avec beaucoup de bon sens les extraits de la correspondance et du journal de Hebbel et ses commentaires des drames sont, sinon très originaux, du moins fort judicieux. L'appendice où M. F. compare les idées de Hebbel avec celles des grands écrivains de l'époque classique, Lessing, Herder, Gœthe et Schiller, ou des grands philosophes allemands de Kant à Feuerbach me satisfait moins : il me semble insuffisamment développé et parfois un peu superficiel. A lire, par exemple, les lignes que M. F. consacre au parallèle de Hebbel et de Gœthe on n'arrivera pas, je crois, à se faire une idée bien nette des divergences profondes qui existent entre la religion si foncièrement tragique de Hebbel et l'harmonieux optimisme de Gœthe. Les indications que donne M. F. sont trop sommaires et demanderaient toutes à la fois à être complétées et rectifiées. En dépit de ces restrictions d'ailleurs, le livre de M. F., s'il n'apporte pas beaucoup d'idées nouvelles, forme du moins une introduction commode et claire à l'étude si attachante des conceptions religieuses de Hebbel.

Grabbes Werke in sieben Büchern ; herausgegeben von **Paul Friedrich** ; Berlin, A. Weichert.

Cette nouvelle édition de Grabbe ne fait pas concurrence à l'édition critique de Grisebach. Elle ne comprend que les œuvres dramatiques

principales (le *Duc de Gothland*, *Marius et Sylla*, *don Juan et Faust*, *les Hohenstaufen*, *Napoléon*, *Annibal*, *la Bataille de Teutobourg*, *Plaisanterie*, *satire et ironie*) une adaptation pour la scène du fragment de *Marius et Sylla* par M. Friedrich et une introduction littéraire et psychologique assez détaillée, du même auteur, qui souligne sans excès les mérites de son héros et fait sentir notamment ce qu'a de moderne le réalisme, le pessimisme, le culte du génie chez ce précurseur de Nietzsche.

Franz Overbeck und Friedrich Nietzsche. Eine Freundschaft. Nach ungedruckten Dokumenten und im Zusammenhang mit der bisherigen Forschung dargestellt von **Carl Albrecht Bernoulli.** Bd. I. Iena, Diederichs 1908.

On sait la lutte engagée depuis plusieurs années soit dans la presse soit devant les tribunaux entre le Nietzsche-Archiv et les héritiers d'Overbeck. J'ai signalé ici l'an dernier une brochure où Mme Förster-Nietzsche exposait le point de vue du Nietzsche-Archiv. Au début de cette année a paru, d'autre part, le premier volume de la vaste publication où M. Bernoulli présente les documents sur la biographie de Nietzsche qu'il a trouvée dans les papiers laissés par Overbeck. La mise en vente du second volume de M. B. et la publication de la correspondance de Nietzsche et Overbeck sont retardées par des procès engagés entre Mme Förster et les héritiers d'Overbeck. Nous ne connaissons ainsi encore que partiellement les témoignages nouveaux qu'apportent ces derniers. Je me borne donc pour l'instant, dans ces conditions, à indiquer très brièvement et d'une manière tout objective l'intérêt et la signification de ce qui a paru.

Il n'est guère possible, dans les limites que m'imposent ces comptes rendus, d'arriver à donner une idée de ce que contient le volume si riche et si touffu de M. B. Il faut le lire. On y trouve une biographie d'Overbeck et de Nietzsche, l'histoire spéciale de l'amitié de Nietzsche et Overbeck, une psychologie de Nietzsche telle qu'elle se formulait dans l'esprit de son ami, une polémique contre Mme Förster et le Nietzsche-Archiv, une discussion des opinions de la critique nietzschéenne, l'analyse des souvenirs que Nietzsche a laissés à ses connaissances de Bâle, enfin une masse considérable de documents très divers — souvenirs d'Overbeck et de Mme Overbeck, souvenirs de Mme de Miaskowski ou du professeur Julius Piccard, lettres d'Overbeck à Treitschke ou à Rohde, lettres de Brenner sur son séjour à Sorrente avec Nietzsche, etc. — qui lui confèrent, en tout état de cause, une indiscutable importance. Le livre de M. B. n'est pas une œuvre d'art, mais il est d'un intérêt soutenu: il donne l'impression de la réalité vivante et vécue. Il apporte surtout un grand nombre de faits nouveaux qui ne peuvent manquer d'intéresser au plus haut point le biographe de Nietzsche.

L'impression qui se dégage dès à présent de cette lecture, c'est que le témoignage d'Overbeck sur Nietzsche est d'une importance de tout premier ordre. Overbeck a vécu pendant cinq ans sous le même toit que Nietzsche et a pris quotidiennement avec lui son repas du soir. Il l'a connu plus intimement et plus longuement que qui que ce soit dans les années les plus décisives pour son développement; il a dès l'abord eu pleinement conscience du génie de Nietzsche; il est parmi ceux qui ont le plus longtemps suivi l'évolution de sa pensée; jusqu'au bout il lui a consacré l'amitié la plus fidèle; il a été l'administrateur de sa fortune; il a joint ses efforts à ceux de Peter Gast pour assurer son exis-

tence matérielle; il est accouru à son aide au moment où la folie s'est abattue sur lui. C'était un esprit hautement critique, un psychologue pénétrant, un savant d'une rare érudition, surtout un caractère d'une droiture parfaite, de la probité la plus scrupuleuse. Il a été à même de pénétrer très avant dans l'intimité de la pensée de Nietzsche et il était en état, intellectuellement et moralement, non pas seulement de comprendre cette nature complexe, mais aussi d'exercer sur son ami une certaine influence. Overbeck nous apparait ainsi comme un témoin très informé, clairvoyant, d'une loyauté au-dessus de tout soupçon et dont la déposition a dès lors le plus grand prix et mérite d'être écoutée avec la plus scrupuleuse attention.

Il reste évidemment à faire la critique de cette déposition. Et cette critique ne sera possible que lorsque nous aurons entre les mains toutes les pièces du litige. Dans quelle mesure le livre de M. B. peut-il tenir lieu de cette déposition qu'Overbeck lui-même n'a pas rédigée? Les impressions d'Overbeck sur son ami ont-elles varié avec l'âge et peut-on mettre en opposition le témoignage de l'Overbeck des années *soixante-dix* avec les souvenirs d'Overbeck vieillissant? Dans quelle mesure enfin la déposition de l'ami vient-elle compléter, corriger peut-être sur certains points, le témoignage de la sœur? Ce sont là quelques-unes des questions qui se posent maintenant pour la critique nietzschéenne. Je n'ai garde de les aborder dans ce compte rendu sommaire. Une seule chose me semble dès à présent hors de doute. C'est que, de toute façon, la figure de Nietzsche ne sortira pas diminuée des publications qui se préparent. Je serais bien étonné si les admirateurs du grand penseur y trouvaient des raisons pour l'estimer moins. Ils peuvent donc attendre sans inquiétude et sans passion l'issue du débat si affligeant qui met aux prises aujourd'hui les héritiers des deux amis de Bâle.

Hans Bélart. — Friedrich Nietzsche und Richard Wagner. *Ihre persœnlichen Beziehungen, Kunst und Weltanschauungen:* Berlin, F. Wunder, 1907.

M. Bélart, à qui l'on doit déjà une série de travaux intéressants soit sur Nietzsche soit sur Wagner, présente dans ce livre un résumé des relations entre le grand artiste et son critique passionné. Il décompose avec une minutie presque un peu scolastique l'évolution qui s'est accomplie chez Nietzsche dans sa façon de juger Wagner. Pendant sa première période (wagnérienne) Nietzsche a traversé deux phases, une phase « schopenhauerienne » et une phase « moyenne ». Dans la première il est d'abord disciple de Schopenhauer puis disciple de Wagner; dans la seconde il commence à se détacher de Schopenhauer puis de Wagner. De même dans la seconde période (antiwagnérienne) Nietzsche commence par se séparer de Schopenhauer dont il combat la métaphysique et la morale de la pitié et se trouve amené ensuite par là à prendre parti d'abord contre le *Parsifal* de Wagner, puis d'une manière plus générale contre tout l'art décadent et romantique, enfin d'une manière plus spéciale contre l'art du comédien. Avec un très louable souci d'équité et d'impartialité M. B. s'efforce de ne sacrifier ni l'un ni l'autre des deux grands adversaires. Il reconnait le caractère « pathologique » du *Cas Wagner*, mais déclare en revanche que « les assauts dirigés contre Wagner par le Nietszche de la dernière période sont certainement dangereux pour le wagnérisme » et qu'il est impossible de les repousse

en se bornant comme le fait Chamberlain à traiter Nietszche de « fou fin de siècle ». Au total : un travail judicieux pas, très nouveau peut-être, mais de lecture aisée et de maniement commode sur l'un des problèmes les plus curieux de l'esthétique contemporaine.

Heinrich Weinel — Ibsen. Bjœrnsen. Nietzsche. *Individualismus und Christentum ;* Tübingen, Mohr 1908.

A l'exemple de nombre de pasteurs ou théologiens protestants comme Ritschl, Grimme, Kalthoff, Rittelmeyer et tant d'autres, M. Weinel, qui est professeur de théologie à Iéna, a ressenti le besoin de s'expliquer sur Nietzsche, et non seulement sur Nietzsche mais encore sur Ibsen et Bjœrson et d'une manière plus générale sur le grand problème de l'individualisme moderne. Il le fait avec infiniment de franchise et dans l'esprit le plus libéral qu'on puise souhaiter. Il est plein de respect et de sympathie pour les grands douteurs et les grands négateurs du siècle écoulé. Il convient fort bien que le christianisme traverse aujourd'hui une crise grave. Les dangers qui le menacent ne viennent pas, d'ailleurs, comme d'aucuns le croient, des progrès des sciences naturelles. Conformément à la tradition protestante libérale, M. W. statue que la religion n'a rien à faire avec la science, que la science a pu ruiner les prétendues démonstrations de la « vérité » religieuse, mais qu'elle est incapable d'atteindre l'essence même de la religion, car celle-ci repose non sur des raisonnements mais sur des faits indépendants de toute spéculation théorique. La religion porte un jugement de *valeur* sur le monde ou la vie, elle implique une *morale*, elle veut être un principe d'action. La question capitale qui se pose aujourd'hui n'est donc pas théorique mais pratique. Il ne s'agit pas de savoir si les dogmes posés par le christianisme sont vrais ou faux mais bien de décider si la morale chrétienne est pernicieuse ou bienfaisante, s'il existe ou non un idéal de vie supérieur à l'idéal chrétien. — C'est là la grande question qu'ont creusée avec passion les trois poètes-penseurs. Et c'est pourquoi aussi M. S. les aime et les plaint. Il nous montre chez Ibsen l'individualisme se détruisant en quelque sorte lui-même, désespérant de l'idéal qu'il pose, mettant en doute la liberté humaine, se demandant si l'homme est autre chose qu'un faisceau de dispositions héréditaires fatalement transmises par les ancêtres, aboutissant ainsi dans sa vieillesse clairvoyante et morose à un nihilisme pessimiste et désenchanté qui proclame avec une ironie désespérée l'universelle vanité et la banqueroute de tout idéalisme. En Bjœrnson il nous présente l'optimiste robuste et vaillant qui déclare loyalement que le christianisme est « par delà les forces humaines », mais reste néanmoins plein de confiance et d'espoir en l'avenir de l'humanité moderne. — Mais c'est le cas de Nietzsche surtout qui l'attire. Car nul n'a proclamé avec plus de fureur et d'exaltation la faillite définitive du christianisme, la nécessité d'une radicale transvaluation des valeurs ; nul n'a opposé avec plus de mépris la morale d'esclaves haineux et rancuniers que prêche le christianisme à la religion individualiste du surhomme, du moi génial. Nietzsche condense et résume toutes les objections que la conscience de l'homme moderne formule aujourd'hui contre le christianisme. Le comprendre et le « dépasser » loyalement, se rendre compte de la genèse de sa personnalité et concevoir comment cette personnalité a été déviée, c'est la meilleure manière de surmonter la crise religieuse et morale où nous nous débattons. Ce travail intérieur, M. W. croit l'avoir fait. Il s'est efforcé de noter les « colossales illu-

sions » dont Nietzsche a été la victime. Elles peuvent, pour lui, se résumer d'un mot : Nietzsche n'a jamais réussi, en réalité, à se libérer de Schopenhauer. Il a toujours continué à voir l'univers tel que le voyait le grand pessimiste; il s'est borné à estimer autrement sa valeur. Il a hérité du misanthrope de Francfort une conception toute faite et superficielle du christianisme, un athéisme radical qui s'interdit la croyance en Dieu comme un manque de probité intellectuelle. Il a éprouvé l'irrésistible fascination d'une autre pensée, il n'a pas tiré sa philosophie de l'expérience directe de la vie : il a *subi*, il n'a pas *fait* lui-même sa conception du monde. Son œuvre, d'ailleurs, a été en grande partie utile et féconde pour le christianisme. Depuis Nietzsche il n est plus permis d'égaler Schopenhauer et Wagner à Jésus-Christ ni de confondre le christianisme avec le rationalisme utilitaire ou avec le socialisme et la démocratie. Depuis Nietzsche aussi il est apparu clairement que le christianisme est, dans son essence, un *idéal moral* et que la théologie moderne au lieu de s'égarer en de stériles discussions dogmatiques doit s'efforcer de montrer dans l'Evangile du Christ la « religion morale de la rédemption ». Nietzsche, surtout, a su dégager très heureusement les caractères formels de *tout* idéal (et non pas seulement de *son* idéal). « En face de la sentimentalité fade, de l'indifférence ou de la veulerie de notre bourgeoisie, en face du pessimisme mensonger el des allures décadentes qu'affecte non sans maladresse notre monde littéraire, contre le culte superstitieux du machinisme qui fleurit chez les socialistes, contre l'écœurante mixture du christianisme composite, son intransigeance morale, voire même ses imprécations et ses menaces, son ironie et sa haine sont une joie et un réconfort. » Au total : Nietzsche représente la protestation nécessaire à l'individualisme contre la puissance inerte de la coutume, du compromis, du mensonge. de l'hypocrisie, de la convention. Il a ruiné un pseudo christianisme caduc et mûr pour la disparition. Mais après lui l'humanité devra — et pourra — *redécouvrir* à nouveau les vérités éternelles et fondamentales du christianisme vrai, comprendre que l'homme doit tendre non pas à l'indépendance hautaine et illusoire du moi vis-à-vis de l'univers, mais à l'absorption du moi dans le divin, à la félicité de la « vie en Dieu ». — On lira avec plaisir ce livre très sincère où s'affirme sans étroitesse confessionnelle ni fanatisme doctrinal la foi très optimiste dans une renaissance toute proche d'un idéalisme chrétien dont l'aube commence à luire après les ténèbres du nihilisme pessimiste et les tempêtes de l'individualisme en révolte

Carl Spitteler. — Meine Beziehungen zu Nietzsche; Süddeutsche Monatshefte, München 1908.

Les relations de Nietzsche et de Spitteler se réduisent à très peu de chose. Ils ont échangé quelques lettres; Spitteler a écrit des articles sur les œuvres philosophiques de Nietzsche et sur son « Cas Wagner »; Nietzsche a lu le *Prométhée* de Spitteler qui a peut-être eu quelque influence sur le style de *Zarathustra* et il a recommandé Spitteler à divers éditeurs; finalement ils se sont brouillés, à la suite d'un demi-malentendu semble-t-il. Spitteler nous conte ces relations avec beaucoup d humour et sur un ton de franchise qui plaît. Malheureusement il ne nous donne pas en mains les pièces mêmes sur lesquelles se base son récit. On voudrait avoir ses articles qu'il est fort malaisé d'aller rechercher dans le *Bund* ou les *Basler Nachrichten* on voudrait surtout connaître dans le texte les lettres échangées avec Nietzsche. Nous souhaitons que le

jour où il rééditera sa petite brochure, il y ajoute en appendice ces pièces justificatives qui en augmenteraient singulièrement le prix.

Gaston Raphaël. — Der Professor ist die deutsche Nationalkrankheit; Paris, Cahiers de la quinzaine, 1908.

« Le professeur est la maladie nationale de l'Allemagne... L'éducation actuelle de la jeunesse allemande est une sorte de nouveau massacre des innocents. » Cette boutade empruntée au célèbre pamphlet de Langbehn, *Rembrandt éducateur*, sert de titre à l'étude pleine de verve dans laquelle M. Raphaël s'est plu à rassembler les critiques adressées, ces derniers temps, par les Allemands à l'école allemande. Elles sont très vives et très décidées. On se plaint du travail abrutissant imposé aux élèves et qui brise leur activité intellectuelle; on s'insurge contre une discipline trop rigoureuse qui ploie les volontés et étouffe les initiatives; on dénonce le pédantisme bureaucratique des professeurs; on murmure contre des programmes trop encyclopédiques dont l'étendue décourage les plus robustes bonnes volontés; on critique l'usage d'une méthode d'enseignement trop uniforme qui ne développe pas assez la spontanéité; on se plaint de ce dressage religieux, moral, patriotique qui pèse sur les élèves comme un cauchemar et les incline au servilisme ou au découragement. Et, sans doute, M. R. ne se hâte pas de conclure à la faillite de l'enseignement germanique, et il reste d'autre part assez sceptique à l'endroit des résultats que pourront obtenir, d'ici longtemps sans doute, les réformistes allemands. Mais il regarde comme un fait heureux que l'Allemagne prenne conscience des défectuosités de son système scolaire. Et son livre, écrit d'une plume fort alerte, s'il ne doit pas nous faire oublier les mérites de l'école allemande, peut servir de correctif utile à l'optimisme sans doute excessif des apologistes officiels de l'Empire.

Poetry and Truth from my own life. by **J. W. von Gœthe.** A revised translation by **Minna Steele Smith**; The York Library; London, G. Bell and Sons, 2 vol., 1908.

Traduction anglaise de *Dichtung und Wahrheit* sans notes ni commentaires, mais avec une solide et intéressante préface de M. Karl Breuil et une bibliographie assez étendue.

HENRI LICHTENBERGER.

SCIENCES SOCIALES

Le solidarisme, par **C. Bouglé**, professeur de philosophie sociale à l'Université de Toulouse. 1 vol., Giard et Brière.

Depuis le « grand dégel » de l'économie politique orthodoxe proclamé par M. Ch. Gide, depuis les livres retentissants des Fouillée, des Marion, des Durkheim et des Bourgeois, le mot de solidarité est à

l'ordre du jour dans le monde politique comme dans le monde social.

La doctrine dite solidarisme, écrivait M. Boutroux en 1903, a été constituée en vue de faire reposer le devoir de bienfaisance, non plus sur la charité ou l'amour, comme sur un sentiment subjectif et libre, mais sur une idée, sur un principe scientifique et rationnel, propre à justifier l'intervention de la force publique. » Tendance philosophique, tendance juridique, tendance politique, vous la retrouverez partout désormais, allant aussi bien à régénérer le sens moral qu'à compléter le système du droit et à refondre la société. Devenu une façon de philosophie officielle, le solidarisme rencontrera naturellement une hostilité passionnée chez les leaders de l'opposition intellectuelle comme parfois chez les chefs du clan socialiste, chez les meneurs de la petite Fronde Académique comme chez les partisans de la Révolution sociale. « Voulez-vous savoir ce que c'est que le socialisme? Prenez un sansonnet, faites-lui répéter à l'infini ce mot *Solidarité*, et vous avez un socialiste » : telle est la boutade de M. Leroy-Beaulieu, tandis que M. Jaurès reproche au solidarisme de n'inventer que des palliatifs et de s'amuser à porter çà et là « un peu de quinine ou de phénol en laissant dans le corps social le germe de toutes les maladies, la propriété individuelle ». Quelle est donc la doctrine du solidarisme? Quelles sont ses origines? Quelle est sa base? Quelle est sa portée? Ce sont ces questions qu'examine M. Bouglé dans une exposition serrée, précise et élégante. Le livre se termine par trois séries intéressantes d'articles de journaux ou de revues qui montrent le journaliste doublant et complétant le philosophe dans une campagne solidariste menée d'une façon très alerte.

Le Morcellisme, par **Camille Sabatier**, avec une Introduction par Maurice Faure, sénateur. 1 vol. in-12, Giard et Brière.

Il y a bien longtemps déjà — le 22 avril 1843 — Mauguin disait à la Chambre des députés : « A mes yeux les questions capitales, ce ne sont plus les questions sur les formes de notre gouvernement : il y a des questions plus graves, ce sont les questions sociales. » Ce que disait le député de la Monarchie de Juillet est devenu, surtout de nos jours, d'une éclatante vérité. Parmi les solutions qu'on a apportées à ce grave et redoutable problème qui consiste à assurer au travailleur contemporain une situation meilleure et plus respectée, l'une des plus ingénieuses et des plus intéressantes est celle du Morcellisme. C'est une doctrine qui, partant du principe que la propriété est une condition nécessaire de la liberté, combat à la fois la propagation des idées collectivistes et l'extension menaçante de la grande propriété, montre que le facteur le plus important de la grandeur morale et de la prospérité matérielle de notre pays c'est le grand nombre de ses cotes foncières, et s'efforce d'assurer à chacun les instruments de son activité, les outils de son travail et le foyer de sa vie familiale. « Oui, disent ses partisans, nous voulons ramener aux champs, mais y ramener des propriétaires. Et comme le sol n'est pas extensible de sa nature et que, lorsqu'un citoyen en possède dix fois plus que la moyenne, c'est à la condition que les autres en auront moins que leur part ou n'en auront pas du tout, nous sommes les adversaires, par les moyens justes, de la très grande propriété. Nous souhaitons son morcellement. » C'est cette doctrine, autour de laquelle se sont groupés nombre d'hommes de bien et d'hommes de cœur, que M. Camille Sabatier expose avec autant de clarté limpide que de généreuse éloquence.

Les Classes sociales au point de vue de l'évolution zoologique, par **Charles Malato**. 1 vol. in-12. V. Giard et E. Brière.

L'auteur de ce petit livre rappelle — pour excuser et expliquer la brièveté de sa documentation — qu'il a été écrit aux deux tiers dans une cellule de la Santé en 1905. C'est dire que par ses intentions autant que par sa portée son œuvre ne relève guère de la critique historique. J'avoue être absolument désarmé devant un écrivain qui attend le jour heureux « où les lois de l'histoire étant formulées tout comme celles de la chimie et de la mécanique, on pourra prédire approximativement, bien à l'avance, les grands mouvements de l'humanité, tout comme on prédit les phénomènes célestes. » En attendant il étudie « l'influence d'une révolution vraiment sociale — c'est-à-dire profonde et non superficielle comme les révolutions politiques — sur l'évolution zoologique de l'espèce humaine. »

Robert Owen (1771-1858), par **Edouard Dolléans**. Avant-propos de M. Emile Faguet. 1 vol. in-16 avec planches, Félix Alcan.

Il y a peu de physionomies aussi curieuses dans l'histoire du socialisme que celle de Robert Owen ; il y a peu d'influences aussi considérables que celle qu'il a exercée. Or, le public français n'avait guère le moyen de connaître la vie et l'œuvre du grand apôtre de la société nouvelle. Tandis que la Grande Bretagne lui a consacré de nombreux travaux depuis les livres déjà anciens de Sargant, de Booth et de Holyoake jusqu'à l'admirable étude de Franck Podmore, nous en étions réduits à ne connaître le manufacturier réformateur de New-Lanark que par les vagues renseignements des historiens généraux du socialisme. Le volume de M. Dolléans comble une grave lacune et rend un grand service. Il nous donne la physionomie vivante et vraie de celui qui a été « le type de l'homme d'action au service de l'utopie. » Il le fait fortement, scientifiquement, honnêtement dans un ouvrage qui témoigne non seulement d'une large documentation, mais aussi d'une pénétration psychologique des plus frappantes.

Quand le pasteur qui assista aux derniers moments d'Owen lui demanda s'il ne regrettait pas une existence tout entière consacrée à d'infructueuses entreprises : « non, répondit le moribond, ma vie n'a pas été inutile ; j'ai proclamé des vérités importantes, et, si le monde n'a pas voulu les accueillir, c'est qu'il ne les a pas comprises : puis-je l'en blâmer ? Je suis en avance sur mon temps. » L'homme est là tout entier, avec sa grande bonté incorrigible, ses indéracinables illusions. Son histoire est un roman, intéressant pour l'historien, passionnant pour le psychologue. Fils d'un petit ouvrier Gallois, Robert Owen part de chez son père à dix ans avec 40 shillings en poche ; à 19 ans, il dirige une filature de coton qui emploie 500 ouvriers ; à 29 ans, il est à la tête de la grande manufacture de New-Lanark où il va acquérir une fortune colossale. Ce « capitaine d'industrie » passe bientôt « le Rubicon » devient un haut réformateur socialiste, n'hésite pas à risquer sa fortune pour réaliser son système et fait le premier essai de cité collectiviste. « Il y a autant de vue pratique dans ses actes que de chimère dans les créations de sa pensée. Son caractère est à la fois très moderne et très archaïque : il a été le premièr à comprendre la force de rayonnement que la publicité donne à l'apostolat, car ce commerçant expert est un

apôtre, il a l'âme d'un des premiers chrétiens ». Malgré l'échec de ses tentatives, il n'en exerça pas moins une large influence sur le mouvement social de son temps et aussi sur le mouvement social de notre monde actuel, puisque c'est de lui qu'est sortie la grande idée de la coopération.

CH. DUFAYARD.

PHILOLOGIE

Olof Bosson. — Guy de Maupassant. *Quelques recherches sur sa langue.* Thèse de doctorat de Lund, Lund, 1907, Håkon Ohlsson, in-8°, 168 p.

M. Bosson, dans son *Avant-Propos*, déplore avec raison que les philologues négligent trop l'étude du français moderne. Notre époque réclame des Vaugelas et des Bouhours (en tant qu'*enregistreurs*, non en tant que *théoriciens*), alors qu'elle compte déjà beaucoup de Du Cange (au petit pied). Il est fâcheux que les rares Français qui s'occupent de la langue parlée ou de la langue d'auteurs contemporains soient le plus souvent des amateurs de peu de méthode, et que d'autres qui ont fait un apprentissage régulier, qui sont capables de préparer des travaux substantiels, et aisément utilisables, parce que clairs, n'exercent leurs aptitudes et leur compétence que sur les siècles passés. Les élèves des universités étrangères sont moins exclusivement rétrospectifs dans leurs recherches; mais jusqu'ici leurs contributions particulières, leurs monographies n'ont pu nous tenir lieu de quelques bons lexiques d'auteurs, de Chateaubriand à Zola, et d'un dictionnaire sincère de la langue de la conversation vécue, qui nous manquent.

M. Bosson s'est reporté aux Dictionnaires de l'Académie, de Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, de Littré, de Sachs-Villatte. Les références à des écrivains du XIXe siècle sont fort rares dans son travail, pour ne pas dire absentes; on a l'impression que l'auteur ne s'est pas préparé par des lectures (même partielles) des œuvres de ceux de nos prosateurs postérieurs à J.-J. Rousseau qui ont été le plus lus, qui ont eu le plus d'influence; il a une tendance à présenter comme récents des mots ou des locutions qui sont employés depuis plusieurs générations déjà.

Le « *coup d'œil général sur le style de Maupassant* », p. 9-13, est intéressant, quoique sommaire, comme il faut s'y attendre; il ne suffit plus, en 1907, de renvoyer au *Roman naturaliste* de Brunetière et aux *Écrivains d'aujourd'hui* de M. Doumic.

M. Bosson range les mots et locutions de Maupassant dans diverses catégories : *archaïsmes*, *paysannismes*, *langue familière*, *langue triviale*, ou catégories mixtes : *familier-trivial*, *argot-familier* ou *argot-trivial*, etc.; une autre section qui occupe par ses dimensions le tiers de l'ensemble s'intitule « *Divers mots et tournures qui n'entrent dans aucune catégorie* »; la classification, que l'auteur sait bien être « sujette à la critique », se juge par là; elle n'est pas à recommander, mais ajoutons tout de suite qu'il n'y a pas eu beaucoup de dégâts à l'avoir adoptée. L'important en ces sortes de ravaux est que les références soient données avec précision, et qu'un index à la fin du volume permette de trou-

ver sans tâtonnements ce qu'on cherche, quelle que soit la disposition soi-disant méthodique des chapitres.

Voici quelques remarques de détail qui montreront combien il est difficile à un étranger, pourtant assez exercé dans notre langue, de peser avec sûreté les valeurs sémantiques. P. 21, « *alors qu'il fut au bout* » et « *alors qu'il atteignait vingt ans* » ne sont pas exactement de même ordre; il y a de l'un à l'autre la différence de « au moment où » à « en un temps où »; dans le second cas il est inexact de dire : « l'emploi de *alors que* au lieu de *lorsque* est tout à fait vieilli et appartient exclusivement à l'*usage littéraire* ». P. 29, *apeuré* n'est pas à traduire par *craintif* (tendance constante) mais par *ayant peur* (fait momentané). P. 44, *faillir* est traduit par *fauter*, mais *fauter* est un terme trivial que M. B. a jugé bon de traduire plus loin (p. 105). P. 44-6, *forcer, obliger, contraindre*. Il est bien vrai que *contraindre* est de la langue des gens cultivés; mais *forcer à* et *être forcé de* ne sont pas les deux seules expressions « tout à fait courantes »; *obliger à, être obligé de* ont plus de vie que ne leur en prête l'auteur; il n'y a pas de synonymes pour qui connaît bien sa langue, mais il y en a pour les demi-illettrés; dans bien des milieux et pour bien des actes différents, *obliger* et *forcer* sont sentis comme de valeur identique. P. 50, *il gagne du tout au tout à être connu* est une expression condensée où l'on retrouve implicitement l'expression usuelle « changer du tout au tout » que M. B. aurait dû mentionner. P. 50, *hantise* « modernisme littéraire », p. 66, *somnoler* « néologisme », p. 103, *engueulade* « néologisme », il faudrait les dater (ou pouvoir les dater); ils sont en tout cas antérieurs à Maupassant. P. 50, 60, 66, *mois de Marie, piqueur de bœufs, tiré* (pour la chasse), *toussoter* sont des expressions si communément comprises qu'on s'étonne d'apprendre par M. B. qu'elles ne sont pas enregistrées dans les dictionnaires. P. 63, *regarder de haut en bas* et *regarder de haut* sont présentés à tort comme synonymes. P. 71, la définition du mot *affaires* dans beaucoup de locutions est : *pièces de trousseau*. P. 72, « *Vous autres Français* » est-il de la langue familière? P. 77, « *cela ne me dit pas* » traduit par « *cela ne me convient pas* »; ne vaudrait-il pas mieux : « *cela ne me fait pas envie* »? P. 81, « *Ça me fait quelque chose* », est à rapprocher d'autres façons de dire indéterminées en elles-mêmes, et cependant significatives d'un état d'émotion : *il est tout drôle, il est tout chose*, etc., expressions populaires commodes. P. 81, 82, « *faire un dîner*, expression un peu familière, signifie *dîner* » est inexact pour présenter les expressions « *je ferai un dîner comme il n'en a jamais fait, je fis un des bons dîners que j'aie faits de mes jours* »; comment M. B. eût-il dit en style dénommé *soutenu*? P. 93, « *ça ne le vaut rien* » « tournure très familière » rangée sous le verbe *valoir*. Il n'y a que le mot *ça* qui soit familier ici; une phrase comme « *les bains froids ne lui valent rien* » est-elle spécifiquement familière? P. 108, *occase* date du second empire. P. 113, « *soûlot*, autre forme pour *soûlard* », mais le second est beaucoup plus rare que le premier. P. 119, « il faut sans doute penser à un infinitif *fichtre* (ou fichre?), forgé d'après le synonyme *foutre* »; la supposition est gratuite. *Fichtre* n'existe pas, aucune forme de ce verbe n'a de *t*; *fichre* est un monstre phonétique pour des oreilles françaises, il n'existe pas davantage; il n'y a pas d'autres formes, dans le français commun, que *fiche* et *ficher*. P. 151, « une *fille* est aujourd'hui le terme courant pour signifier *une drôlesse, une fille publique* », à propos de « la fille, les mains sur les hanches, retournait piquer son colza »; le sens du mot *fille* n'est pas encore tellement spécialisé; la nuance dépend du contexte.

Ces quelques inexpériences et fautes de touche sont excusables chez un étranger qui veut expliquer les délicatesses du français; d'une façon générale, M. B. écrit correctement; les taches comme : transformation *instiguée par*... (p. 5), les œuvres... caractéristiques *à* notre auteur (p. 5), si ce ne *serait* que (p. 45), *seulement* renforce l'idée et retient l'*attention captive* (p. 65, ce style est plus que soutenu, il est surélevé), éreintement *par écrit ou oral* (p. 105), *ficher* s'emploie même par des *messieurs* très cultivés. Une *femme* bien élevée ne le dit jamais (p. 120), ces taches sont petites. Cette thèse rendra des services; elle laisse entrevoir tout l'intérêt qu'auraient un lexique assez complet et une analyse du style de Maupassant.

HENRI CHATELAIN.

Revue des Revues

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE (*Suite et fin*).

Racan. — Depuis l'*Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres* par M. L. Arnould, 1896, in-8°, M. V. Guignard avait fait paraître une étude biographique et littéraire dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, 1900, I, p. 53-81, 175-213; des points plus particuliers ont été étudiés plus récemment; Racan, en 1628, au siège de La Rochelle, accompagnant le vieux Malherbe alors âgé de 73 ans et qui était venu de Paris pour demander à Louis XIII justice contre les meurtriers de son fils. [M. L. Arnould, *Rev. de Saintonge et d'Aunis*, 1-1-03, p. 9-10]. On trouvera dans la collection des *Annales Fléchoises* de ces dernières années plusieurs articles sur Racan : *Au pays de Racan*, par A. Hallays, fév. et mars 1904, p.94-101, 149-56; *R. au fleuve du Loir débordé*, par L. Arnould, fév. 04, p. 116-9; *La mère de R.* par Em. Louis Chambois, juill. 04, 28; *R. propriétaire à Rahay, R. sieur de Valennes, Berfay, La Quentinière*, par le même, janv. 05, 110, 150-7. Le dernier article paru sur Racan dans *Le Temps*, 1-7-07 a été reproduit partiellement dans le *Mercure de France*, 16-7-07, 340-1.

Racine.—*Sa famille.* Un Jean Racine, ancêtre du poète, était notaire à la Ferté-Milon en 1508 (précédemment, il était substitut du procureur du roi ; reproduction d'un acte passé devant lui). [*Ann. de la Soc. hist et archéol. de Château-Thierry*, 190, p.68-76.] — Le Dr Binet Sanglé qui a étudié la famille de Pascal passe à celle de Racine; il pose cette affirmation : « Le génie et la religiosité sont un symptôme de dégénérescence » ; or il constate qu'il y a 17 dévots sur 28 personnes de ladite famille, donc... [*Chron. médic.*, 15-6-05]. Sur les origines de Racine, par M. Masson-Forestier, son arrière-neveu, v. le *Mercure de France*, 1-1-07, p. 183-6.

Biographie. Le séjour de R. à Uzès en 1661-2. Commentaire des indications données dans la correspondance de R.; renseignements sur la topographie et la société d'Uzès au XVIIe siècle [M. Lionel d'Albiousse, *Revue du Midi*, oct. 04, 273-93].

Sur *R. et Port-Royal, R. continuateur des Provinciales, L'Epitaphe de R.*, M. A. Gazier a publié, dans son volume de *Mélanges*, des études

que je n'ai pas à analyser ici. Une courte notice sur l'inhumation de R. à Port-Royal a paru dans les *Ann. de la Soc. hist. et archéol. de Château-Thierry*, en 1902 [p. 38-42]. Elle est de M. Henriet.

Les lecteurs de la *Revue Universitaire* ont trouvé, dans le numéro de juin 1907, une étude de M. J. Dulong, intitulée *Une source possible de « Mithridate »* (p. 36-41), et dans celui d'octobre 1907, un compte rendu critique par M. G. Lanson du livre de M. G. Michaut sur *Bérénice* (p. 234-5).

Iphigénie, III, 4 : « Montrez que je vais suivre aux pieds de vos autels Un roi qui, non content d'effrayer les mortels, A des embrassements ne borne pas sa gloire, Laisse aux pleurs d'une épouse attendrir sa victoire. » Le 3e vers est difficile à comprendre, mais si on lit *bornant* au lieu de *borne*, la difficulté disparaît. (G. d'Almeyda, *Les Débats*, 6-2-05.)

Les « sources » chez Racine. Il y a des souvenirs de Pétrone dans les lettres de Racine ; le *Pétrone en France* de M. A. Collignon désigne lesquels. — M. G. Lanson a signalé (*Revue Universitaire*, 1905, II, 415) selon quelle méthode étaient conduites les recherches de M. Dreyfus-Brisac sur *Les Plagiats et les Réminiscences ou le Jardin de Racine*, Paris, in-12, 1905.

Correspondance. Sur les lettres et manuscrits provenant de J. Racine, une note dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, juin 04, p. 340. Sur la correspondance avec Boileau, M. N. M. Bernardin dans la *Revue des Cours et Conférences*, février 1906.

Influence de R. en Allemagne. Je signale sur ce sujet une dissertation de Heidelberg, 1903, *Geschichte der Racine's Uebersetzungen, in der vorklassischen deutschen Literatur*, par Hans Uehlin [Schopfheim, chez G. Uehlin, in-80, 117 p]. — Quelques emprunts possibles à *Britannicus*, dans *Walenstein et Marie Stuart* de Schiller [O. Warnatsch, *Stud. zur vergleich. Literaturgesch.*, V., 1905, p. 180-94].

Rancé.— M. M. L. Serrant rappelle qu'une correspondance inédite de Rancé avec Jacques II d'Angleterre est conservée dans la bibliothèque privée du roi Edouard VII à Windsor ; la collection comprend 18 lettres, la première date de décembre 1690 [*Revue des questions historiques*, oct. 05, p. 570-80].

Regnard. — *Études sur son théâtre.* Dans une série d'articles parus à la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, M. P. Toldo analyse l'autobiographie du poète comique, définit l'importance de R. dans le théâtre de son époque, énumère les sources du théâtre italien [janv. 03, p. 25-62], celles du théâtre francais, les sujets et les sources du comique [janv. 04, p. 56-87, 1905, p. 424-52].

Retz. — *Son évasion du château de Nantes.* M. Léon Maître a

trouvé dans les pièces judiciaires de la sénéchaussée de Nantes toutes les pièces officielles de l'information « Transport au château du lieutenant civil et criminel de la sénéchaussée de Nantes pour examiner le lieu de l'évasion » (interrogatoire). Elles n'ajoutent aucun élément nouveau au récit de Guy Joly (*Collect. des Mém. relatifs à l'Hist. de Fr.*, Petitot, Paris, 1825, in-8), mais elles prouvent que G. J. a pris des notes consciencieuses, plus dignes de foi que les *Mém.* du c^al de Retz. [*Bulletin de la Soc. archéol. de Nantes*, 1903, t. 44, pp. 30-112].

Richelieu. — Son entrée à Montauban après la paix de 1629 [A. Gandillon, *Rec. de l'Acad. des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne*, 2e série, t. XX, 1904, 45-98], *R. et l'Académie*, par M. Funck-Brentano [*La Grande Revue*, 15-12-03, p. 415-25].

Récit anonyme des aventures du cardinal et de la duchesse d'Elbeuf, tiré des archives du château d'Ary (Oise) ; certains épisodes sont conformes à la vérité historique ; le portrait du cardinal y tient plus du pamphlet que du panégyrique [*La Revue*, 15-7 au 1-9-05, p. 232-52, 350-70, 499-515, 63-82]

Correspondance. Un autographe de R. [Henri Bourguignet, *Revue historique ardennaise*, juillet 1904, p. 230]. Lettre de R. ordonnant à l'archevêque de Rouen, Franç. de Harlay, qui s'était opposé à la réforme des bénédictins de l'abbaye de Saint-Wandrille, de ne pas inspecter les moines et de n'interroger personne sur la régularité de leur vie [L. Batiffol, *Rev. de Paris*, 1 9-03, p. 57-89].

Sur la composition des pseudo-mémoires du cardinal de Richelieu, M. Maur. Dumoulin, *Revue Bleue*, 6-1-06, p. 28-31.

Lettre de Bernard de Laire à Richelieu, publiée par M. Louis Batcave [*Revue du Béarn*. juillet 04, p. 132-7].

Rotrou. — M. Stiefel reprend la question des sources espagnoles, recompare *La Bague de l'Oubly* avec *La Sortixa del Olvido* de Lope de Vega, rapproche *La Diane* de *La Villana de Xetafe* du même (1620) ; cette seconde étude est nouvelle ; une suite en est annoncée [*Zeitsch. für franz. Spr. u. Lit.*, t. XXIX (1906), p. 194-231].

Don Lope de Cardone doit être daté de 1649, plutôt que de 1646 ou 1647 [Id., 16, t. XXXII, p. 263-7].

Saint-Evremond. — Lettre inédite de Boyer sur la mort de S.-E. publiée par M. P. Bonnefon, *Revue d'Histoire littéraire*, avril 1906, p. 322-5.

La *Revue Universitaire* a annoncé l'étude de M. Walter Melleville Daniel sur *S.-E. en Angleterre*, Versailles, 1907, in-8° [déc. 07, p. 416].

Saint-Simon. — Les périodiques n'enregistrent guère que l'apparition des volumes successifs de l'édition des *Grands Écrivains de la France*, procurée par les soins de M. de Boislisle. Sur le tome XVII (1903), M. H. Wallon a donné deux articles dans le *Journal des Savants*, février et août 1904. Le tome XIX a paru en 1906; il ne mène pas jusqu'à la fin de 1710 [Lacour-Gayet, *Revue critique*, 19-11-06, 390-1].

M. G. Lanson a signalé ici-même le *Lexique sommaire de la langue de S.-S.* publié par M. E. Pilastre, F. Didot, 1905, in-8°, 148 p.

L'étude de M. Em. Bourgeois sur *La collaboration de Saint-Simon et de Torcy* a paru en janvier 1905 dans la *Revue historique*, et depuis en brochure in-8°.

Saint-Serlin (Desmarets de), par M. Ab. Lefranc [*Revue des Cours et Conférences*, 1-2-06].

Scarron. — M. H. Chardon, qui s'est à plusieurs reprises occupé de Scarron, a publié une étude sur *L'abbesse d'Etival et S.* [*Revue hist. et archéol. du Maine*, 1903, I, 69-90]. Elle se retrouve dans le *Scarron inconnu* du même auteur, Paris, Mamers et le Mans, 2 v. in-8°, 1904 (cf. G. Lanson, *Rev. Universit.*, 1904, II, 225, et H. Rigal, *Rev. des lang. romanes*, nov. 04, p. 565-70).

L'étude de M. Em. Magne, *Sc. et la Fronde*, *Mercure de France*, 15-4-05, 510-35, se retrouve dans *S. et son milieu*, in-12, 1905, paru à la librairie du *Merc. de Fr.*; c'est un répertoire documentaire assez complet sur Scarron (cf. *Merc. de Fr.*, 1-12-05, 424-7, et M. E. Faguet, *Annales pol. et litt.*, 28-1-06, 57-9). — Les personnages qui exploitent le burlesque au moment de la Fronde sont : Davenne, Dubosc, Montandre, Mathieu de Morgues, Sandrécourt, du Pelletier, Nicolas Jamin, Mathurin Questier, Suzanne de Nervèze. Quand Scarron quitte le quartier du Marais pour aller habiter l'Hôtel de Troyes (place Médicis), son nouveau logement est le centre des conciliabules ; à retenir, parmi les Frondeuses, les noms de la comtesse de Fiesque, de Mme d'Outrelaize et de Pommereuil [article du *Mercure*, p. 512, 523].

Sur la maladie de Scarron, *Chronique médicale*, 1-4-05 p. 213-5.

Le Marquis Ridicule ou La Comtesse faite à la haste, comédie composée en 1655, a pour source *Peor es hurgallo*, comédie de Don Antonio Coello mort en 1652 [A. L. Stiefel, *Zeitsch. für Spr. u. Lit.*, XXXII (1907), p. 1-80].

Les portraits littéraires chez S. [*Das literarische Porträt in Frankreich im Zeitalter Richelieus u. Mazarins*, par M. Art. Franz Leipzig, 1905, in-8°, p. 48-50].

Le rang de Scarron parmi les burlesques [*Blüte und Niedergang*

der franz. burlesken Modedichtung des XVII^n Jahrh., par H. Heiss (diss. de Würzbourg), Erlangen, 1905, in-8°, p. 13-97].

La maladie du burlesque par M. F. Brunetière [*Rev. des D. M.*, 1-8-06].

Renseignements bibliographiques sur les *Nouvelles* de Scarron, *La Précaution inutile, les Hypocrites, l'Adultère innocent, Plus d'effets que de paroles*, par A. L. Stiefel [*Herrig's Archiv.*, CXIX, 101-9, à suivre].

Schelandre (Jean de). — Hommage de Jean de Schlandre (*sic*) pour la seigneurie de Tailly, 22-12-1619 [Léon Germain, *Mém. de la Soc. des lettres de Bar-le-Duc*, 4e série, t. III, 04, p. XX-XXII].

Scudéry. — Sur sa passion pour la dame Céleste de Harville-Palaiseau, qui habita chez Scarron, voir l'étude ci-dessus signalée de M. Em. Magne sur Scarron.

Mlle de Scudéry. — Les lettres de Mlle de S. à Huet (collection Ashburnham) n'ont jamais été reproduites que d'après les mauvaises copies de Léchaudé d'Anity ; M. L.-G. Pélissier rétablit des passages omis et des lettres entières, d'après ses recherches à la Bib. Laurentienne, et en suivant l'édition de Rathery-Boutron [*Bull. du biblioph. et de biblioth.*, 1902, pp. 193-204, 253-261, 335-343].

Biographie ; la famille des Scudéry ; Boileau estimait au fond Mlle S. ; dans son *Dialogue des héros de roman*, il ne prend d'elle que les défauts les plus contraires au bon sens français, et les exagère. — Ce n'est pas elle que Molière raille en Philaminte, car elle avait des idées sensées sur l'instruction à donner aux femmes : « je ne veux pourtant qu'elles agissent ni qu'elles parlent en savantes » [Arm. Gasté, *Précis anal. des trav. de l'Ac. de Rouen pour les années 1900 et 1901*, 1902, pp. 385-415]

Les portraits littéraires dans *Le Grand Cyrus*, par M. Arthur Franz [*Das literarische porträt in Frankreich im Zeitalter Richelieus und Mazarins*, dissertation de Leipzig, 1905, in-8°, p. 38-48].

Sur l'édition récente : *De la poésie française jusqu'à Henri IV* publiée par M. G. Michaut, une note de M. G. Lanson dans le dernier numéro de la *Rev. Univ.*, févr. 08, p. 134.

Sévigné[1]. *Les Sévigné oubliés.* — L'abbé de S. par M. F. Saulnier [*Revue de Bretagne*, janvier 1903, p. 30-8].

L'étude sur *La jeunesse de Mme de S.*, par M. Léon Gy, Rouen, 1904, in-8°, 71 p., utilise les documents découverts par M. Depping

1. Voir la *Revue des Revues* de la *Revue Universitaire*, déc. 1903, p. 441.

[d'après la *Revue des Etudes hist.*, 1905, p. 222]. *Mme de S. aux Rochers*, description des lieux par M. R. Boylesve, *Revue Bleue*, 3-12-04, p. 712-6.

Sa morale. Une dissertation allemande de Leipzig a paru sur *Die Sentenzen und Reflexionen der Frau von S.*, par M. Wolfgang von Stein, Leipzig, 1903, in-8°, 76 p. ; plus récemment, M. l'abbé Calvet a publié chez Bloud, in-16, une brochure sur *Les idées morales* de Sévigné.

Somaize *und seine Précieuses Ridicules*, dissertation allemande de Kœnigsberg, par M. Fritz Schwartz, Kœnigsberg (Hartung), 1903, 8°, VI-77 p.

Sorel (Charles). — Leçons de M. Ab. Lefranc sur *Le Berger extravagant*, *Francion* et *Polyandre* [*Revue des Cours et Conférences*, 4,18 et 25-1-06]

Tallemant des Réaux. — A l'occasion d'un volume publié dans la collection des *Plus belles pages*, par la librairie du *Mercure de France*, une étude a été donnée sur T. dans le *Mercure*, 1-11-06, p. 68-74.

Théophile de Viau. — Son portrait, par Ph. Lauzun [*Revue de l'Agenais*, 1902, p. 5-12]

M. R. de Gourmont qui a publié les *Plus belles pages* de T. de V. a inséré au *Mercure de France*, 1-5-07, p. 87-93, l'étude qui ouvre ce volume.

Le conte latin de *Larissa*, traduit en français d'après une édition de 1739, dans le *Mercure de France*, 15-4-07, p. 655-60 [M. R. de Gourmont].

Des Barreaux et Th. de Viau, par M. F. Lachèvre [*Bull. du biblioph. et du biblioth.*, mars et avril 1907].

Thou (de). — Plusieurs études sur la bibliothèque des Thou et sur les traductions françaises des *Historiae* [*Bulletin du biblioph. et du biblioth.*, d'avril à oct. 1904].

Tristan l'Hermite. — Leçon de M. Ab. Lefranc [*Revue des Cours et Confér.*, 8-2-06].

Le Parasite (1654), auquel Molière a fait un emprunt pour les *Précieuses Ridicules*, n'a rien à voir avec *La Presumida y la Hermosa* de Fernando de Zarate ; la vraie source reste bien, comme M. Stiefel l'a établi en 1891, l'*Angelica* de Fabritio de Fornaris [A. L. Stiefel, *Studien zur vergleichenden Literaturgesch.*, VI, 1906, 234-7].

Urfé. — Compléments au livre d'Aug. Bernard : *Les d'Urfé*, Paris, 1839 ; acte d'association entre Jacques d'U., forézien, Daniel de la Touche, breton, et Fr. de Ratily, tourangeau, en vue d'une entreprise commerciale en Amérique (1610) [Rochigneux, *Bull. de la Diana*, t. XI, pp. 52-62]. Episodes des guerres de la Ligue dans le Forez, levée d'armes d'H. d'U. dans l'automne de 1594 [abbé Reure, *ibid.*, pp. 421-443]. La famille d'U., après avoir atteint au XVIe s. son apogée de puissance et de célébrité avec Claude, Anne et Honoré d'U., vit dès le début du XVIIe s. sa prospérité décliner rapidement.

Anne d'U. et son livre des Emblèmes. — Description du ms. de la Bib. de Caen. Les stances qui y servent de préface sont de l'écriture de Louis Papon ; c'est de la rhétorique quintessenciée ; le *Discours sur la vie et les mœurs d'Anne d'U.*, probablement écrit par L. Papon, est fort supérieur à ses vers. Ce discours est de 1596 ; or Honoré d'U. y est jugé « plein de sçavoir, d'esprit et de courage, mais agité de plusieurs contreres fortunes, selon qu'en plusieurs discours il escrit de soy-mesme ». Mais les *Epîtres morales* ne sont que de 1598 : H. d'U. aurait-il écrit un ouvrage dont il ne resterait rien ?— Quant aux poésies de son frère, elles sont d'une honnête platitude [abbé Reure, *Bull. de la Diana*, 1903, pp. 218-242].

H. d'U. à Virieu. Lettres inédites, retrouvées dans les greffes de la justice baronale du Valromey à Virieu-le-Grand ; ces deux lettres, adressées à M. Fabri, sont datées de Senoye, en Bugey (1596), où H. d'U., amoureux sans espoir de Diane de Châteaumorand, femme de son frère Anne, s'était réfugié. Le pape cassa le mariage d'Anne (*ob impotentiam et frigiditatem*) ; Diane épouse Honoré (fév. 1600), ne s'entend pas avec lui, retourne à Châteaumorand, tandis que H. reste à Virieu, se consolant avec ses vassales (cf. extrait de l'état-civil de Virieu en l'an 1603) — L'influence du paysage de Virieu dans l'*Astrée* est sensible, surtout dans les 2e et 3e parties ; le livre est presque aussi bugiste que forézien [A. Callet, *Ann. de la Soc. d'Emul. de l'Ain*, 1901, pp. 46-63].

Le secrétaire de d'Urfé, continuateur du roman de l'Astrée, Balthazar Baro. Son édition de 1647 (5 vol. in-8°) ; sa biographie et sa bibliographie [Etienne Mellier., *Bull. de la Soc. d'archéol. et de statist. de la Drôme*, 1903. pp. 73-79, suite des articles de 1897, pp. 5-23 et 113-157].

G. du Vair. — Notes bibliographiques par M. V. Giraud, dans la *Revue d'Histoire Littéraire*, avril 1906, p. 317-21 — Deux thèses viennent d'être soutenues en Sorbonne par M. René Radouant en janvier 1908.

Villedieu (Hortense Des Jardins, 1632-92, Mme de). — Une étude de MM. Alph. Séché et J. Bertaut dans le *Mercure de France*, 15-2-07, 615-32, et le volume de M. Em. Magne, 1907 (*Mercure de France*) sont instructifs sur la société et le monde littéraire au XVIIe siècle [cf. E. Barthélemy. *Merc. de Fr.*, 16-7-07. 319-22, et *R. U.* oct. 07, 234].

Visé. — *Sein Leben und seine Dramen*, dissertation allemande de Marbourg, par M. Otto Langheim, Wolfenbüttel, 1903, in-4°, 108 p. [cf. R. Mahrenholtz, *Literaturblatt für germ. u. roman. Philol.*, 1905, 243-4 ; F. Ed. Schneegans, *Herrig's Archiv*, t. CXVI, 428-9]. Analyse des pièces, indication d'une source espagnole commune à Quinault et à Visé (pour la *Mère coquette*), d'emprunts de détail au *Berger extravagant* de Sorel et à la *Cassandre* de La Calprenède.

Voiture. — Je mentionne en passant une édition des *Stances, sonnets et rondeaux*, publiée par M. A. Arnoux, chez Sansot, 1907.

HENRI CHATELAIN.

Chronique du mois

La saison des Congrès — A la Fédération nationale des professeurs — Un déluge de vœux — Le statut des fonctionnaires — L'autonomie des lycées — Encore les vacances — Le rapport de M. Trouillot au Sénat et la question des mises à la retraite.

La semaine de Pâques est la semaine des Congrès. Nous avons eu, rien qu'à Paris, un Congrès de professeurs, un Congrès de répétiteurs et une réunion de l'Amicale des censeurs qui font bande à part.

Les censeurs se sont contentés de renouveler les vœux exprimés l'an dernier : abrogation du décret qui ferme aux censeurs non agrégés l'accès du provisorat; suppression des délégués-censeurs ou, tout au moins, réduction du stage à deux ans; partage équitable du service pendant les congés entre tous les membres du personnel administratif et suppression totale de ce service de vacances du 15 août au 15 septembre dans les lycées où il ne reste pas d'élèves.

Les répétiteurs, eux aussi, ont rappelé leurs requêtes antérieures. Ils ont demandé notamment qu'on leur restitue les chaires de troisième ordre occupées par les instituteurs, que l'exonération du service de nuit soit considérée comme une des formes de l'avancement, et que les nominations dans les lycées soient faites à l'ancienneté, avec une majoration de deux ans d'ancienneté pour les licenciés.

Beaucoup plus important a été le Congrès tenu par la Fédération nationale des professeurs de lycées et de l'enseignement féminin. Et d'abord cette Fédération est sensiblement la plus unie et la plus nombreuse. Tous les lycées de garçons en font partie et avec eux presque tous les établissements de jeunes filles, à deux ou trois exceptions près. Le total des adhérents est actuellement de 4 850. Les décisions prises ont presque la valeur d'un referendum.

Donc ce Congrès, qui est le quatrième, s'est ouvert le 24 avril au lycée Louis-le-Grand sous la présidence de M. Fedel (Henri-IV) assisté de MM. Morizet (Nancy), Canat (Bordeaux) et Beltette (Tourcoing). MM. Abry (Tulle) et Gaiffe (Lyon), avaient accepté les fonctions de secrétaires.

Dans son discours d'ouverture, le président a rappelé les avantages obtenus depuis le mois d'avril 1907, entrée des profes-

seurs dans les Conseils d'Administration et loi sur le maximum de stage. Il attira ensuite l'attention de l'assemblée sur deux questions importantes : le statut des fonctionnaires et l'autonomie des lycées. Il n'en faudrait pas conclure que les autres questions à l'ordre du jour fussent d'intérêt médiocre. Mais que voulez-vous ? Elles étaient trop ! Comme nous le disions dans notre dernière chronique, les Congrès ne sont pas des Parlements et leur tort en général est de vouloir trop embrasser. De là deux inconvénients très graves : Les jours de la semaine de Pâques n'ont que vingt-quatre heures comme les autres et, moins favorisé que Josué, le Président n'a pas le pouvoir d'arrêter le soleil. On vote donc, à la hâte, sinon à la diable, des rapports tout préparés et qui n'ont pas même pu être, comme à la Chambre, imprimés à l'avance et distribués à tous les membres du Congrès. Les discussions, forcément un peu lâchées et hâtives, ne peuvent avoir qu'une portée toute platonique. D'autre part, l'attention du public et de l'administration s'éparpille sur tant de propositions diverses qu'on leur présente sur le même plan. Elle va de l'une à l'autre sans se fixer nulle part, sans savoir à laquelle donner la préférence. C'est une poussière de vœux qui se disperse au vent dès que le Congrès prend fin.

Ce travers commun à tous les Congrès, nous l'avions signalé ici même et nous constatons avec plaisir que notre avis a été partagé par nos confrères et peut-être par les congressistes eux-mêmes. C'est en tout cas le vœu qu'a récemment émis la Fédération parisienne et qu'il faut réaliser même au prix d'une modification des statuts, sous peine d'affaiblir l'autorité des Congrès futurs et leur influence.

La question des retraites, par exemple, est de celles qui méritaient de retenir plus longtemps l'attention de l'Assemblée. On n'a pu aboutir qu'à la nomination d'une commission « chargée d'étudier à fond la question ». La question n'avait donc été qu'effleurée avant le Congrès? Pourquoi, dès lors, la porter à l'ordre du jour ?

Une très intéressante proposition a été faite par M. Canat sur les relations des élus au Conseil supérieur et aux Conseils académiques avec les bureaux de la Fédération nationale et des fédérations régionales. Le Congrès, en vue des prochaines élections, a demandé à l'unanimité que les élus collaborent très étroitement avec la Fédération, assistent aux divers Congrès et se mettent en rapport, pour toutes les questions essentielles, avec les différents groupements fédératifs.

Après cela c'est une série de rapports qui se succèdent comme les tableaux d'une revue, rapport de Mlle Rouff (Beaune) sur le referendum, de Mlle Vallières (Limoges), sur l'enseignement fé-

minin, rapport sur les indemnités à allouer aux professeurs chargés de faire passer le baccalauréat. Sur ce dernier point, on décide que les professeurs ne seront tenus en aucune façon de prendre part aux examens étrangers à l'enseignement secondaire; que, pour les examens relevant de cet enseignement, ils n'y seront tenus que dans le cas où les acceptations individuelles seront insuffisantes pour assurer le service et à condition que la surveillance et la participation à l'examen seront convenablement rétribuées.

Le « statut des fonctionnaires » était, si l'on peut dire, la pièce de résistance et il a provoqué des débats plus vifs auxquels ont pris part MM. Navarre (Grenoble), Rodrigues (Amiens), Moniot (Janson de Sailly), Canat (Bordeaux), Doudin (Rennes), Steck Charlemagne), Milliot-Madéran (Poitiers), Morizet (Nancy), Gistucci (Lyon), Sauvage (Besançon). L'enseignement secondaire en général n'est pas syndicaliste. Il se contenterait fort bien des lois récentes qui ont réglé l'exercice du droit d'association.

Dans l'ordre du jour qu'il a voté, le Congrès demande que, quel que soit le projet auquel se rallie le Parlement, les garanties déjà accordées par les lois et règlements de l'enseignement secondaire soient maintenues et complétées par des garanties nouvelles; que, notamment, l'article 10 du projet Clemenceau soit précisé; que les notes secrètes soient communiquées en toutes circonstances; qu'aucun Conseil de discipline ne se superpose aux juridictions universitaires actuellement existantes; que les attributions du Conseil supérieur soient fortifiées; que toutes les réformes intéressant l'enseignement secondaire lui soient soumises et qu'enfin le projet de loi Steeg-Couyba-Buisson sur les déplacements d'office soit prochainement discuté et voté par les deux Chambres.

Est-ce tout, me direz-vous? — Allons donc! C'est une course vertigineuse de projets qui reprend. C'est à peine si nous avons le temps de saisir au passage les rapports et les vœux qui défilent plus vite que les morts de la ballade, vœu sur la situation des professeurs en temps de guerre, vœu sur la fixation des vacances, vœu sur la publication des postes vacants au « Bulletin de l'Instruction publique », vœu sur l'autonomie des lycées, vœu sur la responsabilité des professeurs en cas d'accidents, et enfin rappel des vœux de l'année précédente, baccalauréat, représentation des diverses catégories de fonctionnaires dans les Conseils universitaires, Conseils de discipline dans l'enseignement féminin, toute la lyre enfin! Encore ne suis-je pas sûr de n'avoir rien oublié.

La question de l'autonomie des lycées a été rapportée par M. Morizet de Nancy. Le principe de l'autonomie, a-t-il dit en substance, est bon en soi, mais il est souvent assez mal appli-

qué. La subvention quinquennale est généralement trop faible, il serait nécessaire de l'augmenter sensiblement. En aucun cas, l'autonomie ne devrait permettre, comme cela s'est produit dans certains lycées, ni fusion de classes, ni réunion de sections hétérogènes. Jusqu'ici, le régime de l'autonomie n'a été uniquement envisagé que comme moyen de faire des économies. On devrait s'inspirer de l'esprit des réformes de 1902 et laisser plus d'initiative aux administrations locales, c'est-à-dire aux proviseurs assistés des Conseils d'administration où seraient admis des professeurs élus par leurs collègues. Les conclusions du rapport Morizet ont été adoptées avec quelques additions sur des points de détail tels que le professorat adjoint et la répartition des bonis, par exemple.

Sur la question des vacances, le Congrès n'a pris parti pour aucune date initiale. Il s'est borné à souhaiter que la rentrée n'ait pas lieu avant le 1er octobre et que « le travail des classes soit maintenu jusqu'au moment du départ. » C'est fort bien, assurément, d'exiger qu'on travaille jusqu'au bout dans les classes, mais pour qu'on y travaille encore faut-il qu'il y ait des élèves ! Qu'on le déplore ou non, la clientèle des lycées et des collèges a pris l'habitude de partir en villégiature immédiatement après la fête nationale. Et cette nouvelle habitude, vous ne la changerez pas par des règlements. C'est une évolution sociale à laquelle il faut se résigner en adoptant la seule solution rationnelle et franche, départ le 14 juillet, rentrée le 1er octobre.

On s'est réjoui au Congrès de la prompte adhésion donnée par le Parlement au projet relatif à l'avancement des professeurs. Le Sénat l'a accueilli avec non moins de faveur que la Chambre à la suite d'un rapport aussi précis que bienveillant de M. Trouillot.

Dans ce rapport, après avoir exposé l'économie du projet ministériel et les avantages qu'il présente, M. Trouillot a été amené à traiter incidemment la question des mises à la retraite.

« A l'égard de l'âge de la retraite, a-t-il écrit, il n'existe aucune limite dans l'enseignement secondaire. Et si, par tradition, l'administration de l'Instruction publique conserve rarement dans ses cadres les fonctionnaires qui ont dépassé soixante ans, — afin parfois d'obtenir des disponibilités de traitement permettant d'accorder des promotions de classe à l'ensemble du personnel — ce ne sera pas un des moindres mérites de la réforme de l'avancement que de permettre le maintien dans leur emploi, pour le bien général et l'avantage du fonds toujours insuffisant des retraites, des maîtres âgés certes, mais qui continuent à mettre autant de force que de vigueur d'esprit et de zèle au service de leurs fonctions. »

Jusqu'ici, — en dehors bien entendu des considérations de santé ou d'impossibilité notoire de continuer les fonctions — la mise à la retraite des fonctionnaires pouvait être déterminée par deux causes : le désir légitime de créer des disponibilités pour les promotions et le désir moins avouable de libérer ceux des bons postes qui sont convoités par les arrivistes et leurs protecteurs.

Depuis le vote du projet, la première de ces considérations a perdu toute sa valeur. L'avancement des fonctionnaires est devenu indépendant du nombre des mises à la retraite. Et, quant à la seconde, la moins avouable, celle qui permet de résister aux recommandations importunes et aux pressions indiscrètes, l'administration est désormais en bonne posture pour y répondre puisqu'elle peut maintenant se retrancher derrière les intentions et les décisions du Parlement.

ANDRÉ BALZ.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Dans la *Revue universitaire* du 15 mars 1908, votre collaborateur M. André Balz, sous le titre « Chronique du mois » a parlé de la question des retraites pour les membres de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

Veuillez me permettre de compléter certaines informations de cet article. L'enseignement libre n'en est plus à la période où il se « concertait et s'organisait » et la question des retraites a trouvé sa solution dans la fondation d'une Caisse mutuelle dont les statuts ont reçu l'approbation ministérielle le 10 juillet 1905. Voici donc près de 3 ans que notre Société fonctionne et voit chaque jour grossir le nombre de ses adhérents parmi lesquels comptent en effet les professeurs de l'Ecole des Roches que M. Balz a citée comme exemple.

Nous avons adopté comme base une des combinaisons auxquelles se prête la Caisse nationale des Retraites, en faisant en outre bénéficier nos membres des avantages faits aux mutualités.

Sans doute le principe de la retraite obligatoire n'est pas et ne sera peut-être jamais universellement adopté par tous les établissements d'enseignement libre. Cette question dépend elle-même de plusieurs autres actuellement à l'étude au Syndicat dont notre Société est une filiale. Mais la plupart de ces établissements favorisent soit moralement, soit matériellement l'extension de notre Caisse mutuelle et, à mesure que les circonstances le leur per-

mettront, il leur appartiendra de créer, par notre intermédiaire et d'une manière définitive, des retraites pour la grande majorité des professeurs de l'enseignement libre.

Je m'en remets complètement à vous des limites dans lesquelles vous voudrez bien dans un prochain article tenir compte des éclaircissements que je suis heureux de vous donner ici.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. Mativet,

Président de la Caisse mutuelle de Retraites des Professeurs de l'Enseignement libre.

Échos et Nouvelles

Le maximum de stage. — Nous croyons utile de reproduire les articles de la loi relative à l'avancement des fonctionnaires de l'Enseignement secondaire, que la Chambre et le Sénat ont adoptée sans modification et qui vient d'être promulguée :

Article 1er. — A partir du 1er janvier 1908, l'avancement par promotion de classe des fonctionnaires de tout ordre des cadres de l'Enseignement secondaire a lieu le 1er janvier de chaque année, partie à l'ancienneté, partie au choix.

Art. 2. — Sont promus de droit à la classe supérieure tous les fonctionnaires qui ont accompli dans la classe immédiatement inférieure le stage minimum augmenté de deux ans.

Sous réserve de l'application des prescriptions de l'article 65 de la loi des finances du 22 avril 1905, l'avancement à l'ancienneté peut être retardé d'une année sur la proposition du Recteur, après avis du Comité consultatif de l'Enseignement secondaire, pris à la majorité des deux tiers de voix. L'ajournement doit être motivé et notifié à l'intéressé.

Art. 3. — Peuvent être promus au choix dans chaque classe, dans la proportion de 15 p. 100, les fonctionnaires qui ont accompli dans une classe le stage minimum et qui n'ont pas été promus à l'ancienneté.

Art. 4. — Le minimum de stage dans chaque classe ne peut être supérieur à celui qui a été prévu par les articles 5, 6 et 7 du décret du 28 décembre 1903[1]. »

Concours universitaires. — Rappelons que les épreuves écrites des concours pour les divers ordres d'agrégation et pour

1. Le stage exigible pour l'admissibilité à promotion à une classe supérieure est, on le sait, de deux ans dans la sixième classe; de trois ans dans la cinquième classe; de quatre ans dans la quatrième classe; de cinq ans dans la troisième classe; de cinq ans dans la deuxième classe; chiffres réduits d'une unité pour les fonctionnaires du cadre de Paris, les censeurs et économes des lycées des départements, principaux de collège, économes des lycées de jeunes filles; en outre, le stage exigible pour la promotion à l'une des quatre premières classes est partout réduit d'un an (art. 7 du décret du 28 décembre 1903) pour les fonctionnaires qui ont 45 ans d'âge en cinquième classe, 47 en quatrième classe, 50 en troisième classe, 54 en seconde classe.

les certificats d'aptitude de l'enseignement secondaire commenceront le 3 juillet prochain.

Vœux relatifs au baccalauréat. — Dans son assemblée générale d'avril, la Fédération nationale des Professeurs de lycée et de l'Enseignement des jeunes filles de l'Académie de Paris a eu à discuter les conclusions de sa commission du baccalauréat chargée d'étudier les améliorations de détail qui pourraient être apportées dans l'organisation de cet examen.

Quelques vœux intéressants ont été émis par l'assemblée : 1° maintien de l'échelle de 0 à 20 et appréciations verbales inscrites sur les copies; — 2° rétablissement des notes éliminatoires (à l'écrit, la note 5 pour la composition française dans toutes les sections; à l'oral, tout 0 maintenu après délibération du jury); — 3° pas de sujets exigeant des connaissances étrangères aux programmes; — 4° surveillance plus exacte des compositions; — 5° spécialisation plus stricte des correcteurs, particulièrement pour la physique et l'histoire naturelle; — 6° un examinateur différent pour chaque langue vivante dans les sections B et D; — 7° même indemnité allouée aux membres du jury, quel que soit le coefficient attaché à leur note.

Fêtes et promenades scolaires. — L'Union Sportive, association amicale dont font partie presque tous les élèves du lycée de Constantine, et qui ne comprend pas moins de 551 membres actifs et de 205 membres honoraires, a donné au lycée, au commencement d'avril, une brillante matinée (fête de l'arbre et fête de gymnastique).

Le jeudi 9 avril, les internes du lycée d'Alais sont allés visiter les monuments romains de Nîmes et le Pont-du-Gard. Partis à six heures du matin, les cent trente-quatre touristes rentraient à six heures du soir, ravis de leur journée. Le programme de l'excursion avait été admirablement préparé par l'administration. Il fut rempli de point en point, à la satisfaction générale. Il est inutile de signaler les avantages de pareilles promenades.

Un trait à souligner : le corps enseignant presque au complet avait répondu à la courtoise invitation du proviseur. Les professeurs étaient heureux de rencontrer leurs élèves autre part que dans une classe. Ceux qui sont pères de famille saisissaient l'occasion de mieux connaître les camarades de leurs fils, de les prendre sous leur tutelle, de pratiquer sous une forme aussi originale que bienfaisante la coopération de la famille et du lycée. Encouragée par le succès de cette promenade, l'administration du lycée d'Alais prépare une excursion aux antiquités d'Arles et une série de fêtes

intimes où les parents seront conviés avec le personnel. Le talent des élèves en fera les frais.

Nouvelles diverses. — Le principal du collège de Boulogne-sur-Mer a eu l'heureuse idée de faire faire dans son établissement des mouvements et manœuvres de jour et de nuit, après des alertes fictives, pour se rendre compte des conditions dans lesquelles les locaux pourraient être le plus rapidement évacués en cas d'incendie.

— On a inauguré à Florence l'Institut français créé par l'Université de Grenoble.

— Par décret, le collège communal de garçons de Valence a été transformé en lycée national.

— Le Bulletin administratif du 4 avril a publié les conditions et dates des admissions à la gratuité pour les fonctionnaires et particulièrement pour les membres de l'Enseignement public dans les établissements thermaux appartenant à l'Etat.

— M. Baillot, inspecteur d'académie à Mézières, est nommé inspecteur d'académie à Besançon, en remplacement de M. Guyon, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

— M. Port, les délégué dans fonctions d'inspecteur d'académie à Aurillac, est délégué dans les mêmes fonctions à Mézières.

— M. Sarthou, agrégé des lettres, professeur au lycée d'Angoulême, est délégué dans les fonctions d'inspecteur d'académie à Aurillac, en remplacement de M. Port.

— L'Association amicale des Principaux et Directrices des Collèges de France et des Colonies a tenu son Assemblée générale au Collège de France.

Après avoir adopté différents vœux, elle a procédé à la nomination de son bureau, qui se trouve constitué comme suit :

Président, M. Feschotte (Saint-Germain-en-Laye). — Vice-Présidents, MM. Desfeux (Arras), Peschet (Eu). — Secrétaire, M. Péquignat (St-Amand). — Trésorier, M. Patin (Abbeville). — Mlle Dupesau, directrice du Collège de jeunes filles de Morlaix, a été élue membre du Comité de l'Association.

Nécrologie. — Nous avons appris avec un profond regret la mort de M. Emile Gebhart, professeur à l'Université de Paris et membre de l'Académie française. Les voix les plus autorisées ont dit quelle perte font en lui les lettres françaises et loué comme il convenait l'écrivain et le savant.

La *Revue Universitaire*, qui s'honore d'avoir compté Emile Gebhart parmi ses premiers collaborateurs, doit rappeler avec quelle ardeur passionnée il s'intéressa toujours aux questions d'enseignement et adresser à sa mémoire un hommage particulièrement ému.

EXAMENS ET CONCOURS

(CONCOURS DE 1908)

La Religion sous la Restauration

(1660-1688) [*Suite*]

[*Question inscrite au Programme de l'Agrégation d'anglais*]

II

Examinons maintenant la condition des différentes communautés religieuses sous la Restauration. L'Église anglicane réunit incontestablement le plus grand nombre d'adhérents[1] : même pendant la guerre civile et la dictature de Cromwell, les puritains convaincus étaient restés la minorité, et le régime presbytérien n'avait réussi à fonctionner qu'à Londres et dans le Lancashire[2]. Les lois qui rétablirent l'épiscopat furent ratifiées par l'opinion publique. Cependant l'Église garda des traces de la persécution. Elle subit sans murmurer les exigences du pouvoir civil : en 1664, à la suite d'un simple accord entre le chancelier Clarendon et l'archevêque Sheldon, le clergé perdit le privilège de se taxer lui-même, en échange il reçut le droit de vote à l'élection des membres de la Chambre des Communes, mais le roi pouvant se passer du don gratuit consenti par la convocation, cessa à peu près de réunir cette assemblée du clergé ; en 1677, par l'abrogation de l'acte *de hæretico comburendo*, le Parlement enlève aux évêques le droit d'instruire les procès d'hérésie. On ne vit plus les dignitaires de l'Église occuper de hautes charges dans l'État : il eut été difficile en effet à un Charles II, catholique[3], d'accepter la tutelle d'un

1. L'anglicanisme fit de grands progrès pendant la Restauration, au début les Églises étaient peu fréquentées (Pepys, 29-5-1663), le voyageur Sorbière croyait que « la religion de l'État n'était pas la plus suivie » (*Voyage en Angleterre* p. 43); en 1688 le peuple de Londres se soulevait en faveur des sept évêques. On possède des statistiques : en 1676, les évêques évaluaient le nombre des anglicans adultes à 2 477 254 (Province de Canterbury : 2 123 362 ; province d'York: 352.892) ; les nonconformistes étaient au nombre de 108 676 (Canterbury : 93 151 ; York : 15 525) ; les catholiques au nombre de 13 856. La population totale de l'Angleterre s'élevait à environ 5 millions (Stoughton, *Religion in England*, 6 vol. 1881. Vol. 4, pp. 202 sqq. La persécution diminua le nombre des dissidents (60 000 condamnations), 5 000 dissidents morts en prison de 1660 à 1668. Bogue et Bennett *Hist. Dissid.* I, 108

2. Gordiner, *Great Civil War*. I, 267; Gooch. pp. 111-112.

3. Pour l'anglican Burnet, le roi n'avait « aucun sentiment religieux » *Own Time* I. 168.

archevêque anglican (Pepys, 26-4-1667). Pendant toute la Restauration aucun évêque ne fut ministre. Ils n'obtenaient pas toujours la déférence due à leur fonction : « Vous ne pensez, leur disait le roi, qu'à avoir de gros bénéfices et à tenir bonne table. » (Burnet I, 475). On les blâma de s'être approprié des sommes considérables d'argent en renouvelant les baux des biens ecclésiastiques expirés pendant la République (*ibid*). Cependant il ne faut pas tomber dans l'exagération : les effets déplorables de l'acte d'Uniformité vont aller s'atténuant avec les années, les classes populaires se rallieront à l'Église et l'influence des dissidents diminuera. Dès 1660, quelques presbytériens de marque avaient accepté des sièges épiscopaux : tels furent Reynolds et Wilkins, le propre beau-frère de Cromwell. A côté des Sheldon, des Fell, des Parker, l'épiscopat comptait des hommes savants qu'on doit considérer comme l'ornement de leur siècle : Pearson, évêque de Chester (m. en 1686) auteur de l'*Exposition of the Creed*, ouvrage qui est commenté aujourd'hui encore dans les Universités anglaises; Sprat, évêque de Rochester, l'éditeur de Cowley, l'historien de la Société royale, les évêques Lloyd, Ken, Ward, Stillingfleet. D'autres ecclésiastiques éminents ne devaient être promus qu'après la Restauration, ce sont Burnet, Tillotson, Sherlock, Bull, auteur de la *Defensio Fidei Nicenæ* (1685) louée par Bossuet. Hammond, le commentateur, mourut au moment où on allait lui donner un évêché. Il y en eut enfin qui ne voulurent pas abandonner les Universités, par exemple Barrow, le maître de Newton, South le sermonnaire.

Au point de vue des croyances, on peut diviser l'Église anglicane en trois partis : la haute Église, la basse Église, le parti latitudinaire. L'Église avait d'abord été franchement calviniste avec les archevêques Bancroft et Abbott. En communion de croyance avec les Églises réformées du continent, elle avait envoyé des délégués au fameux Synode de Dordrecht. Mais bientôt se dessina dans son sein un double mouvement d'opposition : ayant conservé la hiérarchie catholique, l'Église anglicane fut tentée de restaurer le rituel catholique et par suite de donner son adhésion à certaines croyances qui se conciliaient mal avec le calvinisme. Avec Laud, archevêque en 1633, les « romanisants » triomphent : ils admettent la présence réelle et le sacrifice dans l'eucharistie, l'invocation des saints, les prières pour les morts, la confession, le célibat des prêtres, ils sont en outre « ritualistes », obligent le prêtre à revêtir des habits sacerdotaux, prescrivent aux fidèles de s'agenouiller pendant la communion, de se tourner vers l'orient en récitant le credo, de faire le signe de la croix, placent la table de communion dans le chœur et non au pied de la chaire, lui donnent l'aspect d'un autel, ornent le sanctuaire de lumières, de tableaux, de vitraux,

brûlent de l'encens, etc. Ils ne sont pas « papistes » puisqu'ils réclament pour l'Église nationale l'indépendance complète vis-à-vis de Rome. Le Pape est pour eux un simple évêque, l'égal de l'évêque de Londres, et qui a usurpé l'autorité qu'il exerce en occident ; partant, l'évêque de Londres est de descendance apostolique et son titre est de droit divin. L'idée qu'ils se font de l'Église est dangereuse pour le pouvoir civil, ils ne sont par « érastiens » comme les évêques d'Élisabeth, mais « cléricaux ». Cependant ils restent jusqu'au procès des sept évêques, en 1687, fidèles aux Stuarts, et partisans de la monarchie absolue. Vers 1680 on les appellera high-flyers, « high-churchmen » ; ce dernier nom leur est resté (Burnet, *Own Time*, V, 70)

D'autre part, pendant le règne de Charles Ier ,l'arminianisme avait fait des progrès dans le clergé anglican. En 1651, parut un pamphlet anti-calviniste intitulé *Fur prædestinatus* : c'est un dialogue entre un voleur condamné à mort et le ministre de la religion qui l'assiste, dialogue dans lequel le voleur insiste sur l'assurance qu'il a qu'il est prédestiné au salut. Ce qui est significatif, c'est que l'auteur de cette brochure devait être nommé en 1677 archevêque de Canterbury. L'arminianisme prit en Angleterre une forme originale appelée *latitudinisme* ou *latitudinarisme*. Les latitudinaires se partageaient en trois groupes : 1) les platoniciens de Cambridge (Hales, More, Smith, Cudworth) ce sont des philosophes mystiques sans action sur la foule, sans influence politique ; 2) les savants, imbus de la philosophie baconienne, fondateurs ou membres de la Société royale, très en faveur auprès de Charles II et de Buckingham (Wilkins, Ward, Wallis, Glanvill, Boyle); 3) les théologiens: la divine inspiration des Ecritures étant admise, disaient-ils, les lumières de la raison suffisent au fidèle pour trouver la vérité qui sauve; ils rejetaient par conséquent toute tradition, l'autorité des pères et des conciles, l'autorité des confessions de foi. L'Église doit donc être « compréhensive », c'est-à-dire demander à ses membres de souscrire seulement à quelques vérités « fondamentales », communes à toutes les Églises chrétiennes. On différait un peu quand il s'agissait de fixer le nombre de ces vérités et de les définir. Tandis que Jeremy Taylor pensait trouver dans le Symbole des apôtres la confession de foi commune, Chillingworth, plus logique, supprimait purement et simplement tous les articles et toutes les confessions, s'en rapportant à la raison de chacun pour constituer un ensemble de croyances nécessaires au salut. Parce qu'ils sont anti-calvinistes et érastiens, les latitudinaires jouissent de la faveur royale : Simon Patrick, leur premier historien [1], devient évêque; un

1. Consulter sur les latitudinaires, *A Brief Account of the new Sect of Latitude Men* (Simon Patrick) 1662; Burnet, I 339 ssq ed. 1833); Abbey and Overton, ch 5,

autre latitudinaire, Croft, évêque de Hereford, ne craignait point, malgré l'opposition de la haute Église, de recommander la compréhension dans *Naked Truth* (1675). Les anglicans libéraux sous la Restauration sont tous plus ou moins latitudinaires: l'*Irenicum* de Stillingfleet (1659, 2e éd. 1662) révèle l'influence de l'école de Cambridge, le prédicateur Whichcote, dont l'action fut immense à Londres, continue Chillingworth. Tillotson marque un progrès sur ses devanciers : le christianisme *philosophique* des platoniciens devient chez lui un christianisme *raisonnable*. Il ne faut croire que ce que la raison admet, la religion a sa source dans l'entendement, non dans le cœur; il faut se méfier des prétendues révélations des mystiques, des « lumières intérieures »; le christianisme est excellent parce que les préceptes en sont raisonnables et sages; il est vrai parce que la morale chrétienne est la meilleure preuve de la vérité du christianisme. Il n'hésitera pas à renverser des dogmes, par exemple celui de l'éternité des peines : ce que l'Évangile dit des tourments réservés aux damnés n'est qu'une menace, et Dieu n'est point tenu d'exécuter cette menace (sermon prêché devant la reine Marie en 1690). La place accordée à la morale par le prédicateur annonce le XVIIIe siècle : « Celui qui sert Dieu le mieux, dit Tillotson, est celui qui a le moins d'envie, de mondanité, de sensualité. » « Ce n'est pas l'orthodoxie, s'écrie Glanvill, apologiste des latitudinaires, qui constitue la sainteté, mais la charité, l'humilité, le respect.[1] » Le succès de ces doctrines libérales est immense auprès des laïques : désormais un anglican peut lire Bacon et Descartes sans être suspect d' « athéisme »; la révolte contre l'autorité est devenue licite. Buckle a noté l'influence des latitudinaires chez sir Thomas Brown de 1633 à 1645; on la noterait également vingt ans plus tard chez Locke. Il ne faudrait pas confondre les latitudinaires avec les déistes du XVIIIe siècle, gens d'Église ou laïques; ceux-là sont foncièrement pieux : pour eux la vérité se présente sous deux aspects, elle a un caractère de certitude quand elle est d'ordre mathématique, elle n'a qu'un caractère de probabilité quand elle est d'ordre spirituel ou moral ; un homme raisonnable se contentera de cette probabilité. Ils ne mettent pas en doute l'inspiration des Écritures, ils croient à la venue du Messie, ils admettent l'intervention de la Providence dans les affaires humaines, ils sont tous très fermement persuadés de l'immortalité de l'âme et d'une résurrection des morts suivie de ré-

Tulloch, *Rational Theology in the XVII th. cent.* 2v. 1872 (point de vue rationaliste). Sur Glanvill voir Greenslet, *Glanvill* (Macmillan) 1903.

1. Les latitudinaires l'emporteront après 1688 : « Il semble que leur dessein, dit le voyageur Muralt en 1696, soit sérieusement de réformer l'homme, et leurs sermons tendent, par de bonnes raisons, à le rendre sociable et homme de bien ». C'est le programme du *Spectator*.

compense pour les justes. Une telle doctrine les inclinait naturellement à la tolérance. La vérité, pensaient-ils, est toute subjective : ils n'avaient aucune raison de s'ériger en juges infaillibles de l'orthodoxie et de l'hérésie ; à leur avis il ne peut y avoir d'hérésie chez l'homme de bonne foi. Cette largeur d'idées qui les rendait suspects aux anglicans laudiens et aux puritains, plaisait à Charles II : il ne trouvait pas en eux de persécuteurs des catholiques [1].

Entre la haute Église et les latitudinaires, on peut placer les anglicans traditionnels qui ont continué pendant la Restauration l'enseignement calviniste. Moins bruyants que les laudiens, moins remarquables que les latitudinaires, ils formaient un groupe assez important par le nombre. C'est le petit clergé, peu cultivé, austère, ayant subi l'action des presbytériens, que l'on appellera vers 1680 la basse Église. Leur action théologique fut peu importante, les chefs étant tous sortis de l'Eglise nationale après le vote de l'acte d'uniformité ; mais leur action politique décidera de l'orientation de l'Angleterre en 1680 et en 1688. Ayant d'abord acclamé Shaftesbury, ils n'osèrent pas le suivre jusqu'au bout, pas plus que les presbytériens leurs ancêtres n'avaient osé suivre Cromwell. Ils ne bougèrent pas quand Monmouth débarqua dans l'ouest, mais ils se soulevèrent en faveur du Prince d'Orange quand ils virent les nobles et les évêques déserter Jacques II. C'est dans leurs rangs que se recrutera le parti whig au XVIIIe siècle, constitutionnel, érastien, nullement révolutionnaire, modéré, attaché aux traditions, sans générosité et sans grandeur.

Quelles étaient les forces respectives de ces trois partis ? Il serait difficile de le déterminer exactement. Macaulay calcule qu'en 1688 le clergé attaché à la haute Église était dix fois plus nombreux que le clergé de la basse Église. La haute Église l'emportait dans les universités, particulièrement à Oxford, dans les provinces nettement royalistes, celles du nord, et en Écosse où tout anglican modéré passait au presbytérianisme. Les latitudinaires toujours très peu nombreux se trouvaient à Londres et à Cambridge et dans quelques grandes villes; leurs troupeaux grossissaient les rangs de la basse Église. Celle-ci dominait dans les comtés parlementaires, naguère encore puritains, dans l'Essex et à l'ouest (Somersetshire, Devonshire, Cornwall).

(*A suivre.*) CH. BASTIDE

1. Il aimait aussi chez eux l'indifférence aux querelles dogmatiques. Presque dès son avènement, Charles II avait cherché la pacification religieuse, en faisant adresser par l'archevêque les recommandations suivantes au clergé : « that no preacher under a bishop or a dean should presume to preach in any popular auditory on the deep points of predestination, election, or reprobation ; or of the universality, efficacy, resistibility or irresistibility of divine grace ». (10-7-1662)

Sujets proposés

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE

Dissertation. — Rapports de la métaphysique de Leibniz à la religion.

AGRÉGATION DES LETTRES

Composition française. — La méthode de composition dramatique dans les *Burgraves* et comment Victor Hugo s'y est pris pour transformer, suivant ses expressions, une abstraction philosophique en une réalité dramatique.

Thème latin. — *Lettres du XVIIe siècle* (éd. Lanson) : Le chevalier de Meré, Lettre I, depuis : « Et prenez garde qu'il ne faut pas être fort habile... » jusqu'à la fin

Version latine. — Lucrèce, V, v. 381-416.

Thème grec. — Diderot, *De la poésie dramatique*, XXII (*Pages choisies*, éd. Pellissier, Librairie Armand Colin, p, 47), depuis : « Dans un même homme », jusqu'à : « ...ce que j'étais dans un autre. »

Version grecque. — Eschyle, *Agamemnon*, v. 636-680.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

Composition française. — Examiner la suite des idées et les procédés de développement de Montaigne dans le chapitre *De l'Institution des Enfants.*

Thème latin. — La Bruyère, *Des Esprits forts :* « Je vous demanderai même ce que c'est que le hasard... » jusqu'à : « qui que vous trouviez, je l'appelle Dieu. »

Version latine. — Quintilien, *Inst. Orator.* Lib. VI. 3, depuis : « Huic diversa virtus » jusqu'à : « stultitia vocatur. »

Thème grec. — Montesquieu, *La Mort d'Alexandre* (*Extraits*, éd. Jullian, p. 334).

Grammaire. — Commenter au point de vue grammatical les passages suivants :

1° Πολλάκις ἐθαύμασα τῶν τὰς πανηγύρεις συναγαγόντων καὶ τοὺς γυμνικοὺς ἀγῶνας καταστησάντων, ὅτι τὰς μὲν τῶν

σωμάτων εὐτυχίας οὕτω μεγάλων δωρεῶν ἠξίωσαν, τοῖς δ' ὑπὲρ τῶν κοινῶν ἰδίᾳ πονήσασι καὶ τὰς αὐτῶν ψυχὰς οὕτω παρασκευάσασιν ὥστε καὶ τοὺς ἄλλους ὠφελεῖν δύνασθαι, τούτοις δ' οὐδεμίαν τιμὴν ἀπένειμαν, ὧν εἰκὸς ἦν αὐτοὺς μᾶλλον ποιήσασθαι πρόνοιαν· τῶν μὲν γὰρ ἀθλητῶν δὶς τοσαύτην ῥώμην λαβόντων οὐδὲν ἂν πλέον γένοιτο τοῖς ἄλλοις, ἑνὸς δ' ἀνδρὸς εὖ φρονήσαντος ἅπαντες ἂν ἀπολαύσειαν οἱ βουλόμενοι κοινωνεῖν τῆς ἐκείνου διανοίας.

(Isocrate, *Panégyrique*, 1-2).

2° At Romæ nondum cognito qui fuisset exitus in Illyrico, et legionum Germanicarum motu audito trepida civitas incusare Tiberium, quod, dum patres et plebem, invalida et inermia, cunctatione ficta ludificetur, dissideat interim miles neque duorum adulescentium nondum adulta auctoritate comprimi queat. Ire ipsum et opponere majestatem imperatoriam debuisse cessuris, ubi principem longa experientia eundemque severitatis et munificentiæ summum vidissent. An Augustum fessa ætate totiens in Germanis commeare potuisse : Tiberium vigentem annis sedere in senatu, verba patrum cavillantem? Satis prospectum urbanæ servituti : militaribus animis adhibenda fomenta, ut ferre pacem velint.

(Tacite, *Annales*, I, 46)

Sujets proposés par M. Uri.

AGRÉGATION D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

I. — Les légions romaines sous l'Empire.
II. — Les croisades de Saint-Louis.
III. — Le régime électoral en France au XIXe siècle.
IV. — La défense militaire des Alpes françaises.

AGRÉGATIONS DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Thème. — Romain Rolland, *Jean Christophe à Paris* (*Cahiers de la Quinzaine*) dans le dialogue de l'auteur avec son ombre depuis p. XXIII « tu es un étranger » jusqu'à p. XXV « Non, nous ne nous séparerons point ».

Version. — Hugo von Hofmannsthal la poésie : *Erlebnis*.

Dissertation française. — Etudier la langue, le style et le rythme de Stefan George et de Hugo von Hofmannsthal.

Dissertation allemande. — Herder und der Kampf gegen die Schranken der Aufklärung.

ANGLAIS

Version. — MILTON, *Paradise Lost*, I, depuis : « Say first, for Heaven hides nothing from thy view » jusqu'à : « As from the centre thrice to the utmost pole ».

Thème. — TAINE, *Litt. angl.* V, depuis : « Sans doute aujourd'hui, dans tout le monde... », jusqu'à la fin du chapitre. (pp. 327-328).

Dissertation anglaise. — What are the general characteristics of English prose style ?

A consulter : Jespersen ; *Growth and Structure of Eng. Language*, in fine.

Dissertation française. — Étudier, dans ses traits généraux, l'influence de l'antiquité sur la littérature anglaise aux XVIe et XVIIe siècles (1550-1660).

A consulter : JUSSERAND, *Hist. Litt.* Vol. II.

AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale, Education. — L'esprit de détachement vous paraît-il ou non contraire au progrès social ?

Littérature. — On se plaint que, de nos jours, le théâtre ait complètement détrôné le livre. Cette tendance vous paraît-elle née des circonstances ou bien du goût français ? Vous paraît-elle dangereuse pour notre développement intellectuel ?

LICENCE ÈS LETTRES[1]

Dissertation française. — Vous définirez le goût de Voltaire d'après sa *Correspondance* et vous signalerez les tendances nouvelles qui marquent l'élargissement du goût classique.

Composition de Grammaire latine. — I. Étudier, en donnant la traduction littérale, les vers suivants au point de vue de la langue, de la syntaxe et du style (Virgile, *Aen*, IV, 105-114) :

Olli (sensit enim simulata mente locutam,
Quo regnum Italiæ Libycas averteret oras)
Sic contra est ingressa Venus : « Quis talia demens
Abnuat, aut tecum malit contendere bello ?
Si modo, quod memoras, factum fortuna sequatur.
Sed fatis incerta feror, si Juppiter unam
Esse velit Tyriis urbem Trojaque profectis,

1. Sujets donnés par la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse (Juillet 1907).

Miscerive probet populos, aut fœdera jungi.
Tu conjux ; tibi fas animum tentare precando.
Perge ; sequar ».

II. Étudier les vestiges de l'ancien locatif qui subsistent encore dans le latin classique ; expliquer l'origine des formes citées.

LICENCE PHILOSOPHIQUE [1]

Philosophie dogmatique. — Expliquer et s'il y a lieu discuter cette formule d'un savant contemporain : « Il ne peut pas plus y avoir une science immorale qu'une morale scientifique. »

Histoire de la philosophie. — La philosophie arabe et européenne au XIIe siècle.

LICENCE HISTORIQUE [1]

Histoire ancienne. — Formation et développement des pouvoirs d'Auguste ; traits généraux de sa constitution.

Histoire du moyen âge. — Le règne de Philippe III le Hardi.

Histoire moderne. — Les colonies françaises de 1743 à 1763.

LICENCES ET CERTIFICATS D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES

ALLEMAND

Thème. — Romain Rolland. *Jean Christophe à Paris* (*Cahiers de la Quinzaine*) p. 7 depuis « le désordre dans l'ordre » jusqu'à p. 8 « sur le pavé gluant de Paris ».

Version. — Hugo von Hofmannsthal, la poésie : *Weltgeheimnis*.

Dissertation française. — « Il existe deux littératures tout à fait distinctes, celle qui vient du Midi et celle qui vient du Nord » (Mme de Stael). Cf. Joseph Texte. *Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, Paris, 1895.

Dissertation allemande. — « Man wird Engländer und Deutsche glücklich preisen, dass sie sich in dem reimlosen fünffüssigen Iambus ein dramatisches Versmass gebildet haben, das mit dem Schwunge des Rhythmus die Freiheit der Bewegung verbindet ».

Cf. D. F. Strauss. *Voltaire*, Lpz, Hirzel, 1870. pp. 66-67.

1. Sujets donnés par la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse (Juillet 1907).

ANGLAIS

Version. — MILTON, *Comus*, depuis : « I mean that too, but yet a hidden strength », jusqu'à : « Till all be made immortal » (v. 418-463).

Thème. — LA FONTAINE, *Fables*, le Héron (VII. 4)

Composition française. — La philosophie de G. Eliot.

A consulter : LESLIE STEPHEN. *Eliot* (Eng. Men of Letters).

Rédaction anglaise. — General characteristics of Tennyson's poetry.

A consulter : TAINE, *Litt. angl.*, V. (Tennyson).

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Morale, Education. — Renan tout en se réjouissant du repos plus équitable qui devenait le partage des travailleurs regrettait la lente suppression des vieilles fêtes d'antan. Que pensez-vous de la valeur morale, pédagogique et sociale des fêtes ?

Littérature. — Gœthe disait : « Tout ce que j'ai fait, c'est la vie réelle qui l'a fait naître ». Ses œuvres vous paraissent-elles justifier son affirmation ?

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SÈVRES

Morale, Education. — Sur cette pensée d'Alfred de Vigny « Qu'est-ce qu'une grande vie ? C'est un rêve de jeunesse réalisé par l'âge mûr. »

Littérature. — Mme du Deffand écrivait à Voltaire : « Il me prend un désir auquel je ne puis résister : c'est de vous demander, à mains jointes, de faire un éloge, un discours (comme vous voudrez l'appeler, dans la tournure que vous voudrez lui donner) sur notre Molière. » Si ce vœu avait été réalisé, quels sont les dons de Molière qui auraient été, à votre avis, les plus vantés par Voltaire ?

CLASSES DES LYCÉES & COLLÈGES

Sujets proposés

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES GARÇONS

Mathématiques spéciales.

Dissertation française. — Sully Prudhomme, dans *Le Zénith*, définit en vers magnifiques le rôle du savant moderne :

«... La cause et la fin sont dans l'ombre ;
Rien n'est sûr que le poids, la figure et le nombre ;
Nous allons conquérir un chiffre seulement ;
Ils sont loin, les songeurs de Milet et d'Elée
Qui, pour vaincre en un jour tout l'inconnu d'emblée,
Tentaient sur l'univers un fol embrassement !

Nous ne nous flattons plus comme ces vieux athlètes
De forcer, sans flambeau, les ténèbres complètes,
Pour saisir à tâtons ce monstre corps à corps ;
Il nous suffit à nous, devant le Sphinx énorme,
D'éclairer prudemment de point en point sa forme,
Et d'en lier les traits par de justes accords. »

(*Poésies*, 1872-1878, p. 252, édit. A. Lemerre, in-12)

Vous montrerez, à l'aide d'exemples, la nécessité et l'utilité de cette « prudence », en vous demandant toutefois si le savant ne peut trouver aucune satisfaction ni aucun bénéfice dans la spéculation philosophique.

Consulter : G. Laurent, *Les Grands Écriv. Scientif.* (Libr. Armand Colin) ; — Balzac, *La Recherche de l'Absolu ;* — Claude Bernard, *La Science expérimentale* ; — Pasteur, Discours de réception à l'Académie française ; — Berthelot, *Science et philosophie* (La science positive et la science idéale).

Communiqué par M. G. Cayrou, professeur au lycée d'Aurillac.

Cours de Saint-Cyr.

Composition française. — Commenter cette pensée d'un philosophe contemporain : « La science donne à l'homme une

haute idée de l'homme ; dans un temps d'universelle lassitude de vivre et de croire, elle nous fait croire au moins en nous. Si elle est enfin la fille de tous les siècles, elle est la fille préférée du nôtre, à qui elle a payé en découvertes et en gloire ses préférences ».

(*Éducation et positivisme* par M. Thamin, Alcan, page 41).

Que pensez-vous de cette utilité de la science et de l'importance considérable qu'elle a eue au XIXe siècle?

Communiqué par M. Ed. Jullien, professeur au collège de Blaye.

Première supérieure.

Composition française. — *Portrait intellectuel et moral de Montaigne.* — Justifier par des exemples et des *précisions* ce jugement d'un auteur contemporain sur Michel de Montaigne :

« Montaigne fut un sceptique et un dilettante. Il a passé sa vie à remuer les idées, à les voir défiler devant lui, à mesurer leur néant, à y puiser des principes de sagesse et de conduite, qui se résument en quelques mots : modération, désintéressement, tolérance, indulgence raisonnable, acceptation des devoirs. C'est l'homme de Sénèque et de Plutarque. L'antiquité fut son unique modèle ; de l'antiquité il acceptait tout et ne contrôlait rien ; il croyait toutes les fables et n'avait pas le moindre esprit critique. Montaigne est un homme essentiellement *livresque*. Il écrivait en lisant, et tout ce qu'il lisait l'intéressait. »

Version latine. — *Caton au temple de Jupiter Hammon* (Lucain, *Pharsale*, ch. IX). Depuis : « Stabant ante fores populi, quos miserat Eos... » jusqu'à : «... Non exploratum populis Hammona relinquens [1]. »

Corrigé. — Devant la porte se tenaient les peuples envoyés par l'Orient pour consulter sur de nouveaux destins l'oracle de Jupiter au front de bélier ; mais ils ont cédé la place au général romain ; et les compagnons de Caton le prient d'éprouver une déité si célèbre dans le monde africain, de juger un renom qui date de si longs siècles. Celui qui le presse le plus de sonder l'avenir par l'organe des dieux, c'était Labiénus : « Le sort, dit-il, et notre fortune ont mis sur notre route la voix et les conseils d'une si puissante divinité : munis d'un tel guide, nous pouvons traverser les Syrtes et connaître les hasards que réserve la guerre. Car à qui croirai-je que les Immortels révéleront ces mystères plus sincèrement qu'à l'intègre Caton? Certes, ta vie fut toujours réglée sur les lois d'en haut, et tu te modèles sur les dieux. Voici que s'offre à toi la li-

1. Texte proposé au concours de l'Agrégation des Lettres, année 1886.

berté de causer avec Jupiter: interroge-le sur les destins de l'odieux César, et tâche de savoir la conduite future de la patrie. Sera-t-il loisible aux nations de faire triompher leurs droits et la légalité, ou perdront-elles les fruits de la guerre civile? Emplis ton cœur de la parole sacrée: amant de l'austère vertu, demande au moins quelle est cette vertu, et réclame un type de l'honneur! »

Lui, plein du dieu qu'il portait en son âme silencieuse, exhala de sa poitrine ces mots dignes du sanctuaire: « Que veux-tu, Labiénus, qu'on demande? si j'aimerais mieux, libre, succomber sous les armes que de voir la tyrannie? si la vie n'est rien? et, fût-elle longue, si sa durée importe? si quelque violence peut nuire à l'homme de bien? si la fortune perd ses menaces, aux prises avec la vertu? s'il suffit de vouloir ce qui est louable, et si jamais l'honnête ne grandit avec le succès? Cela, nous le savons, et Hammon ne nous en convaincra pas plus profondément. Tous nous tenons aux Immortels; même quand le temple se tait, nous ne faisons rien sans l'aveu du Ciel. Cette suprême volonté n'a besoin d'aucun langage; et, dès leur naissance, le créateur a dit une fois pour toutes aux êtres tout ce qu'il est permis de savoir. A-t-il choisi des sables stériles pour instruire le petit nombre, a-t-il enfoui dans cette poudre la vérité? Dieu a-t-il une autre demeure que la terre, la mer, l'air, le ciel et la vertu? Que cherchons-nous ailleurs les puissances célestes? Jupiter, c'est tout ce que tu vois, ce sont tous les mouvements qui t'animent! Qu'ils recourent aux sortilèges, les gens irrésolus, toujours inquiets sur les risques à venir! Moi, ce ne sont pas les oracles, mais la mort certaine, qui me donnent la certitude: lâche ou brave, il faut tomber. Il suffit que Jupiter l'ait dit. » — Ainsi parle Caton, et, respectant la foi du lieu, il s'éloigne des autels du temple, laissant aux peuples Hammon sans l'avoir questionné.

Sujets communiqués par M. Victor Glachant,
Professeur de Première au lycée Louis-le-Grand.

Première.

Composition française. — *Lettre de J.-J. Rousseau.* — Rousseau avait obtenu le prix au concours institué par l'académie de Dijon sur cette question : « Le progrès des arts et des sciences a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. » Le 18 juillet 1750, dans une lettre pleine de noblesse et de dignité, Rousseau remercia les Académiciens de Dijon : « Préférant votre estime à vos récompenses, écrivait-il, j'ai osé soutenir devant vous, contre vos propres intérêts, le parti que j'ai cru celui de la vérité, et vous avez couronné mon courage. Messieurs, ce que vous avez fait pour ma gloire, ajoute à la vôtre. »

Vous composerez la lettre de J. J. Rousseau.

Communiqué par M. Ed. Jullien.

Version latine. — *Fragment d'un hymne à la Moselle.*

Salve, amnis laudate agris, laudate colonis,
Amnis odorifero juga vitea consite baccho,
Consite gramineas, amnis viridissime, ripas :
Naviger, ut pelagus; devexas pronus in undas,

Ut fluvius; vitreoque lacus imitate profundo...
Salve, magne parens[1] frugumque virumque, Mosella;
Te clari proceres, te bello exercita pubes,
Æmula te Latiæ decorat facundia linguæ.
Quin etiam mores, et lætum fronte severa
Ingenium natura tuis concessit alumnis.
Nec sola antiquos ostentat Roma Catones,
Aut unus tantum justi spectator et æqui
Pollet Aristides, veteresque illustrat Athenas...
Corniger, externas celebrande, Mosella, per oras,
Nec solis celebrande locis, ubi fonte supremo
Exseris auratum taurinæ frontis honorem;
Quaque trahis placidos sinuosa per arva meatus,
Vel qua Germanis sub portubus ostia solvis,
Si quis honos tenui volet adspirare camenæ,
Perdere si quis in his dignabitur otia musis,
Ibis in ora hominum, lætoque fovebere cantu.
Te fontes vivique lacus, te cærula noscent
Flumina; te veteres, pagorum gloria, luci;
Te stagnis ego cæruleis, magnumque sonoris
Amnibus, æquoreæ te commendabo Garumnæ![2]

(Ausone, *Mosella, passim.*)

1. Mouvement emprunté à Virgile. — 2. Ausone était natif de Bordeaux.

Thème grec. — *L'attitude du sage aux époques de révolutions.* — « Celui, dit Platon, qui goûte et qui a goûté le bonheur et la douceur que l'on trouve dans la sagesse, voyant clairement la folie du reste des hommes et la perpétuelle extravagance de ceux qui les gouvernent, n'apercevant autour de lui presque personne qui voulût s'allier à lui pour aller au secours des choses justes, se regardant comme tombé au milieu d'une multitude de bêtes féroces, dont il ne veut point partager les injustices et à la rage desquelles il lui serait impossible de s'opposer tout seul, sûr de se rendre inutile à lui-même et aux autres et de périr avant d'avoir pu servir la patrie et ses amis, plein de ces réflexions, il se tient en repos, uniquement occupé à ses propres affaires, et, comme un voyageur assailli d'un violent orage s'abrite derrière un petit mur contre la poussière et la pluie que le vent soulève, de même, voyant que tous les hommes sont remplis de dérèglement, il s'estime heureux s'il peut, caché, couler une vie pure de toute action inique et impie, et en sortir plein de calme et de douceur, avec une belle espérance !... »

(D'après Platon.)

Sujets communiqués par M. Victor Glachant

Seconde.

Composition française. — *Une leçon de sagesse donnée par Zadig.* — « Il y avait une querelle dans Babylone qui durait depuis 1500 ans et qui partageait l'empire en deux sectes opiniâtres : l'une prétendait qu'il ne fallait jamais entrer dans le temple de Mithra que du pied gauche, l'autre avait cette coutume en abomination et n'entrait jamais que du pied droit. On attendait le jour de la fête solennelle du feu sacré pour savoir quelle secte serait favorisée par Zadig. L'univers avait les yeux sur ses deux pieds, et toute la ville était en agitation et en suspens. Zadig entra dans le temple en sautant à pieds joints, et il prouva ensuite, par un discours éloquent, que le Dieu du Ciel et de la Terre, qui n'a acception de personne, ne fait pas plus de cas de la jambe gauche que de la jambe droite. »

(VOLTAIRE : *Zadig*, chap. VII.)

PLAN. — I. Exposer brièvement le sujet de cette vieille querelle et passer rapidement en revue les nombreux malheurs qu'elle avait causés.

II. Portrait moral de Zadig (comme transition, introduire le personnage, par ex., en mettant sa sagesse en contraste avec la folie des Babyloniens) : charité, bon sens, tolérance, philosophie sereine, indulgente et souriante. (Il y a plusieurs traits de Voltaire dans son Zadig, et sa personnalité y transparaît à chaque instant.)

III. Le jour de la fête du feu sacré est arrivé. Préparatifs. Attente générale : que va faire Zadig en entrant dans le temple de Mithra ?

IV. Ce qu'il fait. — Effet produit : mécontentement général. (Zadig a mis les deux sectes contre lui.)

V. Discours de Zadig.

VI. Effet produit. Réconciliation générale. — Tout le monde s'étonne qu'une querelle aussi sotte ait pu naître dans Babylone et durer tant de siècles.

LECTURES. *Pages Choisies de Voltaire*, par F. VIAL (Librairie Armand Colin) : pages 252-272, spécialement les pages 255-8 et 271-2 (prière à Dieu sur la tolérance) où se trouvent à peu près toutes les idées à développer dans le discours de Zadig (paragraphe V.)

Communiqué par M. J. IZAAC, professeur au lycée de Tourcoa.

Thème latin. — Si un flatteur se promène avec quelqu'un dans la place : « Remarquez-vous, lui dit-il, comme tout le monde a les yeux sur vous? Cela n'arrive qu'à vous seul. Hier, il fut bien parlé de vous, et l'on ne tarissait point sur vos louanges; nous nous trouvâmes plus de trente personnes dans un endroit du Portique; et, comme par la suite du discours l'on vint à tomber sur celui que l'on devait estimer le plus homme de bien de la ville, tous d'une commune voix vous nommèrent, et il n'y en eut pas un seul qui vous refusât ses suffrages. » Il lui dit mille choses de cette nature; si celui qu'il veut flatter prend la parole, il impose silence à tous ceux qui se trouvent présents et il les force d'ap-

prouver aveuglément tout ce qu'il avance; et dès qu'il a cessé de parler, il se récrie : « Cela est dit le mieux du monde, rien n'est plus heureusement rencontré. » D'autres fois, s'il lui arrive de faire à quelqu'un une raillerie froide, il ne manque pas de lui applaudir, d'entrer dans cette mauvaise plaisanterie, et quoiqu'il n'ait nulle envie de rire, il porte à sa bouche un des bouts de son manteau, comme s'il ne pouvait se contenir et qu'il voulût s'empêcher d'éclater. — Il achète des fruits et les porte chez un citoyen; il les donne à ses enfants; il les baise, il les caresse : « Voilà dit-il, de jolis enfants, et dignes d'un tel père. »

(THÉOPHRASTE.)

Corrigé.

Si quis cum aliquo adulator in foro ambulat : « Nonne, inquit, perspicis quanta sit omnium in te oculorum intentio ? Tibi talia contingunt. Multus de te heri sermo fuit, ut neminem laudationis tuæ tæderet. Namque, cum in aliquo Porticus loco plus triginta convenissemus atque alia aliis conferentes, in eum sermonem incidissemus, qui vir habendus esset hujus urbis optimus, omnes uno ore te nominaverunt neque fuit vel unus qui tibi refragaretur .»— Addit ejus modi plurima; deinde, si quid ad togam adhæsit lanuginis, sedulo legere flatuque ad humum dejicere properat. Si quid loquitur is, cui blandiri cupit, omnes qui adsunt tacere jubet, deinde, quæcumque asseveravit, nihil opinatos probare cogit; ubi vero dicere destitit, extemplo : « optime rerum, exclamat; nihil felicius. »— Quando etiam alicui insulse irridere cœpit, diligens est in plaudendo, neque in joco inepto partes sibi deposcit nullas (neque ab inepto joco abstinet), sed laciniam, etsi minime risus ei movetur, ad os admovet, quasi risum quidem non possit tenere, cachinnum autem velit.— Poma propriis nummis empta civis alicujus domum fert, liberisque muneri dat; quos simul osculatus multis cum blanditiis : « Ecce, inquit, venusti pueri atque eo patre digni ! »

Communiqué par M. JULIEN VAILLANT, professeur au lycée de Vendôme.

Version grecque. — *La poésie d'Homère, école de patriotisme.*

— ... Βούλομαι δ'ὑμῖν καὶ τὸν Ὅμηρον παρασχέσθαι ἐπαινῶν. Οὕτω γὰρ ὑπέλαβον ὑμῶν οἱ πατέρες σπουδαῖον[1] εἶναι ποιητήν, ὥστε νόμον ἔθεντο καθ' ἑκάστην πενταετηρίδα τῶν Παναθηναίων μόνου τῶν ἄλλων ποιητῶν ῥαψωδεῖσθαι τὰ ἔπη, ἐπίδειξιν ποιούμενοι[2] πρὸς τοὺς Ἕλληνας ὅτι τὰ κάλλιστα τῶν ἔργων προῃροῦντο εἰκότως· οἱ μὲν γὰρ νόμοι διὰ τὴν συντομίαν οὐ διδάσκουσιν, ἀλλ' ἐπιτάττουσιν ἃ δεῖ ποιεῖν, οἱ δὲ ποιηταὶ μιμούμενοι

τὸν ἀνθρώπινον βίον, τὰ κάλλιστα τῶν ἔργων ἐκλεξάμενοι, μετὰ λόγου καὶ ἀποδείξεως τοὺς ἀνθρώπους συμπείθουσιν. Ἕκτωρ γάρ, τοῖς Τρωσὶ παρακελευόμενος, ὑπὲρ τῆς πατρίδος καλὰ ἔπη εἴρηκεν·

Ἀλλὰ μάχεσθ' ἐπὶ νηυσὶν ἀολλέες· ὃς δέ κεν ὑμέων
βλήμενος ἠὲ τυπεὶς θάνατον καὶ πότμον ἐπίσπῃ,
τεθνάτω· οὔ οἱ ἀεικὲς ἀμυνομένῳ περὶ πάτρης
τεθνάμεν· ἀλλ' ἄλοχός τε σόη καὶ παῖδες ὀπίσσω,
καὶ οἶκος καὶ κλῆρος ἀκήρατος, εἴ κεν Ἀχαιοὶ
οἴχωνται σὺν νηυσὶ φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν [3].

Τούτων τῶν ἐπῶν ἀκούοντες, ὦ ἄνδρες, οἱ πρόγονοι ὑμῶν καὶ τὰ τοιαῦτα τῶν ἔργων ζηλοῦντες οὕτως ἔσχον πρὸς ἀρετὴν, ὥστε οὐ μόνον ὑπὲρ τῆς αὐτῶν πατρίδος, ἀλλὰ καὶ πάσης τῆς Ἑλλάδος ὡς κοινῆς ἤθελον ἀποθνήσκειν. Οἱ γοῦν ἐν Μαραθῶνι παραταξάμενοι τοῖς βαρβάροις τὸν ἐξ ἁπάσης τῆς Ἀσίας στόλον ἐκράτησαν, τοῖς ἰδίοις κινδύνοις κοινὴν ἄδειαν ἅπασι τοῖς Ἕλλησι κτώμενοι, οὐκ ἐπὶ τῇ δόξῃ μέγα φρονοῦντες, ἀλλ' ἐπὶ τῷ ταύτης ἄξια πράττειν, τῶν μὲν Ἑλλήνων προστάτας, τῶν δὲ βαρβάρων δεσπότας ἑαυτοὺς καθιστάντες· οὐ γὰρ λόγῳ τὴν ἀρετὴν ἐπετήδευον, ἀλλ' ἔργῳ πᾶσιν ἐπεδείκνυντο.

(LYCURGUE.)

Communiqué par M. VICTOR GLACHANT.

1. Entendez : *de conséquence, digne d'estime.* — 2, Coupez ici la phrase dans la traduction. — 3. HOMÈRE, *Iliade*, ch. XV, v. 494-499. — Si le texte paraît trop long, on pourra donner comme facultative la traduction de cette citation d'Homère, ou même la supprimer complètement.

Troisième.

Composition française. — *Le vieux Cratère.* — I. Ce qu'il fut aux temps préhistoriques : terreur que ses flammes et ses laves inspiraient aux premiers habitants de la région, qui voyaient en lui un Dieu formidable et mystérieux.

II. Ce qu'il est devenu avec les siècles. Peu à peu, ses fournaises se sont éteintes; la crainte qu'il faisait naître a disparu. Aujourd'hui, les hommes, oublieux ou ignorants du passé, se rient de ses anciennes fureurs. Ils l'outragent de mille manières, l'entaillent pour construire des routes qui le contournent ou le franchissent, ouvrent dans ses flancs des carrières de pierre à bâtir ou de pouzzolane, etc...

III. Mais il pourrait bien se réveiller un jour et leur faire payer cher leur étourderie et leur insolence.

En partie d'après le beau poème de PIERRE DE NOLHAC : « Le Vieux Cratère », dans *Paysages de France et d'Italie*. — Cité dans l'*Anthologie des poètes contemporains*, de Walch, tome II, p. p. 497-499.

Communiqué par M. J. IZAAC.

Version latine. — *Arion et le Dauphin.*

Domum *repetens** puppim *conscendit* Arion,
Atque ita *quæsitas* arte ferebat opes.
Forsitan, infelix, ventas undasque *timebas* :
At tibi nave tuā tutius æquor erat.
Neamque gubernator *destricto* * *constitit* ense
Ceterăque armatā consciă* turbă manu.
Ille metu viduus : « Mortem non *deprecor*,* inquit;
Sed liceat *sumptū* paucă referre lyrā. »
Dant veniam *rident*que moram. *Capit* ille coronam;
Reddidit ictă suos pollice chordă sonos,
Flebilibus numeris veluti *cănentia* durā
*Trajectus** pinnā temporā cantat olor.
Protinus in medias ornatus *desilit* undas;
Spargitur impulsā cærulă puppis aquā.
Inde, (fide majus), tergo delphina recurvo *
Se memorant oneri *supposuisse* * novo.

(OVIDE).

Questions. — 1° Pourq. *nave* à l'ablat.? *fide*? a— 2° Pourq. *metu* à l'abl.? — 3° Pourq. *undas* à l'abl. vec *in*? — 4° Pourq. *aqua* à l'abl.? — 5° Pourq. *se* et non *eum*? — 6° Quel est le sujet de *liceat*? Analyse des V. *soulignés*. — Étymol. des mots marqués d'une *.

Communiqué par G. CHATEL, professeur au lycée de Rennes.

Version grecque. — *De la liberté.* — Ὑμεῖς μὲν ἴσως θαυμάζετε καὶ παράδοξον ἡγεῖσθε καὶ οὐδαμῶς σωφρονοῦντος ἀνδρὸς, ὅστις, ἁπάντων ἀποστὰς περὶ ἃ οἱ πολλοὶ σπουδάζουσι, καὶ τρόπον τινὰ ἐάσας κατὰ ῥοῦν φέρεσθαι χρήματά τε καὶ δόξας καὶ ἡδονὰς, οὔτε γεωργὸς οὔτε ναύκληρος οὔτε στρατιώτης οὔτε στρατηγὸς, περίεισιν, οὐ σκυτοτόμος, οὐ τέκτων, οὐκ ἰατρὸς, οὐ ῥήτωρ, οὐκ ἄλλο τι σύνηθες πρᾶγμα ποιῶν, οὐτωσὶ δὲ ἀτόπως ἰών τε καὶ ἀπιὼν καὶ παριστάμενος, ἔνθα μηδὲν αὐτῷ πρᾶγμά ἐστιν, ἀλλ' ὡς ἂν τύχῃ τε καὶ ὁρμήσῃ· βουλευτήρια μὲν καὶ θέατρα καὶ συλλόγους ἀτιμάσας, ἐκκλησιάζων δὲ μόνος αὐτός·

καὶ θεωρῶν οὐκ ὀρχουμένους, οὐδὲ ᾄδοντας, οὐδὲ πυκτεύοντας, οὐδὲ παλαίοντας, ἀλλ' ὠνουμένους καὶ βαδίζοντας καὶ λαλοῦντας καὶ μαχομένους· ποτὲ μὲν τούτοις ἅπασι προσέχων εὖ μάλα καὶ τερπόμενος πολὺ μᾶλλον ἢ παῖδες ἐν ἀγῶσι καὶ θεάτροις, οὐ προκαταλαμβάνων, οὐδὲ ἀγρυπνῶν, οὐδὲ θλιβόμενος· ποτὲ δὲ αὖ μήτ' ἀκούων μηδενὸς μήθ' ὁρῶν, ἀλλὰ μηδ' εἶναι νομίζων αὐτοὺς, ἐννοῶν ὃ βούλεται καὶ πράττων ἀδεῶς. Ἐγὼ δὲ τοῦτον λαμπρὸν ἡγοῦμαι καὶ μακάριον, εἴ τις ἐν οἰκέταις ἐλεύθερος εἶναι δύναται καὶ ἐν ὑπηκόοις αὐτόνομος...

(Dion Chrysostome, LXXX.)
Communiqué par M. Victor Glachant.

Quatrième.

Composition française. — *Errare humanum est.* — Au VIIIe siècle avant notre ère vivait en Chine un paysan à l'âme simple et naïve du nom de Pieu-Ho. Un jour qu'il traversait un vallon écarté, il trouva un jade d'une beauté merveilleuse. Pensant que l'empereur seul était digne de posséder un pareil bijou, il partit pour Pékin afin de le lui offrir,

L'empereur l'accueillit avec bienveillance, le remercia de son aimable attention et le pria de remettre la pierre à ses lapidaires. Ceux-ci la déclarèrent fausse. L'empereur, irrité, fit couper le pied droit à Pieu-Ho. (Faire parler l'empereur : « Tu m'as trompé, tu t'es moqué de ma majesté, tu seras puni ; mais je veux être bon, je me contente de te faire couper le pied à la place de la tête. »)

Au bout de quelques années, l'empereur mourut. Pieu-Ho, dont le cœur honnête était plein de confiance dans la force de la vérité, se persuada que sa mésaventure ne se renouvellerait pas. Il offrit donc sa pierre à son successeur. Celui-ci la fit examiner de nouveau par ses lapidaires, qui la déclarèrent encore fausse. L'empereur fit couper le pied gauche à Pieu-Ho. (Nouveau petit discours dans le genre du premier.)

Un jour, l'empereur qui sortait de son palais remarqua un vieillard estropié qui se traînait lamentablement à ses portes. Il s'approcha de lui, lui fit l'aumône et lui demanda avec bonté l'origine de son infortune. Pieu-Ho lui rappela son histoire. « Mais ce qui m'afflige le plus, ajouta-t-il avec l'accent de la vérité, c'est d'avoir été publiquement traité d'imposteur et puni comme tel. »

Touché par tant d'insistance, l'empereur manda les plus habiles joailliers de son royaume. Ceux-ci proclamèrent à l'unanimité le caractère d'authenticité du jade qui leur était présenté.

L'empereur fit alors venir Pieu-Ho dans son palais. Il lui exprima ses regrets de son infortune, lui fit don d'une importante somme d'argent, et lui offrit même une charge à la cour. Pieu-Ho accepta l'argent, mais refusa la charge : il connaissait trop bien les rois pour en avoir approché.

N. B. Cette matière est assez longuement développée. On pourra la réduire aisément pour les élèves habitués à « trouver des idées ».

Communiqué par M. J. Izaac.

Thème grec. — *Éloge d'Héracleitos d'Halicarnasse.* — Quelqu'un m'a dit, ô Héracleitos, que tu avais accompli ta destinée, et cette nouvelle m'a plongé dans les larmes. Que de fois, je m'en souviens, tous deux, dans la *lesché*[1], nous avons prolongé nos entretiens jusqu'après le coucher du soleil ! — Ainsi donc, ô mon cher hôte d'Halicarnasse, depuis longtemps peut-être tu n'es plus que cendre ; mais du moins tes chants purs comme la voix du rossignol vivent, et sur eux le ravisseur de toutes choses, Hadès, ne portera pas la main !

(Callimaque, *Épigrammes.*)

1. Sorte de portique ou de galerie, où les anciens se réunissaient pour causer.

Corrigé.

A titre de corrigé, nous nous bornons à reproduire l'épigramme même de Callimaque, si charmante en sa simplicité :

Εἶπέ τις, Ἡράκλειτε, τεὸν μόρον, ἐς δέ με δάκρυ
ἤγαγεν, ἐμνήσθην δ' ὁσσάκις ἀμφότεροι
ἥλιον ἐν λέσχῃ κατεδύσαμεν· ἀλλὰ σὺ μέν που,
ξεῖν' Ἁλικαρνησεῦ, τετράπαλαι σποδιή·
αἱ δὲ τεαὶ ζώουσιν ἀηδόνες, ᾗσιν ὁ πάντων
ἁρπακτὴς Ἀΐδης οὐκ ἐπὶ χεῖρα βαλεῖ.

(Diogène Laerce, *Vies des Philosophes illustres*, IX, chap. I, par. 13; et *Anthologie palatine*, édit. Didot (VII, 80.)

Communiqué par M. Victor Glachant.

Cinquième.

Narration française. — *Hommage aux vins de France.* — Il y a soixante-dix ans environ, un régiment cheminait, par un beau soir d'été, sur la route qui conduit de Dijon à Beaune, quand il vint à traverser les coteaux verdoyants des grands crus de Bourgogne, empourprés par les derniers rayons du soleil couchant.

Devant la beauté du spectacle, le colonel duc d'Aumale, fils du roi Louis-Philippe, eut un geste d'une crânerie bien gauloise : il fit arrêter ses hommes, battre aux champs, et présenter les armes aux vignobles en fleurs (*Clos-Vougeot*), comme pour saluer en eux la richesse, l'esprit et la santé de la France.

On ne prévoyait pas alors les théories des hygiénistes, ni la race des buveurs d'eau !

Communiqué par M. Victor Glachant.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

Cinquième Année

Morale, Education. — Qu'entend-on par « la rectitude de l'esprit » ? D'où provient-elle ? Comment l'acquérir ?

Quatrième année.

Morale, Éducation. — De la Discrétion. — En quoi cette vertu conviendrait essentiellement aux femmes et pourquoi leur fait-elle trop souvent défaut ?

Littérature. — La femme grecque dans l'Odyssée d'après Nausicaa, Pénélope et Arété.

Troisième année.

Morale, Éducation. — Pourquoi a-t-on pu dire de la propreté qu'elle était plus qu'une qualité, une vertu ?

Littérature. — *Le Ballon.* — Un ballon passe au-dessus du jardin où toute une famille est réunie dans la paix des vacances. Imaginez les réflexions qu'échangent à son sujet les membres de la famille.

Conseils généraux : D'abord tracer le tableau de la famille, assise paisible et un peu somnolente dans la chaleur de l'été : les femmes cousent d'une main nonchalante, les hommes lisent distraitement ou fument ou paressent en toute franchise. L'enfant joue avec le chien. Apparition du ballon qui plane majestueux dans la splendeur du ciel. Étonnement, curiosité, admiration.

Puis réflexions qu'il suggère à chacun : au grand-père qui se rappelle les ballons de la dure guerre de 1870 ; au père, un fervent du progrès, un admirateur des conquêtes de l'esprit scientifique ; à la mère, un peu craintive pour la vie des aéronautes et du danger de telles tentatives ; au jeune homme qui s'enflamme devant une telle chevauchée ; à la jeune fille qui admire la grâce du ballon flottant dans l'azur ; à l'enfant qui le compare intérieurement au beau ballon rouge dont la ficelle s'est rompue il y a quelques jours et qui, malgré ses cris, a fui au loin ; au chien qui aboie contre ce monstre inconnu.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER DE LA DIX-SEPTIÈME ANNÉE

DE LA *REVUE UNIVERSITAIRE*

ÉTUDES GÉNÉRALES

BASTIDE (CH.), professeur au lycée Charlemagne. **La religion sous la Restauration (1660-1688).** (Question inscrite au programme de l'Agrégation d'Anglais)..... 344, 440

BOMPARD (L.), inspecteur général de l'Instruction publique. **Rapport sur le concours de l'agrégation de grammaire en 1907**..... 1

BORNECQUE (H.), professeur à l'Université de Lille. **L'acte V de l'Horace de Corneille et les déclamations**..... 398

COMPAYRÉ (G.), inspecteur général de l'Instruction publique. **Rapport sur le concours de l'agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles (lettres) en 1907**..... 93

CROUZET (P.), professeur au collège Rollin. **Droits et devoirs des parents et des maîtres**..... 201, 291

DAUZAT (A.), docteur ès lettres. **La crise du français et l'enseignement de la grammaire historique**..... 114

DELOBEL (G.), professeur au lycée Voltaire. **L'enseignement littéraire dans les classes de langues vivantes**..... 108

— **L'enseignement des langues vivantes dans les classes de quatrième et de troisième**..... 384

DUTIL (L.), professeur au lycée de Toulouse. **Un programme fossile**..... 221

FLEUR (A.), répétiteur au lycée de Vesoul. **Les assistants en France et à l'Etranger**..... 311

GOBLOT (ED.), professeur à l'Université de Lyon. **Sur les méthodes de Stuart Mill.** (*Réponse à M. Luquet*)..... 225

LUCHAIRE (J.), professeur adjoint à l'Université de Grenoble. **La crise de l'enseignement de l'italien**..... 26

LUQUET (G.-H.), professeur au lycée de Châteauroux. **Sur l'enseignement des méthodes de Stuart Mill**..... 124

MENTION (L.), professeur au lycée Henri IV. **L'abrogation de la loi Falloux et la liberté de l'enseignement secondaire**..... 213

MÉRIMÉE (E.), professeur à l'Université de Toulouse. **Rapport sur le concours de l'agrégation d'espagnol et d'italien en 1907**..... 185

— **Rapport sur le concours du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'espagnol et de l'italien, en 1907**..... 369

PEYTRAUD (H.), professeur au lycée d'Agen. **Notes sur l'analyse grammaticale et logique**..... 396

PINLOCHE (A.), professeur au lycée Charlemagne. **Rapport sur la première colonie française de vacances en Allemagne**..... 400

POTEL (M.), inspecteur général de l'Instruction publique. **Rapport sur le concours du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand, en 1907**..... 277, 382

REY (E.) et GAIFFE (E.), professeurs au lycée de Lyon. **Les débuts du latin** (Du rôle des tableaux muraux dans l'enseignement de la grammaire en 6e)..... 306

VAN TIEGHEM (P.), professeur au lycée de Reims. **Les leçons de grammaire dans les classes de lettres du second cycle**..... 34

WEIL (A.) et CHÉNIN (E.), professeurs au lycée d'Orléans. **L'enseignement par l'image et la composition française**..... 14

VARIÉTÉS

Notes de lecture de Sainte-Beuve sur Agrippa d'Aubigné et sur Amyot, par PAUL BONNEFON..... 37, 128

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'Art (H. B.)..... 58

Histoire et Géographie, Sciences sociales (CH. DUFAYARD, M. MARION, L. M.)..... 42, 417

Langues vivantes (CH. SCHWEITZER)..... 62

Littérature allemande (HENRI LICHTENBERGER)..... 409

Littérature anglaise (LÉON MOREL)..... 241, 332

Littérature française (GUSTAVE LANSON, G. RUDLER)..... 133, 318

Littérature latine (H. DE LA VILLE DE MIRMONT)..... 147, 234

Philosophie (VICTOR DELBOS, H. B.)..... 59

Philologie (H. CHATELAIN)..... 420

REVUE DES REVUES

Histoire de la littérature française (Henri Chatelain)..... 423

CHRONIQUES. — ÉCHOS. — COMMUNICATIONS

Chronique du mois, par M. André Balz..... 65, 158, 247, 338, 431
Échos et Nouvelles..... 69, 162, 251, 342, 437
Instructions relatives à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées et collèges de garçons et de jeunes filles..... 314
Les Jurys universitaires en 1908..... 153
Projet de loi relatif à l'avancement des fonctionnaires de l'enseignement secondaire..... 228
Nécrologie. — **Amédée Hauvette**, par Paul Girard..... 232

EXAMENS ET CONCOURS

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Agrégations des lettres et de grammaire (1908) :
— — *Auteurs français*..... 73, 165, 259, 348
— — *Auteurs latins*..... 75, 166, 260, 350
— — *Auteurs grecs*..... 76, 167, 261

Agrégations des langues vivantes (1908) :
— — *Auteurs anglais*..... 77, 169
— — *Auteurs allemands*.... 76, 168, 261, 351

Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles (1908) :
— — *Morale*..... 78, 169
— — *Auteurs français*..... 78, 170, 262, 354
— — *Auteurs anglais*..... 171
— — *Auteurs allemands*..... 170, 263
— — *Histoire*..... 79, 171, 264
— — *Géographie*..... 355

SUJETS PROPOSÉS

Agrégation de philosophie..... 80, 172, 265, 357, 445
— des lettres..... 80, 172, 265, 357, 445
— de grammaire..... 80, 173, 265, 357, 445
— d'histoire et de géographie..... 81, 174, 266, 358, 446
— des langues vivantes..... 82, 174, 266, 359, 446

Agrégation de l'Enseignement secondaire des jeunes filles 82, 174, 267, 359, 447
Licence ès lettres 82, 175, 267, 360, 447
Licence philosophique 83, 175, 268, 360, 448
Licence historique 83, 175, 268, 360, 448
Licences et Certificats d'aptitude à l'Enseignement des langues vivantes 83, 175, 268, 360, 448
Certificat d'aptitude à l'Enseignement secondaire des jeunes filles 84, 176, 269, 361, 449
École normale supérieure de Sèvres 84, 176, 269, 361, 449

CLASSES DES LYCÉES ET COLLÈGES

SUJETS PROPOSÉS

Enseignement secondaire des garçons.

Mathématiques spéciales 85, 177, 362, 450
Cours de Saint-Cyr 85, 270, 450
Première supérieure 85, 177, 362, 451
Première 86, 178, 270, 362, 452
Seconde 88, 181, 271, 365, 454
Troisième 90, 182, 273, 366, 456
Quatrième 91, 183, 274, 367, 458
Cinquième 91, 275, 368, 459

Enseignement secondaire des jeunes filles.

Cinquième année 92, 184, 276, 368, 460
Quatrième année 92, 184, 276, 368, 460
Troisième année 92, 184, 276, 368, 460

Paris. — Typ. Ph. Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 1392

Principaux articles

PARUS DANS LES

REVUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Annales de Géographie. — (15 *mai*). PAUL GIRARDIN : Sur l'allure rectiligne des rives dans les cours d'eau à méandres encaissés, les torrents glaciaires et les lacs de montagnes. — L. JOUBIN : La carte des mollusques comestibles des côtes de France. — BRIQUET : La pénéplaine du Nord de la France, avec 5 cartes et et coupes dans le texte. — PAUL PRIVAT-DESCHANEL : La question de l'eau dans le bassin du Murray-II. — EDOUARD BLANC : L'expédition arctique russe de 1905.

Bibliothèque universelle. — (*mai*). E. NAVILLE : Les Aryens. — Dr A. JAQUET : L'éveil de l'intelligence chez le nouveau-né. — P. STAPFER : Sully Prudhomme (2e partie). — D. BELLET : Le Canal de Panama, comment il s'exécute.

Le Correspondant. — (10 *avril*). Notes inédites de Napoléon Ier. — P. VERSCHAVE : La Hollande politique. Le rôle des catholiques néerlandais depuis dix ans. — Abbé PERRETYE : Lettres écrites de l'Oratoire. — H. ODELIN : Le cardinal Richard. Souvenirs personnels. — FÉLIX KLEIN : L'Amérique de demain : Le problème des immigrants. — Quelques moyens d'éducation : les hautes écoles du soir, les écoles d'été. — (25 *avril*). F. MARRE : Si la guerre éclatait demain. — HENRI JOLY : La Hollande sociale. — J. LEMOINE et A. LICHTENBERGER : Un médecin courtisan au dix-septième siècle : Bourdelot. — J. BIGENWALD : La faillite du divorce. — A. RENDU : Les hôpitaux parisiens et la laïcisation. — J. ARREN : T. A. Edison, inventeur. — R. HENRY : Le problème macédonien : Deux éléments de la solution d'avenir.

Mercure de France. — (16 *avril*). JULES DE GAULTIER : Le Bovarysme de l'Histoire. — ERNEST GAUBERT : Henry Bataille. — A. MAYBON : Le Programme des démocrates socialistes chinois. — Marin : Lettres à Voltaire, publiées par M. F. CAUSSY. — (1er *mai*). L. SÉCHÉ : Études d'histoire romantique : Le Cénacle de la Muse française : II La Muse française. — R. MARTINEAU : Généalogie de Villiers de l'Isle-Adam.

Review of Reviews. — (*april*). Character Sketch : The Earl of Dudley-Languages and letter-writing.

La Revue. — (15 *avril*). MANUEL UGARTE : Le théâtre argentin. — HONORÉ V Prince de Monaco : Lettres inédites. — J. NOVICOW : Le Problème de la Misère. — ERNEST TISSOT : Mademoiselle T. Combe. — Dr ROMME : Le Secret des Sexes. — (1er *mai*). P. HUBAULT : La France comme maison de jeu. — A. PEREIRE : La question du Drapeau tricolore. — E. FAGUET : Le Dossier secret de Fouché. — J. D'IVRAY : La Jeunesse égyptienne. — P. RISSON : Un d'Orléans ignoré. — CH. SIMOND : Une nouvelle romancière anglaise.

Revue Bleue. — (11 *avril*). G. MONOD : La méthode en Histoire : l'Analyse. — A. GERVAIS : La Démocratie armée. — EDME CHAMPION. — La Démocratie de J.-J Rousseau. — PAUL GAULTIER : L'Amour dans le Mariage. — CH. VELLAY : Une sœur de Saint-Just. — (18 *avril*). BENJAMIN CONSTANT : Lettres à Bottiger (1804-1814). G. MONOD : La Méthode en histoire : la Synthèse. — C. BOUGLÉ : Les Universités et l'Armée. — M. POËTE : Le Louvre d'antan. — (25 *avril*). Voltaire : Lettres Maupertuis. — G. LANSON : Questions d'éducation. L'Antirationalisme, l'Anti-intellectualisme et l'École. — J. NOVICOW : La véritable nature de la richesse. — (2 *mai*). A. CHUQUET : Les Orateurs de la Constituante, d'après Camille Desmoulins. — P.-F. DUBOIS : Armand Carrel. — P. BONNEFON : Académiciens d'autrefois : V.-A. Arnault. — PAUL LOUIS : Les Partis socialistes et la politique coloniale. — M. LAIR : La Ligue navale allemande.

Revue des Cours et Conférences. — ÉMILE FAGUET : Les poètes du XIXe siècle qui continuent la tradition du XVIIIe. Pierre Lebrun, ses poésies lyriques ses poésies élégiaques (9 *avril*). — GUSTAVE LANSON : Origines et premières manifestations de l'esprit philosophique dans la littérature française, de 1675 à 1748. Manifestation du déisme vers 1676 : le roman de « La Terre Australe » et l' « Histoire des Sévarambes » (2 *avril*); — L'Influence de Spinoza à la fin du XVIIe siècle. — ABEL LEFRANC : La vie et les œuvres de Molière. Tartufe (16 et 23 *avril*). — A. GAZIER : Racine et le théâtre français. « Athalie » suite et fin (23 *avril*). — VICTOR EGGER : La morale. Le bien moral se subordonne comme des moyens les autres fins. L'homme moral est seul vraiment homme (16 *avril*). — G. DESDEVISES DU DÉZERT : L'Église et l'État en France, depuis 1848 jusqu'à nos jours. L'Église et la République de 1870-1900. — CH. SEIGNOBOS : Histoire politique de la France contemporaine depuis 1848. Lutte contre les républicains (23 *avril*).

Revue des Deux Mondes. — (15 *avril*). — G. D'AVENEL : la Fortune de la Russie. — Mémoires de la comtesse de Boigne : II La captivité de la duchesse de Berry. — A. CHEVRILLON : Ruskin et la vie. II. La Morale et l'Éducation. — LOUIS BERTRAND : Paysages de Grèce. I. En rade d'Alexandrie. II. Les soirs sur l'Acropole. — R. DOUMIC : La Jeanne d'Arc de M. Anatole France. (1er *mai*). — E. OLLIVIER : La Prusse et la France au commencement de 1870. — Cte D'HAUSSONVILLE : La Duchesse de Bourgogne et l'Alliance Savoyarde. Epilogue de l'Alliance Savoyarde.

Revue des Études grecques. — (*janvier-février*). SALOMON REINACH : Un indice chronologique applicable aux figures féminines de l'art grec. — PH.-E. LEGRAN : Les Dialogues des Courtisanes comparés avec la comédie (suite et fin). — H. LABASTE : Note sur un manuscrit italien du XVIe siècle concernant la Crète.

Revue d'Histoire littéraire. — (*janvier-mars*). ABBÉ PIERRE DUBOIS : La famille maternelle de Victor Hugo. — CHARLES DROUHET : Les originaux du « Barbon » de J.-L. Guez de Balzac. — A. LOMBARD : Notes sur l'abbé du Bos. — E. DICK : Le séjour de Chateaubriand en Suffolk.

Revue internationale de l'Enseignement. — (15 *avril*). L. LÉGER : Souvenirs d'un vieux professeur. — SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE (Projet). — CLÉDAT, Deux statistiques. — Rapport de M. Bienvenu-Martin (suite). — A. GASQUET, L'Enseignement technique.

Revue Latine. — (25 *avril*). ÉMILE FAGUET : Hortense Allard de Méritens. En marge des vieux livres (2e série). Les Champier. — CHARLES DEJOB : Mémoires d'un journaliste italien à Paris : Ricordi di Folchetto (Jacopo Caponi). — E. MARTINENCHE : L'œuvre de M. Ramon D. Perés.

Revue du Mois. — (*avril*). Mme PIERRE CURIE : Préface aux œuvres de Pierre Curie. — GUSTAVE LANSON : Un manuscrit de Paul et Virginie : Etude sur l'invention de Bernardin de Saint-Pierre. — L. LAPICQUE : La relation entre le poids du cerveau et le poids du corps. — J. BERTRAND : L'Évolution de la Corse.

La Revue de Paris. — (15 *avril*). PROSPER MÉRIMÉE : Lettres à la famille Childe. — H. LAMMERS : Une guerre entre la Musique et la Danse. — Duchesse de DINO : Souvenirs. — C. BOUTEILLER : Avec la Flotte russe. — ANDRÉ PELLETAN : A l'École des Mines. — (1e *mai*) A. CHEVRILLON : Taine : Notes et Souvenirs. I. — L. HOULLEVIGUE : La Prévision du Temps. — L. LIARD : La vieille Université de Paris. — CH. LAURENT : Au Japon. — F. CHALLAYE : La Belgique et le Congo.

Revue générale des Sciences. — (30 *mars*). P. LUGOL : Lord Kelvin. — CH. NORDMANN : Jules Janssen. — XXX : Les chemins de fer de l'Afrique Occidentale française. — Les Progrès les plus importants des Disciplines chimiques dans les quarante dernières années. — C. GRAEBE : Le Développement de la Chimie organique. — D. N. WITT, ; Le Développement de la Chimie technologique. — (15 *avril*). CH.-ED. GUILLAUME : Le volume du kilogramme d'eau. — XXX. Les voies ferrées de l'Afrique occidentale française. — G. DE LAMARCODIE : Les Lampes à incandescence à filaments métalliques. — (30 *avril*). Dr FRITZ SARRASIN : Les Types humains inférieurs du Sud-Est de l'Asie.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

Dernières Nouveautés :

PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS

F. VIAL

Pages choisies de Marivaux

Un volume in-18, relié toile. 4 fr.; — broché. . . . 3 fr. 50

P. GIRARD

Pages choisies des Tragiques grecs

Un volume in-18, relié toile. 4 fr.; — broché. . . . 3 fr. 50

MARCEL POËTE

L'Enfance de Paris

FORMATION ET CROISSANCE DE LA VILLE, DES ORIGINES JUSQU'AU TEMPS DE PHILIPPE-AUGUSTE

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

MAURICE GRAMMONT

Petit traité de Versification française

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 2 fr.

ALBERT MÉTIN

La Colombie britannique

ÉTUDE SUR LA COLONISATION AU CANADA

In-8 raisin, 20 cartes et cartons, *33 phot. hors texte*, br. 12 fr.

Dr ROUIRE

La Rivalité Anglo-Russe au XIXe siècle, en Asie

GOLFE PERSIQUE — FRONTIÈRES DE L'INDE

Un volume in-18 jésus, *une carte hors texte*, broché. . 3 fr. 50

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

Viennent de Paraître :

J.-B. PAQUIER

L'Enseignement professionnel en France

SON HISTOIRE — SES DIFFÉRENTES FORMES — SES RÉSULTATS

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

E. PARISOT ET F. HENRY

Les Meilleures Pages des Écrivains pédagogiques

131 Extraits avec un **Avant-Propos** et des **Notes.**

Préface de JULES PAYOT, recteur de l'Académie d'Aix

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr.

Mme JEANNE GIRARD

L'Éducation de la petite Enfance

(*Écoles Maternelles*)

L'École heureuse. — Hygiène. — Alimentation. — Le sectionnement. — L'enseignement. — La préparation de la classe. — Le jeu. — La discipline. — Le personnel. — Éducation sociale.

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr.

PIERRE CLERGET

La Suisse au XXe siècle

ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Un volume in-18 jésus, *6 cartes et graphiques*, broché. 3 fr. 50

CH. DIEHL

Figures byzantines *(Deuxième Série)*

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

Du même Auteur précédemment paru :

Figures byzantines *(1re série)*. In-18 broché. . . . . 3 fr.

L'Éditeur-Gérant : MAX LECLERC.

Paris. — Typ. PH. RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 1392.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, PARIS

Viennent de Paraître :

G. PELLISSIER

Voltaire Philosophe

MÉTAPHYSIQUE ET PHYSIQUE — RELIGION — MORALE — POLITIQUE

Un volume in-18 jésus, broché. . . . . 3 fr. 50

KARL MANTZIUS

Molière : Les Théâtres, le Public et les Comédiens de son temps

Traduit du danois par MAURICE PELLISSON

Un volume in-8 cavalier (23c × 16c), *40 gravures*, broché. 5 fr.

PAUL SOURIAU

Les Conditions du Bonheur

Les conditions personnelles du bonheur : Les éléments, l'évaluation, les conditions physiologiques du bonheur. Le bonheur normal. La vie intérieure. — *La vie de famille* : La famille, le mariage, les parents, les enfants. — *Les conditions sociales du bonheur* : Conditions économiques. La civilisation et le bonheur. Le bonheur et la moralité. La religion et le bonheur.

Un volume in-18 jésus, broché . . . . . 3 fr. 50

MISSIONS AU SAHARA, par E.-F. GAUTIER et R. CHUDEAU

E.-F. GAUTIER

TOME I : Sahara algérien

Un volume in-8° raisin (26c × 16c), *65 figures et cartes* dans le texte et *hors texte*, dont *2 cartes en couleur*; *96 phototypies hors texte*, broché . . . . . 15 fr.

HEIDELBERGER LEHRERHOCHSCHULKURSE

3-15 August 1908

Auskunft durch Frl. HAUCK, Heidelberg, — Nh. Ramengasse, 20

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, rue de Mézières, 5, PARIS

HISTOIRE DE L'ART

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS

JUSQU'A NOS JOURS

publiée sous la direction de **ANDRÉ MICHEL** Professeur à l'Ecole du Louvre

Pour Paraître le 20 Mai 1908 : TOME III

Le Réalisme. Les Débuts de la Renaissance

PREMIÈRE PARTIE : Le Style Flamboyant. Le Réalisme

Le Style flamboyant (caractères généraux et origines), par CAMILLE ENLART.

La Peinture en France (1350-1422), par le Dr PAUL DURRIEU.

La Peinture (Pays-Bas et Nord de l'Europe), par L. DE FOURCAUD, A. MICHEL, etc.

La Gravure et l'Estampe, par HENRI BOUCHOT.

La Tapisserie aux XVe et XVIe siècles, par JULES GUIFFREY.

La Sculpture en France et dans les Pays du Nord, par ANDRÉ MICHEL.

L'Art monétaire par MAURICE PROU.

In-8 gr. jésus, 480 p., 257 *Gravures*, 5 *Héliogr. hors texte*, broché. 15 fr.

Relié demi-chagrin, tête dorée. . . . . 22 fr.

QUATRE VOLUMES PRÉCÉDEMMENT PARUS

TOME I. Des Débuts de l'Art chrétien à la fin de la période romane

PREMIÈRE PARTIE : **L'Art pré-roman.** In-8° gr. jésus, *illustré*, broché. . 15 fr.

SECONDE PARTIE : **L'Art roman.** In-8° gr. jésus, *illustré*, broché. . 15 fr.

TOME II. Formation, Expansion et Évolution de l'Art Gothique

PREMIÈRE PARTIE : **Formation et Expansion de l'Art gothique.** Un volume in-8° gr. jésus, *illustré*. . 15 fr.

SECONDE PARTIE : **Évolution de l'Art gothique.** Un volume in-8° grand jésus, *illustré*, broché . . . . . 15 fr.

Chaque volume, relié demi-chagrin, tête dorée. . . . . 22 fr.

L'HISTOIRE DE L'ART formera huit tomes in-8° grand jésus, divisés chacun en deux parties ou volumes. Chaque volume sera mis en vente séparément.

Elle paraît *par fascicules*. — Chaque fascicule . . . . . 1 fr. 50

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 1902

DATE JUL 15 1925

3825360

CANCELLED

JUL 8 1972 H

3 2044 092 963 370